ARTEFACTUEL

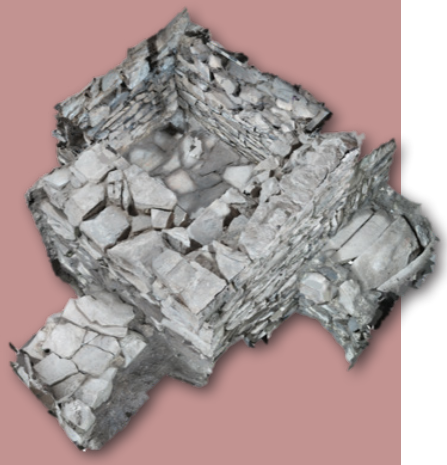
Union Bank

Agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine

Québec

Fouilles et supervisions archéologiques (2023)









Mars 2024

Union Bank – Agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine
Québec
Fouilles et supervisions archéologiques (2023)
Mars 2024

Rapport préparé par :

Artefactuel

22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0
Tél. : (418) 999-0138
info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par Les Entreprises de la Batterie.

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel
Numéro de permis
2023-ENBA-01

Remerciements à Alain Barette (Garoy) et à Mirianne Savard (technicienne en architecture chez STGM).

Page couverture :

Gravure de la façade de l'Union Bank of Canada en 1887 au coin de la Côte de la Montagne et de la rue Saint-Pierre, *The City of Quebec Jubilee Illustrated* : 1837-1887, p.17.

A plan of the beach or public landing place in the Lower Town of Quebec between M. Charles Grant new Wharf and the Royal battery [...]. Anonyme, d'après le plan de Samuel Holland, ANC H3/340, c.1780.

Citerne.

Tesson de tasse commémorative du couronnement de William IV.

Résumé

De février à avril 2023, des fouilles archéologiques ont été menées dans le sous-sol de l'édifice de l'Union-Bank-of-Lower-Canada situé au 54 rue Saint-Pierre et au 129 Côte de la Montagne. Artefactuel a été mandaté pour effectuer les fouilles manuelles qui ont été accompagnées de la supervision d'excavations mécaniques afin de permettre la mise en place de structures de soutien pour la durée des travaux. Les fouilles participent à la phase préparatoire de l'agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine qui s'élève au nord sur le site voisin, connu sous le nom d'îlot Hunt. Le site de l'Union Bank en partage le code Borden CeEt-110. Plusieurs éléments historiques et archéologiques connus en font un site au potentiel élevé. Aucune trace d'occupation autochtone n'est relevée sur le site alors que les activités coloniales s'amorcent dès la fin du XVII^{e} siècle, notamment par l'utilisation de la grève comme dépotoir. Le tournant du XVIII^{e} siècle voit se dérouler la construction des premiers quais et leur transformation en batterie. À ce moment, le site est utilisé à des fins domestiques et commerciales par leurs propriétaires. La Conquête marque le site, mais sans en transformer les vocations. Le lot continue d'accueillir des locataires ainsi que des activités de production, d'entreposage et de débardage. À la fin du XVIII^{e} siècle et au courant du XIX^{e} siècle, les quais gagnent de plus en plus de terrain sur le fleuve jusqu'à un ralentissement des activités portuaires qui laissent peu à peu place à des activités administratives à la fin du XIX^{e} siècle. Un marqueur important de cette transformation est la construction du premier édifice de l'Union-Bank-of-Lower-Canada par l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy en 1866. En 1874, l'année suivant l'achat du bâtiment par l'Union Bank, l'aile sud est construite. Un second agrandissement en 1897 ajoute l'aile nord ainsi que deux étages supplémentaires qui remplacent le toit mansardé visible sur la gravure en page couverture de ce rapport. Le bâtiment qui se tient aujourd'hui au coin nord-est de la rue Saint-Pierre et de la Côte de la Montagne a été rebâti en 1924 par les architectes Staveley & Staveley dans le style de Peachy aux suites d'un incendie.

Les objectifs de l'intervention archéologique étaient de poursuivre la documentation des vestiges mis au jour lors de l'inventaire réalisé en 2021, d'accompagner les autres intervenants du projet dans leurs préparations diverses, qu'elles soient de nature structurelle, architecturale ou de mise en valeur, de superviser les travaux d'excavation nécessaires à la poursuite des travaux en cours et bien évidemment de localiser et d'enregistrer toutes nouvelles informations archéologiques afin de contribuer à la compréhension de l'histoire du site.

Les excavations ont révélé des vestiges et témoins de l'ensemble des sphères d'activités susnommées et appartenant aux XVII^{e}, XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} siècles.

La collection dénombre 13 539 fragments d'objets. De ce total, 3781 fragments objets sont des os ou des coquilles de mollusques, alors que le nombre minimal d'objets, excluant les écofacts et les scories, est de 6534.

L'intervention a mené à la découverte d'une citerne dans un état de préservation exceptionnel. La citerne a permis d'étudier les systèmes d'approvisionnement en eau de la fin du XVIII^{e} siècle à la fin du XIX^{e} siècle sur le site. À son abandon, la structure a été utilisée en tant que fosse à déchet. Une proportion importante de la collection provient de ce seul vestige. En effet, 6520 artéfacts et écofacts ont été récoltés au sein de la citerne et de ses canalisations, ce qui correspond à un nombre minimal d'objets de 5503. La part d'écofacts est de 1803 os, coquilles et graines.

Le rapport qui suit présente les différents événements qui se sont déroulés sur le lot occupé par l'édifice de l'Union-Bank-of-Lower Canada. Certains des événements ici rapportés sont mieux décrits dans le rapport d'inventaire de 2021 qui se voit dès lors augmenté et parfois corrigé par le présent ouvrage.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Les Entreprises de la Batterie

Mandataire	Llewellyn Price

Garoy Construction

Contremaître	Alain Barette

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologue, chargée de terrain et rédaction du rapport	Laurence Ferland
Archéologues, chargés de terrain	Bernhardt De Launey Luis Trudel-Lopez
Archéologues, assistantes	Rachel Archambault Clotilde Roger
Spécialiste en archéométallurgie	Louis-Olivier Lortie
Spécialistes en culture matérielle	Rachel Archambault Myriam Renaud
Fouilleurs	Laurent Bélanger Andréanne Chouinard Anne Laberge Clotilde Roger Pascal St-Jacques Luis Trudel-Lopez
Cartographie	Marie Fournier - ArchéoCAD
Mise en page	Violette Vidal

Table des matières

Résumé ..... a
Équipe de réalisation c
Liste des figures ..... g
Liste des graphiques i
Liste des tableaux i
Liste des fiches de présentation des vestiges ..... j

1. Introduction 1
   1.1 Structure du rapport 1
   1.2 Système de référence 2
   1.3 Méthode de terrain 4
   1.4 Localisation des travaux 5
   1.5 Travaux antérieurs 15
   1.6 Contexte historique 17
      1.6.1 Cadre environnemental ancien 17
      1.6.2 Occupation autochtone 18
      1.6.3 Contexte euro-canadien 18

2. Descriptions et interprétations 21
   2.1 Les plages 24
      2.1.1 Le premier niveau de plage 25
      2.1.2 Le deuxième niveau de plage 26
      2.1.3 Le troisième niveau de plage 27
   2.2 Le quai de la Chesnaye 28
   2.3 Les restes de la Maison Cugnet 34
      2.3.1 Un mélange avec le troisième niveau de plage – 19K31, 19K32, 19K34, 19K35, 19K36 34
      2.3.2 Préparation du terrain en surface du troisième niveau de plage 41
      2.3.3 Le niveau de construction de la maison Grant – 19K30 47
   2.4 Construction de la maison Grant 50
      2.4.1 Les tranchées de construction 50
      2.4.2 L'élévation des murs 67
      2.4.3 Le remblayage du chantier de la maison Grant 67

2.5 Occupation de la double maison Grant de 1766 à c.1800 71
2.5.1 Le premier niveau d'occupation 71
2.5.2 Nivellement des surfaces et occupation entre 1766 et c.1800 71
2.5.3 Le plancher de bois du tournant du tournant du XIXe siècle 78
2.5.4 La fosse du four de forge 83
2.6 Les systèmes d'alimentation en eau de la maison Grant 85
2.6.1 La première citerne et son bassin de collecte c. 1782 94
2.6.2 L'abandon de la seconde citerne 118
2.7 Les dépendances de la maison Grant 121
2.8 L'Union Bank 124
2.8.1 Aménagement de la porte en calcaire équarri – 1866 124
2.8.2 L'agrandissement de Hopkin & Wily – 1874 126
2.8.3 Installation de l'ascenseur – 1895 127
2.8.4 L'agrandissement de Staveley & Staveley – 1897 128
2.8.5 Activités au sous-sol de l'Union Bank au début du XXe siècle 129

3. Conclusion et recommandations 138
3.1 Recommandations 138
3.1.1 Les voûtes – opération 19 138
3.1.2 La pièce sud-ouest – opération 20 138
3.1.3 La pièce sud-est – opération 21 139
3.1.4 L'antichambre de l'aile nord – opération 25 139
3.1.5 La petite voûte – opération 26 139
3.1.6 L'extrémité nord du corridor – opération 27 139
3.1.7 L'extrémité ouest de voûtes – opération 28 139
3.1.8 L'ancienne pièce murée – opération 29 139
3.1.9 Le corridor – opération 30 140
3.2 Protection et conservation des vestiges 140
3.3 L'appréciation par valeurs 141
3.3.1 Valeur de recherche sur le terrain 142
3.3.2 Valeur de connaissance post-terrain 142
3.3.3 Valeur scientifique 142
3.3.4 Valeur d'exception 143
3.3.5 Valeur de représentativité 143
3.3.6 Valeur d'appropriation collective 143
3.3.7 Valeur d'association 144

4. Références 145
4.1 Documents d'archives 145
4.2 Études et rapports 148

5. Annexes
Annexe I : Tableaux de descriptions des couches
Annexe II : Tableau de concordances des lots 2021 et 2023
Annexe III : Coupes stratigraphiques non citées
Annexe IV : Fiche de site
Annexe V : Inventaire de la culture matérielle

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale du projet 6
Figure 2 : Localisation des opérations 7
Figure 3 : Localisation des sous-opérations 8
Figure 4 : Plan général du site et des vestiges 9
Figure 5 : Plan des vestiges du Régime français 10
Figure 6 : Plan des vestiges du Régime anglais 11
Figure 7 : Plan des vestiges du XX^{e} siècle 12
Figure 8 : Plan général des coupes et nomenclature des murs du bâtiment 13
Figure 9 : Plan de la pièce sud-est, opération 21 29
Figure 10 : Pierres effondrées dans le lot 28B7 42
Figure 11 : Plan de la pièce sud-ouest, opération 20 43
Figure 12 : Plan des voûtes, opération 19 44
Figure 13 : Stratigraphie des parois nord et ouest de 19K et d'une partie de la paroi nord de 19B – La couche 28 correspond au lot 19K30. 48
Figure 14 : Stratigraphie de la paroi est de 19H 64
Figure 15 : Stratigraphie des parois sud et ouest de 19K 65
Figure 16 : Stratigraphie de la paroi est de 19K 66
Figure 17 : Stratigraphie de la paroi ouest de 19H 68
Figure 18 : Plan de la petite voûte, opération 26 77
Figure 19 : Couche de crépis – 19H5 79
Figure 20 : Solive – 19H4 79
Figure 21 : Plancher – 19H2 79
Figure 22 : Stratigraphie de la paroi sud de 19B – plancher de bois en jaune, base du four de forge, couches de scories en blanc 83
Figure 23 : Plan anonyme de la propriété de Charles Grant et de ses voisins c. 1780 – projet d'agrandissement du quai en jaune et mention d'un puits (*well*) 85
Figure 24 : Détail du plan de la Basse-Ville de Québec en 1784 copié par Morin – le quai Grant a été agrandi 86
Figure 25 : Maquette Duberger 1806 – Double maison Grant, dépendance, entrepôt et présence d'un puits au bout du quai Blackwood (droite) 86
Figure 26 : Plan de l'opération 25 87

Figure 27 : Stratigraphie de la paroi sud de 25A 109

Figure 28 : Intérieur de la poursuite de la canalisation 25A200 vers l'ouest à la limite des voûtes, remplissage de sable jaune du chantier de 2023 112

Figure 29 : Plan du corridor, opération 30 113

Figure 30 : Détail du lot au sud de la propriété Hunt et de son bâti en 1845 – plan de Wells & Staveley, 1845 121

Figure 31 : Détail du terrain de l'Union Bank en 1830 – plan de la ville de Québec par Joseph Bouchette, 1830 122

Figure 32 : Détail du terrain de l'Union Bank en 1855 – plan de la Basse-Ville de Québec par Jos Hamel, 1855. 122

Figure 33 : Mur intérieur nord de l'Union Bank au premier étage de l'aile nord – trace des voûtes 123

Figure 34 : Plan du bâtiment de l'Union Bank en 1897 par Joseph-Ferdinand Peachy 123

Figure 35 : Empattement du mur courbe – sous-opération 19D, paroi ouest 125

Figure 36 : Cadre de porte en calcaire équarri appuyé sur l'arc doubleau dans la sous-opération 26 125

Figure 37 : Vue du mur courbe qui obstrue l'ancienne porte entre l'opération 19 et l'opération 26. Vue vers le nord. 125

Figure 38 : Vue du mur courbe (à droite) vers l'opération 19 au sud à travers l'ancienne porte et son cadre en calcaire équarri 125

Figure 39 : Sortie de cheminée et conduit de chaleur en cours de démontage (A) et élévation de la cheminée (B) – angle sud entre les deux ailes de l'Union Bank 129

Figure 40 : Plan de l'Union Bank avec la localisation de la cheminée et du conduit de chaleur de la figure 29 130

Figure 41 : Cheminée de la pièce sud-est (op.21), mur nord au coin nord-ouest 131

Figure 42 : Cheminée de la pièce nord-est (op.23), coin nord-est de la pièce 131

Figure 43 : Cheminée de l'ancienne pièce murée (op.29), mur nord 131

Figure 44 : Cheminée du corridor (op.30), mur est, au sud de l'entrée du sous-sol 131

Figure 45 : Poursuite du conduit de la figure 29 au sous-sol, derrière la cheminée du corridor 131

Figure 46 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de 20C – Creusement récent : couche 4 134

Figure 47 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de 20E – Creusement récent : couches 1 et 2 135

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pente ouest-est des surfaces des niveaux de plages dans la moitié nord du site 24

Graphique 2 : Pente ouest-est des surfaces des niveaux de plages dans la moitié sud du site 25

Graphique 3 : Distribution des types d'objets dans les lots du remblayage au-dessus de la canalisation 25A200 – 25A4, 25A11 et 25A14 111

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des opérations 3

Tableau 2 : Mode d'excavation par opération 5

Tableau 3 : Liste des événements 22

Tableau 4 : Tableau des événements - compilation des lots par sous-opération et par événement 23

Tableau 5 : Lots des niveaux de plages par sous-opération 28

Tableau 6 : Lots du quai de La Chesnaye 31

Tableau 7 : Altitudes de surfaces des lots supérieurs du nivellement de la maison Cugnet 41

Tableau 8 : Lots de nivellement de la maison Cugnet et de préparation à la construction de la double maison Grant 47

Tableau 9 : Altitudes des surfaces des lots de nivellement du chantier de la maison Grant 69

Tableau 10 : Lots associés à la construction de la double maison Grant 70

Tableau 11 : Lots des différentes parties du plancher de bois c.1800 80

Tableau 12 : Lots associés à l'occupation de la double maison Grant entre 1766 et c.1795 84

Tableau 13 : Fourchette temporelles des artéfacts diagnostiques des lots de remblais de la canalisation sud de la citerne (25A200) – lots 25A4, 25A11 et 25A14 111

Tableau 14 : Lots associés à la construction, l'usage et l'abandon des deux systèmes d'approvisionnement en eau de la maison Grant 118

Tableau 15 : Lot associé à la dépendance mi-XIX^{e} 123

Tableau 16 : Lots associés au bâtiment de l'Union Bank 137

Liste des fiches de présentation des vestiges

Fiche 21C200/22B100/24A100 32
Fiche La maison Cugnet 35
Fiche 19E100/19M100 37
Fiche 20C100 39
Fiche 29A100 45
Fiche La maison Grant 51
Fiche 28A100 55
Fiche 20B100/20E100 58
Fiche 20F100/20F200 60
Fiche 26B100 62
Fiche 19K200 72
Fiche 19B100-19K100 81
Fiche La citerne 88
Fiche 27B100 90
Fiche 25A300 92
Fiche 25A100 96
Fiche 25A200 98
Fiche 25A400/25A500 100
Fiche 25A600 102
Fiche 25A700 104
Fiche 25A800 106
Fiche 30A100 114
Fiche Abandon de la citerne 116
Fiche 21C100 119

1. Introduction

Au coin nord-est de la rue Saint-Pierre et de la côte de la Montagne s'élève le bâtiment de l'Union Bank. Le lot sur lequel l'édifice est bâti répond aux adresses du 54 rue Saint-Pierre et 129 Côte de la Montagne. Le bâtiment occupe le lot cadastral directement au sud de celui occupé aujourd'hui par l'Auberge Saint-Antoine. Un projet d'agrandissement de l'Auberge prévoit intégrer le bâtiment de l'Union Bank à son complexe tout en mettant en valeur la richesse architecturale et archéologique du site. Artefactuel s'est joint à ce projet à l'été 2021. Un inventaire manuel et mécanique y a alors été mené. Artefactuel a été mandaté de nouveau pour effectuer les fouilles archéologiques à la suite de cet inventaire. Les travaux archéologiques du sous-sol de l'Union Bank ont été menés du 13 février au 6 avril 2023. Les objectifs principaux de l'intervention de 2023 sont de documenter plus avant les vestiges mis au jour lors de l'inventaire de 2021, de vérifier les hypothèses avancées à leur sujet en 2021, de procéder à la fouille manuelle de secteurs où le potentiel archéologique élevé avait mené à un changement de stratégie d'excavation ainsi que de surveiller l'excavation mécanique des sédiments dans les secteurs où le potentiel archéologique est bas. Les aléas du chantier ont fait en sorte que les seules excavations mécaniques qui se sont tenues ont été celles des tranchées nécessaires à l'installation de poutres de soutien temporaires servant à sécuriser la structure du bâtiment. Les excavations restantes feront l'objet d'une surveillance archéologique subséquente.

Ce rapport présente donc les résultats de l'intervention archéologique et répond aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec relatives à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et la Réglementation sur la recherche archéologique. Le rapport comprend un court historique de l'occupation du lot, la méthodologie appliquée, les résultats des fouilles et enregistrements qui se sont étalés sur sept semaines, l'interprétation des observations réalisées sur le terrain ainsi que les recommandations relatives à la suite des travaux.

1.1 Structure du rapport

La description exhaustive des sédiments et de leurs inclusions pour les 267 lots est disponible dans l'annexe I sous forme de tableau. Il en va de même pour l'inventaire des artéfacts (Annexe V).

Les tableaux synthèses des événements et des lots servent ensuite de tremplins vers les descriptions et interprétations des neuf opérations (19, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 29 et 30). Chacune des opérations correspond à une pièce du sous-sol du bâtiment. Les opérations 22, 23 et 24 n'ont pas fait l'objet de travaux en 2023.

Le corps du rapport est structuré par événements majeurs et sous-événements puisqu'ils sont pour la grande majorité représentés par plus d'un lot. Ainsi, les caractéristiques qui ont permis d'associer les lots entre eux ainsi que d'en déduire les événements qui ont mené à leur accumula-

tion sont discutées dans le corps du texte. Un tableau synthèse des lots par événements propres aux découvertes de 2023 accompagne le texte et regroupe les lots discutés afin de permettre un lien direct avec les descriptions détaillées en annexe ou avec les fiches de lots si le besoin s'en faisait sentir. Un tableau qui regroupe l'ensemble des événements du site et réinterprète certains lots de 2021 à la lumière des nouvelles données se trouve en annexe II.

Les vestiges ont bénéficié d'un traitement particulier puisque plusieurs d'entre eux sont liés ou enchâssés au bâtiment de l'Union Bank qui se tient en 2023 sur le site. Afin de désenchevêtrer les éléments de maçonnerie enfouis qui sont raboutés, arasés ou intégrés de multiples façons au bâtiment actuel, des fiches qui se veulent synoptiques compilent les descriptions, localisation et explications de chacun des vestiges. Ces fiches sont distribuées à travers le rapport dans les sections ayant trait aux événements qui leur sont associés.

Les recommandations destinées à la poursuite des travaux viennent clore le rapport dans une ultime partie.

1.2 Système de référence

Le système de référence employé pour l'enregistrement lors de l'intervention est le système Tikal. Son fonctionnement hiérarchise les unités spatiales de la plus grande à la plus petite, c'est-à-dire le site, l'opération, la sous-opération et le lot. Le site représente d'ordinaire un lieu géographique où sont retrouvés des vestiges et artéfacts archéologiques. L'opération consiste en une subdivision du site qui correspond le plus souvent à une intervention sur le terrain. Dans le cas de l'Union Bank, devant les subdivisions intérieures, chacune des opérations désigne une pièce. Les sous-opérations sont des unités horizontales (x, y). Les sous-opérations peuvent prendre la forme de carré de fouille, de tranchées ou de sondages par exemple. À l'intérieur des sous-opérations, des unités d'enregistrement verticales (z), les lots, permettent de séparer l'excavation selon les couches sédimentaires et les vestiges enregistrés. Les altitudes des lots sont rapportées en mètre NMM[1].

La nomenclature des différentes unités varie : les sites reçoivent des codes Borden, les opérations des numéros séquentiels à partir de 1, les sous-opérations des lettres majuscules selon l'alphabet latin et les lots des numéros séquentiels à partir de 1, et ce, pour chacune des sous-opérations. Dans le cas de l'intervention dans le sous-sol de l'Union Bank, puisque le site partage des couches et des vestiges avec l'îlot Hunt, le site de l'Union Bank est désigné par le code Borden CeEt-110. Chacune des pièces a reçu un numéro d'opération à la suite de ceux déjà attribués à l'îlot Hunt. Les neuf opérations sont ainsi numérotées de 19 à 21 puis de 25 à 30. Les opérations 22 à 24 n'ont pas fait l'objet de travaux en 2023.

1 NMM : Niveau moyen de la mer

Tableau 1 : Liste des opérations

Opération	2021	2023
19	19A	19G
	19B	19H
	19C	19J
	19D	19K
	19E	19L
	19F	19M
20	20A	20C
	20B	20D
		20E
		20F
21	21A	21C
	21B	21D
		21E
		21F

Opération	2021	2023
22	22A	
	22B	
23	23A	
	23B	
	23C	
	23D	
	23E	
	23F	
	23G	
	23H	
	23I	
24	24A	
	24B	
	24C	

Opération	2021	2023
25		25A
26	26A	26B
27		27A
		27B
28		28A
		28B
29		29A
30		30A
		30B

Il est à noter que le lot dénommé 99 indique un lot de surface affecté par des activités récentes ou des artéfacts retrouvés hors contexte. Les lots dont les numéros sont des centaines indiquent des vestiges.

Les lots et vestiges sont rassemblés en événements auxquels des numéros sont assignés. La liste des événements se trouve sous la forme d'un tableau synthèse en début de rapport. La numérotation des événements reprend à 1 pour faciliter la lecture du rapport. Cependant, les événements détaillés dans le rapport de 2021 sont également numérotés à partir de 1. Le tableau en annexe qui compile l'ensemble des événements du site y présente également les équivalences.

Au système Tikal s'ajoute la nomenclature des murs des pièces du sous-sol de l'Union Bank qui n'ont pas reçu de numéro archéologique afin de marquer la distinction entre les vestiges enfouis et les éléments architecturaux encore en usage. Les murs de chacune des pièces sont ainsi nommés d'abord par le numéro de l'opération qu'elles contiennent auquel s'ajoute un chiffre romain majuscule. Les murs sont toujours nommés à partir du mur nord et dans le sens horaire. Par exemple, le mur nord de l'opération 19 se nomme 19-I et son mur est 19-II.

Le système cardinal est utilisé afin d'orienter les sondages.

La nomenclature des couches de plages est également à prendre en compte. Dans le rapport de Simoneau (2003 : 6), une séquence de trois niveaux de plage est décrite près de la rue Saint-Pierre. Ensuite, les niveaux de plage retrouvés à travers le site sont découpés selon les gains réalisés sur le fleuve par la construction des quais et leur remblai. Par exemple, on retrouve d'un côté le troisième niveau de plage et, de l'autre, le troisième niveau de plage devant la batterie. Ces deux niveaux représentent des accumulations différentes. Cette distinction est importante quant à l'utilisation des lieux à travers le temps puisque l'espace appelé et utilisé comme plage se voit

transformé et que la dynamique des accumulations sédimentaires est affectée par la construction des quais.

Lors de l'intervention de 2021, la séquence de trois plages derrière la batterie a été relevée ailleurs qu'aux abords de la rue Saint-Pierre de sorte que la séquence illustrée par les termes «premier niveau de plage», «deuxième niveau de plage» et «troisième niveau de plage» a été appliquée aux lots et couches qui correspondaient aux descriptions et élévations des différents niveaux de plages identifiés dans la synthèse de 2003. Tant que les plages sont circonscrites par le quai de La Chesnaye, leur proximité avec la rue Saint-Pierre n'a pas été prise en compte. C'est pour cette raison que le limon organique brun foncé qui repose sur le roc (premier niveau de plage) correspond à la description du niveau de plage qui repose sur le roc à travers le site tel que mentionné dans la note 37 à la page 24 du rapport de Simoneau (2003) plutôt qu'à la couche dénommée «plage initiale» qui fut interprétée comme la voie de circulation précédant la rue Saint-Pierre. Le deuxième niveau de plage correspond au sable brun à orangé très compact décrit en page 25 alors que les sables et limons organiques gris qui comportent une importante quantité de matériaux organiques tels que des branches, de l'écorce et des brindilles ainsi que des artéfacts comme des chaussures de cuir constituent le troisième niveau de plage.

Le dernier élément à noter est que malgré la distinction devant ou derrière la première batterie Dauphine, les couches de plage identifiées le long de la rue Saint-Pierre se trouvent également devant la batterie comme elles s'y sont de toute évidence accumulées avant sa construction en 1699. Conserver les noms rend la compréhension de ce rapport plus complexe, mais dans la perspective de la poursuite des travaux et de la mise en relation de l'ensemble des travaux sur le site, il a semblé plus logique de les conserver.

En 2023, les niveaux de plages devant la batterie n'ont pas été mis au jour. Toutes mentions des plages sont donc derrière la batterie.

1.3 Méthode de terrain

La majorité des excavations menées lors de l'intervention archéologique 2023 sur le site de l'Union Bank ont été réalisées à l'aide d'outils manuels tels que des pics, pelles, piolets et truelles. Le choix des outils dépendait de la nature des couches. Seules les opérations 20, 21, 27 et 30 ont fait l'objet de décapage ou de sondages mécaniques par une petite pelle mécanique à châssis rétractable dotée d'un godet de 12 pouces. Dans les opérations 20 et 27, seul un décapage léger a été effectué afin de retirer les sédiments ajoutés pour la réalisation des travaux entre 2021 et 2023. C'est cette petite pelle qui a procédé au creusement des tranchées nécessaires à la pose des vérins dans l'opération 21 et au sondage à la base du mur est du corridor dans l'opération 30. L'ensemble des travaux mécaniques ont été réalisés sous surveillance archéologique. Le tableau 2 relève le détail des méthodes de fouilles.

Tableau 2 : Mode d'excavation par opération

Sous-opération	Manuel	Mécanique
19H	x	
19J	x	
19K	x	
19L	x	
19M	x	
20C	x	
20D	x	
20E	x	décapage
20F	x	
21C		x
21D		x
21E		x
21F		x
25A	x	
26B	x	
27A	x	
27B	x	décapage
28A	x	
28B	x	
28C	x	
29A	x	
30A	x	
30B		x

1.4 Localisation des travaux

L'édifice de l'Union Bank se trouve dans la Basse-Ville de Québec au coin nord-est de la rue Saint-Pierre et de la Côte de la Montagne et dispose de deux adresses civiques, soit le 54 rue Saint-Pierre et le 129 Côte de la Montagne. Les travaux se sont déroulés dans neuf pièces du sous-sol du bâtiment. Chacune des pièces a été considérée comme une opération. Les opérations 19, 20, 21, 25 et 26 avaient fait l'objet de sondages archéologiques en 2021 alors que les opérations 27, 28 et 29 sont situées dans des espaces qui étaient alors murés. L'opération 30 correspond au corridor à l'est des voûtes. Il n'avait pas été sondé. Aucun travail supplémentaire n'a été réalisé dans les opérations 22, 23 et 24.

La localisation des sous-opérations a été devisée selon les découvertes et analyses de l'inventaire de 2021 (figures 1 à 8).

Dans l'opération 19, soit la pièce de la grande voûte, un vestige de maçonnerie (19E100) partiellement recouvert de béton avait été à peine entrevu. Les sous-opérations 19L et 19M visaient à le dégager. La présence du four de forge ainsi que la complexité des couches à l'ouest des voûtes ont mené à la fouille des sous-opérations 19H, 19J et 19K.



Figure 1 : Localisation générale du projet



Figure 2 : Localisation des opérations



Figure 3 : Localisation des sous-opérations



Figure 4 : Plan général du site et des vestiges



Figure 5 : Plan des vestiges du Régime français



Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Plan des vestiges liés au Régime anglais
(1760-1864)

Légende

- Limites approximative du site
- CeEt-110 Code Borden
- Sous-opération archéologique 2021
- Sous-opération archéologique 2023
- 19A 30A Identification de sous-opération
- Mur intérieur du sous-sol
- Mur intérieur du sous-sol démoli
- Mur extérieur du rez-de-chaussée

Vestiges

- Double maison Grant - 1766-1866
- Bassin et première citerne - c. 1782 à c. 1800
- Deuxième citerne et canalisation fluviale c. 1800 à 1854-1860
- Dépendance 1782-1864
- Four de forge - c. 1795 à 1897
- Dépendance c.1850

Sources : plan_Union_Bank.dxf; scan_UB_clone.e57

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 1,25 2,5 m

janvier 2024

Figure 6 : Plan des vestiges du Régime anglais



Figure 7 : Plan des vestiges du XX[e] siècle

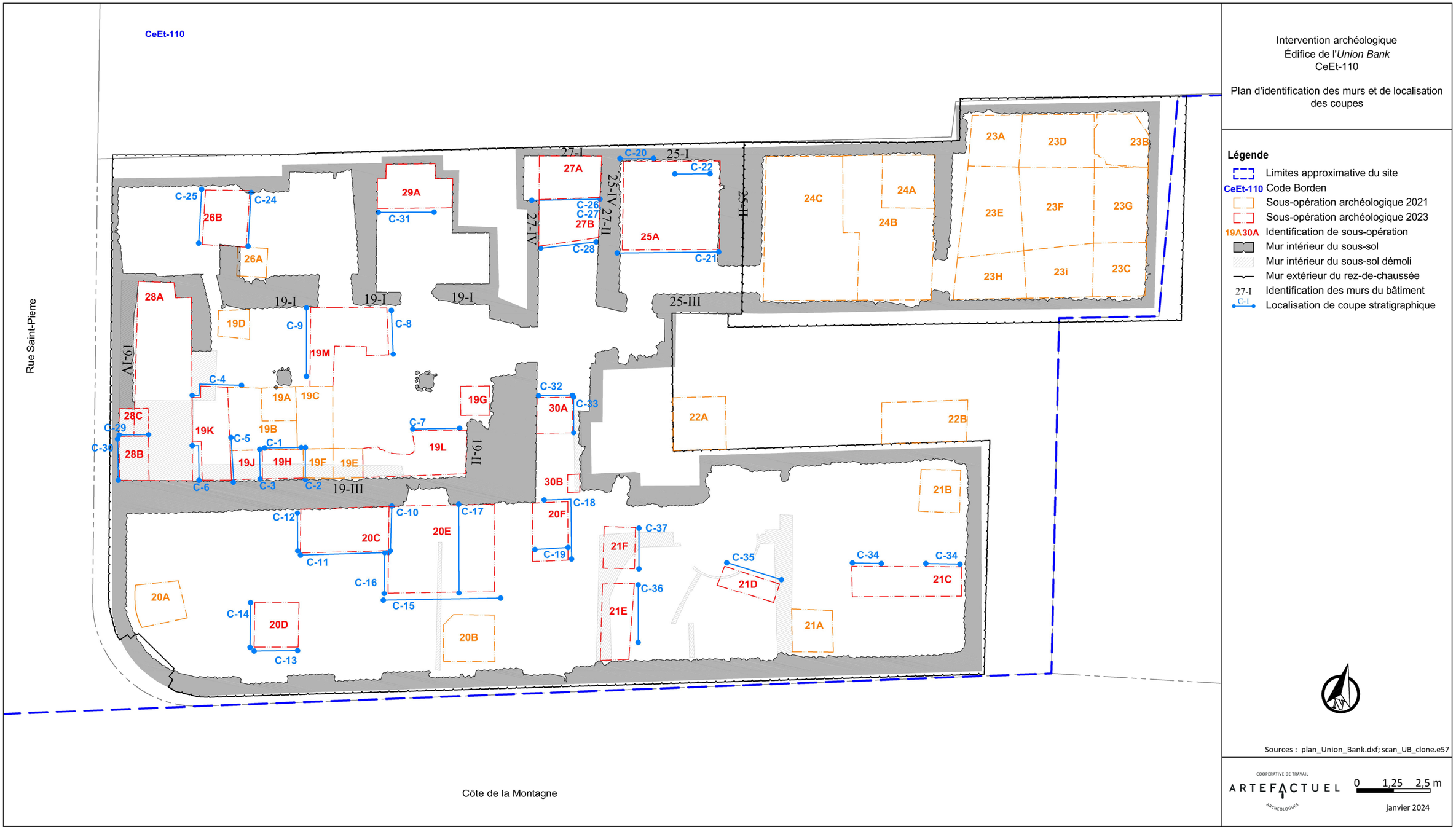


Figure 8 : Plan général des coupes et nomenclature des murs du bâtiment

Ce même vestige 19E100 semblait passer sous le mur sud de la voûte. Dans l'opération 20, voisine au sud, l'hypothèse de la poursuite du vestige a été vérifiée par la fouille de la sous-opération 20C. À la suite de la confirmation de la présence de la poursuite du mur dans 20C, la sous-opération 20D a été excavée afin de documenter l'intérieur potentiel du bâtiment dont le mur se trouve dans 20C. L'opération 20 avait également livré un vestige de taille (20B100) dont le lien avec la voûte de l'opération 19 devait être vérifié. C'est ce qui a mené à la fouille de la sous-opération 20E. Lors du retrait de la rampe de béton qui reliait le corridor à la pièce sud-ouest (op.20), un petit vestige affleurait en surface. Sa localisation est ainsi devenue la sous-opération 20F.

Les sondages mécaniques dans la pièce sud-est (op.21) ont été désignés par le besoin d'assurer l'intégrité structurelle du bâtiment lors des travaux. La tranchée 21C a cependant été allongée afin de vérifier la présence de la fondation du quai de La Chesnaye qui n'avait pas été retrouvée dans les sondages effectués en 2021.

Dans l'antichambre (op.25) qui permet l'accès à l'aile nord de l'Union Bank, le sondage mécanique 25A avait été entamé en 2021, mais rapidement abandonné en raison de la présence d'un vestige et de la richesse du contexte. La sous-opération 25A a donc été fouillée manuellement en 2023.

Le retrait mécanique des restes de la dalle de béton dans la petite voûte (op.26) au nord de l'opération 19 était prévu. Ces travaux réalisés dans l'opération 26 ont mené à la fouille de la sous-opération 26B puisqu'un vestige a été découvert directement sous la surface bétonnée.

Tel que mentionné, les opérations 27 à 29 ont été rendues accessibles par le retrait de cloisons qui en empêchaient l'accès. Ces espaces sont restreints et ont été fouillés de manière exploratoire. L'opération 27 se trouve à l'extrémité nord du corridor sous un plafond voûté cerclé de bandes métal ferreux. La sous-opération 27A a sondé l'espace sur toute sa largeur est-ouest le long du mur nord afin de documenter la relation entre les différents ajouts au bâtiment de l'Union Bank. La découverte de l'extrémité d'un vestige en paroi sud a ensuite mené à la fouille de 27B qui constitue l'agrandissement vers le sud de l'espace fouillé.

L'opération 28 résulte du retrait de l'escalier et de la plateforme bétonnée qui se trouvait à l'ouest des voûtes (op.19) et d'une cloison construite après 1931 qui fermait une cheminée utilisée au début du XX^{e} siècle. La cloison était construite de briques marquées «SHAW Lantz». L'entreprise L.E. Shaw acquiert la briqueterie de Lantz en Nouvelle-Écosse en 1931 (Wright 2004). Le sondage 28A s'est terminé après à peine quelques centimètres de sédiments sur la surface d'un vestige qui occupe la majorité de l'opération 28. Le coin en décroché au sud-ouest a ensuite accueilli la sous-opération 28B afin de documenter le contexte du vestige 28A100. Afin de mieux comprendre l'empattement du mur ouest de l'Union Bank et sa relation au vestige 28A100, la sous-opération 28C a été entamée.

Une ouverture murée par des centaines de briques occupait un ancien soupirail des voûtes (op.19) en 2021. Lors du retrait des briques, une pièce, l'opération 29, a été révélée. La sous-opération 29A a servi à explorer cette pièce.

Finalement, le corridor qui relie les voûtes, les deux ailes de l'Union Bank et l'extérieur est devenu l'opération 30. Aucune excavation n'y avait été réalisée en 2021 principalement pour des motifs logistiques. Deux sondages y ont été réalisés. La sous-opération 30A cherchait à explorer le potentiel archéologique de l'espace alors que 30B a servi à vérifier la solidité du revêtement de la cheminée du mur est.

1.5 Travaux antérieurs

Les travaux d'inventaires réalisés en 2021 constituent les seules excavations archéologiques préalablement menées dans les limites de l'intervention décrite dans ce rapport, c'est-à-dire sous le bâtiment de l'Union Bank et à l'extérieur entre ses deux ailes. Toutefois, 14 interventions ont eu lieu entre 1982 et 2002 à l'îlot Hunt au nord. Trois interventions significatives s'ajoutent aux 14 précédentes. Elles ont été réalisées dans le secteur autour de CeEt-110 et leurs découvertes ont permis une meilleure compréhension des événements qui se sont déroulés sur les lieux avant la construction de l'Union Bank. Chacune de ces interventions archéologiques est détaillée dans la synthèse de l'îlot Hunt compilée et rédigée par Simoneau (2003 : 12-21). Elles seront rapportées succinctement dans cette section.

Une première surveillance par Michel Lafrenière s'est déroulée sur la rue Dalhousie en 1982 et a révélé des vestiges de l'entrepôt Chillas.

L'année suivante, en 1983, André Tanguay procède à une surveillance dans la côte de la Montagne et relève un vestige de maçonnerie imposant identifié comme appartenant à la batterie Dauphine.

En 1984 et 1985, des activités de surveillance archéologique menées par Daniel La Roche lors des travaux préparatoires à la construction du musée de la Civilisation ont permis l'enregistrement des quais au nord de la rue Saint-Antoine qui mettent en lumière le développement des activités portuaires à Québec. La morphologie des différents niveaux de plage a également été relevée.

Une surveillance sur la rue Saint-Antoine entre les rues Saint-Pierre et Dalhousie effectuée par Daniel Simoneau et Serge Rouleau en 1987 a quant à elle mené à l'identification de systèmes d'égouts de briques et de drains de bois, d'une partie des fondations de l'entrepôt Chillas, des vestiges de la batterie Dauphine ainsi que des différents niveaux de plage.

En 1988, pour le compte du groupe Harcart, Céline Cloutier réalise un inventaire au sud de la maison sur le site de l'îlot Hunt. Un hangar de pierre ainsi qu'un remblai de la batterie Dauphine,

tous deux datés du XVIII^e siècle, ont été mis au jour. À cela s'ajoute une possible plateforme à canon. L'intervention montre que le site est occupé de manière continue du XVII^e au XX^e siècle.

Une première fouille est menée en 1990 dans le secteur est de l'îlot Hunt par Daniel Simoneau. Des installations liées à l'entrepôt Chillas, une surface de circulation, un planchéiage daté de 1860, des traces d'incendie de 1876 ainsi que des rejets de production de la compagnie Vallerand ont été enregistrés lors de cette intervention.

La même année, une fouille est dirigée par Serge Rouleau dans la cave de l'édifice Chinic qui s'élève à l'emplacement de la maison de Charles-Aubert de la Chesnaye. Une citerne liée au système observé à l'îlot Hunt y a été mise au jour.

Daniel Simoneau effectue la surveillance de travaux sur la rue Dalhousie en 1991. Plusieurs vestiges du XVIII^e et XIX^e siècle sont alors mis au jour. Un quai de bois situé derrière l'entrepôt Chillas ainsi qu'une palplanche, tous deux antérieurs à l'entrepôt éponyme, sont associés au XVIII^e siècle. Une palissade de bois datée de 1822 et supposée faire partie des structures destinées à gagner du terrain sur le fleuve, un égout de brique courant sous les fondations d'un édifice construit en 1835 ainsi que des traces de pavement et de macadam de la rue Dalhousie ont de plus été relevées lors de cette surveillance.

Les premières fouilles de l'université Laval à l'îlot Hunt ont lieu en 1991 et se concentrent sur le milieu de la moitié nord de l'îlot Hunt. Sous la supervision de Myriam Leclerc, le chantier-école dégage un contrefort de la première batterie Dauphine ainsi que les remblais derrière la première et la seconde batterie Dauphine. Des vestiges d'habitations alors situées le long de la rue Saint-Antoine sont également mis au jour.

Le chantier-école de l'université Laval de 1992 est sous la supervision de Paul-Gaston L'Anglais et les excavations se déroulent au centre de l'îlot Hunt. Des vestiges du quai de La Chesnaye datant de 1699 ainsi que des remblais qui lui sont associés ont été dégagés. Des dépendances, notamment une boulangerie datée autour de 1822 ainsi que plusieurs niveaux de circulations du XIX^e siècle ont également été relevés.

En 1993, c'est au tour de Manon Goyette de diriger le chantier-école. Les fouilles se déroulent dans la moitié nord de l'îlot Hunt où les arrière-cours des maisons situées le long de la rue Saint-Antoine et leurs installations septiques sont étudiées.

Une surveillance menée par Philippe de Varennes pour le compte de l'Université Laval se tient elle aussi en 1993 dans le sous-sol de la maison Hunt. Les fondations de la maison, construite après 1760, reposent en partie sur celles de la maison Maillou. La surveillance se poursuit en 1994. Cette seconde surveillance révèle une porte d'accès à la maison Hunt ainsi que le fait que la fondation du mur sud repose sur le quai de La Chesnaye.

Le chantier-école de l'Université Laval de 1994 est dirigé par Janic Dubé. Les fouilles se concentrent le long de la rue Saint-Antoine afin de documenter l'occupation domestique de deux maisons du premier quart du XIX[e] siècle, l'une datée de 1815 et l'autre de 1824. Leurs fondations reposent respectivement sur la première batterie Dauphine et sur un contrefort de la deuxième batterie Dauphine.

En 1995 se tient la dernière campagne de l'université Laval sur le site. Cet inventaire cherche à répondre à des questions laissées en suspens dans les différents secteurs explorés depuis 1991. C'est Pierre Bouchard qui est en charge. Les sondages permettent l'étude d'une citerne datée de 1824, du parement nord du quai de La Chesnaye, des installations sanitaires le long de la rue Saint-Antoine ainsi que des niveaux de plage.

L'inventaire suivant a lieu sous la supervision de Manon Goyette en 2001. Des carottages ainsi que des sondages mécaniques sont effectués entre les rues Saint-Antoine et Saint-Pierre dans le stationnement de l'Auberge Saint-Antoine en prévision de son agrandissement afin de fournir un échantillonnage stratigraphique et l'état de préservation des potentiels vestiges.

La dernière intervention à l'îlot Hunt, mitoyen à l'Union Bank, est d'envergure et se déroule en 2001 et 2002 sous la supervision de Daniel Simoneau. On y combine fouilles et surveillances et l'ensemble du terrain est excavé jusqu'au roc. Les effets de la présence française sur les lieux ont été relevés au même titre que les traces de la Conquête ainsi que des développements portuaires et des avancées sur le fleuve au XVIII[e] siècle. Les conclusions des interventions précédentes relatives aux occupations du XIX[e] siècle ont quant à elles été confirmées par les travaux de 2001-2002.

1.6 Contexte historique

1.6.1 Cadre environnemental ancien

D'après les données concernant l'évolution du niveau marin pendant la préhistoire, le secteur environnant de Place Royale aurait pu être occupé dès la période Archaïque, entre 7 000 et 6 000 ans A.A.[2], alors que le niveau du fleuve était plus bas qu'aujourd'hui. L'environnement aurait alors pris la forme d'une sapinière à bouleau blanc (Richard 1985 : 50). Si toutefois des campements s'y étaient alors installés, la transgression marine, en entraînant une remontée du fleuve de 10 m entre 5 800 et 4 500 ans A.A., a sans doute oblitéré toute trace de leur présence (Allard et Séguin 1992 : 188). C'est à cette époque que se met en place un couvert végétal fort semblable à celui d'aujourd'hui. D'autres variations dans le niveau marin auraient par la suite submergé périodiquement le secteur avant qu'il ne soit définitivement exondé autour de 2 000 ans A.A. (Allard et Séguin 1992 : 188).

2 Avant aujourd'hui, par convention avant 1950.

1.6.2 Occupation autochtone

Les recherches menées sur le site de l'Habitation de Champlain, devant la cathédrale Notre-Dame-des-Victoires, ont produit des résultats conformes à ces évaluations, en mettant au jour des occupations du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans A.A.), du Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans A.A.) et du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans A.A.) (Cérane 1989). Toutefois, des découvertes réalisées dans la rue Sous-le-Fort en 1991 (Rouleau, et al. 1991) et à la maison Hazeur en 1991 (Giroux 1992) et en 1993 (Cérane 1994) confirment la présence de sites plus anciens dans la partie supérieure de Place Royale, à l'ouest de la rue Notre-Dame. Une datation au radiocarbone d'un échantillon de charbon recueilli à la maison Hazeur suggère une occupation datée du début de la période du Sylvicole inférieur entre 3 000 à 2 400 ans A.A. (Cérane 1994 : 45). Les archéologues concluent que la dernière transgression marine n'aurait pas atteint la base de la falaise qui serait restée exondée environ depuis l'an 3 000 A.A. (Cérane 1994 : 46 ; Giroux 1992 : 50 ; Rouleau, et al. 1991 : 71). Des traces plus anciennes encore pourraient avoir subsisté à la remontée périodique des eaux, comme en témoignent certains artefacts roulés par l'eau (Cérane 1994 : 122).

1.6.3 Contexte euro-canadien

L'historique du site rapporté dans ce rapport sera succinct comme la documentation relative aux événements majeurs qui s'y sont déroulés a été rassemblée dans la synthèse des travaux antérieurs effectués à l'îlot Hunt de Simoneau (2003). Cet ouvrage est d'ailleurs ici abondamment cité.

L'une des premières traces d'utilisation des lieux est l'utilisation de la plage comme dépotoir au cours du dernier quart du XVII^{e} siècle (Cloutier 2006). C'est à cette même époque que des lots de grève sont attribués sur promesse de développement. En 1687, celui qui devient propriétaire de la grève où s'élève aujourd'hui le bâtiment de l'Union Bank est Charles-Aubert de La Chesnaye qui acquiert un lot au nom de ses enfants. Il aurait fait construire un enclos de pieux probablement afin de faciliter le débardage de marchandises en 1688[3]. Cet enclos sera remplacé par un premier quai dont les travaux débutent en 1699 et qui sera suivi d'un second en 1704 (Simoneau 2003 : 38). Peu après, les ingénieurs militaires responsables de la protection de Québec, de Néré puis de Beaucours, transforment le quai de La Chesnaye en batterie entre 1707 et 1709 (Simoneau 2003 : 53, selon la séquence historique de l'Îlot Hunt de P.Cloutier s.d.). Cette première batterie Dauphine est rapportée être endommagée par les glaces à l'hiver 1714. Il n'est pas certain qu'elle fut réparée, surtout que la menace de guerre avec l'Angleterre se faisait moindre après la signature du traité d'Utrecht en 1713. Les activités commerciales continuent d'ailleurs de se dérouler sur les lieux et les marchands, vraisemblablement agacés par la présence des merlons de la batterie, les démolissent en 1719. Les merlons seront reconstruits à leurs frais dès 1720 (Simoneau 2003 : 41).

3 BanQ, 03Q, CN301, S238, p. 1033-1034

À l'autre extrémité du lot, aux abords de la rue Saint-Pierre, François-Étienne Cugnet fait construire une luxueuse demeure sur le terrain acquis en 1731[4]. Le contrat de vente de bois daté de 1732 suggère que la construction de la maison se poursuit cette année-là[5]. La maison est vendue à Joseph-Michel Cadet en 1757 par Louise-Madeleine Dusautoy, alors veuve de Cugnet[6]. Les bombardements de l'été 1759 mettent à mal plusieurs constructions de la Basse-Ville de Québec et la maison Cugnet n'y échappe pas. Cadet revendra le terrain et ses décombres à William Grant en 1765[7]. L'année suivante, Grant entreprend de reconstruire le lot (Simoneau 2003 : 6). Ce sont deux maisons de pierres chacune mesurant 36 pieds de façade et qui sont séparées par un mur mitoyen qui borderont la rue Saint-Pierre. Elles sont mentionnées dans l'acte de vente de la maison nord et de ses dépendances à Peter Stuart en 1767[8].

La moitié sud de la double maison, celle sise au coin de la côte de la Montagne, alors Ruelle des Sœurs, est vendue à un certain Delestre dit Beaujour qui revendra lui-même en 1781 à Jean-Baptiste Amable Durocher (Roberts 2018) qui y habite toujours c.1780 selon un plan anonyme[9] très précis dessiné d'après celui de Holland daté de 1780[10]. Stuart, marchand de profession, fait construire un entrepôt sur le quai en 1772[11]. On peut le voir portant l'inscription *Mr Grant Store* sur le plan de 1780 puisque celui-ci, comme la maison et le quai appartiennent en effet à Charles Grant depuis 1779[12]. Sur ce même plan, on note que Charles Grant planifie agrandir le quai.

Après la mort de Charles Grant, le terrain passe aux mains de John Blackwood en 1793[13] puis brièvement à celles de Frederick Grant qui revend à la Gillepsie, Moffat and Co. en 1831[14]. Robert Gillepsie rachète le terrain en 1841 pour mieux le revendre en 1864[15] à la Compagnie de navigation du Richelieu qui commandera à Joseph-Ferdinand Peachy le bâtiment au toit mansardé dont le style est au carrefour entre le néo-Renaissance et le Second Empire (Légaré, et al. 1990). Son rez-de-chaussée est loué dès 1866 par l'Union-Bank-of-Lower-Canada qui rachète le bâtiment éponyme le 24 décembre 1873[16]. L'édifice est agrandi en 1874 selon les plans de Hopkin & Wily (Noppen, et al. 1979 : 403). Le résultat est visible sur le plan d'assurance incendie

4 BanQ, CN301, S135, M173/486-487

5 BanQ, E1,S1,D20,P2493

6 BanQ, 03Q, E1, S4, SS4, D260, P1

7 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.346-352

8 *Ibid*, p.345-346

9 BanQ, E21, S555, SS10, P19, Id 250597

10 BanQ, 03Q, E1, S4, SS4, D260, P1

11 BanQ, CN301, S248.

12 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.355-359

13 *Ibid*

14 *The Quebec Gazette*, Public Notice, 26 janvier 1832

15 BanQ, 03Q, CN310, S117

16 BanQ, 03Q, CN301, S294, M173\99

de Sandborne et Goad[17]. En 1897, sous l'égide du président de la banque Andrew Thomsen, l'édifice est agrandi et deux étages sont ajoutés. Les plans sont alors confiés à l'architecte Harry Staveley[18]. Les transformations en plan sont une fois de plus perceptibles sur la mise à jour du plan d'assurance incendie de 1910[19]. En février 1924, un incendie qui prend source dans le sous-sol ravage l'édifice[20]. Harry Staveley et son fils Edward sont appelés à rebâtir dans le même style (Ville de Québec 2022). C'est ce bâtiment qui se dresse aujourd'hui aux 54 rue Saint-Pierre et 129 Côte de la Montagne.

17 BanQ, P600, S4, SS1, D65, 1875

18 BanQ, P541, D255, 1875

19 BanQ, P541, D255, 1910

20 *Le Soleil*, 26 février 1924

2. Descriptions et interprétations

Les événements restitués à partir des fouilles, c'est-à-dire l'accumulation des plages et les interactions qui s'en sont ensuivies, la construction du quai de La Chesnaye et son remplissage, la construction de la maison Cugnet et sa destruction lors de la Conquête, la construction de la maison Grant, les activités de construction des quais, la gestion et l'approvisionnement en eau, la construction de l'Union Bank ainsi que les travaux subséquents sur le bâtiment et ses dépendances jusqu'à la fin du XX^{e} siècle, englobent l'ensemble des lots et vestiges mis au jour dans le sous-sol de l'Union Bank lors des interventions de 2023. Ces événements seront ainsi décrits et expliqués. Un tableau compilant chacun des lots archéologiques témoins de l'événement accompagnera chaque section. Les lots qui fournissent des informations et détails supplémentaires quant à l'interprétation et l'argumentaire permettant de reconstituer l'événement raconté seront décrits avec plus d'attention. Toutes les autres informations sont compilées dans un tableau en annexe, disponible pour consultation.

Les événements sont présentés en ordre chronologique. Les vestiges disposent quant à eux de fiches synthétiques insérées dans ce rapport.

Tableau 3 : Liste des événements

#	Événements	Date
1	Premier niveau de plage	avant 1650
2	Deuxième niveau de plage	1650-1675
3	Troisième niveau de plage	1675-1700
4	Construction du quai de La Chesnaye	1699
5	Remplissage du quai de La Chesnaye	1699-1707
6	Construction de la maison Cugnet	1732
7	Destruction et nivellement des débris de la maison Cugnet	1759-1765
8	Réutilisation des vestiges de la maison Cugnet	1766
9	Niveau du terrain à la construction de la maison Grant et creusement d'une fosse	1766
10	Tranchées de construction de la maison Gant	1766
11	Élévation des murs de la maison Grant	1766
12	Remblayage du chantier de la maison Grant	1766
13	Première surface d'occupation de la maison Grant	1766
14	Tentative de drainage (?)	1766-c.1795
15	Deuxième surface d'occupation de la maison Grant	1766-c.1795
16	Drainage des caves de la maison Grant - drains	1766-c.1795
17	Drainage des caves de la maison Grant - remplissage des tranchées des drains	1766-c.1795
18	Drainage des caves de la maison Grant - seconde tranchée à la base du mur 19-III	1766-c.1795
19	Drainage des caves de la maison Grant - nivellement de la surface des drains	1766-c.1795
20	Aménagement d'un plancher de bois dans les voûtes (op.19)	1795-1800
21	Aménagement et utilisation de la fosse du four de forge	c.1795 - 1897
22	Premier système d'approvisionnement en eau - construction du bassin 27B100	c.1782
23	Premier système d'approvisionnement en eau - construction de la première citerne	c.1782
24	Premier système d'approvisionnement en eau - abandon	c.1800
25	Second système d'approvisionnement en eau - lit de pose de la deuxième citerne	c.1800
26	Second système d'approvisionnement en eau - construction de la deuxième citerne	c.1800
27	Second système d'approvisionnement en eau - remblayage	c.1800
28	Second système d'approvisionnement en eau - abandon	1854-1860
29	Dépendance à l'est de la moitié sud de la maison Grant - construction	entre 1846 et 1855
30	Union Bank - aménagement au sous-sol	1866
31	Dépendance à l'est de la moitié sud de la maison Grant - abandon	1874
32	Union Bank - construction de l'aile sud	1874
33	Union Bank - pose d'un premier ascenceur	1895
34	Union Bank - ajout de 2 étages et de l'aile nord	1897
35	Union Bank - utilisation des cheminées	1897-1924
36	Reconstruction de l'Union Bank - installation d'une salle des machines	1924
37	Emmurage de la pièce de l'opération 29	1935-1969
38	Aménagements des cloisons	1975-1982
39	Béton - excavation sous la future rampe (op.20)	après 1975
40	Béton - pose de la rampe (op.20)	après 1982
41	Lit de pose de la dalle de béton	après 1982
42	Travaux de construction	2021-2023

Tableau 4 : Tableau des événements - compilation des lots par sous-opération et par événement

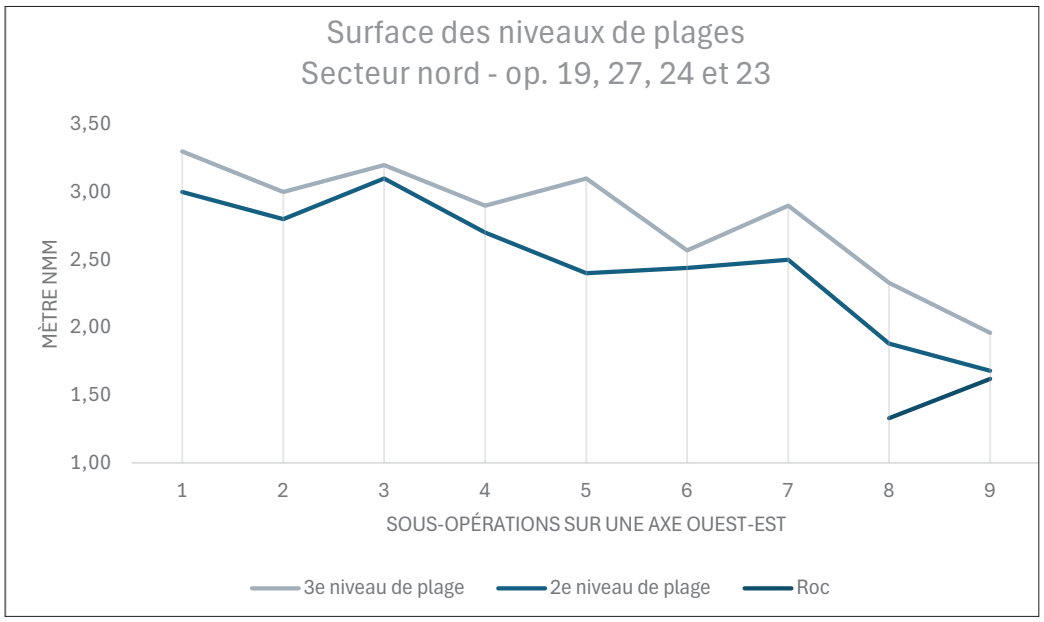
	19H	19J	19K	19L	19M	20C	20D	20E	20F	21C	21D	21E	21F	25A	26B	27A	27B	28A	28B	28C	29A	30A	30B
1								15 16															
2	12 13 14 15	17 18	38 40	20	24	10 11 12	8 9	13 14								6 7 8 9			11 12 13				
3	9 10* 11	10 11 12 13 14 15 16	33	18 19	17 18 19 20 21 22 23 24	7 8 9	2 4 5 6 7	11 12		4			4			5			8 9 10				
4										200													
5				12 13 14 15 16 17	11 14 15 16			9 10						22 23 25 27 28 29 43 46 47 48	12 13 14	3 4	4						
6					100	100															100		
7	7 8	8 9	30* 31 32 34 35 36		4	3													7*				
8																			7				
9			29 30																				
10	8* 10		23 37 39																				
11	tranchée en paroi	tranchée en paroi	tranchée en paroi					100	100 200						100			100					
12		5 6	24 25 26 27 28	5 6 7 8 9 10 11	9			3 4 7 8											1 2 3 4 5 6 1 2 3 4 5 6				
13			22		7	6																	
14			21*																				
15			20			5																	
16			21 200												11 200								
17			19												10								
18	7	7																					
19			12 14 16 17 18												7 8 9						3		
20	2 4 5	2 3 4	1 2		2 3 6 8																		
21	3 6		6 7 8 9 10 11 13 15 100																				
22																	2 3 100						
23														6 10 24 43									
24														41 42		1 2	1						
25														44 45									
26														100 200 300 400 500 600 700 800								100	
27														4 11 12 14 16 18								3 4 5 6	
28														3 5 7 8 9 13 15 17 19 20 21 26 30 32 32 33 34 35 36 37 38 39 40									
29										2 100													
30															5 6								
31										3													
32										1	1 2 3		2 3										
33															2 3 4						2		
34		1										2										2	1
35														2							1		
36			4 5	2 4	5 10 12 13				3 4														
37																					99		
38				1					2														
39						2 4	3	5 6															
40						1		1 2															
41	1		3	3	1									1	1			1 2					
42							1		1			1	1									1	

2.1 Les plages

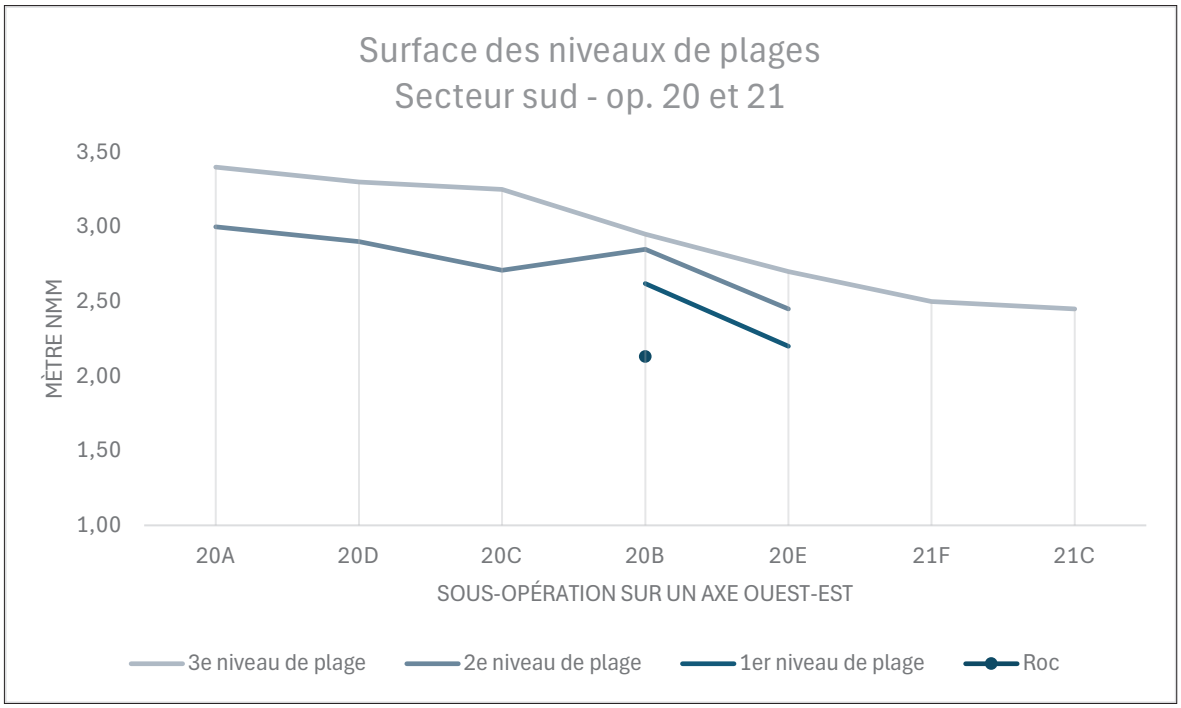
La présence du Saint-Laurent est un élément clef dans le développement du site, le fleuve constituant la voie de circulation et d'échanges commerciaux principale tout au long de la période coloniale. La découverte d'une aire de circulation utilisée au cours du XVII[e] siècle à la limite entre la grève et la terre ferme aux abords de la rue Saint-Pierre de son côté est (Rouleau, et al. 1998 ; Simoneau 2003 ; Tanguay 1983) montre que le site de l'Union Bank se trouve entièrement sur les berges du fleuve et dans le fleuve à cette époque. Les efforts de remplissage sont cependant officiellement entamés dès l'attribution de lots de grève en 1682 et s'opèrent dans la foulée du chantier de reconstruction de la Place-Royale au lendemain de l'incendie ayant ravagé la Basse-Ville la même année (Côté, et al. 1992 : 47). On retrouve ainsi les plages et des traces des activités qui s'y sont déroulées partout dans les horizons inférieurs du site de l'Union Bank.

Trois niveaux de plage se sont accumulés au cours du XVII[e] siècle avant la construction du quai de La Chesnaye qui les scelle en place en 1699. Ces trois plages ont été relevées lors des fouilles de l'îlot Hunt. Elles sont décrites en détail dans le rapport de Simoneau (2003 : 22-30) qui mentionne que deux camions de sédiments ont été récupérés et tamisés afin de caractériser chacune des plages. Sur la base de ces travaux, les niveaux de plages ont été identifiés lors des fouilles à l'Union Bank. Sans surprise, l'épaisseur de l'accumulation des sédiments de plage et leurs altitudes varient (graphiques 1 et 2). Le roc, qui malgré une pente générale orientée d'ouest en est, soit du cap vers le fleuve, présente des fluctuations qui y sont pour beaucoup.

La nature sédimentaire de chacun des niveaux présente elle aussi des variations internes, mais suffisamment documentées pour permettre d'associer entre eux les différents lots de plage à travers le site.



Graphique 1 : Pente ouest-est des surfaces des niveaux de plages dans la moitié nord du site



Graphique 2 : Pente ouest-est des surfaces des niveaux de plages dans la moitié sud du site

Devant les analyses approfondies présentées dans les travaux traitant de l'îlot Hunt, notamment rassemblés dans la synthèse de Simoneau (2006) et les analyses de Céline Cloutier (2006), la documentation des plages ne constituait pas un objectif principal de la présente intervention. Puisque les différents niveaux de plages sont anthropisés et ont été associés à des événements distincts au cours du XVII^{e} siècle, leur distinction demeure pertinente. Les observations qui ont découlé de la rencontre des niveaux de plage lors des travaux archéologiques à l'Union Bank confirment d'ailleurs les descriptions et conclusions avancées à propos des plages relevées à l'îlot Hunt.

2.1.1 Le premier niveau de plage

Seuls quatre lots sont associés au premier niveau de plage. Il est important de noter que ce premier niveau ne correspond pas à la plage initiale mentionnée dans la séquence de Simoneau (2006 : 52). Lors des fouilles de 2001-2002, la plage initiale est plutôt un secteur hautement compacté situé en bordure de la rue Saint-Pierre qui fut probablement utilisé comme voie de circulation à la limite entre la terre ferme et les battures (Rouleau, et al. 1998; Simoneau 2003; Tanguay 1983).

Dans la sous-opération 20E, les lots 20E15 et 20E16 sont interprétés comme le premier niveau de plage au-dessus du roc en raison de leur base à proximité avec ce dernier. Le fond de 20E16 est enregistré à 1,65 m NMM alors que le roc dans la sous-opération voisine 20B a été atteint à 1,62 m NMM. À cela s'ajoute la compacité très élevée des sédiments qui les composent ainsi que

des inclusions de pierres et graviers en quantité importante. Ces caractéristiques indiqueraient une première accumulation en surface du roc compactée par les accumulations subséquentes.

Le roc ainsi que la base du vestige 20E100 n'ont pas été atteints en raison de la montée de l'eau dans le sondage bien que tous deux soient vraisemblablement tout près. L'eau qui a empêché de poursuivre les observations s'avère être la marée du fleuve. Malgré l'usage d'une pompe, le sondage se remplissait d'eau plus vite que ce qui en était pompé et la température de l'eau était glaciale. L'heure et la date des travaux, soit 15 h le 21 mars 2023, concordent avec la marée montante, une marée d'équinoxe importante considérée comme une des grandes marées de l'année 2023. En 2023, seules trois autres marées sont équivalentes à celle du 21 mars et une seule au mois de septembre présente une plus grande amplitude. Cette circonstance explique la quantité et le débit d'eau relevé dans la sous-opération 20E.

Peu d'excavations ont été menées aussi près du roc en raison de sa profondeur, de l'épaisseur des niveaux de plages et des devis d'excavation des travaux à venir qui ne nécessitaient pas de creuser à de telles profondeurs. Seule la présence de vestiges dont on cherchait à comprendre la fondation et les modes de construction a justifié d'atteindre les niveaux de plages inférieurs alors qu'en 2021, seuls trois sondages mécaniques ont atteint le roc. Il s'agit de 20B, 23B et 24A. Le premier niveau de plage n'a été observé que dans le sondage 20B qui se trouve plus près de la grève que les deux autres. Il est ainsi possible que le premier niveau de plage ne soit accumulé que sur une certaine distance à partir de la terre ferme. Au sein du petit échantillon disponible, les traces du premier niveau de plage se trouvent à un maximum de 13,52 m de la limite est actuelle de la rue Saint-Pierre.

Le deuxième niveau de plage est toutefois rencontré plus fréquemment.

2.1.2 Le deuxième niveau de plage

Ce sont 23 lots répartis à travers 12 sous-opérations et 5 opérations qui appartiennent à la deuxième plage. L'ensemble du gradient de la rue Saint-Pierre vers le fleuve est couvert par les opérations concernées qui vont de l'extrémité ouest des voûtes (op.28) jusqu'à la limite est de la pièce sud-est (op.21). Ce niveau est caractérisé par un litage alterne de sable grossier et de sable limoneux parfois dans des tons des gris et brun foncés et parfois de rouge et orange oxydé. Une alternance de compacité est également remarquée entre les lits et certains lits rouges sont en cours d'induration. Bien que ce soient parfois les lits foncés qui sont compacts et parfois les lits ferreux, il demeure que la qualité litée et graveleuse des couches sont des indicateurs du second niveau de plage. En effet, les graviers et gravillons ainsi que de petits galets sont fréquemment rencontrés.

Les artéfacts sont quant à eux peu nombreux. Ce sont 165 éléments de culture matérielle proviennent des 24 lots et sont composés uniquement de petits fragments de faïence blanche françaises et de terre cuite grossière à la glaçure incolore ou verte. Le reste de artéfacts sont des

clous forgés ou fortement corrodés et des fragments de métaux ferreux, cuivreux ou de plomb qui rappelle des travaux de construction. L'ensemble indique le régime français et confirme les observations effectuées à l'îlot Hunt (Simoneau 2006 : 53).

2.1.3 Le troisième niveau de plage

Le troisième niveau de plage est facilement identifiable en raison de ses inclusions caractéristiques. Près de la rue Saint-Pierre, dans les sous-opérations plus à l'ouest et principalement derrière le vestige de la maison Cugnet 19E100/19M100/19C100, le troisième niveau de plage contient des concentration de matériaux de construction, notamment des clous et de l'ardoise qui ont été associé à la construction de la maison de La Chesnaye (Simoneau 2006 : 57). Plus la couche s'approche du fleuve, plus la troisième plage comprend une quantité importante de matière organique, parfois informe en raison d'un état de décomposition avancé, mais parfois bien préservé. Ce sont dans les sédiments de la troisième plage que des fragments d'écorces et autres branchages, du cuir et des planches de bois sont mis au jour. Ces matériaux principalement organiques sont notamment des vestiges de l'utilisation de la plage en tant que dépotoir au XVII^{e} siècle. Relativement peu d'artéfacts proviennent de la couche de la troisième plage. Seuls 293 artéfacts ont été mis au jour.

Certains artéfacts et écofacts tels la partie inférieure d'une patte de bovidé articulée mise au jour dans le lot 19J14, une semelle de soulier dans 19J10 et un talon clouté dans 19H10, un petit balais de branches liées entre elles dans 19D7 ainsi que de l'écorce de bouleau retrouvée dans 19J12 et 20E14 sont quelques exemples bien préservés de la qualité organique des inclusions du troisième niveau de plage.

Les tessons de poteries sont typiques du régime français et sont représentés autant par des faïences et terres cuites grossières glaçurée importées comme locales. Un minimum de 17 clous forgés participe également au total de l'assemblage et des matériaux de construction tels que le plomb et l'ardoise sont également communs.

Les sédiments sont représentés par 38 lots répartis dans 13 sous-opérations et 5 opérations et sont des sables limoneux ou limons sableux gris ou brun très foncé, voire noir, et peuvent être marqués par la présence ou le retrait de l'eau, notamment par des mouchetures, marbrures ou simplement des teintes bleutées ou orangées. La compacité est généralement peu compacte bien que certains lots, souvent ceux qui sont à la limite avec le remplissage du quai, tel que 27A5, ou à la limite de tranchées ou vestiges, comme 28B10, peuvent être compact.

Il est également à noter que sous le lot 20F4 se trouve une surface d'aspect limoneuse sur laquelle repose une planche de bois. C'est d'ailleurs à la surface de cette nouvelle couche que se trouvait une bouteille entière de grès grossier rhénan à la base annelée assez typique du régime français. Considérant l'altitude de la surface entre 2,71 et 2,66 m NMM, il semblerait qu'il s'agisse de la surface de la troisième plage.

Le troisième niveau de plage est ainsi la couche qui accueille les premiers vestiges mis au jour sur le site de l'Union Bank, à commencer par le quai de La Chesnaye dont la construction s'amorce dès 1699.

Tableau 5 : Lots des niveaux de plages par sous-opération

#	19H				19J							19K		Événement
1														1ère plage
2	12	13	14	15	17				18			38	40	2e plage
3	9		10*	11	10	11	12	13	14	15	16	33		3e plage

#	19L		19M								20C			Événement
1														1ère plage
2	20		24								10	11	12	2e plage
3	18	19	17	18	19	20	21	22	23	24	7	8	9	3e plage

#	20D			20E		21C		21F	27A				28B			Événement
1				15	16											1ère plage
2	8		9	13	14				6	7	8	9	11	12	13	2e plage
3	5	6	7	11	12	2	5	4	5				8	9	10	3e plage

2.2 Le quai de la Chesnaye

Une section des vestiges du quai de La Chesnaye, transformée en première batterie Dauphine dès 1707, a été partiellement dégagée dans la sous-opération 21C (figure 9 ; fiche 21C100, p. 119). Outre la structure externe du quai, un volume important de matériaux en vrac a été utilisé pour remblayer la grève et mettre le terrain au niveau du quai de maçonnerie. Au nord, du côté de l'îlot Hunt, le remblayage du quai a été relevé à des altitudes maximales entre 3,69 m NMM et 4,00 m NMM alors que le remblayage subséquent lié à la première batterie Dauphine a été identifié en surface du quai jusqu'à 4,28 m NMM et potentiellement jusqu'à 5 m NMM, ce qui semble cependant moins certain (Simoneau 2006 : 90). Dans le sous-sol de l'Union Bank, les surfaces sous la dalle de béton de 2021 se trouvaient en moyenne à 4 m NMM.

Le remplissage du quai de La Chesnaye a été principalement retrouvés dans les sous-opérations à l'est du vestige du corps de logis de la maison Cugnet (19E100/19M100/20C100) à l'exception faite des lots 26B12, 26B13 et 26B14. Ceux-ci sont situés dans le coin nord-ouest de l'Union Bank, ce qui aurait été le coin nord-ouest de la maison Cugnet qui apparait comme le moins touché par les boulets anglais en 1759. Il semblerait ainsi que les travaux de construction de la maison Cugnet en 1732 et surtout de la maison Grant en 1766 aient requis le retrait de la

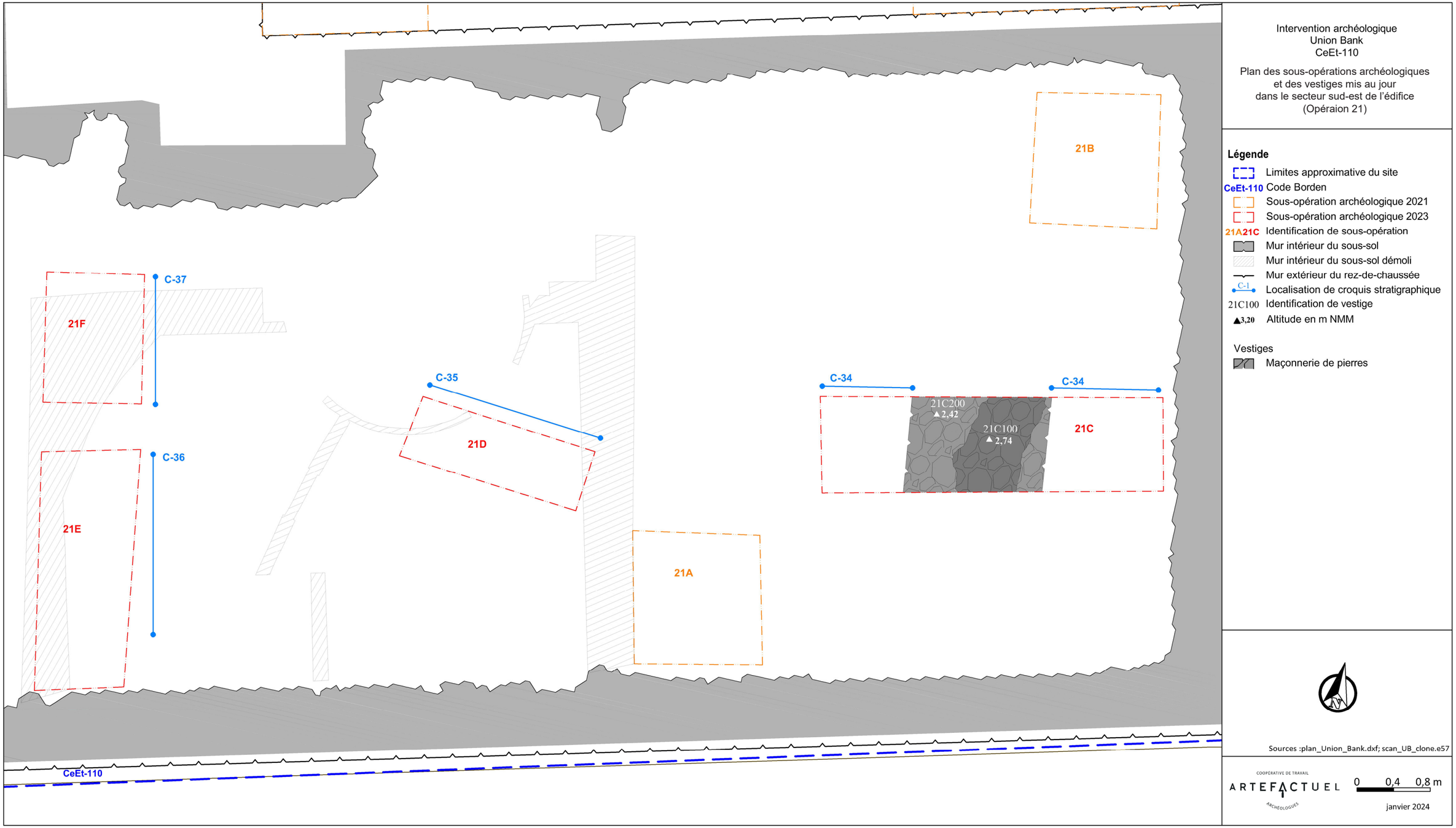


Figure 9 : Plan de la pièce sud-est, opération 21

majeure partie du remplissage du quai à l'endroit des caves et voûtes, ce qui expliquerait qu'aucune autre trace du quai n'ai été mise au jour derrière le mur est du corps de logis de la maison Cugnet. En raison de la proximité avec la terre ferme, le remplissage du quai devait également être peu épais.

Le remplissage du quai est relativement hétérogène, mais comporte certaines caractéristiques qui en rendent l'identification plus aisée. La matrice sédimentaire varie entre le sable grossier et le limon sableux dont les teintes varient du brun orangé au gris très foncé. Au même titre que dans le cas des sédiments des plages, les mouchetures bleues et orangées sont également présentes, surtout dans les lots inférieurs du remplissage qui sont de toute évidence parfois submergés. Les inclusions graveleuses et de plaquettes de calcaire schisteux constituent l'un des points communs à l'ensemble des lots du quai de La Chesnaye. Il en va de même des restes de matériaux de construction fragmentés, principalement du mortier en nodules comme en poudre et des pierres de calcaire et de calcaire schisteux accompagnés de fragments de briques. Considérant le développement de la Basse-Ville de Québec à la fin du XVII^{e} et au début du XVIII^{e} siècle, les rebuts de construction devaient être accessibles non loin du quai.

Les artéfacts ne sont pas en restes avec 279 occurrences à travers les 28 lots répartis dans 7 sous-opérations et 5 opérations. La culture matérielle est principalement représentée par des objets du quotidien et des ossements, dont 82 os d'oiseaux qui suggèrent qu'il s'agisse de restes de table (Bernard 2012 : p. 104, 108). Les composantes domestiques constituent 78 % de l'assemblage. Les 22 % restants sont des matériaux de construction et de fixation tels que des clous forgés. L'assemblage est typiquement associé à la première moitié du XVIII^{e} siècle avec ses céramiques grossières glaçurées vertes, brunes ou incolores locales comme importées dont une occurrence est en terre cuite de Beauvais. À cela s'ajoutent des faïences blanches et brunes parfois peintes à la main. Les pipes à fumer ne sont pas en reste non plus et un des exemplaires serait une importation hollandaise du début du XVIII^{e} siècle.

La description des sédiments, des inclusions et de l'assemblage archéologique suggère ainsi un remplissage comprenant des apports de provenance variée. C'est également ce qui a été observé lors des travaux effectués à l'îlot Hunt (Simoneau 2006 : 72). Cette impression est de plus confirmée par le contrat entre Hilaire Fardeau, charretier, et le sieur de Fonville qui l'engage pour 4 livres par jour avec pour tâche de nettoyer les rues de la Basse-Ville de Québec puis de déposer les rebuts sur le lot de La Chesnaye[21]. Le dépôt de divers rebuts correspond effectivement à l'hétérogénéité des dépôts et à la prévalence des rebuts domestiques.

Un niveau découvert, mais non fouillé semble appartenir au remplissage du quai. Il s'agit du lot 30A7 dont la surface a été décrite comme faite de plaquettes de schiste rouge qui rappelle les matériaux du quai de La Chesnaye.

21 BanQ, 03Q, CN301, S58, p.645.

Le remblai du quai a été affecté par la transformation du quai en batterie, mais dans le cas du site de l'Union Bank, les perturbations principales semblent provenir de la construction du premier bâtiment sur le site, soit la demeure du marchand et membre du Conseil supérieur François-Étienne Cugnet.

Tableau 6 : Lots du quai de La Chesnaye

#	19L						19M				20E		21C	Événement
4													200	Construction du quai de La Chesnaye
5	12	13	14	15	16	17	11	14	15	16	9	10		Remplissage du quai de La Chesnaye

#	25A										26B			27A		27B	Événement
4																	Construction du quai de La Chesnaye
5	22	23	25	27	28	29	43	46	47	48	12	13	14	3	4	4	Remplissage du quai de La Chesnaye

21C200/22B100/24A100
Batterie Dauphine /
quai de La Chesnaye



Interprétation sommaire

Fondation du quai de La Chesnaye, devient la fondation de la première batterie Dauphine

Localisation dans la sous-opération

Datation 1704

Dimensions 1,03 m N-S /
1,52 m E-W /
0,58 m de haut

Matériau calcaire

Appareil semi-régulier, blocs ébauchés, double parement et blocage

Liant mortier

Nombre d'assises 2

Altérations presque entièrement arasé

État de conservation moyen

A. Base du quai recouverte par 25A100.



B. De Catalogue, 1709.



C. Vestiges de la batterie Dauphine.



Lors de la surveillance du sondage mécanique 21C, une section de la fondation du quai de La Chesnaye a été mise au jour **(A)**. Le quai a d'abord été construit entre 1699 et 1704 pour servir au débardage des marchandises de La Chesnaye avant d'être fortifié entre 1707 et 1709 pour devenir la première batterie Dauphine **(B)**. Contrairement aux sections du quai découvertes du côté de l'Auberge Saint-Antoine (Simoneau 2001) **(C)**, dans l'aile nord de l'Union Bank (op. 24) **(D, E)** ou dans sa cour à l'extérieur (op. 22) en 2021 **(F)** et même sous la côte de la Montagne (Tanguay 1983), les restes de la maçonnerie du quai n'ont été dégagés dans 21C qu'à une altitude de 2,58 m NMM. La surface préservée se trouve ainsi entre 1,22 m et 3,17 m plus bas que les autres segments enregistrés du quai de La Chesnaye/première batterie Dauphine.

La fondation du quai se trouve dans un remblai récent déposé sur le vestige d'une dépendance construite c. 1845 (voir fiche 21C100) fondée sur l'arase du quai. Ce dernier a été identifié comme tel en raison de ses dimensions ainsi que de son orientation et sa localisation qui concordent avec le tracé présumé du quai et de la batterie Dauphine. En vérité, selon les découvertes précédemment citées et les divers plans anciens datés d'entre 1709 et 1752 et principalement de la main de Néré et de Chaussegros de Léry, seule la section dans l'opération 21 manquait à l'appel.

Dans l'opération 21 donc, les restes du quai de La Chesnaye sont assez mal en point. Dans le coin nord-est de la pièce, là où leur fondation aurait dû se trouver et malgré une excavation manuelle effectuée en 2021 ayant atteint 3,25 m NMM de profondeur, aucune trace n'a été relevée. Selon les observations effectuées à l'extérieur, entre les ailes nord et sud de l'Union Bank (op. 22), les vestiges du quai ont également été tronqués par la construction de l'aile sud qui comprend justement la pièce sud-ouest (op. 21). Dans l'opération 21 donc, ce qui reste du quai a été arasé jusqu'à la surface du troisième niveau de plage et aucune trace du remplissage du quai de La Chesnaye ne demeure.

D. 24A100



E. 24A100



F. 22B100



2.3 Les restes de la Maison Cugnet

Si des vestiges de la maison Cugnet ont été relevés lors des travaux archéologiques de 2021 et 2023, aucun lot de construction ni d'occupation ne lui est directement attribué. Outre les éléments de maçonnerie, les traces de la demeure de Cugnet sont entr'aperçues principalement sous forme de débris qui peuplent les 14 lots de nivellement préparatoire à la construction de la maison Grant en 1766. Chacun de ces lots se trouve d'ailleurs non loin d'un vestige ayant appartenu à la demeure de Cugnet.

2.3.1 Un mélange avec le troisième niveau de plage – 19K31, 19K32, 19K34, 19K35, 19K36

Six des lots qui comprennent des éléments attribués à la maison Cugnet sont situés dans les sous-opérations 19H et 19K et sont mêlés à des matériaux de la troisième plage. À ces endroits, les travaux de construction des murs des voûtes (fiche 20E100, p. 58) ainsi que du drain 19K200 (fiche 19K200, p. 72) ont nécessité des excavations à travers le troisième niveau de plage. Les lots 19H9, 19K31, 19K32, 19K34, 19K35 et 19K36 présentent ainsi les mêmes caractéristiques en matière de matrices sédimentaires que le troisième niveau de plage, c'est-à-dire une granulométrie allant du sable grossier au limon sableux et une coloration variant dans les tons de gris ou brun très foncés. La présence de matériaux de construction est toujours notable, mais leur nature est différente. En effet, plutôt que des fragments d'ardoise, des clous forgés en quantité et du plomb, ce sont plutôt des débris de taille de calcaire, des briques portant parfois des traces de chauffes et quelques scories qui ressortent des lots en surface et à travers 19H11 et 19K33, soit la couche de la troisième plage dans les sous-opérations 19H et 19K. Quelques fragments d'ardoise ont été mis au jour au-dessus de la troisième plage, notamment dans les lots 19H9, 19K35 et 19K36 qui y sont déposés, mais en quantité négligeable. De plus, les lots 19K31 et 19K34 sont des concentrations de fragments de calcaire anguleux à subanguleux de tailles de 25 cm et moins. Certaines des pierres dans 19K31 sont même ébauchées. Ces matériaux sont présents dans la troisième plage, mais en quantité moindre et ne présentent pas de concentrations telles que celles observées dans les lots susnommés.

Outre les matériaux de construction, les artéfacts suggèrent également la démolition d'un bâtiment, notamment en raison de la présence de quincaillerie d'architecture dans le lot 19K35 et d'un fragment de tuile de four dans le lot 19K36. Ces deux lots sont adjacents l'un à l'autre.

Certains lots associés au nivellement des débris de la maison Cugnet en prévision de la construction de la maison Grant semblent ainsi mêler la surface de la troisième plage à des débris de démolition de la maison Cugnet, mais montre également la gestion des débris par leur organisation en concentration, notamment dans des lots qui tels que 19K31 et 19K34 remplissent des dépressions.

L'ensemble des lots ici présentés correspondraient à un niveau de transition entre la plage et la préparation du terrain pour accueillir la double maison Grant.

La maison Cugnet

1732-1759



Contexte
Documents historiques et plans

Les rives du Saint-Laurent sont un sujet de choix dans les travaux de cartographie de l'ingénieur militaire Chaussegros de Léry. Grâce à sa localisation riveraine, le développement du site aujourd'hui occupé par l'Union Bank a donc été bien documenté. Dans une série de plans produite par de Léry entre 1730 et 1752, on peut notamment observer en 1730 l'absence de toute construction sur le quai de La Chesnaye **(A)** entre la maison de La Chesnaye à l'ouest de la rue Saint-Pierre et la batterie Dauphine qui s'élève au bout du quai en bordure du fleuve.

Sur le plan de 1732 **(B)** apparait cependant un bâtiment rectangulaire situé au coin sud-ouest du quai et à l'est de la rue Saint-Pierre. Selon un contrat d'acquisition de bois daté de la même année[1], il s'agit de la maison d'un certain François-Étienne Cugnet, marchand et homme politique en Nouvelle-France. La construction de la maison aurait débuté en 1732, peu après l'acquisition du terrain en 1731, et serait une construction de qualité notamment en raison de son toit en fer blanc et de la somme de 50 000 livres investie pour sa construction (Nish 1967).

1 BAnQ, E1,S1,D20,P2493, Id 88669

A. 1730



B. 1732



Le plan de 1740 **(C)** montre ensuite un bâtiment avec deux pavillons s'avançant vers le fleuve, une transformation avérée dans la déclaration de censive du lot en 1740[2]. Cugnet y détaille les dimensions de sa maison, soit 71 pieds français de long par 44 pieds de large et s'élevant sur 3 étages. Ces mensurations concordent avec les enregistrements de de Léry sur les plans de 1740 et 1752 **(D)**. La largeur de 44 pieds correspond plus précisément à la largeur du bâtiment entre son mur ouest et l'extrémité des pavillons. Selon l'échelle des plans de 1740 et 1752, 5 toises ou 30 pieds français séparent les murs est et ouest du corps de logis central.

La maison Cugnet sera vendue à Joseph-Michel Cadet en 1757 (Simoneau 2003, p.6) avant d'être détruite par les bombardements britanniques en 1759. Des traces demeurent cependant et les vestiges **19E100/19M100**, **20C100** et **29A100** lui ont été associés. Lors des fouilles de l'Auberge Saint-Antoine dans les années 1990, une porte murée **(E)** située sur le mur extérieur nord de l'Union Bank et un petit niveau d'occupation au pas de cette porte ont été mis au jour. Ces deux vestiges appartiennent à la maison Cugnet (Simoneau 2003, p,81) et se seraient trouvés sur le petit côté nord de la maison, non loin de la rue Saint-Pierre. Le mur nord du pavillon nord semble ainsi avoir été partiellement préservé et intégré à la maison Grant puis à l'édifice de l'Union Bank.

2 BAnQ, E1,S4,SS3,P276

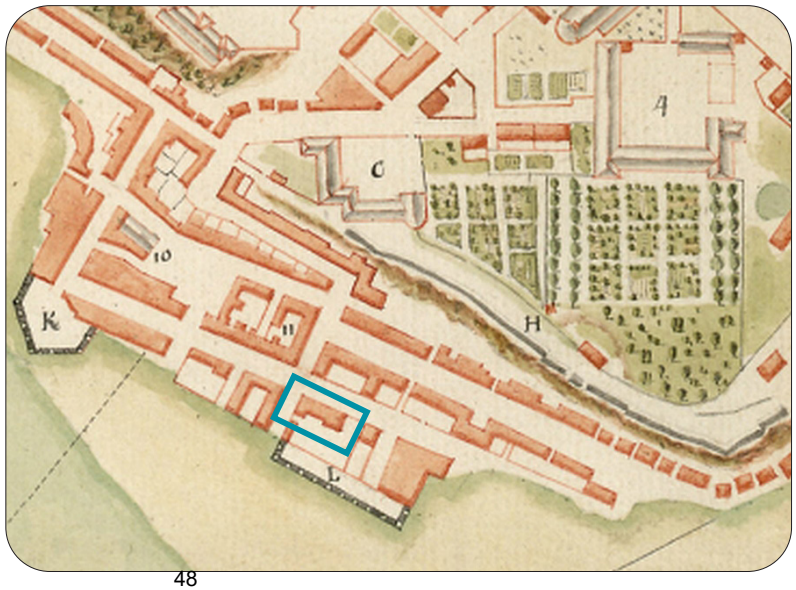


E. Maison Cugnet – porte murée, mur extérieur nord de l'Union Bank. Photo Manon Goyette.

C. 1740



D. 1752



19E100/19M100
Vestige de maçonnerie
Parement est
Parement ouest
Surface

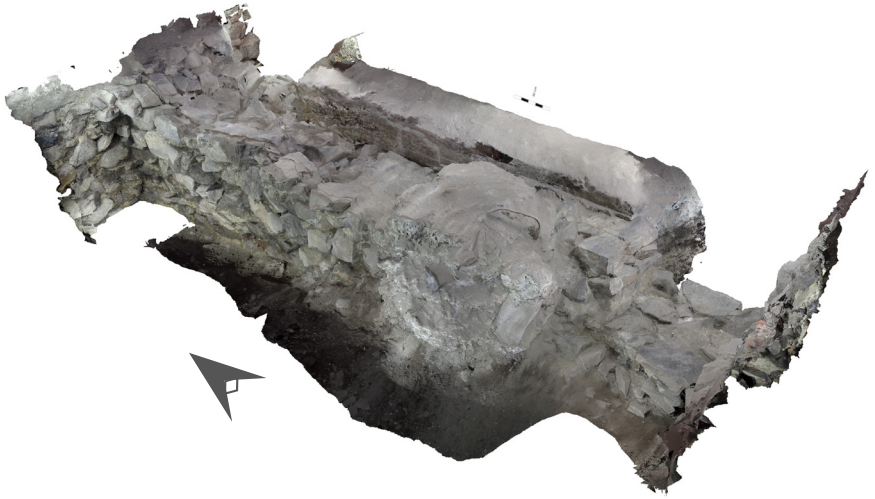


Interprétation sommaire
Mur est de la maison Cugnet

Localisation dans la sous-opération

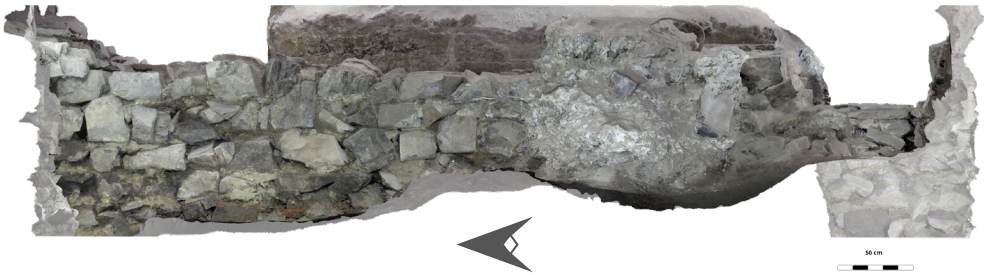
Datation 1732

Dimension 5,81 m N-S /
0,90 à 1,10 m E-W /
1,6 m de haut



Matériau calcaire et calcaire schisteux

Appareil semi-régulier, blocs ébauchés, double parement et blocage



Liant mortier sableux

Nombre d'assises 10 (observées)

Altérations arasé sur toute la surface, partie centrale recouverte par du béton, construction du mur sud de la voûte (op.19) par-dessus l'extrémité sud de 19E100

État de conservation bon

Le vestige 19M100/19E100 traverse la largeur des voûtes (op.19). Son extrémité nord n'est pas connue alors qu'au sud, le mur mitoyen avec la pièce sud-ouest (op.20) est construit autour de 19E100 **(A et B)**. Il s'avère que 19M100/191E00 se poursuit de l'autre côté du mur sud où se trouve 20C100 dans le même axe. Le vestige 20C100 est de la même largeur, construit avec les mêmes matériaux et modes de construction que 19M100/19E100 et le mur mitoyen entre les voûtes (op.19). Le mur nord de la pièce sud-ouest (op.20) est également bâti autour de 20C100.

Le contexte de la sous-opération 19M montre que la couche 19M7-19M9, une occupation antérieure à la construction d'un plancher de bois c. 1795, se trouve directement sur la surface arasée de 19M100. Les lots 19M7 et 19M9 sont associés à l'occupation originale des voûtes (op. 19) qui appartenaient à la double maison Grant, bâtie en 1766 (voir fiche Maison Grant). Le vestige 19M100/19E100 est donc antérieur à cette date. Il traverse l'ensemble du remplissage du quai de La Chesnaye et se poursuit à travers les niveaux de plage. Sa base n'a pas été atteinte.

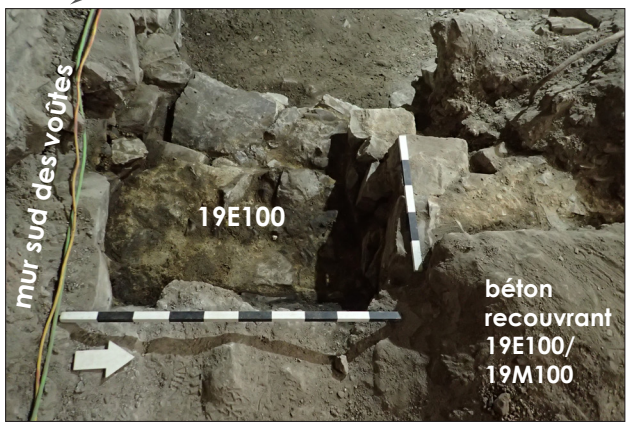
C'est la maison Cugnet qui occupait le coin formé par la rue Saint-Pierre et la Côte de la Montagne, précédemment connue sous le toponyme Ruelle des Sœurs, avant la construction de la maison Grant. Bien que le mur ouest de la maison Cugnet n'ait pas été mis au jour, il aurait longé la rue Saint-Pierre. Le vestige 19M100/19E100 est parallèle au tracé actuel de la rue Saint-Pierre et localisé 9 m à l'est de cette dernière. Les 9 m correspondent à 27,7 pieds français et sont donc très près des 30 pieds de largeur déclarés pour le logis principal de la maison Cugnet. Ainsi, la localisation de 19M100/19E100, son association avec le vestige 20C100 et leur orientation nord-sud sont toutes des caractéristiques qui concordent avec les dimensions mentionnées dans la censive du Roy de 1740[1] ainsi qu'avec les plans de Chaussegros de Léry de 1740 et 1752 **(C)** (voir fiche Cugnet).



Le vestige 19M100/19E100 correspondrait ainsi à un segment de 5,81 m du mur est du corps de logis principal la maison de François-Étienne Cugnet construite en 1732.

1 BAnQ, E1,S4,SS3,P276

A.



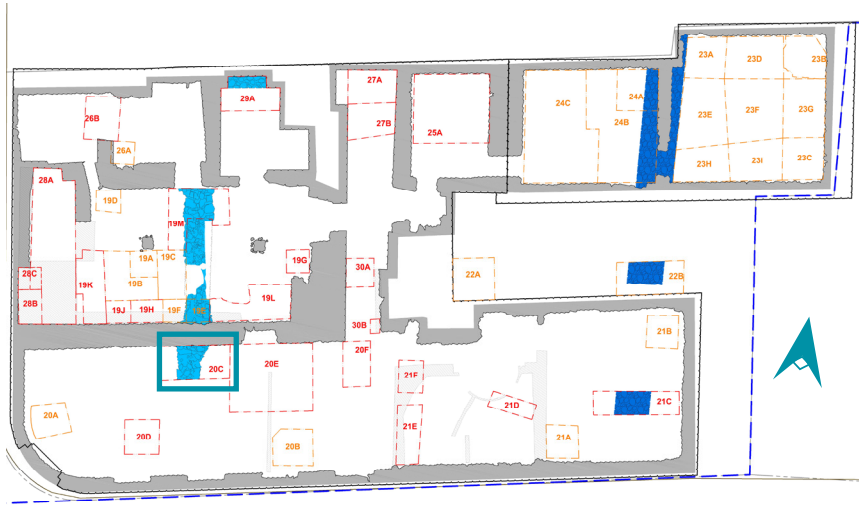
B.



C. Détail du plan de de Léry, 1752.



20C100
Vestige de maçonnerie
Parement est
Parement ouest
Surface



Interprétation sommaire

Mur est de la maison Cugnet

Localisation dans la sous-opération





Datation: 1732

Dimensions: 1,5 m N-S /
1,00 à 1,15 m E-W /
0,88 m de haut

Matériau: calcaire et calcaire schisteux

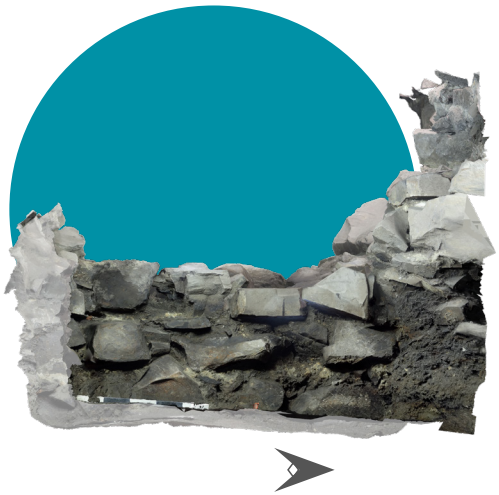
Appareil: semi-régulier, blocs ébauchés, double parement et blocage

Liant: mortier sableux

Nombre d'assises: 4 (observées)

Altérations: arasé sur toute la surface, construction du mur N de la pièce (op. 20) par-dessus l'extrémité nord de 20C100

État de conservation: moyen



Le vestige maçonné 20C100 est perpendiculaire au mur nord de la pièce sud-ouest (op.20). Ce mur est mitoyen avec les voûtes (op.19) et s'avère construit autour de 20C100 et comprend un empattement qui repose directement à la surface de 20C100 **(A et B)**. Cette situation architecturale est importante, car très peu d'informations proviennent des contextes archéologiques autour du vestige 20C100 en raison d'excavations qui ont eu lieu au cours du XX^{e}. D'ailleurs, la surface de la sous-opération 20C à 3,51 m NMM se trouvait sous une rampe de béton démolie en 2022, soit de 30 à 100 cm plus bas que le reste de la surface de la pièce. Seule une mince couche de destruction (20C8 et 20C9) pourrait être directement associée à 20C100.

Fait important, le vestige 20C100 s'inscrit dans la poursuite du vestige 19E100/19M100 qui se trouve dans les voûtes (op.19). Tous deux sont de même facture, de même largeur et construits du même calcaire. Le mur mitoyen entre les opérations 19 et 20 est également construit autour de 19E100/19M100. Ce mur est également celui qui séparait les deux habitations de la double maison Grant bâtie en 1766 (voir les fiches 19M100 et maison Grant). Le vestige 20C100 est donc antérieur à cette date.

Il s'avère que le bâtiment précédant 1766 sur le lot de l'Union Bank corresponde à la maison Cugnet. Le mur ouest de la maison Cugnet n'a pas été mis au jour le long de la rue St-Pierre. Toutefois, selon le tracé actuel de la rue, 20C100 se trouve parallèle à la rue St-Pierre, 9 m plus loin à l'est. Ces 9 m correspondent à 27,7 pieds français et sont donc très près des 30 pieds de largeur annoncés pour le logis principal. Ainsi, la localisation de 20C100, son orientation nord-sud et son association avec le vestige 19E100/19M100 concordent avec les dimensions mentionnées dans la censive du Roy de 1740[1] ainsi qu'avec les plans de Chaussegros de Léry de 1740 et 1752 **(C)** (voir fiche Cugnet).

Le vestige 20C100 correspondrait ainsi à un segment de 1,25 m des 8,51 m connus du mur est du logis principal de la maison de François-Étienne Cugnet construite en 1732.

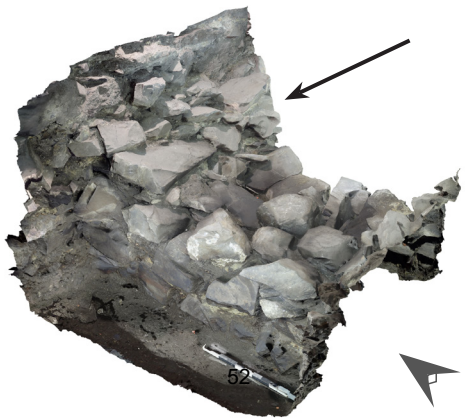
---

1 BAnQ, E1,S4,SS3,P276

A.



B. Empattement.



C. Localisation de 20C100 sur le plan de 1752.



2.3.2 Préparation du terrain en surface du troisième niveau de plage

Les autres lots racontent le nivellement du terrain probablement réalisé en 1765, l'année de l'acquisition du terrain par Grant[22] et précédant la construction de la double maison qui allait s'élever sur le lot en 1766. Ces lots se trouvent en surface du troisième niveau de plage.

Les lots distribués à travers les sous-opérations non loin de vestiges de la maison Cugnet sont des sables limoneux ou des limons sableux meubles à peu compacts dont la couleur varie du gris foncé au brun foncé avec des teintes parfois rougeâtres. Les deux exceptions sont les lots 19M4 et 20C3 qui sont directement en surface des arases et comprennent des quantités de mortier importantes. Ils ont une texture plus sableuse et une couleur beige en raison de la présence du mortier.

Les inclusions sont également communes à l'ensemble des lots préparatoires à la construction de la double maison Grant. Les débris de calcaire représentent 10 à 15 % des lots, le gravier et les plaquettes de schistes sont présents dans des proportions similaires et le mortier atteint parfois jusqu'à 10 % des couches. Ces matériaux dominent dans les lots concernés alors que les fragments de briques françaises et d'ardoise sont anecdotiques bien que présents. Les matériaux et leurs proportions suggèrent ainsi des activités de démolition et de construction.

Ce sont les artéfacts qui viennent affiner la compréhension de ces lots. En effet, si les plages contiennent exclusivement des artéfacts associés à l'occupation française et que les objets provenant de la maison Cugnet sont également assumés être principalement d'origine française, il s'avère qu'en surface des vestiges arasés de la maison Cugnet, notamment dans les lots 19M4 et 20C3, mais également en surface du nettoyage général du vestige 19E100/19M100, des tessons de *creamware*, de terre cuite fine blanche et de porcelaine dure orientale ont été collectés. Les altitudes des couches interprétées en tant que nivellement préparatoire aux travaux de construction de la maison Grant concordent également avec celles de l'arase des vestiges de la maison Cugnet. Dans les sous-opérations 20C et 19M respectivement, les arases se trouvent à des élévations de 3,56 m NMM et 3,38 m NMM alors que les surfaces des lots considérés de nivellement se trouvent entre 3,18 et 3,39 (tableau 7).

Tableau 7 : Altitudes de surfaces des lots supérieurs du nivellement de la maison Cugnet

Lots	Altitude NMM
19H7	3.39
19H8	3.20
19J8	3.37
19J9	3.30
19K30	3.18
19M4	3.65
20C3	3.42
28B7	3.61

22 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.346-352

2.3.2.1 La réutilisation des ruines de la maison Cugnet

Le lot 28B7 mérite une attention particulière. En effet, sa surface est légèrement plus élevée que les autres lots associés aux activités de nivellement et si ses inclusions présentent les mêmes proportions de matériaux de construction que les lots précédemment présentés, les pierres mises au jour dans 28B7 (figure 10) sont des blocs ébauchés de calcaire schisteux plutôt que des éclats de calcaire et les fragments de mortiers sont de plus grande taille. Ces derniers mesurent autour de 10 cm, le plus grand allant jusqu'à 19 cm de long. Quant aux dimensions des blocs de calcaire schisteux, elles varient entre 40 cm et 7 cm de long, 18 cm et 8 cm de haut ainsi que 17 et 9 cm de large. Ces dimensions concordent avec les blocs de calcaire schisteux ébauchés de la voussure qui surplombe la sous-opération 28B. La voussure est également tronquée par le mur sud des voûtes mitoyen avec la pièce sud-ouest (op. 20) tout en étant intégrée à la maçonnerie appartenant au mur mitoyen (fiche La maison Cugnet, p. 35). Il semblerait ainsi que lors de travaux de préparation à la construction de la double maison Grant, une partie du mur ouest de la maison Cugnet s'élevait toujours le long de la rue Saint-Pierre. La ruine aurait été partiellement démolie avant d'être intégrée au nouveau mur de la maison Grant. Le lot 28B7 est témoin de cette activité.



Figure 10 : Pierres effondrées dans le lot 28B7.

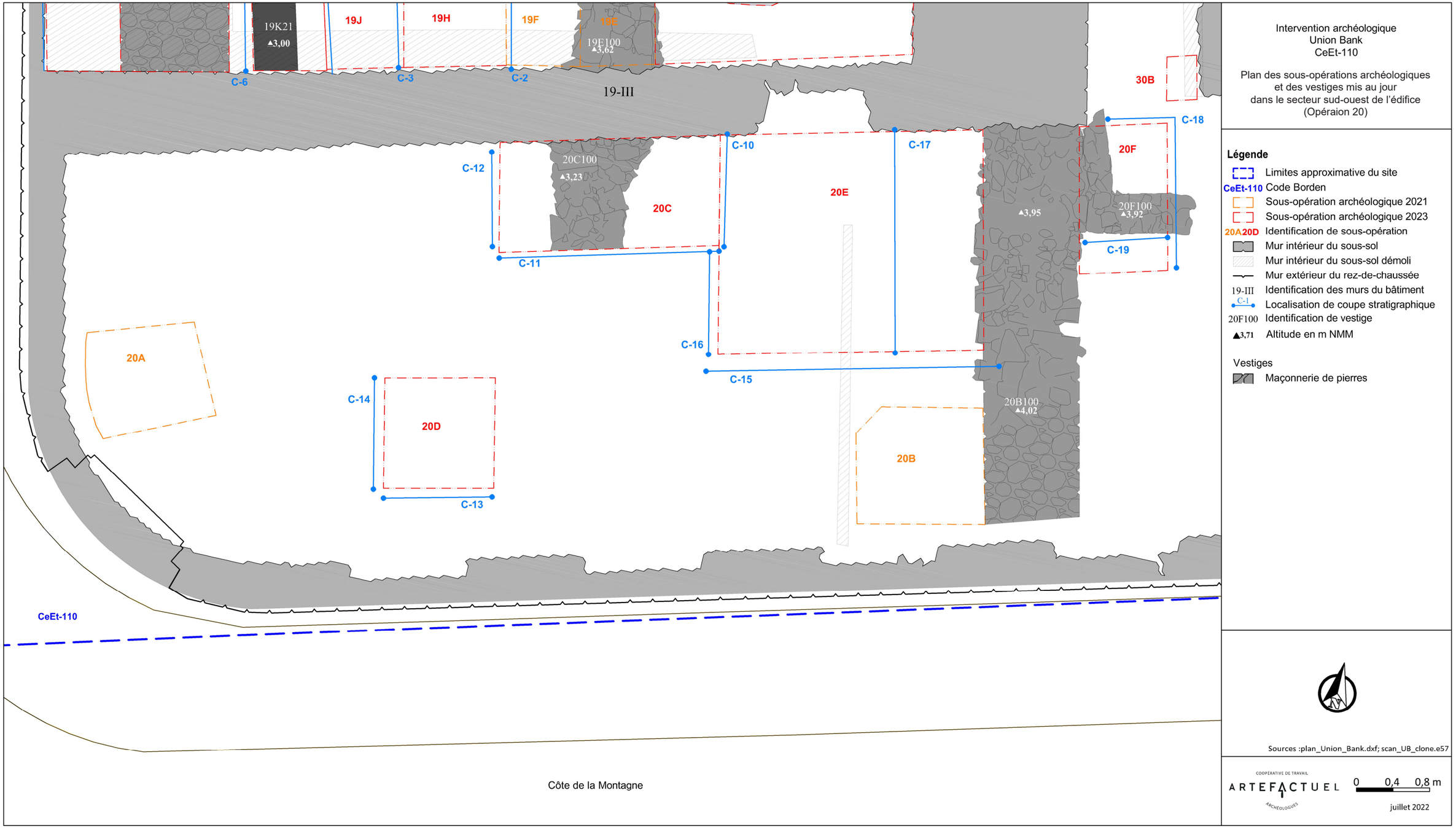


Figure 11 : Plan de la pièce sud-ouest, opération 20

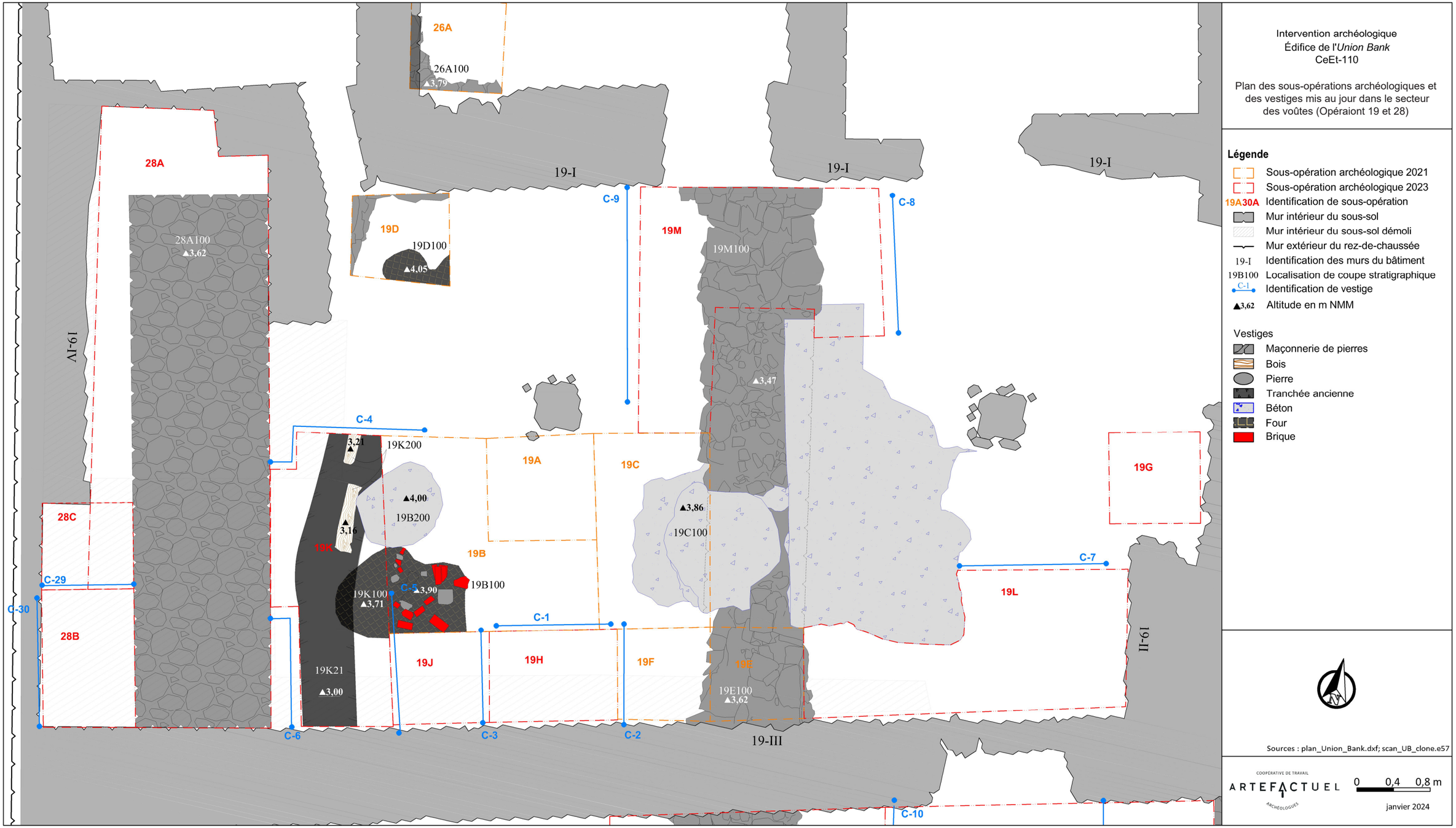


Figure 12 : Plan des voûtes, opération 19

29A100
Vestige de maçonnerie partiellement intégré au bâtiment de l'Union Bank
Parement sud
Surface

Localisation dans la sous-opération



Interprétation sommaire

Mur nord de l'aile nord de la maison Cugnet

Datation: 1732-1740

Dimension: 0,42 à 0,47 m N-S / 1,64 m E-W / 0,82 à 0,98 m de haut

Matériau: calcaire ébauché

Appareil: semi-régulier, double parement et blocage

Liant: mortier

Nombre d'assises: 7

Altérations: sert de base à l'élévation du mur actuel

État de conservation: moyen



A. Surface de 29A100.



Le vestige maçonné 29A100 est intégré au mur nord de la petite pièce qui forme l'opération 29. Cette pièce était emmurée, remplie de briques maçonnées, jusqu'à sa réouverture en septembre 2021. Une cheminée qui semble reliée au système central du bâtiment de l'Union Bank se trouve intégrée au mur nord superposé à 29A100. Outre la mince couche de surface qui est associée aux activités d'entretien de la salle des machines (29A1), l'ensemble des autres contextes qui contiennent 29A100 sont composés du remplissage du quai de La Chesnaye, ce qui n'offre qu'une fourchette entre 1704 et la mi-XX^{e} siècle.

La partie supérieure du mur nord de la pièce est déposée sur la surface probablement arasée de 29A100 **(A)**. Le mur est de la pièce est quant à lui appuyé sur 29A100 **(B)** alors que le mur ouest est construit autour de 29A100 sans même s'y appuyer **(C)**. Le vestige 29A100 est ainsi le plus ancien de toute la pièce anciennement murée (op. 29). Sa base n'est pas atteinte. Au vu de cette antériorité, la maçonnerie et ses matériaux ont été comparés aux vestiges des maisons Grant et Cugnet. Même si les fondations de ces deux maisons sont toutes deux de blocs de calcaire ébauchés, il demeure que les assises des vestiges associés aux fondations de la maison Grant présentent une plus grande régularité et qu'effectivement, une ressemblance est établie entre le travail de maçonnerie des vestiges 20C100 et 19M100/19E100 et celui de 29A100.

Les murs nord des maisons Cugnet et Grant ont occupé le même axe le long de l'îlot Hunt. De plus, une portion du mur nord de la maison Cugnet près de la rue Saint-Pierre aurait été intégrée à la maison Grant en raison de la présence d'une porte murée autour de la mi-XVIII^{e} siècle (voir fiche Maison Cugnet). À l'intérieur de l'Union Bank cependant, dans l'opération 26, le mur appartient aux voûtes et donc à la maison Grant. Cependant, 29A100 n'est pas aligné avec le mur nord de la voûte dans l'opération 26. Le vestige 29A100 serait donc distinct de la maison Grant.

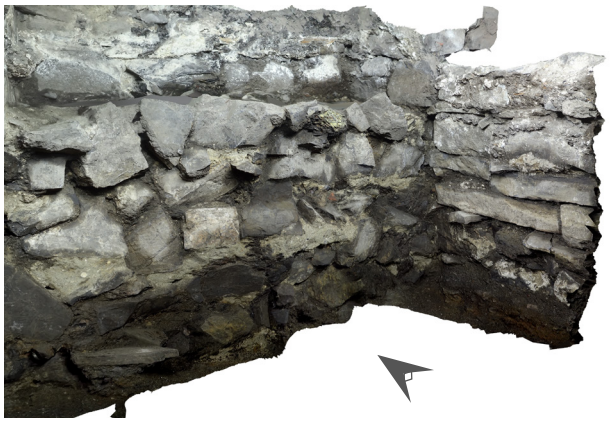
Finalement, lorsque la localisation de 29A100 est recoupée avec les informations de la censive de 1740[1] et les plans de de Léry datés de 1740 et 1752 **(D)**, le vestige concorde avec le mur nord du pavillon nord de la maison Cugnet. En effet, l'extrémité est de 29A100 se trouve à 11,30 m de la rue Saint-Pierre, soit dans les limites des 44 pieds français de large de la maison Cugnet dans son axe est-ouest. Dans l'axe nord-sud, 29A100 est à 22 m, ou 68 pieds français, de la portion de la batterie Dauphine observée dans l'axe de la Côte de la Montagne par Tanguay en 1983. Sur le plan de 1752 **(D)**, cette portion de la batterie indique la limite de la propriété de Cugnet. Considérant que l'épaisseur entière du vestige 29A100 n'est pas connue, sa position est pratiquement à la marque des 71 pieds français annoncés dans la censive de 1740.

À la lumière de ces informations, il semblerait que 29A100 corresponde au parement intérieur du mur nord du pavillon nord de la maison Cugnet.

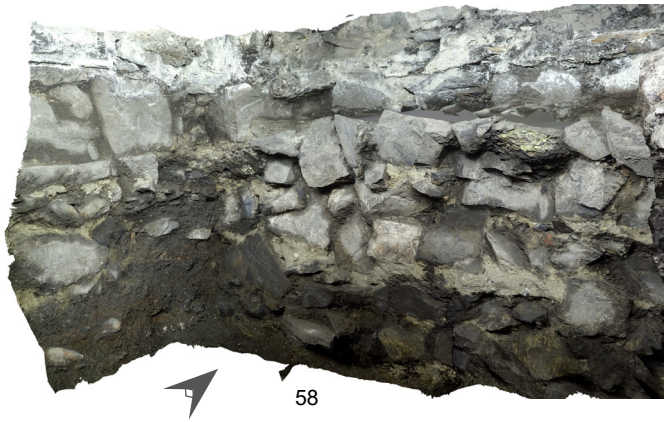
---

1 BAnQ, E1,S4,SS3,P276

B. Mur est appuyé sur 29A100.



C. Mur ouest et vestige 29A100.



D. Plan de de Léry, 1752,



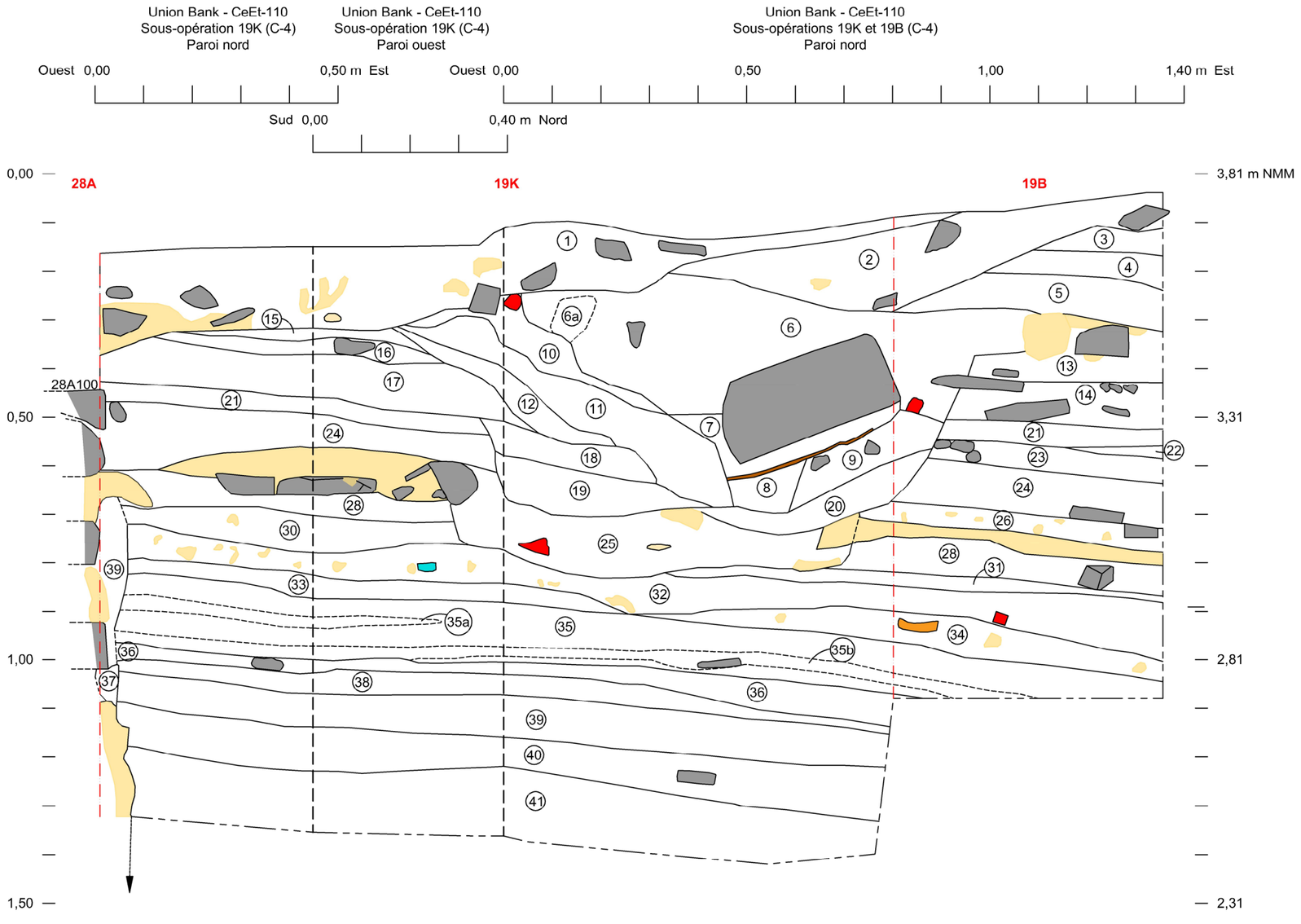
2.3.3 Le niveau de construction de la maison Grant – 19K30

Ce groupe de lots qui racontent la préparation du terrain se complète par le lot 19K30 qui représente la couche finale des activités de nivellement préparatoire puisqu'il est associé à la surface des travaux de construction de la maison double maison Grant.

Le lot 19K30 se trouve à la limite supérieure de la tranchée de construction du mur ouest des voûtes (28A100). Il semblerait ainsi que ce soit à partir du niveau de 19K30 que l'excavation pour la construction du mur ouest des voûtes ait été menée (figure 13). L'épaisseur du lot 19K30 n'est que de 6 cm et il ne contient que des traces de matériaux de construction tels que de la brique, du mortier et des fragments de pierres ébauchées. Elle est de plus recouverte par un lot de mortier (19K28) qui en scelle probablement la surface.

Tableau 8 : Lots de nivellement de la maison Cugnet et de préparation à la construction de la double maison Grant

#	19H		19J		19K						19M	20C	28B	Événement
7	7	8	8	9	30*	31	32	34	35	36	4	3	7*	Destruction et nivellement des débris de la maison Cugnet
8													7	Réutilisation des vestiges de la maison Cugnet



Légende

- Description page suivante
- Bois
- Verre
- Tesson
- Pierre
- Brique
- Mortier
- Limite diffuse
- Limite de profil

Description des couches : page suivante

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Profil stratigraphique des parois nord et ouest des sous-opérations 19K et 19B (C-4)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

janvier 2024

Figure 13 : Stratigraphie des parois nord et ouest de 19K et d'une partie de la paroi nord de 19B – La couche 28 correspond au lot 19K30.

Légende

1 Limon sableux brun foncé compact et homogène, contenant de la poussière, des granules et des gros nodules de mortier (1-7cm, 40 %), des granules et des nodules de briques (-2 cm, 1 %), des granules de charbon minéral (-1 %), de la poussière de charbon de bois (-1%), des os (-1 %), des granules d'amiantes dans une poche de 2 cm (-1 %), des cailloux anguleux de calcaire (5-10 cm, 15 %) ainsi que des graviers et des plaquettes de schiste (10 %).

2 Limon sableux brun foncé teinté grisâtre et orangé, compact et hétérogène, contenant de la faïence (-1 %), des pastilles de 2 cm de limon gris clair (1 %), des nodules de mortier (1-2 cm, 2 %), du charbon de bois (-1,5 cm, 2 %), des fragments et granules de brique (-4 cm, 1 %), des cailloux anguleux de calcaire (5-10 cm, 10 %), des graviers et des plaquettes (5 %) ainsi que des gravillons (5).

3 Limon sableux brun verdâtre, grisâtre, jaunâtre, compact et hétérogène, contenant du schiste en décomposition (3 %), des pastilles de limon gris clair (3 cm, 2 %), des granules de brique (1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des cailloux subanguleux de calcaire (5 %) et des graviers (5 %).

4 Sable limoneux gris foncé peu compact et homogène, contenant du gravier, des gravillons et des plaquettes (10 %), des nodules de charbon minéral (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des granules de brique (-1 %) ainsi que de la poussière de mortier (1 %).

5 Sable limoneux gris foncé violacé, brun orangé/oxydé et brun-gris clair, friable, peu compact et hétérogène, contenant des granules de briques (-1 %), de la poussière de mortier (1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des plaquettes, graviers et gravillons (50 %) ainsi que des coquilles de mollusques (-1 %).

6 Limon sableux brun foncé grisâtre avec des taches d'oxydation jaune en surface et orangées au travers, moyennement compact et hétérogène, contenant des petites poches de sable gris (3 %), des granules de brique (-1 %), des nodules et granules de mortier (-2 cm, 2 %), des granules d'ocre rouge (-1 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %), des cailloux anguleux de calcaire (3-8 cm, 10 %), une roche (36x16x20 cm) ainsi que des nodules de briques (3 cm, -1 %).

6A Lentille: Limon légèrement sableux brun moyen, hétérogène contenant des pastilles de limon jaunâtre ou gris et des traces d'oxydation ferreuses compactes, des granules de briques (1 %), du gravier (2 %) ainsi que du schiste en décomposition (-1 %).

7 Limon organique brun foncé homogène moyennement compact (se défait en bloc anguleux (-4 cm)), contenant des granules de charbon de bois (-1 %), des pastilles de limon gris clair (-1 %), des traces d'une planche de bois à l'interface inférieure (10 %) ainsi que des graviers (1 %).

8 Limon légèrement sableux brun foncé moyennement compact, homogène, contenant des granules de briques (-1%), des granules de mortier (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %) ainsi que des plaquettes de schiste (20 %).

9 Sable grossier très légèrement limoneux brun foncé grisâtre, meuble et hétérogène, contenant de la poussière de mortier (2 %), des granules de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des gravillons et des plaquettes (10 %) ainsi que des cailloux anguleux de calcaire (5 cm, 3 %).

10 Limon sableux brun-gris bleuté, moyennement compact et homogène, contenant des fragments de pipes (-1 %), des granules et des nodules de charbon de bois (-2 cm, 1 %), des granules de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), de l'ocre rouge (2 cm, -1 %) ainsi que des graviers et des gravillons (20 %).

11 Limon sableux brun-gris, brun orangé, tacheté jaunâtre en petite proportion, moyennement compact, friable et hétérogène, contenant de la poussière de mortier (1 %), des granules de brique (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), de l'ocre rouge (2 cm, -1 %), des graviers et des gravillons (20 %).

12 Limon sableux brun-gris légèrement orangé, tacheté jaunâtre en grande proportion, moyennement compact et hétérogène, contenant des pastilles de limon beige et de limon gris (1 %), des granules de mortier (-1 %), des granules de briques (-1 %), des nodules de charbon de bois (2 cm, 2 %) ainsi que des plaquettes et des graviers (10 %).

13 Plaquettes de schiste en décomposition (0,1- 8 cm, 60 %) dans une matrice de limon légèrement sableux très fin brun foncé, peu compact et homogène, contenant des granules et des nodules de mortier (15 %), des granules de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (2 %) ainsi que des pierres anguleuses de calcaire (10 cm, 15 %).

14 Sable limoneux brun grisâtre, meuble et homogène, contenant de la poussière, des granules et des nodules de mortier (60 %), des pierres de calcaire schisteux (10 %), des plaquettes de schiste (15 %) et des graviers (10 %).

15 Sable grossier limoneux brun orangé, moyennement compact, friable et homogène, contenant des granules et de la poussière de mortier (5 %), des granules de briques (-1 %), des cailloux anguleux (5 %) ainsi que des plaquettes et des graviers (4 %).

16 Sable grossier limoneux brun-gris foncé, moyennement compact, friable et homogène, contenant de la poussière de mortier (4 %), de la poussière de chabon de bois (-1 %), des cailloux (10 %), des plaquettes et des graviers (10 %) ainsi que des gravillons (10 %).

17 Limon brun foncé, gris clair, brun orangé (oxydé) et limon sableux brun-gris, très compact et hétérogène, contenant de la poussière de mortier (1 %), des cailloux anguleux (10 %), des plaquettes et des graviers (10 %) ainsi que des gravillons (10 %).

18 Limon légèrement sableux gris foncé (lit oxydé en son milieu), peu compact et hétérogène, contenant des pastilles ocre rouge (-1 %), des granules de mortier (3 %), des cailloux anguleux (7 %) ainsi que des plaquettes et des gravillons (10 %).

19 Limon bun foncé moyennement compact et homogène, contenant des granules de mortier (1 %), des granules de briques (-1 %), des granules de charbon (-1 %), du schiste décomposé (-1 %), des coquilles de mollusque (-1 %), des granules d'ocre rouge (-1 %), des cailloux anguleux (10 %) ainsi que des graviers et des plaquettes (10 %).

20 Sable limoneux brun-gris rosé avec des teintes plus grises et verdâtre par endroit, moyennement compact et hétérogène, contenant du gravier (10 %) et des gravillons (10 %). Comblement de creusement.

21 Limon sableux brun foncé violacé avec des interfaces oxydées, compact et homogène, contenant des granules d'ocre rouge (-1 %), des cailloux subanguleux et anguleux (20 %), des graviers et des plaquettes ainsi que des nodules de mortier (1 %).

22 Limon légèrement sableux gris clair avec l'interface supérieure légèrement oxydée, moyennement compact et homogène, contenant des cailloux (15 %), des graviers et des gravillons (10 %). Niveau de circulation.

23 Sable légèrement limoneux brun-gris, orangé à l'ouest, meuble et hérérogène, contenant des cailloux anguleux (10 %) ainsi que des gravillons et des graviers (10 %).

24 Limon brun-gris-beige à rosé, compact et hétérogène, contenant des pierres anguleuses de calcaire (5-10 cm, 5 %), des cailloux (10 %) ainsi que des graviers (10 %).

25 Sable limoneux brun-gris foncé, moyennement compact, homogène, contenant des granules et de la poussière de mortier (2 %), des nodules de mortier (8 cm, 1 %), du schiste en décomposition (1 %), des granules d'ocre rouge (-1 %), des fragments de brique (6 cm, 1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des plaquettes de schiste (-1%) des graviers et des gravillons (15 %), des cailloux (2 %) ainsi que des os (-1 %).

26 Sable brun foncé grisâtre, meuble et homogène, contenant de la poussière, des granules et des nodules de mortier (-5 cm, 40 %), des pierres anguleuses de calcaire (5-10 cm, 10 %), du schiste en décomposition (1%), des granules de briques (-1 %) ainsi que des gravillons (10 %).

27 Couche composée à 70 % de mortier en poussière, granules et nodules (4 cm), contenant des pierres anguleuses et subanguleuses de calcaire (25 %), du shiste en décomposition (-1 %) et des gravillons (3 %).

28 Sable hétérogène brun grisâtre en partie supérieure et oxydé/orangé en partie inférieure, meuble, contenant de la poussière de mortier (-1 %), des pierres anguleuses (5-10 cm, 3 %), des cailloux (2 %) et des gravillons (20 %).

29 Sable limoneux brun foncé, peu compact et homogène, contenant des granules de mortier (-1 %), des cailloux (-1 %), des granules de briques (-1 %) et des gravillons.

30 Sable légèrement limoneux brun foncé, peu compact, friable et homogène, contenant des granules de mortier (-1 %), des cailloux (-1 %), des granules de brique (-1 %), des nodules de brique (-1 %), des granules et des nodules de mortier (1-2 cm, 10 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des graviers et des gravillons (20 %).

31 Limon sableux brun foncé orangé moyennement compact, homogène, contenant des granules de mortier (5 %), des granules de brique (1 %), des plaquettes et des graviers (25 %).

32 Limon sableux brun foncé, orangé grisâtre, moyennement compact et homogène, contenant des granules et des nodules de mortier (12 %), des granules de brique (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), du schiste décomposé (-1%), des cailloux de calcaire (5 cm, 1 %), des plaquettes et des graviers (20 %) ainsi que des gravillons (5 %).

33 Sable limoneux brun foncé, peu compact et homogène, contenant de la poussière de mortier (2 %), du métal ferreux (-1 %), du gravier et des plaquettes (20 %) ainsi que des gravillons (5 %).

34 Limon sableux brun foncé grisâtre, dont les interfaces sont oxydées, peu compact et hétérogène, contenant une lentille de limon organique brun noirâtre, des granules et nodules de mortier (1-4 cm, 5 %), des granules de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des cailloux (2 %), des plaquettes et des graviers (20 %) ainsi que des gravillons (5 %).

35 Niveau lité composé d'un sable grossier dont l'interface supérieure est limoneux et teinté d'oxydation brun-gris, meuble et hétérogène, contenant des cailloux anguleux (3 %), du gravier et des gravillons (15 %), des granules de briques (-1 %) ainsi que des granules de mortier (-1 %).

35A Lentille: sable brun-gris meuble et homogène, contenant des granules de charbon de bois (-1 %), des granules de briques (-1 %), des graviers et des gravillons (35 %).

35B Lentille: Sable gris teinté brun, meuble et hétérogène, contenant des granules de briques (-1 %), des granules de mortier (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des coquilles de mollusque (-1 %), du métal ferreux (-1 %), des plaquettes de schiste (90 % côté ouest et 50 % côté est) ainsi que des cailloux anguleux
et subanguleux de calcaire schisteux (3-9 cm, 10 %).

36 Niveau lité composé de sable limoneux brun-gris foncé, brun-gris orangé et de sable grisâtre, moyennement compact à peu compact, friable et hétérogène, contenant des granules de briques (-1 %), des granules de mortier (1 %), des cailloux de calcaire anguleux (5 %), des graviers et des gravillons (30 %) ainsi que du métal ferreux.

37 Sable limoneux organique brun, meuble et homogène, contenant des graviers et des gravillons (10 %) ainsi que de la poussière de mortier. Tranchée de construction d'origine du mur 28A100.

38 Sable grossier brun-gris légèrement orangé, meuble et homogène, contenant des graviers et des gravillons (20 %), du métal ferreux (-1 %) et des granules de briques (-1 %).

39 Limon légèrement sableux brun-gris rosé, très compact et hétérogène dont l'interface supérieure est un sable limoneux brun foncé avec des lentilles gravelleuses (90 %) et peu compact, contenant des petits nodules de chaux (-1%), des coquilles de mollusque (-1 %), du schiste décomposé (1%), des nodules de limon gris clair (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des cailloux subanguleux (5%), des graviers et des gravillons (25 %).

40 Sable grossier brun clair avec des interfaces oxydées et des traces d'oxydation au travers, meuble et hétérogène, contenant des clous ferreux (1 %), des granules de briques (-1 %), des cailloux subanguleux (15 %), des graviers et des gravillons (15 %), de l'ardoise (-1%) ainsi que de la poussière de mortier (-1 %).

41 Sable limoneux brun-gris, moyennement compact, friable et homogène, contenant des nodules de chaux (-1 %), des clous forgés (-1 %), des cailloux subanguleux (10 %) ainsi que des graviers et des gravillons (20 %).

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Description du profil stratigraphique
des parois ouest
et sud de la sous-opération 19K (C-4)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

février 2024

2.4 Construction de la maison Grant

La double maison Grant est de loin la construction dont le plus de vestiges ont été préservés sur le site de l'Union Bank. En fait, selon les observations archéologiques et architecturales, la maison Grant n'a pas été entièrement rasée pour laisser place à l'édifice de l'Union Bank en 1866, mais y a plutôt été intégrée par Peachy (fiche La maison Grant, p. 51). Si les vestiges racontent une partie importante de la transformation de la double maison Grant, les couches archéologiques en rappellent plutôt les débuts.

La construction de la maison Grant est séparée en trois événements principaux distincts, soit l'excavation de tranchées des murs suivie de l'élévation des murs qui n'est visible que dans les voûtes (op.19), puis du remblayage à la suite des travaux.

2.4.1 Les tranchées de construction

Malgré les multiples vestiges mis au jour, seules deux tranchées associées à la construction de la maison Grant ont été clairement identifiées. Elles se trouvent dans les sous-opérations 19H et 19K. Les lots 19H8, 19H10 et 19K37 sont deux segments de la tranchée de construction du mur sud des voûtes (19-III), mitoyen avec l'opération 20. Tous deux traversent la troisième plage et les débris de la maison Cugnet. Ce sont les sédiments et matériaux provenant des couches de destruction et de l'accumulation de la troisième plage qui ont été utilisés pour remplir les tranchées. Les lots 19H8, 19H10 et 19K37 partagent les caractéristiques limoneuses et organiques, la couleur brune grise parfois bleutée et les inclusions de matière organique et nombreux ossements de la troisième plage, mais présentent également les matériaux de construction portant parfois des traces de chauffe et la quincaillerie d'architecture qui marquent les niveaux de destruction de la maison Cugnet. Cette mixité des inclusions et les coupes stratigraphiques (figures 14, 15 et 16) permettent de distinguer les tranchées de la couche du troisième niveau de plage.

Le lot 19K23 correspond également à la description de la troisième plage, mais ne peut y appartenir en raison de sa position stratigraphique directement au-dessus de la couche de mortier du lot 19K28. Il est également noté en cours de fouille que le lot disparait peut-être dans une tranchée, ce qui est effectivement le cas en paroi. Il semblerait ainsi que 19K23 constitue l'excédent du déblai de la tranchée du mur qui a également été utilisée en tant de remplissage après la construction des murs.

La deuxième tranchée de construction est celle du mur ouest des voûtes (28A100) qui traverse elle aussi les niveaux de plages et a été remplie par les mêmes matériaux de construction et restes de matériaux organiques. Elle est bien visible sur la coupe stratigraphique de la paroi nord de 19K, à la limite avec la sous-opération 28A (figure 13).

La maison Grant

1766



Contexte

Documents historiques et plans

En 2023, les voûtes au centre du sous-sol de l'Union Bank **(A)** jouaient toujours un rôle structurel important au sein du bâtiment. Pourtant, les voûtes ont été construites en 1766, un siècle avant l'Union Bank.

Les voûtes reposent directement sur les vestiges 19E100/19M100 et 20C100 qui ont appartenu à la maison Cugnet construite en 1732 et détruite lors des bombardements de la Conquête en 1759 (voir fiches 19M100/19E100 et 20B100). Le terrain a été racheté à Joseph-Michel Cadet en 1765 par le marchand écossais William Grant qui y construira alors une double maison, réutilisant au passage quelques vestiges de la maison Cugnet dans sa structure. C'est à tout le moins ce que suggère l'ordre de construction des vestiges et des voûtes lorsque confrontés aux documents anciens.

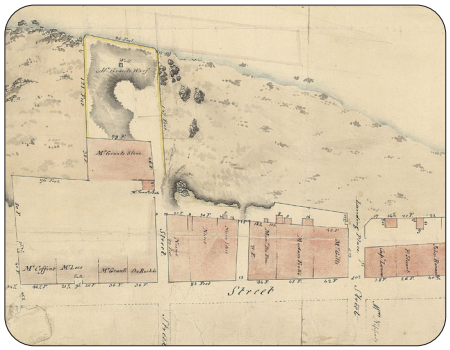
À cela s'ajoute les différents vestiges connectés aux voûtes qui leur sont donc contemporains. Il s'agit des vestiges 20E100/20B100, 26B100 et 28A100. Ceux-ci correspondent en localisation et dimensions à la double maison Grant selon la maquette Duberger **(B)** et un plan de 1780 projetant l'agrandissement du quai Grant **(C)**. Ces deux documents sont très précis et permettent de confirmer l'attribution des vestiges sus-mentionnés et des voûtes qui leur sont rattachées à la maison Grant.



A. Voûtes au sous-sol de l'Union Bank.



B. Maquette Duberger.



C. Détail d'un plan anonyme, 1780.

Il s'avère également que plusieurs plans subséquents qui montrent la double maison Grant sont à l'échelle. Selon les plans respectifs de Bouchette (1830) **(D)**, Wells & Staveley (1845) **(E)** et Hamel (1855) **(F)**, la longueur du mur mitoyen entre les deux unités de la maison Grant est de 47 pieds. Sur le terrain, la longueur de ce même mur mitoyen 19-III qui sépare les voûtes et la pièce sud-ouest mesure 14,29 m, ce qui correspond à 46,88 pieds impériaux. Devant la similarité des mesures, ces deux murs correspondraient l'un à l'autre. À cela s'ajoute la largeur de la voûte principale (op.19) et de la petite voûte (op.26) dont la façade commune mesure 11,15 m, soit 36,6 pieds, tout près de la marque des 36 pieds de façade annoncés dans l'acte de vente de Grant à Stuart[1] en 1767 ainsi que des 36 pieds notés sur le plan anonyme de 1780 **(C)**.

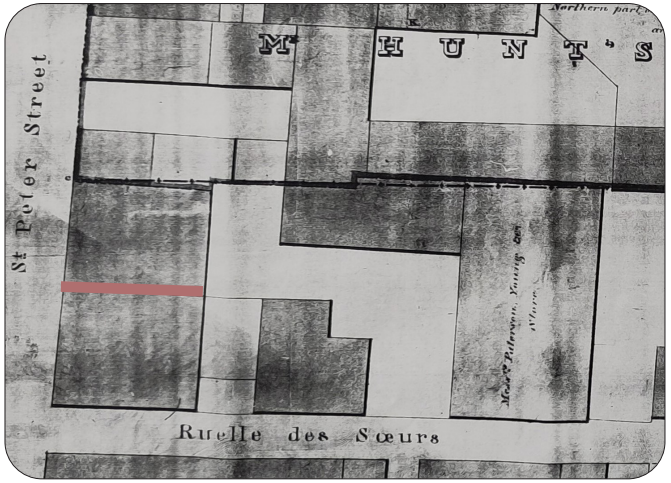
De plus, lors du démontage de la cage d'escalier principale et du curetage des murs et cloisons de l'Union Bank en 2022 et 2023, plusieurs éléments architecturaux de la maison Grant ont été mis au jour. Il semblerait ainsi que l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy ait réutilisé la maison Grant pour servir de structure à l'Union Bank.

1 ANQQ, Public Register, Lettre E, p.345-346.

D. Détail du plan de Bouchette, 1830.



E. Détail du plan de Wells & Staveley, 1845.



F. Détail du plan de Hamel, 1855.



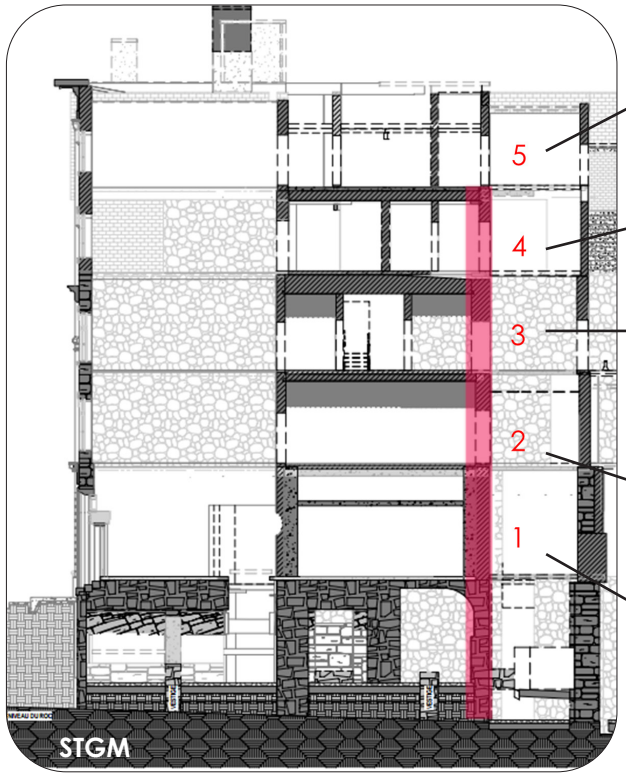
Sur le mur nord intérieur de l'Union Bank, la trace du toit et de la cheminée nord de la maison Grant se découpe **(G)**. Ce mur se poursuit d'ailleurs jusqu'au sous-sol et peut être observé dans les deux tiers ouest de l'opération 26, soit l'espace défini par la petite voûte. Outre le profil nord de la maison, le mur orienté vers le fleuve à l'est a également été conservé dans la maçonnerie des étages. Il s'avère que l'ancien mur extérieur est de la maison Grant a été converti en cloison intérieure. Les fenêtres qui s'y trouvaient ont toutes été obturées ou coupées par les cadre de porte, mais sont toujours visibles à chacun des étages. Même les fenêtres à mansarde du toit de la maison Grant sont observables, ce qui a pu être confirmée grâce à la maquette Duberger. De plus, le dernier étage de l'Union Bank ne présente pas de traces d'ouvertures puisque la maison Grant ne comporte que quatre rangs de fenêtres **(H)**.

La double maison Grant a ainsi occupé le lot entre 1766 et 1866 sans transformations majeures si ce n'est que l'annexion de dépendances au cours du XIX^{e} siècle. La structure de la double maison Grant sera ensuite utilisée comme base autour de laquelle le projet initial de l'Union Bank s'est déployé sous l'égide de Peachy en 1866.



G.
Maison Grant sur la maquette Duberger et trace du toit et de la cheminée nord sur le mur de l'Union Bank.

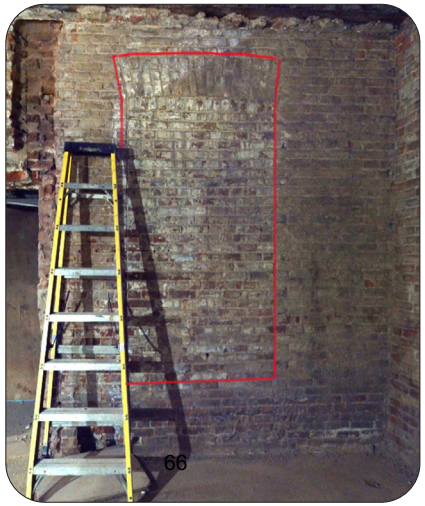
H. Vue en coupe de l'Union Bank avec le mur de la maison Grant surligné en rouge. Les photos montrent les fenêtres obturées aux étages 1 à 4 et l'absence de fenêtre au dernier étage (5) de l'Union Bank.













28A100
Vestige de maçonnerie
Surface
Parement nord

Localisation dans la sous-opération



Contexte

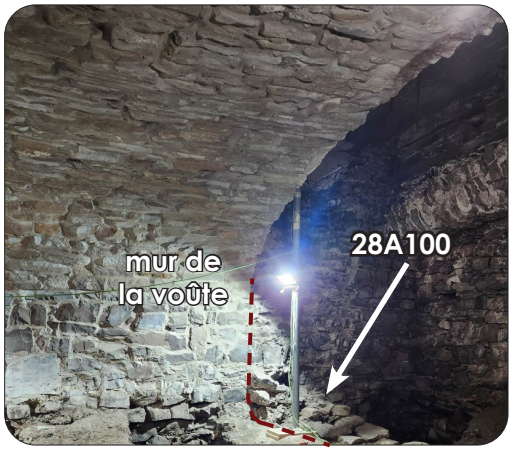
Mur ouest de la maison Grant

Datation	1766
Dimensions	5,90 m N-S / 1,51 m E-W / 1,08 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux
Appareil	semi-régulier, blocs ébauchés, double parement et blocage
Liant	mortier
Nombre d'assises	6
Altérations	arasé sur toute sa surface, partiellement défoncé dans la moitié N
État de conservation	bon

A. Vestige 28A100.



B. Voûtes au sous-sol de l'Union Bank.



Le vestige 28A100 n'a été dégagé sur toute sa longueur qu'en surface **(A)**. Néanmoins, sa position relative aux éléments architecturaux qui l'entourent permet d'affirmer qu'il s'agit de la fondation du mur qui fermait les voûtes de la maison Grant.

Le mur 28A100 coure sur toute la largeur des voûtes (op.19) et se trouve directement à leur limite ouest **(B)** tout en étant imbriqué au mur sud qui se poursuit dans l'axe des voûtes à l'ouest **(C)**. Le mur sud (19-III) est mitoyen avec la pièce sud-ouest. C'est d'ailleurs dans la pièce sud-ouest que se trouve le vestige 20E100/20B100. Ce dernier s'inscrit dans la poursuite du mur est des voûtes et est imbriqué au mur mitoyen 19-III qui sépare les voûtes de la pièce sud-ouest. Les vestiges 20E100/20B100 et 28A100 sont également de même facture et présentent les mêmes joints de mortier débordants. Ces vestiges auxquels s'ajoutent le mur mitoyen 19-III et les voûtes appartiennent ainsi à une seule et même structure **(D)**. Leurs dimensions concordent d'ailleurs avec les mesures attribuées à la double maison Grant sur les plans anciens (voir fiche Maison Grant). Ce groupe de vestiges auquel appartient 28A100 est de plus postérieur à la destruction de la maison Cugnet puisque les voûtes sont construites au-dessus du mur est de son corps de logis (19E100 et 20C100).

Cependant, 28A100 n'est pas le mur extérieur de la maison Grant. Sur une distance de 2,43 m à partir du coin sud-ouest de l'opération 28, un mètre sépare 28A100 du mur ouest 19-IV **(A)**. Ce retrait se trouve sous les restes d'une voussure en pierre coupée par le mur mitoyen 19-III. Cette voussure est plus basse et décalée par rapport à la voûte de l'opération 19 **(E)**. Des pierres de calcaire ébauchées la compose.

C. Vestige 28A100 imbriqué au mur sud.



D. Représentation de la maison Grant sur le plan des sous-opérations.



E. Voussure et voûte de l'opération 19.



F. Marque de l'élévation de 28A100 sur le mur 19-III.

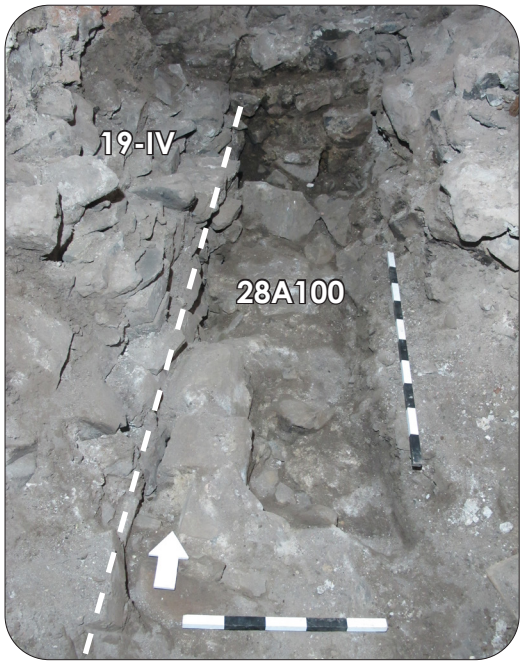


Lors de la fouille du lot 28A7 qui se trouve dans l'enclave sous la voussure, des blocs de calcaire ébauchés très similaires à ceux qui composent la voussure y ont été retrouvés. La voussure étant incomplète, certains de ses éléments manquants semblent s'être retrouvé dans 28A7 lors de sa destruction. Considérant que le bâtiment qui a occupé le terrain qui a été démoli en grande partie est la maison Cugnet et que certains éléments de la maison Cugnet ont été réutilisés lors de la construction de la maison Grant (voir les fiches Maison Cugnet, 19M100/19E100, 20C100 et 29A100), il semblerait qu'une partie du mur ouest de la maison Cugnet ait été intégré à la façade de la maison Grant du côté de la rue St-Pierre.

Toutefois, les assises de pierres sous l'arc de 1732 sont imbriquées au mur mitoyen 19-III et par conséquent datées de 1766. Un travail de rénovation a ainsi été réalisé. De toutes les réparations observées sur le mur ouest 19-IV, seule la voussure serait un vestige de la maison Cugnet (**F** et **G**) à moins que l'empattement du mur ouest 19-1V sur lequel s'appuie 28A100 au nord du retrait marqué par la voussure en ait également fait partie **(G** et **H)**.

Le vestige 28A100 aurait donc été élevé afin de fermer la voûte à son extrémité ouest ainsi que dans le but de servir de fondation solide aux deux étages et aux combles de la maison Grant. Le mur extérieur de la maison Grant s'appuyait également partiellement sur 28A100 dans sa partie enfouie.

H. Empattement du mur ouest 19-1V.



G. Empattement du mur ouest 19-IV.



20B100/20E100
Vestige de maçonnerie
Parement est
Surface

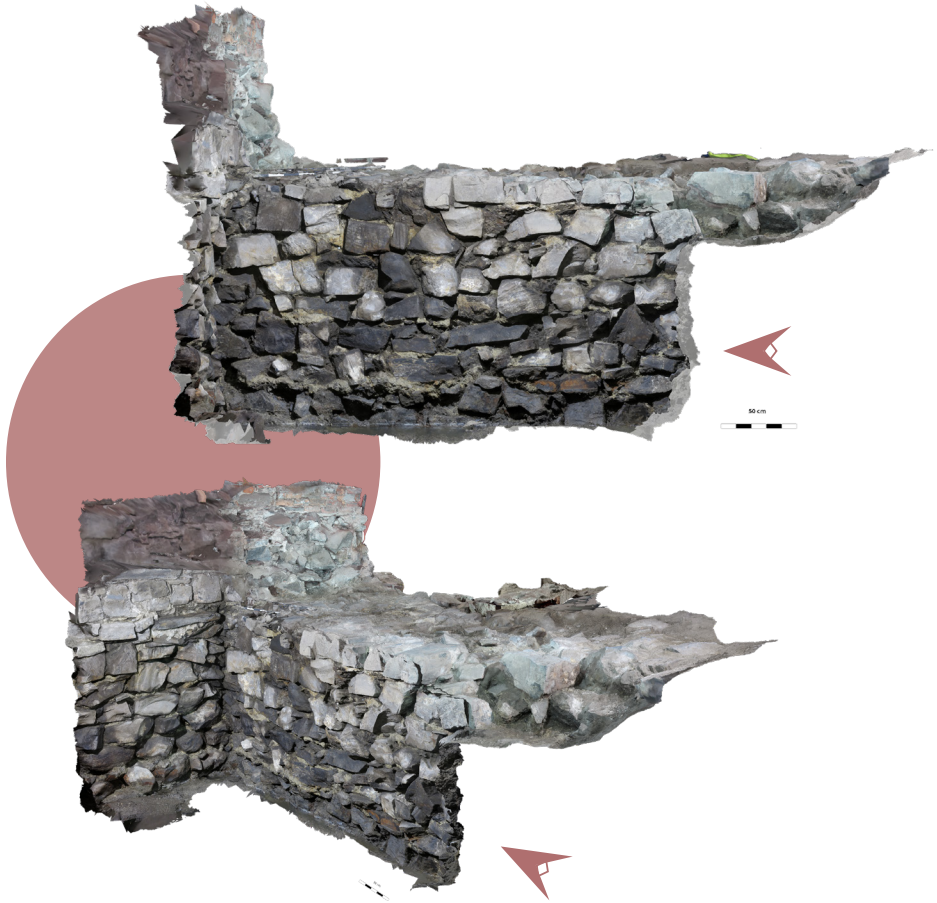
Localisation dans la sous-opération



Contexte

Mur est de la maison Grant

Datation	1766
Dimensions	5,37 m N-S / 1,30 à 1,40 m E-W / 1,87 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux
Appareil	semi-régulier
Liant	mortier
Nombre d'assises	9 ou 10 (une assise incertaine car submergée)
Altérations	arasé sur toute la surface
État de conservation	très bon



A. Mur 20B100 coupé au sud.



B. 20E100.



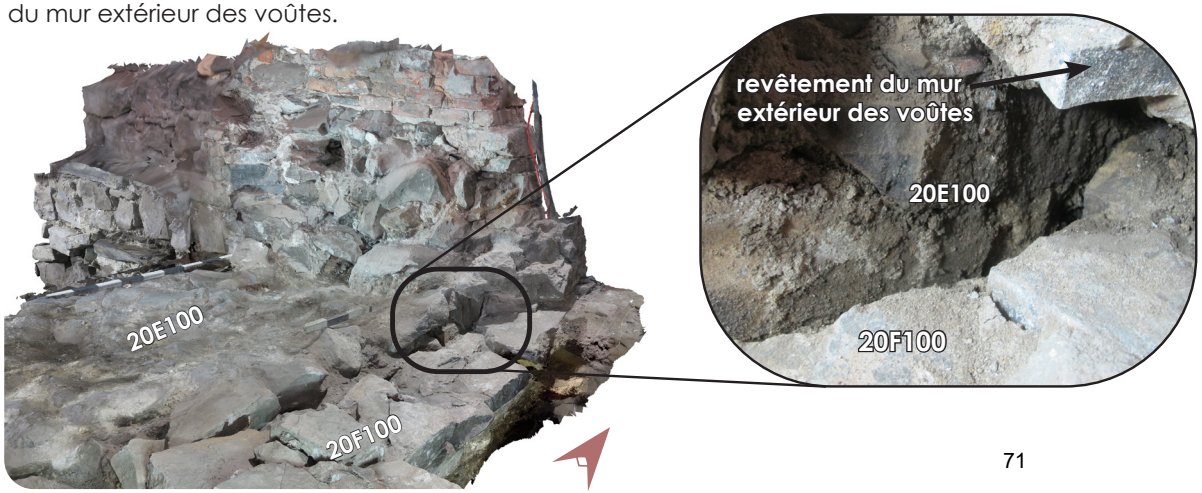
Lors de l'excavation des sondages mécaniques réalisés à l'été 2021, le vestige 20B100 a été mis au jour. Il s'agit d'un mur à la fondation appuyée sur le roc et à l'extrémité sud coupée par le mur de l'Union Bank **(A)**. En 2023, la rampe de béton qui permettait l'accès à la pièce sud-ouest **(B)** a été retirée et la portion nord de 20B100, dès lors nommée 20E100, a été fouillée.

En raison de son antériorité à la construction de l'Union Bank en 1866, de sa largeur et de son alignement avec le mur est des voûtes, 20B100 avait été interprété comme le mur est de la double maison Grant construite en 1766. La fouille de 2023 n'a livré que très peu d'artéfacts et aucun n'offrant une date diagnostique, mais confirme toutefois l'interprétation avancée en 2021.

En effet, derrière le revêtement du mur ouest du corridor (op.30), soit le mur est des voûtes, le vestige 20E100 se poursuit **(C)**. Il s'agit ainsi bel et bien du prolongement du mur est de la maison Grant à laquelle les voûtes appartiennent. Un autre élément qui vient confirmer que 20E100 est rattaché à la maison Grant est l'imbrication de ses trois assises inférieures avec le mur nord de la pièce sud-ouest, soit le mur mitoyen avec les voûtes (19-III) qui leur sert d'ailleurs de contremur. C'est également cette cloison qui est construite autour du mur est du corps de logis de la maison Cugnet (20C100 et 19E100). Le vestige 20E100 a ainsi été construit entre la destruction de la maison Cugnet en 1759 et la construction de l'Union Bank en 1866. Le bâtiment qui occupe le lot entre temps est effectivement la maison Grant **(D)**.

Ainsi, 20E100/20B100 est relié aux murs est et sud des voûtes et par conséquent au vestige 28A100 ainsi qu'au mur ouest de l'opération 28 (19-IV). Cet ensemble de vestiges et de murs qui participent encore à soutenir le bâtiment de l'Union Bank présente de plus les mêmes dimensions que celles rapportées dans les documents anciens pour la moitié de la double maison Grant, soit un rectangle de 36 pieds dans l'axe nord-sud et de 47 pieds dans l'axe est-ouest (voir fiche Maison Grant).

C. Vestige 20E100 derrière le revêtement du mur extérieur des voûtes.



D. Maison Grant sur la Maquette Duberger.



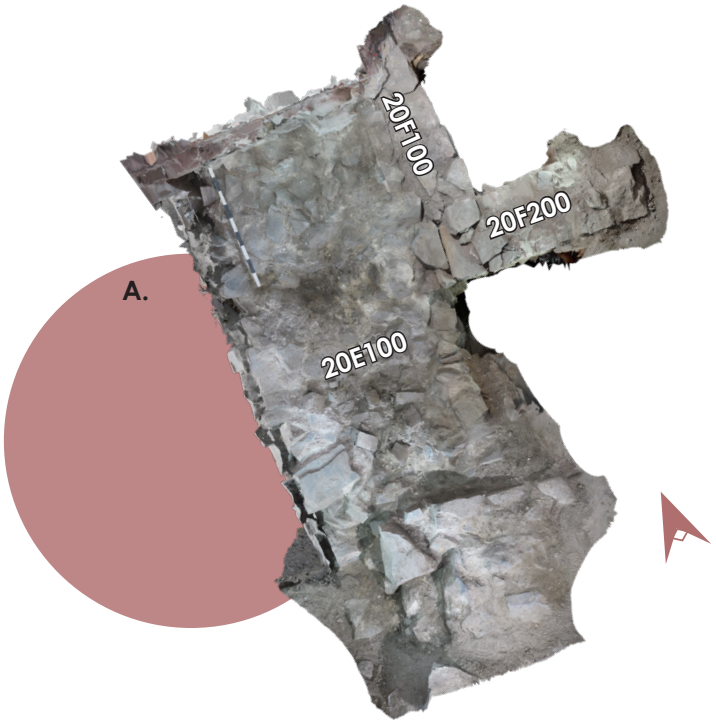
20F100/20F200
Vestige de maçonnerie
Parement est
Surface

Localisation dans la sous-opération



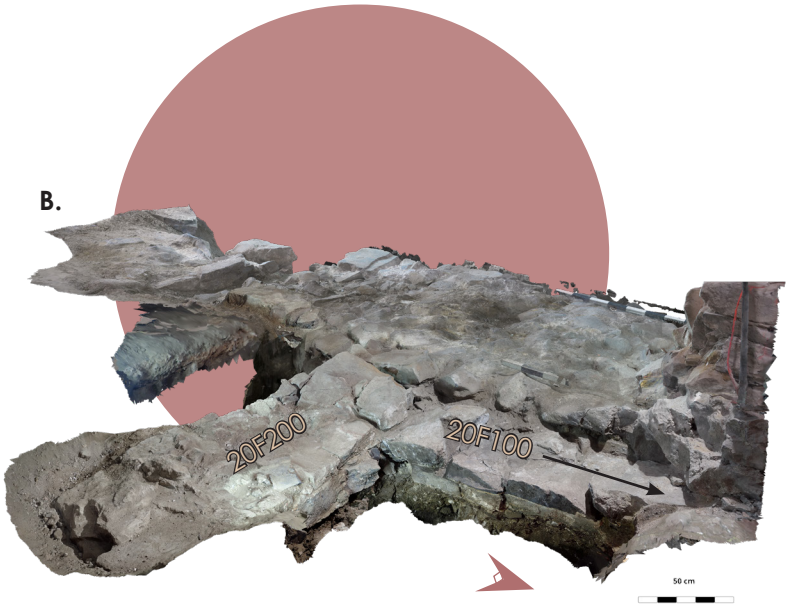
Contexte

Palier derrière la maison Grant(?)
Segment orienté N-S appuyé sur le mur extérieur de la maison Grant



Datation	construction entre 1766 et 1806
Dimensions	1,45 m N-S / 0,30 à 0,42 m E-W / 0,20 m de haut
Matériau	calcaire
Appareil	semi-régulier, blocs ébauchés, double parement et blocage
Liant	mortier
Nombre d'assises	2
Altérations	arasé au même niveau que 20B100/20E100
État de conservation	bon

B.



C.



À la limite est du mur est de la maison Grant (voir fiche 20E100/20B100) se trouve un petit vestige en forme de L préservé sur deux assises seulement **(A)**. Le segment 20F100 semble se poursuivre vers le nord **(B)**, le long du mur extérieur des voûtes. Quant au segment 20F200, il est tronqué à son extrémité est **(C)**.

Le contexte archéologique qui contient 20F100 et 20F200 consiste en un remplissage contenant des débris de béton et de déchets de métal ferreux associé au démontage de la salle des machines au cours du XXe siècle. Cette couche repose sur le remblai du quai de La Chesnaye qui n'a été qu'effleuré 1,20 m plus bas à 2,90 m NMM.

La relation des vestiges 20F100 et 20F200 avec le mur est de la maison Grant suggère toutefois qu'ils ont été bâtis en 1766 dans la foulée ou à tout le moins après la construction de la double maison Grant. Le coin sud formé par l'imbrication des deux vestiges se trouve également à peine 1,5 m plus au sud que le mur mitoyen entre les deux moitiés de la maison Grant. Des documents anciens disponibles, seule la maquette Duberger suggère une hypothèse. En effet, dans la cour le long du mur est y apparait un perron surélevé qui n'atteint pas le coin sud-est du bâtiment **(D)**. Il serait ainsi possible que les vestiges 20F100 et 20F200 correspondent à une partie de la structure de maçonnerie de ce perron qui aurait été surmontée de planches afin de permettre l'accès au bâtiment.

D. Maison Grant sur la Maquette Duberger.



26B100
Vestige de maçonnerie
Surface
Parement est
Parement ouest

Localisation dans la sous-opération



Contexte

Base de l'arche de la petite voûte de la maison Grant



Datation: 1766

Dimensions: 1,95 m N-S /
0,55 à 0,70 m E-W /
0,40 à 0,71 m de haut

Matériau: calcaire

Appareil: irrégulier, blocs ébauchés,
double parement et blocage

Liant: mortier

Nombre d'assises: 3 à 5

Altérations: partiellement intégré à un revêtement maçonné moderne,
arrachement sur presque toute la surface excepté les 40 cm au nord

État de conservation: bon

A. Petite voûte - 26B100.

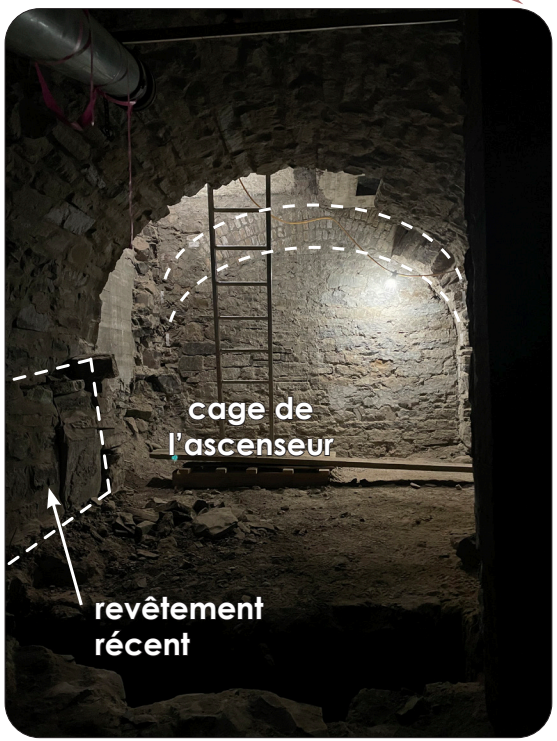


L'opération 26 est un espace étroit et voûté, construit avec les mêmes matériaux et méthodes que la grande voûte surbaissée de l'opération 19 **(A)**. La petite voûte fait partie du carré de la maison Grant et a été construite en 1766. Cet espace a fait les frais de transformations importantes, notamment en 1895 lorsqu'un ascenseur y est installé **(B)**. Une transition entre le grès et le calcaire schisteux est également visible à l'ouest de la petite voûte. Cette transition se trouve à la limite de la voûte dans l'opération 19 et est alignée avec le vestige 28A100. Ces observations suggèrent que la petite voûte a été agrandie au même moment où le vestige 28A100 a été arasé, soit lors de la construction de l'Union Bank en 1866 ou dans la foulée de la reconstruction de l'Union Bank après l'incendie de 1924 **(C)**.

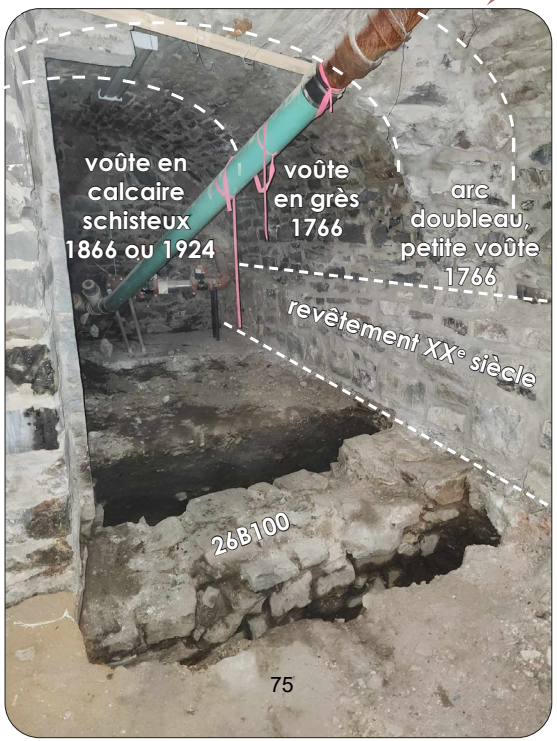
Le vestige 26B100 appartient quant à lui aux premiers jours de la petite voûte puisqu'il est associé à l'arc doubleau qui le surmonte **(D)**. L'association n'est pas directement observable, car un revêtement décoratif probablement ajouté au cours du XX^{e} siècle recouvre l'épaisseur de la base du mur nord où le lien serait visible **(C)**. Toutefois, le retrait de l'ascenseur a créé une ouverture qui a permis de confirmer visuellement la relation entre l'arc doubleau intégré au véritable mur nord et 26B100.

Le vestige 26B100 appartient ainsi à la construction d'origine de la maison Grant en 1766.

B. Cage d'ascenseur.

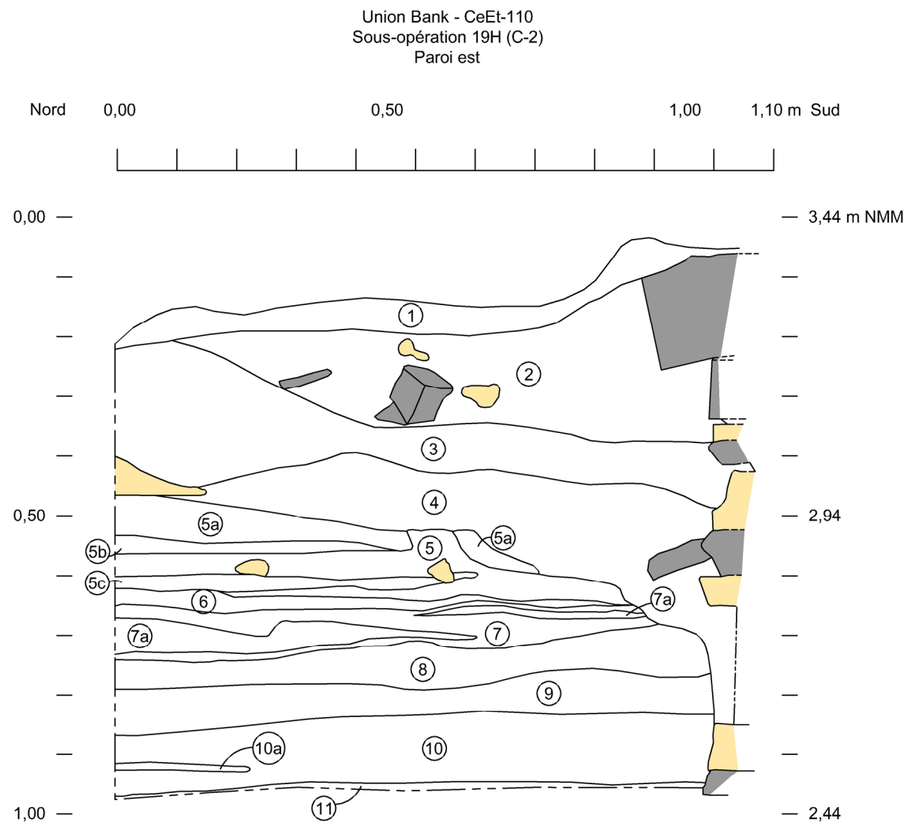


C.



D.





Légende

1 Limon sableux brun foncé, meuble et homogène, contenant des granules de mortier (2 %), des plaquettes de schiste (2 %) et des fragments anguleux de calcaire (5-10 cm, 2 %).

2 Limon brun foncé meuble et homogène, contenant des nodules de mortier (5-7 cm, 2 %).

3 Sable limoneux brun foncé moyennement compact et homogène, contenant des granules de mortier (2 %) et des charbons de bois (-1 %). Interface inférieure oxydée.

4 Sable limoneux brun foncé grisâtre moyennement compact et homogène, contenant des nodules de mortier (3-5 %), des plaquettes de schiste (5 %), des charbons de bois (-1 %) et des cailloux anguleux de calcaire (5 %).

5 Limon légèrement sableux brun foncé, moyennement compact, contenant des nodules de mortier (5 %), des fragments de brique (-1 %), des charbons de bois (-1%), des plaquettes de schiste en gravier (5 %) et des pierres anguleuses de calcaire (5-10 cm, 3-5 %).

5A Lentille: Sable grossier légèrement limoneux gris, meuble et homogène, contenant des gravillons (50 %) et des graviers (2 %).

5B Lentille: Limon sableux brun foncé orangé (portion oxydée de la couche 5).

5C Lentille: Limon sableux brun foncé peu compact et homogène, contenant de la poussière de mortier (10 %), des charbon de bois (1 %) et des gravillons (70 %).

6 Limon brun foncé, peu compact, contenant des charbons de bois (-1 %), des granules de mortier (1 %) et des gravillons (10 %).

7 Sable légèrement limoneux brun orangé foncé très compact, contenant des graviers (2%) et des gravillons (10 %).

7A Lentille: Sable grossier hétérogène, composé de sable gris et de sable gris orangé, contenant des gravillons (10 %) et des cailloux anguleux de calcaire (5 %).

8 Sable grossier légèrement limoneux brun-gris foncé, compact, contenant des gravillons (10 %) et des graviers (5 %).

9 Sable grossier brun grisâtre, peu compact et homogène, contenant des gravillons (10 %) et des graviers (2 %).

10 Limon sableux brun-gris légèrement rosé, très compact et homogène, contenant des gravillons (10 %), des graviers (5 %) et des plaquettes de schiste.

10A Lentille: Sable grossier gris meuble, contenant des gravillons (10-15 %).

11 Sable grossier brun clair, meuble et homogène, contenant des gravillons (10-15 %), des graviers (5 %) et des plaquettes de schiste.

Pierre

Mortier

Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

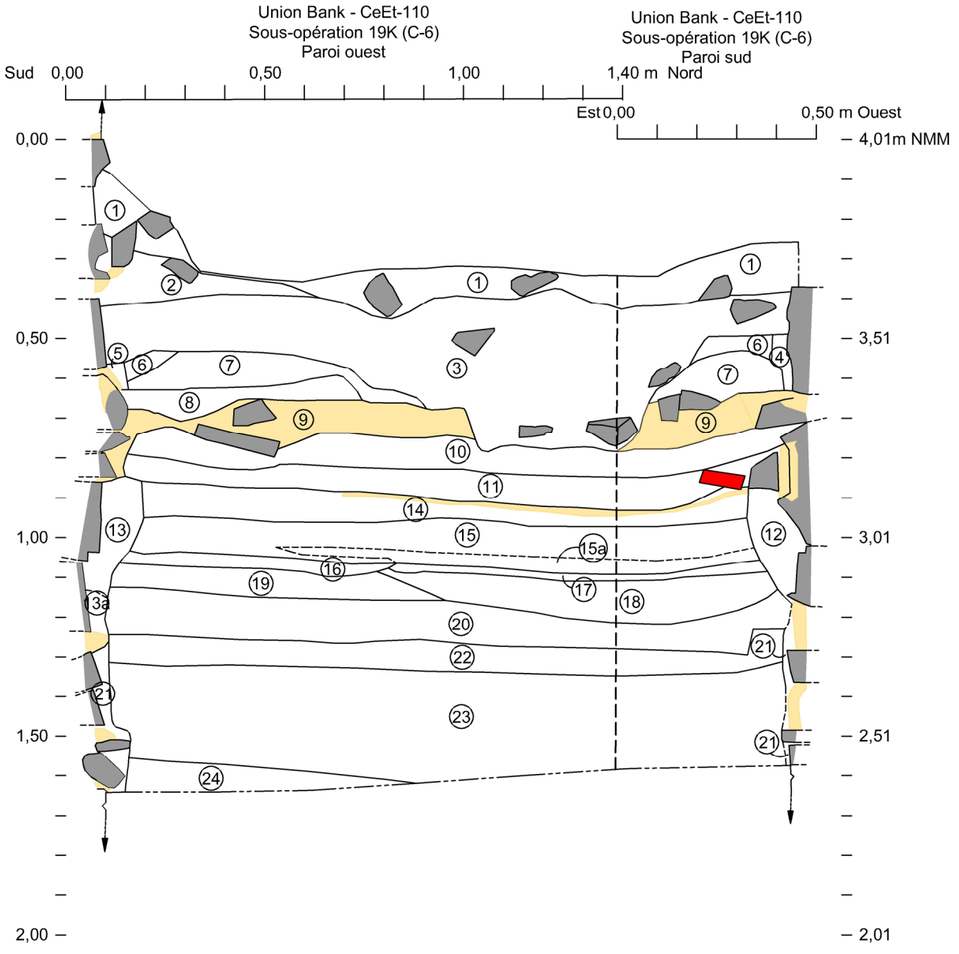
Profil stratigraphique de la paroi est
de la sous-opération 19H (C-2)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

Février 2024

Figure 14 : Stratigraphie de la paroi est de 19H



Légende

1 Sable limoneux brun foncé, peu compact et homogène, contenant des granules et des nodules de mortier (2 cm, 10 %), des granules de briques (1 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %), des gravillons (3 %) et des pierres anguleuses de calcaire (5-10 cm, 5 %).

2 Sable limoneux brun foncé peu compact et homogène, contenant du charbon bois (1-3 cm, 5 %), des nodules de mortier (-1 cm, 5 %), des granules de briques (1 %), du schiste en décomposition (1 %), des gravillons et des plaquettes (5 %) ainsi que des pierres anguleuses de calcaire (10 cm, 3 %).

3 Sable limoneux brun foncé gris, moyennement compact, friable et homogène, contenant des traces d'oxydation (5 %), de la poussière, des granules et des nodules de mortier (-3 cm, 15 %), du charbon de bois (-2 cm, 5 %), des granules de briques (1%), du schiste en décomposition (2 %), des nodules de limon gris clair (1 %), des plaquettes de schiste (2 %), des gravillons (3 %) et des pierres subanguleuses à anguleuses de calcaire (5-10 cm, 5 %).

4 Sable limoneux brun-gris moyennement compact, homogène, contenant des granules de mortier (5 %), des granules de charbon de bois (2 %), des graviers et des gravillons (5 %) ainsi que des granules de briques (-1 %).

5 Sable limoneux brun-gris foncé peu compact, homogène, contenant des granules de mortier (3 %), des granules de briques (1 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %) et des gravillons (3 %).

6 Sable légèrement limoneux brun grisâtre, moyennement compact, homogène, contenant de la poussière de mortier (-1 %), des granules de briques (-1 %), des cailloux anguleux et des graviers (10 %). Interface entre la tranchée et le sol en place.

7 Limon sableux grun-gris, jaunâtre, brun olive et brun moyen, compact et hétérogène, contenant des pastilles de limon gris clair (10 %), de la poussière de mortier (2 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %), des nodules de mortier (5 cm), des cailloux subanguleux (4-9 cm, 5 %) ainsi que des graviers et des gravillons (10 %).

8 Sable fin limoneux brun-gris foncé avec des traces d'oxydation (20 %), moyennement compact et hétérogène, contenant du schiste en décomposition (5 %), de la poussière et des nodules de mortier (-2 cm, 7 %), des granules de briques (-1 %), des lentilles de sable fin brun olive (1 %), des graviers (5 %) et des cailloux anguleux de calcaire (5 cm, 2 %).

9 Couche de mortier contenant des pierres et des cailloux de calcaire (10%). Niveau de construction.

10 Sable légèrement limoneux brun clair beige, peu compact, friable et homogène, contenant de la poussière de mortier (15 %), des granules (-1 %) et des nodules de brique (1-3 cm, 1 %) ainsi que des gravillons et des plaquettes (15 %).

11 Limon légèrement sableux brun foncé, peu compact, hétérogène, contenant de nombreuses traces d'oxydation (10 %), des nodules de mortier (2-4 cm, 2 %), des granules de charbon de bois (1 %), des granules de briques (-1 %), des plaquettes de schiste (0,3-7 cm, 50 %) et de très gros fragments de briques françaises.

12 Sable limoneux brun foncé, peu compact et homogène, contenant des granules de mortier (2 %), du schiste en décomposition (1 %), des granules de brique (1 %) et des graviers (5 %).

13 Sable grossier limoneux brun foncé, peu compacte et homogène, contenant des granules de briques (-1 %), de la poussière de mortier (4 %) et des graviers (3 %).

13A Lentille: Sable grossier limoneux brun plus foncé que la couche 13, contenant des granules de brique (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %) et des graviers (2 %).

14 Limon contenant du sable grossier brun foncé, compact et hétérogène, contenant des traces d'oxydation (20 %), des granules de mortier (10 % surtout à l'interface supérieure), des granules de charbon de bois (-1 %), des granules de briques (-1 %) et des plaquettes de schiste (0,3- 5 cm, 50 %).

15 Sable grossier légèrement limoneux, seulement à l'interface supérieure, brun-gris clair, peu compact, friable et homogène, contenant des granules de brique (-1 %), des granules de mortier (-1 %), des coquilles de mollusques (-1 %), des pierres anguleuses (4-12 cm, 2 %), des graviers et des gravillons (20 %).

15A Gravillons roulés et en plaquettes (90 %) ainsi que des granules de brique (-1 %). Meuble et friable.

16 Limon sableux brun, compact, légèrement friable et homogène, contenant des granules de briques (4 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des graviers (2 %) et des gravillons (15 %).

17 Sable légèrement limoneux brun grisâtre, peu compact et homogène, contenant des granules de brique (-1 %), des gravillons (5 % surtout aux interfaces) et des granules de charbon de bois (-1 %).

18 Limon et sable grossier brun-gris clair, brun orangé et brun-gris, peu compact, friable et hétérogène, contenant des granules de brique (-1 %), des granules de mortier (-1 %), des coquilles de mollusques (-1 %), des granules de charbon de bois (-1 %), des graviers et des plaquettes de schiste (7 %), des gravillons (15 %) et des graines de prunus (-1 %).

19 Sable beige grisâtre, meuble, lité et hétérogène gris ou beige selon le lit, contenant des granules de brique (-1 %), des graviers (10 %), des gravillons (10 %).

20 Limon très compact brun-gris rosé dont l'interface supérieure est un sable limoneux brunâtre homogène, aggloméré, contenant des granules de mortier (1 %), des granules de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (-1%), du schiste en décomposition (1 %), des gravillons (3 %) et des pastilles de limon gris clair (-1 %).

21 Limon organique et sable grossier brun, meuble et homogène, contenant des granules de briques (-1 %), de la poussière de mortier (1 %), du schiste décomposé (2 %) et des gravillons (2 %).

22 Sable grossier brun-beige, meuble et homogène, contenant des granules de briques (-1 %), des cailloux (3 %) ainsi que des graviers et gravillons (15 %).

23 Sable grossier limoneux brun foncé avec des traces d'oxydation et une teinte bleutée dans sa moitié inférieure, moyennement compact, hétérogène, contenant des petits nodules de mortier (1 %), des granules de briques (1 %), du métal ferreux (clous?) (1 %), des cailloux anguleux (5-10 cm, 2 %), ainsi que des graviers et des gravillons (15 %).

24 Sable grossier brun foncé orangé, meuble, homogène, contenant des granules de briques (-1 %), des cailloux anguleux (4-8 cm, 10 %) ainsi que des graviers et des gravillons (15 %).

Pierre
Mortier
Limite diffuse
Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

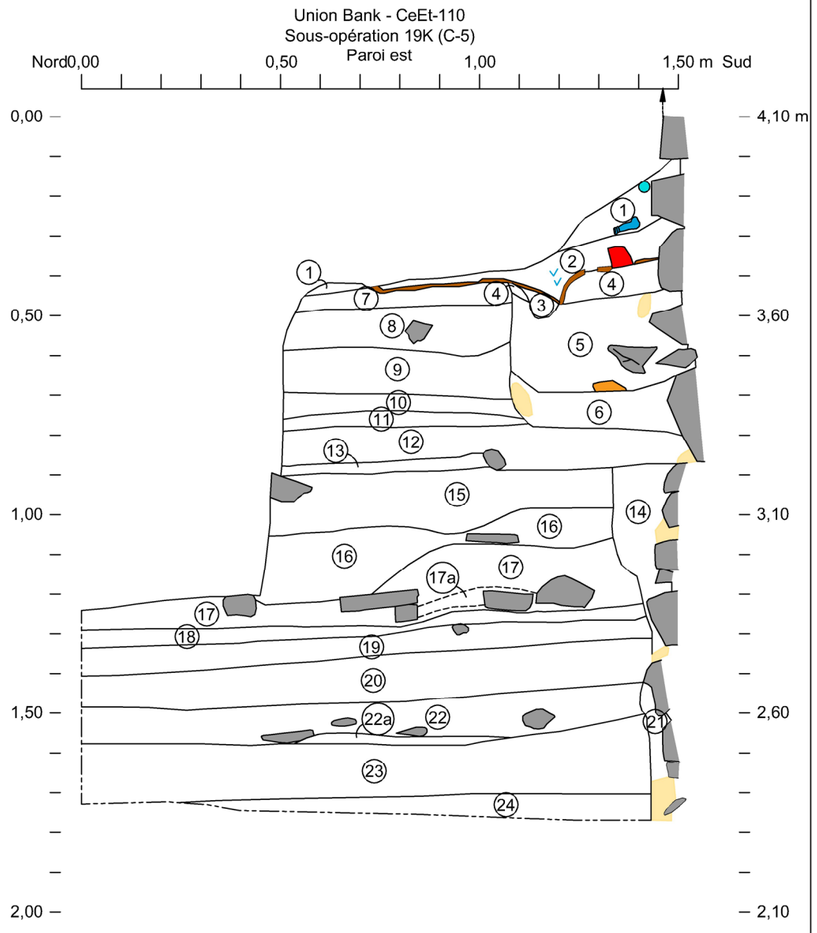
Profil stratigraphique des parois nord et ouest des sous-opérations 19K et 19B (C-6)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,15 0,3 m

janvier 2024

Figure 15 : Stratigraphie des parois sud et ouest de 19K



Légende

1 Limon sableux brun, peu compact, homogène, contenant des granules de mortier (15 %), des granules de briques (-1 %), des petits nodules de brique (-1 %), des charbons de bois (-1 %), des cailloux de calcaire (-5 cm, 1 %), des gravillons et des plaquettes de schiste (5 %), un goulot de bouteille noir, un clou et un fusible.

2 Limon brun foncé peu compact, homogène, contenant des granules de mortier (3 %), des granules et des fragments de brique (6 cm, 1 %), des plaquettes de schiste (1 %), de la fibre de bois et des matières organiques (10 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %), du charbon minéral (-1 %).

3 Limon organique très légèrement sableux, peu compact et homogène, contenant des granules de mortier (1 %), des granules de briques (1 %), du charbon de bois (-1 %) et de la fibre de bois (10 %).

4 Sable limoneux brun foncé peu compact, homogène, contenant des granules de mortier (3-5%), des granules de briques (1 %), des granules de charbon de bois (1 %), des plaquettes de schiste (-5 cm, 2 %) et des gravillons (1 %).

5 Sable limoneux brun foncé grisâtre, moyennement compact, homogène, contenant des granules de mortier (2 %), des nodules de mortier (1 cm, 1 %), de gros nodules de mortier (6 cm), des granules de briques (1 %), des granules de charbon de bois (1 %), des graviers en plaquettes schisteuses (3-5 %), des lentilles de sable limoneux gris bleuté avec des traces d'oxydation (7 %), des pierres anguleuses de calcaire (3-5 cm, 10 %), une pierre calcaire de 12 cm, des plaquettes de schiste en décomposition (1 %), un clou forgé (?) et de la terre cuite vernisée verte.

6 Limon sableux brun foncé bleuté peu compact et homogène, contenant des nodules de charbon de bois (-1 cm, 5 %), des granules de mortier (1 %), un nodule de mortier de 7 cm, des granules de briques (-1 %) et du gravier (3 %).

7 Sable fin limoneux brun foncé grisâtre, moyennement compact et homogène, contenant une longue lentille de poussière de mortier beige (1 cm d'épaisseur, 1 %), des granules de mortier blanc (3 %), de la fibre de bois (1 %), des granules de charbon de bois (1 %), de la poussière de briques (-1 %) et des gravillons (1 %).

8 Limon sableux brun foncé gris, oxydé orangé jaunâtre dont la limite supérieure est oxydée ferreuse, moyennement compacte et hétérogène, contenant des granules et nodules de mortier (-2 cm, 3 %), des granules et nodules de charbon de bois (2-3 cm, 3 %), des granules de briques (1 %), des graviers (4 %) et des cailloux anguleux de calcaire (5-10 cm, 5 %).

9 Limon sableux et cendreux brun foncé gris, brun gris clair et sable oxydé jaunâtre, moyennement compact et hétérogène, contenant des poches de cendre grise pâle (3 %), des nodules de mortier (1-3 cm, 4 %), des charbon de bois (-3cm, 5 %), du schiste en décomposition (3 %), des granules de briques (-1 %), des traces de scories (1 %), des cailloux de calcaire (3 %), des gravillons (5 %) et de la fibre de bois (1 %).

10 Limon légèrement sableux brun-gris foncé, peu compact, hétérogène, contenant une lentille brun-gris bleuté (-5 %), du sable oxydé (2 %), de la fibre de bois (oblique à l'interface supérieure, à plat à l'inférieure, 2 %), des lentilles de cendre blanche à grise clair (2 cm, 3 %), des nodules de mortier (1 %), de la poussière de briques (1 %), du charbon de bois (-2 cm, 5 %), des graviers (1 %), des gravillons (1 %) et de la matière organique (1 %).

11 Limon très légèrement sableux brun foncé bourgogne, brun-gris foncé et brun clair à l'interface inférieur (bois?), meuble et hétérogène, contenant des plaquettes de schiste (3 cm, 10 %), des scories (1 %), des granules de mortier (-1 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %), de la fibre de bois et de la matière organique (5 %) ainsi que de la poussière et des fragments de briques (4 cm, 2 %).

12 Sable limoneux brun grisâtre peu compact et homogène, contenant de la poussière, des granules et des nodules de mortier blanchâtre (1-3 cm, 20 %), de la poussière de briques (1 %), du charbon de bois (-1 cm, 1 %), des plaquettes de schiste (2-5cm, 7 %), des graviers (10 %), une arrête de poisson et du sable oxydé (-1 %).

13 Limon sableux brun, peu compact et homogène, contenant des granules et des nodules de mortier (-2 cm, 10 %), de la poussière de briques (10 %), des granules et de la poussière de charbon de bois (3 %), du sable oxydé jaunâtre (-1 %), de petites lentilles de limon gris clair (-1 %), de la matière organique brun bourgogne (1 %), des cailloux de calcaire schisteux (3-6 cm, 5 %) et des gravillons (2 %).

14 Limon sableux gris-brun, peu compact avec des vides, homogène, contenant des granules de mortier (1 %), de la poussière de briques (-1 %), des cailloux de calcaire (2 %), de la poussière de charbon de bois (-1 %), des pastilles de limon verdâtre (-1 %), des gravillons (5 %), du métal ferreux (-1 %) et des pierres de calcaire (7-15 cm, 10 %).

15 Limon sableux hétérogène brun-gris foncé, brun-gris bleuté et brun foncé orangé, contenant du sabe oxydé orangé (15 %), des petits nodules de mortier (-2 cm, 1 %), de la poussière de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (-1%), de la fibre de bois (1 %), des cailloux (5 %), des gravillons (5 %) et des pierres de calcaire (5-10 cm, 2 %).

16 Limon sableux brun foncé orangé et brun-gris bleuté, moyennement compact et hétérogène, contenant de la poussière et des nodules de mortier (-2 cm, 1 %), de la poussière de briques (-1 %), des granules de charbon de bois (1 %), des nodules limoneux gris verdâtre (-2 cm, 1 %), des cailloux (3cm, 5 %, 5 cm, 4 %) et des gravillons.

17 Limon sableux très graveleux, moyennement compact à compact, homogène, contenant des nodules de mortier (-2 cm, 2 %), des granules de briques (1 %), des granules de charbon de bois (1 %), du schiste décomposé (-1 %), des cailloux subanguleux (2-3cm, 5%), des gravillons (20 %) et des pierres calcaires (10-20 cm, 20 %).

17A Lentille: Limon gravelleux beige-gris verdâtre, compact près de l'interface inférieure. Tapissage de la cuvette.

18 Limon sableux brun rougeâtre clair, très compact et homogène, contenant de la poussière de briques (-1 %), des gravillons, des graviers subanguleux et des plaquettes (20 %), ainsi que des cailloux (5 %).

19 Sable grossier brun foncé et clair, meuble, friable et hétérogène, contenant des graviers, des gravillons et des cailloux (40 %) ainsi que des cailloux anguleux de calcaire (6 cm, 5 %).

20 Agglomérat de cailloux de toutes tailles et limon brun foncé rosé, très compact, homogène, contenant un petit lit de sable grisâtre au travers et des granules de brique (1 %).

21 Limon sableux brun, meuble et homogène, contenant de la poussière de mortier (1 %), des traces d'oxydation (2 %) ainsi que des petits graviers et des gravillons (5 %).

22 Sable grossier beige-grisâtre, meuble et homogène, contenant des graviers, des gravillons et des plaquettes (65 %), des pierre anguleuses de calcaire (5-10 cm, 5 % à la base de la couche), une lentille brune foncée bourgogne, schisteuse et caillouteuse ainsi qu'un clou en fer forgé.

22A Ardoise.

23 Sable grossier très légèrement limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène, contenant des traces d'oxydation (provenant du niveau de la nappe phréatique?), des gravillons, des graviers (30 %), des plaquettes de schiste (15 %) ainsi que des cailloux (5-8 cm, 10 %).

24 Sable grossier brun foncé, meuble et homogène, contenant des gravillons (20 %), des cailloux schisteux (10 %) et des pierres calcaires et granitiques (6-10 cm, 10 %).

Verre
Tesson
Métal
Bois
Brique
Pierre
Mortier
Limite diffuse
Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Profil stratigraphique des parois nord et ouest des sous-opérations 19K et 19B (C-5)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

février 2024

Figure 16 : Stratigraphie de la paroi est de 19K

2.4.2 L'élévation des murs

Trois lots suggèrent les travaux de maçonnerie de la construction des murs en raison de leur proximité avec les murs des voûtes et leur contenu élevé en mortier et fragments de pierres de taille. Ces lots sont toutefois perturbés par une tranchée qui n'a été remarquée clairement qu'en stratigraphie et qui appartient à une réparation. Elle survient avant la construction du plancher de bois en 1795 (voir la section 3.5.3). De cette couche, le lambeau le plus clair qui en subsiste est le lot 19K28. Il est constitué à 65 % de mortier et à 25 % de pierres calcaires ébauchées qui semblent disposées à plat. Sa position stratigraphique directement en surface de la tranchée de construction du mur ouest des voûtes (28A100) suggère le scellement des couches inférieures et la consolidation de la base de l'élévation hors terre des murs de la toute nouvelle maison Grant.

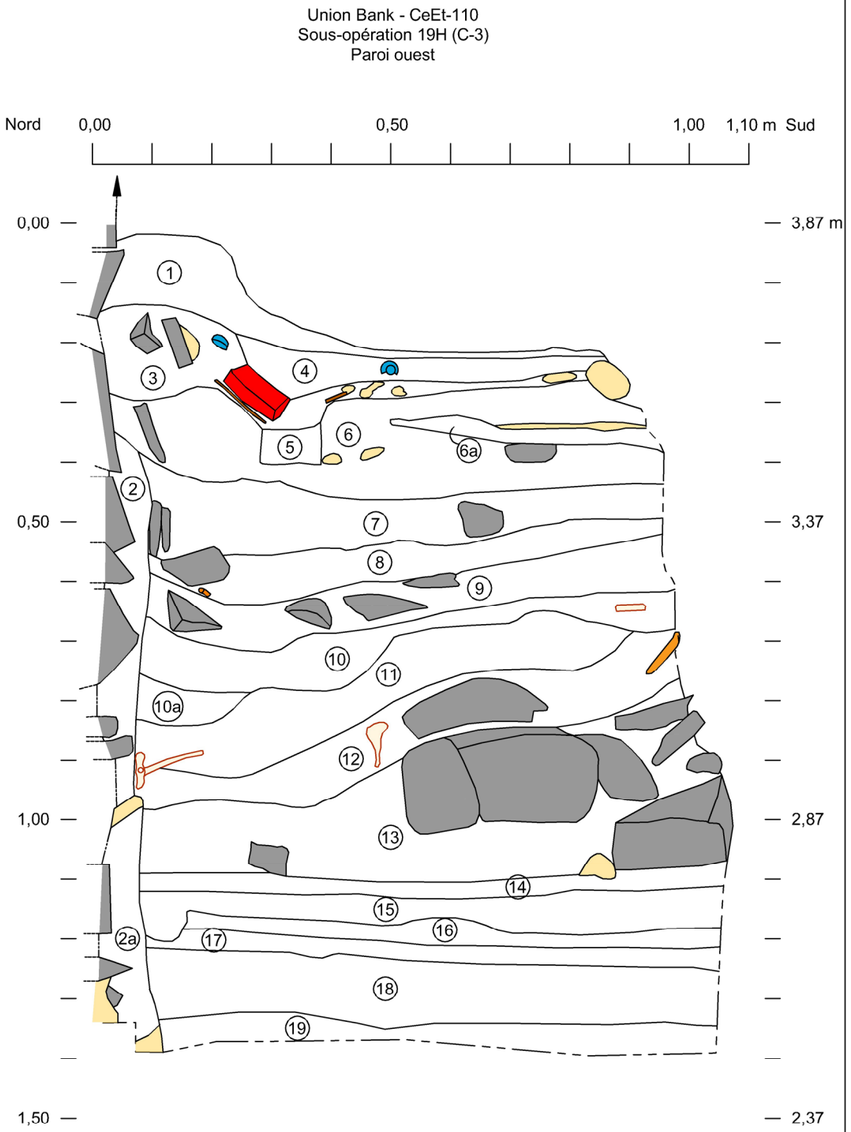
L'ensemble des lots situés le long du mur sud des voûtes sont des limons sableux brun gris foncé qui paraissent être un mélange de sédiments de la troisième plage et d'éléments de destructions de la maison Cugnet, mais qui comme 19K28, comportent des concentrations de mortier ainsi que des pierres à leur sommet. De plus, les lots 19H7 et 19J7 se trouvent à la surface de la tranchée de construction constituée de 19H8 et 19H10 bien qu'ils soient coupés par une tranchée subséquente (figure 17). Les élévations des lots 19K28, 19H7 et 19J7 se situent entre 3,32 et 3,47 m NMM.

Une fosse traverse cependant la couche de mortier du lot 19K28. Elle n'a été observée que sur 17 cm de large sur son axe nord-sud et 63 cm dans son axe est-ouest puisque la fosse en question disparait dans la paroi nord de la sous-opération 19K. D'après la coupe stratigraphique de la paroi nord de 19K (figure 13), il semblerait qu'il s'agisse effectivement d'une fosse peu profonde excavée à partir du niveau de construction 19K28 sur une faible profondeur, soit 27 cm. Cette dépression est recouverte par les couches de nivellement qui viennent clore le chantier de la maison Grant en 1766 ce qui amène à conclure qu'elle fait partie des activités liées à la construction des voûtes en 1766. La fosse 19K29 ne contenait aucun artéfact. Des matériaux de construction tels que du mortier, des fragments de brique et des éclats de calcaire anguleux en constituent les inclusions.

2.4.3 Le remblayage du chantier de la maison Grant

Plusieurs lots qui recouvrent le niveau de la tranchée de construction des murs des voûtes (op.19) et ceux à une altitude similaire dans la pièce sud-ouest (op. 20) sont interprétés comme le remblayage des travaux de construction du chantier de la maison Grant en 1766.

Les sous-opérations concernées sont 19K, 19L, 19M, 20E, 28B, 28C ainsi que 29A. Le cas de la sous-opération 28 est particulier puisqu'il s'agit d'un espace qui s'est retrouvé scellé entre le mur ouest des voûtes (28A100) et le mur extérieur de la maison. Il semblerait que des sédiments et des objets indésirables aient été entassés le long du mur extérieur ouest (19-IV) avant la construction de la cloison ouest des voûtes (28A100). Les lots 28B1, 28B2, 28B3, 28B4 ainsi que 28C1, 28C2 et 28C3 forment effectivement une butte qui s'élève et s'appuie sur le mur extérieur



Légende

1 Limon sableux brun foncé peu compact et hétérogène, contenant du limon gris, des granules de mortier (5-10 %), des fragments de brique (1 %), des scories (1 %), des gravillons (2 %) et des cailloux anguleux de calcaire.

2 Limon sableux hétérogène brun foncé à brun foncé grisâtre, meuble, contenant de la poudre de mortier (2 %), des granules de briques (1 %), des fragments de charbon de bois (1 %), des plaquettes de schiste en gravier (1 %) et des cailloux anguleux de calcaire schisteux. Tranchée de construction du mur sud de la voûte.

2A Partie inférieure de la tranchée du mur sud de la voûte: Couche hétérogène de limon sableux gris foncé entrecoupée par le mortier du mur sud.

3 Limon légèrement sableux brun foncé, peu compact et homogène, contenant des fibres de bois à la limite inférieure, des nodules de mortier blanchâtre (1-5 cm, 5-10%), des granules de brique (5-10 %) et des briques françaises entières ainsi qu'un goulot de bouteille de verre noir dans la paroi.

4 Limon organique brun foncé bourgogne, homogène, contenant de la fibre de bois (10%), des nodules de mortier jaunâtre (1-2 cm, 2-3 %), des fragments de brique (-1%) ainsi qu'un goulot de verre foncé en paroi.

5 Limon organique brun foncé bourgogne, meuble et homogène, contenant des nodules de mortier (1 %).

6 Limon sableux brun gris foncé et brun orangé foncé, peu compact et hétérogène, contenant des nodules de mortier blanchâtre (2-4 cm, 5-15 %).

6A Lentille: Sable légèrement limoneux brun foncé, peu compact et homogène, contenant de la poudre de mortier et en nodule (1-4 cm, 20 %) ainsi que des plaquettes de schiste.

7 Limon sableux brun foncé grisâtre, peu compact et homogène, contenant du charbon de bois (1 %), des fragments de brique (2-3 %), des granules de mortier (2-3 %), des cailloux anguleux de calcaire (2%), des plaquettes de schiste (3%) et des petits nodules de limon gris.

8 Limon brun foncé peu compact et homogène, contenant des granules de mortier (2 %), des fragments de brique (1 %), du charbon de bois (1 %), des plaquettes de schiste décomposées ainsi que la présence d'un nodule d'ocre de 3 cm et d'un tuyau de pipe dans la paroi.

9 Limon légèrement sableux brun foncé, peu compact et homogène, contenant des petits nodules de mortier (2 %), du charbon de bois (3 %), des petits fragments de brique (1 %), des plaquettes de schiste (2 %), des cailloux anguleux de calcaire (5-10 cm, 5 %) et des scories (-1 %).

10 Limon légèrement sableux brun foncé, homogène, contenant beaucoup de charbon de bois (3-5 %), de la poudre de mortier (2%), des granules de brique (-1 %), des plaques de calcaire (-10cm, 2 %).

10-A Limon sableux brun foncé (tache les doigts de noir), peu compact, homogène, contenant du charbon de bois (5%), des granules de brique (-1 %) et des plaquettes de schiste (2 %).

11 Sable fin limoneux gris foncé bleuté cendreux, peu compact, contenant du charbon de bois (3-5%), du mortier (1%), des granules de brique (1 %), des gravillons de schiste en décomposition et des scories (-1%).

12 Limon légèrement sableux gris, meuble et homogène, contenant des granules de mortier (2 %), du charbon de bois (1%), des fragments de brique (-1 %), des plaquettes de schiste en décomposition (2 %), des blocs de calcaire (20 cm, 15 %) ainsi que des tessons de terre cuite vernisée verte et un os de 9 cm en fragment.

13 Limon brun gris foncé avec des traces de sable, meuble et homogène, contenant des plaquettes de schiste décomposées, des blocs de calcaire schisteux (10 %) et des cailloux anguleux de calcaire (15 %), des nodules de mortier (1-5 cm, 2 %) et du charbon de bois (1 %).

14 Couche hétérogène de limon sableux brun gris et de sable grossier gris, contenant des granules de mortier (-1 %) et de brique (-1 %) ainsi que des gravillons (10 %).

15 Sable légèrement limoneux brun orangé foncé très compact, contenant des graviers (2 %) et des gravillons (10 %).

16 Sable grossier légèrement limoneux brun-gris foncé, compact, contenant des gravillons (10 %) et des graviers (5 %).

17 Sable grossier brun grisâtre, peu compact et homogène, contenant des gravillons (10 %) et des graviers (2 %).

18 Limon sableux brun-gris légèrement rosé, très compact et homogène, contenant des gravillons (10 %), des graviers (5 %) et des plaquettes de schiste.

19 Sable grossier brun clair, meuble et homogène, contenant des gravillons (10-15 %), des graviers (5 %) et des plaquettes de schiste.

Ossement
Bois
Verre
Tesson
Pierre
Brique
Mortier
Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Profil stratigraphique de la paroi ouest
de la sous-opération 19H (C-3)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,1 0,2 m

janvier 2024

Figure 17 : Stratigraphie de la paroi ouest de 19H

ouest (19-IV). Une plus grande proportion d'artéfacts provient également de cet espace muré. Les autres niveaux préservés du remblayage des travaux de construction de la maison Grant présentent quant à eux une surface assez bien nivelée (tableau 9). Le remplissage est moins important dans 19K puisque cette sous-opération se trouve plus près de la rue Saint-Pierre, à un endroit où le roc et les plages sont plus élevés (graphiques 1 et 2).

Tableau 9 : Altitudes des surfaces des lots de nivellement du chantier de la maison Grant

Sous-opération	Altitude en m NMM
19K	3.44
19L	3.35
19M	3.40
20E	3.38
29A	3.36

Cet ensemble de lots est supérieur aux tranchées de constructions de la maison Grant lorsqu'elles sont visibles ou correspondent en élévation et en description aux couches qui recouvrent les tranchées de construction. Dans le cas de l'opération 29, aucune tranchée n'est observée, mais les sédiments sont appuyés sur le vestige de la maison Cugnet ainsi que sur la base du mur des voûtes et accueillent la base d'une cloison de la fin du XIX^{e} siècle, ce qui les rend postérieurs à 1766.

Les niveaux du remblayage dans les sous-opérations 19L et 20E sont conséquents l'un envers l'autre. En effet, la base des lots 20E8 et 19L11, soit le début du remplissage, se trouve à 2,79 m NMM dans les deux cas. En ce qui a trait à la surface du remplissage, seuls 3 cm séparent le sommet de 20E3 à 3,38 m NMM de celle de 19L5 à 3,35 m NMM. Bien que le mur mitoyen entre les voûtes et la pièce sud-ouest sépare ces deux sous-opérations, il semblerait qu'il ne s'agisse que d'un seul et même remplissage. C'est d'ailleurs ce que confirment les limons sableux et sables limoneux brun gris plus ou moins foncés qui constituent l'ensemble des lots à l'exception de 19L8 dont la matrice est uniquement sableuse. Il est également à noter que contrairement aux autres, le lot 19L5 est très compact, ce qui suggère une préparation à recevoir une surface de circulation ou une surface de circulation en tant que telle. Toutefois, la pauvreté du lot laisse entendre qu'il s'agit plutôt du lit de pose.

Là s'arrête toute différence puisque les inclusions et artéfacts sont tous très similaires. La proportion de gravier et plaquettes de schiste varie entre 15 % et 30 % et l'ensemble des lots présente du mortier à moins de 5 %, des pierres de calcaire ou de calcaire schisteux entre 15 % et 20 % et des fragments de briques à 2 % et moins de la composition de la couche. Les proportions sont légèrement différentes dans le cas de 19K qui comprend un peu moins de pierres dans 19K24 et une concentration de mortier à 25 % qui semble compenser une absence de gravier dans 19K26. Malgré tout, l'ensemble demeure globalement homogène.

Il en va de même en ce qui a trait à la culture matérielle qui se fait rare. Certains lots tels 19K25, 19K26 et 20E7 ne contiennent aucun artéfact. Le lot 19K27 ne recelait qu'un os unique alors que 19M9 n'a offert qu'un petit tesson de poterie de Saintonge. Les autres lots livrent surtout des concrétions ferreuses, des clous ainsi que quelques fragments de quincaillerie d'architecture, de brique et d'ardoise. D'occasionnels tessons de terre cuite grossière vernissée et tuyaux de pipes à fumer ainsi que de rares os et coquilles de mollusques les accompagnent dans certains cas. Seuls les lots 28B4 et 29A4 détonnent avec des quantités d'ossements plus élevées qu'ailleurs qui sont respectivement de 11 et 39 os. Les 211 objets, os et fragments de matériaux de construction mis au jour à travers les 28 lots rappellent ceux mis au jour dans le nivellement de la maison Cugnet et pourraient très bien en provenir. En effet, les travaux de remblayage du chantier s'effectuent dans la foulée des excavations autour des murs fraîchement construits qui traversent le nivellement inférieur.

Ce remblaiement sert de toute évidence à niveler le terrain puisqu'on y observe un dénivelé presque nul à 0,9 %. À la surface de ce remplissage plan se trouve la surface d'occupation de la maison Grant en 1766.

Tableau 10 : Lots associés à la construction de la double maison Grant

#	19H		19J		19K					19L							Événement
9					29			30									Niveau du terrain à la construction de la maison Grant et creusement d'une fosse
10	8*	10			23		37		39								Tranchées de construction de la maison Gant
11	tranchée en paroi		tranchée en paroi		tranchée en paroi												Élévation des murs de la maison Grant
12			5	6	24	25	26	27	28	5	6	7	8	9	10	11	Remblayage du chantier de la maison Grant

#	19M	20E				20F		26B	28A	Événement
9										Niveau du terrain à la construction de la maison Grant et creusement d'une fosse
10										Tranchées de construction de la maison Gant
11		100				100	200	100	100	Élévation des murs de la maison Grant
12	9	3	4	7	8					Remblayage du chantier de la maison Grant

#	28B						28C			29A			Événement
9													Niveau du terrain à la construction de la maison Grant et creusement d'une fosse
10													Tranchées de construction de la maison Gant
11													Élévation des murs de la maison Grant
12	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	Remblayage du chantier de la maison Grant

2.5 Occupation de la double maison Grant de 1766 à c.1800

2.5.1 Le premier niveau d'occupation

La première surface d'occupation de la maison Grant s'est amenuisée au fil des travaux d'excavation et de transformation de l'utilisation de l'espace, mais a tout de même été retracée à travers quatre lots situés dans les voûtes (op.19) et dans la pièce sud-ouest (op.20).

Dans les voûtes (op.19), donc dans la cave de la maison nord, les lots 19K22 et 19M7, respectivement à des altitudes de 3,51 m NMM et 3,55 m NMM sont des lots peu épais, moyennement compact, sableux et contenant de la matière organique et des restes de bois ainsi que très rares artéfacts, du mortier et du gravier. Tous deux se trouvent directement en surface du nivellement marquant la fin de la construction de la maison Grant et au ras de l'arase du mur est du corps de logis de la maison Cugnet (19E100/19M100/20C100). La matière organique et les fibres de bois pourraient être la marque d'un planchéiage, mais cette hypothèse ne peut être avancée que sur la base de la présence un peu plus convaincante d'un plancher du côté de la cave de la maison sud à un niveau similaire quoique légèrement plus bas.

En effet, le lot 20D4 s'élève à 3,35 m NMM et est lui aussi d'une faible épaisseur et composé d'un limon organique. Si aucune planche ne demeure, des éclisses de bois et de la pâte de bois se retrouvent partout à travers le lot 20D4 et en surface de 20D5, tout juste en dessous. Contrairement aux lots de la sous-opération 20E à une altitude similaire qui n'ont livré que peu d'artéfacts, 20D4 en comprend 63. Considérant que 45 de ces objets sont des ossements et que le lot inférieur 20D5 qui consiste en la surface du troisième niveau de plage en comprend une quantité encore plus importante, il semblerait qu'un plancher de bois se soit effondré sur la plage. La pièce de bois remarquée au sommet du lot 20C6 pourrait avoir appartenu à ce même plancher. La planche de 20C6 se trouve elle aussi à 3,25 m NMM et à la surface de la troisième plage.

Ces restes de surfaces d'occupation potentielles sont rapidement affectés par des aménagements subséquents.

2.5.2 Nivellement des surfaces et occupation entre 1766 et c.1800

En étant situé sur les plages et les remplissages du fleuve, le site est sujet à l'infiltration de l'eau des marées ainsi qu'au ruissellement de l'eau du cap de Québec vers le fleuve Saint-Laurent. Il semblerait que les occupants des deux maisons bâties à la commande de Grant en 1766 aient rapidement fait les frais des mouvements de l'eau puisque des installations de drainage et l'élévation des surfaces sont rapidement mises en place.

Le fait que les traces du niveau d'occupation de 1766 soient ténues s'explique notamment par la mise en place de systèmes de drainage, mais également par le nivellement nécessaire pour les

19K200
Vestige de bois

Localisation dans la sous-opération



Contexte
Drain de bois

Datation
entre 1766 et 1795
probablement 1766, car clous et matériaux de construction associés (clous en quantité, ardoise percée)

Dimensions
1,29 m N-S /
0,24 m E-W /
0,02 m de haut

A. Détail de 19K200.



Matériau
bois

Appareil
s.o.

Liant
inconnu

Nombre d'assises
s.o.

Altérations
bois pourri et par endroit entièrement désagrégé

État de conservation
mauvais

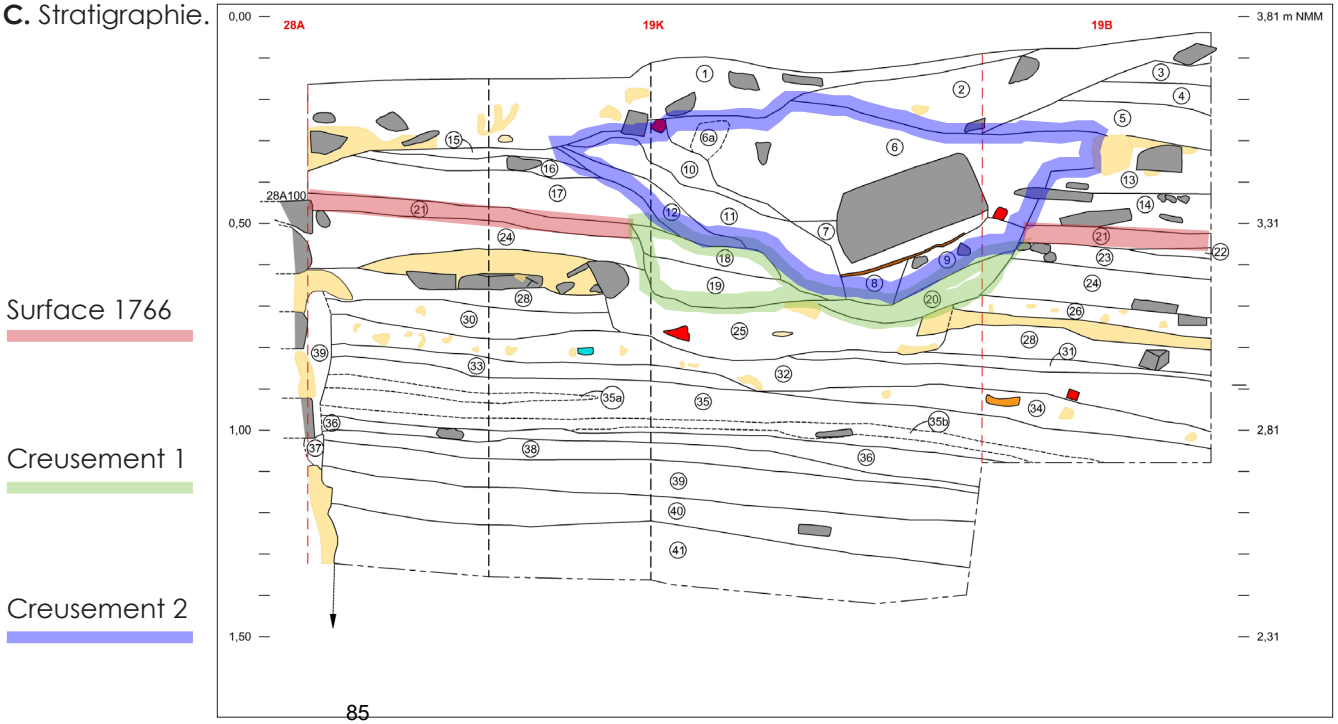
B. Tranchée 19K21.



Une tranchée globalement orientée du sud vers le nord et dotée d'une légère pente descendante en direction nord traverse la sous-opération 19K **(A)**. Il s'agit du lot 19K21. Cette tranchée se perd dans la paroi nord **(B)**. Dans la moitié sud de la tranchée, des restes de planches de bois mal en point ont été relevés. Le fond de la tranchée est compacté. Il en va de même de sa paroi est qui comporte également des plaques de mortier. Malgré le piètre état de conservation, il semblerait que 19K200 soit un drain qui longe le mur intérieur ouest des voûtes.

Selon la stratigraphie de la paroi nord de 19K, la tranchée 19K21 se trouve sous la couche de pose du plancher de bois installé c. 1795 et à travers un remplissage qui repose sur la couche d'occupation originale des voûtes en 1766, 19K22. La tranchée 19K21 a été creusée par deux fois, d'abord à travers 19K22 **(C)**, ce qui suggère une tentative de gestion de l'eau qui s'avère infructueuse. En effet, une seconde tranchée incluse au lot 19K21 et contenant le vestige 19K200 coupe un remplissage de matériaux et sédiments divers accumulés sur 20 cm de haut à partir de la surface d'occupation de 1766. La construction du drain 19K200 aurait ainsi eu lieu entre 1766 et 1795.

C. Stratigraphie.



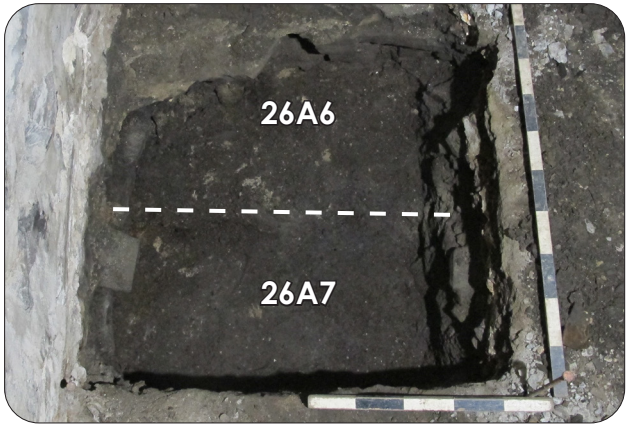
D. Pièce de bois à la base de 26A8.



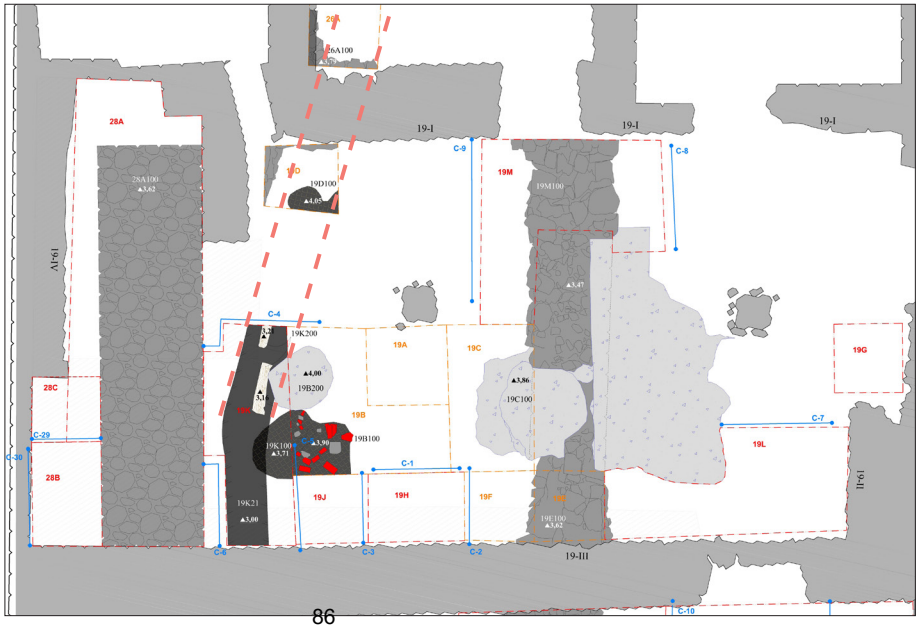
À la fin du XVIII[e] siècle, le bassin de collecte d'eau 27B100 et la première forme de la citerne ont été construits alors qu'au tout début du XIX[e] siècle, la transformation du système d'alimentation en eau ainsi que la construction de nouvelles canalisations en pierre prennent place. Il semblerait ainsi que la gestion de l'eau ait été une source de travaux et d'ajustements importants au sous-sol de la maison Grant à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e] siècle.

D'ailleurs, des traces de bois suggèrent la présence d'un drain potentiel sous le vestige 26B100 alors que dans la sous-opération voisine 26A se trouve une pièce de bois **(D)** à la base d'un creusement (26A7 et 26A8) **(E)** dont l'axe et la pente concordent avec la tranchée 19K21**(F)**. En effet, dans 26A, la planche se trouve à la base de la dépression dont la surface et la base sont respectivement à une altitude de 3,33 m NMM et 3,11 m NMM. Ces mesures correspondent au fond de la seconde tranchée 19K21 qui se trouve entre 3,45 et 3,31 m NMM selon la pente descendante vers le nord. Les bases des restes de planches de 19K200 se trouvent quant à elles à des altitudes qui varient entre 3,23 et 3,17 m NMM toujours selon la même pente sud-nord. Si ces deux structures potentielles ne sont pas directement reliées puisque le contre-mur nord des voûtes (19-I) les sépare, elles demeurent suffisamment similaires en altitude, pente et direction pour avoir appartenu à un même effort de drainage des voûtes de la part de leurs occupants à la fin du XVIII[e] siècle.

E. Tranchée 26A7.



F. Extrapolation de la tranchée 19K22.



recouvrir puis occuper les surfaces. La construction de canalisations et la surélévation du niveau d'occupation sont observées à travers les sous-opérations 19H, 19J, 19K et 20C bien que de manière ténue, ainsi que dans 26B.

2.5.2.1 Une première tentative de drainage

Une première canalisation a été excavée dans l'axe nord-sud le long du mur ouest des voûtes (28A100). Cette première tranchée n'a été observée qu'en stratigraphie (figure 13) et est intégrée au lot 19K21. Celui-ci comprend également la seconde coupe de la tranchée qui contient le drain de bois 19K200 (fiche 19K200, p. 72). Les traces restantes de la première tranchée du drain indiquent que cette première excavation a été menée à partir du premier niveau d'occupation des voûtes et intègre le sommet de la fosse 19K29. Cette potentielle tranchée est ensuite oblitérée par la tranchée du drain 19K200.

2.5.2.2 La seconde surface d'occupation de la maison Grant

Une couche de limon sableux très compacte et comportant quelques os, tuyaux de pipe, fragments d'ardoise et concrétions de métal ferreux sépare la première coupe de 19K21 de la seconde. C'est le lot 19K20. Il s'agirait de la seconde surface d'occupation, utilisée elle aussi pendant une période relativement courte considérant le laps de temps entre la construction de la double maison en 1766 et la mise en place d'un plancher 30 ans plus tard (voir section 3.5.3).

Du côté de la maison sud, dans la pièce-sud-ouest (op.20), les lots 20C5 et 20D2 pourraient également correspondre à ce niveau d'occupation ayant succédé au premier plancher de bois, mais plutôt sous la forme du remplissage entre les deux niveaux d'occupation. En effet, dans le cas de 20C5, il ne reste qu'une partie du remplissage et la surface n'a pas été préservée en raison de la pose de la rampe de béton qui occupait l'espace jusqu'au début des travaux en 2023. Le lot 20D2 n'est pas tellement en meilleur état. Il est percé dans son coin sud-ouest par une excavation, il est irrégulier et comprend beaucoup de pierres et de briques dont certaines entières qui ne présentent aucun ordre apparent et dont les interstices sont vides. Il s'agirait donc plutôt du remplissage entre la première et la seconde surface d'occupation de la maison sud.

2.5.2.3 Le drainage des caves de la maison Grant

La tranchée du drain de bois 19K200

Dans la cave de la maison nord (op.19), la seconde surface d'occupation et son remplissage inférieur ont été coupés par la seconde excavation de la tranchée 19K21 qui accueille dès lors un drain de bois (voir fiche 19K200, p. 72). La tranchée 19K21 a été excavée à travers les couches de constructions de la maison Grant mêlées à la troisième plage et à travers la première couche d'occupation 19K22 à partir de la surface du lot 19K20 (figures 6 et 8). Ce dernier correspond à la seconde surface présumée d'occupation. Le remplissage de la tranchée contient notamment 17 os, des concrétions ferreuses, 6 fragments d'ardoises dont l'un est percé, 17 clous forgés et de la céramique associée au début du XVIII^{e} siècle. Cet assemblage a été jusqu'alors mainte fois

rencontré puisqu'il est typique des niveaux de plages et de remblais qui ont précédé les constructions qui occupent aujourd'hui le site. L'excavation de la tranchée à travers le remblayage des fondations de la maison Grant mêlé à la troisième plage explique la présence d'un tel assemblage dans des couches de la fin du XVIII^{e} siècle.

Le remplissage et le nivellement autour de la tranchée 19K21

La tranchée 19K21 et son drain sont recouverts par un remplissage d'une trentaine de centimètres d'épais représenté par les lots 19K12, 19K14, 19K16, 19K17, 19K18 ainsi que 19K19. Les objets provenant de ce groupe de lots de remplissage suggèrent que le remblayage a été effectué dans la décennie après la Conquête puisque l'assemblage est principalement composé d'un mélange de productions françaises et d'une proportion marquée de productions locales dont l'essor est important dans la période de réorganisation des routes commerciales qui crée un vide dans l'approvisionnement en céramique peu après 1760 (Brassard et Leclerc 2001 : 38). Les céramiques sont accompagnées de scories, de fragments de pipe à fumer, d'os et de matériaux de construction.

La seconde tranchée du mur sud des voûtes (19-III)

À travers ce remplissage, une tranchée est excavée le long du mur sud des voûtes (19-III). La tranchée a été devinée par des dépressions remarquées en fouilles, mais confirmée uniquement en paroi. Elle est donc composée des secteurs sud des lots 19H7, 19J7, 19K17 et 19K18. L'excavation le long du mur sud des voûtes (19-III) présente un dénivelé de 40 cm entre les sous-opérations 19K et 19H, soit sur 2,90 m de long. Cette excavation n'a pas été relevée dans 19F en 2021. Cependant, la profondeur atteinte dans 19F est de 2,85 m NMM, ce qui n'a peut-être pas permis d'observer la poursuite de la tranchée. La fonction de l'excavation demeure nébuleuse, mais les deux hypothèses les plus plausibles sont liées à une réparation de la base du mur sud des voûtes ou à la mise en place d'une canalisation supplémentaire dont les traces n'ont pas été préservées. Puisque les inclusions et artéfacts compris dans la tranchée sont agglomérés aux lots de remplissage avoisinants, il est délicat de les utiliser comme marqueur d'activité, et ce, sans compter leur nature rapportée. Il demeure que la majorité des trouvailles dans les lots susnommés sont des matériaux de construction.

Malgré l'absence de canalisation dans la tranchée le long du mur sud, l'hypothèse du drainage est probablement à considérer plus avant en raison de l'ajout d'un autre drain dans la petite voûte (op.26) à un moment postérieur au remblayage et au nivellement de la tranchée le long du mur sud des voûtes. Il semblerait ainsi que les soucis d'infiltration d'eau ne soient pas entièrement résolus par le drain de bois 19K200.

Le drain de bois de la petite voûte (26B200)

Le nouvel ajout est un second drain de bois de plus petite taille (26B200) relevé à une altitude de 3,22 m NMM dans une tranchée excavée dans les lots 26B8 et 26B11. Son remplissage est



Figure 18 : Plan de la petite voûte, opération 26

constitué du lot 26B10. Ils sont situés dans la petite voûte (op. 26) directement sous le vestige 26B100 qui fait partie de l'architecture de la maison Grant (fiche 26B100, p. 62). Ce petit drain passe sous la base de l'arc doubleau (26B100).

Les artéfacts qui y ont été mis au jour reflètent les lendemains de la Conquête puisqu'on y retrouve quelques tessons de céramique verte de France mêlés à un tesson de terre cuite grossière d'Angleterre ainsi que 32 fragments ayant appartenu à deux bouteilles de verre vert foncé britannique au goulot doté d'une lèvre arrondie et d'une bague évasée vers le bas. L'un des fragments de goulot présente un col rétréci vers le haut tandis que l'autre col est plutôt cylindrique et renflé. Cette description est typique de bouteilles en usage entre 1775 et 1825.

Aucun système de drainage n'a été relevé du côté de la maison sud, mais le degré de préservation est bien moindre dans la pièce sud-ouest (op.21) que dans les voûtes (op.19). Il est ainsi plus que plausible qu'un système de drainage ait été mis en place dans les deux caves.

Le nivellement préparatoire à la pose du plancher de bois au tournant du XIXe siècle

En plus des dates légèrement plus tardives fournies par l'assemblage autour du drain 26B200, les couches composées des lots 26B7 et 26B9 à l'ouest du vestige 26B100 et des lots 26B8 et 26B10 à l'est de 26B100 s'avèrent correspondre en élévation à la couche qui précède la pose d'un plancher de bois au tournant du XIX^{e} siècle dans les voûtes (op.19). Dans la sous-opération 19H, cette couche correspond au lot 19H3 alors que dans la sous-opération 19J, ce sont les lots 19J5 et 19J6 qui la forment.

En effet, les lots 19H3, 19J5 et 19J6 se trouvent directement sous les lots de crépis qui constituent la base du plancher et les éléments de culture matérielle qui s'y retrouvent sont principalement représentatifs du XVIII^{e} siècle avec leur mélange de provenances locale et française à part pratiquement égales. Ces lots comprennent également un clou découpé ainsi qu'un tesson de grès salin potentiellement nord-américain typique du début du XIX^{e} siècle. Ainsi, 19H3, 19J5, 19J6, 26B7, 26B8 et 28B9 et 26B10 appartiendraient tous à un effort de remblayage des tranchées de drainage et de nivellement préparatoire à la pose d'un plancher de bois surélevé quelque part autour de 1800.

2.5.3 Le plancher de bois du tournant du tournant du XIX^{e} siècle

L'inventaire de 2021 avait permis d'identifier à travers l'opération 19 un niveau de plancher de bois daté de la charnière entre le XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle. Des traces de crépis, de solives et de planches avaient été relevées dans les sous-opérations 19A, 19B, 19C, 19D et 19F. Les fouilles de 2023 ont permis de confirmer la présence du plancher en question dont la structure devinée en 2021 a été confirmée par une parcelle bien préservée située dans la sous-opération 19H.

Le plancher est ainsi composé d'une couche de crépis (figure 19) dans laquelle les solives orientées nord-sud reposent (figure 20). Elles sont surmontées de planches disposées dans un axe

est-ouest (figure 21). Ce type de structure de plancher est rapporté par Varin (1985 : 26) et serait typique du XVIII^{e} siècle.

Les lots qui comprennent les surfaces crépies se trouvent entre 3,67 et 3,40 m NMM (tableau 11). Des perturbations sont observées, notamment dans le cas de 19K1 où des lambeaux de crépis ont été relevés, mais la présence de l'escalier de béton et de la cloison de l'espace dans le coin sud-ouest de la pièce après 1931 (voir section 2.4) a grandement affecté la préservation des couches supérieures à l'ouest des voûtes. Les rares artéfacts qui sont contenus dans les lots de crépis suggèrent qu'il s'agisse effectivement d'une couche d'assainissement pour séparer le plancher des remblais inférieurs et probablement en imperméabiliser la surface. Des tessons de *creamware,* de céramique des ateliers de Saintonge, de céramique de production locale, un tesson de terre cuite fine blanche au décor *shelledge* à la mode au début du XIX^{e} siècle ainsi que des os et quelques tuyaux de pipe constituent l'assemblage qui confirme une construction du plancher autour de 1800.



Figure 19 : Couche de crépis – 19H5



Figure 20 : Solive – 19H4

Les lots des solives s'élèvent entre 3,66 et 3,55 m NMM et ont livré peu d'artéfacts (tableau 11). À l'image des lots de crépis, l'assemblage est composé d'un mélange d'objets de production française, locale et britannique qui s'exprime sous la forme de faïence et d'un pied de verre en verre bleu vert, de terres cuites grossières locales et de *creamware*.

La transition dans le temps est plus marquée dans les lots de la surface du plancher (tableau 11) qui se trouvent à des altitudes variant de 3,80 m NMM à 3,61 m NMM. À travers l'ensemble des sous-opérations, les



Figure 21 : Plancher – 19H2

Tableau 11 : Lots des différentes parties du plancher de bois c.1800

	Surface crépie		Solives	Plancher
19H	5		4	2
19J	4		3	2
19K	1		1	2
19M	3	6	8	2

planches sont dans un état avancé de décomposition et sont effondrées sur le niveau inférieur. Les artéfacts des lots qui contiennent les planches peuvent ainsi s'être trouvés sous le plancher comme au-dessus. Autour des planches donc, quelques artéfacts plus anciens, un tesson de Saintonge notamment, sont mis au jour, mais la grande majorité des artéfacts appartiennent à la fin du XVIII^{e} siècle et au début du XIX^{e}. Les lots 19H2 et 19J2 ont livré 78 tessons de verre vert foncé dont la majorité est britannique. Les types les plus anciens sont associés à des productions entre 1770 et 1785 et les plus récents au XIX^{e} siècle en général alors que d'autres sont des productions charnières entre le XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle. Outre le verre, les céramiques de la fin du XVIII^{e} siècle sont bien représentées par des tessons de *creamware,* du grès Fulham-Lambeth et d'un tesson de porcelaine orientale décorée d'un motif de treillis populaire jusqu'autour de 1790. Le XIX^{e} siècle est également représenté par des tessons de terre cuite fine blanche et une pipe de type bruyère plus tardive, probablement produite après 1840.

Il semblerait ainsi que le plancher qui recouvrait la surface des voûtes ait été bâti à la toute fin du XVIII^{e} siècle ou au plus tard dans les premières années du XIX^{e} siècle. La présence du plancher et des artéfacts diagnostiques qui l'accompagnent permettent de mieux situer les différents événements d'excavation des drains et de rehaussement des niveaux d'occupation qui ont dû se dérouler entre 1766 et c.1800.

19B100-19K100
Vestige partiellement maçonné
Vestige de terre

Localisation dans la sous-opération



Contexte
Four de forge

Datation
c. 1795
destruction en 1897

Dimensions
0,63 m N-S /
0,53 m E-W /
0,22 m de haut

Matériau
calcaire, briques réfractaire, céramique pyrotechnique

Appareil
inconnu

Liant
mortier

Nombre d'assises
1 (observée)

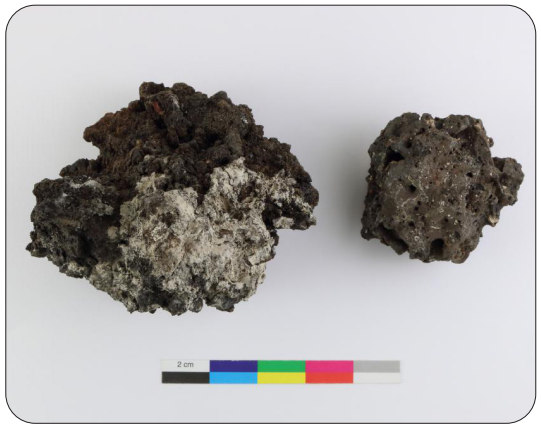
Altérations
vestige déstucturé

État de conservation
très mauvais

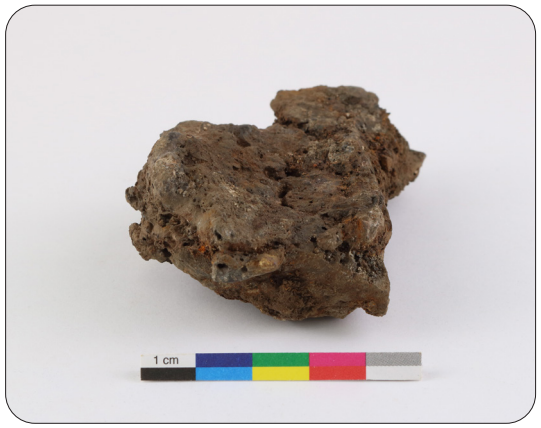
A. Base du four mis au jour en 2021 (19B100).



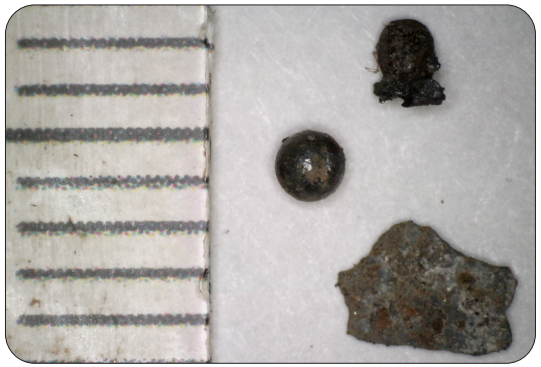
B. Scories.



C. Culot de forge.



D. Battitures.



E. Fragment de paroi de four.



F. Erreur de forge.



Dans les sous-opérations 19B et 19K se trouvent les restes d'un four de forge **(A)** identifiés en 2021 grâce à la présence de 60,5 kg de scories **(B)** auxquelles s'ajoutent des culots de forge **(C)**, des battitures rondes et plates **(D)**, une paroi de four en céramique pyrotechnique vitrifiée **(E)** ainsi qu'une erreur de forge **(F)** mise au jour au sein des débris du four.

La base du four se trouvait au coin sud-ouest de 19B et disparaissait légèrement en paroi ouest **(G)**. Lors de la fouille de 19K en 2023, la partie manquante de la base du four a été découverte. Il s'est avéré que la majorité du four avait été mise au jour. La section manquante prend la forme de quelques fragments de pierre supplémentaires, mais surtout d'une fosse légèrement plus basse que les vestiges de la base du four. Ce creusement a pu servir à accueillir la tuyère ou à laisser s'écouler les scories. Malgré la seule présence de quelques pierres pêle-mêle, notamment dans 19K15, la concentration de scories et les battitures relevées dans les sédiments légèrement creusés de 19K6, 19K7, 19K8, 19K9, 19K10, 19K11 et 19K13 confirment qu'il s'agit bel et bien du prolongement de la base du four de forge.



G. Sous-opérations 19B (2021, à droite) et 19K (2023, à gauche).

= même paroi



2.5.4 La fosse du four de forge

Le plancher de bois du tournant du XIX[e] siècle sert de point de repère chronologique pour la base du four de forge mise au jour lors de l'inventaire de 2021. La base du four de forge est construite au niveau du plancher et lui serait contemporaine (figure 22).



Figure 22 : Stratigraphie de la paroi sud de 19B – plancher de bois en jaune, base du four de forge, couches de scories en blanc

Les sous-opérations 19H et 19K ont notamment été ouvertes afin de dégager la suite de la base du four qui se trouvait dans le coin sud-ouest de la sous-opération 19B. Vers l'ouest, dans 19K, une structure complémentaire au four a été mise au jour. Il s'agit d'une fosse circonscrite par des petites pierres de calcaire. Le creusement est situé dans la prolongation de la base du four dégagée dans 19B. À son ouverture, la fosse (19K100) mesure 63 cm dans l'axe nord-sud et 55 cm dans l'axe est-ouest. Elle contenait des écailles de forges rondes et plates et 867 grammes de scories, ce qui correspond à 10 % des scories mises au jour lors de la fouille de 2023. Plus intéressante cependant est la localisation en altitude des lots de remplissage de la fosse 19K100. La surface du creusement qui correspond au sommet de 19K6 se trouve à 3,66 m NMM alors que la base du four de forge dans 19B se trouve entre 3,64 et 3,68 m NMM. Cette fosse liée au four de forge a probablement servi à laisser s'écouler les déchets du four tels que les cendres et scories.

Vers le sud, des restes de la base ont été dégagés dans les lots 19H3, 19H4 et 19H6 et prennent la forme de débris de mortier, de briques rougies et de pierres entassées pêle-mêle près de la

paroi sud. Leur localisation dans la sous-opération 19H suggère qu'il s'agit de débris de démolition et non de la poursuite de la structure en place. Aucune trace excepté peut-être une brique provenant de 19J2 n'a été relevée là où le four semblait se poursuivre en paroi. Une quantité de scories s'élevant à 503 g provient cependant de 19J1. La destruction du four aurait eu lieu entre 1895 et 1897 notamment en raison de la découverte d'un contenant en verre blanc à col fileté moulé à la presse de la mention «Quikcure – Pheno-Banum». Cet onguent miracle n'est publicisé dans les journaux du Québec et de l'Ontario qu'au cours de ces trois années[23]. À cela s'ajoute l'installation d'un ascenseur dans la petite voûte (op.26) et des travaux d'accès qui y sont liés et la réalisation de grands travaux de rénovation en 1897. Tous deux peuvent avoir sonné le glas du four de forge.

Tableau 12 : Lots associés à l'occupation de la double maison Grant entre 1766 et c.1795

#	19H	19J	19K	Événement
13			22	Première surface d'occupation de la maison Grant
14			21*	Tentative de drainage (?)
15			20	Deuxième surface d'occupation de la maison Grant
16			21 200	Drainage des caves de la maison Grant - drains
17			19	Drainage des caves de la maison Grant - remplissage des tranchées des drains
18	7	7		Drainage des caves de la maison Grant - seconde tranchée à la base du mur 19-III
19			12 14 16 17 18	Drainage des caves de la maison Grant - nivellement de la surface des drains
20	2 4 5	2 3 4	1 2	Aménagement d'un plancher de bois dans les voûtes (op.19)
21	3 6		6 8 9 10 11 13 15 100	Aménagement et utilisation de la fosse du four de forge

#	19M	20C	20D	26B	29A	Événement
13	7	6	4			Première surface d'occupation de la maison Grant
14						Tentative de drainage (?)
15		5	2			Deuxième surface d'occupation de la maison Grant
16				11		Drainage des caves de la maison Grant - drains
17				10		Drainage des caves de la maison Grant - remplissage des tranchées des drains
18						Drainage des caves de la maison Grant - seconde tranchée à la base du mur 19-III
19				7 8 9	3	Drainage des caves de la maison Grant - nivellement de la surface des drains
20	2 3 6 8					Aménagement d'un plancher de bois dans les voûtes (op.19)
21						Aménagement et utilisation de la fosse du four de forge

23 *L'Électeur,* 14 juin 1895 ; *L'Écho des Bois-Francs,* 10 avril 1897 ; *The Glengarrian,* 20 août 1897

2.6 Les systèmes d'alimentation en eau de la maison Grant

À la lumière des événements relatifs à l'occupation de la maison Grant, il est clair que la gestion de l'eau a occupé une bonne partie de l'énergie dédiée à l'aménagement des caves. L'approvisionnement en eau pour les habitants du site a également mobilisé les ressources des propriétaires au début de la décennie 1780. C'est Charles Grant qui possède alors le lot et la maison nord de la double maison de William Grant, une acquisition datée de 1779[24].

Charles Grant aurait projeté l'agrandissement du quai dès 1780[25] (figure 23), un projet réalisé entre 1781 et 1782 ou 1783 puisque sur un plan anonyme de 1783[26] à la fiabilité douteuse et un plan de 1784[27] (figure 24), l'agrandissement du quai Grant apparait. Ce nouveau quai repousse l'accès au fleuve de plus de 35 mètres alors que la maison se trouve déjà à 25 mètres des battures et que l'entrepôt fait office d'obstacle. Un puits est bel et bien prévu au plan et semble avoir été construit selon la maquette Duberger (figure 25), mais il demeure que l'eau destinée aux activités domestiques est alors moins accessible. Une première citerne et son bassin de collecte sont construits vraisemblablement c.1782 (voir les fiches 27B100, p. 90 et 25A100 à 25A800, p. 96-107).

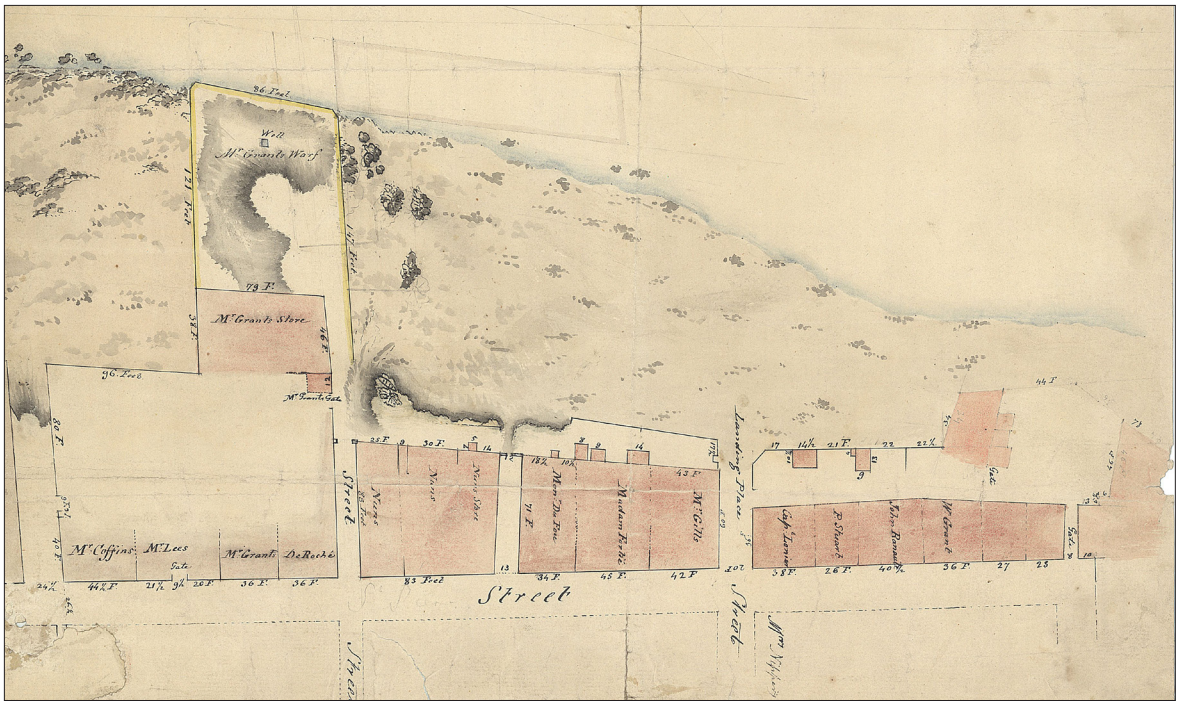


Figure 23 : Plan anonyme de la propriété de Charles Grant et de ses voisins c. 1780 – projet d'agrandissement du quai en jaune et mention d'un puits (*well*)

24 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.355-359

25 BanQ, E21, S555, SS10, P19, Id 250597

26 ANC, H2/340 Quebec-1783

27 BanQ, PRf 20-1862-01 (cote APQ)

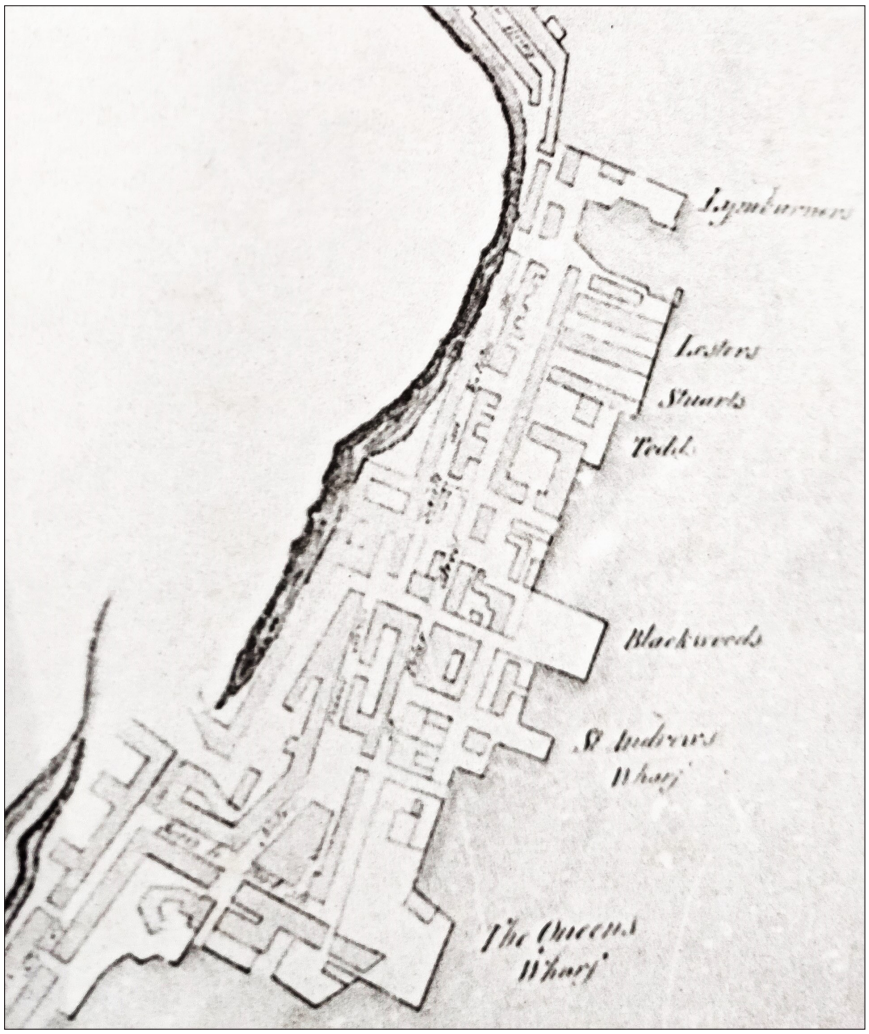


Figure 24 : Détail du plan de la Basse-Ville de Québec en 1784 copié par Morin – le quai Grant a été agrandi



Figure 25 : Maquette Duberger 1806 – Double maison Grant, dépendance, entrepôt et présence d'un puits au bout du quai Blackwood (droite)



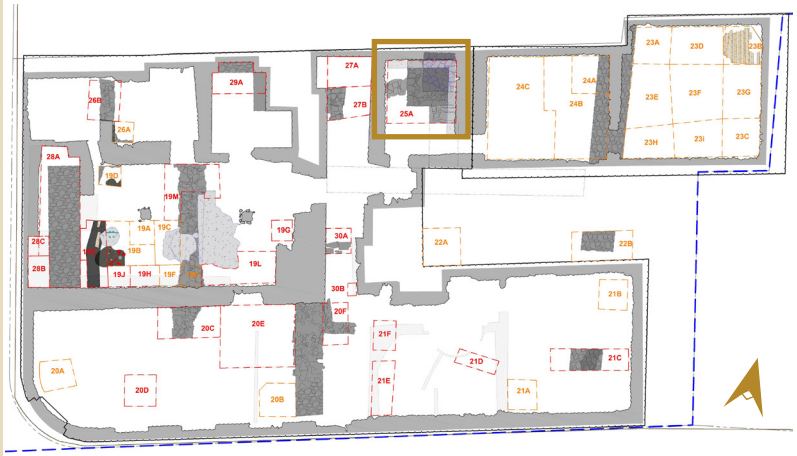
Figure 26 : Plan de l'opération 25

La citerne

Opération 25A

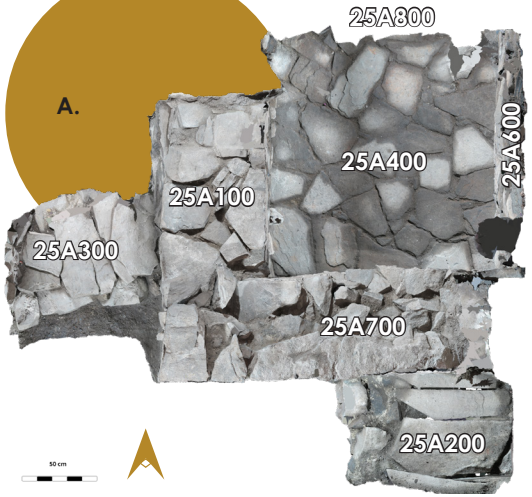
Premier état
c. 1782 à c. 1800

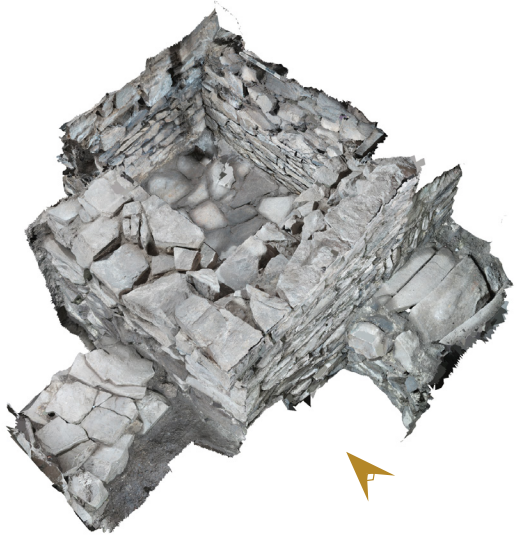
Second état
c. 1800 à 1854-1860



Contexte

Les deux temps de la citerne





L'opération 25A est presque entièrement occupée par une citerne dont la canalisation située à l'ouest est condamnée, alors que l'autre, au sud, est toujours reliée à la citerne **(A)**.

La présence seule de ces deux canalisations suggère au moins deux phases distinctes d'utilisation de la citerne. C'est d'ailleurs ce que la fouille à l'extérieur de cette dernière confirme.

Ainsi, une première citerne construite c.1782 aurait été alimentée par la canalisation condamnée (25A300) reliée à un bassin de collecte des eaux de pluie et de ruissellement (voir fiche 27B100). La citerne se serait trouvée à l'intérieur d'une dépendance qui apparait pour une première fois sur un plan de 1784 et dont les proportions représentées sur le plan correspondent à celles des opérations 25 et 27 **(B)**. La transformation du système d'alimentation en eau ainsi que des réfections majeures ont été réalisées c. 1800. Cette seconde version de la citerne semble avoir été en activité jusqu'à son abandon entre 1854 et 1860, soit la période où l'aqueduc a été installé sous la rue Saint-Pierre (Keefer 1860 : 15).

La date suggérée de construction, c.1782, provient d'abord des contextes de remplissages autour de la citerne qui ne correspondent pas uniquement au remplissage du quai de La Chesnaye dans lequel la partie inférieure de la citerne est fondée. En effet, les lots 25A6 ainsi que 25A10 sont déposés

sur le remplissage du quai de 1704 et comportent une majorité de tessons de céramiques typiques de la fin de XVIII[e] siècle tels que le *creamware* et le *pearlware* accompagnés de quelques occurrences de terre cuite fine blanche et de porcelaine *bone china*. Aux artéfacts s'ajoute l'ancienne ouverture aujourd'hui comblée qui traverse le mur mitoyen entre les opérations 25 et 27, soit l'ancien mur ouest de la dépendance du plan de 1784. Cette ouverture se trouve entre les vestiges du bassin (27B100) et la canalisation ouest (25A300) à une altitude médiane qui indique une pente descendante du bassin vers la canalisation et donc la citerne (voir la fiche 27B100). Elle se serait ainsi trouvée à l'intérieur de la dépendance qui apparait sur le plan de 1784 alors que le bassin se situe à l'extérieur entre la double maison Grant et la dépendance **(B)**.

Au début du XIX[e] siècle cependant, la canalisation ouest est abandonnée. Selon les excavations et les différents modes relevés sur les murs de la citerne, les travaux de remplacement de la canalisation semblent avoir été réalisés lors des mêmes travaux, mais en étapes distinctes. La canalisation ouest aurait d'abord été bouchée et la partie supérieure des parements intérieurs comme extérieurs reconstruite (voir fiche 25A100). Ensuite, l'angle sud-ouest de la citerne a été rénové à l'intérieur comme à l'extérieur. En raison des 10 cm de largeur de la tranchée associée aux réfections (25A12), les travaux ont eu lieu à partir de l'intérieur de la citerne. Une tranchée de 70 cm de large a ensuite été excavée au coin sud-est de la citerne afin de démonter la moitié est du mur sud et de construire la nouvelle canalisation orientée N-S (25A200). Dans la foulée, certaines sections des parements intérieurs ont également fait l'objet de réfections puisque le matériau passe du grès à un agencement de calcaire et de calcaire schisteux sur tout le pourtour supérieur intérieur.

Du côté des murs nord et est, les assises supérieures ont fait les frais de perturbations lors de la pose de l'empattement de béton ajouté au XX[e] siècle en tant que plateforme pour la construction des cloisons toujours présentes en 2023. Dans le cas des murs sud et ouest, les deux assises présumées hors terre selon le soin accordé à leur esthétisme ainsi que leur débord par rapport aux parements extérieurs de la citerne sont mieux préservées. Ils sont contemporains de la finition de la citerne après la construction de la canalisation sud (25A200).

Des travaux légers ont probablement eu lieu au courant du XIX[e] siècle à l'endroit de la canalisation sud (25A200) selon les traces d'un creusement relevée en paroi sud de la sous-opération 25A. Cependant, cette excavation est également recoupée par celle associée à la pose de l'empattement de béton ce qui rend incertaine une intervention postérieure aux travaux de rénovation de la citerne du début du XIX[e] siècle.



B. Détail du plan de Morin, 1784.

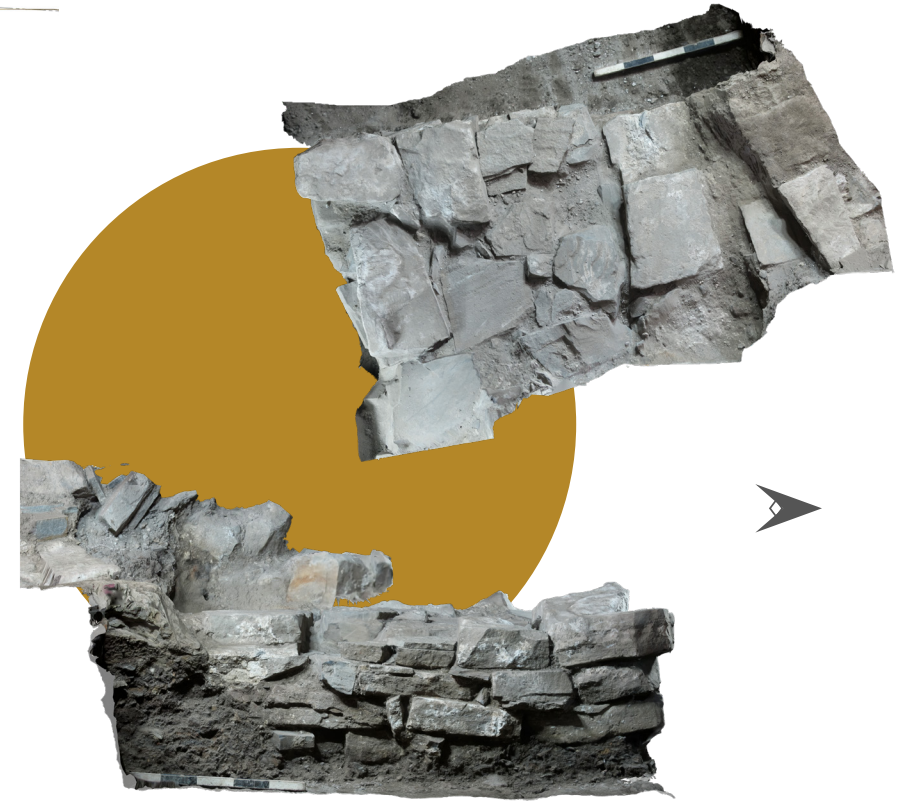


27B100
Vestige de maçonnerie
Surface
Parement ouest
Extrémité brisée nord

Localisation dans la sous-opération



Interprétation sommaire
Bassin de collecte des eaux de pluie



Datation: c. 1782 à c. 1800

Dimensions: 1,65 m N-S /
0,55 à 0,72 m E-W /
0,31 à 0,42 m de haut

Matériau: calcaire

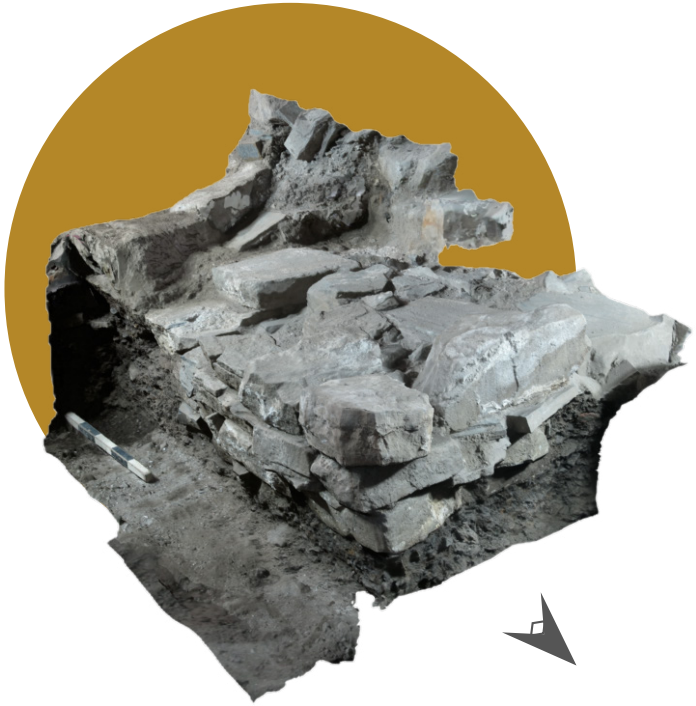
Appareil: semi-régulier, blocs ébauchés, double parement et blocage

Liant: mortier

Nombre d'assises: 4

Altérations: assise supérieure presque entièrement arrachée, pierres manquantes à l'extrémité SE

État de conservation: mauvais

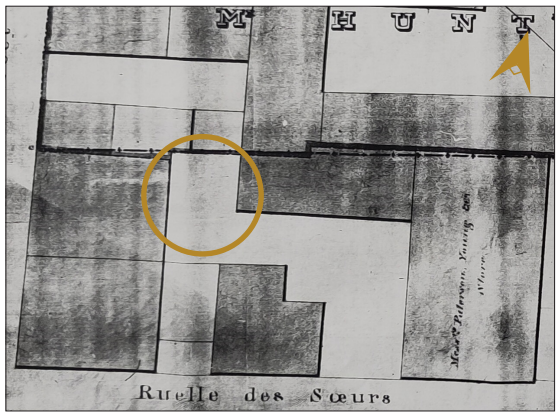


Le vestige 27B100 correspondrait aux restes d'un bassin destiné à recueillir l'eau de pluie ou de ruissellement. Le vestige est appuyé sur l'extrémité nord du mur est de la maison Grant. L'espace occupé par l'opération 27 et par le bassin 27B100 est un espace extérieur jusqu'à la mi-XIX^{e} siècle. En effet, cet espace n'est pas occupé par un bâtiment sur le plan de Wells & Staveley daté de 1843 (**A**) alors qu'une construction apparait sur celui de Hamel en 1855 (**B**).

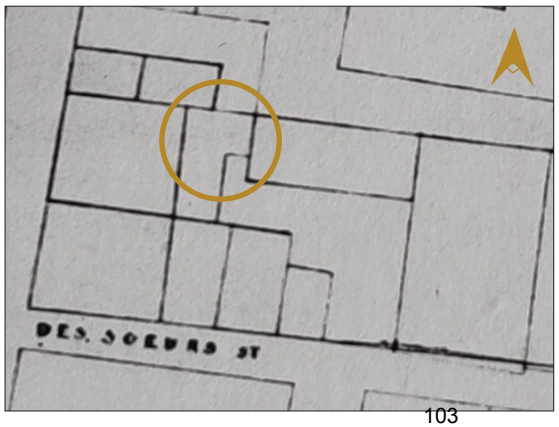
L'altitude de la surface la mieux conservée de 27B100 s'élève à 3,82 m NMM et sa base à 3,44 m NMM, ce qui correspond à l'ouverture bouchée dans le mur est de la pièce qui elle se trouve entre 3,79 m NMM et 3,26 m NMM. Cette ancienne ouverture (**C**) est alignée avec la canalisation abandonné 25A300 (**D**) dont la pente descend vers l'est, soit vers la citerne à laquelle la canalisation était reliée.

Les rares artéfacts mis au jour dans les lots de la sous-opération 27B suggèrent le XVIII^{e} siècle, mais sans précision supplémentaire possible. L'altitude de la base du vestige correspond cependant au nivellement des débris de destruction de la maison Cugnet et à la construction de la maison Grant dans les opérations 19 et 20 ainsi qu'à la construction des dépendances et à l'imperméabilisation des surfaces intérieures dans les opérations 23 et 24, ce qui suggère une date après 1766. De plus, l'ancienne ouverture pour la canalisation qui reliait le bassin à la citerne passe à travers le mur E de l'op. 27. Il s'avère que la première apparition du bâtiment dont le mur correspond à celui traversé par la canalisation date de 1782. Le bassin aurait vraisemblablement été construit c. 1782 avant d'être abandonné lors de la réfection de la citerne c. 1800. De plus, la date de 1782 concorde avec l'agrandissement du quai Grant ce qui a pour effet d'éloigner le fleuve et de compliquer l'accès à l'eau.

A. Détail du plan de Wells & Staveley, 1843.



B. Détail du plan de Hamel, 1855.



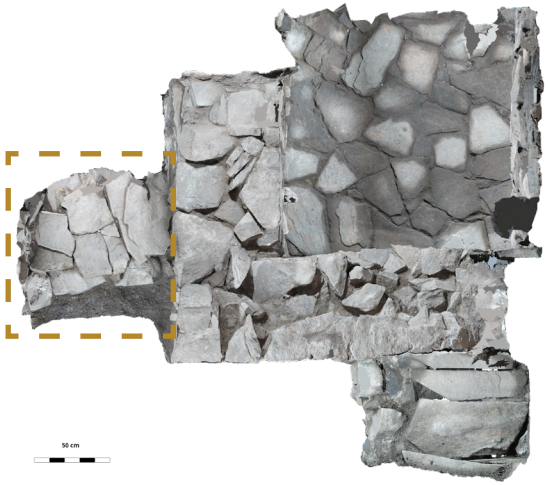
C. Ouverture condamnée dans le mur E de l'op. 27



D. Ouverture condamnée dans le mur W de l'op. 25



25A300
Vestige de maçonnerie
Couvercle
Muret sud
Muret nord



Interprétation sommaire

Canalisation abandonnée de la citerne orientée est-ouest

Datation	construction : c.1782 abandon : c. 1800
Dimensions	0,63 à 0,68 m N-S / 0,90 m E-W / 0,24 m de haut
Matériau	calcaire
Appareil	semi-régulier, blocs ébauchés, parement simple
Liant	couvercle - pierre seche, mortier
Nombre d'assises	1 à 2
Altérations	canalisation coupée à son extrémité N-E, dallage au fond légèrement déstructuré
État de conservation	bon

A. Murets.



B. Couvercle de pierre sèche.



La canalisation abandonnée située à l'ouest de la citerne (25A300) est composée de deux petits murets de pierres liées au mortier **(A)** sur lesquels repose un couvercle composé de pierres plates empilées et sans liant **(B)**. Son fond est dallé **(C)** et la pente orientée de l'ouest vers l'est en fait une descente vers la citerne et donc un apport en eau plutôt qu'un drain. Le mur ouest de la pièce de l'opération 25 (25-IV) est mitoyen avec l'op. 27 et présente les traces d'un comblement **(D)** observé lors du démontage de la canalisation 25A300. Cette même trace est également visible du côté de l'op. 27. À son extrémité accolée au mur ouest, la canalisation ouest se trouve à une altitude de 3,66 m NMM bien que les dalles semblent avoir été perturbée et se trouvaient probablement légèrement plus bas. La surface du couvercle se trouvait quant à elle à 3,82 m NMM. Ces élévations concordent ainsi avec l'ancienne ouverture à travers le mur ouest (25-IV) qui se trouve entre 3,26 m NMM et 3,79 m NMM. La canalisation traversait ainsi le mur entre les opérations 25 et 27 et était vraisemblablement reliée au vestige 27B100. Ce dernier est interprété comme le bassin de collecte d'eau de pluie ou de ruissellement qui aurait alimenté la citerne (voir fiche 27B100). La canalisation ouest serait ainsi associée au premier état de la citerne et aurait été bâtie c. 1782 (voir les fiches 27B100 et 25A100).

La canalisation a été délaissée **(E)** au profit d'une nouvelle conduite (voir fiche 25A200) construite au sud de la citerne c. 1800. L'entrée d'eau condamnée observée à travers la maçonnerie du mur ouest de la citerne est alignée avec la canalisation ouest, ce qui en fait un autre témoin de son abandon (voir 25A100) et de son association à la première utilisation de la citerne.

C. Dallage.



D. Mur ouest avec comblement.



D. Canalisation abandonnée.



2.6.1 La première citerne et son bassin de collecte c. 1782

Assez peu de témoins du premier système d'approvisionnement en eau demeurent en raison des transformations importantes mises en place au tournant du XIX[e] siècle. Cinq lots ont cependant pu être associés à ce premier état du système.

2.6.1.1 La construction du bassin de collecte d'eau

L'un d'entre eux, 27B3, correspond à la tranchée de construction du bassin de collecte d'eau (voir fiche 27B100, p. 90). Aucun artéfact n'y a été collecté et ses inclusions appartiennent à la catégorie des matériaux de construction : fragments de calcaire subanguleux, mortier et petits nodules de briques. C'est principalement sa position stratigraphique accolée aux restes de 27B100 qui permet de suggérer sa nature de tranchée de construction.

2.6.1.2 La construction de la première citerne

Les quatre autres lots se trouvent dans la sous-opération 25A, autour de la citerne. À l'extérieur du mur ouest de la citerne (25A100) se trouve une bande de 16 cm de large. Il s'agit du lot 25A24. Il est coupé par la tranchée 25A12 qui s'appuie sur le mur ouest de la citerne. Le lot 25A24 n'est observé qu'à partir de 3,90 m NMM et il atteint la fin de fouille à 3,56 m NMM. Son contenu, bien que représenté par seulement 10 artéfacts, est typique de la fin du XVIII[e] siècle. En effet, on y retrouve un mélange de céramiques locales et françaises, un clou forgé, deux tuyaux de pipe à fumer et des résidus de métal ferreux. Selon sa position stratigraphique et son contenu, il s'agirait de la tranchée de construction de la première citerne.

À l'exception de la tranchée de construction, une partie du remblai de la première citerne a été préservé principalement du côté ouest de la citerne où aucune excavation majeure n'a eu lieu. Il s'agit des lots 25A6 et 25A10. Ces deux lots sont superposés et constituent des variations entre le sable limoneux et le limon sableux gris brun et brun gris qui sont communs dans les matériaux de remplissage à travers le site. Leur différence principale est dans la nature plus graveleuse de 25A10. Outre leur similarité en termes de matrice sédimentaire, le contenu anthropique est également très semblable, ce qui justifie de les joindre en une seule couche. Les artéfacts indiquent effectivement la fin du XVIII[e] siècle après 1775 puisqu'ils contiennent des artéfacts tels que des tessons de *creamware,* de *pearlware* et de terre cuite fine blanche. On retrouve tout de même des tessons de production de Saintonge, de la faïence et des terres cuites grossières locales. Il est à noter que quelques artéfacts plus tardifs, notamment un tesson de porcelaine *bone china* proviennent de 25A10, mais il s'est avéré que le secteur au sud-est de 25A10 appartient à l'excavation effectuée pour construire la canalisation 25A200 qui appartient à la seconde citerne. Le tesson de *bone china* en provient probablement.

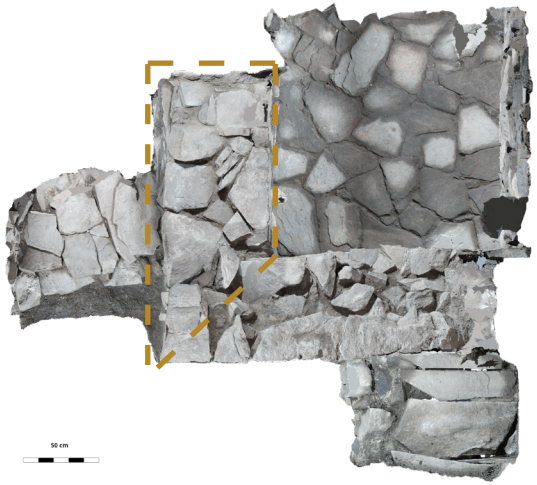
Un dernier lot, 27A2, est associé à la construction du premier système d'approvisionnement en eau. Il s'agit de la base préservée de la tranchée de la canalisation reliant la citerne au bassin de collecte dans l'opération 27. En effet, 27B2 coupe la couche en place 27B4 qui correspond au remplissage du quai de La Chesnaye et vient s'appuyer sur le mur 27-II qui était traversé par la canalisation dont l'ouverture est condamnée c. 1800 (fiche 25A300, p. 92). Cette tranchée est préservée sur une épaisseur de 12 cm et se trouve directement sous le niveau de l'obturation dans le mur 27-II. La base de l'obturation se trouve à 3,26 m NMM alors que la surface de 27B2 est à 3,22 m NMM. La tranchée 27B2 aurait ainsi été coupée par l'excavation nécessaire aux travaux de murage du passage de la canalisation 25A300 autour de 1800. Seuls un ornement de cuivre en forme de trèfle à quatre feuilles et une tige de métal cuivreux proviennent de 27B2.

2.6.1.3 L'abandon du bassin de collecte et de sa canalisation

Au tout début du XIX[e] siècle, des travaux de rénovation importants sont effectués sur le système d'approvisionnement en eau. Au lieu de récolter l'eau de pluie et de ruissellement dans le bassin 27B100, le fleuve devient la source d'eau principale (fiches La citerne, p. 88-93). La canalisation 25A300 qui reliait le bassin de collecte (27B100) situé à l'extérieur à la citerne à travers le mur ouest de la dépendance (25-IV/27-II) devient elle aussi désuète. En plus de la coupure entre la canalisation et le mur ouest de la citerne (25A100), les lots 25A41 et 25A42 qui constituent les sédiments qui remplissent la canalisation à l'est de la citerne (25A300) sont une indication de l'abandon de la canalisation.

Autour du bassin de collecte (27B100), les lots 27A1, 27A2 et 27B1 ont livré des amas de pierres ébauchées de grès et de calcaire en quantité qui atteignent 70 % du lot dans le cas de 27A2. La quantité de mortier s'élève entre 5 % et 10 % dans 27A1 ainsi que 27B1 et à 20 % dans 27A2. Devant le piètre état du vestige 27B100 qui est constitué de ces matériaux et qui est situé dans la sous-opération adjacente, il semblerait que les lots 27A1 et 27A2 soient composés de la démolition du bassin de collecte. Les artéfacts qui sont associés à la couche de démolition sont représentatifs de la fin du XVIII[e] siècle et inclus le mélange souvent rencontré sur le site de quelques restes de production française, de terres cuites locales et de quelques éléments d'importation britannique comme c'est le cas de la *Staffordshire slipware* ici décorée au peigne.

25A100
Vestige de maçonnerie
Parement est
Parement ouest
Surface

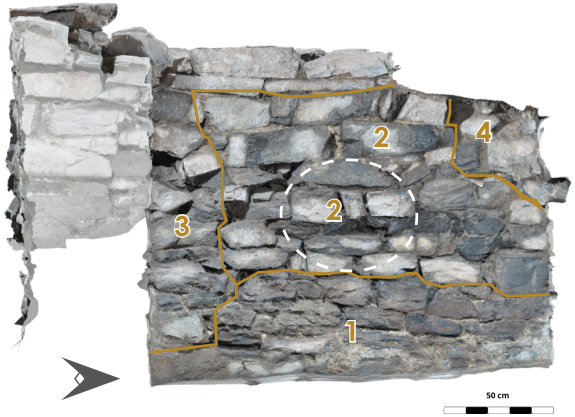


Interprétation sommaire
Mur ouest de la citerne



Datation	première construction : c. 1782 rénovation : c.1800 abandon : 1854-1860
Dimensions	1,91 m N-S / 0,70 m E-W / 1,27 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux, grès
Appareil	régulier, blocs ébauchés à équarris, double parement et blocage
Liant	mortier
Nombre d'assises	13
Altérations	béton recouvre l'extrémité nord du vestige
État de conservation	excellent

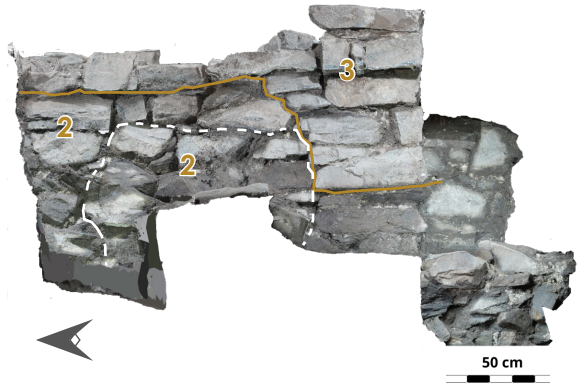
A. Mur intérieur ouest de 25A100.



B. Canalisation abandonnée.



C. Mur extérieur ouest de 25A100.



Le mur ouest de la citerne a entièrement été dégagé à l'intérieur de la citerne, alors que son parement ouest n'est fouillé que sur 1,20 m. Sur le parement intérieur, à l'est, les quatre phases principales **(A)** de travaux effectués sur la citerne au fil de son utilisation sont visibles. Le premier état (A1) correspond aux quatre assises inférieures qui sont composées de blocs de grès ébauchés. C'est lors de cette première construction que la citerne était reliée au bassin extérieur (27B100) par la canalisation orientée d'ouest en est (25A300).

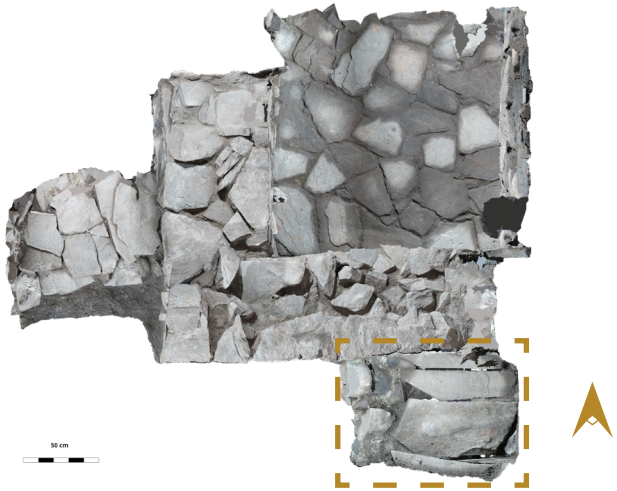
Lors de l'abandon du bassin et de sa canalisation c. 1800 **(B)**, des travaux préparatoire à la transformation du système d'approvisionnement en eau ont lieu. L'ouverture traversant le mur ouest est comblée lors de la réfection des sept assises supérieures de son parement est. L'ancienne entrée d'eau est visible dans la maçonnerie, mais ce travail s'inscrit dans la continuité des assises environnantes, ce qui suggère la contemporanéité des travaux de comblement et de réfection (A2). Cette rénovation de la partie haute de la citerne est d'ailleurs réalisée au même moment sur l'ensemble des parements intérieurs où on retrouve les mêmes agencements de blocs ébauchés de calcaire et de calcaire schisteux. Dans le cas du parement intérieur du mur ouest, les pierres de ce deuxième état sont d'ailleurs imbriquées avec celles du deuxième état du mur nord de la citerne. Les autres jonctions ont toutefois été affectées par des travaux subséquents.

Une fois la canalisation ouest (25A300) condamnée, le coin sud-ouest de la citerne a lui aussi été reconstruit (A3). La maçonnerie est de même facture que celle de la nouvelle canalisation qui traverse le mur sud. Ces deux transformations auraient donc été réalisées en même temps. Il est à noter que l'ensemble de ces travaux semblent représenter les étapes d'une seule et même rénovation d'importance permettant la mise en place du nouveau système d'approvisionnement en eau. Les deux assises supérieures dont la finition est plus soignée auraient été installées dans la foulée de la restauration du coin sud-ouest et une fois les travaux de construction de la nouvelle canalisation sud (25A200) terminés.

Le mur ouest de la citerne a également fait les frais des transformations de l'Union Bank au cours du XX^{e} siècle (A4). En effet, l'extrémité supérieure nord du mur ouest a été perturbée et partiellement détruite par la construction de l'empattement de béton qui s'avance sur 42 cm en surface du vestige 25A100.

Sur le parement extérieur du mur ouest (25A100) **(C)**, aucune trace du premier état de la citerne n'a été relevée. En revanche, le deuxième état (C2), caractérisé par le comblement de l'entrée de la canalisation ouest et le remplacement du grès par un mélange de calcaire et de calcaire schisteux, constitue la majeure partie dégagée du parement ouest. Tout comme sur le parement est, les blocs qui obstruent l'ancienne ouverture s'inscrivent dans les assises de la réfection. Avec ses cinq assises de blocs mieux taillés que les autres, l'angle sud-ouest montre lui aussi les signes d'une reconstruction associée à l'ajout de la canalisation sud. En effet, la reconstruction de l'angle sud-ouest (C3), autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la citerne, aurait servi à stabiliser le mur sud (27A100) avant d'en démonter la moitié et d'excaver à sa base afin de permettre la construction de la nouvelle canalisation sud (25A200).

25A200
Vestige de maçonnerie
Couvercle
Muret est
Muret ouest



Interprétation sommaire

Canalisation de la citerne orientée nord-sud

A. Canalisation appuyée sur 25A600



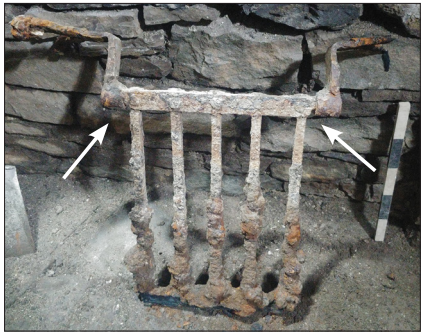
B. Grille à l'entrée du conduit.



Datation	construction c.1800 abandon : 1854-1860
Dimensions	4,68 m N-S (1,28 m inclus dans 25A)/ 1,39 m E-W / 1,01 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux
Appareil	semi-régulier du côté visible du parement, à tout venant de l'autre côté, blocs ébauchés, parement double sans blocage
Liant	mortier
Nombre d'assises	4
Altérations	deuxième et troisième épaisseurs de couvercle déplacées
État de conservation	excellent



C.
Intérieur de la canalisation.



D.
Grille pivotante.



E.
Plaque rivetée aux barreaux.



F.
Intérieur de la canalisation - segment vers l'ouest.



G.
Intérieur de la canalisation - segment vers l'est.

La canalisation associée au second système d'alimentation en eau de la citerne traverse le mur sud de la citerne à son extrémité est. Lors de la construction de la canalisation, la moitié est du mur a été démontée puis rebâtie en intégrant la canalisation dans la structure existante (voir fiche 25A700). D'ailleurs le parement est de la canalisation est appuyé sur la base en grès vert du mur est (25A600) à l'intérieur de la citerne **(A)**. Un arc de décharge en plate-bande surmonte le passage de la canalisation à l'intérieur comme à l'extérieur de la citerne.

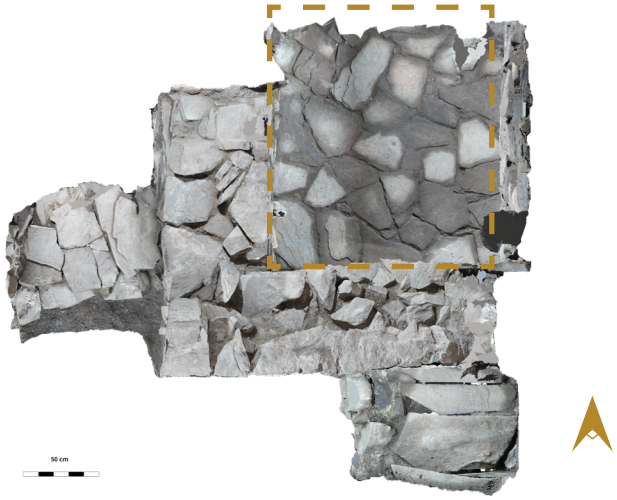
L'arche abrite une grille de métal ferreux pivotante sur son axe horizontal supérieur. Elle est installée dans un angle de 70° à l'entrée du conduit **(B)**. Hors de l'épaisseur du mur, la canalisation sud est recouverte de deux épaisseurs, potentiellement trois, de grandes pierres plates de dimensions allant de 69 cm de long par 34 cm de large et 9 cm d'épais pour la plus grande et de 42 cm de long par 24 cm de large et 6 cm d'épais dans le cas de la plus petite. Les pierres du couvercle reposant en surface des murets sont relativement régulières. La canalisation 25A300 n'a été dégagée que sur 83 cm de long dans la sous-opération, mais a pu être observée sur 4,23 m de long par l'intérieur à l'aide d'une caméra vidéo. Cette observation interne montre bien la régularité du couvercle sur toute la longueur visible de la canalisation **(C)**.

Associée aux détails de conception de la grille pivotante, l'exploration visuelle par caméra a permis de déduire le fonctionnement du système d'apport en eau de la citerne.

La grille est effectivement pivotante **(D)**, mais le mouvement rotatif qui en permet l'ouverture ne peut s'effectuer que lors d'une poussée de l'intérieur de la citerne vers la canalisation en raison de la présence à la base de la grille d'une plaque de 5 cm de haut rivetée aux barreaux **(E)**. Cette plaque bute sur la pierre du dallage à l'entrée de la citerne et en empêche le mouvement vers l'intérieur. Le sens de poussée de la grille concorde avec la pente descendante du nord vers le sud créée par le dallage de la citerne (25A400). Son dénivelé est de 13 cm sur une distance de 1,50 m. Cette pente se poursuit sur la longueur de la canalisation **(C)** bien qu'elle n'ait pu être mesurée. Le nombre d'assises entre la base de la canalisation et le couvercle passe toutefois de 3 à 6 assises à l'extrémité sud de la canalisation.

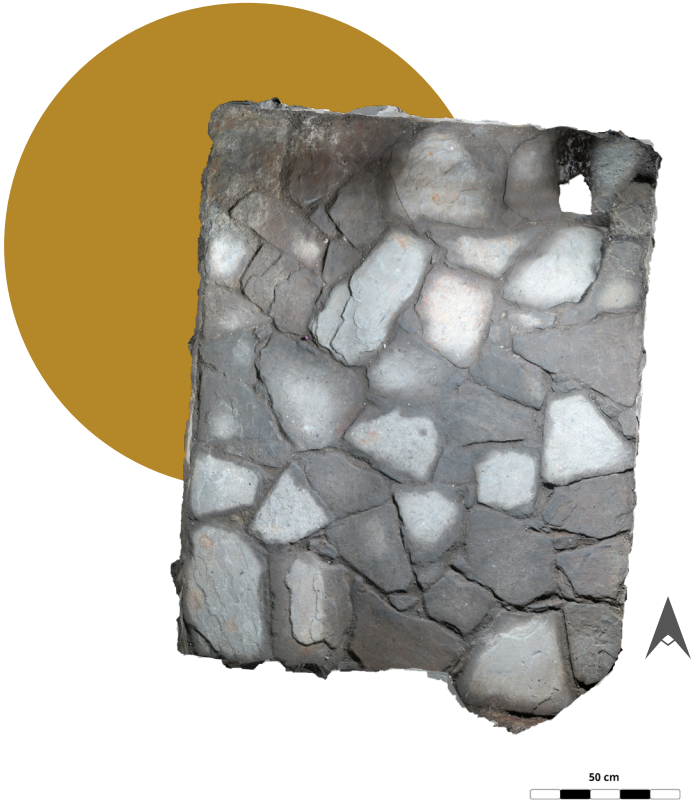
À cette observation s'ajoute celle de l'extrémité sud de la canalisation qui bifurque à 90° pour former une conduite perpendiculaire. À l'ouest, elle semble s'appuyer à l'entrée des voûtes et donc à la maison Grant **(F)**. À l'est, elle se dirige vers le fleuve **(G)**. Des excavations permettraient de confirmer ces observations. Considérant la pente descendante du dallage de la citerne (25A400) qui se poursuit dans la canalisation (25A500) vers le sud et la forte possibilité d'une connexion au fleuve, il semblerait que la marée amenait l'eau du Saint-Laurent à la citerne ainsi que directement à l'arrière de la maison où se trouvait probablement la cuisine. La grille protégeait alors le contenu de la citerne des plus gros débris. Lors du retrait de la marée, l'eau devait s'écouler par gravité le long de la pente et repoussait probablement légèrement la grille pour permettre à tout rebut d'être emporté par l'eau. Cet ingénieux système devait permettre un apport en eau fraiche et une forme de nettoyage automatique au gré des marées.

25A400/25A500
Dallage



Interprétation sommaire

Fond pavé de la citerne
et de la canalisation E-W



Datation	construction : 1800 abandon : 1854-1860
Dimensions	1,92 m N-S / 1,55 m E-W / 0,04 à 0,06 m de haut
Matériau	calcaire
Appareil	semi-régulier, plaques ébauchées et arrondies
Liant	mortier
Nombre d'assises	1
Altérations	aucune
État de conservation	excellent

A. Coupe nord-sud (pente vers le sud).



B. Coupe est-ouest (courbe).



Le fond de la citerne n'est pas plat, mais présente plutôt une légère pente du nord vers le sud **(A)** ainsi que des pente de l'ouest vers l'est et de l'est vers l'ouest **(B)** qui se rencontrent en leur point le plus bas devant la grille de la canalisation sud (25A200). Ces légers dénivelés sont créés par la pose d'un dallage de pierres calcaires plates. La surface dallée se poursuit pour couvrir le fond de la canalisation sud (25A500). Le dallage est associé au second état de la citerne et aurait été posé c.1800. En effet, les pierres suivent la forme de la citerne et de la canalisation sud où le pavé se poursuit **(C, D)**, et ce, sans jamais se trouver sous les murs de la citerne **(E)**. De plus, l'orientation des pentes vers la canalisation sud renforce le lien entre le dallage et le second système d'approvisionnement en eau de la citerne. Il semble en effet avoir été installé pour favoriser l'écoulement de l'eau vers l'ouverture de la canalisation sud lors du retrait de la marée. Ce système aurait favorisé le remplacement complet de l'eau à chaque marée et ainsi évité la présence d'eau stagnante à la base de la citerne.



C. Pavé, intérieur de la canalisaiton.

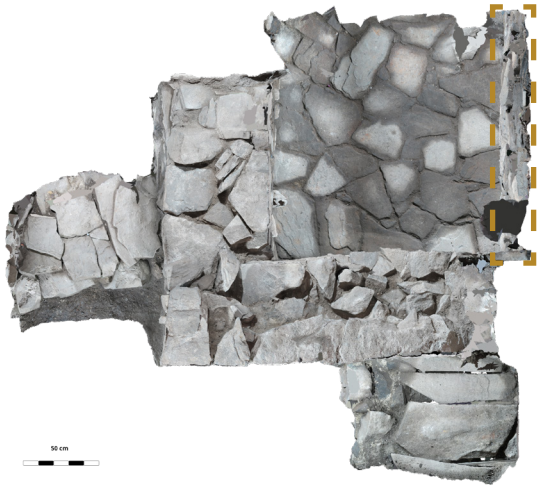
D. Pavé, intérieur de la canalisaiton.



E. Pavé.



25A600
Vestige de maçonnerie intégré au bâtiment de l'Union Bank
Parement est

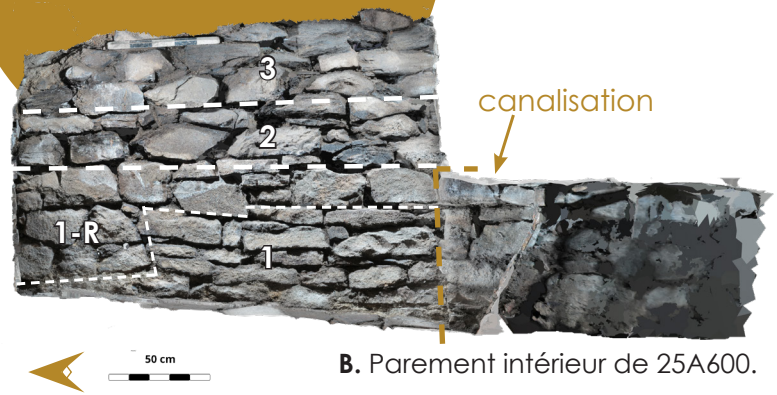


Interprétation sommaire

Mur intérieur est de la citerne



A. Opération 25.



B. Parement intérieur de 25A600.

Datation	première construction : c. 1782 rénovation : c.1800 abandon : 1854-1860
Dimensions	1,92 m N-S / 0,70 m E-W / 1,62 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux, grès
Appareil	semi-régulier, blocs ébauchés, certains presque brut, double parement et blocage (supposé)
Liant	mortier
Nombre d'assises	8 à 12
Altérations	arrachement dans le coin NE - 2 assises supérieures, intégré au mur du bâtiment actuel
État de conservation	excellent



C.
Canalisation sud intégrée au mur est de la citerne.



D. Grille.



E.
Coupe de 25A600.

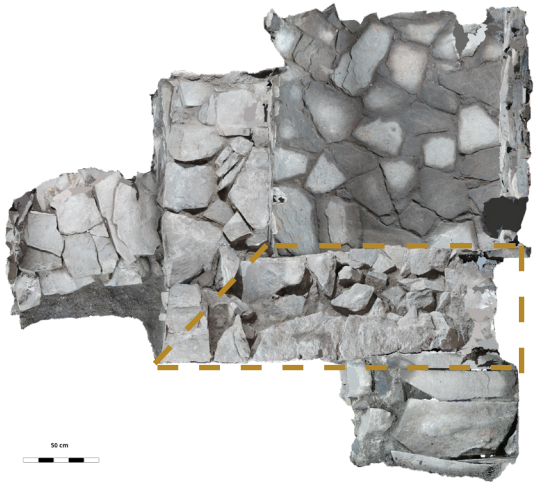
Le mur est de la citerne se trouve sous l'empattement de béton qui soutient l'élévation du mur est (25-II) de la pièce qui correspond à l'opération 25 **(A)**. Le mur intérieur est de la citerne est toutefois une vingtaine de centimètres plus à l'ouest que la cloison qui surmonte l'empattement de béton. Cette localisation fait en sorte que seul le parement intérieur du mur a été observé **(B)**.

C'est à la base du mur est que la plus grande surface préservée du premier état de la citerne est relevée (B1). Elle prend la forme de cinq assises de grès en blocs oblongs. Le deuxième mode de construction en calcaire et calcaire schisteux associé à la construction de la canalisation sud au début du XIX^{e} siècle observé sur les autres parements intérieurs de la citerne ne succède pas directement au premier état de la citerne. Trois assises en blocs de grès ébauchés de plus grandes tailles que les autres et de forme relativement carrée occupent plutôt l'extrémité inférieure nord du parement. L'assise supérieure de ce nouveau mode de construction se poursuit jusqu'à la limite sud du vestige. Les blocs carrés coupent les assises de grès en blocs oblongs du premier état de la citerne tout en s'appuyant sur le mur nord plutôt que de s'y imbriquer. Pourtant, l'imbrication des assises du premier état de la citerne est observée dans le coin intérieur nord-ouest. C'est pourquoi les blocs de grès carrés sont considérés comme une réparation (B1-R). Elle survient quelque part entre la construction de la citerne c. 1782 et le changement de système d'apport en eau c.1800.

D'ailleurs, la réparation de grès est surmontée par le mode de construction qui mélange le calcaire et le calcaire schisteux (B2). Il s'agit d'une réfection antérieure à l'élévation du mur sud de la citerne, mais tout juste postérieure à la construction de la canalisation sud (25A200). Le muret est de la canalisation sud s'appuie d'ailleurs sur le mur est de la citerne sans y être parfaitement aligné. La surface du muret correspond tout juste à la limite entre la réparation en grès et la réfection en calcaire et calcaire schisteux du mur est de la citerne. Il ne s'agit pas d'une coïncidence puisque la section supérieure à l'ensemble des assises de grès a été démontée afin d'y intégrer le linteau de la canalisation sud **(C)** qui maintient également les attaches de la grille en place **(D)**.

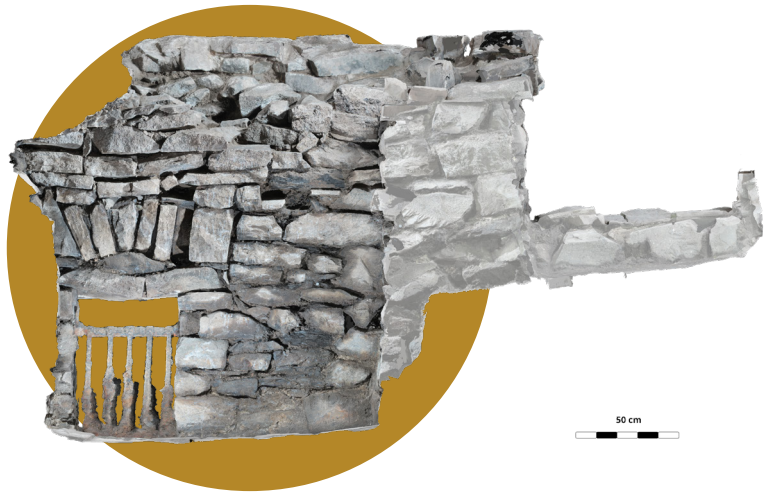
Quant aux trois assises supérieures du mur est (B-3), elles ont été remplacées ou transformées afin de permettre l'installation de l'empattement de béton sur lequel repose l'élévation du mur de la pièce en 2023. Elles présentent également un fruit de 20° par rapport à la base de 25A600 **(E)**. Cet angle fait en sorte que la cloison 25-II est alignée à l'assise supérieure du mur est de la citerne. L'empattement et la cloison qui le surmonte auraient été construits au courant du XX^{e} siècle.

25A700
Vestige de maçonnerie
Parement sud
Parement nord
Surface
Ouverture pour la canalisation
Grille



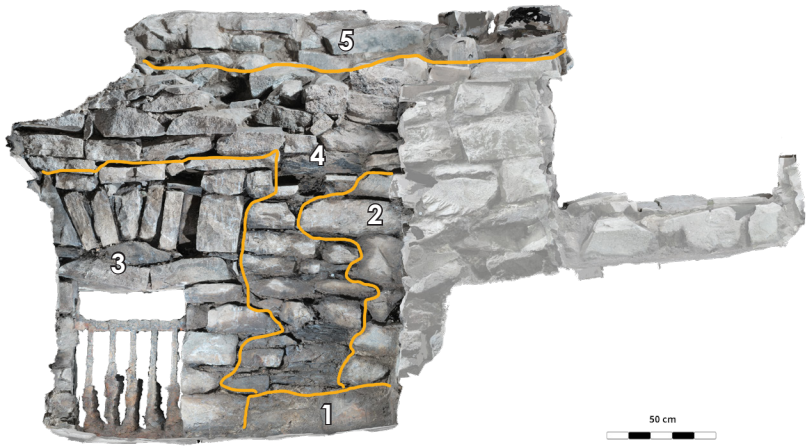
Interprétation sommaire

Mur sud de la citerne

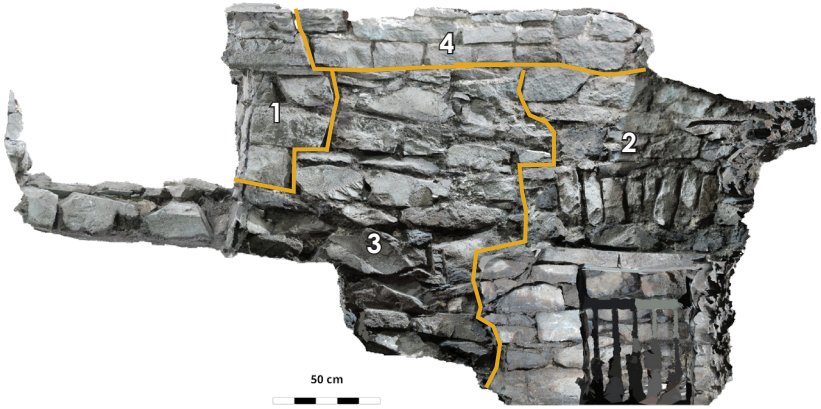


Datation	première construction : c. 1782 rénovation : c.1800 abandon : 1854-1860
Dimensions	0,66 m N-S / 1,27 m (parement N), 1,95 m (parement S) E-W / 1,62 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux, grès
Appareil	semi-régulier, blocs ébauchés, certains presque brut, double parement et blocage
Liant	mortier
Nombre d'assises	11 à 14
Altérations	recouvert de béton en surface à son extrémité E, léger arrachement en surface au centre nord
État de conservation	excellent

A. Parement intérieur de 25A700.



B. Parement extérieur de 25A700.



C. Base de 25A700.

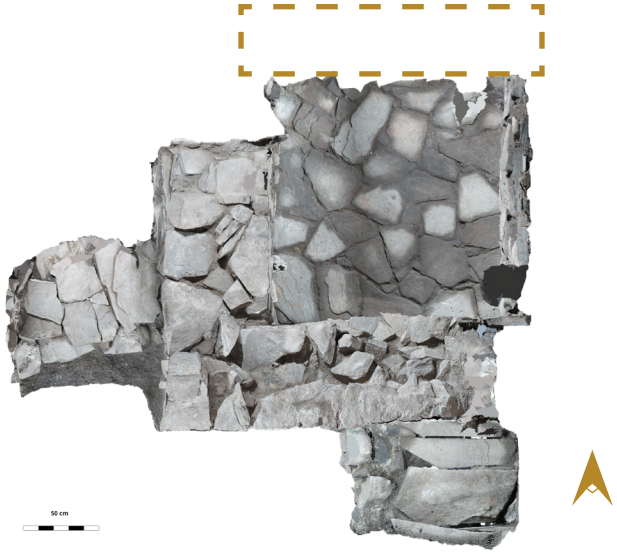


Le vestige 25A700 correspond au mur sud de la citerne. Son parement nord **(A)**, à l'intérieur de la citerne, est entièrement dégagé. À l'extérieur du vestige **(B)**, la base du parement sud n'a été mise au jour qu'au sein d'un sondage **(C)**. Le reste de l'excavation atteint 1,20 m.

Sur le parement intérieur, seuls deux blocs de grès associés au premier état de la citerne demeurent (A1). La réfection du coin sud-ouest observée sur le mur ouest (25A100) est également présente (A2). Le reste de la surface du parement nord est occupé par la réfection associée à la transformation du système d'apport en eau au début du XIX^{e} siècle. Dans sa moitié est, à l'intérieur comme à l'extérieur, le mur sud semble avoir été presqu'entièrement démonté pour permettre la construction de la canalisation sud surmontée d'un arc de décharge en plate-bande (A3, B2). Entre la canalisation et le coin reconstruit se trouve le mode de construction observé sur les quatre murs de la citerne dans sa partie supérieure, soit la section plus ou moins régulière en calcaire et calcaire schisteux (A4). À l'extérieur, au vu de l'angle des assises de calcaire et de calcaire schisteux, il semblerait qu'elles aient été maçonnées une fois la réfection de l'angle sud-ouest (B1) et l'entrée de la canalisation complétées (B3). Cette observation s'applique au parement intérieur également puisque les travaux ont été réalisés à partir de l'intérieur de la citerne. La plus grande régularité des assises à l'intérieur de la citerne ainsi que l'étroitesse des tranchées d'excavation associées à la réparation en font foi.

Les deux assises supérieures (A5, B4), mieux conservées du côté extérieur, sont composées de blocs bien ébauchés et à l'appareil régulier, ce qui diffère des autres éléments de la citerne. Ces deux assises sont également en débord par rapport au parement sud. En raison du soin qui leur a été apporté, les deux assises supérieures auraient été exposées contrairement aux assises inférieures qui auraient été remblayées.

25A800
Vestige de maçonnerie intégré au bâtiment de l'Union Bank
Parement sud



Interprétation sommaire

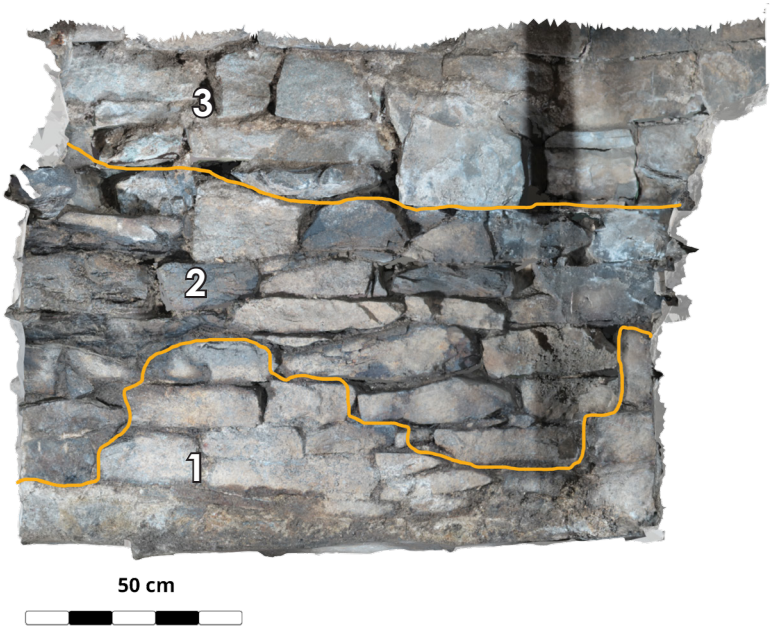
Mur nord de la citerne

Datation	première construction : c. 1782 rénovation : c.1800 abandon : 1854-1860
Dimensions	0,70 m N-S / 1,55 m E-W / 1,28 m de haut
Matériau	calcaire, calcaire schisteux, grès
Appareil	semi-régulier, blocs ébauchés, certains presque brut, double parement et blocage (supposé)
Liant	mortier
Nombre d'assises	11
Altérations	surface recouverte par le ressaut de béton, intégré au mur du bâtiment actuel
État de conservation	excellent

A. Localisation de 25A800.



B. Parement intérieur de 25A800.



C.
Désalignement des
2 assises supérieures.



Le mur nord de la citerne est intégré au mur nord de la pièce (25-I) qui est mitoyen avec l'Auberge Saint-Antoine. Un empattement de béton a été construit à la surface de la citerne afin d'y fonder l'élévation du mur 25-I. Cependant, le mur nord de la citerne se trouve 41 cm plus au nord que la base du mur nord de la pièce qui s'élève sur l'empattement (25-I) **(A)**.

Le parement intérieur du mur nord **(B)** de la citerne porte les traces de trois événements de construction distincts. Les deux assises inférieures ainsi que quelques blocs de deux à trois assises supplémentaires ont été préservés du premier état de la citerne daté c. 1782 (B1). À l'extrémité ouest, les assises de grès sont d'ailleurs imbriquées avec celles du parement intérieur du mur ouest de la citerne (25A100). À l'est cependant, la réparation du mur est (25A600) est appuyée sur les assises de grès du mur nord, ce qui confirme leur antériorité. Elles sont surmontées par trois à six assises composées de blocs de calcaire et de calcaire schisteux (B2) qui sont imbriquées avec les assises de même facture du parement intérieur du mur ouest (25A100). Les assises construites de calcaire et de calcaire schisteux sont associées avec la réfection de la citerne et le changement du système d'approvisionnement en eau du début du XIX^{e} siècle (voir les fiches 25A100 et 25A700).

Les deux assises supérieures (B3) se différencient des autres notamment par une plus grande présence de calcaire par rapport au calcaire schisteux, une certaine désorganisation des assises et un léger fruit qui penche vers l'intérieur de la citerne. Ces deux dernières assises sont appuyées sur le mur nord de la citerne (25A100), mais passent derrière les assises supérieures perturbées du mur est (25A600). Plus tardives que le deuxième état de la citerne associé à la transformation de sa source d'eau et présentant un décalage par rapport à l'élévation inférieure de la citerne **(C)** qui n'est pas sans rappeler celui observé sous l'empattement du mur est, les deux assises supérieures du mur intérieur nord de la citerne seraient associées aux travaux préparatoires à la pose de l'empattement de béton quelque part au XX^{e} siècle.

2.6.1.4 Le lit de pose de la seconde citerne

L'abandon du bassin de collecte et de la canalisation qui le reliait à la citerne annonce une transformation profonde du système d'approvisionnement en eau. Au lieu de l'eau de pluie et de ruissellement, ce sera plutôt l'eau du fleuve qui abreuvera les habitants de la maison Grant au tournant du XIX[e] siècle (fiches La citerne, p. 88-93). La maison nord est alors occupée par Jane Holmes qui devient veuve de Charles Grant en 1792. John Blackwood en devient propriétaire en 1793 grâce à son mariage avec Jane Holmes[28].

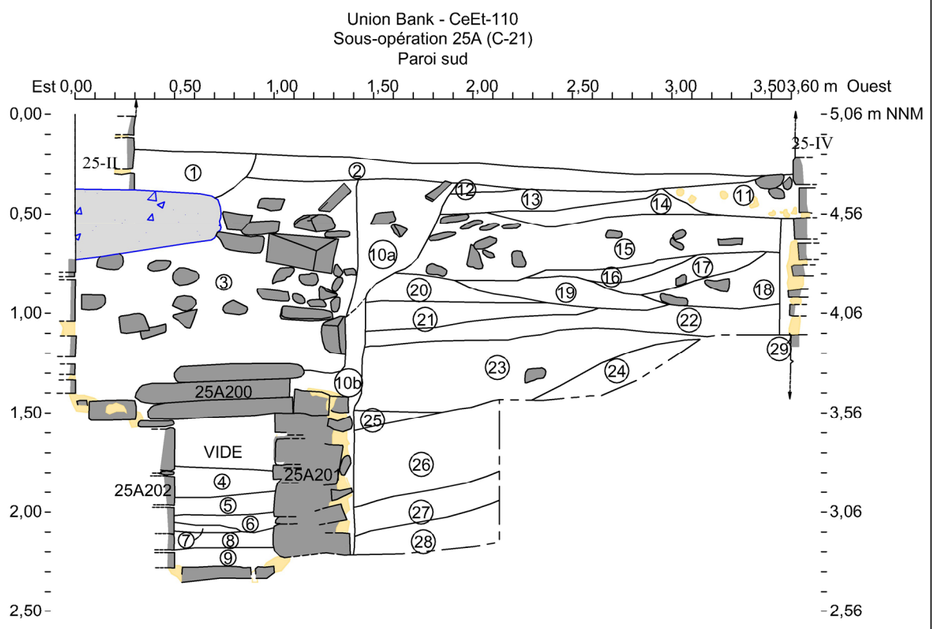
Lors du démontage de la citerne, il a été possible d'étudier les couches sur lesquelles la maçonnerie reposait. Un premier lot témoin de la réfection de la citerne, 25A44, se trouve sous le dallage (25A400) qui en tapisse le fond. Il s'agit vraisemblablement du lit de pose aménagé pour recevoir le dallage. Le lit de pose serait associé à la construction de la seconde citerne puisque la base de la maçonnerie observée à l'intérieure a été réutilisée dans la transformation du système d'approvisionnement en eau au début du XIX[e] siècle alors que le dallage vient s'arrêter à la limite de cette construction précédente, mais se poursuit dans la canalisation ajoutée après 1800. D'ailleurs, sous les murets de la canalisation sud (25A200) se trouve le lot 25A45 qui s'enfonce légèrement dans les sédiments avoisinants qui appartiennent au remplissage du quai de La Chesnaye. La matrice sédimentaire de 25A45 consiste en un sable limoneux dont les inclusions de mortier s'élèvent à 20 % et dans lequel on retrouve des petites pierres posées à plat, prête à recevoir les murets de 25A200. Le lit de pose 25A45 précéderait de peu 25A44.

2.6.1.5 Le remblayage de la seconde citerne

Afin de construire la canalisation sud (25A200) et d'y poser son dallage (25A500), une excavation à l'extérieure de la citerne a été nécessaire (figure 27). Une fois les travaux complétés (fiche 25A200, p. 98), un remblayage s'est imposé.

Le premier remplissage observé est celui de la tranchée de construction 25A12. Cette mince tranchée de 9 cm de large fait le tour de la citerne sur ses faces ouest et sud et atteint la base des murs. Puisqu'elle coupe la tranchée de la première citerne et comprend un mélange d'artéfacts du XVIII[e] siècle, notamment de la céramique vernissée verte de Saintonge et de la faïence ainsi que des artéfacts du XIX[e] siècle représentés par un tesson de terre cuite fine blanche au décor floral imprimé bleu commun entre 1800 et 1860 ainsi qu'un fragment de quincaillerie en forme d'Y qui rappelle les attaches de la grille de la canalisation sud (25A200), la tranchée 25A12 aurait été créée par le démontage des murs de la première citerne. Une fois les murs remontés, son remplissage aurait été effectué. Ce remplissage a probablement eu lieu avant la construction de la canalisation sud.

28 BanQ, ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E, p.355-359



Légende

1 Mélange de cendre et de chaux gris-blanc, moyennement compact, friable et homogène, contenant des petits nodules de charbons de bois (5 %), des scories (2 %), des fragments de briques (5 %) et des graviers de calcaire (10 %, particulièrement à l'ouest).

2 Sable limoneux brun clair-beige, gris-brun, gris très pâle beige, compact à meuble et hétérogène, contenant des cailloutis en décomposition (25 %), du charbon minéral (1 %), des granules de briques (1 %) et des cailloux (5 cm, 2 %).

3 Sable moyen légèrement limoneux, gris foncé brunâtre, compact à moyennement compact, homogène, contenant de grosses pierres de calcaire (20-30 cm, 5 %), des pierres de calcaire (≈10 cm, 20 %), des cailloux et des graviers (10 %), du schiste en décomposition (2 %), des granules de briques (-1 %), de la poussière, des granules et des nodules de mortier (5 %), du grès vert (1 %), du métal, des os, de la terre cuite fine blanche, des coquilles d'huîtres, de la porcelaine, des racines et des radicelles particulièrement vers le mur est de la pièce (1 %).

4 Limon gris-brun meuble et homogène, contenant du crépis (1 %), des granules de briques (-1 %), des coquilles d'oeufs (-1 %), des granules de mortier (10 %), des charbons de bois (10 %), du charbon minéral (-1 %), du schiste décomposé (1 %), des cailloutis (1 %), du métal et une bouteille.

5 Limon légèrement sableux brun-gris, meuble et homogène, contenant de la poussière et des granules de mortier (25)%, du schiste en décomposition (2 %), des charbons de bois (5 %), des nodules de chaux (-1%), des nodules d'ocre rouge (-1 %), de la porcelaine et des os.

6 Limon légèrement sableux gris, meuble et homogène, contenant des cailloux (2 %), des charbons de bois (1 %), des cailloutis (5 %) et des granules de mortier (1 %).

7 Sable légèrement limoneux gris brunâtre, beige jaunâtre, brun orangé, meuble, friable et hétérogène, contenant des scories (1 %), des cailloutis (2 %), des petits nodules de mortier (1%), une bouteille et de la terre cuite fine blanche.

8 Limon sableux gris foncé, moyennement compact et homogène, contenant du schiste et des cailloutis en décomposition (5 %), des granules et des nodules de mortier (10 %), de la poussière et des charbons de bois (-1 %).

9 Limon gris foncé brun, compact, hétérogène, contenant des traces d'oxydation, des cailloutis en décomposition (5%), des cailloux (10 %), des granules de charbon de bois (1%) ainsi que de la poussière et des granules de mortier (5 %).

10a Sable légèrement limoneux gris-brun clair, moyennement compact et homogène, contenant des pierres (-15 cm, 5 %), des cailloux (3 %), des granules de mortier (7 %), des granules de briques (1 %), du schiste en décomposition (2 %), des granules de charbon de bois (-1 %) et des gravillons (8 %).

10b Sable limoneux gris-beige légèrement brunâtre par endroit, peu à moyennement compact et hétérogène, contenant des nodules de briques (1 %), des granules de charbons de bois (1 %), de la poussière, des granules et des fragments de mortier (50 %) ainsi que des cailloux (5 %).

11 Sable très fin limoneux gris-brun majoritairement, brun-beige, gris foncé et jaunâtre, compact et hétérogène,contenant de gros nodules de mortier (1 %), des pierres de calcaires près du mur ouest (10 %), des granules de briques (-1 %), des cailloutis en décomposition (-1 %) et des gravillons (2 %).

12 Sable fin à moyen gris très foncé, très compact et homogène, contenant des cailloux anguleux (2 %), des cailloutis et des gravillons (75 %).

13 Sable très fin limoneux gris clair-beige, compact, homogène, contenant des cailloux subanguleux (5 %), des plaquettes de schiste (5 %), des gravillons (50 %) et des granules de mortier (2 %).

14 Sable légèrement limoneux gris foncé brunâtre en majorité et brun clair-beige, compact et hétérogène, contenant des cailloux (5 %), des cailloutis (50 %) ainsi que des granules de mortier (-1 %).

15 Sable grossier gris brunâtre, compact, friable et homogène, contenant des cailloux, des pierres anguleuses (15 %), de la poussière et des granules de mortier (10 %), des granules de brique (-1 %) ainsi que des gravillons (5 %).

16 Sable limoneux gris très foncé, moyennement compact et homogène, contenant des cailloux subanguleux (10 %), des gravillons (10 %) et du métal.

17 Sable limoneux brun-gris, moyennement compact et homogène, contenant des cailloux de 7 cm (2 %), des cailloux (5 %), de la poussière et des granules de mortier (10 %), des granules de charbons de bois (1 %) ainsi que des granules de briques (1 %).

18 Limon gris clair légèrement teinté verdâtre, compact et homogène, contenant des pierres anguleuses (10 cm, 5 %), des cailloux (5 %), des granules de briques (1 %) ainsi que des gravillons (5 %).

19 Limon sableux gris foncé bleuté, peu compact, homogène, contenant des cailloux, des cailloutis et des gravillons (30 %) ainsi que des nodules de briques (1 %).

20 Mélange de limon légèrement organique brun clair orangé, de limon sableux gris bleuté, de sable limoneux brun-gris, de limon sableux gris et de cendre grise-blanche, peu compact et hétérogène, contenant des charbons de bois (8 %), des coquilles d'oeuf et des os (-1 %), des fibres de bois (-1 %), des granules et des nodules de mortier (2%), des petits nodules de briques (1 %), du métal, des cailloux anguleux (1 %) ainsi que des gravillons (2 %). Les sols sont lités ou en poche.

21 Sable moyen limoneux gris moyen bleuté, moyennement compact et homogène, contenant des cailloux en décomposition (3 %), de la poussière et des granules de mortier (1 %) des nodules de briques (1 %), des cailloux anguleux (7 cm, 2 %), des granules de charbons de bois (-1 %), des gravillons (5 %) et des os.

22 Limon légèrement sableux, gris clair bleuté, dont les interfaces inférieures et supérieures sont oxydées, peu compact et homogène, contenant de la poussière et des granules de mortier (7 %), des granules et nodules de charbons de bois (2 %), des cailloux plats surtout à l'interface supérieure (5 cm, 5 %), des gravillons et des cailloutis (5 %), des granules de briques (-1 %), du métal ainsi que des os.

23 Limon gris foncé en majorité, brun foncé et gris brun, peu à moyennement compact et hétérogène, contenant des traces d'oxydation au travers de la couche, des granules de mortier (3 %), des granules de charbon de bois (1 %), des racines et des radicelles (1 %), des granules de briques (-1 %), des granules de chaux (-1 %), des cailloux (5 %), des cailloutis (2 %) et des pierres (7 cm, 2 %).

24 Sable limoneux gris-brun foncé, compact et homogène, contenant des granules de mortier (10 %), des cailloux (10 %), des cailloutis (10 %) et des granules de briques (-1 %).

25 Limon sableux gris foncé, peu compact, homogène, contenant de l'oxydation aux interfaces supérieure et inférieure, du shiste en décomposition (2 %), des granules de briques (1 %), des charbons de bois (1 %), des granules de mortier (5 %) et des gravillons (3 %).

26 Limon sableux brun-gris, moyennement compact et homogène, contenant de gros cailloux subanguleux de calcaire (surtout à la base) (15-25 cm, 5 %), du schiste en décomposition, en plaquette et en roches (2-10 cm, 25 %), des granules de mortier ainsi que des granules de briques (-1 %)

27 Limon sableux brun oxydé et limon sableux, compact, homogène, contenant des cailloux (5 %), des gravillons (15 %), des granules de mortier (2 %) ainsi que des granules de briques (-1 %).

28 Sable légèrement limoneux gris foncé, compact, homogène, contenant des traces d'oxydation (2%), de la poussière de mortier (3 %), des cailloux en décomposition (1 %), des cailloux (2 %) ainsi que des gravillons (10 %).

Maçonnerie de pierres
Pierre
Béton
Mortier
Limite diffuse
Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Profil stratigraphique de la paroi sud
de la sous-opération 25A (C-21)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,3 0,6 m

février 2024

Figure 27 : Stratigraphie de la paroi sud de 25A

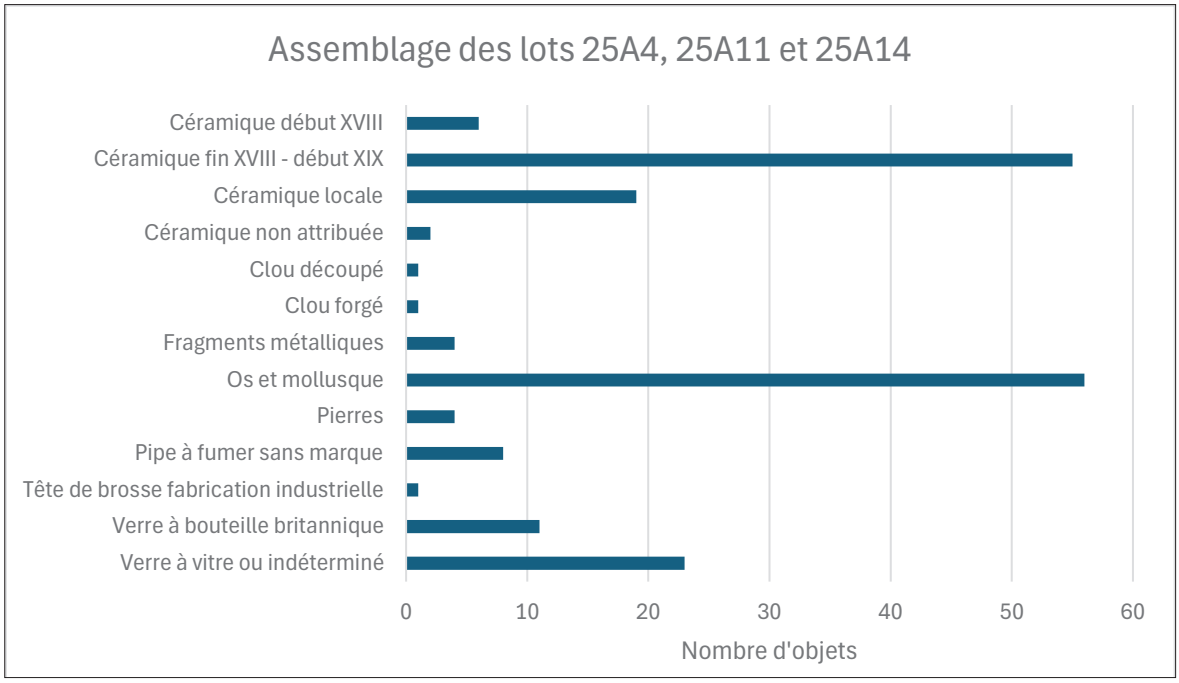
Dans la moitié est du parement sud du mur sud de la citerne (25A700) se trouve le remplissage d'une excavation subséquente à 25A12. Il s'agit du lot 25A18. L'excavation traverse le lot 25A10 toujours associé à la première citerne et aurait eu lieu afin de peaufiner la réfection du coin sud-ouest de la citerne qui semble en être le point structurant. Le remplissage mêle des sédiments de 25A10 puisque son assemblage appartient principalement au XVIII^{e} siècle alors que stratigraphiquement, il est impossible que 25A18 soit aussi ancien.

Le lot 25A18 précède tout de même l'excavation de la tranchée de la canalisation sud puisque le remplissage qui s'appuie sur le muret ouest de 25A200 le coupe. Ce remplissage, 25A16, est pauvre en artéfact et n'a offert comme objet diagnostique qu'un tesson de *pearlware* qui pourrait provenir du remplissage autour de la première citerne comme être associé au second.

Qu'à cela ne tienne, le remplissage de l'élévation de la tranchée qui repose sur le couvercle de 25A200 comprend une quantité suffisante d'éléments diagnostiques pour confirmer que la période de transformation du système d'approvisionnement en eau de la citerne est bel et bien au tournant du XIX^{e} siècle. La couche de remblayage composée des lots 25A4, 25A11 et 25A14 contient 191 artéfacts dont 54 sont des os ou coquilles de mollusques et 6 des fragments d'ardoise ou de pierre de construction. Superposé au couvercle de la canalisation, 25A14 ne comprend que des fragments de calcaire schisteux, d'ardoise et un tesson de porcelaine européenne. Le lot 25A14 semble sceller le couvercle de la canalisation 25A200 plutôt qu'à remplir la cavité. Cette fonction est cependant celle de 25A11 et 25A4 et de la partie de 25A10 qui surmonte la canalisation et aurait dû être séparée de sa moitié est. L'assemblage du remplissage comprend 59 objets, soit 30 %, qui sont associés à la fin du XVIII^{e} siècle et au début du XIX^{e} siècle (graphique 3). D'entre eux, 45 offrent une fourchette diagnostique (tableau 13). Le tableau 13 montre que trois de ces tessons présentent des décors qui n'apparaissent qu'à partir de 1800 et que l'ensemble des autres décors ou types de matériaux céramiques sont toujours en production et en utilisation au cours du XIX^{e} siècle. Le remblai de la citerne autour de la canalisation sud (25A200) a ainsi été effectué au début du XIX^{e} siècle, ce qui suggère que les travaux de transformation de la citerne datent eux aussi de la même période.

Tableau 13 : Fourchette temporelles des artéfacts diagnostiques des lots de remblais de la canalisation sud de la citerne (25A200) – lots 25A4, 25A11 et 25A14

Matériau et source de la datation	Dates	Fragments
Creamware - forme	1765-1830	6
Creamware - général	1762-1840	25
Pearlware - décor	1775-1810	4
Pearlware - décor	1800-1830	1
Pearlware - décor	1784-1830	4
Porcelaine fine dure - décor	1720-1800	2
Porcelaine fine orientale - décor	1710-1853	1
TCFB - décor	1802-1846	1
TCFB - décor	1805-1859	1



Graphique 3 : Distribution des types d'objets dans les lots du remblayage au-dessus de la canalisation 25A200 – 25A4, 25A11 et 25A14

Le remblayage de la structure 30A100

La structure 30A100 (fiche 30A100, p. 114) est potentiellement liée au second système d'apport d'eau qui comprend la citerne, la canalisation sud et son extension dans l'axe est-ouest. Les quatre lots autour de 30A100 sont rassemblés en une seule couche interprétée en tant que remblayage. Ils sont composés de sable limoneux et limon sableux, sont tous peu compact et leurs coloris sont de légères variations sur le gris, principalement influencé par la quantité de gravier et plaquettes de schiste qui s'y trouve. Il s'agit là du critère qui présente les plus grandes variations entre les lots de remplissage entourant 30A100.

L'assemblage est pauvre et n'est composé que de 25 os et artéfacts, la majorité de petite taille et associé au XVIII^{e} siècle français. Toutefois, dans 30A6, au niveau de la fin de fouille, un clou découpé a été mis au jour. Devant cette organisation et l'altitude inférieure et supérieure de la couche située entre 3,05 m NMM et 3,72 m NMM, il s'avère que le creusement autour de 30A100 a été effectué dans le remplissage du quai de La Chesnaye et remblayé à l'aide des mêmes sédiments. Le vestige serait cependant plus tardif que le quai notamment parce qu'il est appuyé au mur extérieur des voûtes, ce qui offre un *terminus ante quem* en 1766. De plus, sa localisation permet de poser l'hypothèse d'un lien avec la poursuite de la canalisation 25A200 observée par caméra (figure 28). La présence du clou découpé à la base du remplissage vient renforcer cette classification chronologique.



Figure 28 : Intérieur de la poursuite de la canalisation 25A200 vers l'ouest à la limite des voûtes, remplissage de sable jaune du chantier de 2023

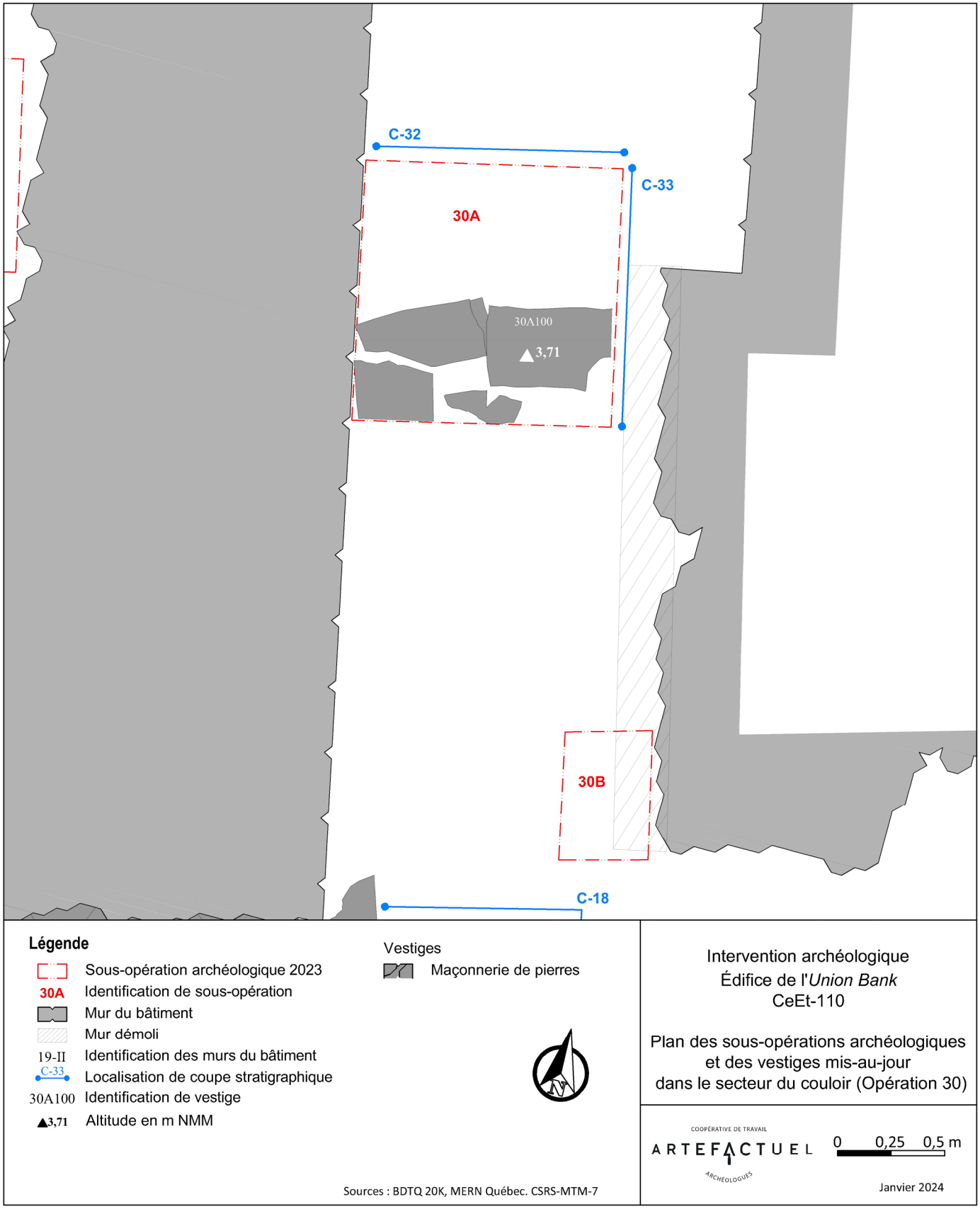


Figure 29 : Plan du corridor, opération 30

30A100
Vestige de maçonnerie
Surface
Parement nord

Localisation dans la sous-opération



Interprétation sommaire

Structure liée au système de canalisation (?)

Datation
après 1766
avant 1897

Dimensions
1,20 m N-S /
0,43 à 0,60 m E-W /
0,50 m de haut

Matériau
calcaire

Appareil
semi-régulier, blocs ébauchés

Liant
mortier

Nombre d'assises
3

Altérations
?

État de conservation
moyen

A. Vue en plan du vestige 30A100.

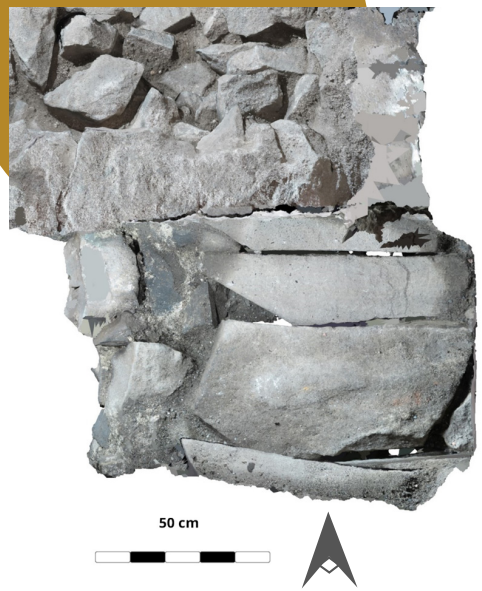


Le vestige 30A100 n'a été que très peu dégagé et les contextes qui l'entourent sont composés de remplissages pauvres en artéfacts. Cependant, le vestige est appuyé au mur extérieur est de la maison Grant **(A)**, ce qui place sa construction après 1766. Il serait également antérieur à l'ajout de l'annexe à l'est de la moitié nord de la double maison Grant observée sur le plan de Hamel de 1855 **(B)** qui est inclue au corps du bâtiment de l'Union Bank dès 1866 et en constitue la limite est, ce qui comprend le mur est du corridor actuel qui est aligné avec le mur est de l'op. 27 **(C)**. Le mur extérieur de l'Union Bank en 2023 est un ajout de 1897.

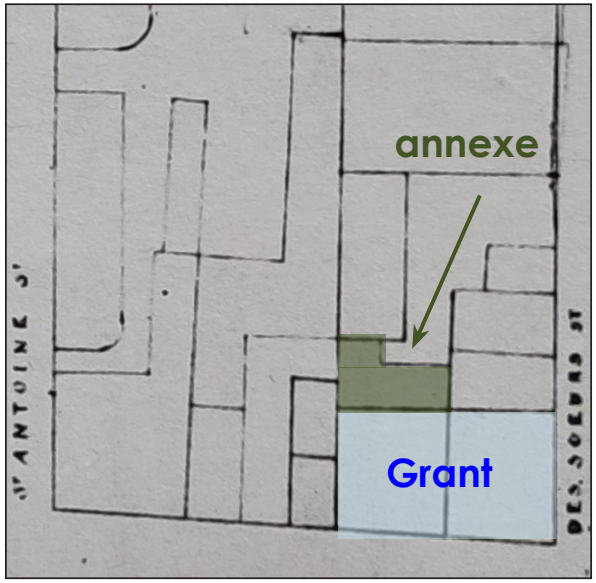
Outre la date d'abandon qui rappelle celle de la citerne, les grandes pierres supérieures de 30A100 sont à une altitude entre 3,65 m et 3,72 m NMM, ce qui correspond au couvercle de 25A200 enregistré entre 3,64 m et 3, 71 m NMM. Malgré le dénivelé de la canalisation à sa base, les images prises à l'intérieur montrent que le couvercle de la canalisation demeure à une hauteur constante alors que la base s'enfonce ou s'élève **(D)**. Le vestige aurait ainsi été en fonction entre c.1800 et 1855.

Néanmoins, la similarité avec le couvercle de 25A200 **(E)** n'est pas suffisante pour conclure qu'il s'agit directement d'un segment de la canalisation. Il demeure qu'un lien entre les deux vestiges est plausible. Une plateforme pour une pompe reliée à la canalisation qui amène l'eau au rez-de-chaussée de la cour de la maison Grant, et donc potentiellement aux cuisines, serait une hypothèse à vérifier lors d'une excavation subséquente.

E. Couvercle - 25A200.



B. Détail du plan de Hamel, 1855.



C. Localisation du mur E du corridor et du mur E de l'op. 27.

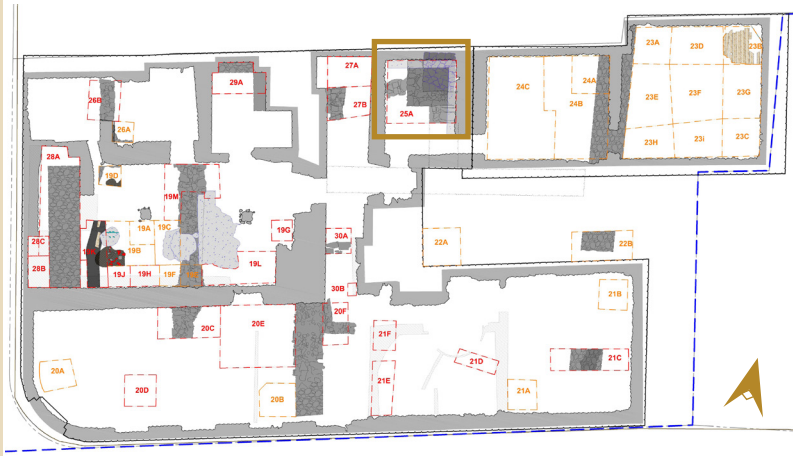


D. Intérieur de la canalisation 25A200



Opération 25A
La citerne

1854-1866



Contexte

Abandon de la citerne

L'abandon de la citerne est marqué par sa réutilisation en tant que fosse à déchets. Les artéfacts qui ont été mis au jour en son sein ont été manufacturés principalement entre 1830 et 1850. Cette fourchette de production des objets laisse un temps suffisant avant leur rejet pour concorder avec l'arrivée de l'aqueduc sur la rue Saint-Pierre, quelque part entre son inauguration en 1854 et la première confirmation écrite de sa présence en 1860 (Keefer 1860 : 15). Le raccord des habitations avec l'aqueduc aurait rendu la citerne désuète. Les objets qui constituent l'assemblage de la citerne semblent être un mélange de rejets ménagers et de produits destinés au commerce, mais cassés lors du transport. En effet, certains objets portent des traces d'usures telles des marques de couverts alors que des ensembles de vaisselles de plusieurs pièces presque entiers et vraisemblablement neufs y sont également mis au jour.

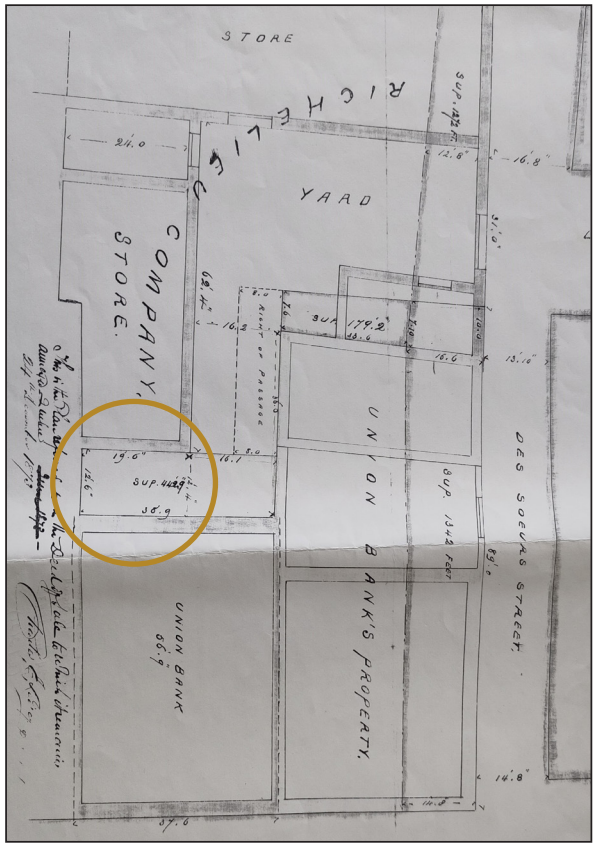
Une couche de charbon et de chaux sépare les dépôts supérieurs d'un niveau contenant des matériaux de construction qui pourrait être associé à des rejets liés aux travaux d'aménagement des dépendances, possiblement celle observée sur le plan de Hamel de 1855 **(A)**. Cependant, certains artéfacts ont été remontés entre des lots supérieurs et inférieurs à la couche de matériaux, ce qui laisse entendre que la stratification du dépôt est peu significative.

A. Détail du plan de Hamel, 1855.

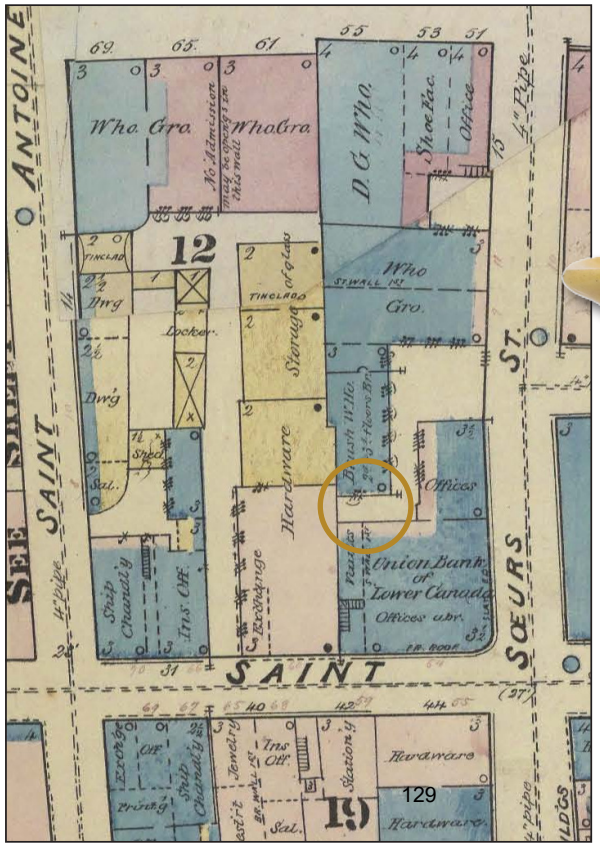


L'abandon final du vestige en tant que fosse à déchet serait associé à la construction de l'Union Bank en 1866. Lors de la construction de l'Union Bank, la réorganisation des bâtiments sur le terrain fait en sorte que l'espace occupé par la citerne devient extérieur et la présence d'une ouverture presqu'au ras du sol étaient probablement un ennui voire un danger lors des travaux de construction. Le plan de Peachy qui détaille le terrain de l'Union Bank et ses constructions en 1873 **(B)** ainsi que le plan d'assurance-incendie de Goad de 1875 **(C)** n'indique pas non plus la présence d'une structure dans l'espace au coin nord-est du bâtiment de l'Union Bank. De plus, des 6520 artéfacts mis au jour dans la citerne, seuls 11 portent des décors ou des marques qui ont été manufacturés après la décennie et 8 d'entre eux appartiennent à deux ensembles qui ont vraisemblablement été rejetés en même temps. Les productions de ces objets tardifs démarrent entre 1805 et 1847, soit avant l'abandon supposé en 1866. Il semblerait donc que la citerne ait été condamnée pour de bon lors des travaux de construction de l'édifice de l'Union Bank.

B. Détail du plan de Peachy, 1873.



C. Détail du plan de Goad, 1875.





a



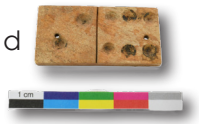
b





c

d



e





f

a. Trio d'assiettes et saucière *Deer & Folly*.

b. Porcelaine luster rose.

c. Légumier *Blue Palisade de Wedgwood*.

d. Domino en os.

e. Pot de chambre en terre cuite fine blanche.

f. Pichet en *yellow ware* à motif Mocha bleu.

2.6.2 L'abandon de la seconde citerne

Le second système d'approvisionnement en eau a amené l'eau du Saint-Laurent jusqu'à la maison Grant du début du XIX[e] siècle jusqu'à l'arrivée de l'eau courante sur la rue Saint-Pierre entre 1854 et 1860. Il est certain que l'aqueduc passe sous la rue Saint-Pierre en 1860 puisque des relevés de pressions sont effectués (Keefer 1860 : 15), mais il demeure possible qu'il y soit présent à partir de 1854. La citerne a donc cessé de servir de source d'eau au cours de cette fourchette de temps et a plutôt servi de fosse à déchet, ce que confirment les 6520 fragments d'artéfacts qui s'y trouvent. Le remplissage de la citerne a été fouillé par lots, mais ils sont tous rassemblés en un seul événement de déposition. D'ailleurs, plusieurs objets ont pu être remontés à partir de fragments distribués à travers le dépôt. Tous les lots du remplissage peuvent ainsi être compris comme un seul et même dépôt non stratifié. Certains lots du remplissage sont des lots de parois puisqu'il n'a été découvert qu'après la fouille que les parois réelles de la citerne se trouvaient à plus de 50 cm en retrait sous les empattements de béton.

La grande majorité du contenu de la citerne est constitué de biens produits entre 1830 et 1850 alors que 11 objets ont des dates de productions qui dépassent la décennie 1860. Leurs productions débutent cependant au plus tard en 1847. L'élément dont la production est la plus tardive, une soucoupe de terre cuite fine blanche au décor imprimé Fairy Villa en vente entre 1837 et 1897, provient cependant du fond de la citerne, ce qui tend à suggérer qu'il s'agisse d'une des productions plus anciennes du modèle. La fosse à déchet serait fermée au plus tard lors de la construction de l'Union Bank en 1866 (voir fiche Abandon de la citerne, p. 116).

Tableau 14 : Lots associés à la construction, l'usage et l'abandon des deux systèmes d'approvisionnement en eau de la maison Grant

#	25A	27A	28B	30A	Événement
22			2, 3, 100		Premier système d'approvisionnement en eau - construction du bassin 27B100
23	6, 10, 24, 43				Premier système d'approvisionnement en eau - construction de la première citerne
24	41, 42	1, 2	1		Premier système d'approvisionnement en eau - abandon
25	44, 45				Second système d'approvisionnement en eau - lit de pose de la deuxième citerne
26	100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800			100	Second système d'approvisionnement en eau - construction de la deuxième citerne
27	4, 11, 12, 16, 14, 18			3, 4, 5, 6	Second système d'approvisionnement en eau - remblayage
28	3, 5, 7, 8, 9, 13, 15, 17 19, 20, 21, 26, 30, 31, 32, 33 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40				Second système d'approvisionnement en eau - abandon

21C100
Vestige de maçonnerie
Assise inférieure (?)
Détruit

Localisation dans la sous-opération



Interprétation sommaire

Dépendance entre la double maison Grant et l'entrepôt en pierre

Datation — c. 1855

Dimensions — 0,50 m N-S /
0,80 m E-W /
0,25 m de haut

Matériau — calcaire

Appareil — blocs ébauchés, vestige déstructuré

Liant — mortier

Nombre d'assises — 3

Altérations — presque entièrement arasé

État de conservation — très mauvais

A. Vestige 21C100.



B. Vestige 21C100.



À la surface des restes du quai de La Chesnaye découverts dans le sondage 21C se trouvent les décombres d'un vestige construit sur l'arase du quai **(A, B)**. Deux bâtiments ont le potentiel d'avoir été fondés sur les vestiges de la batterie Dauphine/quai de La Chesnaye (voir fiche 21C200) dont un premier qui apparait sur un plan de 1783 **(C)** et semble être détruit l'année suivante selon le plan de 1784 copié par Morin **(D)**. Une dépendance construite entre 1845 et 1855 dont le mur est se situe dans l'axe de la batterie réapparait cependant en 1855 sur le plan de Hamel **(E)**. Les travaux d'agrandissement de l'aile sud de l'Union Bank en 1874 intègrent la dépendance au bâtiment comme on peut le constater entre le plan de Peachy de 1873 **(F)** et celui de Goad de 1875 **(G)**. Cependant, si le vestige disparait des plans en 1875, lors de sa découverte, il se trouvait sous un volumineux remblai associé à l'agrandissement final de l'aile sud de l'Union Bank en 1897 qui repose directement sur le troisième niveau de plage. Le contexte archéologique est ainsi ténu.

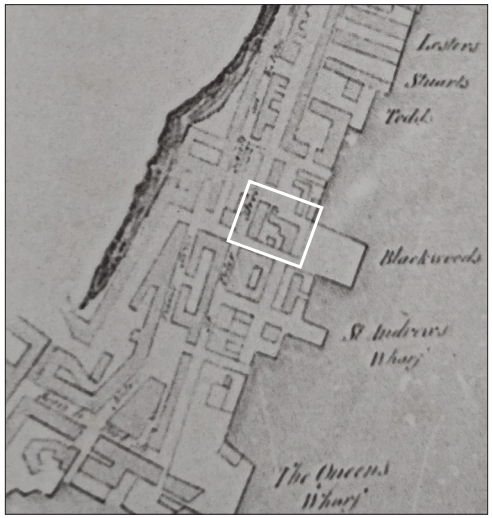
L'excavation de 1897 coupe le lot 21C4 déposé lui aussi sur la troisième plage. Cette position stratigraphique suggère que le remplissage du quai de La Chesnaye a été entièrement retiré dans 21C. Le lot 21C4 correspond de plus à 21A4, un lot coupé par la tranchée de construction de l'Union Bank, ce qui le rend de facto antérieur à 1866. Puisque même combinés, les lots 21A4 et 21C4 n'ont livré que deux tessons de terre cuite grossière, il devient nécessaire de revenir aux plans d'époque puisque la seule balise disponible est un *terminus ante quem* en 1866.

Le problème des deux dépendances distinctes qui pourraient correspondre au vestige 21C100, soit celle du plan de 1783 et celle du plan de 1855, demeure entier. Devant l'apparence d'une courte durée de vie et l'absence de toute trace suggérant une accumulation précédant 21C4, 21A4 ainsi que 21C100, il semblerait que le bâtiment de 1783 aligné au tracé de la batterie Dauphine n'a pas bénéficié d'une fondation en profondeur ou a à tout le moins été entièrement retiré. Les restes fondés à la surface de l'arase du quai de La Chesnaye appartiendraient ainsi à la dépendance qui apparait sur le plan de 1855.

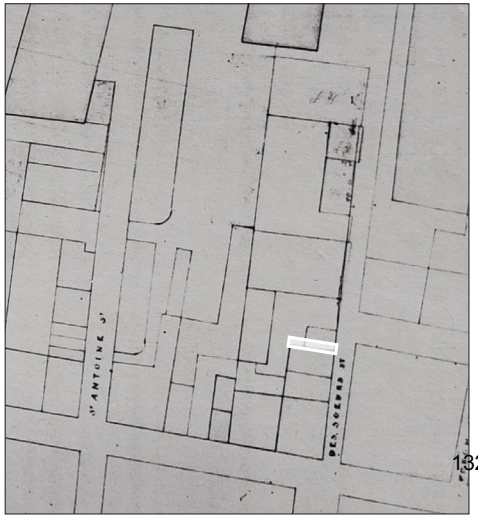
C. Plan de 1783.



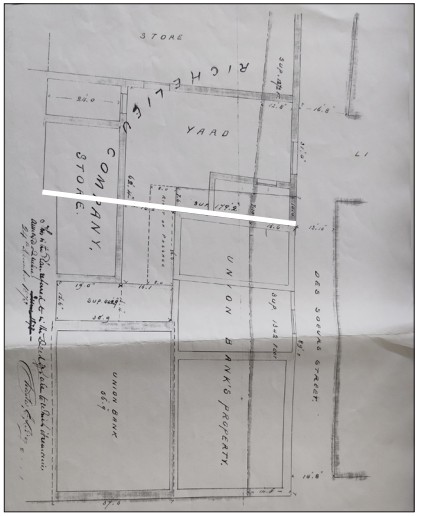
D. Plan de Morin, 1784.



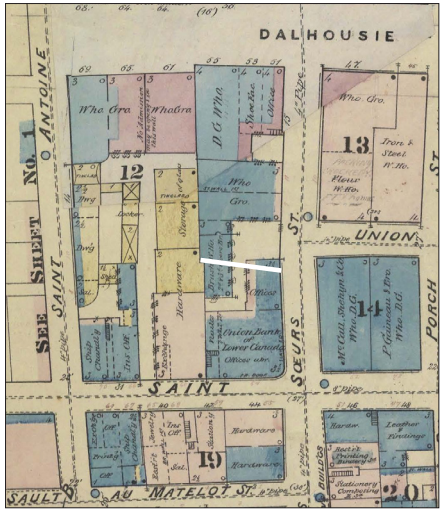
E. Plan de Hamel, 1855.



F. Plan de Peachy, 1873, et tracé de la batterie.



G. Plan de Goad, 1875, et tracé de la batterie.



2.7 Les dépendances de la maison Grant

Avant la construction du bâtiment de l'Union Bank, plusieurs dépendances et entrepôts ont été construits sur le terrain. À travers les plans anciens, la construction, la démolition ou l'intégration des divers bâtiments auxiliaires peuvent être suivies d'assez près.

Les vestiges de certains de ces bâtiments, à l'image de la maison Grant, sont intégrés dans les ailes l'Union Bank. C'est le cas de la dépendance adossée à la limite nord du lot et dont l'extrémité est s'appuie sur un entrepôt qui apparait pour une première fois sous cette forme sur le plan de Wells & Staveley de 1845[29] (figure 30). Il semblerait toutefois qu'il s'agisse d'une transformation des bâtiments qui apparaissent sur la maquette Duberger (figure 25) et sur le plan de Bouchette en 1830[30] (figure 31).

La limite est de ce bâtiment orienté est-ouest se trouve à 120 pieds ou 36,5 m du coin nord-ouest de l'Union Bank sur les plans de 1845 (figure 30) et 1855[31] (figure 32). C'est également à cette distance que se trouve la limite est de la trace de la voûte est (figure 33) qui se découpe dans la maçonnerie du mur nord. Sur les plans de 1845 et 1855, le bâtiment qui aurait inclus les deux voûtes remarquées dans la maçonnerie du premier étage mesure 51 pieds sur 22 pieds, ce qui correspond à 15,55 m sur 6,70 m. Il s'avère qu'il s'agit des mensurations de la pièce de l'aile nord de l'Union Bank lorsque l'épaisseur des cloisons est prise en compte. La mention des voûtes apparait d'ailleurs sur le plan de Peachy de 1897[32] (figure 34). Ces dimensions indiquent également que c'est un peu avant 1845 que la citerne devient une structure extérieure, ce qui est

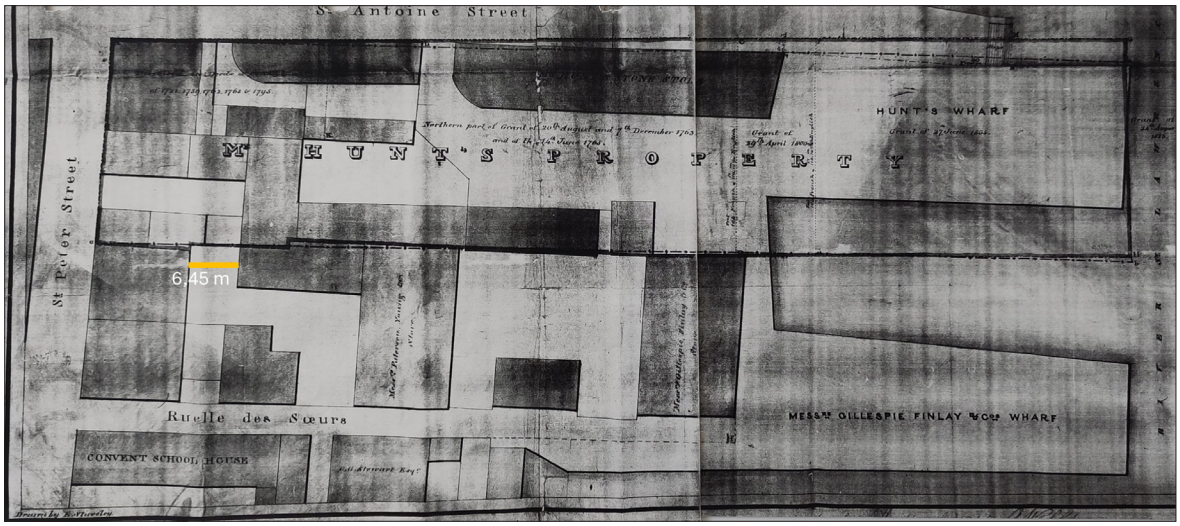


Figure 30 : Détail du lot au sud de la propriété Hunt et de son bâti en 1845 – plan de Wells & Staveley, 1845

29 AVQ, B 344.12.1845

30 ANC, H3/340 Quebec (1830)

31 AVQ, D 244.12-1855

32 AECQ, Greffe Jean-Alfred Charlebois, 11 octobre 1897



Figure 31 : Détail du terrain de l'Union Bank en 1830 – plan de la ville de Québec par Joseph Bouchette, 1830

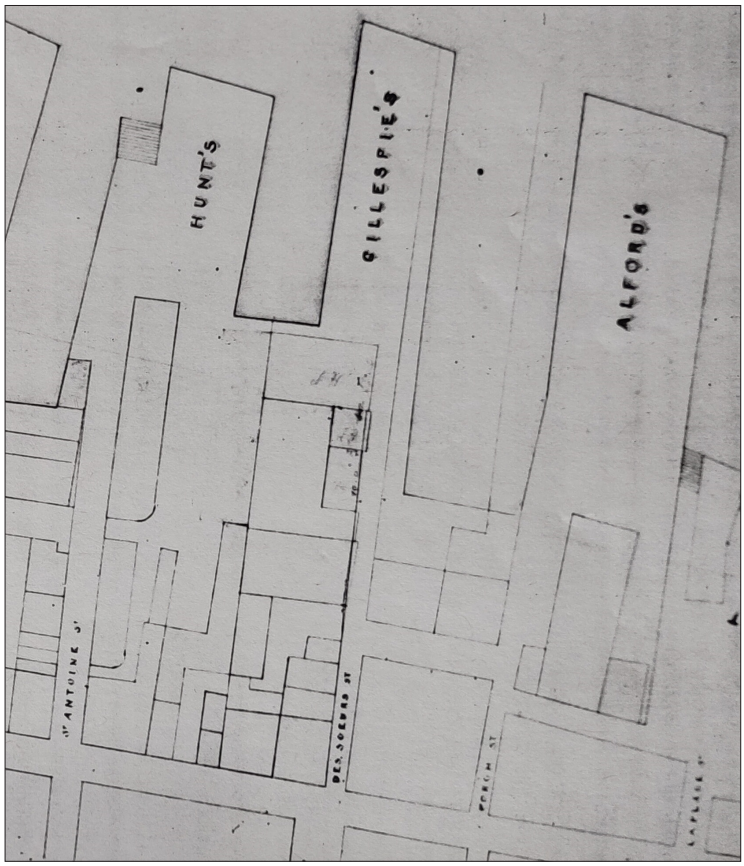


Figure 32 : Détail du terrain de l'Union Bank en 1855 – plan de la Basse-Ville de Québec par Jos Hamel, 1855.



Figure 33 : Mur intérieur nord de l'Union Bank au premier étage de l'aile nord – trace des voûtes

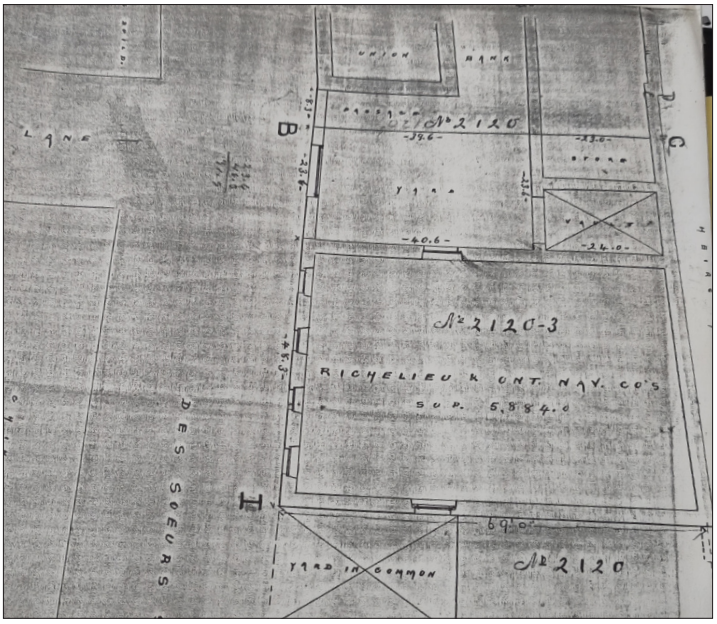


Figure 34 : Plan du bâtiment de l'Union Bank en 1897 par Joseph-Ferdinand Peachy

confirmé par la disparition sur le plan de 1845 de la petite avancée toujours présente sur le plan de Bouchette de 1830 (figure 31) qui correspond à la pièce où se trouve la citerne.

Malgré les traces architecturales des multiples annexes qui se sont élevées sur le site, un seul lot archéologique dégagé en 2023 est associé à une dépendance. Il s'agit de 21C4, un lot graveleux et contenant du mortier, mais aucun artéfact. Il a été associé à la construction de la dépendance fondée sur le vestige arasé du quai de La Chesnaye. Cette dépendance apparait pour une première fois sur le plan de Hamel de 1855 (figure 32 ; fiche 21C100, p. 119). Le lot 21C4 aurait servi de remplissage autour de la fondation et daterait lui aussi de la mi-XIX^{e} siècle.

Tableau 15 : Lot associé à la dépendance mi-XIX^{e}

#	21C	Événement
29	4	Dépendance à l'est de la moitié sud de la maison Grant - construction

2.8 L'Union Bank

La construction de l'édifice de l'Union Bank pour le compte de la Compagnie du Richelieu prend place en 1866 (Légaré, et al. 1990). Aucun lot associé aux travaux de construction initiaux du bâtiment n'ont été fouillé en 2023. Des aménagements dans la petite voûte (op.26) ont toutefois probablement été réalisés dans la foulée des travaux. Le bâtiment original se tient sur l'espace occupé par la double maison Grant. Il faudra attendre l'agrandissement de l'édifice en 1874 pour que les multiples dépendances soient peu à peu intégrées au bâtiment principal. Ce sont les dépendances au sud du lot qui sont d'abord reliées au corps principal et en forment l'aile sud. En 1897, de grands travaux commandés par l'Union Bank transforme les annexes au nord du terrain en l'aile nord de l'Union Bank (Noppen, et al. 1979 : 403). Un agrandissement entre les deux ailes, qui correspond au corridor (op.30) au niveau du sous-sol, ainsi qu'une passerelle sont ajoutés afin de permettre la circulation intérieure entre les différentes parties du bâtiment.

2.8.1 Aménagement de la porte en calcaire équarri – 1866

La petite voûte (op.26) au nord de la voûte principale (op.19) porte les traces de plusieurs transformations architecturales. L'une d'entre elles consiste en la pose d'un cadre de porte en calcaire taillé, bien équarri, qui s'appuie sur la face ouest de l'arc doubleau qui surplombe le vestige 26B100 (figure 36). Ce cadre de porte serait contemporain d'un aménagement similaire qui mène à la grande voûte (figures 37 et 38) et qui est aujourd'hui partiellement obstrué par le mur courbe qui sépare l'opération 19 de l'opération 28 située à l'ouest de la limite de la voûte (figure 38). Bien que ces éléments architecturaux soient difficiles à dater, il est probable que le mur courbe soit un ajout de l'agrandissement de 1897. En effet, cette année-là, deux étages ont été ajoutés à l'Union Bank, ce qui nécessite un renforcement de la structure. Les poutres d'acier et le pilier de briques au coin de l'opération 28 seraient donc associés aux travaux de 1897. Les poutres d'acier visibles au plafond du côté nord de l'opération 28 sont appuyées sur le mur courbe qui passe dans l'ancienne ouverture, ce qui en fait une construction antérieure à 1897. D'ailleurs, le mur courbe est en calcaire ébauché, ce qui suggère une autre phase de travaux que celle de 1897 qui est de briques et d'acier. Le mur courbe repose également sur un empattement peu profond dégagé en 2021 dans la sous-opération 19D (figure 35). Sa base se trouve ainsi à une altitude d'environ 3,90 m NMM, soit sous la dalle de béton des voûtes où se trouve la paroi du four de forge démoli et plusieurs artéfacts associés à la toute fin du XIX^{e} siècle, notamment aux années 1895 et 1897 (voir section 2.5.4, fiche 19K100 et Ferland (2022 : 23). Puisque l'empattement est recouvert par les sédiments associés aux rénovations de 1897, elle leur serait antérieure, tout comme le mur qu'il soutient. Il est vraisemblable d'attribuer la construction du mur courbe aux travaux effectués en 1874 lors du réaménagement des espaces par l'institution de l'Union Bank of Lower Canada. Le cadre de porte que le mur courbe obstrue serait ainsi un vestige de l'organisation de l'espace par la Compagnie du Richelieu après la construction de l'édifice en 1866. La facture similaire du cadre de porte partiellement préservé appuyé sur l'arc doubleau associé au vestige 26B100 suggère ainsi qu'il soit lui aussi le résultat des travaux de 1866.



Figure 35 : Empattement du mur courbe – sous-opération 19D, paroi ouest



Figure 36 : Cadre de porte en calcaire équarri appuyé sur l'arc doubleau dans la sous-opération 26



Figure 37 : Vue du mur courbe qui obstrue l'ancienne porte entre l'opération 19 et l'opération 26. Vue vers le nord.



Figure 38 : Vue du mur courbe (à droite) vers l'opération 19 au sud à travers l'ancienne porte et son cadre en calcaire équarri

La base du cadre de porte en calcaire équarri repose dans les lots 26B5 et 26B6, à la surface de 26B100. Ces deux lots se trouvent également légèrement au-dessus de la surface de 26B100 et recouvrent la base du cadre de porte en calcaire équarri. Il semblerait ainsi que les lots 26B5 et 26B6 constituent le remplissage de l'excavation qui fut nécessaire pour construire la nouvelle porte lors des travaux de 1866. Les inclusions sont d'ailleurs des éclats de taille de calcaire et du mortier. Quant aux artéfacts, à l'exception d'un petit tesson de terre cuite fine blanche de type *shelledge* au décor néoclassique, ils sont tous associés au régime français et proviennent des couches inférieures excavées pour mener à bien les travaux.

2.8.2 L'agrandissement de Hopkin & Wily – 1874

Les travaux de 1874 ont laissé peu de traces archéologiques, mais des traces tout de même. Le lot 22B2 associé à l'ajout de l'aile sud de l'Union Bank de 1866 a d'ailleurs été dégagé au cours de la surveillance de l'espace extérieur (op.22) en 2021. À l'intérieur, les lots 21C1, 21C3, 21D1, 21E2, 21F2 et 21F3 constitueraient les traces de ce même événement. Le lot 21C3 est un sable limoneux peu compact et beige dominé par ses inclusions composées des débris de la fondation du mur d'une dépendance construite autour de 1850 et détruite pour laisser place à l'aile sud de l'Union Bank (fiche 21C100, p. 119). Quant à 21C1, il est adjacent et au-dessus de 21C3. En d'autres mots, 21C1 comprend le vestige de la dépendance et ses débris et constitue le remplissage des déblais effectués pour construire l'aile sud en 1874. L'assemblage est peu bavard à propos de la datation puisqu'aucun artéfact n'a été mis au jour dans 21C3 et seulement quatre dans 21C1. Ce dernier contient tout de même un tesson de grès du Derbyshire qui pourrait indiquer le XIX^{e} siècle. La succession des couches de remplissage et la maçonnerie du mur est de la pièce permettent cependant de confirmer l'association des lots 21C1 et 21C3 aux travaux de 1874.

Le mur est de la pièce sud-est comporte cinq ressauts avant son élévation verticale. Les trois ressauts supérieurs ont été dégagés en 2021. À partir du troisième ressaut, un changement dans la maçonnerie est observé. Les deux ressauts inférieurs n'ont pas été très bien dégagés pour des raisons de sécurité et de dextérité de la petite pelle mécanique, mais semblent appartenir tous deux au même mode de construction. Les deux ressauts supérieurs étaient recouverts par des couches (21B1 et 21B2) associées à la mise à niveaux du sol au cours du XX^{e} siècle pour la pose du plancher de la buanderie toujours en place en 2021. La couche archéologique inférieure (21B4) est quant à elle le résultat du remplissage suivant les travaux de réfection du mur extérieur nord de l'aile sud qui est fait de briques et de l'ajout de deux étages au bâtiment en 1897. Cette datation est suggérée par le léger décalage observé entre l'élévation du mur au-dessus du troisième ressaut par rapport à ce troisième ressaut et à la partie inférieure du mur. Il semblerait ainsi que ce troisième ressaut ait servi d'empattement à la nouvelle élévation du mur est dont les derniers travaux majeurs avant ceux en cours en 2023 remontent à 1897. La partie inférieure du mur sous le troisième ressaut serait donc le résultat de la construction de l'aile sud de l'Union Bank en 1874. Le remplissage qui y est appuyé sous la forme des lots 21B5 et 21C1. Ces deux lots constituent une seule et même couche de limon sableux brun noir presque vierge d'artéfacts et ne contenant que quelques éclats de calcaire et un peu de mortier.

Trois objets en terre cuite fine blanche proviennent de la couche composée des lots 21D1, 21D2 et 21D3. L'un d'eux est un fragment de marli d'une assiette creuse à pied annulaire dont la forme est produite après 1805. Il s'agit là du seul indice disponible quant au moment du remplissage. En effet, les sous-opérations 21D et 21F sont loin des murs et les lots 21F2 et 21F3 n'ont livré aucun artéfact. Cependant, les élévations et descriptions des couches qui ne peuvent qu'être du remplissage concordent de près avec les couches associées à l'agrandissement de 1874 relevées dans les sous-opérations 21B et 21C. Le sommet de la couche de remplissage de 1874 se trouve

à la surface du lot 21B5 à 3,35 m NMM et s'appuie sur le troisième niveau de plage à 2,45 m NMM. Les six lots sont décrits comme des limons sableux ou des sables limoneux moyennement compacts de couleur brun gris ou gris brun plus ou moins foncé et contiennent tous des inclusions de calcaire, de mortier et de gravier ou plaquettes de schiste.

Les lots 21D2 et 21D3 se trouvent entre 2,20 et 2,85 m NMM d'altitude, alors que l'accumulation composée de 21F2 et 21F3 est contenue entre 2,50 m NMM et 3,30 m NMM. Bien que le sommet de 21D2 soit moins élevé que celui de la couche composée de 21B5, 21C1 et 21C3, leur base est similaire et selon la coupe stratigraphique, le lot supérieur 21D1 coupe 21D2 et 21D3. Il s'agirait ainsi probablement du même dépôt associé aux travaux de 1874.

2.8.3 Installation de l'ascenseur – 1895

Un ascenseur de marque Miller Bros & Toms est installé à l'Union Bank en 1895[33]. Il occupe le même espace que l'ascenseur retiré en 2023. Des travaux préparatoires à son installation et permettant d'y accéder ont été effectués probablement la même année. L'ouverture au centre du mur nord de la voûte dont les bords sont cassés et la partie supérieure refaite d'une arche en brique serait ainsi contemporaine de l'installation de l'ascenseur.

L'ascenseur était situé au coin nord-est de la petite voûte dont l'arche est est à présent comblée et surmontée par trois rangs de briques en soldat. Il est plausible que ces travaux aient été effectués pour l'installation de l'ascenseur puisque la voûte a dû être percée pour en permettre le passage. Il semblerait qu'il a été nécessaire de solidifier la structure de la voûte en ajoutant un mur le long de l'ascenseur et en en fermant la cage. Le comblement de la voûte crée par le fait même la pièce voisine, soit l'opération 29. La base du mur qui sépare alors l'opération 29 de l'opération 26 a été mise au jour dans la sous-opération 29A. Elle est partiellement appuyée sur le vestige de la maison Cugnet (fiche 29A100, p. 45) et repose dans le remplissage qui a succédé aux travaux de construction de la maison Grant en 1766 et aux activités de nivellement de la fin du XVIII^{e} siècle pour préparer à la pose du plancher de bois des voûtes. Une couche de nivellement d'une dizaine de centimètres d'épais contenant des fragments de calcaire et de calcaire schisteux ainsi que du mortier concentrés le long du mur ouest de l'opération 29, soit de la nouvelle cloison de 1895, a été relevée en la qualité du lot 29A2. En l'absence de tranchée de construction du côté de l'ancienne pièce murée (op. 29), les travaux auraient ainsi été exécutés à partir de la petite voûte (op.26).

Il est possible que la couche composées des lots 26B2, 26B3 et 26B4, des sables compacts contenant des artéfacts typiques de l'ensemble du XVIII^{e} siècle et des deux premiers tiers du XIX^{e} siècle, ce qui est marqué par la présence d'un cul de bouteille en verre foncé britannique dont la fabrication est antérieure à 1865, soient le résultat de ces travaux préparatoires. De plus,

33 *La Semaine Commerciale*, 6 août 1895.

29A2 se trouve tout juste au-dessus du niveau occupé par les restes de dallage cassé observés en 2021 dans la sous-opération voisine 26A. La couche à une altitude équivalente dans 26B correspondrait à la surface qui a remplacé le dallage dans 26A. D'après l'assemblage de la sous-opération 26A, la surface pavée aurait été en utilisation pendant l'occupation de la maison Grant à la fin du XVIII[e] siècle et au courant du XIX[e] siècle. Son altitude entre 3,79 et 3,84 m NMM correspond d'ailleurs à celle du plancher de bois. Les lots 26B2 à 26B4 ont cependant été déposés après la surface d'utilisation du plancher et du dallage ainsi qu'après la construction du cadre de porte en calcaire équarri qui daterait de 1866. La surface subséquente qui correspond aux lots 26B2, 26B3 et 26B4 aurait été déposée lors des travaux de préparation à l'installation de l'ascenseur, à moins qu'elle ne soit le résultat des travaux de 1897.

2.8.4 L'agrandissement de Staveley & Staveley – 1897

En bon banquier, Andrew Thomsen, directeur de l'Union Bank of Canada à partir de 1890 (Benoit 2003), engrange des profits importants qui permettent l'ajout de deux étages au bâtiment de l'Union Bank, de construire ce qui est aujourd'hui son aile nord et de relier l'ensemble des sections de la bâtisse entre elles. Les vestiges les plus importants de ces travaux sont la forme actuelle du bâtiment qui, bien que reconstruit après l'incendie de 1924, assume le même plan qu'après les travaux de 1897. L'incendie et les travaux réalisés au cours du XX[e] siècle ont oblitéré une partie des couches archéologiques reflétant les activités de construction de 1897. Lors de l'inventaire de 2021 (Ferland 2022 : 18), il s'est avéré qu'une partie des couches archéologiques qui recouvraient le plancher de bois dans les voûtes (op.19) étaient le résultat des rénovations de l'Union Bank en 1897. Des fouilles de 2023, à l'exception des vestiges du four de forge (19K100/19B100, 19H3, 19H4 et 19H6), le seul lot qui reflète cet événement est 19J1, un bourrelet de sédiment repoussé le long du mur sud des voûtes. Le lot contient notamment 503 g de scories probablement étalées après la destruction du four, de la quincaillerie d'architecture associée au montage d'une structure d'acier telle que des écrous de 2,5 cm de diamètre et des boulons allant jusqu'à 8,5 cm de long. Deux douilles d'ampoules, du fil de cuivre ainsi qu'une bouteille de médicament marquée de l'inscription *Dr. Pierce's Golden Medical Discovery* et *Buffalo, N.Y.* datée entre 1865 et 1905, plusieurs tessons de verre vert de bouteille du XIX[e] siècle ainsi qu'un bouton de plastique permettent d'associer le lot à la fin du XIX[e] siècle. La présence des écrous et boulons de grande taille est un marqueur important puisque l'ajout de poutres structurales en acier est une nouveauté à la fin du XIX[e] siècle à Québec où cette nouvelle manière de construire est mise en œuvre pour une première fois en 1893 au Château Frontenac. D'ailleurs, les poutres de l'Union Bank sont des importations britanniques. À la lumière de ces informations, l'accumulation du lot 19J1 serait bel et bien le résultat des travaux de 1897.

Un autre lot situé dans la pièce sud-est appartiendrait à une couche elle aussi contemporaine des travaux de rénovation réalisés en 1897. Le lot 21E2 n'a livré aucun artéfact. Cette couche est néanmoins supérieure à celle associée à la construction de l'aile sud de l'Union Bank en 1874, ce qui la rend plus tardive. En 1897, l'aile sud a elle aussi été élevée sur deux nouveaux étages qui

coiffent toujours le bâtiment en 2023. Les poutres d'aciers qui sont présentes à tous les étages exceptés au sous-sol où elles ont été remplacées par une structure bétonnée en 1924 en font foi (Caron 1980 : p. 737, notice 4702, permis 9559). Il est ainsi très plausible que la couche de remplissage formée de 21E2 soit associée aux grands travaux de 1897. Son altitude concorde d'ailleurs avec la couche 21B4 qui constitue le remblayage des travaux de 1897, un lien établi grâce aux différents ressauts du mur nord de la pièce-sud-ouest (voir section 3.8.2). Le lot 21B4 se trouve entre 4,05 m NMM et 3,40 m NMM alors que 21E2 est situé entre 3,20 m NMM et 3,96 m NMM.

2.8.5 Activités au sous-sol de l'Union Bank au début du XX^{e} siècle

2.8.5.1 Utilisation des cheminées

Lors des rénovations de 1897, un système de cheminées distribuées à travers le bâtiment et comportant des conduits de chauffage intégrés aux murs a été installé. Le conduit principal et la sortie de cheminée principale qui se trouvent côte à côte ont été dégagés de l'épaisseur du mur au coin entre l'aile sud et l'agrandissement qui permet de relier le corps de l'Union Bank aux deux ailes (figure 39,). Puisque les conduits se trouvent dans l'agrandissement de 1897, ils ne peuvent être plus anciens. Au sous-sol, quatre cheminées sont distribuées à travers les opérations 21, 23, 29 et 30 (figures 40 à 45).



Figure 39 : Sortie de cheminée et conduit de chaleur en cours de démontage (A) et élévation de la cheminée (B) – angle sud entre les deux ailes de l'Union Bank



Figure 40 : Plan de l'Union Bank avec la localisation de la cheminée et du conduit de chaleur de la figure 29



Figure 41 : Cheminée de la pièce sud-est (op.21), mur nord au coin nord-ouest



Figure 43 : Cheminée de l'ancienne pièce murée (op.29), mur nord



Figure 42 : Cheminée de la pièce nord-est (op.23), coin nord-est de la pièce



Figure 44 : Cheminée du corridor (op.30), mur est, au sud de l'entrée du sous-sol



Figure 45 : Poursuite du conduit de la figure 29 au sous-sol, derrière la cheminée du corridor

Des traces de l'utilisation de la cheminée dans l'ancienne pièce murée (op.29) sont relevées dans le lot 29A1, notamment sous la forme de cendres qui composent 30 % du lot et de morceaux d'anthracite. Le sommet du lot 29A1 a été nettoyé et enregistré sous 29A99 avant le début de la fouille. D'autres éléments suggérant l'utilisation de la cheminée s'y trouvaient, notamment du papier journal et du papier portant des traces de brûlures.

Le lot 25A2 dégagé en 2021 était une mince couche presque entièrement composée de cendre. Aucune cheminée n'est présente dans cette pièce, mais une vidange a probablement été effectuée à cet endroit.

Les cheminées du sous-sol de l'Union Bank seraient également à l'origine de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 25 au 26 février 1924 à l'Union Bank[34]. Des mots du journaliste du Soleil, «Le feu a détruit presque de fond en comble l'édifice de la Banque Union […]. De cet édifice qui était de quatre étages, ce matin il ne reste plus que les murs pratiquement[35].» Cet incendie mène à la reconstruction du bâtiment selon les plans de 1897, mais permet également une certaine modernisation de l'édifice.

2.8.5.2 Installation de la salle des machines

Une salle des machines a occupé le sous-sol, ce que plusieurs bases de béton confirment. Certaines, comme c'est le cas de 19C100, reposent d'ailleurs directement sur le vestige du corps de logis de la maison Cugnet (19E100/19M100). Plusieurs lots sont témoins de la pose des bases de béton dont les attaches métalliques suggèrent qu'elles devaient accueillir de la machinerie. Les vestiges 19B200 et 19C100 en sont de bons exemples. Ces vestiges avaient été interprétés comme des bases pour des soutènements temporaires dans le rapport de 2021. Devant le contenu en grandes concrétions de métal ferreux et pièces de machinerie non identifiées des lots 19M5, 19M10, ainsi que 20F3 et 20F4, il semble plus logique qu'il s'agisse des restes de la salle des machines installée après 1924 et retirée quelque part autour de 1975 ou 1981, deux années où des travaux ont eu lieu à l'intérieur du bâtiment (Ville de Québec 2022).

Plusieurs lots sont associés aux excavations nécessaires au coulage du béton ou aux surfaces affectées par la présence des chapes de béton qui ont servi de base aux machines. Il s'agit des lots 19K4, 19K5, 19L2, 19L4, 19M12, 19M13, 26B2, 26B3 et 26B4. La présence du béton et les débris métalliques sont les caractéristiques communes de ces lots.

2.8.5.3 Emmurage de la pièce de l'opération 29 – 1935-1969

La pièce définie en tant qu'opération 29 était murée et remplie de briques marquées T CARR jusqu'à sa réouverture à l'automne 2021. La marque fait référence à Thomas Carr & Sons Brickmakers of Scotswood, Newcastle-upon-Tyne, une compagnie en activité de 1834 à 1894 et dété-

34 *Le Soleil*, 26 février 1924.

35 *Le Soleil*, 26 février 1924

nue par Thomas Carr c.1883[36] et 1894 (Tyne and Wear Archaeology Service 2023; HER 4048). Les briques étant marquées T CARR, elles auraient été manufacturées à l'usine de Scotswood entre 1883 et 1894. Toutefois, les lots 22A99 et 29A1 comprennent des fragments de plastiques, un culot d'ampoule avec une isolation en plastique, des clous tréfilés, des fragments de béton, mais surtout une bouteille, probablement de cognac selon les restes d'étiquette, dont la bouteille a été fabriquée par la Dominion Glass Co. entre 1928 et le début de la décennie 1970 ainsi qu'un emballage de barre chocolatée Aéro daté entre 1935 et 1969. Le murage de la pièce de l'opération 29 aurait ainsi eu lieu quelque part entre 1935 et 1969 à l'aide matériaux plus anciens.

2.8.5.4 Traces des travaux d'aménagement intérieur – 1975-1982

Des travaux d'aménagements intérieurs et l'ajout de cloisons ont été réalisés en 1975[37], 1981[38] et 1982[39] selon l'attribution des permis de construction de la Ville de Québec (Ville de Québec 2022).

Les lots qui sont probablement associés à ces travaux, 19L1 et 20F2, sont composés de sable jaune meuble exempt d'artéfact. Seul un bout de tissu graisseux, probablement un torchon utilisé sur de la machinerie, a été mis au jour dans 20F2 avec un tesson de verre à vitre. Considérant que 20F2 se trouvait tout près d'une cloison à présent démolie, il est plus probable que son remplissage date de 1975, années où le permis a été demandé afin d'ériger des divisions dans le bâtiment. Dans les petites voûtes (op.26) ainsi que dans les voûtes (op.19), des revêtements neufs ont été ajoutés pour raviver leur aspect XVIII^{e} siècle. Cet effort pourrait s'inscrire dans les travaux de rénovation des salles entrepris en 1982 par le Secrétariat permanent des peuples francophones de Québec qui occupait alors l'édifice.

Si ces associations sont spéculatives à propos de l'année précise des travaux, le remblayage avec du sable jaune à la granulométrie standardisée indique certainement la fin du XX^{e} siècle.

2.8.5.5 Aménagement des surfaces en béton

Excavation et lit de pose sous la rampe de béton et dans la salle sud-ouest

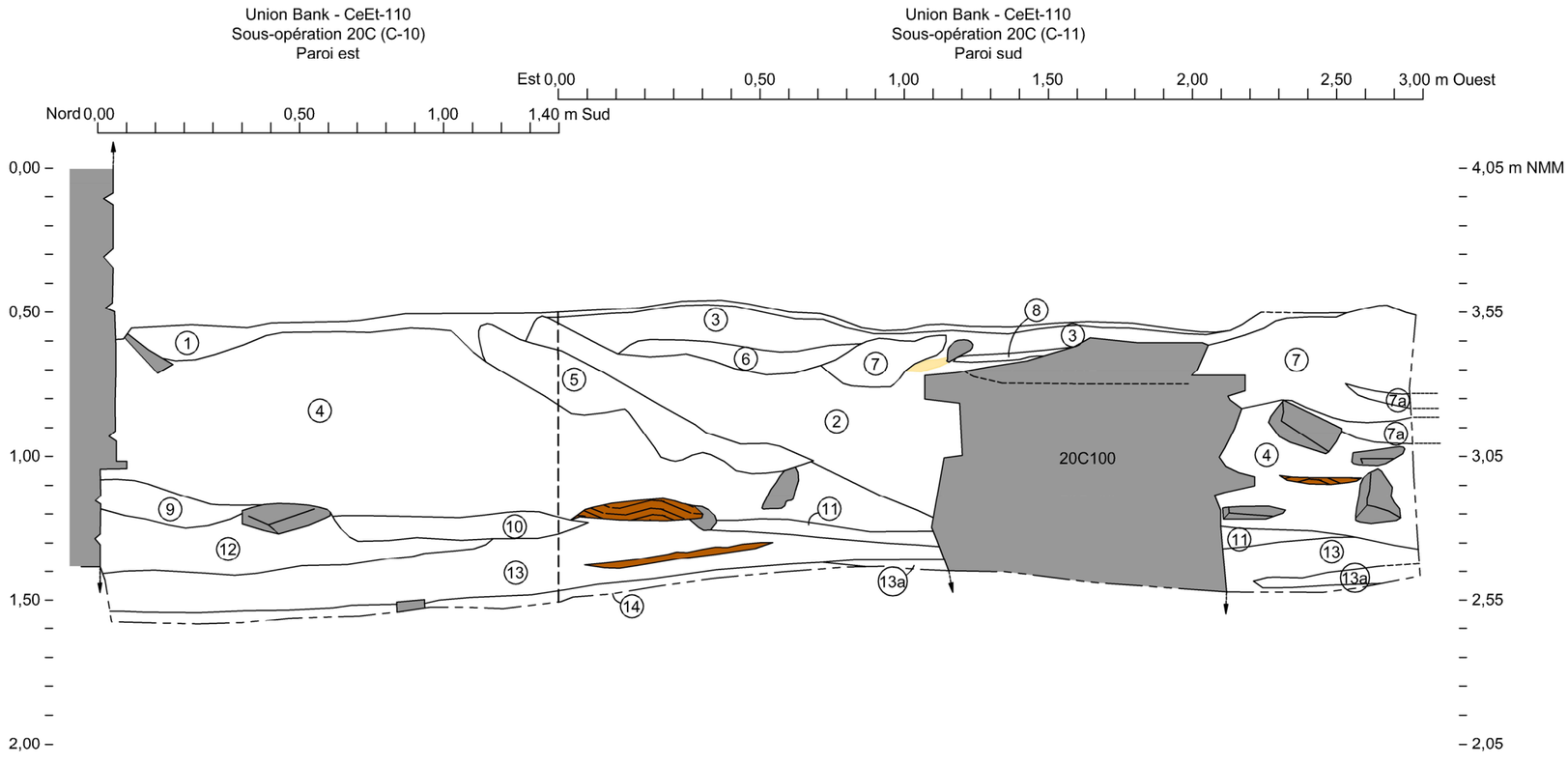
Une excavation a été réalisée à l'endroit où la rampe de béton qui donnait accès à la pièce sud-ouest se tenait, probablement afin d'en couler la fondation. Cette excavation est assez profonde et a été remplie des sédiments excavés sur place au vu des assemblages qui y ont été récupérés. Ceux-ci ressemblent beaucoup en composition et datation aux assemblages provenant des plages. La coupe stratigraphique de 20C (figure 46) montre bien cette excavation qui se poursuit dans le coin sud-ouest de la sous-opération 20D et dans le quart sud de 20E (figure 47).

36 Kelly's Trade Directory 1883, p.151

37 Permis de construction de la Ville de Québec 60507

38 Permis de construction de la Ville de Québec 82655 et 84964

39 Permis de construction de la Ville de Québec 86751



Légende

1 Sable moyen brun-beige foncé, très meuble à poudreux, contenant des granules et des petits nodules de mortier (-2 cm, -1 %), des graviers subanguleux (-1 %) et des pierres anguleuses à subanguleuses de calcaire (5-20 cm, 5 %).

2 Sable grossier légèrement limoneux brun grisâtre moucheté blanc, meuble, contenant des nodules de mortier blanc, des granules de briques (-1 %), des fibres de bois (-1 %), des os (-1 %), des pierres subanguleuses de calcaire schiteux (1-5 cm, -3%), du shiste (2-4 cm, -1 %), des pierres en décomposition (apparence de taches jaunâtres) (-1 %) et des charbons de bois (1 %).

3 Sable grossier hétérogène brun grisâtre à brun orangé (traces d'oxydation), meuble à moyennement compact, contenant des nodules de mortier blanc jaunâtre (2-4 cm, -1 %), des granules de briques (-1 %), des fibres de bois (-1 %), des os (-1 %), des charbons de bois (-1 %) et des graviers anguleux à subanguleux (-3 %).

4 Limon argileux brun noirâtre moyennement compact, contenant beaucoup de poches d'air, des pierres anguleuses de calcaire (5-25 cm, 70 %), des nodules de mortier blanc jaunâtre (7 cm, 1 %), des fragments de briques (5cm, 1 %), des os (-1 %), des fragments de bois dont une planche de plus de 48 cm (2-3 %).

5 Sable brun grisâtre très meuble, contenant des granules de mortier blanc (-1 %) et des plaquettes de schiste (1-5 cm, 70 %).

6 Sable limoneux brun grisâtre et brun jaunâtre, hétérogène, contenant des fragments de bois (-1 %), un nodule de mortier blanc (7 cm, -1 %), des charbons de bois (-1 %) et des graviers anguleux (-3cm, 1 %). Interface graduelle avec la couche 3.

7 Sable fin légèrement limoneux brun grisâtre, meuble, contenant des pierres anguleuses de calcaire (2-6 cm, 1 %), des nodules de mortier blanc beige (2-4 cm, 1 %), des charbons de bois (1 %), des os (1 %), des granules de briques (-1 %).

7a Sable limoneux brun orangé (oxydé), contenant des graviers anguleux (-1 %) et des pierres décomposées (-1 %).

8 Ligne de poussière de mortier blanc jaunâtre.

9 Limon argileux brun grisâtre et brun jaunâtre, très compact, contenant des gravillons à l'interface inférieure (1 %).

10 Sable grossier légèrement limoneux brun grisâtre légèrement moucheté de mortier blanc, contenant des pierre anguleuses de calcaire (2-5 cm, 1 %), des granules de mortier (1 %), des pierres en décomposition jaunâtre (-1 %), des fibres de bois décomposés brun orangé de texture poudreuse (-1 %).

11 Sable grossier légèrement limoneux brun-beige homogène, contenant des graviers subanguleux (-1 %), des granules de mortier (-1 %), et des fragments de bois (-1 %).

12 Sable grossier brun grisâtre, brun orangé et beige, meuble et hétérogène en couleur, contenant des nodules de mortier (7 cm, -5 %) et des pierres de calcaire schisteux.

13 Sable limoneux brun grisâtre, moyennement compact, contenant des fibres de bois (-1 %), des pierres anguleuses à subanguleuses de calcaire (-1 %), une ligne de bois décomposé (3 %) et des granules de mortier (-1 %).

13a Lentille: Sable grossier orange oxydé, stérile.

14 Sable grossier brun-beige, meuble, contenant de rares pierres anguleuses à subanguleuses de calcaire (-1 %).

Maçonnerie de pierres
Bois
Pierre
Mortier
Limite diffuse
Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

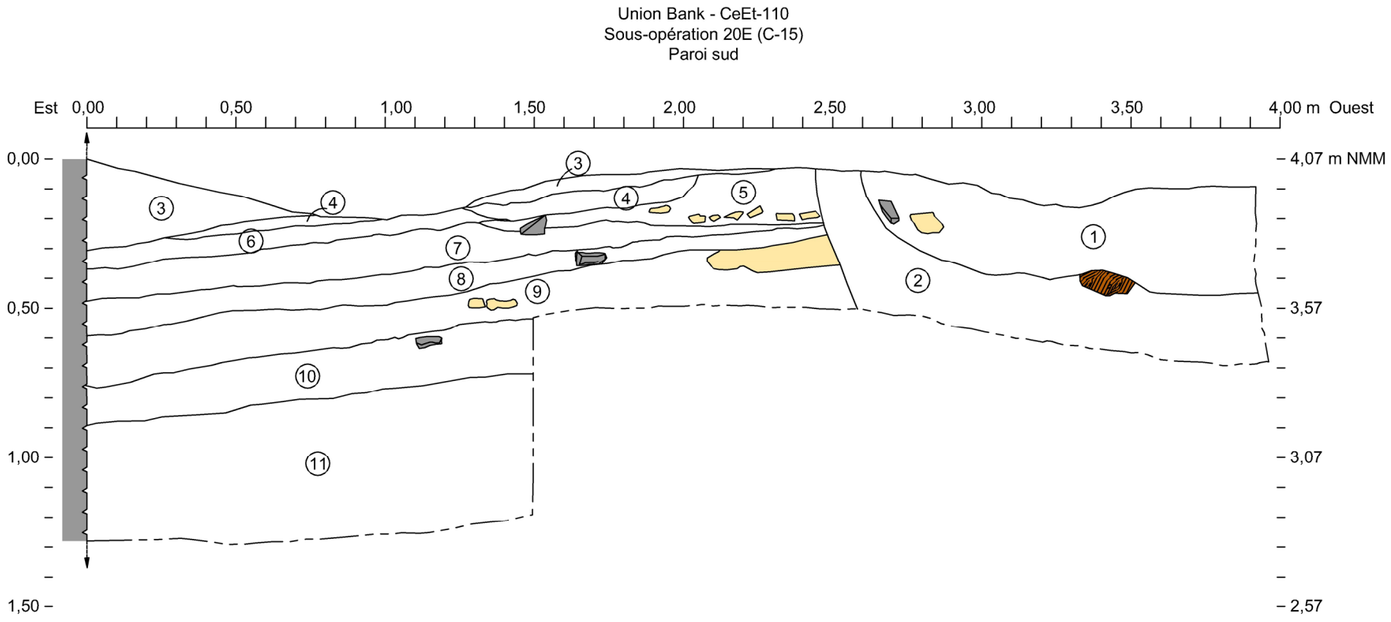
Profil stratigraphique des parois est et sud de la sous-opération 20C (C-10 et C-11)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

février 2024

Figure 46 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de 20C – Creusement récent : couche 4



Légende

1 Limon légèrement sableux gris foncé brun marbré orange, moyennement compact, contenant des conglomérats de mortier (-15 cm, 8 %), des pierres anguleuses de calcaire (-20 cm, 15 %), des plaquettes de schiste (-5 cm, 2 %), des graviers de calcaire arrondis (-2 cm, 5 %) et des fragments de briques (-1 cm, -1 %).

2 Limon légèrement sableux organique brun foncé tacheté orange, contenant des nodules de charbons de bois (-2 cm, 2 %), des nodules de mortier (1 cm, -1 %), des fragments de mortier (-10 cm, -1 %), du schiste en décomposition (1 %), des plaquettes de schiste (-1 cm, 1 %) et des gravillons de calcaire (-1 cm, -1 %).

3 Sable limoneux brun foncé gris, très compact, contenant des graviers de calcaire (-3 cm, 20 %), des nodules de mortier (-5 cm, 1 %) et des fragments de briques (-1 cm, -1 %).

4 Sable gris foncé peu compact, contenant des plaquettes de schiste (-2 cm, 60 %), des nodules de mortier (-1 cm, -1 %), des fragments de briques (-1 cm, 1 %).

5 Limon sableux brun clair compact, contenant des nodules de mortier (1-8 cm, 40 %), des pierres de calcaire (-10 cm, 10 %) et des fragments de briques (-1 cm, -1 %).

6 Sable gris-beige meuble, contenant des gravillons (-1 cm, 20 %) et de la poussière de mortier (3 %).

7 Limon légèrement sableux brun-gris marbré orange, compact, contenant des plaquettes de schiste (-5 cm, 10 %), des graviers de calcaire (-5 cm, 25 %), des pierres anguleuses de calcaire (-15 cm, 5 %), des nodules de mortier (-3 cm, 1 %), des fragments de brique (-1 cm, 1 %) et du schiste en décomposition.

8 Sable brun-gris veiné orange, meuble, contenant des graviers subanguleux (-5 cm, 15 %), des plaquettes de schiste (-10 cm, 15 %), des micro fragments de briques (-1cm, -1 %) et des pierres anguleuses de calcaire (-8 cm, 3 %).

9 Sable légèrement limoneux gris-beige, peu compact, contenant de la poussière et des nodules de mortier (-8 cm, 40 %), des plaquettes de schiste (-20 cm, 15 %), des pierres de calcaire (-15cm, 5 %), des fragments de briques (-8cm, 1 %), des charbons de bois (-5 cm, 1 %) et des gravillons de calcaire arrondis (-1 cm, 5 %).

10 Sable fin gris-beige claire, peu compact, contenant de la poussière et des nodules de mortier (-1 cm, 30 %), des plaques (5-15 cm, 8 %) et des plaquettes de schiste (-5 cm, 2 %), des pierres anguleuses de calcaires (-20 cm, 15 %), des graviers arrondis de calcaire (-2 cm, 5 %) ainsi que des fragments de briques (-1cm, -1 %).

Maçonnerie de pierres
Bois
Pierre
Mortier
Limite de profil

Intervention archéologique
Édifice de l'*Union Bank*
CeEt-110

Profil stratigraphique de la paroi sud
de la sous-opération 20E (C-15)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

février 2024

Figure 47 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de 20E – Creusement récent : couches 1 et 2

Le lot 20E1 est composé à près de 40 % de matériaux de construction alors que 20E2 est très hétérogène dans sa matrice sédimentaire. Ce dernier contient surtout des artéfacts du XVIII[e] siècle, mais également plusieurs concrétions ferreuses apparentées aux pièces métalliques mises au jour dans les remplissages associés au démantèlement de la salle des machines comme dans 20F3 et 20F4 par exemple. Il s'agirait d'un remplissage préparatoire à la pose de la rampe de béton.

Lit de pose de la dalle de béton retirée en 2021-2023

La rampe de béton n'est pas la seule surface bétonnée qui ait affecté les couches inférieures. L'ensemble du sous-sol de l'Union Bank était recouvert d'une dalle de béton retirée entre 2021 et 2023.

Les lots qui lui ont servi de lit de pose varient en description et contenu, mais partagent comme caractéristiques principales d'être peu épais, directement sous le béton et perturbé par son retrait. Dans certains cas, comme 28A1 ou 19M1, il semblerait que du sable ait été ajouté en préparation à la pose du béton alors que dans les autres sous-opérations, le lot perturbé par la pose de la dalle semble avoir appartenu à l'événement du lot qui lui est inférieur. Il demeure trop spéculatif de les associer directement cependant.

2.8.5.6 Surfaces affectées par les travaux de 2021-2023

Finalement, certains lots sont contemporains des travaux archéologiques et de rénovations en cours depuis 2021. Les surfaces des pièces sud-ouest (op.20) et sud-est (op.21) ainsi que le corridor (op.30) ont subi le déplacement répété de la petite excavatrice et de la brouette mécanique. Les lots supérieurs des sous-opérations 20D, 20F, 21E et 21F consistent ainsi en un sédiment compacté et retourné par les chenilles de la machinerie.

Tableau 16 : Lots associés au bâtiment de l'Union Bank

#	19H	19J	19K	19L	19M	20C	20D	20E	20F	21C	21D	21E	21F	25A	26B	28A	29A	30A	30B	Événements
30															5 6					Union Bank - aménagement au sous-sol
31										3										Dépendance à l'est de la moitié sud de la maison Grant - abandon
32										1	1 2 3		2 3							Union Bank - construction de l'aile sud
33															2 3 4		2			Union Bank - pose d'un premier ascenceur
34		1										2						2	1	Union Bank - ajout de 2 étages et de l'aile nord
35														2			1			Union Bank - utilisation des cheminées
36			4 5	2 4	5 10 12 13				3 4											Reconstruction de l'Union Bank - installation d'une salle des machines
37																	99			Emmurage de la pièce de l'opération 29
38				1					2											Aménagements des cloisons
39						2 4	3	5 6												Béton - excavation sous la future rampe (op.20)
40						1		1 2												Béton - pose de la rampe (op.20)
41	1		3	3	1									1	1	1 2				Lit de pose de la dalle de béton
42							1		1			1	1					1		Travaux de construction 2021-2023

3. Conclusion et recommandations

Les fouilles archéologiques du sous-sol de l'Union Bank, réalisées à la suite d'un inventaire archéologique mené à bien en 2021, ont révélé des contextes racontant l'histoire du site de l'Union Bank du lot de grève du XVII^e siècle à l'édifice de cinq étages qui s'y trouve aujourd'hui. Les niveaux de plages sont pour la plupart en place, mais ont été perturbés par des tranchées de construction et parfois mélangées aux activités de construction qu'il s'agisse de la maison Grant en 1766 ou de l'Union Bank cent ans plus tard. Le régime français se manifeste principalement par l'accumulation de rejets domestiques sur les plages, par les activités liées à la construction et au remplissage du quai de La Chesnaye ainsi qu'à travers les vestiges de la maison Cugnet dont certains font toujours partie de l'édifice de l'Union Bank. La maison Grant sert de repère pour la majorité de la période coloniale britannique. Construite en 1766 et intégrée en grande partie à l'édifice de l'Union Bank en 1866, cette double maison suggère le déroulement d'activités commerciales, mais surtout domestiques. La gestion de l'eau et l'approvisionnement en eau sont des thèmes importants de cette période. Les deux citernes et leurs systèmes d'approvisionnement en eau respectifs en sont des exemples magnifiquement bien préservés. Les multiples modifications à l'édifice de l'Union Bank au cours du XIX^e et du XX^e siècle ont également laissé leur part de traces archéologiques. Le peu de développement dans la discipline à propos des matériaux récents a été remédié à l'aide des éléments architecturaux de l'Union Bank qui prennent racines dans les vestiges et couches archéologiques.

À la lumière des fouilles réalisées, les recommandations archéologiques pour chacune des opérations sont les suivantes dans le cadre de la poursuite des travaux.

3.1 Recommandations

3.1.1 Les voûtes – opération 19

Considérant que 38 m² des 58 m² qu'occupent les voûtes ont été fouillés manuellement et qu'une bonne compréhension des événements qui s'y sont déroulés est acquise, une surveillance des travaux à venir est recommandée dans l'opération 19.

3.1.2 La pièce sud-ouest – opération 20

La pièce sud-ouest s'est avérée riche en vestiges avec la présence de la poursuite du mur est du corps de logis de la maison Cugnet (20C100), la suite du mur est de la double maison Grant (20B100/20E100) et le petit vestige 20F100/20F200. La majorité des lots excavés appartiennent cependant aux plages qui ont déjà fait l'objet d'études (Cloutier 2006 ; Simoneau 2003, 2006) ainsi qu'à des remplissages pauvres en matériel archéologique ou des excavations et remplissages de la fin du XX^e siècle tout aussi pauvres. Il est donc recommandé de procéder à la surveillance des travaux afin de dégager la suite du vestige 20C100 vers le sud et de permettre l'étude de l'extérieur du mur de la maison Grant à l'est.

3.1.3 La pièce sud-est – opération 21

Les restes archéologiques de la pièce sud-est se résume à la base fortement arasée du quai de La Chesnaye (21C200) et potentiellement de la fondation en très mauvais état d'une dépendance de la mi-XIX^{e} siècle (21C100). Il est ainsi recommandé de procéder à une surveillance archéologique afin de vérifier ce qui reste vraiment de ces vestiges. Les sédiments sont des remplissages associés aux travaux de 1874 et 1897 et sont extrêmement pauvres en matériel archéologique.

3.1.4 L'antichambre de l'aile nord – opération 25

Il ne reste qu'une bande de 5,5 m² non fouillée dans la pièce de l'opération 25. La poursuite de la canalisation 25A200 se trouve dans cette bande et nécessite une attention archéologique. La majorité de l'espace ayant été fouillé manuellement, une surveillance est recommandée.

3.1.5 La petite voûte – opération 26

L'espace occupé par la petite voûte dans le coin nord-ouest du sous-sol est toujours occupé par un élément de machinerie à son extrémité ouest. Sous le béton qui le soutient se trouve probablement la poursuite du mur ouest des voûtes (28A100). Le mur de la maison Cugnet (19E100/19M100) se poursuit probablement lui aussi à l'extrémité est de l'opération en direction nord. Les couches archéologiques atteignent cependant rapidement les niveaux de plage, ce qui permet de recommander une surveillance archéologique.

3.1.6 L'extrémité nord du corridor – opération 27

Outre les restes du vestige du bassin de collecte d'eau (27B100) qui se poursuivent probablement vers le sud, les couches archéologiques qui constituent les 2,5 m² restant à l'opération 27 sont peu complexes et peuvent être enregistrées lors d'une surveillance. D'ailleurs, à peine 60 cm de sédiments séparent la surface du remplissage du quai de La Chesnaye, une accumulation bien étudiée.

3.1.7 L'extrémité ouest de voûtes – opération 28

À l'exception du mètre carré occupé par 28C dont les trois premiers lots ont été fouillés manuellement et qui s'inscrit dans la suite des couches de 28B, le travail qui reste à effectuer dans l'opération 28 serait de dégager les gravats des bases des murs existants. L'enregistrement des relations entre les bases des murs serait à effectuer.

3.1.8 L'ancienne pièce murée – opération 29

L'ancienne pièce murée est principalement constituée d'un épais lot de remplissage assez pauvre en artéfacts. Cependant, l'alcôve à l'est de la pièce n'a pas été fouillée et les relations architecturales gagneraient à être mieux comprises. La surveillance d'excavations futures est donc recommandée.

3.1.9 Le corridor – opération 30

Le vestige 30A100 est mal compris en raison de la petite surface dégagée et le réseau relié à la canalisation 25A200 de la citerne se poursuit vers la porte des voûtes. Il demeure qu'au même titre que dans l'opération 27, l'accumulation avant le remplissage du quai et les plages n'est pas importante et n'a livré que quelques rares artéfacts qui proviennent fort probablement du remplissage du quai de La Chesnaye perturbé par l'excavation nécessaire à la construction du vestige 30A100. La surveillance est ainsi de mise afin d'enregistrer et de mieux comprendre les vestiges de l'opération 30.

3.2 Protection et conservation des vestiges

Les vestiges maçonnés mis au jour à travers les opérations ont été préservés au cours de la fouille et présentés à l'archéologue municipal. Les traces des vestiges de bois tels les lambeaux du plancher de la fin du XVIII^{e} siècle où les restes du drain 19K200 ont été retirés après leur enregistrement afin de permettre la poursuite de la fouille.

Les vestiges de maçonnerie présentés ci-dessous sont tous dégagés, mais sont à l'intérieur du bâtiment qui les protège des intempéries et de tout accès non autorisé.

Dans les voûtes (op.19) le vestige du mur est du corps de logis central de la maison Cugnet (19E100/19M100) est dégagé. Une partie de la base de béton 20C100 le surmonte toujours. Une chape de béton couvre encore sa partie centrale du côté est, entre les sous-opérations 19M et 19L.

La pièce sud-ouest a livré la suite du mur est du corps de logis central de la maison Cugnet (20C100) qui est lui aussi dégagé. Ce vestige disparait en paroi se poursuit vers le sud. Le prolongement du mur est de la double maison Grant (20E100) a été mis au jour dans l'axe de 20B100, découvert en 2021. La section 20B100 du vestige est remblayée alors que la section 20E100 est dégagée en surface et du côté du parement ouest. Lors des grandes marées, ce vestige a les pieds dans l'eau. Appuyé au sommet du parement est du mur de la maison Grant section 20E100 se trouve le vestige 20F100/20F200. Il est entièrement dégagé sur ses deux assises préservées au sein de la sous-opération 20F. L'extrémité tronquée de 20F200 s'étend à l'extérieur de la sous-opération à l'est, mais affleure à la surface. Ce segment est partiellement enfoui.

Dans la pièce sud-est (op.21), les restes de la potentielle dépendance de c.1855 (21C100) ainsi que le vestige de la fondation du quai de La Chesnaye (20C200) ont été remblayés.

La citerne (25A100 à 25A800) qui occupait l'antichambre de l'aile nord (op.25) a été démontée. Chacune de ses pierres a été numérotée et entreposée en attendant le remontage de la citerne pour sa mise en valeur.

La base de l'arc doubleau (26B100) de la petite voûte (op.26) est entièrement dégagée.

Dans l'espace au nord du corridor (op.27), les restes du bassin de collecte d'eau (27B100) sont partiellement remblayés.

L'espace à l'ouest de la limite des voûtes (op.28) est occupé par l'arase du mur ouest des voûtes (28A100). Seuls la surface de 28A100 et le segment de 1,50 m de son parement ouest situé au sud dans l'espace occupé par la sous-opération 28B sont dégagés.

Dans l'ancienne pièce murée (op.29), le parement sud mur du pavillon nord de la maison Cugnet (29A100) ainsi que sa surface sud sont dégagés. La moitié nord est occupée par le mur des voûtes.

Le vestige 30A100 est quant à lui recouvert par du contre-plaqué puisqu'il se trouve dans l'axe de circulation entre les différentes parties du sous-sol (op.30).

La mise en valeur de plusieurs de ces vestiges est en cours de planification.

3.3 L'appréciation par valeurs

Dans le cadre de la Loi sur le Patrimoine Culturel, une évaluation par valeur doit être réalisée selon sept valeurs déterminées par le MCCQ.

> *La Loi sur le Patrimoine Culturel s'inscrit plus largement dans une perspective de gestion par les valeurs. Cette approche repose sur l'attribution de valeurs aux éléments du patrimoine culturel, qui varient de l'un à l'autre, selon l'échelle de la protection (locale, provinciale, nationale, internationale). Ce type de gestion vise à faire en sorte que ces valeurs continuent à être comprises et transmises aux générations futures. En cela, le Québec suit une tendance internationale promue par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).*
>
> *En somme, une gestion éclairée doit être explicite et partagée par l'ensemble des intervenants concernés, soit les propriétaires, les promoteurs, les spécialistes et les gouvernements.*
>
> *Dans le contexte réglementaire, l'appréciation par valeurs concerne le site au moment où l'intervention de l'archéologue est effectuée. L'archéologue doit, en plus des résultats de l'intervention pour laquelle il a obtenu un permis, tenir compte de ce qui a déjà été fait sur le site. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle. De façon générale, plus les connaissances sur le site sont précises, plus il sera aisé de lui accorder des valeurs.*
>
> *À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie. Un site peut contenir une ou plusieurs de ces valeurs, parfois la totalité.*[40]

40 Extrait de *L'appréciation des valeurs préconisées par le règlement sur la recherche archéologique – Cadre de référence, Direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone, MCCQ.*

3.3.1 Valeur de recherche sur le terrain

La valeur de recherche sur le terrain est abordée en fonction des possibilités qu'un site peut offrir pour la poursuite des recherches.

Une partie des travaux archéologiques à l'intérieur du bâtiment ont été réalisés, mais certains vestiges ne sont pas entièrement fouillés. L'espace de circulation (op. 30) ainsi que l'extérieur de l'Union Bank ont le potentiel d'éclairer la mise en place et l'extension du second système d'approvisionnement en eau de la double maison Grant. De ce qui a pu être observé par caméra, l'état de préservation semble de plus excellent.

3.3.2 Valeur de connaissance post-terrain

La valeur de connaissance post-terrain réfère à la somme de connaissances que le site peut encore livrer à partir des données et des collections recueillies.

À la suite des fouilles de 2023 et malgré les avancées dans la compréhension du développement du site qui en inclue une partie, il demeure que l'analyse architecturale de l'ensemble des états et mode de construction du sous-sol de l'Union Bank constitue une source d'information à peine effleurée. L'intégration des vestiges de la maison Cugnet à la maison Grant et leur conservation dans la structure de l'Union Bank demeure un sujet à étudier plus avant.

La collection provenant du remplissage de la citerne est riche et les objets dans un très bon état de conservation. Certains des artéfacts semblent provenir de rejet domestique alors que d'autres pourraient être le résultat de marchandises brisées lors de leur arrivée à destination. Un travail d'analyse approfondie de cette collection serait à mener à bien.

3.3.3 Valeur scientifique

La valeur scientifique est de mise dans le contexte plus particulier où les caractéristiques intrinsèques d'un site pourraient être étudiées à des fins de connaissances scientifiques

Comme très peu de fours de forge ou de fonte ont été découverts et analysés au Québec, une analyse archéométallurgique approfondie pourrait être menée comme le four a été trouvé en place et l'ensemble des rejets collecté. La signature chimique des scories et des sédiments autour du four pourrait permettre de mieux connaitre les signatures chimiques laissées dans le sol, ce qui peut par la suite participer à identifier des sites d'activité métallurgique où les vestiges physiques ont disparu. Des lames minces des déchets de forge pourraient livrer des informations sur les techniques et modes de fabrication mise en œuvre.

La découverte d'une citerne probablement alimentée par la marée serait également un sujet d'intérêt à approfondir. Plusieurs questions ayant trait à l'ingénierie, à l'hygiène et au statut social pourraient être abordées. Outre la citerne, la présence des quais et la proximité avec le fleuve font du site de l'Union Bank un excellent cas pour traiter de la relation des habitants et propriétaires du site avec le fleuve Saint-Laurent.

Aucune analyse zooarchéologique n'a été réalisée à ce jour, mais les différences entre les rejets d'ossements des différentes périodes étaient déjà évidentes en fouille. Des travaux sur la place des animaux en ville comme dans les assiettes pourraient très bien être menés.

3.3.4 Valeur d'exception

La valeur d'exception est accordée au site associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles (à l'échelle locale, régionale, provinciale) qui le démarquent nettement d'autres sites.

Le site de l'Union Bank présente une valeur d'exception notamment en raison de la variété des activités qui s'y sont tenues, et ce, tout au long de l'occupation historique de Québec. On retrouve sur le site des éléments liés au commerce, à l'habitat, au quotidien, aux activités militaires ainsi qu'à l'administration. Comme le site de l'Union Bank se trouve être l'extension de l'îlot Hunt, on dispose dès lors d'un pan de rue entier qui raconte Québec pendant 400 ans à travers les quatre axes susmentionnés. L'autre aspect exceptionnel de l'Union Bank est architectural. Le bâtiment lui-même est déjà classé, mais l'état de préservation des voûtes de 1766 et la présence en palimpseste des maisons Cugnet et Grant à travers l'Union Bank commande un respect particulier.

3.3.5 Valeur de représentativité

La valeur de représentativité s'utilise lorsqu'il est possible de considérer un site par rapport à un autre et de déterminer celui qui est le plus représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

Comme mentionné, le site de l'Union Bank correspond à l'extension de l'îlot Hunt et il est recommandé de leur faire partager un même code Borden, le CeEt-110. Considérant que l'îlot Hunt est à ce jour le site représentant la vie marchande et le développement du port de Québec au cours des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècle, la valeur représentative des deux moitiés du site s'en trouve augmentée. La présence de la batterie Dauphine ajoute à cela puisque Québec est l'une des rares villes fortifiées en Amérique du Nord et que ses murs participent à son identité.

3.3.6 Valeur d'appropriation collective

La valeur d'appropriation collective s'applique lorsque la communauté au sein de laquelle se trouve le site archéologique lui accorde une importance ou une signification particulière.

Considérant que le site de l'Union Bank fera partie de l'agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine, une institution hôtelière dont l'un des piliers est la mise en valeur du patrimoine archéologique, le site est déjà adopté par la famille Price qui possède l'Auberge.

3.3.7 Valeur d'association

La valeur d'association trouve sa signification dans le fait que la recherche archéologique au Québec évolue au gré des connaissances obtenues non seulement d'un site, mais parfois de plusieurs sites archéologiques semblables.

Les associations qui enrichissent la compréhension du passé de la Basse-Ville de Québec sont les liens avec les segments de fortifications déjà connus ainsi que les parallèles qui peuvent être dressés avec l'îlot Hunt, le marché Finlay, place Royale ainsi que les quais de la place des Canotiers qui succèdent à ceux du XVIII^{e} siècle mis au jour à l'Union Bank comme à l'îlot Hunt. De plus comme les propriétaires du lot étaient généralement de grands propriétaires et des notables, les liens avec leurs propriétés rurales aux alentours de Québec pourraient permettre de brosser un portrait plus nuancé et complet de la vie dans la colonie non seulement pour les grands marchands et riches propriétaires, mais également pour leurs locataires.

4. Références

4.1 Documents d'archives

Annuaire

- *Kelly's directory of Newcastle, Gateshead, Sunderland, North and South Shields, and suburbs, 1883*, Kelly's Directories Limited, London.

Textes anciens - BanQ

- Greffe Gilles Rageot, *Contrat entre le charpentier Rémy Dupille et Charles-Aubert de la Chesnaye,* 8 août 1688. Cote 03Q, CN301, S238, Actes.

- Greffe Louis Chambalon, *Marché entre le sieur de Fonville, conseiller et procureur, et le charretier Hilaire Fareau,* 3 août 1701. Cote 03Q, CN301, S58.

- Greffe Henry Hiché, *Vente de Louis Aubert de La Chesnaye et al. à François-Étienne Cugnet,* 16 août 1731. Cote CN301, S135, M173/486-487.

- Fond Intendant, *Ordonnance de l'intendant Hocquart qui porte que le marché conclu entre Charles Couture dit Bellerive et Joseph Roy,* 4 novembre 1732. Cote E1, S1, D20, P2493.

- Greffe Jean-Claude Panet, *Extrait du contrat de vente par Damoiselle Louise-Madeleine Dusautoy, veuve de feu Maître François-Étienne Cugnet, de son vivant premier Conseiller au Conseil supérieur de Québec, tant en son nom comme ayant été commune en biens avec son défunt mari que comme douairière dudit feu Cugnet, aussi faisant et stipulant pour Damoiselle Julie-Louise Liennard (Liénard) de Beaujeu, fille de Monsieur Liennard, écuyer, Sieur de Beaujeu, et de feue Dame Louise-Charlotte Cugnet, ladite vente étant aussi faite par Maître Thomas Cugnet, Conseiller assesseur au Conseil supérieur de Québec et agent des Messieurs de la Compagnie des Indes, et par Messire Gilles-Louis Cugnet, chanoine de l'église cathédrale et paroissiale de Notre-Dame de Québec, tous héritiers pour un quart dudit feu Maître Cugnet, à Monsieur Joseph Cadet, munitionnaire général pour le Roi en toute la Nouvelle-France, d'un emplacement, d'une maison de pierre et des hangars sis rue Saint-Pierre en la Basse-Ville de Québec*, 28 novembre 1757. Cote 03Q, E1, S4, SS4, D260, P1.

- Fonds Registraire, Québec, Bas-Canada et Canada*, Public register 1765-1841*. Cote ZC47, Id 419053, vol. 238, Liber E.

- Greffe Antoine-Jean Saillant, *Marché entre Peter Stuart et Jean Baillargé pour la construction d'un hangar,* 2 décembre 1772. Cote CN301, S248, M173.

- Greffe Samuel-Isidore Glackmeyer, *Contrat de vente entre Robert Gillepsie et la Richelieu Company,* 7 septembre 1864. Cote 03Q, CN310, S117.

- Greffe William Bignell, *Contrat de vente entre la Richelieu Company et l'Union Bank of Canada,* 24 décembre 1873. Cote 03Q, CN301, S294, M173\99.

Cartes et plans

Archives Nationales du Canada – ANC

- *Sans titre [Ville de Québec],* Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 1730. Cote H3/340 Quebec-1730.
- *Plan du Rempart et de l'Anse de la Canoterie à Québec,* Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 15 octobre 1732. Cote Ph/340 Quebec-1732.
- *Plan de la Ville de Québec,* Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 20 septembre 1740. Cote H3/340 Quebec-1740.
- *Plan de la Ville de Québec,* Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 1752. Cote Ph/340 Quebec-1752.
- *Plan of the Town and Suburbs Shewing the State of the Fortifications as they were nearly completed in October 1783,* Anonyme, 1783. Cote H2/340 Quebec-1783.
- *Plan de Québec,* Joseph Bouchette, 1830. Cote H3/340 Quebec-1830.

Archives de la Ville de Québec – AVQ

- Cartouche de la *Carte du Gouvernement de Québec levée sur les ordres de Monseigneur le Comte de Pontchartrain, Commandeur des ordres du Roy, Ministre et Secrétaire destat par le S^r Catalogne Lieutenant des troupes et dressée par Jean B. de Couagne,* Gédéon de Catalogne, 1707. Cote D-962-1709-(1).
- *Plan of the lot of Lands, Wharf and Premises known as 'Hunt's Wharf' situated in the Lower Town of the City of Quebec together with Portions pf the adjoining Properties,* Wells & Staveley, 24 mars 1845. Cote B 344.12.1845.
- *Plan Prepared to Show the Prolongation of Dalhousie Street,* Jos Hamel, 1855. Cote D 344.12-1855.

Archives de l'État Civil du Québec – AECQ

- *Sans titre [Plan de l'édifice de l'Union Bank]*, Greffe de Jean-Alfred Charlebois, 11 octobre 1897.

Bibliothèque et Archives Nationales du Québec - BanQ

- *A Plan of the beach or public landing place in the Lower Town of Quebec between M. Charles Grant new wharf and the royal battery […].* Anonyme, d'après le plan de Samuel Holland ANC H3/340, c.1780. Cote E21, S555, SS10, P19, Id 250597.

- *Plan of the Lower Town of Quebec with the ground between the St Lawrence and St Charles extending 2 miles in front in 1784,* copié par P.L. Morin, 1862. Cote des Archives de la Province de Québec PRf 20-1862-01.

- *Sans titre [Plan des propriétés de la Richelieu Company et de l'Union Bank],* Joseph-Ferdinand Peachy, Juin 1873. Cote 03Q, CN301, S294, M173\99.

- *Insurance plans of the City of Québec,* Sandborne et Goad, 1875. Cote P600, S4, SS1, D65.

- *UNION BANK, St. Pierre Street at Mountain Hill, major alterations and addition of two floors,* Staveley & Staveley, 2 et 25 juillet 1897. Cote P451, D255.

- *Insurance plans of the City of Québec,* Sandborne et Goad, 1910. Cote P600, S4, SS1, D65.

Parc Canada

- *Plan-relief de Québec*, Jean-Baptiste Duberger et John By, 1808.

Journaux

- *The Quebec Gazette,* 26 janvier 1832.

- *L'Électeur*, 14 juin 1895.

- *La Semaine commerciale,* 6 août 1895.

- *L'Écho des Bois-Francs*, 10 avril 1897.

- *The Glengarrian*, 20 août 1897.

- *Le Soleil*, 26 février 1924.

4.2 Études et rapports

Allard, Michel et Jocelyne Séguin

1992 Le niveau du Saint-Laurent de 2000 BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la place Royale à Québec. *Géographie physique et Quaternaire* 46(2):181-188.

Benoit, Jean

2003 Andrew Thomsen. Dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, édité par l'Université Laval et l'Université de Toronto. vol. 13, Québec.

Bernard, Jacynthe

2012 Les choix alimentaires à Québec au 18e siècle : étude zooarchéologique d'un assemblage faunique provenant des latrines ouest du second palais de l'Intendant (CeEt-30) vers 1722-1775, Département des Sciences historiques Université Laval, Québec.

Brassard, Michel et Myriam Leclerc

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. Cahiers d'archéologie du CÉLAT ; no 12. CÉLAT, Université Laval, [Québec].

Caron, Robert

1980 *Inventaire des permis de construction des archives de la Ville de Québec 1913-1930*. Histoire et Archéologie 2. 3 vols. Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.

Cérane

1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. MAC, Ville de Québec.

1994 *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. SOGIQ.

Cloutier, Céline

2006 *Les battures du Saint-Laurent au XVII^e et XVIII^e siècles : un dépotoir à ciel ouvert?* Cahiers d'archéologie du CELAT 19. CELAT, Québec.

Côté, Robert, Mario Savard, Serge Saint-Pierre et Françoise Dubé

1992 *Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français*. Collection Patrimoines, Dossier 77. Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles, Québec.

Ferland, Laurence

2022 *Le site de l'Union Bank - Agrandissement de l'Auberge Saint-Antoine, Québec (CeEt-110)*. Artefactuel.

Giroux, P.

1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur*. SOGIQ.

Keefer, Thomas C.

1860 Report on the Quebec Water Works, Québec.

Légaré, Denyse, Nicole Allard et Luc Noppen

1990 Joseph-Ferdinand Peachy 1830-1903 : l'architecte du visage français de Québec au XIXe siècle. *Continuité* (47):1-14.

Noppen, Luc, Claude Paulette et Michel Tremblay

1979 *Québec, trois siècles d'architecture*. Libre expression, Québec.

Richard, J.H. Pierre

1985 Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans B.P. : l'habitabilité dans un milieu changeant. *Recherches amérindiennes au Québec* 15(1-2):39-56.

Roberts, David

2018 GRANT, WILLIAM (1744-1805). Dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, édité par l'Université Laval et l'Université de Toronto. vol. 5., Québec.

Rouleau, Serge, Céline Cloutier et Catherine Fortin

1998 *L'archéologie de la maison Aubert-de-la-Chesnaye à Québec*. Cahiers d'archéologie du CELAT. Université Laval, CELAT, Québec.

Rouleau, Serge, Michel Plourde et Daniel Simoneau

1991 *Intervention ponctuelle 1991*. Ville de Québec.

Simoneau, Daniel

2003 Îlot Hunt 2001-2002 - Rapport d›intervention archéologique. Ville de Québec.

2006 *L'îlot Hunt. Vingt ans de recherches archéologiques*. Cahiers d'archéologie du CELAT 23. CELAT Université Laval, Québec.

Tanguay, André

1983 *Rapport de surveillance archéologique, secteur Vieux-Québec Basse-Ville, 1*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Tyne and Wear Archaeology Service

2023 Siteline - Historical Environment Record. Newcatle City Council, Newcastle-upon-Tyne.

Varin, François

1985 L'entretient des planchers. *Continuité* (28):4.

Ville de Québec

2022 Bâtiment de l'Union Bank. Dans le *Répertoire du patrimoine bâti*. Ville de Québec, Québec.

Wright, H. Millard

2004 *Building Nova Scotia : brick by brick*. autopublication par Millard H. Wright, Halifax.

5. Annexes

Annexe I : Tableaux de descriptions des couches

Annexe II : Tableau de concordances des lots 2021 et 2023

Annexe III : Coupes stratigraphiques non citées

Annexe IV : Fiche de site

Annexe V : Inventaire de la culture matérielle

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2023)

PROJET DE RACCORDEMENT DE RÉSIDENCES PRIVÉES AU NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS



TRUELLE ET CIE INC.

OCTOBRE 2024



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2023)

PROJET DE RACCORDEMENT DE RÉSIDENCES PRIVÉES AU NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

TRUELLE ET CIE INC.

OCTOBRE 2024

Photo page couverture : Vue générale des sondages manuels effectués dans les limites de la propriété sise au 8318, chemin Royal, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-080)

RÉSUMÉ

Des travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés entre le 8 et 22 septembre 2023 dans le cadre du projet visant le raccordement de plusieurs résidences privées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans. En somme, cet inventaire a été effectué au moyen d'inspections visuelles et de 42 sondages manuels dans les limites de plus d'une centaine de résidences privées situées de part et d'autre du chemin Royal, de la rue du Quai, de la rue Gagnon, de la rue Laflamme, de la rue Horatio-Walker, du chemin de l'Église et du chemin Blais.

Le principal objectif de cette intervention était de valider le potentiel archéologique des lieux. En effet, les secteurs d'intervention présentait soit un potentiel préhistorique pouvant remonter à la période du Paléoindien ancien, soit entre 11 000 et 10 500 ans AA ainsi qu'un potentiel historique associé au premier noyau villageois établi dès la première moitié du XVII^{e} siècle.

Cette intervention archéologique n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques malgré le potentiel des lieux qui avait préalablement été établi notamment par la firme Ruralys en 2011. En somme, aucun élément associé à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire ou de la période historique précédant le XXI^{e} siècle n'a été identifié au cours de cet inventaire qui s'est donc révélé négatif.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ…… ...iii
TABLE DES MATIÈRES ... iv
LISTE DES FIGURES ... v
LISTE DES TABLEAUX ... viii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES ... ix
ÉQUIPE DE RÉALISATION ... x

1. INTRODUCTION ... 1
1.1 Mandat et objectifs ... 1
1.2 Description des secteurs d'intervention ... 1
1.3 Organisation du rapport ... 1

2. MÉTHODOLOGIE ... 10
2.1 Inventaire archéologique ... 10

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL ... 11
3.1 Paléo-environnement ... 11
3.2 Environnement actuel ... 14

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE ... 17

5. CADRE HISTORIQUE ... 22

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE ... 31
6.1 Sites archéologiques connus ... 31
6.2 Interventions archéologiques antérieures ... 33
6.3 Biens culturels répertoriés ... 34
6.4 Potentiel archéologique ... 34

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE ... 41
7.1 Résultats ... 41
7.2 Discussion ... 62

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ... 63

BIBLIOGRAPHIE ... 64

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet de raccordement de résidences privées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans 2

Figure 2. Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2016 : 15)..... 11

Figure 3. Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007) 12

Figure 4. Courbes d'émersion des terres de Montmagny à Trois-Pistoles (Figure tirée de Chrétien 2016 : 21)..... 13

Figure 5. Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000) 14

Figure 6. Extrait d'une carte montrant la pédologie de l'île d'Orléans (Marcoux 1979) 15

Figure 7. Extrait de la carte intitulée *Nova Francia et Canada* par Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597). La flèche rouge indique l'île d'Orléans. 22

Figure 8. Extrait de la *Carte geographique de la Nouvelle Franse en son vray meridiein* par Samuel de Champlain datant de 1613 (BAnQ, notice nº 2663516; tiré de Berjon 1613 : 176-177) 23

Figure 9. Extrait du *Plan des environs de Québec* par un auteur anonyme, datant de 1660 et montrant la pointe ouest de l'île d'Orléans et les différentes constructions qui y sont présentes (BNF, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 3 D)..... 24

Figure 10. Extrait du plan intitulé *Le véritable plan de Québec fait en 1663* par Jean Bourdon, datant de 1663 et montrant les différentes bourgades présentes sur l'île d'Orléans à cette époque (ANC, Nº d'identification 4170708) 25

Figure 11. Extrait de la *Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy* par Robert de Villeneuve, datant de 1685-86 et montrant la localisation de la première agglomération de la pointe ouest de l'île d'Orléans et des vestiges du fort des Hurons de 1651 ainsi que la légende présentant les propriétaires des bâtiments (BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4) 26

Figure 12. Extrait du plan intitulé *An authentic plan of the River St. Laurence from Sillery to the fall of Montmorenci […]* par Thomas Jefferys, datant de 1759 et montrant une vue générale du campement du major Hardy lors de l'incursion britannique de 1759 (BAnQ, G 3452 Q4R1 1759 J4 CAR pf) 27

Figure 13. Extrait du plan intitulé *A correct plan of the environs of Québec and the battle fought on the 13th September 1759 […]* par Thomas Jefferys, datant de 1759 et montrant la localisation des bâtiments du camp militaire du major Hardy en 1759 (BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DVI 7 P 14/1) 28

Figure 14. Extrait du plan intitulé *A plan of Quebec and environs, with its defences […]* par Joseph F.W. Des Barres et Samuel Holland, datant de 1780 et montrant la localisation des bâtiments du camp militaire du major Hardy en 1759 (BAnQ, G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf) 29

Figure 15. *Plan of town and villa lots on the property of M.H. Bowen Island of Orleans* par Alexander Sewell, daté du 12 mai 1854 et montrant la localisation des bâtiments présents à l'anse du Fort en 1854 : quai (rectangle rouge), hôtel (rectangle bleu) et domaine (rectangle vert) (BAnQ, CA301 S48 D5) 30

Figure 16. Sites archéologiques connus localisés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans 32

Figure 17. Zones à potentiel préhistorique identifiées par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 4) 36

Figure 18. Photographie d'Edgar Gariépy montrant le manoir Gourdeau entre 1903 et 1950 (BAnQ, notice nº 4778960) 37

Figure 19. Zones à potentiel historique identifiées dans la portion sud de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 4) 38

Figure 20. Zones à potentiel historique identifiées dans la portion centrale de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 9) 39

Figure 21. Zones à potentiel historique identifiées dans la portion nord de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 9) 40

Figure 22. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (1 de 5) 42

Figure 23. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (2 de 5) 43

Figure 24. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (3 de 5) 44

Figure 25. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (4 de 5) 45

Figure 26. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (5 de 5) 46

Figure 27. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-169 50

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage GPS-192 51

Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-160 52

Figure 30. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage GPS-179 54

Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage GPS-174 56

Figure 32. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-175 57

Figure 33. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-173 59

Figure 34. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage GPS-171 61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Description des résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans 3

Tableau 2. Sites archéologiques connus situés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans 31

Tableau 3. Biens culturels inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et situés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans 34

Tableau 4. Liste des résidences privées qui ont fait l'objet de sondages manuels 47

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Résidence privée sise au 8383, chemin Royal, vers le nord (TCI-SPÎO-INV-2023-001)..... 41

Photo 2. Tracé de la conduite de la résidence privée sise au 1, chemin Blais, vers le sud (TCI-SPÎO-INV-2023-036)..... 48

Photo 3. Paroi est du sondage GPS-169, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-024)..... 49

Photo 4. Paroi nord du sondage GPS-192, vers le nord (TCI-SPÎO-INV-2023-082) 49

Photo 5. Paroi est du sondage GPS-160, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-003)..... 53

Photo 6. Paroi sud du sondage GPS-179, vers le sud (TCI-SPÎO-INV-2023-052)..... 53

Photo 7. Paroi nord du sondage GPS-174, vers le nord (TCI-SPÎO-INV-2023-045) 55

Photo 8. Paroi ouest du sondage GPS-175, vers l'ouest (TCI-SPÎO-INV-2023-039)..... 58

Photo 9. Paroi sud-est du sondage GPS-173, vers le sud-est (TCI-SPÎO-INV-2023-33) 60

Photo 10. Paroi est du sondage GPS-171, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-025)..... 60

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Nathalie Paquet, directrice générale et greffière-trésorière
Marie-Claude Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière adjointe

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue chargée de projet (terrain et rédaction)
Antoine Guérette, archéologue responsable de terrain et préhistorien (terrain)
Myriam Chercuitte Leblanc, technicienne-archéologue
Dominic Drouin, technicien-archéologue

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectifs

Dans le cadre du projet de raccordement de plusieurs résidences privées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans, cette dernière a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin de réaliser un inventaire archéologique dans les limites de ces propriétés. Considérant le classement de l'île d'Orléans comme site patrimonial ainsi que la reconnaissance du potentiel archéologique du secteur établi par deux études de potentiel (Ruraly 2011; Chrétien 2016), la nécessité d'effectuer une intervention archéologique préalable aux travaux d'excavation était sans équivoque. L'objectif principal de cette intervention était de valider le potentiel archéologique de ces différents secteurs d'intervention. Un potentiel associé à une occupation préhistorique pouvant remonter à la période du Paléoindien ancien, soit entre 11 000 et 10 500 ans AA, avait été identifié par Yves Chrétien en 2016, en plus du potentiel euro-québecois associé typiquement à l'établissement du premier noyau villageois de Sainte-Pétronille au cours du XVII^{e} siècle (Ruralys 2011; Chrétien 2016). En somme, l'inventaire archéologique, devant être réalisé dans les limites des diverses résidences privées touchées par le projet, devait permettre de confirmer ou non la présence de vestiges archéologiques associés à ces périodes et le cas échéant, de formuler des recommandations aux différents propriétaires dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques éventuellement découverts.

Les travaux d'inventaire, effectués au moyen de sondages manuels, ont été réalisés entre le 8 et le 22 septembre 2023 dans les limites du projet cité précédemment sous le permis de recherche archéologique n° 23-CIET-10 par une équipe constituée d'un(e) archéologue responsable de terrain et de deux technicien(ne)s-archéologues.

1.2 Description des secteurs d'intervention

Les secteurs d'intervention correspondent à 104 résidences privées qui sont localisées dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille, sur la pointe ouest de l'île d'Orléans et dans la région administrative de la Capitale-Nationale (**figure 1**). Le **tableau 1** en dresse la liste.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également les secteurs d'intervention. Il est ensuite question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'inventaire archéologique. Les chapitres suivants portent respectivement sur le cadre environnemental et le cadre culturel ancien. Les données historiques et archéologiques disponibles à ce jour concernant les secteurs d'intervention sont ensuite présentées. La section suivante fait état des résultats de l'intervention archéologique réalisée et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de cette dernière.



Figure 1. Localisation générale du projet de raccordement de résidences privées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans

Tableau 1. Description des résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
8229	Chemin Royal	6 039 302	Oui	SPé-H24 et SPé-H26	**SPé-H26/potentiel agro-domestique et technologique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. De plus, la portion est de cette zone correspond à l'emplacement d'un chantier maritime, du quai Bowen et d'un établissement de villégiature de même que l'anse du Fort qui réfère au fort Huron de 1651. Période d'occupation : du XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **SPé-H-24** : limite sud-ouest de la propriété : potentiel agro-domestique datant du XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8230	Chemin Royal	6 039 281	Oui	SPé-H23	**SPé-H23/potentiel agro-domestique**: présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8233	Chemin Royal	6 039 300	Oui	SPé-H24 et SPé-H26	**SPé-H26/potentiel agro-domestique et technologique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. De plus, la portion est de cette zone correspond à l'emplacement d'un chantier maritime, du quai Bowen et d'un établissement de villégiature de même que l'anse du Fort qui réfère au fort Huron de 1651. Période d'occupation : du XVII^{e} siècle à aujourd'hui. SPé-H-24/potentiel agro-domestique : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8237	Chemin Royal	6 039 321	Oui	SPé-H22	Agro-domestique : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui (zone à potentiel située à l'ouest du lot à partir de la maison).
8240	Chemin Royal	6 039 335	Oui	SPé-H23	L'extrémité sud-est de la propriété est située dans la zone à potentiel **SPé-H23/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8241	Chemin Royal	6 039 319	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique**: présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8245-8247	Chemin Royal	6 398 325	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique**: présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8249	Chemin Royal	6 039 327	Oui	SPé-H21 et SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique**: présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation XIX^{e} siècle à aujourd'hui. Cependant l'extrémité nord-ouest est à la limite de la zone **SPé-H21** qui correspond à l'ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8253	Chemin Royal	6 039 325	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. La pointe sud-ouest du lot n'est pas située dans une zone à potentiel.
8254	Chemin Royal	6 039 333	Oui	SPé-H24 et SPé-H26	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Le secteur nord-est du lot est situé dans la zone **SPé-H16** : chapelle anglicane érigée au XIX^{e} toujours présente aujourd'hui, possibilité d'y trouver des dépendances et d'autres témoins archéologiques. Autochtone : les portions nord et nord-est sont situées dans une zone à potentiel préhistorique.
8258	Chemin Royal	6 039 332	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8229	Chemin Royal	6 039 302	Oui	SPé-H24 et SPé-H26	**SPé-H-26/ potentiel agro-domestique et technologique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. De plus, la portion est de cette zone correspond à l'emplacement d'un chantier maritime, du quai Bowen et d'un établissement de villégiature de même que l'anse du Fort qui réfère au fort Huron de 1651. Période d'occupation : du XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **SPé-H-24/ potentiel agro-domestique :** présence de maisons patrimoniales près de la limite sud-ouest de la propriété avec le potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8230	Chemin Royal	6 039 281	Oui	SPé-H23	**SPé-H23/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8233	Chemin Royal	6 039 300	Oui	SPé-H24 et SPé-H26	**SPé-H-26/ potentiel agro-domestique et technologique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. De plus, la portion est de cette zone correspond à l'emplacement d'un chantier maritime, du quai Bowen et d'un établissement de villégiature de même que l'anse du Fort qui réfère au fort Huron de 1651. Période d'occupation : du XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **SPé-H-24/ potentiel agro-domestique :** présence de maisons patrimoniales avec le potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8237	Chemin Royal	6 039 321	Oui	SPé-H22	**SPé-H-22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui (zone à potentiel située à l'ouest du lot à partir de la maison).

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
8240	Chemin Royal	6 039 335	Oui	SPé-H23	L'extrémité sud-est de la propriété est située dans la zone **SPé-H23/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8241	Chemin Royal	6 039 319	Oui	SPé-H22	**SPé-H-22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8245-8247	Chemin Royal	6 398 325	Oui	SPé-H22	**SPé-H-22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8249	Chemin Royal	6 039 327	Oui	SPé-H21 et SPé-H212	**SPé-H-22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. L'extrémité ouest du lot n'est pas située dans cette zone à potentiel. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui. Cependant l'extrémité nord-ouest est du lot se trouve à la limite de la zone **SPé-H21** qui correspond à l'ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8253	Chemin Royal	6 039 325	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. La pointe sud-ouest du lot n'est pas située dans une zone à potentiel.
8254	Chemin Royal	6 039 333	Oui	SPé-H16 et SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. La portion nord-est du lot est située dans la zone **SPé-H16** : chapelle anglicane érigée au XIX^{e} et toujours présente aujourd'hui, possibilité d'y trouver des dépendances et d'autres témoins archéologiques. Autochtone : les portions nord et nord-est sont situées dans une zone à potentiel préhistorique.
8258	Chemin Royal	6 039 332	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8262	Chemin Royal	6 039 331	Oui	SPé-H16 et SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. La portion sud-est du lot est située dans la zone **SPé-H16** : chapelle anglicane érigée au XIX^{e} et toujours présente aujourd'hui, possibilité d'y trouver des dépendances et d'autres témoins archéologiques. Autochtone : les portions nord et nord-est sont situées dans une zone à potentiel préhistorique.
8263	Chemin Royal	6 039 323	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. La pointe sud du lot n'est pas située dans une zone à potentiel historique.
8270	Chemin Royal	6 039 342	Oui	SPé-H17 et SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Le secteur nord-ouest du lot, à proximité de la maison historique datant du XIX^{e} siècle, fait partie de la zone **SPé-H17/potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des dépendances associées à la maison et d'autres témoins archéologiques. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8278	Chemin Royal	6 039 337	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8282	Chemin Royal	6 039 336	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation : XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8286	Chemin Royal	6 039 366	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8290	Chemin Royal	6 039 365	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : seule la limite est du lot (terrain arrière) est située dans une zone à potentiel préhistorique.
8294	Chemin Royal	6 039 367	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : seule la limite est du lot (terrain arrière) est située dans une zone à potentiel préhistorique.
8298	Chemin Royal	6 039 355	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : seule la limite est du lot (terrain arrière) est située dans une zone à potentiel préhistorique.
8302	Chemin Royal	6 039 359	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : seule la limite est du lot (terrain arrière) est située dans une zone à potentiel préhistorique.
8303	Chemin Royal	6 039 347	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8306	Chemin Royal	6 039 358	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. Autochtone : seule la limite sud-est du lot (terrain arrière) est située dans une zone à potentiel préhistorique.

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
8310	Chemin Royal	6 039 357	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8313	Chemin Royal	6 039 346	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8314-8316	Chemin Royal	6 039 356	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8318	Chemin Royal	6 039 351	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8323	Chemin Royal	6 039 349	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8330	Chemin Royal	6 039 352	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8340	Chemin Royal	6 039 353	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8343	Chemin Royal	6 039 350	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8351	Chemin Royal	6 039 379	Oui	SPé-H21, CfEs-7 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8350	Chemin Royal	6 039 354	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8352	Chemin Royal	6 039 354	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8355	Chemin Royal	6 039 383	Oui	SPé-H21, CfEs-7, SPé-20 et SPé-H19	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes. La portion est du lot est située dans la zone **SPé-H19/potentiel agro-domestique** : deux maisons patrimoniales encore présentes (XVIII^{e} et XIX^{e} siècles) avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques.
8356	Chemin Royal	6 039 361	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8359	Chemin Royal	6 039 385	Oui	SPé-H21, CfEs-7, SPé-20 et SPé-H19	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes. **SPé-H19/potentiel agro-domestique** : deux maisons patrimoniales encore présentes (XVIII^{e} et XIX^{e} siècles) avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques.
8360	Chemin Royal	6 039 360	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8363	Chemin Royal	6 039 386	Oui	SPé-H21, CfEs-7, SPé-20 et SPé-H19	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes. **SPé-H19/potentiel agro-domestique** : deux maisons patrimoniales encore présentes (XVIII^{e} et XIX^{e} siècles) avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques.
8365	Chemin Royal	6 039 360	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
8367	Chemin Royal	6 039 391	Oui	SPé-H21, CfEs-7, SPé-20 et SPé-H19	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes. La portion sud-ouest du lot est située dans la zone **SPé-H19/potentiel agro-domestique** : deux maisons patrimoniales encore présentes (XVIII^{e} et XIX^{e} siècles) avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques.
8370	Chemin Royal	6 039 362	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8371	Chemin Royal	6 039 387	Oui	SPé-H21, CfEs-7 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8374	Chemin Royal	6 039 363	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8375	Chemin Royal	6 039 392	Oui	SPé-H21, CfEs-7 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8378	Chemin Royal	6 039 364	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
1	Chemin Blais	6 039 372	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8379	Chemin Royal	6 039 393	Oui	SPé-H21, CfEs-7 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8383	Chemin Royal	6 039 394	Oui	SPé-H21, CfEs-7 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **Site CfEs-7** : Site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui contenait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8393	Chemin Royal	6 039 395	Oui	SPé-H20 et SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8402	Chemin Royal	6 039 403	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8403	Chemin Royal	6 039 398	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.
8410	Chemin Royal	6 039 404	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui.
8413	Chemin Royal	6 039 399	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII^{e} siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles encore présentes.

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
8413	Chemin Royal	6 039 399	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII[e] et XIX[e] siècles encore présentes.
8414	Chemin Royal	6 039 407	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8417	Chemin Royal	6 039 397	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII[e] et XIX[e] siècles encore présentes.
8418	Chemin Royal	6 039 412	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8421	Chemin Royal	6 039 400	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII[e] et XIX[e] siècles encore présentes.
8422	Chemin Royal	6 039 408	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8425	Chemin Royal	6 039 402	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/ potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales des XVIII[e] et XIX[e] siècles encore présentes.
8426	Chemin Royal	6 039 409	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8430	Chemin Royal	6 039 413	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8434	Chemin Royal	6 039 414	Oui	SPé-H21 et SPé-H32	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. Les portions est, sud-est et nord-est du lot sont situées dans la zone **SPé-H32/potentiel militaire**. Période d'occupation : XVIII[e] siècle. Emplacement du camp militaire du Major Hardy, possibilité d'y trouver des vestiges d'ouvrages défensifs associés à ce campement. **SPé-H32** : cette zone est située à l'est et au sud du lot.
8435	Chemin Royal	6 039 446	Oui	SPé-H21 et SPé-H20	Le lot se trouve aux limites nord des zones **SPé-H21** et **SPé-H20**. **SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **SPé-H20/potentiel agro-domestique** : possibilité d'y trouver des vestiges et des traces d'habitation ancienne (premier établissement de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison vers 1679 dans le fief Beaulieu). Une chapelle en colombage pierroté et deux maisons patrimoniales datant des XVIII[e] et XIX[e] siècles encore présentes.
8436	Chemin Royal	6 039 415	Oui	SPé-H21 et SPé-H32	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] à aujourd'hui. La partie centrale du lot derrière le bâtiment est située dans la zone **SPé-H32/potentiel militaire**. Période d'occupation : XVIII[e] siècle. Emplacement du camp militaire du Major Hardy, possibilité d'y trouver des vestiges d'ouvrages défensifs associés à ce campement.
8438	Chemin Royal	6 039 424	Oui	SPé-H12 et SPé-H21	**SPéH12/potentiel agro-domestique** : maison patrimoniale toujours présente érigée à la fin du XIX[e] siècle. Possibilité d'y trouver des dépendances associées et d'autres témoins archéologiques. **SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8439	Chemin Royal	6 039 447	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. L'extrémité nord du terrain (le fond du terrain) ne fait pas partie de la zone à potentiel.
8442	Chemin Royal	6 039 425	Oui	SPé-H12 et SPé-H21	Le secteur ouest longeant le lot 6 039 424 est situé dans la zone **SPéH12/potentiel agro-domestique** : maison patrimoniale toujours présente érigée à la fin du XIX[e] siècle. Possibilité d'y trouver des dépendances associées et d'autres témoins archéologiques. **SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
8443	Chemin Royal	6 039 448	Oui	SPé-H21	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. L'extrémité nord du terrain (le fond du terrain) ne fait pas partie de la zone à potentiel. Seulement les parties sud et sud-est du terrain sont situées dans la zone à potentiel.

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
8451	Chemin Royal	6 039 727	Oui	SPé-H11	**SPéH11/ potentiel agro-domestique** : maison patrimoniale érigée à la fin du XIX[e] siècle. Possibilité d'y trouver des dépendances associées et d'autres témoins archéologiques.
		6 039 449	Oui	SPé-H11	**SPéH11/ potentiel agro-domestique** : maison patrimoniale érigée à la fin du XIX[e] siècle. Possibilité d'y trouver des dépendances associées et d'autres témoins archéologiques.
8452	Chemin Royal	6 039 427	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui.
2	Chemin de l'Église	6 039 426	Oui	SPé-H12 et SPé-H21	La partie nord du terrain longeant le lot 6 039 424 est située dans la zone **SPé-H12/potentiel agro-domestique** : maison patrimoniale toujours présente érigée à la fin du XIX[e] siècle. Possibilité d'y trouver des dépendances associées et d'autres témoins archéologiques. **SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. L'extrémité nord du terrain (le fond du terrain) ne fait pas partie de la zone à potentiel.
45	Chemin de l'Église	6 039 468	Oui	SPé-H21	**SPé-H21** : ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. Autochtone : présent dans une zone à potentiel préhistorique.
8	Rue du Quai	6 039 301	Oui	SPé-H24 et SPé-H26	**SPé-H-24/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec le potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui. **SPé-H26/potentiel agro-domestique et technologique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. De plus, la portion est de cette zone correspond à l'emplacement d'un chantier maritime, du quai Bowen et d'un établissement de villégiature de même que l'anse du Fort qui réfère au fort Huron de 1651. Période d'occupation : du XVII[e] siècle à aujourd'hui.
4	Rue Gagnon	6 039 293	Oui	SPé-H26	**SPé-H26/potentiel agro-domestique et technologique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y trouver des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. De plus, la portion est de cette zone correspond à l'emplacement d'un chantier maritime, du quai Bowen et d'un établissement de villégiature de même que l'anse du Fort qui réfère au fort Huron de 1651. Période d'occupation : du XVII[e] siècle à aujourd'hui.
6 et 8	Rue Gagnon	6 039 292	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
7 et 9	Rue Gagnon	6 039 318	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
5	Rue Gagnon	6 039 320	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
11	Rue Gagnon	6 039 316	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
12	Rue Gagnon	6 039 291	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
13	Rue Gagnon	6 039 315	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
17	Rue Gagnon	6 039 312	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX[e] siècle à aujourd'hui.
3	Rue Horatio-Walker	6 039 377	Oui	SPé-H21; CfEs-7	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **CfEs-7 :** site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui comptait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements.
5	Rue Horatio-Walker	6 039 382	Oui	SPé-H21, CfEs-7 et SPé-H18	**SPé-H21 :** ancien noyau villageois avec un potentiel agro-domestique, religieux et militaire. Période d'occupation XVII[e] siècle à aujourd'hui. **CfEs-7 :** site du campement militaire du Major Hardy (1759-1760) qui comptait une batterie, une poudrière, un hôpital, des redoutes et des retranchements. Le centre du terrain est situé dans la zone à potentiel **SPé-H18/potentiel agro-domestique** : en raison de la présence de trois maisons patrimoniales du XIX[e] siècle. Possibilité d'y trouver des vestiges des dépendances associées aux maisons et des témoins archéologiques.

No civique	Rue	No lot	Zone à potentiel	No(s) zone(s)	Commentaires
2	Rue Laflamme	6 039 317	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
4	Rue Laflamme	6 039 314	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
5	Rue Laflamme	6 039 328	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
6	Rue Laflamme	6 039 313	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
7	Rue Laflamme	6 039 326	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
8	Rue Laflamme	6 039 310	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.
10	Rue Laflamme	6 039 311	Oui	SPé-H22	**SPé-H22/potentiel agro-domestique** : présence de maisons patrimoniales avec potentiel d'y mettre au jour des vestiges de dépendances à proximité et d'autres témoins archéologiques. Période d'occupation : XIX^{e} siècle à aujourd'hui.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été effectué au moyen d'inspections visuelles et de 42 sondages manuels. Ces sondages manuels mesuraient 0,30 m de côté. Ces derniers ont été réalisés à tous les 5 mètres, sur le long du tracé de la conduite devant relier chacune des résidences privées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité, où il était possible d'en réaliser et où l'intervention avait été autorisée par les propriétaires. Par ailleurs, ces sondages ont été excavés manuellement jusqu'à l'atteinte d'un sol naturel jugé archéologiquement stérile.

L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies et de notes faisant notamment état de la stratigraphie et des interprétations préliminaires ainsi que la réalisation de croquis en plan et en coupe. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet de fouille et dans un catalogue photographique. Les parois stratigraphiques des sondages manuels effectués ont été photographiées et certaines d'entre elles ont été dessinées. À la fin de l'intervention, une localisation en plan (altimétrique et planimétrique) des sondages manuels réalisés ainsi que des vestiges mis au jour (le cas échéant) a été effectuée à l'aide d'un système de localisation mobile par satellite (GPS). Les sondages ont ensuite été remblayés en utilisant les sols excavés.

Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des unités archéologiques a été réalisé selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 3A1).

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL

3.1 Paléo-environnement

Les données relatives à la fonte du glacier wisconsinien dans la région de Québec, à l'exondation de l'île d'Orléans et à la mise en place de conditions environnementales propices à l'établissement humain sont relativement rares pour ce secteur. Toutefois, des travaux réalisés dans la région de Baie-Comeau et plus récemment sur le territoire de la ville de Québec offrent néanmoins un aperçu de l'évolution du niveau des eaux à la hauteur de l'île d'Orléans (Dionne 1988 et 2001; Lamarche 2011). Selon les plus récentes recherches, la majeure partie du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent aurait été libérée des glaces wisconsiniennes un peu avant 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le niveau des eaux saumâtres de la mer de Goldthwait occupe alors la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec (**figure 2**), jusqu'à une altitude d'environ 140 m NMM dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Selon Lamarche (2011) et Richard (2007), la région de Québec aurait vraisemblablement été libérée de son couvert de glace vers 12 500 ans AA ou même un peu avant, vers 13 000 ans AA (Lamarche 2011) (**figure 3**). Les points les plus hauts de l'île d'Orléans émergeaient alors à peine. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent s'est par la suite poursuivie et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

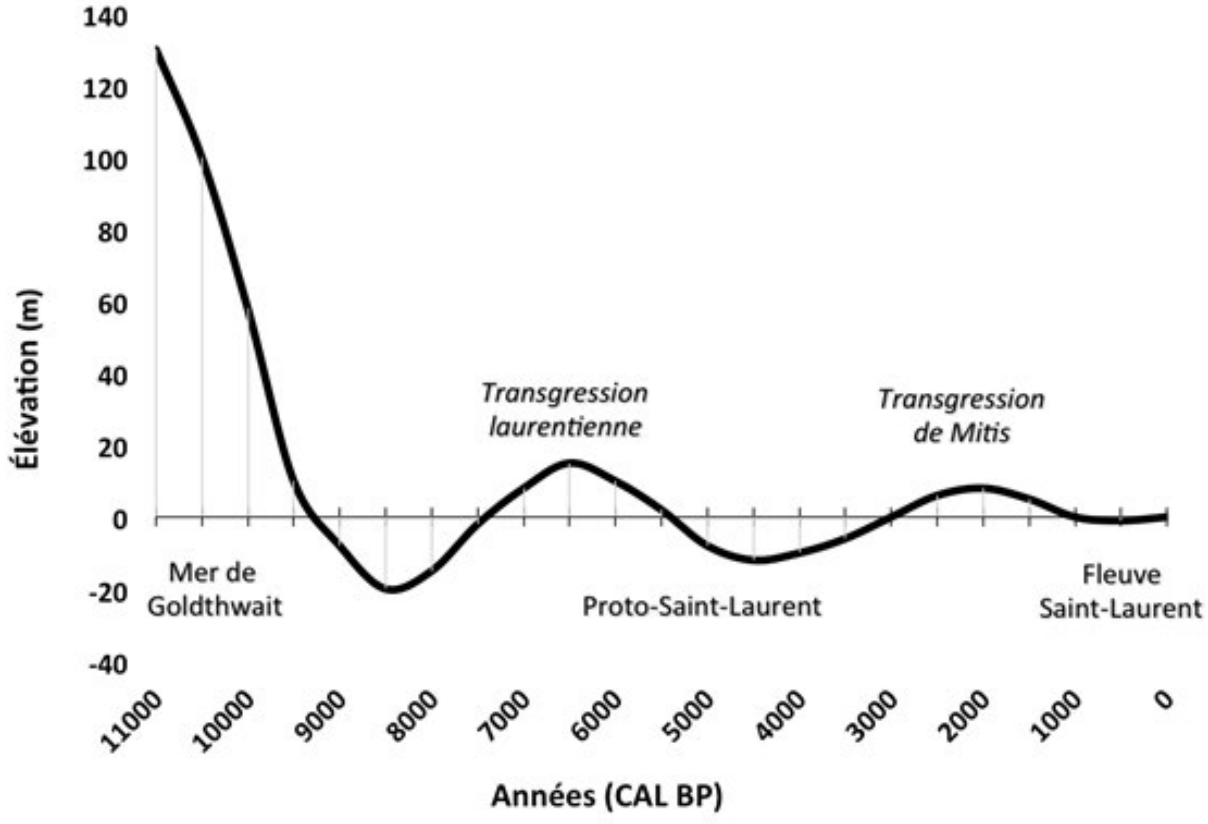


Figure 2. Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2016 : 15)

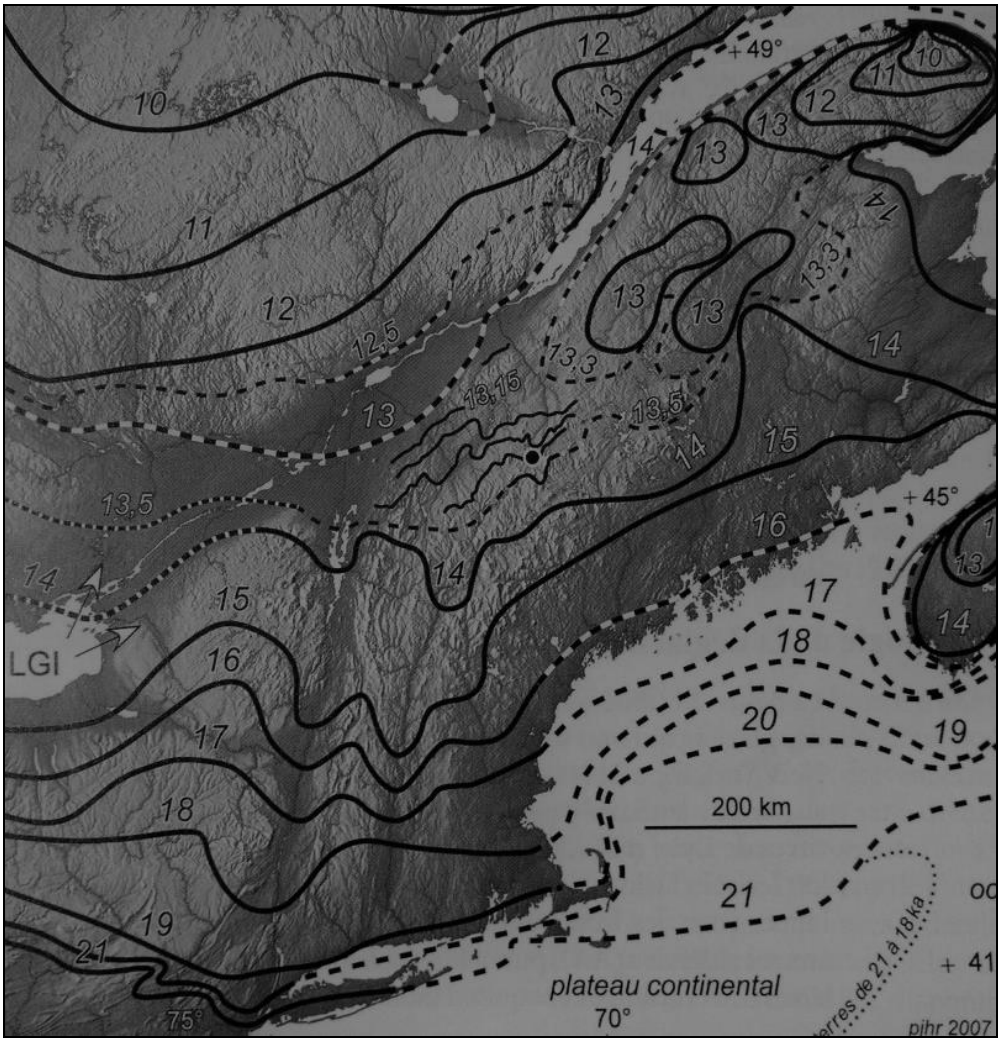


Figure 3. Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007)

Au niveau de Québec, le dynamisme des courants suppose un environnement fluvial à fort débit, le Proto-Saint-Laurent et les fluctuations enregistrées du niveau marin résultant principalement d'effets glacio-eustatiques (Lamarche 2011 : 125). À l'ouest de Québec, le mélange des eaux de fonte et des eaux saumâtres provenant de l'ouest forme la mer de Champlain, à l'est de la mer de Goldthwait. Puis, le relèvement isostatique chassant ces dernières, la formation du lac à Lampsilis est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement (Lamarche 2011). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5, 10 et 15 m, visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais néanmoins irrégulière de la mer. À la suite d'un épisode de bas niveau marin qui a fait descendre les eaux du fleuve à une altitude d'environ 10 m en dessous du niveau actuel vers 7 000 ans AA, une remontée subséquente du niveau marin moyen

(NMM) est survenue. Cet événement, qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, alors que le niveau marin moyen atteignait 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011), porte le nom de transgression Laurentienne. Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans.

L'île d'Orléans se trouve à la jonction de trois formations géologiques, soit le Plateau laurentien, le Bouclier canadien et la chaîne des Appalaches. Les points les plus élevés de l'île, présents entre 110 et 150 m NMM d'altitude, ont été complètement découverts vers 10 000 ans AA. Les terres du village de Sainte-Pétronille, situées à la pointe ouest de l'île entre 0 et 50 m NMM d'altitude, émergent, quant à elles, progressivement entre 10 400 ans et 8 550 ans AA d'après les courbes d'émersion (**figure 4**). Les différentes baies et avancées de terres résultant des multiples régressions marines auraient été favorables aux établissements humains durant cette période (Chrétien 2016). Le relief des berges s'est ensuite peu à peu adouci jusqu'à présenter son aspect actuel.

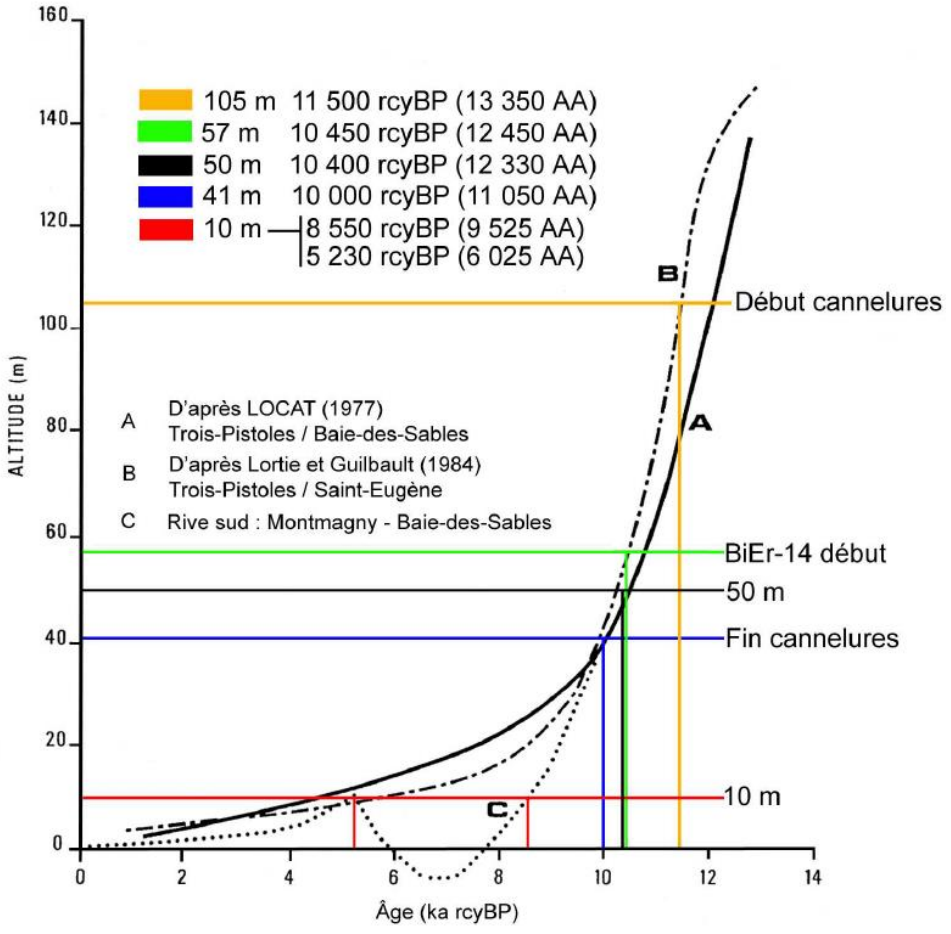


Figure 4. Courbes d'émersion des terres de Montmagny à Trois-Pistoles (Figure tirée de Chrétien 2016 : 21)

Pour ce qui a trait au développement de la végétation sur l'île d'Orléans, peu d'informations précises sont disponibles. Il est néanmoins cohérent de croire qu'il est similaire à celui de la grande région de Québec, qui est passée, grâce au réchauffement climatique, d'une toundra herbeuse à une érablière laurentienne comprenant des érables à sucre et des hêtres entre 11 000 ans et 6 850 ans AA. Par ailleurs, l'environnement est étroitement lié à la faune présente. Les populations préhistoriques ont pu ainsi tirer profit d'un écosystème riverain dans les environs de ce qui correspond aujourd'hui au village de Sainte-Pétronille. Chrétien (2016 : 33) soutient que la présence de caribous aurait encouragé l'établissement humain en période estivale dès 10 400 ans AA. La possibilité de capturer des mammifères marins ainsi que des poissons aurait également pu attirer des groupes préhistoriques durant leurs déplacements saisonniers.

3.2 Environnement actuel

D'une longueur de 34 km et d'une largeur de 8 km, l'île d'Orléans constitue une des plus grandes îles du fleuve Saint-Laurent. Située en aval de Québec, elle correspond à une plateforme allongée et bombée aux bords plutôt abrupts. Elle fait partie de la région écologique de la « plaine du Saint-Laurent » qui couvre une grande partie de la vallée du Saint-Laurent, entre Saint-Hyacinthe à l'ouest et Saint-Pascal à l'est (Gosselin 2005). L'île est caractérisée par des coteaux, à la topographie douce et régulière, recouverts de dépôts littoraux marins principalement sableux, dont l'altitude moyenne est généralement assez basse, mais dont les sommets peuvent culminer à une altitude de 150 m NMM. Une certaine proportion de graviers et de cailloux est observable dans ces dépôts (Gosselin 2005). Constitué en grande partie de mudstone, de quartzite, de grès et de conglomérat, le socle rocheux, qui est généralement lié à la province géologique des Appalaches, est complexe et très plissé (**figure 5**). Le secteur d'intervention se situe pour sa part entre 0 et 50 m NMM d'altitude.

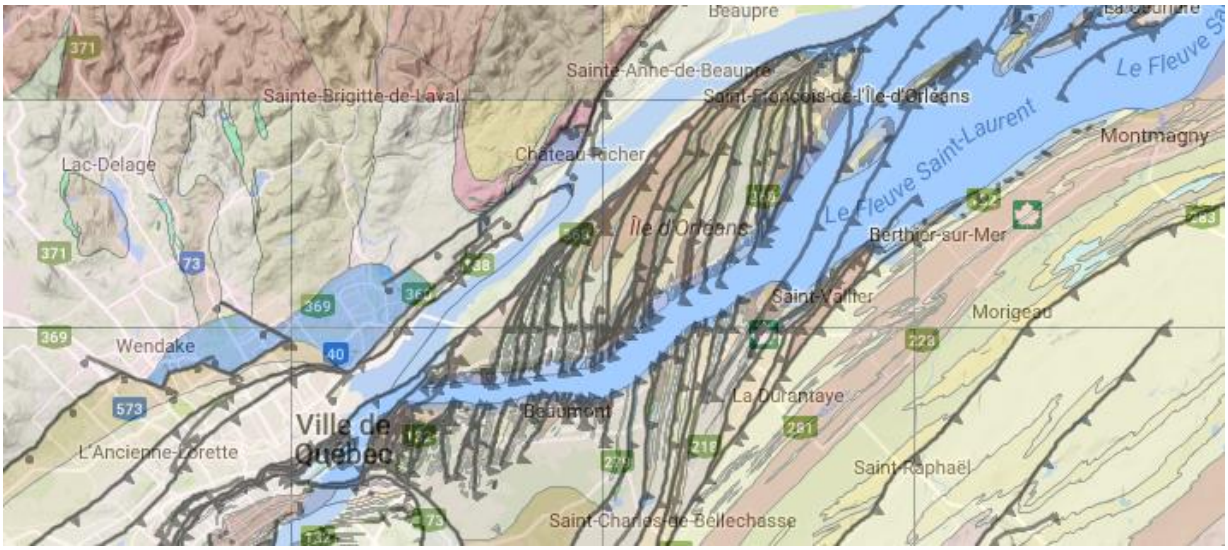


Figure 5. Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000)

Quatre principales unités pédologiques se retrouvent dans le secteur d'intervention et sont pertinentes à l'interprétation du potentiel archéologique qui y a été identifié (**figure 6**). En bordure du fleuve, la carte de Marcoux (1979) fait état d'un loam sableux, formé sur des dépôts de sable schisteux et graveleux peu altérés. Vers l'intérieur de l'île, le sol de surface est formé de loam ou de loam limono-argileux reposant sur des sédiments de schistes argileux et de grès siliceux provenant du socle rocheux en décomposition. Ces sédiments seraient disposés en minces « plages étalées en terrasses ». Enfin, on retrouve, en bordure des cours d'eau, des sols formés de loam limono-argileux superposés à des dépôts de schiste et de grès provenant du socle. Ceux-ci seraient disposés en terrasses inclinées.

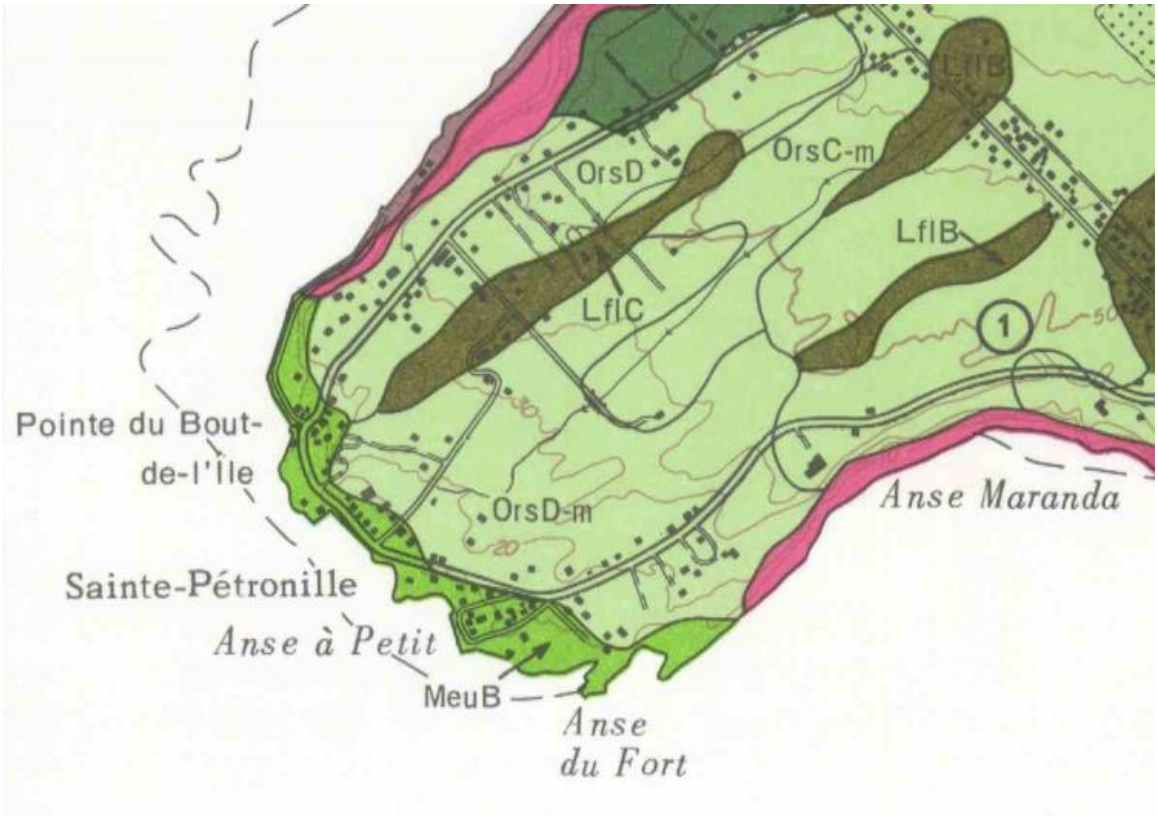


Figure 6. Extrait d'une carte montrant la pédologie de l'île d'Orléans (Marcoux 1979)

Le climat qui domine cette île s'étend de l'estuaire du Saint-Laurent à la région des Grands Lacs. Il s'agit d'un domaine climatique de type tempéré frais. Bien qu'une grande partie de l'île soit aujourd'hui aménagée à des fins agricoles et résidentielles, la végétation d'origine correspond plutôt à une érablière à tilleul (Gosselin 2005). En plus du fleuve Saint-Laurent qui se trouve en bordure du secteur d'intervention, l'île est drainée par un réseau hydrographique constitué de quelques petites rivières et de ruisseaux. Le cours de plusieurs de ces cours d'eau a vraisemblablement été modifié lors de l'aménagement du territoire.

Le village de Sainte-Pétronille, ciblé par notre intervention, est situé sur la pointe ouest de l'île d'Orléans et fait face au bassin hydrographique de Québec qui donne accès aux chenaux nord et sud du fleuve Saint-Laurent. Ceux-ci marquent les rives nord et sud de l'île. Le chenal sud correspond à l'actuelle voie navigable. La topographie générale du secteur d'intervention comprend un haut-plateau (entre 30 et 50 m NMM d'altitude) et une terrasse riveraine relativement plane (10 m NMM et moins d'altitude). Le village de Sainte-Pétronille, moyennement peuplé et caractérisé par sa fonction majoritairement résidentielle, présente plusieurs voies de circulation, dont le chemin Royal faisant le tour de l'île. Plusieurs zones boisées de feuillus et de cèdres couvrent les espaces non domiciliés. Deux ruisseaux principaux s'écoulent vers le fleuve, soit le canal de l'Église et le canal du Golf. Notons également la présence d'un cours d'eau au nord-ouest de l'île qui rejoint le fleuve Saint-Laurent après la rue Ferland. Une faune typique des zones urbanisées y est présente en plus des chevreuils, des coyotes, des oiseaux migrateurs et des variétés de poissons comme l'alose savoureuse, le bar rayé, l'éperlan arc-en-ciel, l'esturgeon jaune, le saumon atlantique et le baret (Valiquette *et al.* 2016).

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

La situation géographique du village de Sainte-Pétronille, à la confluence des chenaux de l'île d'Orléans, de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent, rend cette position stratégique et favorable aux établissements humains. C'est pourquoi il est important de définir chacune des périodes de l'occupation autochtone au Québec et de mettre en lumière les caractéristiques pouvant influencer la découverte de témoins archéologiques dans les limites du secteur d'intervention.

Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Dès le début du retrait glaciaire sur le territoire québécois, des populations provenant de régions australes commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA. D'après Chrétien (2016 : 38), des sites du Paléoindien ancien et récent pourraient être présents sur les paléorivages de l'île d'Orléans situés entre 20 et 50 m NMM d'altitude.

Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens est complétée par des éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Quant au site CeEt-657, qui est situé à l'embouchure de la rivière Chaudière à une altitude variant de 40 à 50 m, et à quelques kilomètres seulement du secteur à l'étude (Ruralys 2010 : 17), il est caractérisé par la taille de pointes de type Nicolas/Holcombe (Pintal 2002). Le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA et est caractérisé par des pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation le place donc au début du Paléoindien récent. Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Côté 1998; Graillon 2012). Cette culture se distingue par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte. La diète alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variable (quartz et quartzite) ou

nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement. On voit par conséquent apparaître l'Archaïque maritime, l'Archaïque du Bouclier et l'Archaïque laurentien. La colonisation du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 à 5 000 ans AA puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chronoculturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites assurément attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des occupations associées à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marines, démontre toutefois qu'on exploitait une variété d'environnements.

La période médiane de l'Archaïque (7 000 à 5 500 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 2011; Chapdelaine 2007), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec, et l'île d'Orléans n'y fait pas exception. En effet, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). Ce sont toujours des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, mais moins mobiles que les groupes précédents, qui n'ont pas encore adopté la poterie ni l'horticulture (Clermont et Chapdelaine 1982). Les sites, situés à une altitude variant de 10 à 20 m NMM, correspondent principalement à de petits campements saisonniers qui sont localisés près des principaux cours d'eau.

L'Archaïque récent se caractérise par plusieurs phases chronoculturelles durant lesquelles différents groupes se succèdent sur le territoire. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une culture qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). Une mobilité moins grande force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis

(gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alênes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006). Des témoins de l'Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 ans AA) ont été mis au jour sur deux sites archéologiques de l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Il ne s'agit pas, pour l'instant, de preuve d'établissements humains, mais bien de la découverte d'outils pouvant être attribuée à cette période (Plourde 1988). Ils ont été trouvés à plus de 15 m d'altitude NMM. D'après les transgressions marines, les terrasses inférieures à 10 m d'altitude NMM sur l'île d'Orléans auraient toutefois été accessibles aux populations préhistoriques durant l'Archaïque récent et le Sylvicole inférieur (Chrétien 2016 : 35).

La diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. Leur stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, ils se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et al.* 1993).

Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Il y a environ 3 000 ans, les groupes autochtones méridionaux adoptent une technologie qui a révolutionné leur manière de vivre : la poterie. Le Sylvicole a également été divisé en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en de multiples épisodes. Ces dernières ont principalement été faites en se basant sur l'évolution de la morphologie des poteries ainsi que des décors présents sur celles-ci, mais également sur l'observation des changements technologiques, économiques et sociologiques (Gates St-Pierre 2010).

Dans la région de Québec, le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par le débitage d'un chert Onondaga, une matière première provenant du nord de l'Ontario, et par la fabrication de poterie de type Vinette 1. La production de support prenant la forme de lames de cache et servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.) est commune à cette époque. L'utilisation du polissage mène à une diversité de plus en plus grande d'outils et d'autres objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. Le cuivre, qui servait à faire des outils dans le sud-ouest de la province à la période précédente, est désormais utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). La poterie présente une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elle est traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 et 19 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'est toutefois attesté sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015 : 14-16)

Ce n'est qu'au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) que les groupes autochtones tendent vers une certaine sédentarisation saisonnière. L'abandon des lames de cache et des changements morpho-stylistiques apparents sur les poteries (empreintes ondulantes sur la paroi extérieure des vases) dénote d'une transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). Toutefois, bien que la forme des

pointes soit plutôt pentagonale, l'aménagement d'encoches demeure toutefois commun. À la fin de cette sous-période, avec une sédentarisation de plus en plus accrue et un accroissement de la population s'accentuant, l'horticulture se développe et prend de l'importance dans l'alimentation. La diète des occupants de la région de Pointe-du-Buisson est en grande partie constituée de poisson. Des sites de cette époque, situés entre 5 et 20 m d'altitude, ont été identifiés en divers lieux de la région de Québec, dont à l'île d'Orléans (CgEq-3, CgEq-26 et CgEr-9) (Ruralys 2015 : 14-16)

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), la partie occidentale de la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes iroquoïens. Bien que la chasse et la pêche continuent d'être des moyens de subsistance populaires, l'économie de ces derniers repose de plus en plus sur l'horticulture comme en fait foi la culture du maïs, du haricot, de la courge, du tournesol et du tabac. La poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et les décors sont de plus en plus complexes. En raison de relations belliqueuses avec les groupes algonquiens, certains villages iroquoïens sont désormais palissadés afin de se protéger contre les attaques ennemies. Les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 et 45 m d'altitude. Bien qu'on en retrouve plusieurs dans la région de Québec, seul le site CgEr-9 a été découvert sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015 : 14-16). Notons d'ailleurs que les témoins de la période sylvicole ont tous été trouvés sur la pointe est de l'île, dans la municipalité de Saint-François, à proximité du fleuve Saint-Laurent.

La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

L'arrivée des premiers pêcheurs basques et bretons en Amérique au XVI^{e} siècle marque la fin de la préhistoire. La phase culturelle qui suit est considérée par les chercheurs comme la période de contact. Elle s'étend dans la vallée du Saint-Laurent au cours des XVI^{e} et XVII^{e} siècles. Des échanges de marchandises sont observables sur les sites qui ont pu être associés à cette période, situés principalement le long du littoral, mais peu de sources écrites nous permettent de documenter cette période encore mal connue. Les récits de Cartier au XVI^{e} siècle sont les seules preuves pouvant démontrer la présence de villages iroquoiens dans les environs de l'île d'Orléans. Tout d'abord, il a consigné la présence du village de Stadaconé lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536). La localisation exacte de ce dernier n'a toutefois pas encore été identifiée.

À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

> « Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention » (Cartier 1977 : 87-88; Biggar 1924).

Bien qu'il semble que l'île d'Orléans était toujours occupée par les Autochtones à l'arrivée des Européens, ni les écrits anciens ni les données archéologiques n'ont démontré une occupation autochtone soutenue du territoire au début de la période historique. À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Ilnus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des

Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, s'installent dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et al.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées.

Dans la région de Québec, les sites archéologiques témoignant d'une occupation autochtone durant la période historique se retrouvent principalement sur le territoire de Wendake (CfEu-7, CfEu-9 à 15 et CfEu-17 à 26), à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11) ainsi qu'à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-27, CeEt-178 et CeEu-4).

5. CADRE HISTORIQUE

L'origine de l'appellation de l'île d'Orléans

En 1534, le navigateur Jacques Cartier explore ce secteur du fleuve Saint-Laurent. Ce dernier désigne d'abord l'île d'Orléans comme « l'île de Bacchus » en raison des vignes sauvages qui y poussaient à cette époque (Pouliot 1927 : 10). Cette appellation apparaît d'ailleurs sur certaines cartes du XVI[e] siècle (**figure 7**). Deux ans plus tard, Jacques Cartier lui attribue le nom d'île d'Orléans, en l'honneur du duc d'Orléans, François 1[er].



Figure 7. Extrait de la carte intitulée *Nova Francia et Canada* par Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597). La flèche rouge indique l'île d'Orléans.

En 1542, François de Roberval tente d'y établir une partie de la colonie, mais délaissera finalement cet endroit. Dans ses récits de voyage, Champlain décrit son passage près de l'île d'Orléans et les paysages qu'il y observe. « L'île, où il y quantité de beaux chênes, et de noyers en quelques endroits; et à l'embouchure des vignes et autres bois comme nous en avons en France » (Berjon 1613 : 175). Par ailleurs, il illustre sur une carte l'extrémité de la pointe ouest de l'île et y indique la

présence d'un lieu où « cabanent les Sauvages » (**figure 8**). Cette pointe aurait porté le nom de *Cap Condé* à l'époque de Champlain en l'honneur d'un général français (Pouliot 1927 : 19).

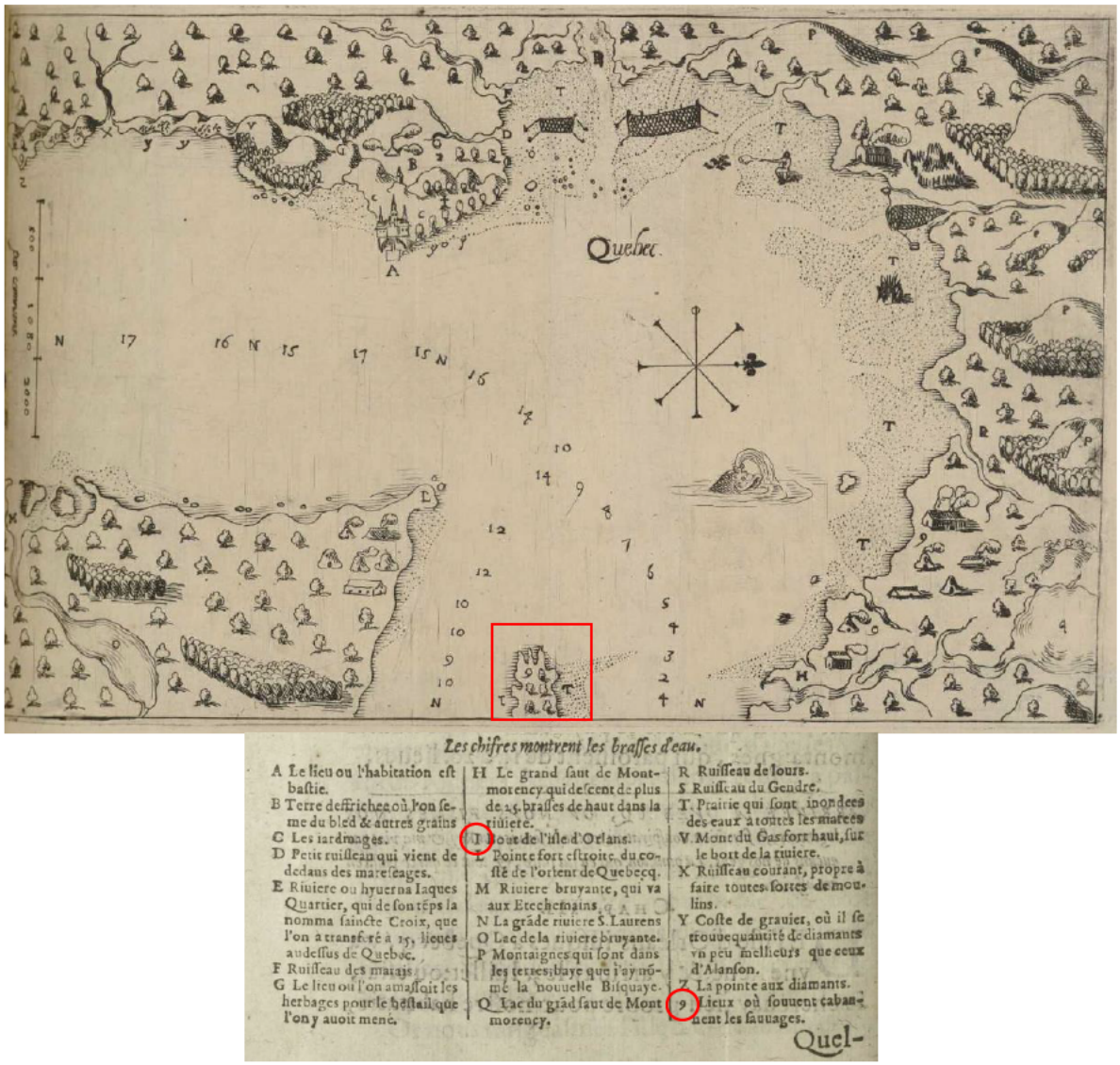


Figure 8. Extrait de la *Carte geographique de la Nouvelle Franse en son vray meridiein* par Samuel de Champlain datant de 1613 (BAnQ, notice nº 2663516; tiré de Berjon 1613 : 176-177)

Le premier noyau villageois du XVII[e] siècle à la Conquête

Au début du XVII[e] siècle, l'île d'Orléans fait encore partie du Domaine du roi puisqu'elle n'a toujours pas été concédée en seigneurie. Elle est néanmoins bien connue des marins puisqu'elle offre aux navires la protection d'un havre naturel. En 1635, la Compagnie de la Nouvelle-France concède la seigneurie de Beaupré et de l'Isle-d'Orléans à huit associés. La prise de possession est

officialisée le 1er juillet 1638 par le gouverneur Montmagny. En mars 1649, les seigneurs de l'île d'Orléans octroient, par l'entremise d'Olivier Letardif, à François de Chavigny de Berchereau et à sa femme Éléonore de Grandmaison, une seigneurie à la pointe ouest de l'île, lieu correspondant aujourd'hui au village de Sainte-Pétronille. Ils y habitent déjà depuis 1648 dans un manoir construit sur un promontoire et faisant face à la chute Montmorency. Éléonore de Grandmaison aurait été la première femme européenne à vivre sur l'île d'Orléans (Ruralys 2011 : 138). Chavigny décède en mer en 1651 et laisse le fief de l'île d'Orléans à sa femme, qui par son mariage, le 13 août 1652, le transmet à Jacques Gourdeau de Beaulieu. En mars 1652, Jean de Lauzon concède 40 arpents de terres à Gourdeau. Les terres prendront alors le nom de fief Beaulieu. Gourdeau est assassiné par un domestique le 29 mai 1663 (qui sera le premier exécuté connu de l'île d'Orléans) et les terres sont cédées à son deuxième fils, Jacques. Le mari suivant d'Élénore de Grandmaison, Jacques de Caihault de la Tesserie, rend foi et hommage en 1668 pour le fief de La Grossardière, voisin du fief Beaulieu (Lefebvre 2016 [1966]). Jacques Gourdeau fils possédera plus tard les deux arrière-fiefs. Celui de Beaulieu fait alors 15 arpents sur la demi-profondeur de l'île tandis que celui de La Grossardière fait 40 arpents sur la profondeur totale de l'île (Drolet 1991[1969]).

En 1651, le père jésuite Chaumonot invite les Hurons à s'installer sur la terre d'Éléonore de Grandmaison qui leur loue pour huit ans. Ils y pratiqueront, entre autres l'agriculture (Labelle 2014 : 133). Durant cette période, l'île d'Orléans sera connue sous le nom de l'île Sainte-Marie (Pouliot 1927 : 19). Cinq ans plus tard, ils seront toutefois violemment attaqués par un groupe d'Iroquois, ce qui les poussera à retourner vers Québec le 4 juin 1656 (Trigger 1976 : 810-811). Un plan anonyme du XVIIe siècle illustre un fort et quelques constructions qui sont présents à la même époque sur la pointe ouest de l'île (**figure 9**).



Figure 9. Extrait du *Plan des environs de Québec* par un auteur anonyme, datant de 1660 et montrant la pointe ouest de l'île d'Orléans et les différentes constructions qui y sont présentes (BNF, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 3 D)

Sur la carte de Bourdon de 1663, plusieurs habitations sont représentées dans différents secteurs de l'île. Seule une petite agglomération y est illustrée (**figure 10**). Il s'agit sûrement du fief Beaulieu. Les deux cartes ne sont malheureusement pas assez précises pour déterminer la position exacte des bâtiments et leur étendue dans l'espace.

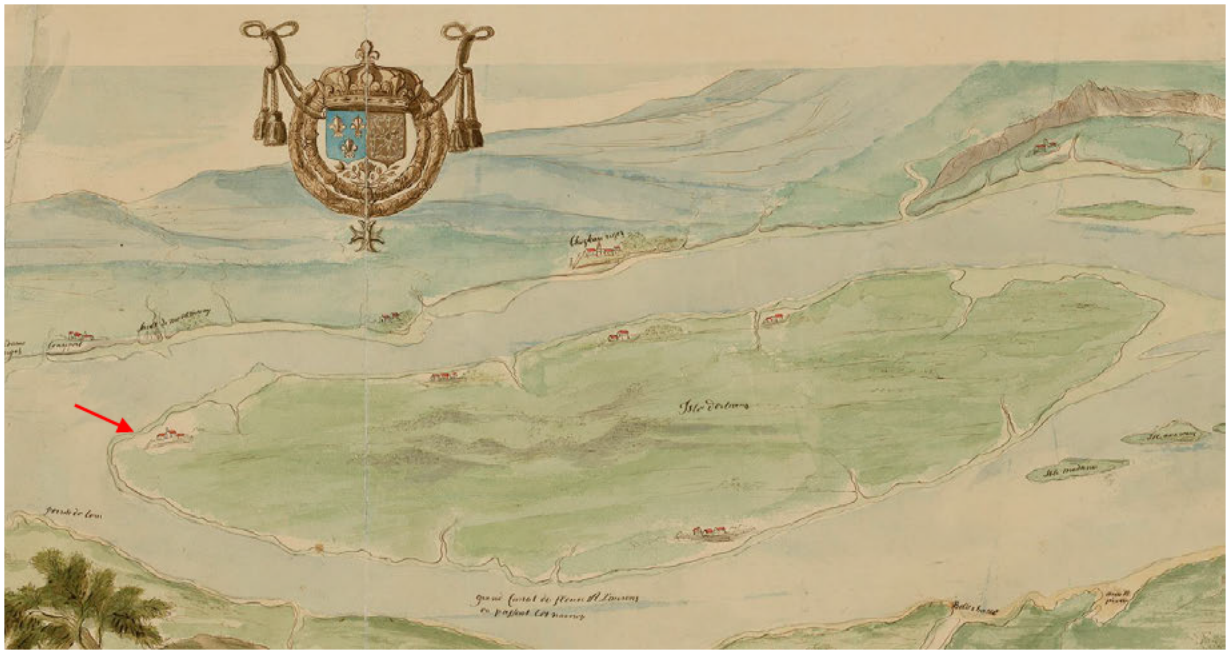


Figure 10. Extrait du plan intitulé *Le véritable plan de Québec fait en 1663* par Jean Bourdon, datant de 1663 et montrant les différentes bourgades présentes sur l'île d'Orléans à cette époque (ANC, N° d'identification 4170708)

Un plan réalisé en 1685-86 par Robert de Villeneuve permet de mieux comprendre l'organisation du fief (**figure 11**). Tout d'abord, la localisation approximative du fort des Hurons sur les terres d'Éléonore Grandmaison y est représentée, même si ses occupants ont quitté les lieux depuis plus de 30 ans. Selon cette même carte, les terres entourant le fort ont été défrichées, certainement lors du passage des Hurons. Par ailleurs, un noyau de neuf habitations est observable à l'embouchure de ce qui pourrait correspondre aujourd'hui au canal de l'Église. Villeneuve y identifie les propriétaires des différents bâtiments représentés, soit Mademoiselle de la Tesserie, c'est-à-dire Éléonore de Grandmaison (10), Gabriel Gosselain (9) et les enfants de celui-ci (11). Ancien domestique d'Éléonore de Grandmaison, Gabriel Gosselain acquiert des concessions de cette dernière dès 1652 et administre une partie du fief pour les propriétaires. Il fait d'ailleurs construire une chapelle en colombage pierroté mesurant 27 pieds français (8,77 m) de longueur sur 19 pieds français (6,17 m) de largeur dans le fief Beaulieu (Ruraly 2011 : 138). Sur ce plan, nous pouvons aussi noter la présence d'un cimetière identifié par une croix. Cette agglomération pourrait correspondre au fief de la Grossardière. Un dernier bâtiment (8), associé à Mlle de la Tesserie, se trouve un peu plus au sud de l'île, sur l'un des chemins qui se rend à l'extrémité de la pointe et qui se rapporte au fief Beaulieu.



Figure 11. Extrait de la *Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy* par Robert de Villeneuve, datant de 1685-86 et montrant la localisation de la première agglomération de la pointe ouest de l'île d'Orléans et des vestiges du fort des Hurons de 1651 ainsi que la légende présentant les propriétaires des bâtiments (BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)

En 1675, le seigneur François de Berthelot acquiert, en échange de l'île Jésus, la seigneurie de l'île d'Orléans, alors détachée de la seigneurie de Beaupré, de la part de Mgr de Laval qui avait lui-même obtenu les droits de la seigneurie de Beaupré et de l'île d'Orléans l'année précédente (Pouliot 1927 : 21). En 1676, la seigneurie prend le nom de *L'Isle et la Comté de St-Laurent.* Ce n'est toutefois qu'en 1725 que la seigneurie reprendra son nom d'origine. Pour prévenir les conflits entre les différents types de propriétaires, Berthelot découpe la seigneurie en arrière-fiefs, dont celui de la Grossardière qui comprend maintenant le fief Beaulieu, et pour lesquels les seigneurs devront lui rendre foi et hommage. En 1679, le fief de la Grossardière est intégré à la nouvelle paroisse Saint-Pierre fondée par Mgr de Laval.

Jacques Gourdeau, fils, quitte Québec en 1702 pour effectuer des affaires en Acadie, où sa femme le rejoint deux ans plus tard. Il tente de conserver ses terres malgré son absence. Toutefois, la cour de Justice vend ses biens en 1708 et ce, même si Gourdeau s'y oppose en 1716 (Drolet 1991[1969]). En 1725, il s'agit d'un domaine de 12 arpents de large sur toute la profondeur de l'île sur lequel sont présentes une maison, une grange et une étable. Onze concessions occupent également les 27 arpents de front. Seulement quelques maisons et dépendances y sont bâties tandis que certaines concessions ne présentent qu'un hangar (Ruralys 2011 : 141). En 1732, Pierre-Jacques Gourdeau, fils de Jacques Gourdeau, essaie de récupérer les biens de son père.

La pointe ouest de l'île et la Conquête britannique

Le 27 juin 1759, lors de l'incursion britannique, les Anglais débarquent sur la pointe ouest de l'île d'Orléans pour y établir leur camp militaire. Plusieurs cartes sont alors dessinées par les officiers et ingénieurs du général Wolfe. Ils y représentent différents bâtiments. Une première carte de Thomas Jefferys illustre la localisation générale du camp militaire du major Hardy (**figure 12**), tandis que la seconde, attribuée au même ingénieur, offre une vue plus rapprochée précisant l'organisation spatiale des bâtiments (**figure 13**).



Figure 12. Extrait du plan intitulé *An authentic plan of the River St. Laurence from Sillery to the fall of Montmorenci […]* par Thomas Jefferys, datant de 1759 et montrant une vue générale du campement du major Hardy lors de l'incursion britannique de 1759 (BAnQ, G 3452 Q4R1 1759 J4 CAR pf)



Figure 13. Extrait du plan intitulé *A correct plan of the environs of Québec and the battle fought on the 13th September 1759 […]* par Thomas Jefferys, datant de 1759 et montrant la localisation des bâtiments du camp militaire du major Hardy en 1759 (BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DVI 7 P 14/1)

Grâce à un troisième document publié vers 1780 par Joseph F.W. Des Barres et Samuel Holland (**figure 14**), il est possible d'identifier les bâtiments présents sur le plan de Jefferys comme l'expose Chrétien dans son étude de potentiel :

> « On retrouve un hôpital (a), un magasin pour les provisions (b), un lieu d'accostage (c), des redoutes (d), des lignes de fortifications (e) et une batterie de deux canons (f). En retrait vers l'est, se trouvaient les sept lieux de campement des régiments, eux-mêmes protégés par une série de quatre redoutes du côté est. Cette fois, c'est la légende des numéros de régiment qui est manquante, mais on retrouve cette information sur la carte de Jefferys. Il s'y trouvait ainsi le 15^{e} Régiment de Amherst, le 28^{e} de Braggs, le 35^{e} de Otways, le 47^{e} de Lascelles's, le 58^{e} de Anstruthers et le Louisburg Grenadiers. » (Chrétien 2016 : 62).

La plupart des constructions présentes précédemment à l'île d'Orléans ont alors été complètement dévastées par les troupes britanniques. Les habitants s'étant réfugiés sur la côte de Beaupré devront, après la Conquête, reconstruire leurs maisons et leurs dépendances (Ruralys 2011 : 142).



Figure 14. Extrait du plan intitulé *A plan of Quebec and environs, with its defences […]* par Joseph F.W. Des Barres et Samuel Holland, datant de 1780 et montrant la localisation des bâtiments du camp militaire du major Hardy en 1759 (BAnQ, G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf)

Le XIX[e] siècle et la fondation du village de Sainte-Pétronille

L'anse du Fort est déjà un lieu prisé dès le XVII[e] siècle par les marins qui s'y abritent. En 1653, le Père Chaumonot y fait construire, fort possiblement par Gabriel Gosselain, la petite chapelle de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie où se marièrent Éléonore Grandmaison et Jacques Gourdeau (Pouliot 1927 : 60). Point de liaison entre l'île et la terre ferme à l'arrivée des Français à Québec, l'anse du Fort est également choisie par les Anglais comme lieu de ralliement des troupes lors de la Conquête (Ruralys 2011 : 143). C'est toutefois au XIX[e] siècle que l'anse du Fort connaît un développement important. De 1824 à 1825, le chantier naval des frères Charles et John Wood y est établi. À la suite de la fermeture du chantier maritime, un promoteur, le notaire Noël Hill Bowen, planifie le développement de l'anse du Fort et y fait construire le premier quai de l'île d'Orléans qui est représenté sur le plan de Sewell de 1854 (**figure 15**). Sur ce document, un hôtel est illustré à la sortie du quai tandis qu'un domaine comprenant une villa, une étable, des maisons secondaires ainsi qu'un jardin s'étend à l'est de l'anse. Quelques maisons sont également présentes sur différents lots au nord de cette dernière. Voulant établir un village à la pointe de l'île, Bowen y fait lotir des terres, ouvrir des chemins et encourage les bourgeois anglophones de Québec à s'y installer (Ruralys 2011 : 143).



Figure 15. *Plan of town and villa lots on the property of M.H. Bowen Island of Orleans* par Alexander Sewell, daté du 12 mai 1854 et montrant la localisation des bâtiments présents à l'anse du Fort en 1854 : quai (rectangle rouge), hôtel (rectangle bleu) et domaine (rectangle vert) (BAnQ, CA301 S48 D5)

La présence quotidienne du traversier et le caractère champêtre des paysages transforment progressivement la pointe ouest de l'île en un lieu de villégiature où les riches touristes anglophones de Québec viennent s'évader. Plusieurs hôtels et villas y seront construits au cours de ce siècle en raison de sa grande popularité touristique (Ruralys 2011 : 143). Lien maritime d'importance, c'est également par le quai de l'anse du Fort que transitent les produits maraîchers de l'île vers les marchés de Québec, tels que le marché Finlay (Pouliot 1927 : 59). L'hôtel présent sur la carte de Sewell en 1854 serait associé à la famille Lizotte. Le fameux Château Bel-Air de Sainte-Pétronille le remplace en 1895 (**figure 15**) et devient ensuite l'Auberge La Goéliche qui brûlera en 1996, mais qui sera reconstruite par la suite (Ruralys 2011 : 144).

La paroisse de Sainte-Pétronille, précédemment rattachée à la paroisse de Saint-Pierre, est fondée en 1870 et une église y est construite l'année suivante (Ruraly 2011 : 138 et 145). L'importance du tourisme favorise le développement de la paroisse et mène plusieurs familles à s'y installer dans les années 1880. Plusieurs habitants de Sainte-Pétronille sont, entre autres liés au commerce maritime. Le village prend de plus en plus d'importance jusqu'au XX^{e} siècle où il se stabilise. Plusieurs bâtiments construits au XIX^{e} siècle sont toujours présents aujourd'hui.

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

6.1 Sites archéologiques connus

L'île d'Orléans compte à elle seule 37 sites archéologiques inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du MCC. Huit de ces sites archéologiques sont situés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (**tableau 2; figure 16**). Deux de ces sites ont livré des traces témoignant de l'occupation préhistorique du territoire alors que les autres sites témoignent de différents types d'occupation historique, aussi bien militaire que religieux et domestique.

Tableau 2. Sites archéologiques connus situés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans

Code Borden	Nom du site	Identité culturelle	Fonction	Référence
CfEs-1	Île d'Orléans	Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA)	Indéterminée	Girouard, L.1975
CfEs-7	Camp du major Hardy	Historique 1800-1899	Militaire	Bernier, A. 1976 Dufresne, M.1976 Lacombe, M.1978 La Roche, D. 1978
CfEs-8	Mont des Roses	Historique 1800-1950	Indéterminée	Bernier, A. 1976 Dufresne, M. 1976 Lacombe, M. 1978 Plourde, G.1979
CfEs-9	Fort des Hurons	Historique 1800-1899	Militaire	Bernier, A. 1976 Dufresne, M. 1976 Lacombe, M.1978 La Roche, D. 1978
CfEs-12	Anse-du-Fort 2	Historique 1800-1950	Indéterminée	Lévesque, R.1962 Girouard, L. 1975
CfEs-13	Anse-du-Fort 1	Historique 1800-1950	Indéterminée	Lévesque, R.1962 Girouard, L. 1975
CfEs-15	Site domestique	Historique	Domestique	La Roche, D. 1978
CfEs-16	Sainte-Pétronille	Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA)	Indéterminée	Plourde, M. 1988

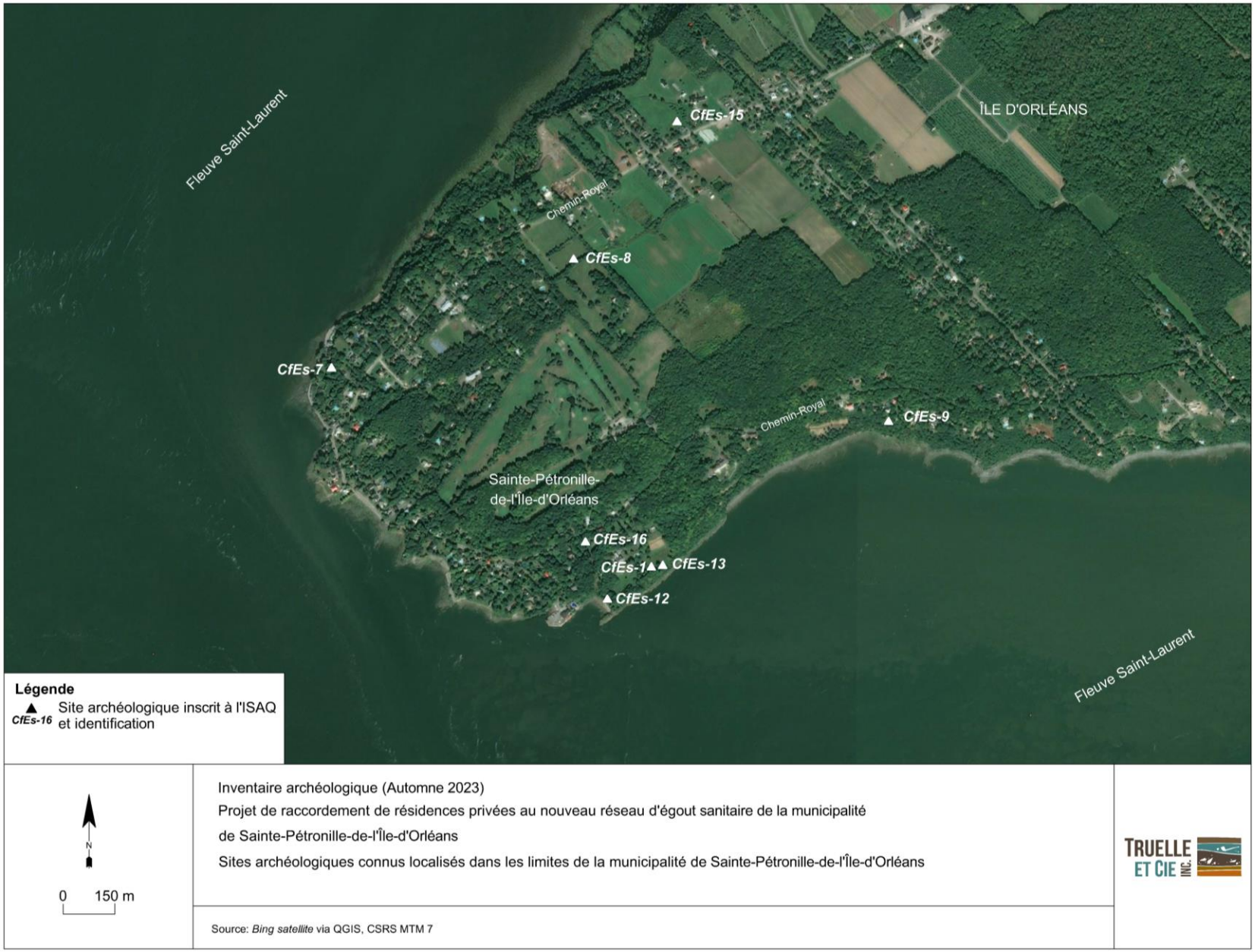


Figure 16. Sites archéologiques connus localisés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans

6.2 Interventions archéologiques antérieures

L'archéologue amateur Renée Lévesque a tenté vers 1962 de découvrir le site d'occupation du fort des Hurons à l'anse du Fort. Il n'a procédé à aucune intervention archéologique et a seulement visité la région. Il a néanmoins proposé que l'ancien fort pouvait se trouver à l'emplacement de la villa de Noël Hill Bowen (Lévesque 1962 : 35). En 1974, Laurent Girouard et son équipe (1975) procèdent à la reconnaissance du potentiel archéologique préhistorique de l'île d'Orléans dans le cadre du *Plan de sauvegarde et de mise en valeur à l'échelon du territoire orléanaise* du ministère des Affaires culturelles. Girouard souligne dans son introduction que des artéfacts avaient déjà été découverts à Sainte-Pétronille par des particuliers, dont Madame Dunn, lors de l'aménagement d'un court de tennis à l'anse du Fort. Pour cette raison, l'anse du Fort a été investiguée. Trois sites archéologiques y ont été identifiés grâce à des sondages manuels répartis dans ce secteur. Le site CfEs-1 est associé à la période archaïque d'après les 14 pièces lithiques récupérées, même si aucune trace d'établissement n'y a été mise au jour (Girouard 1975 : 19-24). Le site CfEs-12, situé sur une terrasse de 1 m d'altitude NMM, correspond à un dépotoir du XIX^{e} siècle, tandis que les artéfacts du site CfEs-13 sont associés à une occupation datant du début du XIX^{e} siècle (Girouard 1975 : 25-26). Une étude similaire concernant le potentiel ethnohistorique a été réalisée par André Bernier (1976). Dans le même ordre d'idées, certaines zones de l'île d'Orléans, dont le secteur du quai, ont été considérées comme des espaces à sauvegarder et à protéger en raison de leur potentiel archéologique et ethnohistorique (Dufresne 1976).

En 1978, à la suite de l'étude de potentiel historique produite par Marthe Lacombe (1978), l'archéologue Daniel La Roche (1978) a réalisé une campagne de reconnaissance dans le but de répertorier et de caractériser les sites historiques de l'île d'Orléans dans le cadre de l'inventaire systématique des sites archéologiques historiques de la Direction de l'archéologie du ministère des Affaires culturelles. En ce qui a trait au village de Sainte-Pétronille, La Roche n'a effectué qu'une prospection visuelle. Il a néanmoins identifié sur le site du camp du major Hardy (CfEs-7), une structure carrée en pierre à flanc d'escarpement qu'il espérait pouvoir associer à un possible poste de garde. Le bâtiment s'est finalement révélé daté du XIX^{e} siècle (La Roche 1978 : 11). En 1979, l'archéologue Guy Plourde est mandaté par la municipalité de Sainte-Pétronille pour effectuer des sondages sur le site du Mont des Roses (CfEs-8) afin de préserver le secteur d'un possible développement domiciliaire. Les sondages alors effectués se sont cependant révélés négatifs.

Enfin, l'archéologue Michel Plourde (1988) a réalisé 16 sondages au cours du mois de juillet 1988 sur un terrain privé de Sainte-Pétronille, à la suite d'une découverte fortuite de deux outils lithiques par les propriétaires du terrain. Les sondages disposés sur une grille de 900 m^2 avaient pour but de déterminer la période culturelle, d'évaluer la nature de l'occupation et d'établir l'étendue du site. Le code Borden CfEs-16 a été attribué à ce site puisque plusieurs sondages se sont révélés positifs. Vingt-trois artéfacts lithiques avaient alors été mis au jour, dont une pointe typique de l'Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 ans AA). Cependant, étant donné le peu d'informations disponibles concernant la distribution spatiale, l'absence de structure et le faible nombre d'artéfacts diagnostiques, il ne fut pas possible pour Plourde de caractériser la nature précise de l'occupation. Il en a conclu que le potentiel préhistorique du site était faible considérant l'étendue des témoins.

Enfin, en 2020, des travaux d'inventaire archéologique ont été effectués dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Sainte-Pétronille visant la mise en place d'un

nouveau réseau d'égout sanitaire auquel devaient être raccordées près d'une centaine de résidences privées (Truelle et Cie Inc. 2024). Au total, 58 sondages manuels, deux tranchées manuelles et neuf tranchées mécaniques avaient alors été effectués dans les limites de l'emprise du projet se déployant de part et d'autre du chemin Royal, de la rue du Quai, de la rue Gagnon, de la rue Laflamme et du chemin de l'Église. En somme, aucun élément associé à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire ou de la période historique ancienne n'avait été identifié au cours de cet inventaire qui s'est donc révélé négatif.

6.3 Biens culturels répertoriés

Le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique que sept biens culturels immobiliers sont localisés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (**tableau 3**). Soulignons également que la totalité de l'île d'Orléans est désignée comme étant un site patrimonial déclaré.

Tableau 3. Biens culturels inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et situés dans les limites de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans

Bien culturel	Statut	Année de construction	Localisation
8436, chemin Royal	Inventorié	Indéterminée	8436, chemin Royal, devant les terrains de tennis
Calvaire du cimetière de Sainte-Pétronille	Inventorié	Indéterminée	Chemin de l'Église, dans le cimetière
Charnier du cimetière de Sainte-Pétronille	Inventorié	Indéterminée	Chemin de l'Église, dans le cimetière
Cimetière de Sainte-Pétronille	Inventorié	Indéterminée	Chemin de l'Église, à proximité de l'église
Église de Sainte-Pétronille	Inventorié	Indéterminée	27, chemin de l'Église
Presbytère de Sainte-Pétronille	Inventorié	Indéterminée	21, chemin de l'Église
Mairie de Sainte-Pétronille	Inventorié	Indéterminée	3, chemin de l'Église

6.4 Potentiel archéologique

Trois études de potentiel archéologique traitent de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans. La première a été réalisée par Ruralys en 2011 pour la MRC de L'Île-d'Orléans qui voulait établir un plan de gestion des ressources archéologiques sur son territoire. Notons que le potentiel d'occupation autochtone a été mis à jour en 2019 par Ruralys. La seconde étude a été produite dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées précisément par l'archéologue

Yves Chrétien en 2016, afin d'identifier des zones à potentiel dans l'emprise de ce projet. En plus de croiser les informations des deux études de potentiel et de réinterpréter certaines informations, l'archéologue Ghislain Gagnon (2020) est venu compléter, à l'aide de données supplémentaires disponibles au MTQ, le portrait des ressources archéologiques potentielles pouvant être appréhendées dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Pétronille dans un plan d'intervention archéologique préventif.

Potentiel archéologique autochtone préhistorique

Selon les différents auteurs, l'ensemble des terrasses bien drainées touchées par le projet présente un potentiel préhistorique s'étendant du Paléoindien ancien (11 000 à 10 500 ans AA) à l'occupation autochtone historique considérant leur situation géographique par rapport à nos connaissances du peuplement de la vallée du Saint-Laurent. Ruralys (2011) soutient également qu'il est nécessaire de s'attarder aux cours d'eau naturels, car ils sont propices à l'établissement humain. D'après les zones à potentiel établies dans ces différentes études, les données LiDAR, les photographies aériennes et les archives disponibles, Gagnon (2020) retient le secteur de l'anse du Fort (et les sites connus qui lui sont associés) et le cœur du village situé entre l'hôtel de ville et le manoir Gourdeau comme zones à potentiel préhistorique (**figure 17**), ce qui correspond également à toutes les terrasses supérieures à 16 m NMM présentant un potentiel préhistorique proposé par Chrétien (2016).

Potentiel archéologique historique

En ce qui concerne les ressources archéologiques historiques, le potentiel est important étant donné que la pointe ouest de l'île a été occupée dès le XVII^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui et qu'elle a connu deux événements notables, soit l'établissement des Hurons entre 1651 et 1656 et l'aménagement du camp militaire du major Hardy durant l'incursion britannique de 1759. Tout d'abord, les terrasses bien drainées supérieures à 5 m NMM au sud de la pointe pourraient livrer des témoins de l'occupation autochtone du XVII^{e} siècle d'après Chrétien et Gagnon, puisque Champlain y a identifié des campements sur sa carte de 1613. Cette hypothèse reste néanmoins incertaine. Au fil des années, plusieurs archéologues ont tenté de localiser le fort des Hurons (Lévesque 1962; Girouard 1975; Bernier 1976; Dufresne 1976; La Roche 1978) dont, entre autres dans le secteur de l'anse du Fort. Par contre, aucune intervention ne s'est révélée fructueuse. Gagnon a récemment publié une note de recherche qui avait comme objectif de localiser le plus précisément possible le fort des Hurons sur le territoire de l'île d'Orléans (Gagnon 2020a). D'après les cartes produites par Robert de Villeneuve à la fin du XVII^{e} siècle, le fort était situé plus à l'est de l'anse du Fort, selon les superpositions de cartes anciennes effectuées par Chrétien (2016). Gagnon souligne néanmoins que nous ne pouvons pas écarter l'hypothèse (même si elle est moins vraisemblable) que le fort se soit retrouvé à l'anse du Fort considérant son toponyme particulier et les premières hypothèses présentées par les archéologues (Lévesque 1962). Gagnon (2020 : 15) propose également que le fort à bastion, représenté sur la carte datée du XVII^{e} siècle d'un auteur inconnu, puisse plutôt correspondre à un fort français aménagé pour participer à la défense de la colonie considérant que la ville de Québec apparaît comme étant fortifiée sur ce plan. Selon la superposition de cette carte aux données LiDAR, ce fort pourrait bel et bien être situé réellement dans l'anse du Fort.

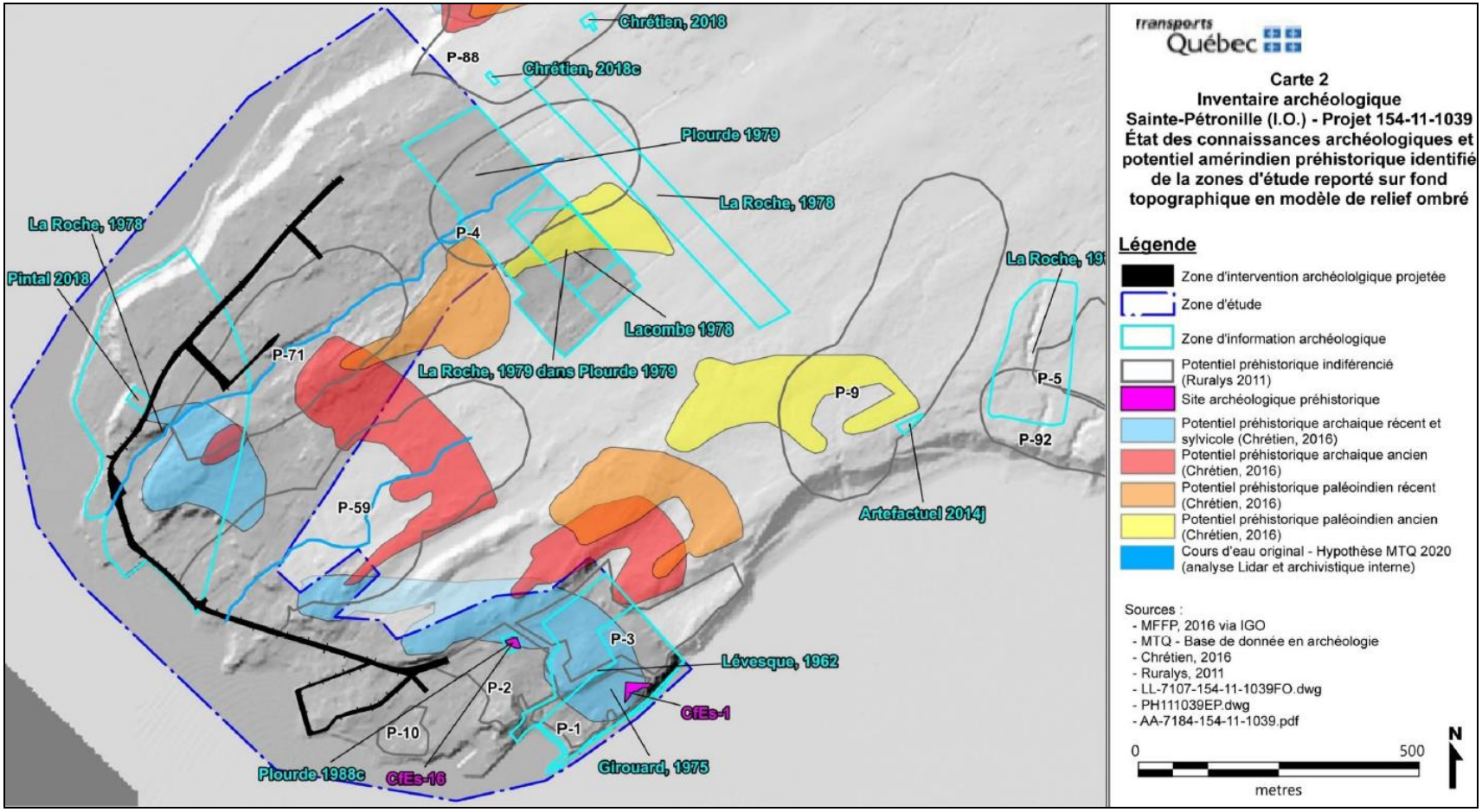


Figure 17. Zones à potentiel préhistorique identifiées par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 4)

Quant au noyau villageois datant de la même époque, il était localisé du côté nord de la pointe selon la carte de 1685-86 de Villeneuve. La présence actuelle du manoir Gourdeau construit en 1648, et sis au 8359, chemin Royal (lot 6 039 385), vient confirmer cette localisation (**figure 18**). Ainsi, le potentiel historique est élevé concernant le premier noyau villageois du côté nord de la pointe, de part et d'autre du chemin Royal.

En ce qui a trait au campement du major Hardy, celui-ci comptait quelques bâtiments d'après les superpositions de cartes effectuées par Chrétien (2016 : 65), confirmées mais légèrement repositionnées par Gagnon (2020) (**figures 19**, **20 et 21**). Il pourrait s'agir de l'hôpital, du magasin des provisions et d'une ligne de fortifications. Gagnon (2020 : 16) propose l'hypothèse que l'hôpital militaire serait en fait le manoir Gourdeau qui aurait pu avoir été utilisé à cette fin en 1759 par les troupes britanniques. Il s'appuie sur la topographie des lieux, la représentation du bâtiment sur les cartes anciennes et la datation attribuée au bâtiment actuel de 1648.



Figure 18. Photographie d'Edgar Gariépy montrant le manoir Gourdeau entre 1903 et 1950 (BAnQ, notice nº 4778960)

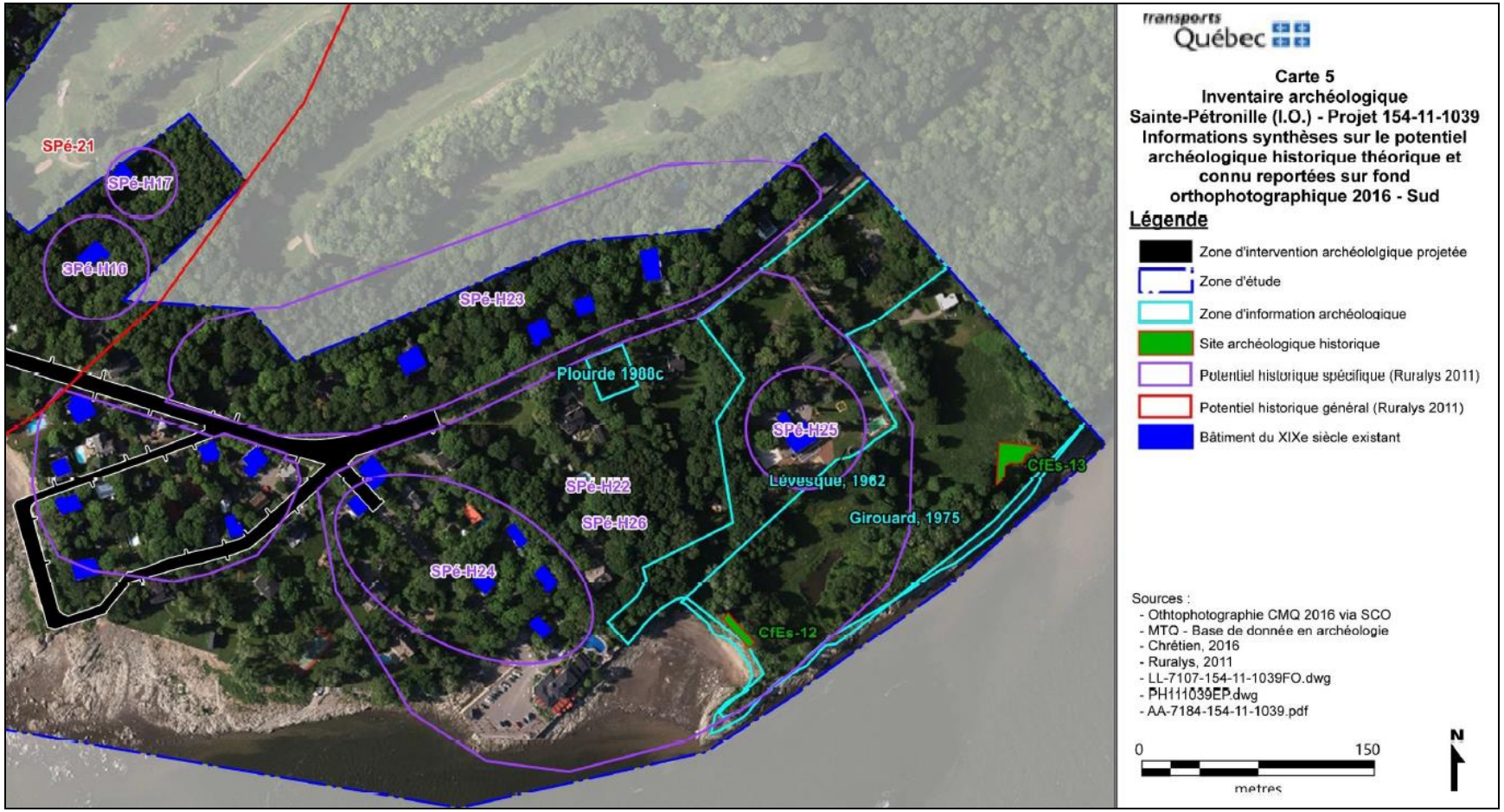


Figure 19. Zones à potentiel historique identifiées dans la portion sud de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 4)

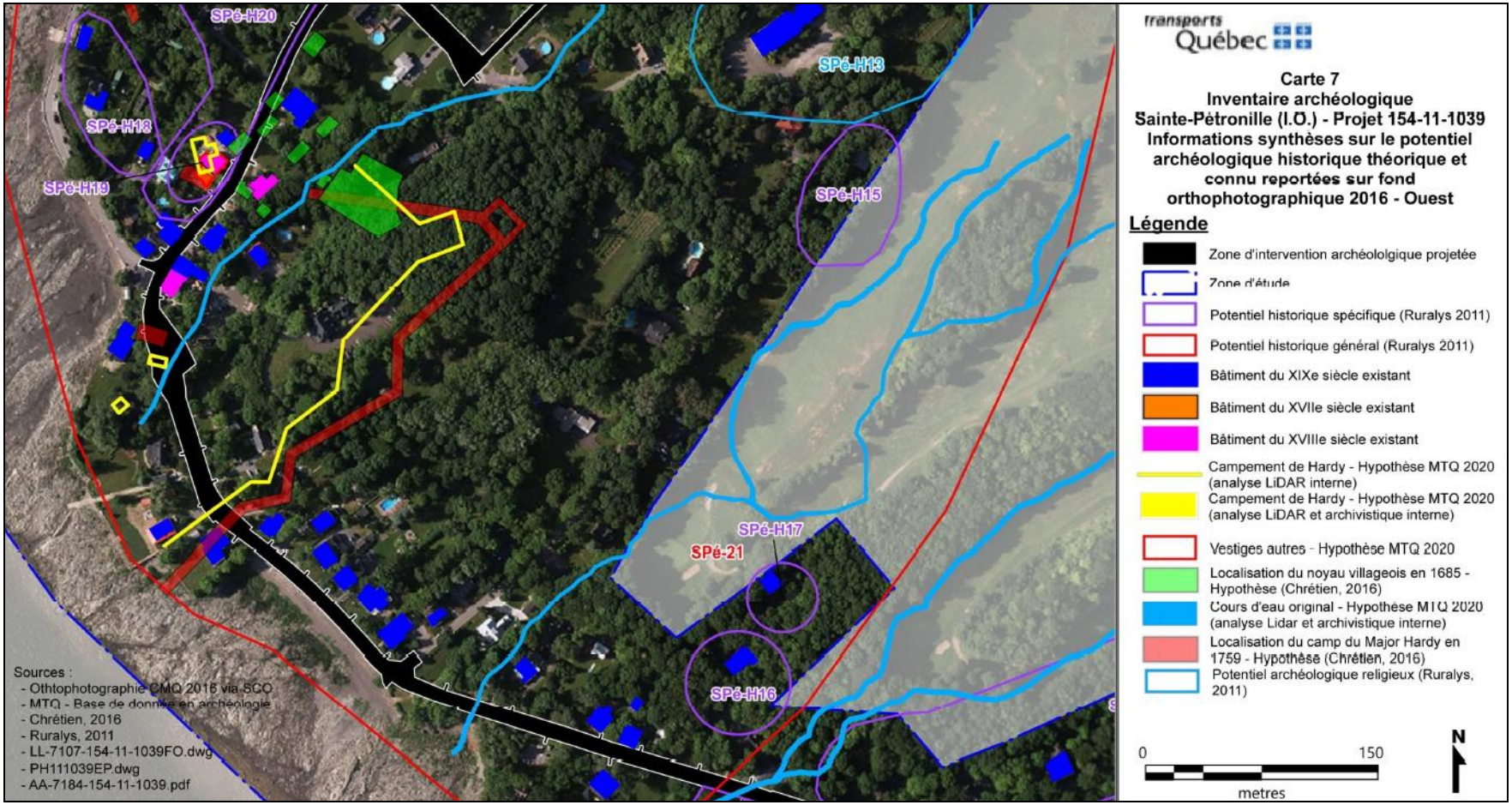


Figure 20. Zones à potentiel historique identifiées dans la portion centrale de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 9)

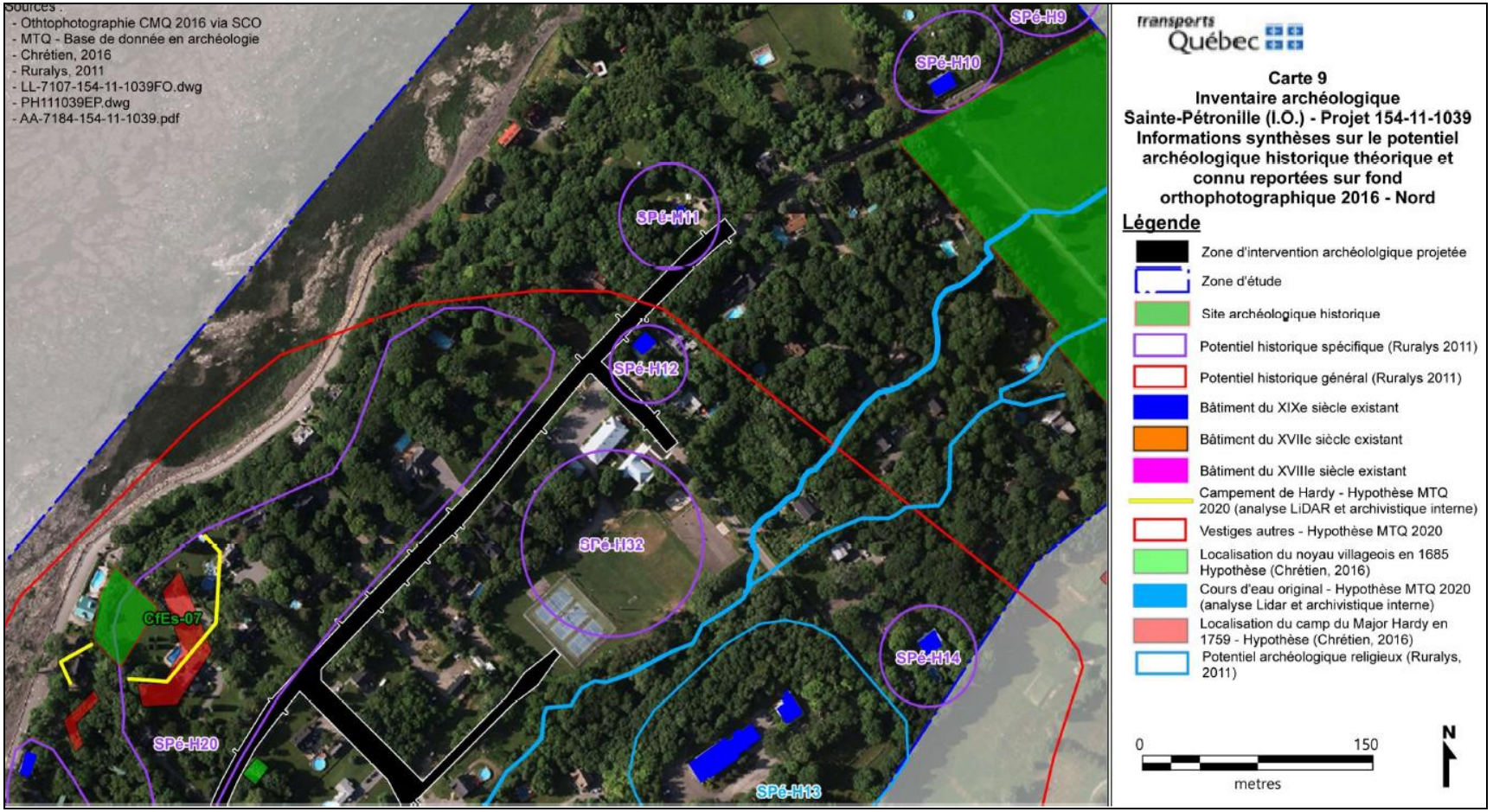


Figure 21. Zones à potentiel historique identifiées dans la portion nord de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans par Ruralys (2011), Chrétien (2016) et mises en plan par Gagnon (Tiré de Gagnon 2020 : 9)

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Résultats

Des travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés dans les limites de résidences privées devant être raccordées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (**tableau 1; figures 22 à 26**). L'ensemble de ces propriétés a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle afin de déterminer si des sondages manuels pouvaient être réalisés le long du tracé de la future conduite de raccordement. Ces inspections visuelles ont permis de déterminer que la réalisation de sondages manuels était impraticable dans la majorité des résidences privées et ce, pour de multiples raisons. En effet, dans le cas de plusieurs d'entre elles, le secteur devant accueillir la conduite de raccordement avait déjà été excavé lors de travaux antérieurs. Dans d'autres cas, les lieux avaient déjà été aménagés puisqu'on y dénotait la présence d'entrées gravelées ou asphaltées (**photo 1**). Finalement, concernant les résidences privées localisées de part et d'autre de la rue Laflamme, les informations obtenues des résidants ont permis de savoir que ces terrains avaient été nivelés par le passé puisque seul le roc en place y apparaissait à l'origine. En somme, 20 des 104 propriétés ont fait l'objet de 42 sondages manuels (**photo 2**; **tableau 4**). Bien que cette intervention n'ait pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques, elle a tout de même permis d'observer différentes séquences stratigraphiques des sols démontrant que certains secteurs avaient été davantage perturbés que d'autres. Celles-ci seront présentées par secteur.



Photo 1. Résidence privée sise au 8383, chemin Royal, vers le nord (TCI-SPÎO-INV-2023-001). Une partie du tracé de la conduite de raccordement traversait l'entrée gravelée.

Figure 22. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (1 de 5)

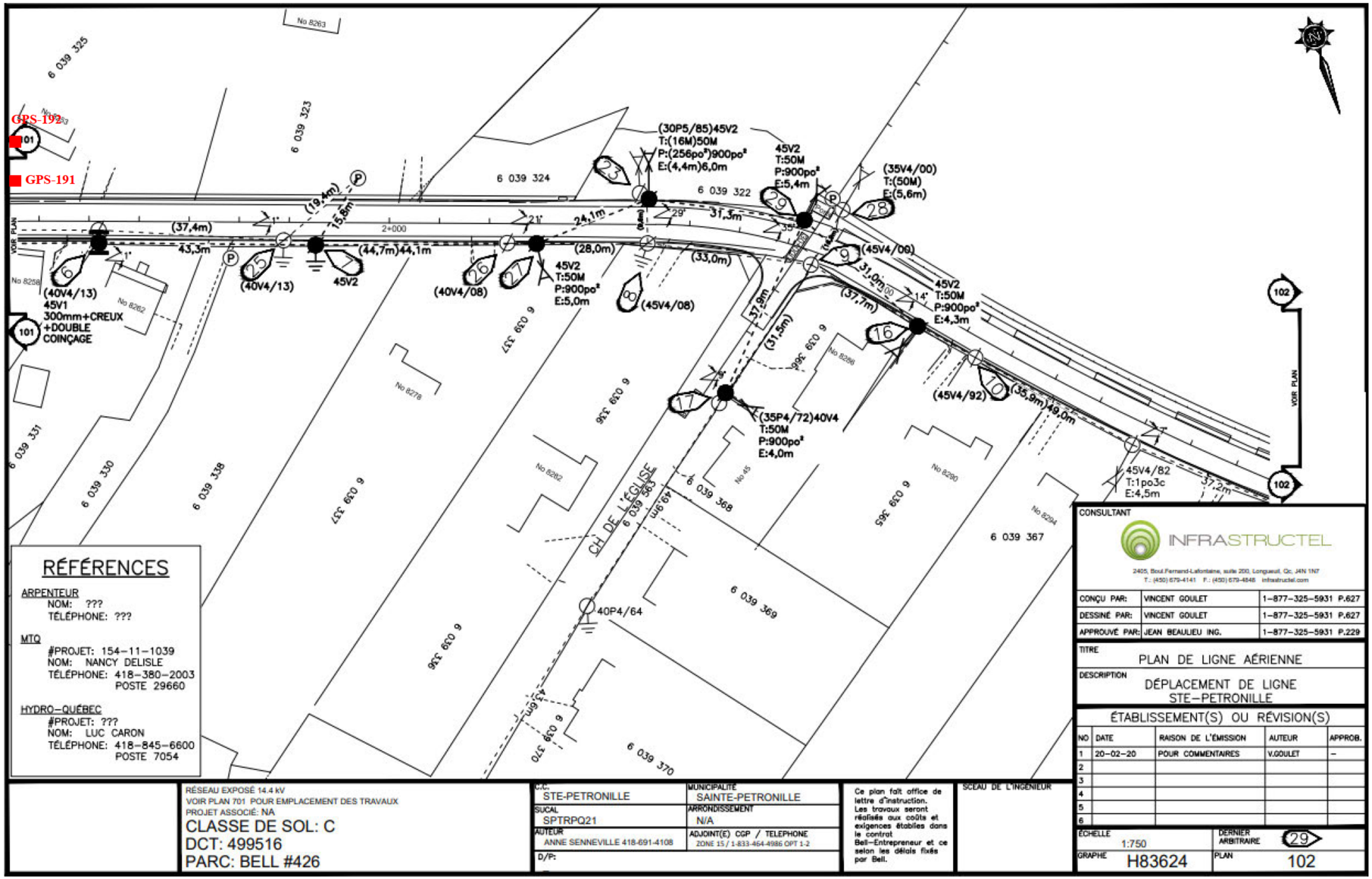


Figure 23. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (2 de 5)

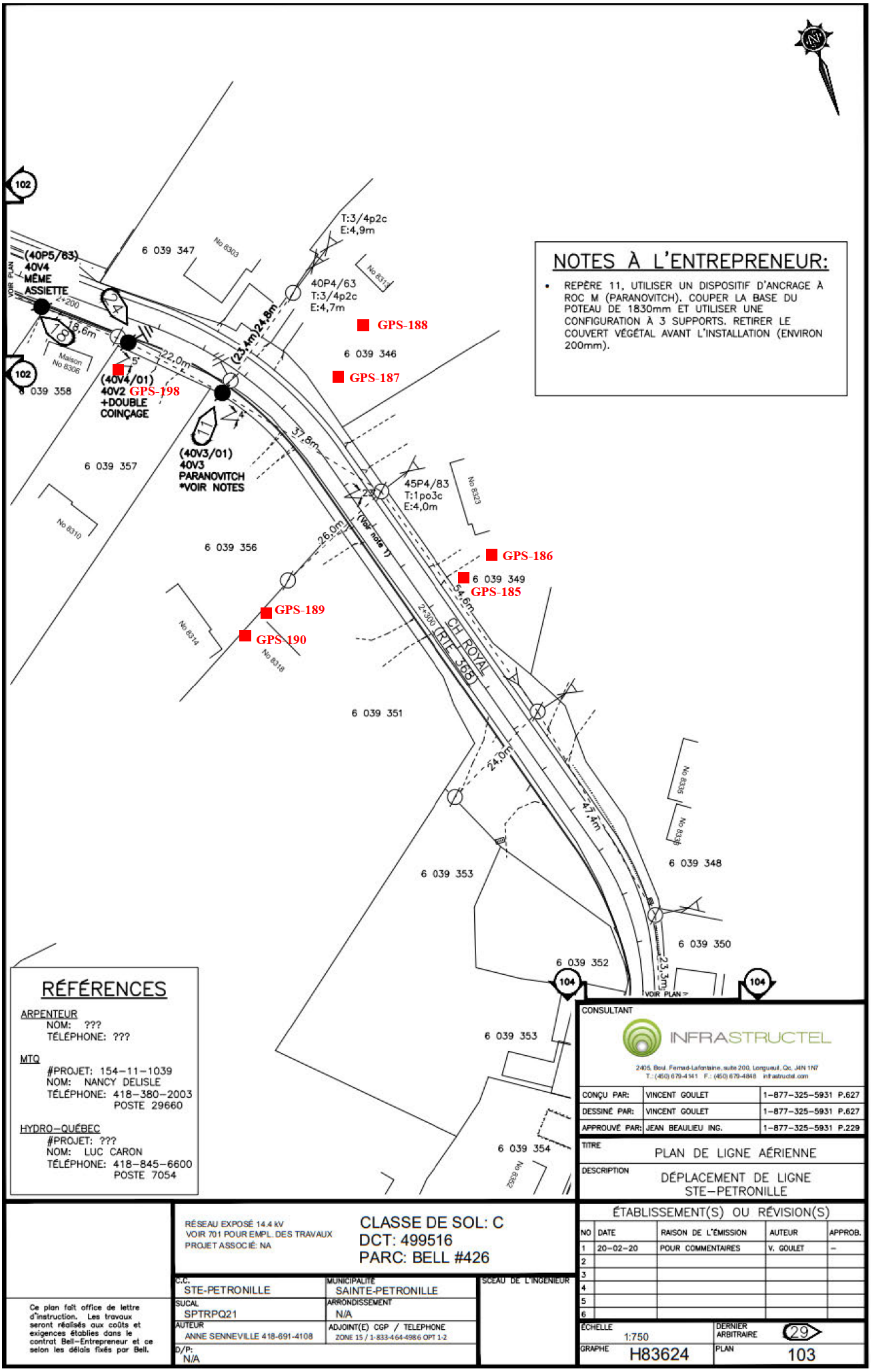


Figure 24. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (3 de 5)

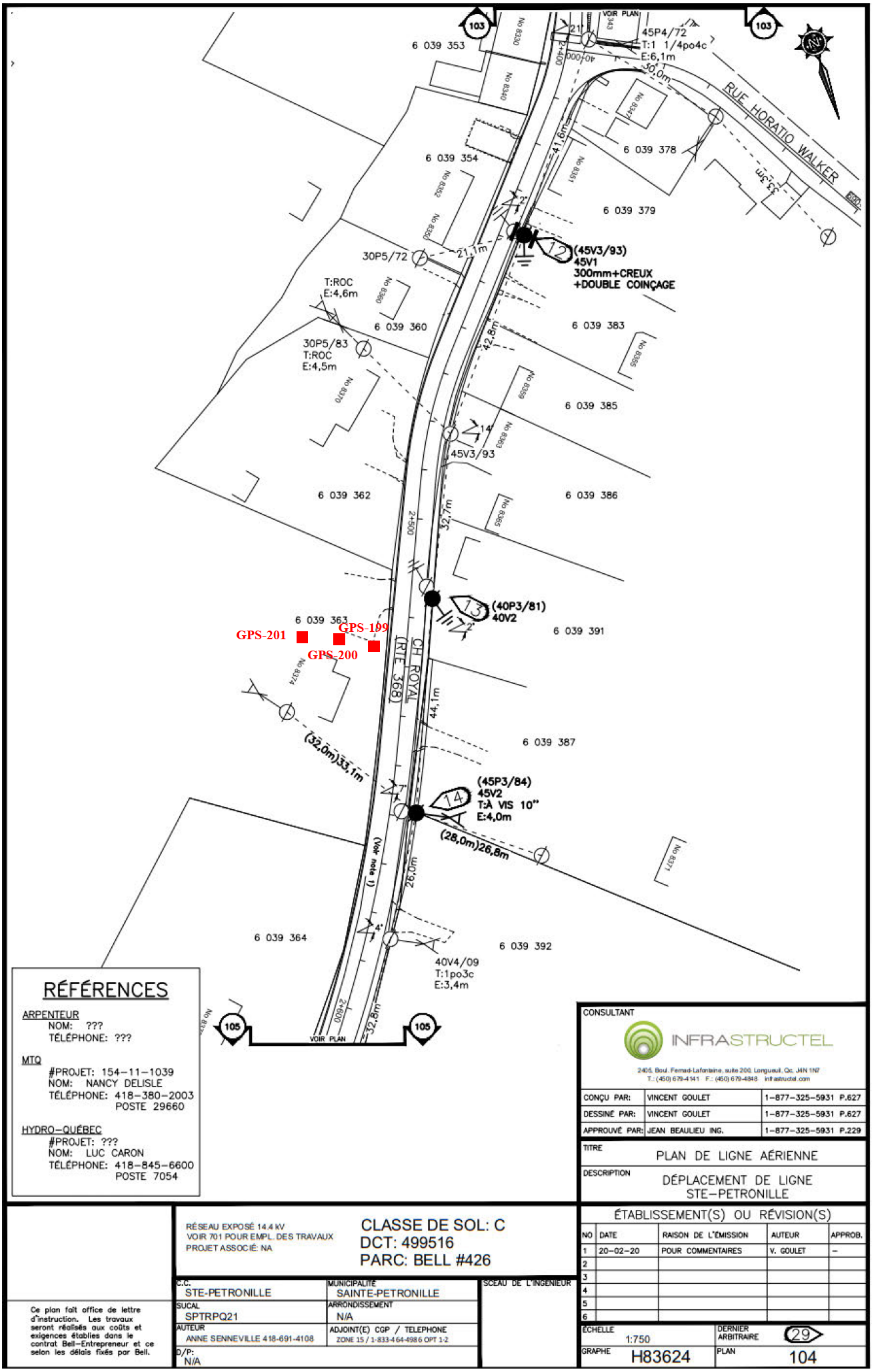


Figure 25. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (4 de 5)

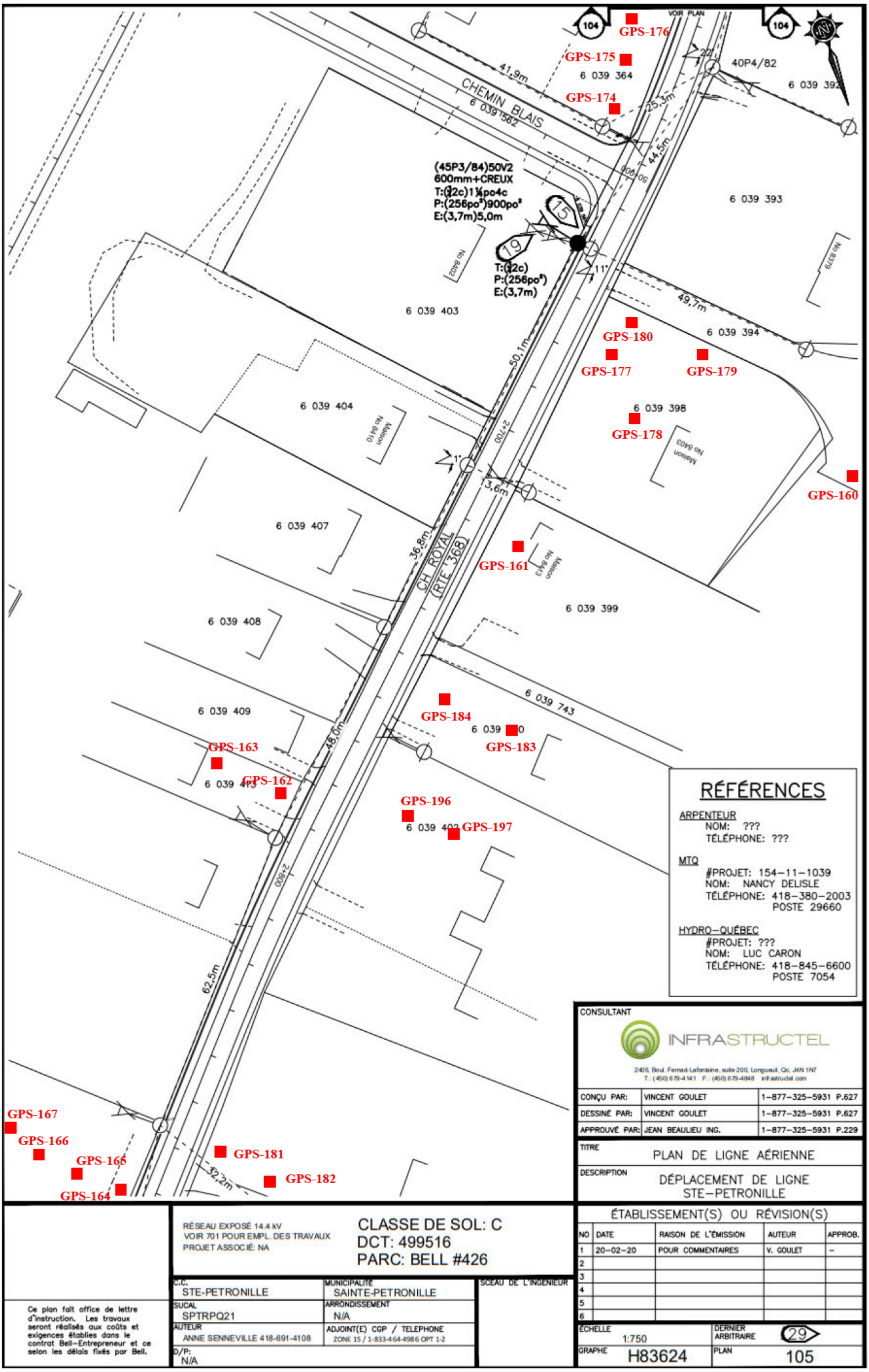


Figure 26. Localisation des sondages manuels effectués dans les limites de résidences privées concernées par le projet de raccordement au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans (5 de 5)

Tableau 4. Liste des résidences privées qui ont fait l'objet de sondages manuels

Adresse civique	Nos de sondages manuels
8229, chemin Royal	GPS-168 et 169
8253, chemin Royal	GPS-191 et 192
8310, chemin Royal	GPS-198
8313, chemin Royal	GPS-187 et 188
8318, chemin Royal	GPS-189 et 190
8383, chemin Royal	GPS-160
8323, chemin Royal	GPS-185 et 186
8374, chemin Royal	GPS-199, 200 et 201
8403, chemin Royal	GPS-177, 178, 179 et 180
8413, chemin Royal	GPS-161
8421, chemin Royal	GPS-183 et 184
8425, chemin Royal	GPS-196 et 197
8430, chemin Royal	GPS-162 et 163
8435, chemin Royal	GPS-164, 165, 166 et 167
8443, chemin Royal	GPS-193, 194 et 195
8452, chemin Royal	GPS-181 et 182
1, chemin Blais	GPS-174, 175 et 176
4, rue Gagnon	GPS-173
13, rue Gagnon	GPS-172
8, rue du Quai	GPS-170 et 171



Photo 2. Tracé de la conduite de la résidence privée sise au 1, chemin Blais, vers le sud (TCI-SPÎO-INV-2023-036)

Chemin Royal

Des sondages manuels ont pu être réalisés dans les limites de seize résidences privées situées de part et d'autre du chemin Royal (**tableau 4**). Plusieurs séquences stratigraphiques de sols ont ainsi été observées. Il est important de spécifier que les différences ainsi identifiées découlent davantage des divers aménagements que les terrains visés ont pu subir au fil du temps.

La séquence stratigraphique des sols généralement observée était constituée, sous un niveau de tourbe et d'humus, correspondant à un limon sableux brun, meuble et organique (0,05-0,12 m), d'un limon sablo-graveleux brun, moyennement compact contenant des fragments de schiste (0,20-0,40 m). Ce dernier niveau reposait à son tour sur un lithosol gris foncé constitué à 50-70% de schiste (**photos 3 à 6; figures 27 à 30**).



Photo 3. Paroi est du sondage GPS-169, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-024)



Photo 4. Paroi nord du sondage GPS-192, vers le nord (TCI-SPÎO-INV-2023-081)

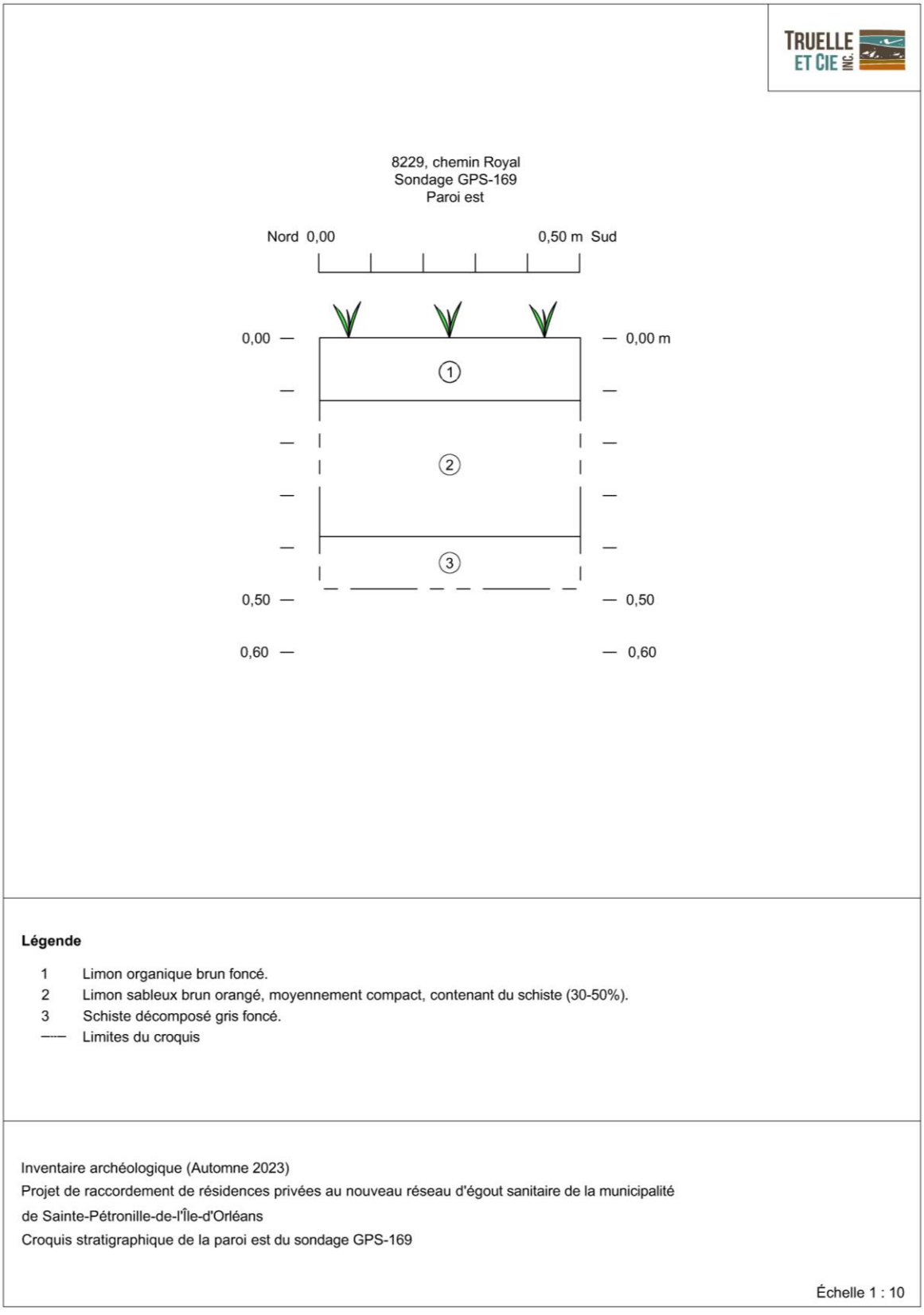


Figure 27. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-169

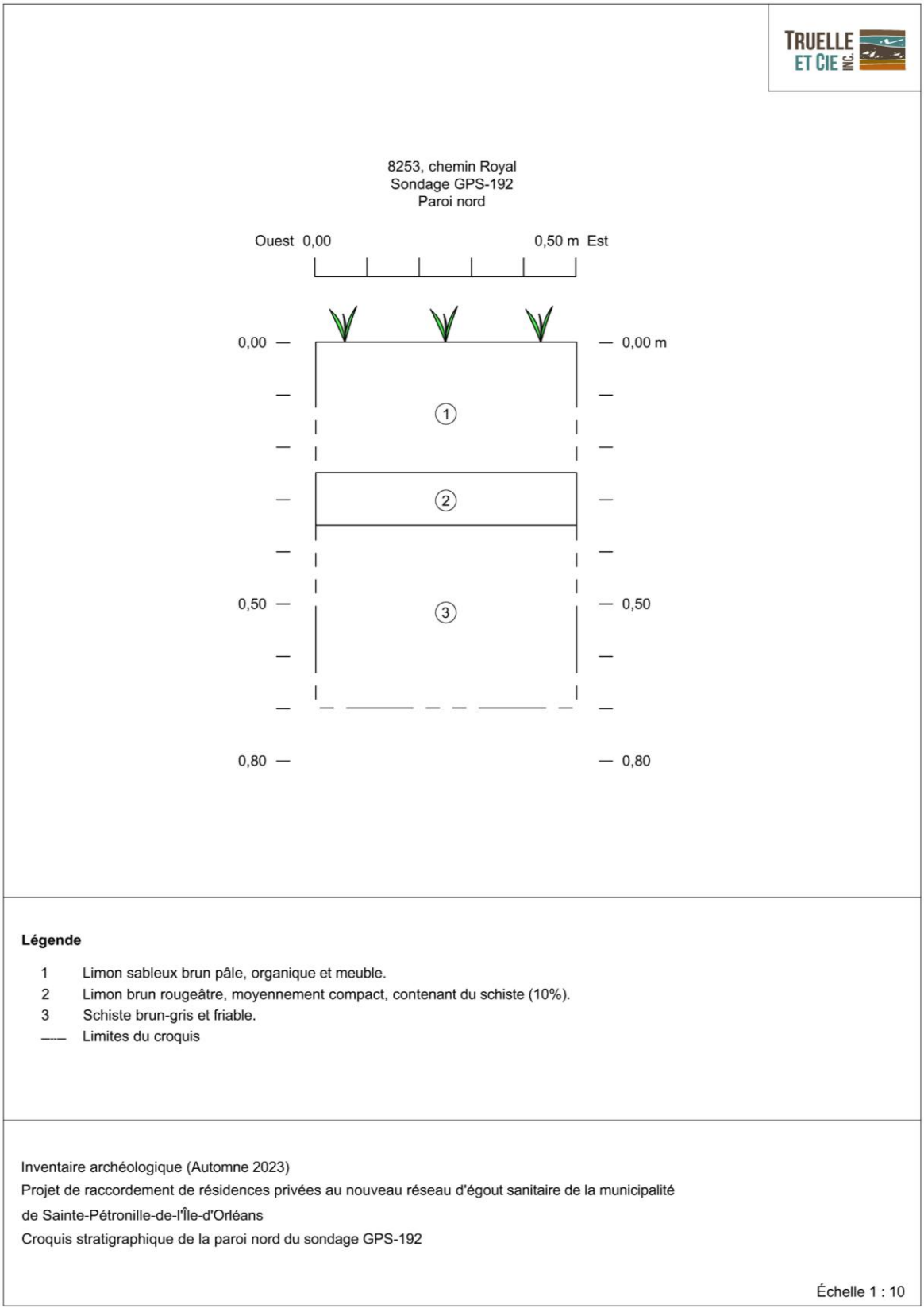


Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage GPS-192

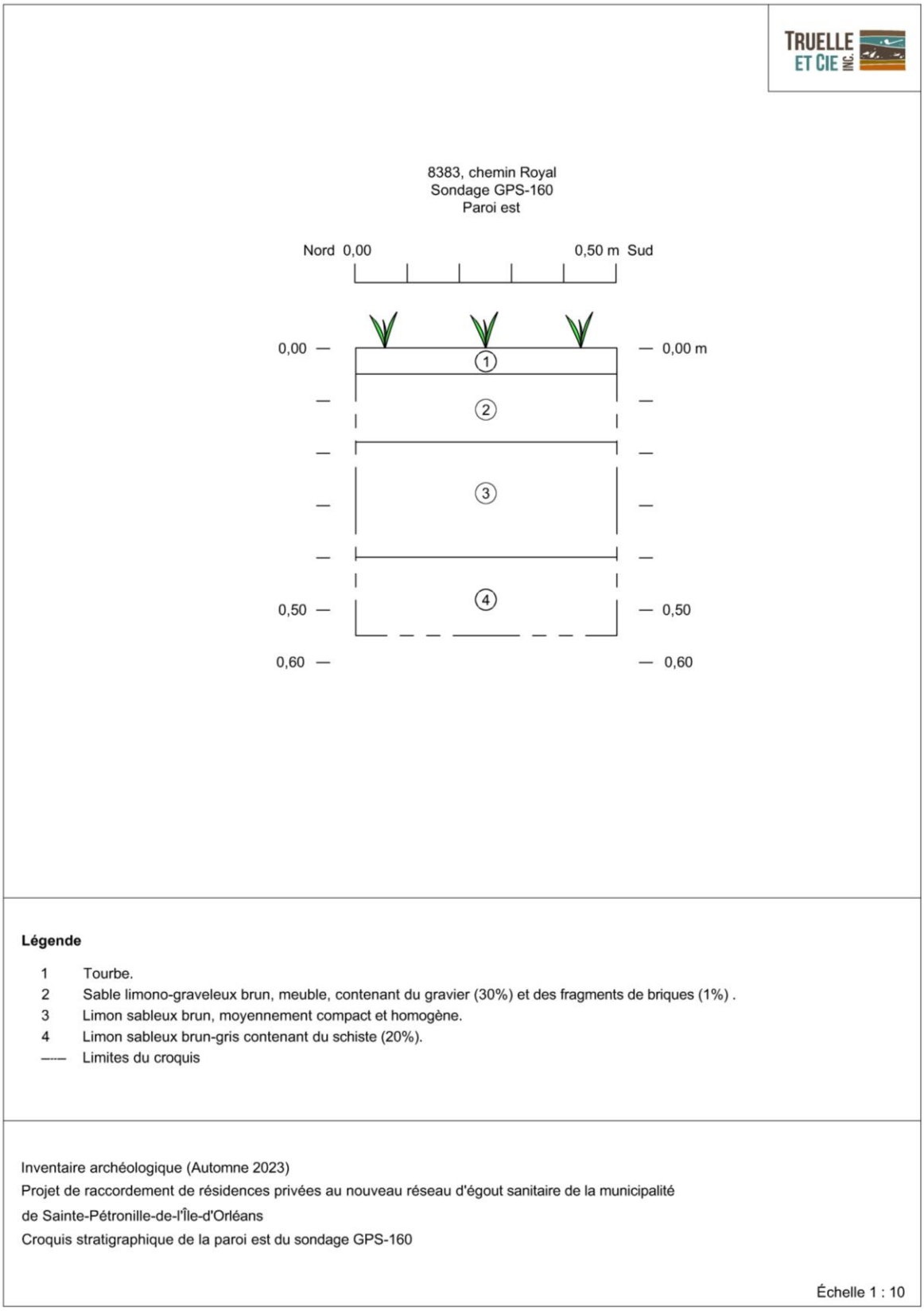


Figure 29. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-160



Photo 5. Paroi est du sondage GPS-160, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-003)



Photo 6. Paroi sud du sondage GPS-179, vers le sud (TCI-SPÎO-INV-2023-052)

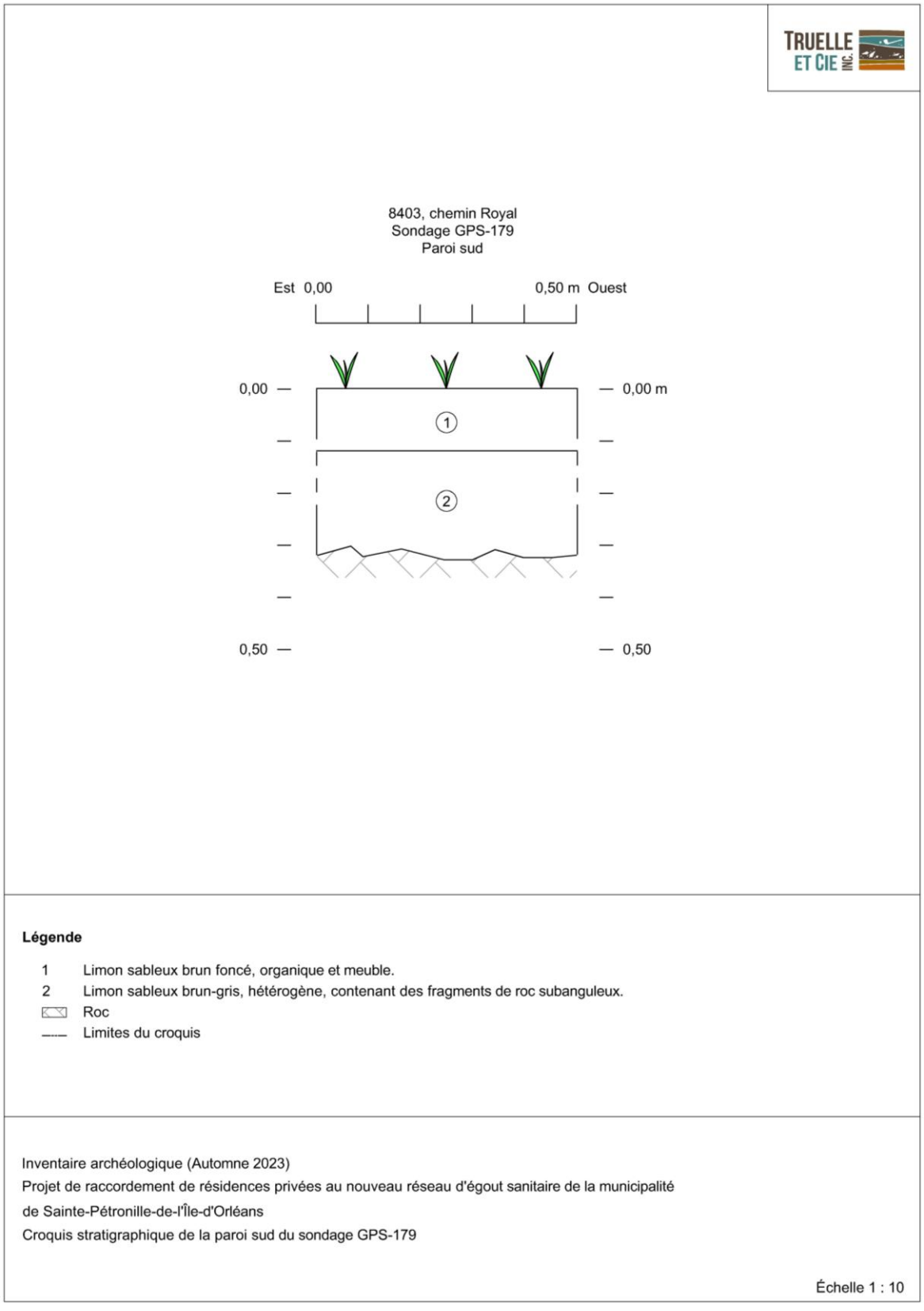


Figure 30. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage GPS-179

Chemin Blais

Une seule résidence privée localisée le long du chemin Blais a fait l'objet de sondages manuels (**tableau 4**). En somme, il y a été observé un niveau de tourbe et d'humus, correspondant à un limon sableux brun foncé (0,10 m), qui reposait sur un remblai de limon sableux brun foncé, hétérogène et moyennement compact, contenant des pierres subanguleuses (20%) (0,20 m) (**photo 7; figure 31**). Dans le sondage GPS-175, des pierres ont été observées à une faible profondeur soit à environ 0,40 m (**figure 32; photo 8**).



Photo 7. Paroi nord du sondage GPS-174, vers le nord (TCI-SPÎO-INV-2023-045)

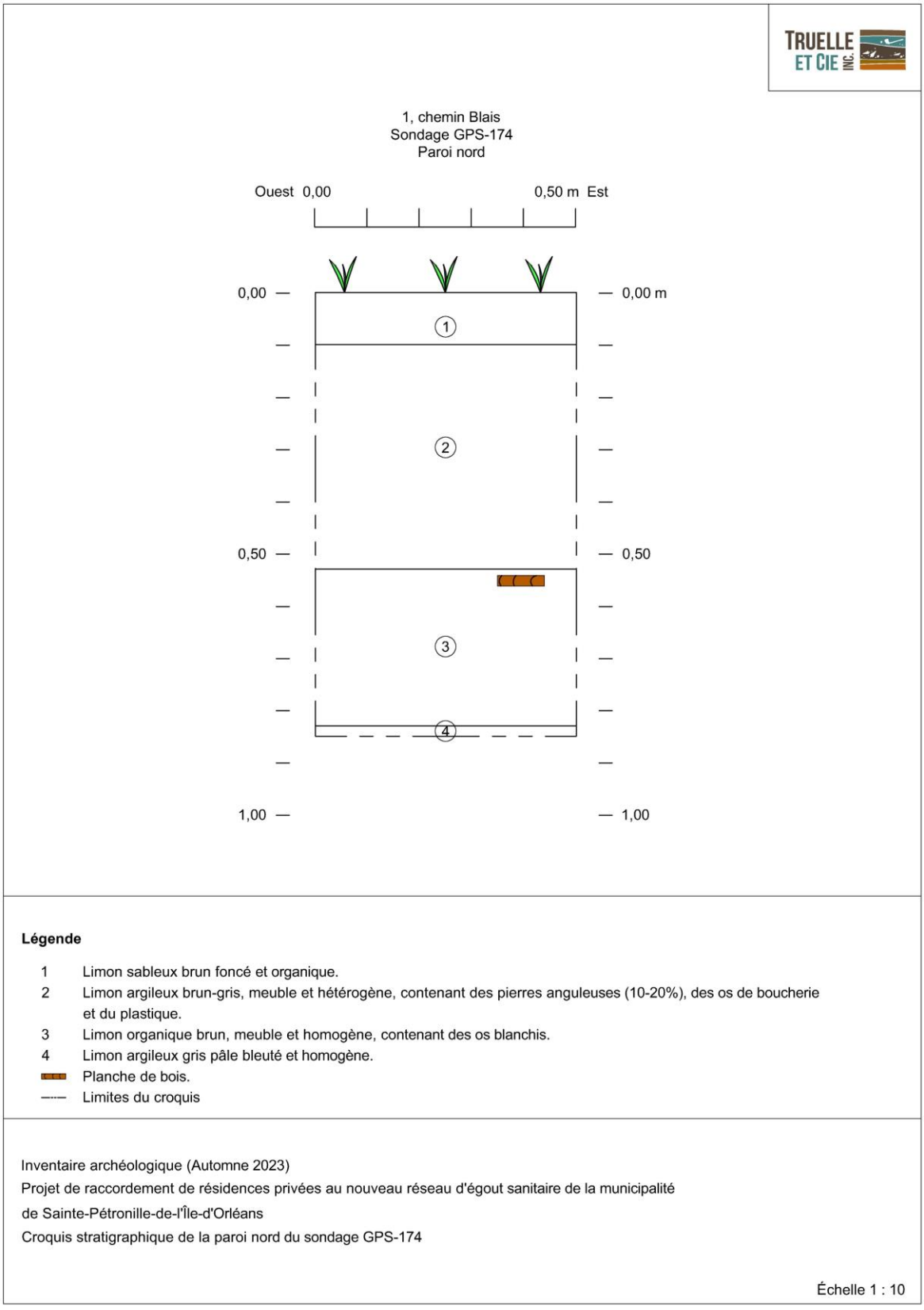


Figure 31. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage GPS-174

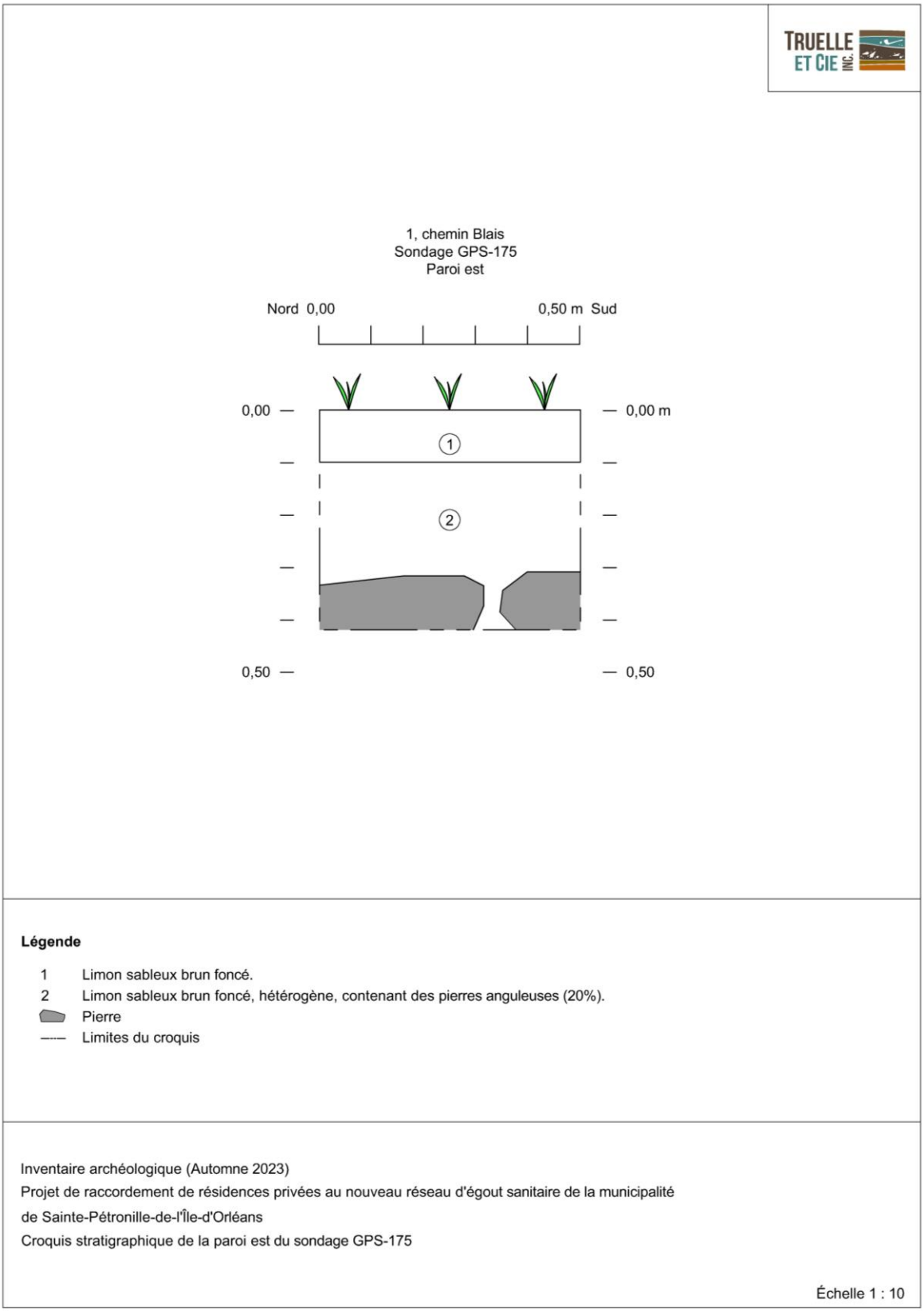


Figure 32. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-175



Photo 8. Paroi ouest du sondage GPS-175, vers l'ouest (TCI-SPÎO-INV-2023-039)

Rue Gagnon

Deux résidences situées le long de la rue Gagnon ont fait l'objet de sondages manuels (**tableau 4**). Ces derniers ont permis d'observer une séquence stratigraphique des sols constituée d'un sable limoneux brun, organique et meuble (0,13 m), qui reposait sur un niveau de gravier de schiste gris foncé (0,08 m). S'ensuivait un limon sablo-graveleux gris-brun, moyennement compact, contenant des cailloux, du schiste ainsi que des nodules de mortier (0,33 m). Cette séquence des sols était complétée par un limon sableux brun foncé, meuble et homogène (0,10 m) (**figure 33; photo 9**).

Rue du Quai

Dans les limites de la propriété sise au 8, rue du Quai, plusieurs niveaux de remblais ont été observés, confirmant par le fait même les travaux de nivellement ayant été effectués dans ce secteur de la municipalité. En effet, sous la surface correspondant à la tourbe et à un humus (0,08 m), soit un sable limoneux brun, organique et moyennement compact, reposaient des remblais modernes de pierres concassées grises (0-¾″) et de sable brun jaunâtre (0,65 m). S'ensuivait le sol naturel observé ailleurs soit le lithosol gris foncé constitué à 50-70% de schiste (**photo 10; figure 34**).

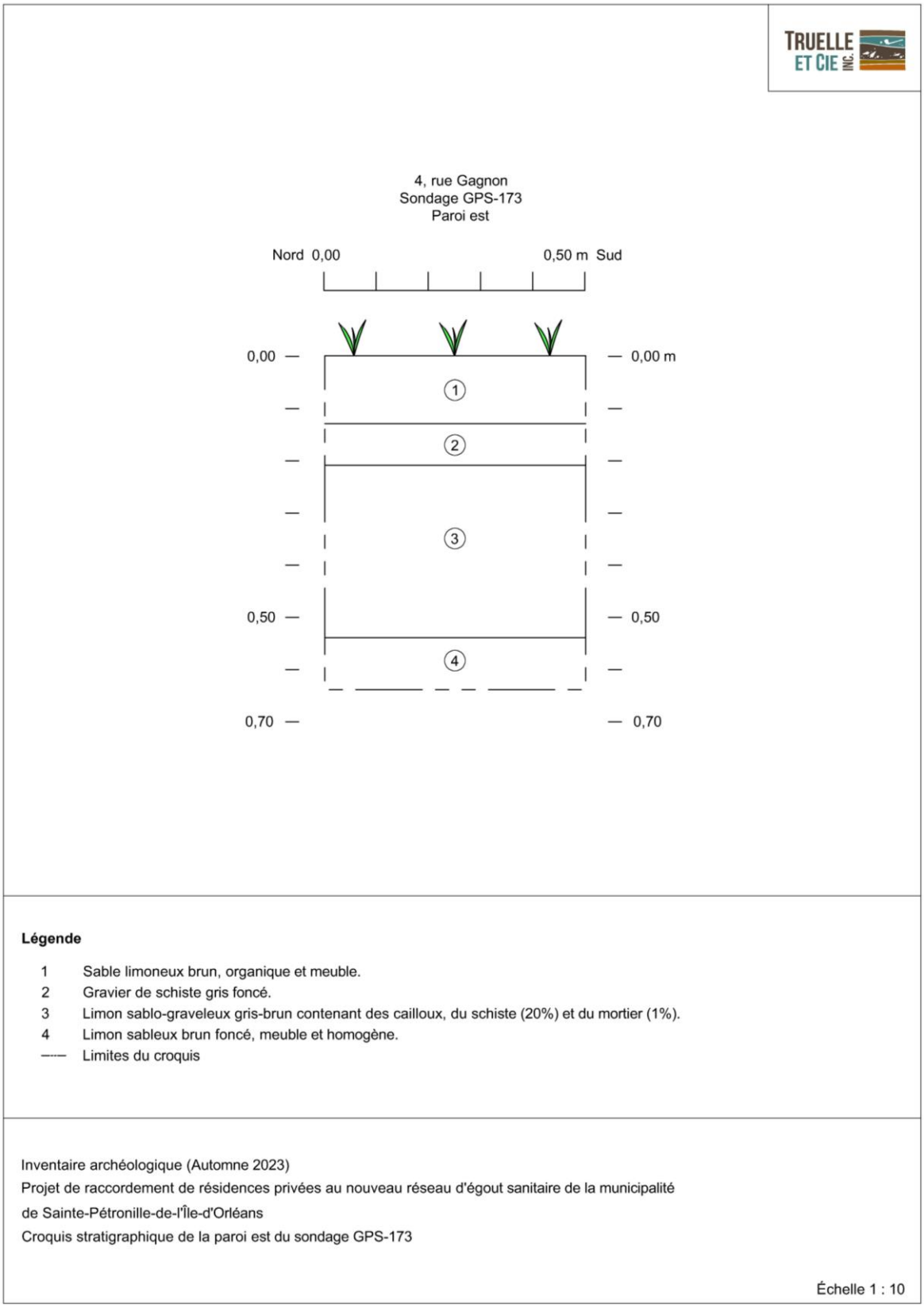


Figure 33. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage GPS-173



Photo 9. Paroi sud-est du sondage GPS-173, vers le sud-est (TCI-SPÎO-INV-2023-33)



Photo 10. Paroi est du sondage GPS-171, vers l'est (TCI-SPÎO-INV-2023-025)

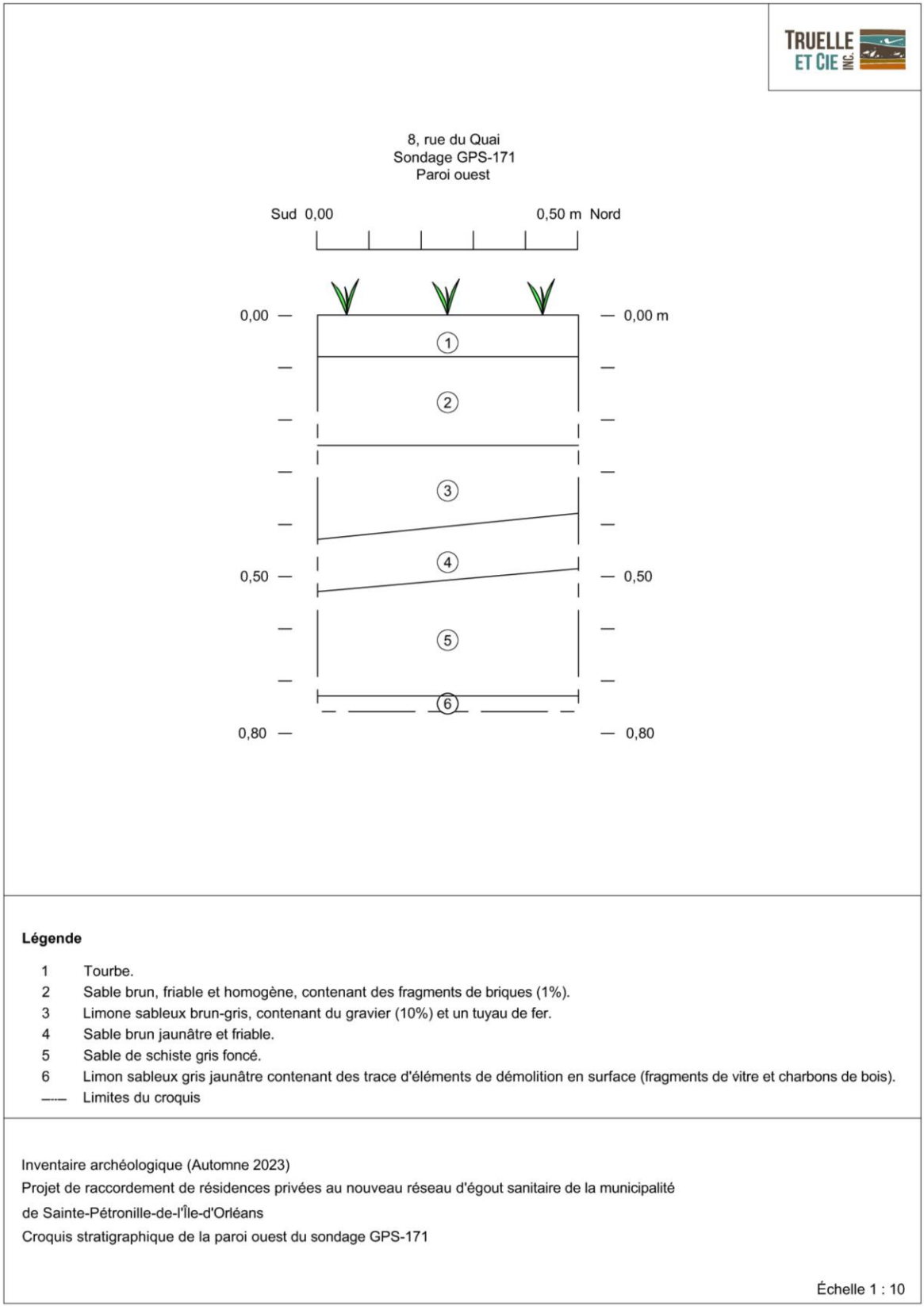


Figure 34. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage GPS-171

7.2 Discussion

Occupation préhistorique

De manière générale, il a été possible d'identifier la présence de sols naturels en place généralement sous des niveaux de remblais de rehaussement et de nivellement. Ceux-ci n'ont toutefois pas livré d'indices témoignant d'une occupation des lieux au cours de la préhistoire.

Occupation historique

En ce qui a trait à la période historique précédant le XXI^{e} siècle, aucun artéfact témoignant de cette dernière n'a été recueilli. De plus, aucun élément architectural (fondation de bâtiment, etc.) ou tout autre aménagement (fosse à déchets, latrines, etc.) n'a été identifié. En somme, aucune trace d'occupation ancienne, qui aurait pu témoigner par exemple de l'établissement du premier noyau villageois de Sainte-Pétronille n'a été relevée lors des travaux d'inventaire.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés entre le 8 et 22 septembre 2023 dans le cadre du projet visant le raccordement de plusieurs résidences privées au nouveau réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans. En somme, cet inventaire a été effectué au moyen d'inspections visuelles et de 42 sondages manuels dans les limites de plus d'une centaine de résidences privées situées de part et d'autre du chemin Royal, de la rue du Quai, de la rue Gagnon, de la rue Laflamme, de la rue Horatio-Walker, du chemin de l'Église et du chemin Blais.

Le principal objectif de cette intervention était de valider le potentiel archéologique des lieux. En effet, les secteurs d'intervention présentait soit un potentiel préhistorique pouvant remonter à la période du Paléoindien ancien, soit entre 11 000 et 10 500 ans AA ainsi qu'un potentiel historique associé au premier noyau villageois établi dès la première moitié du XVII^{e} siècle.

Cette intervention archéologique n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques malgré le potentiel des lieux qui avait préalablement été établi notamment par la firme Ruralys en 2011. En somme, aucun élément associé à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire ou de la période historique précédant le XXI^{e} siècle n'a été identifié au cours de cet inventaire qui s'est donc révélé négatif.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARCHAMBAULT, M.-F.
1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* n° 9.

ARKÉOS INC.
2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

BENMOUYAL, J.
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossier n° 63.

BERJON, J.
1613 *Les Voyages du Sieur Champlain Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le roy, en la marine.* Paris, Chez Jean Berjon.

BERNIER, A.
1976 *Île d'Orléans : les potentiels ethno-historiques.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

BOUDREAU, J.
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

BIGGAR, H.P.
1924 *Jacques Cartier's Portrait*. University Library, Toronto.

BURKE, A., K. DRISCOLL et M.-M. DIONNE
2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) » Dans A. L. Burke et C. Chapdelaine (éds), *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n° 36, pp. 57-76.

CARTIER, J.
1977 *Voyages en Nouvelle-France.* Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS INC.
2016 *Démantèlement du poste Montmorency à Québec. Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Étude de potentiel, surveillance et inventaire archéologiques - 2015.* Hydro-Québec, rapport inédit.

CHALIFOUX, É.
1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* 57 : 69-79.

CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)
2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec 32.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT
2006 « Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites ». dans D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), *The Archaic of the Far Northeast*, The University of Maine Press: 191-220.

CHRÉTIEN, Y.
2016 *Étude de potentiel archéologique pour le projet d'assainissement des eaux usées du Village de Sainte-Pétronille, île d'Orléans*. Rapport inédit déposé au village de Sainte-Pétronille.

CLERMONT, N.
1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5-17.

1978 « Les crémations de Pointe-du- Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : 3-20.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 1.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

COSSETTE, E.
2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 » dans Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Cinq-mars (textes réunis sous la direction de), *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec n° 30.

CÔTÉ, M.
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans, R. Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

DIONNE, J.-C.
2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire,* 56, n° 1, pp. 97-121.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

1988 « Note sur les variations du niveau marin relative à l'Holocène, à Rivière-Ouelle, côte sud du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire,* 42 (1) : 83-88.

DROLET, A.
1991 [1969] « Gourdeau de Beaulieu et de la Grossardière, Jacques ». *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 2*, Presses de l'Université Laval.

DUFRESNE, M.
1976 *Île d'Orléans : sites exceptionnels et supérieurs*. Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

DUMAIS, P.
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.

1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers n° 64.

GAGNON, G.
2020a « Nouvelle hypothèse sur la localisation du fort des Hurons à l'île d'Orléans, *Archéologiques*, n° 33, pp.99-116.

2020 *Plan d'intervention archéologique préventif, Projet d'assainissement des eaux usées, Municipalité de Sainte-Pétronille.* Document de travail inédit produit par le Ministère des Transports du Québec.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

GATES-ST-PIERRE, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec.* Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

GIROUARD, L.
1975 *Île d'Orléans, Reconnaissance archéologique, 1974*. Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

GOSSELIN, J.
2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent.* Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.

GRAILLON, É.
2012 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2011*. Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

LABELLE, K. M.
2014 *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Presses de l'Université Laval, Québec.

LACOMBE, M.
1978 *Archéologie historique – Inventaire Île d'Orléans.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

LA ROCHE, D.
1978 *Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

LAVOIE, R.
1998 *La chasse à la Sauvagine : Au-delà du plomb et du sang.* Mémoire de maîtrise déposé à l'Université Laval.

LEFEBVRE, J.-J.
2016[1966] « Grandmaison, Éléonore de (Boudier de Beauregard; Chavigny de Berchereau; Gourdeau de Beaulieu ; Cailhault de La Tesserie) ». *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1*, Presses de l'Université Laval.

LÉVESQUE, R.
1962 *Les richesses archéologiques du Québec.* Rapport inédit déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

MARCOUX, R.
1979 *Étude pédologique des îles d'Orléans, aux Coudres et aux Grues*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement 12 (4).

PINTAL, J.Y.
2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* 19 : 1-20.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 32 (3) : 41-54.

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, collection Patrimoines, Dossiers 102.

PLOURDE, G.
1979 *Sondages archéologiques à Sainte-Pétronille, île d'Orléans, site CfEs-8, mont des Roses.* MAC, rapport inédit, 18 p.

PLOURDE, M.
2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2006 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.

1988 *Évaluation du potentiel du site préhistorique CfEs-16, Sainte-Pétronille, île d'Orléans.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

PLUMET, P., J-F. MOREAU, H. GAUVIN, M.-F. ARCHAMBAULT ET V. ELLIOT
1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n° 20.

POULIOT, J.C.
1927 *L'île d'Orléans. Glanures historiques et familiales.* Québec, Éditions Leméac.

RICHARD, P.J.H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » » : état des connaissances, dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 32 : 23-46.

RICHARD, P.J.H. ET S. OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, 63 : 353-358.

RURALYS
2019 *Potentiel d'occupation amérindienne de l'île d'Orléans. Mise à jour 2019 – Volume 1.* Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2015 *Surveillance archéologique (automne 2014). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égoût de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, rapport inédit.

2011 *Étude de potentiel archéologique, Île d'Orléans.* Rapport inédit déposé à la MRC de l'île d'Orléans.

2010 *Étude de potentiel archéologique et plan d'interventions. Égouts, voirie et traitement des eaux usées. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport remis à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

TRIGGER, B.
1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* Montreal: McGill-Queen's University Press.

TRUELLE ET CIE INC.
2024 *Inventaire archéologique (Été-automne 2020). Projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit déposé à la municipalité de Sainte-Pétronille-de-l'Île-d'Orléans.

VALIQUETTE, E., M. LEGAULT et V. HARVEY
2016 *État référence de la faune aquatique et ses habitats dans le secteur dans le secteur du pont de l'île d'Orléans : Rapport final. Description physique et inventaires biologiques.* Rapport inédit déposé au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Secteur Faune et Parcs.

Documents cartographiques

ANONYME
1660 *Plan des environs de Québec*. BNF, Département des cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 3 D).

BOURDON, J.
1663 *Le véritable plan de Québec fait en 1663.* ANC, Nº d'identification 4170708.

CHAMPLAIN, S.
1613 *Carte geographique de la Nouvelle Franse en son vray meridiein*. BAnQ, notice nº 2663516.

DES BARRES, J.F.W. et S. HOLLAND
1780 *A plan of Quebec and environs, with its defences […]*. BAnQ, G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf.

JEFFERYS, T.
1759 *A correct plan of the environs of Québec and the battle fought on the 13th September 1759 […]*. BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DVI 7 P 14/1.

1759 *An authentic plan of the River St. Laurence from Sillery to the fall of Montmorenci […]*. BAnQ, G 3452 Q4R1 1759 J4 CAR pf.

SEWELL, A.
1854 *Plan of town and villa lots on the property of M.H. Bowen Island of Orleans*. BAnQ, CA301 S48 D5

VAN WYTFLIET, C.
1597 *Nova Francia et Canada*. ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597.

VILLENEUVE, R.
1685-86 *Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy*. BNF, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

TRAVAUX DE SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2022)

PROJETS D'ÉNERGIR DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU DE LA VILLE DE QUÉBEC



TRUELLE ET CIE INC.

FÉVRIER 2024

TRAVAUX DE SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2022)

PROJETS D'ÉNERGIR DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU DE LA VILLE DE QUÉBEC

(Nº de permis de recherche archéologique au Québec : 22-CIET-13)

Rapport présenté à :

Monsieur Daniel Larocque, technicien de projets
Énergir
2388, rue Einstein, Québec
G1P 3S2

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc.
CP 313, Succ. Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4P8
Téléphone : (418) 576-7760

Février 2024

RÉSUMÉ

Des travaux de supervision archéologique ont été réalisés au courant des mois d'octobre et de novembre 2022 dans le cadre de deux projets d'Énergir localisés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec, dont un était également situé dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec.

L'une de ces interventions archéologiques a conduit à la découverte d'un vestige maçonné en pierre dans l'emprise de la rue de la Chapelle, dans la Basse-Ville de Québec. Celui-ci, qui a pu être relevé au cours des travaux d'Énergir, serait associé à un bâtiment qui a possiblement été reconstruit après l'incendie de 1845 qui détruisit le quartier Saint-Roch.

En somme, les travaux d'Énergir ont donc pu être effectués en minimisant l'impact sur les ressources archéologiques de l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ii
TABLE DES MATIÈRES iii
LISTE DES FIGURES iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION viii

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Secteurs d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 4

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 5
3.1 Environnement actuel 5
3.2 Environnement ancien 6

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 8
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) 8
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 8
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 10
4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère) 11

5. CADRE HISTORIQUE 13

6. SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 18
6.1 Projet de branchement au 12, rue Saint-Louis (via la rue des Jardins) 18
6.1.1 Rappel historique 18
6.1.2 État des connaissances en archéologie 19
6.1.3 Description du projet 19
6.1.4 Résultats 22
6.2 Projet de branchement du 455, rue du Parvis (via la rue de la Chapelle) 30
6.2.1 Rappel historique 30
6.2.2 État des connaissances en archéologie 31
6.2.3 Description du projet 31
6.2.4 Résultats 34

7. CONCLUSION 46

BIBLIOGRAPHIE 47

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale des projets d'Énergir qui ont fait l'objet de travaux de supervision archéologique en 2022 (*Google Earth* 2023) 2

Figure 2. Localisation des sites archéologiques touchés par les projets d'Énergir réalisés en 2022 3

Figure 3. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87). Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l'enveloppe de confiance. 7

Figure 4. Plan de la ville de Québec par Jean Bourdon et datant de 1660 (ANC, C-15801) 13

Figure 5. Extrait du Plan de ville de Québec par Robert de Villeneuve datant de 1685-1686 (BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4) 14

Figure 6. Extrait de la cartouche de la carte intitulée *Québec, vue de la Canardière* par J.-B. Louis Franquelin et reproduite par De Fonville en 1699 (BAnQ, P600, S4, SS2, PNC89-11-65) 15

Figure 7. Extrait du Plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve et datant de 1692 (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 439A). La palissade du major Provost correspond à la ligne jaune représentée à gauche. 16

Figure 8. Plan de la ville de Québec par Boisberthelot de Beaucours et datant de 1693 (AN, CAOM, France, DFC 434) 16

Figure 9. Extrait du Plan de la ville de Québec par Boisberthelot de Beaucours et datant de 1709 (AN, CAOM, France, DFC 434). 17

Figure 10. Extrait d'un plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve et datant de 1692 (ANOM, France, 03DFC439A). On peut voir le monastère des Récollets situé juste à l'ouest du fort Saint-Louis. 18

Figure 11. Photo ancienne de Louis-Prudent Vallée montrant le palais de justice de Québec en construction vers 1886 (BAnQ-Q, Fonds Collection Centre d'archives de Québec, P1000, S4, D22, P2. 19

Figure 12. Localisation des sous-opérations CeEt-426-2A, 2B et 2C sur photo aérienne 20

Figure 13. Localisation du projet de branchement du 12, rue Saint-Louis (sous-opérations CeEt-426-2A à 2C) (Énergir 2022) 21

Figure 14. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-426-2A 24

Figure 15. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2B 26

Figure 16. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2C 29

Figure 17. Extrait du plan de la ville de Québec par William M. Hall datant de 1799 (BAC, H1/340-Québec-1799, C-66648). La flèche rouge indique le secteur d'intervention. 30

Figure 18. Localisation des sous-opérations ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A sur photo aérienne 32

Figure 19. Localisation du projet de branchement du 455, rue du Parvis via la rue de la Chapelle (sous-opérations ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A) (Énergir 2022) 33

Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A 36

Figure 21. Extrait du plan de Hopkins de 1879. La flèche rouge indique le bâtiment localisé à l'angle des rues De Sainte-Hélène et de la Chapelle (BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879) 38

Figure 22. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B 40

Figure 23. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1C 42

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A 45

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue d'ensemble de la zone des travaux (CeEt-426-2A, 2B et 2C), vers l'ouest (TCI-CeEt-426-2022-03)

Photo 1. Vue d'ensemble de la zone des travaux (CeEt-426-2A, 2B et 2C), vers l'est (TCI-CeEt-426-2022-03) 22

Photo 2. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-426-2A, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-426-2022-01) 23

Photo 3. Paroi nord de la sous-opération CeEt-426-2A, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-426-2022-04) 23

Photo 4. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-426-2A, vers l'ouest (TCI-CeEt-426-2022-02) 25

Photo 5. Paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2B, vers le sud-est (TCI-CeEt-426-2022-08) 27

Photo 6. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-426-2C, vers l'est (TCI-CeEt-426-2022-20) 28

Photo 7. Paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2C, vers le sud (TCI-CeEt-426-2022-18) 28

Photo 8. Vue d'ensemble de la zone des travaux (sous-opérations ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A), vers le sud (TCI-ENR-22-455PARV-01) 34

Photo 9. Vue d'ensemble de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A, vers le sud (TCI-ENR-22-455PARV-03) 35

Photo 10. Paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A et sommet du vestige 1A150, vers le nord-est (TCI-ENR-22-455PARV-08) 37

Photo 11. Parement nord du vestige 1A150, vers le sud-est (TCI-ENR-22-455PARV-05) 37

Photo 12. Vue d'ensemble de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B, vers le sud-ouest (TCI-ENR-22-455PARV-13) 39

Photo 13. Paroi ouest de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B, vers l'ouest (TCI-ENR-22-455PARV-14) 41

Photo 14. Paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1C, vers l'est (TCI-ENR-22-455PARV-17) 43

Photo 15. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A, vers l'ouest (TCI-ENR-22-455PARV-15)..... 44

Photo 16. Paroi sud de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A, vers le sud (TCI-ENR-22-455PARV-20)..... 44

ÉQUIPE DE RÉALISATION

ÉNERGIR

Julie Aubin, technicienne de projets
Daniel Larocque, technicien de projets

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice
René Bélanger, responsable de terrain (terrain et rédaction)
Nicolas Fortier, préhistorien (rédaction chapitres 3 et 4)

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Énergir a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer des travaux de supervision archéologique dans le cadre de deux projets de branchement situés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec, dont un se trouvant également dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec (**figure 1**). Les objectifs de ces interventions étaient de vérifier la présence ou l'absence de biens archéologiques dans les limites des projets visés et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Ces travaux de supervision archéologique ont été effectués les 25 octobre et 7 novembre 2022 sous le permis de recherche archéologique n° 22-CIET-13 par un archéologue responsable de terrain.

1.2 Secteurs d'intervention

Les travaux de supervision ont été réalisés dans le cadre des projets suivants (**figure 1**) :

- Projet de branchement du 12, rue Saint-Louis via la rue des Jardins (site patrimonial du Vieux-Québec) qui touche le site CeEt-426 (**figure 2**);
- Projet de branchement de l'Université TÉLUQ sise au 455, rue du Parvis via la rue de la Chapelle qui touche les sites CeEt-633 et CeEt-747 (**figure 2**).

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de sept parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également les secteurs d'intervention. Il est ensuite question de la méthodologie employée pour la réalisation des travaux de supervision archéologique. Les chapitres suivants traitent respectivement des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique concernant le secteur de la ville de Québec correspondant au site patrimonial du Vieux-Québec et sa périphérie. La section suivante fait état des résultats des interventions archéologiques réalisées et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de ces dernières.



Figure 1. Localisation générale des projets d'Énergir qui ont fait l'objet de travaux de supervision archéologique en 2022 (*Google Earth* 2023)

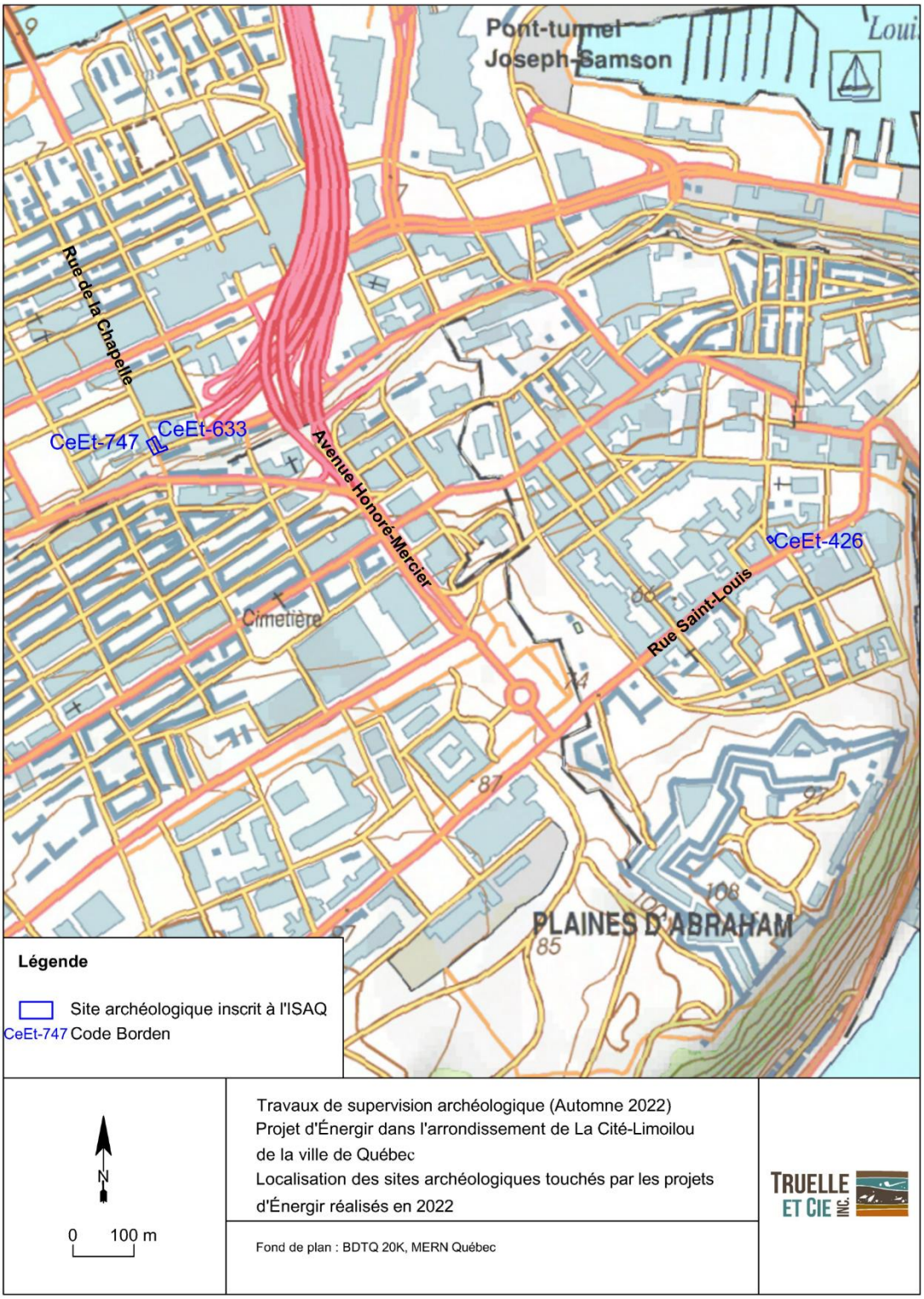


Figure 2. Localisation des sites archéologiques touchés par les projets d'Énergir réalisés en 2022

2. MÉTHODOLOGIE

La supervision archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la réalisation des projets d'Énergir décrits précédemment. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) ont été observés au cours des travaux, ces derniers ont été alors interrompus afin que les vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations ont alors été émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle pouvait compléter les travaux d'excavation. Les artéfacts, les échantillons de sols et les écofacts ont été prélevés. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet de fouille et dans un catalogue photographique. Dans le cas où aucun vestige archéologique n'a été mis au jour au cours de l'intervention, certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont tout de même été enregistrées. En somme, les parois stratigraphiques de toutes les tranchées qui ont été excavées ont été photographiées et les plus significatives d'entre elles ont été dessinées.

L'enregistrement des unités archéologiques se fait selon les normes en archéologie historique. Le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots) est privilégié. Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer sur le plan horizontal les informations archéologiques observées, le lot permet de localiser en profondeur sur le plan vertical une strate et les divers éléments, artéfacts et écofacts qu'elle peut contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1). Dans le cas où les interventions sont réalisées dans les limites de sites archéologiques connus, les numéros d'opération utilisés sont consécutifs aux numéros des interventions antérieures effectuées dans les limites de ces derniers. Autrement, un code de terrain composé du nom de la compagnie, du nom du client, de l'année, de la rue concernée par les travaux et du numéro d'opération est ainsi attribué. Dans le cas du projet de branchement du 12, rue Saint-Louis, la tranchée excavée s'est vue octroyer les numéros de sous-opérations CeEt-426-2A à 2C tandis que la tranchée excavée dans le cadre du projet de branchement de l'Université TÉLUQ, elle a été désignée par les sous-opérations TCI-ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A.

Les vestiges architecturaux éventuellement mis au jour au cours de l'intervention ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur nature et leur mode de construction. Ces informations portaient essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension. Advenant la découverte de vestiges archéologiques architecturaux, une localisation en plan (altimétrique et planimétrique) de ces derniers a été effectuée par une équipe d'arpenteurs-géomètres au moyen d'une station totale. Dans l'éventualité du dégagement d'infrastructures d'utilités publiques, ces vestiges ont été identifiés et enregistrés comme les autres vestiges architecturaux.

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

Haute-Ville de Québec

Le projet de branchement du 12, rue des Jardins, est situé dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec localisé en majeure partie dans la Haute-Ville de Québec, à une altitude variant de 50 m à 70 m par rapport au niveau moyen de la mer (NMM). De manière générale, ce secteur de la ville de Québec est aujourd'hui fortement urbanisé.

D'un point de vue géomorphologique, toute la partie surélevée de la colline de Québec appartient à la Province géologique des Appalaches. Le site patrimonial du Vieux-Québec est, quant à lui, localisé à la limite de la Formation de la Ville de Québec 3, qui est constituée de calcaire argileux homogène avec des interlits de shale (Sigéom). Le sol naturel en place est principalement constitué de roc altéré (Bolduc *et coll.* 2003).

Basse-Ville de Québec

Le projet de branchement de l'Université TÉLUQ est situé, quant à lui, dans la Basse-Ville de Québec, en plein cœur du quartier Saint-Roch. Il s'agit par conséquent d'un secteur fortement urbanisé depuis le XIX^{e} siècle. Les travaux supervisés ont eu lieu au sud de la rivière Saint-Charles qui, avant son détournement, coulait très près des rues concernées par ce projet.

Du point de vue géomorphologique, le secteur d'intervention est compris dans la dépression Cap-Rouge-Limoilou, une zone de basses terres séparant le promontoire de Québec, appartenant aux Appalaches de la Province de Grenville qui elle est associée au Bouclier canadien. Il est également inclus dans la Plate-forme du Saint-Laurent et plus précisément dans la Formation de Les Fonds. Cette dernière est constituée d'ardoise et de grès (Castonguay et Nadeau 2012).

Le socle rocheux est, dans ce secteur de la ville, recouvert d'une épaisse couche de dépôts meubles. Morneau explique qu': « aux altitudes inférieures à 15 mètres, les limons sableux estuariens dominent et masquent légèrement dans les aires déprimées de la plaine les argiles marines » (Morneau 1989 : 42). Or, le quartier Saint-Roch ne dépasse que rarement les 15 m d'altitude. Il en a résulté un terrain relativement plat démontrant une faible dénivellation entre l'escarpement de Québec et la rivière Saint-Charles. Le secteur d'intervention se trouve tout près de la terrasse Saint-Vallier (15 m) (McGain 1990 : 37). Le sommet du sol naturel en place est donc constitué d'alluvions associés à des terrasses fluviales, soit du sable, du silt sableux, du sable graveleux et du gravier mesurant entre 0,50 m et 5 m d'épaisseur (Bolduc *et coll.* 2003).

3.2 Environnement ancien

Le paléoenvironnement du seuil de Québec est particulièrement complexe en raison de la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien et de l'exondation des terres, qui ont rendu possible la mise en place des conditions environnementales telles que nous les connaissons aujourd'hui. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite ente les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent. La région de Québec a été libérée des glaces wisconsiniennes plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée des glaces entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). La poursuite de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a continué et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard and Occhietti 2005). En raison de son altitude, le site patrimonial du Vieux-Québec aurait émergé des eaux de la mer de Goldthwait plus spécifiquement entre 10 500 et 10 000 ans AA.

À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait dans la vallée du Saint-Laurent s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le relèvement isostatique a par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de cette mer proglaciaire. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 3**). Ces dernières fluctuations n'ont toutefois pas eu de conséquences sur le secteur du site patrimonial du Vieux-Québec en raison de leur amplitude trop faible.

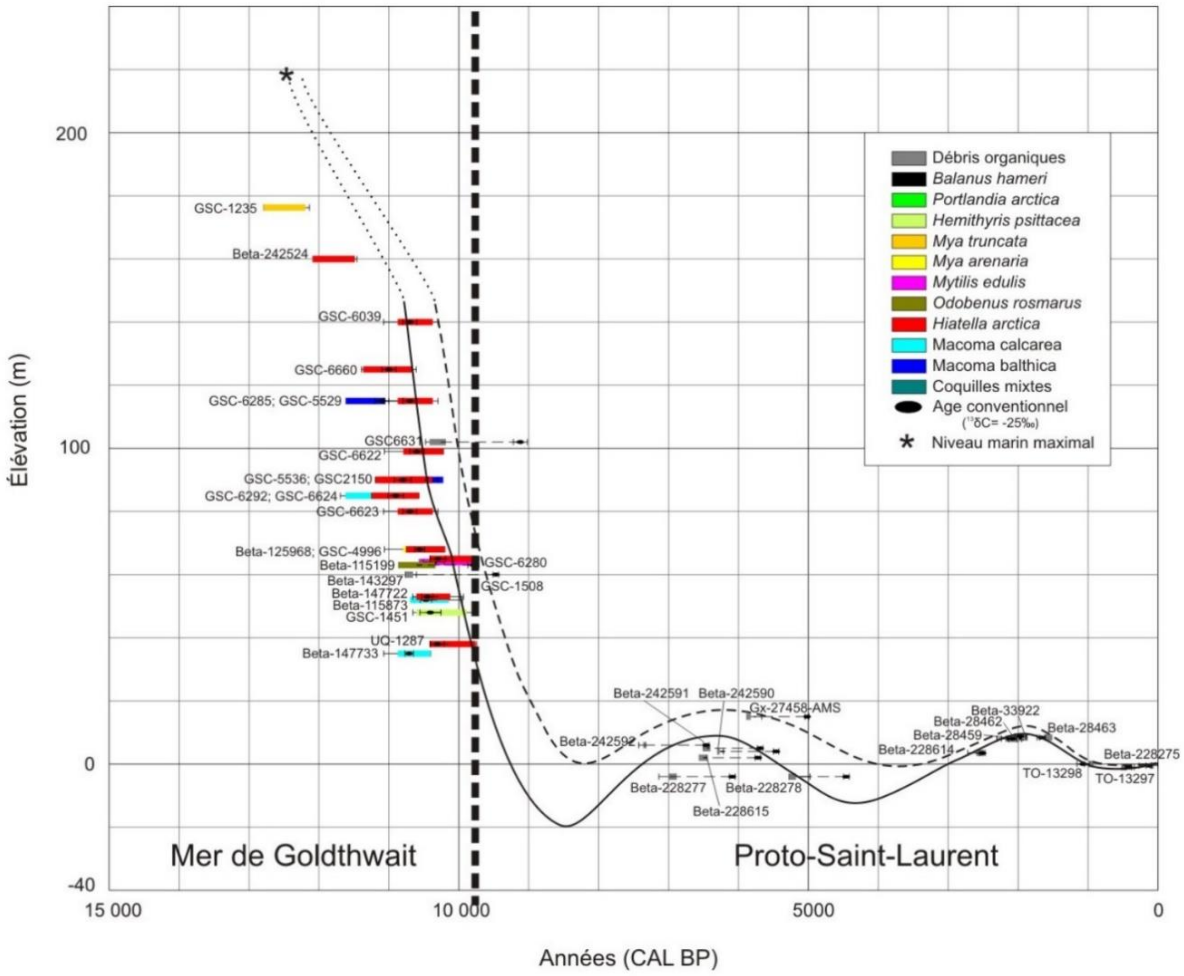


Figure 3. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87). Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l'enveloppe de confiance.

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la paléohistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section.

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandsis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions méridionales commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007a). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les plus anciennes traces d'occupation datent du Paléoindien ancien et ont été identifiées dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007a et 2007b et 2014; Chapdelaine et Richard 2017). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens anciens est complétée par des éclats retouchés (Chapdelaine 2007 et 2012). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Burke, Gauthier, et Chapdelaine 2014; Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Situé à l'embouchure de la rivière Chaudière, entre 40 et 50 m d'altitude, le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA sur la base des pointes de type Nicholas/Holcombe qui y ont été découvertes (Pintal 2002). Ces pointes sont foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation place donc ce site au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Côté 1998; Graillon 2011 et 2012). Cette culture se démarque par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) dédiées à la chasse aux mammifères terrestres et marins. Le régime alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou

nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement (Chevrier 2017). L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des assemblages : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des sites associés à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007a et 2007b) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'une variété d'environnements était exploitée.

La période médiane de l'Archaïque (8 000 à 6 000 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007b), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais que les recherches n'aient jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Les données archéologiques témoignent du début d'une occupation humaine permanente dans la région de Québec à compter de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA). L'occupation du territoire semble s'intensifier considérant que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). L'île d'Orléans n'y fait pas exception puisque les sites CfEs-1 et CfEs-16 sont associés à cette période. Les sites, localisés à une altitude variant de 10 à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

Les différentes phases chrono-culturelles qui servent à subdiviser l'Archaïque récent attestent d'une succession de populations. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une tradition qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006).

Cette période semble marquée par une mobilité moins grande qui force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons,

etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alênes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

Selon les recherches, la diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. La stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, les groupes humains se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et coll.* 1993).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Les données archéologiques démontrent que l'adoption de la poterie, il y a environ 3 000 ans, marque une révolution dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes. Les changements technologiques, économiques et sociologiques observés à travers l'étude des vestiges archéologiques ont également permis de caractériser ces diverses subdivisions (Gates Saint-Pierre 2010).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par la production notamment de lames de cache servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.). De plus, l'utilisation d'une matière exogène pour la taille de ces outils, le chert Onondaga, et la fabrication de poterie de type Vinette 1 sont également caractéristiques de cette période. Les premières poteries faites au Québec présentent une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elles sont traitées avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). La technique du polissage demeure utilisée, mais elle sert à fabriquer plus que des outils. En effet, elle sert désormais à la fabrication d'une plus grande diversité d'objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. La découverte d'une sépulture lors de la construction du boulevard Champlain démontre que le cuivre ne sert pas seulement à faire des outils, mais est également utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 m et 19 m d'altitude.

Les études permettent d'établir qu'une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Par conséquent, les données soutiennent que l'accroissement de la population s'accentue et que l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique (présence d'empreintes ondulantes sur la paroi) et l'abandon des lames de cache reflètent cette transition culturelle (Gates Saint-Pierre 2010). La forme des pointes est plutôt pentagonale et les encoches sont en coin plutôt que latérales. Les sites de cette époque mis au jour dans la région de Québec sont situés entre 5 m et 20 m d'altitude. À l'île d'Orléans, les sites CgEq-3 et CgEq-26 sont attribués à cette période.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), les recherches archéologiques démontrent que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, mais que la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. De plus, les groupes iroquoiens qui occupent la vallée du Saint-Laurent cultivent également le tabac (Chapdelaine 2019; Tremblay 2006). Certains villages se palissadèrent, ce qui suggère un besoin accru de protection. Selon certaines hypothèses avancées par les archéologues, les relations belliqueuses entretenues par ce groupe autochtone que les archéologues, les historiens et autres scientifiques identifient sous l'appellation d'« Iroquoiens du Saint-Laurent » avec d'autres groupes iroquoiens seraient à l'origine de l'apparition de ces aménagements défensifs (Tremblay 2006 : 117). Les analyses de la culture matérielle témoignant de cette période démontrent que la poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et que les décors sont de plus en plus complexes (Plourde 2003; Tremblay 1998). Dans la région de Québec, les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 m et 45 m d'altitude.

4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)

Dans la région de Québec, les sites archéologiques témoignant d'une occupation autochtone durant la période historique se retrouvent principalement sur le territoire de Wendake (CfEu-7, CfEu-9 à 15 et CfEu-17 à 26), à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11) ainsi qu'à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-27, CeEt-178 et CeEu-4).

En 1534, Jacques Cartier rencontre tout d'abord des Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec dans le golfe du Saint-Laurent. Puis, lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), il a pu observer la présence du village iroquoien de Stadaconé, à l'emplacement actuel de Québec[1]. Bien qu'on estime qu'elle se serait trouvée à la confluence des rivières Lairet et Saint-Charles, la petite bourgade n'a toujours pas été découverte. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

> « Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention. » (Cartier 1977 : 87–88).

Les récits de Cartier en 1536 permettent également de situer approximativement d'autres villages iroquoiens entre la bourgade de Stadaconé et l'île d'Orléans (Gariépy et Bergeron 1999 : 1). Les études actuelles démontrent que la durée de vie des villages iroquoiens du Saint-Laurent allait de pair avec la productivité des champs en culture. Par conséquent, l'appauvrissement des sols signifiait l'abandon d'un emplacement et le déménagement du village. Il est estimé que leur durée de vie était de 10 à 20 ans. « Il est donc fort possible que plusieurs villages aient été aménagés dans la région entre 1 000 et 1570 AD, période où l'horticulture a dominé » (Pintal 2000 : 42).

[1] Il s'agit de l'hypothèse généralement préconisée par les archéologues, les historiens et les autres scientifiques. Cependant, selon le site Internet wendake.ca (Nation huronne-wendat), c'est le Grand Chef huron-wendat Donnacona qui a rencontré Cartier dans le golfe Saint-Laurent et qui l'a accueilli à Stadaconé dans les années 1530.

À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Ilnus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, s'installent dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et coll.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées.

5. CADRE HISTORIQUE

Au cours du XVII[e] siècle, le secteur de la ville de Québec, correspondant à peu près au Vieux-Québec, fait partie de la concession octroyée à Guillaume Couillard, un des premiers colons à s'établir à Québec, et à son épouse Guillemette-Marie Hébert, par la Compagnie des Cent-Associés. Ainsi, au cours de la première moitié du XVII[e] siècle, seules quelques maisons y sont érigées, surtout dans le secteur du château Saint-Louis (**figure 4**).



Figure 4. Plan de la ville de Québec par Jean Bourdon et datant de 1660 (ANC, C-15801)

Au cours de la seconde moitié du XVII[e] siècle, quelques bâtiments supplémentaires apparaissent, ces derniers étant principalement localisés le long de l'actuelle rue Saint-Louis (**figure 5**). À partir de la fin du XVII[e] siècle, certains secteurs de la ville de Québec sont réquisitionnés en vue de la construction des premières fortifications. L'édification de ce type d'ouvrage, à partir de cette époque et tout au long du XVIII[e] siècle, va grandement influencer l'aménagement du territoire. En 1690, une simple palissade en bois est aménagée par le major Provost. Cette dernière reliait alors la Haute-Ville au palais de l'Intendant situé en contrebas. Représentée sur la cartouche de la carte de Franquelin reproduite par De Fonville en 1699, cette palissade était entrecoupée de onze petites redoutes en maçonnerie de pierre (Bernier *et al.* 2008 : 62; Guimont 2002 : 18-20)

(**figure 6**). La palissade du major Provost était d'ailleurs située à proximité de la limite ouest du site patrimonial du Vieux-Québec (**figure 7**).

En 1693, une seconde ligne défensive plus élaborée est construite selon le plan de l'ingénieur Boisberthelot de Beaucours (Simoneau 2014 : 12) (**figure 8**). Achevée en 1694, celle-ci était située à l'est de la précédente. Contrairement à la palissade du major Provost qui était un ouvrage autoportant principalement constitué de pièces de bois à l'exception des redoutes maçonnées en pierre, l'ouvrage de Beaucours édifié en 1693 correspondait plutôt à une terrasse palissadée telle qu'en font référence les ingénieurs et les responsables de la colonie à cette époque (Rouleau 1997 : 22).

En 1697, l'ingénieur militaire Levasseur de Néré entreprend d'y ajouter des ouvrages avancés, notamment des retranchements, afin de pallier aux faiblesses que présente l'enceinte de Beaucours (Guimont 2002 : 69; Bernier *et al.* 2008 : 63-68) (**figure 9**).



Figure 5. Extrait du Plan de ville de Québec par Robert de Villeneuve datant de 1685-1686 (BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)



Figure 6. Extrait de la cartouche de la carte intitulée *Québec, vue de la Canardière* par J.-B. Louis Franquelin et reproduite par De Fonville en 1699 (BAnQ, P600, S4, SS2, PNC89-11-65)



Figure 7. Extrait du Plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve et datant de 1692 (Archives nationales d'outre-mer, France, 03DFC 439A). La palissade du major Provost correspond à la ligne jaune représentée à gauche.

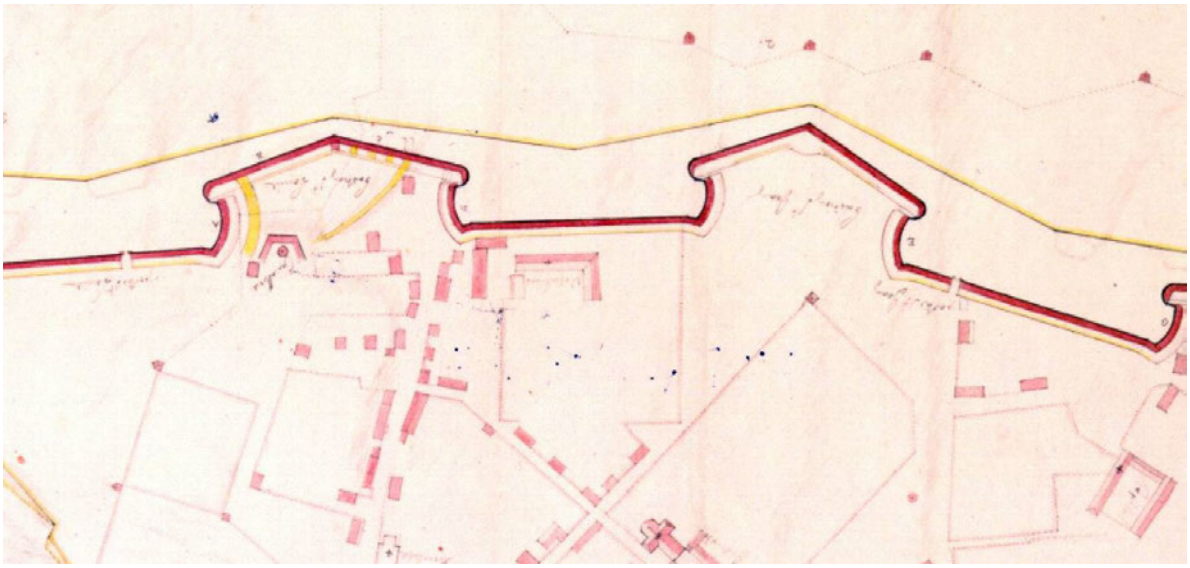


Figure 8. Plan de la ville de Québec par Boisberthelot de Beaucours et datant de 1693 (AN, CAOM, France, DFC 434)



Figure 9. Extrait du Plan de la ville de Québec par Boisberthelot de Beaucours et datant de 1709 (AN, CAOM, France, DFC 434).

À la suite de la prise de Louisbourg qui survient 1745, les autorités coloniales décident d'entreprendre la réorganisation de la vie militaire à Québec (Guimont et Savard 1996 : 12). Ces dernières souhaitent notamment construire une enceinte protégeant plus convenablement la ville (Trépanier et Charbonneau 1991 : 1). Entre les années 1749 et 1754, un nouveau mur d'enceinte, qui délimite la ville de Québec du côté ouest, est aménagé par l'ingénieur Chaussegros de Léry. Construite selon le style classique de l'époque dit de Vauban, il s'agissait d'une ligne de défense bastionnée complète (Lafrenière 1978 : 1).

Outre le caractère militaire indéniable de la ville de Québec, celle-ci revêt également une vocation résidentielle et commerciale. Il faut toutefois attendre le XIX^{e} siècle, pour que le bâti de l'ensemble du secteur du Vieux-Québec et sa périphérie se densifie, ce qui va être grandement favorisé par l'ouverture graduelle de nouvelles rues.

Un bref rappel historique plus spécifique est présenté pour chacun des secteurs d'intervention.

6. SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Projet de branchement au 12, rue Saint-Louis (via la rue des Jardins)

6.1.1 Rappel historique

Durant la première moitié du XVII[e] siècle, la zone du projet est localisée en marge du fort Saint-Louis. Celle-ci est donc au cœur du centre institutionnel de la ville. En 1640, la sénéchaussée, faisant office de tribunal, est construite à la place d'Armes. En 1660, ce bâtiment prend le nom de Palais où siège désormais le Conseil. En 1681, ce terrain est cédé aux Récollets qui y construisent un hospice servant notamment à loger les infirmes. À cette époque, le site est également occupé par divers bâtiments domestiques. À la fin du XVII[e] siècle, les Récollets procèdent à la construction d'un monastère (**figure 10**). Celui-ci est détruit par un incendie en 1796. Entre les années 1799 et 1804, les autorités britanniques y érigent un palais de justice qui sera remplacé par un second à la suite d'un incendie qui survient en 1873 (**figure 11**) (Artefactuel 2018 : 3-4).

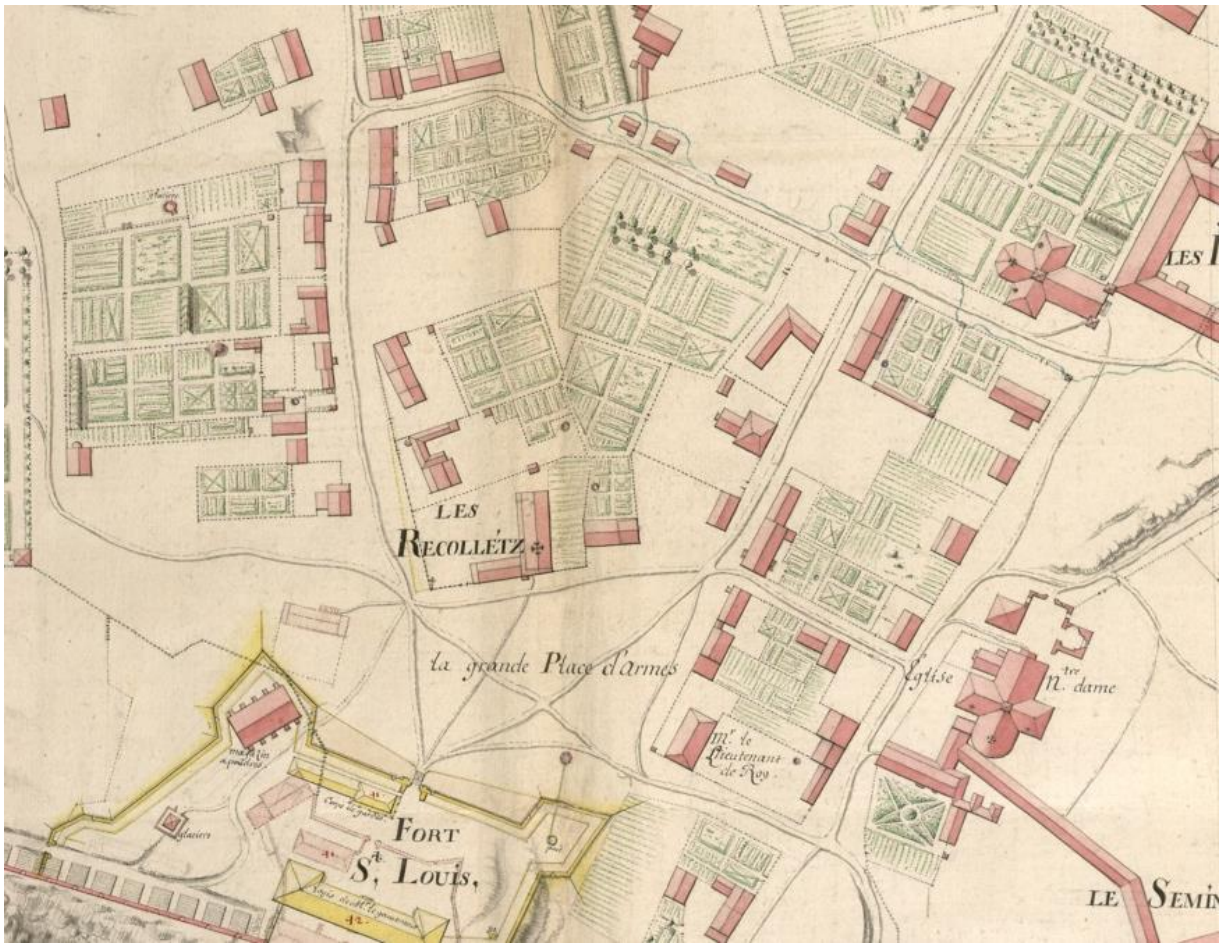


Figure 10. Extrait d'un plan de la ville de Québec par Robert de Villeneuve et datant de 1692 (ANOM, France, 03DFC439A). On peut voir le monastère des Récollets situé juste à l'ouest du fort Saint-Louis.



Figure 11. Photo ancienne de Louis-Prudent Vallée montrant le palais de justice de Québec en construction vers 1886 (BAnQ-Q, Fonds Collection Centre d'archives de Québec, P1000, S4, D22, P2.

6.1.2 État des connaissances en archéologie

La tranchée excavée en vue du branchement de la propriété sise au 12, rue Saint-Louis, était localisée dans les limites du site archéologique CeEt-426 qui a été mis au jour en 1986 dans le cadre de travaux souterrains effectués par Bell Canada. Il y avait alors été mis au jour un vestige maçonné en pierre associé à un bâtiment datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et qui aurait été démoli en 1929 (Tremblay et Tanguay 1987 : 102).

6.1.3 Description du projet

Une supervision archéologique a été effectuée les 25 et 26 octobre 2022 dans le cadre de l'excavation mécanique d'une tranchée visant le branchement en gaz du bâtiment sis au 12, rue Saint-Louis au réseau d'Énergir en place sur la rue des Jardins, dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec. Il est à noter que ces travaux de branchement ont été réalisés dans les limites du site CeEt-426 (**figure 12**). Par conséquent, la tranchée excavée a été désignée par les sous-opérations 2A, 2B et 2C. Celle-ci a été plus précisément implantée dans la cour intérieure du bâtiment et empruntait un corridor rejoignant la rue des Jardins sur une distance d'environ 21 m. Quant à sa largeur, elle variait de 0,60 m à 0,90 m et sa profondeur de 0,90 m à 1,20 m (**figure 13; photo 1**).

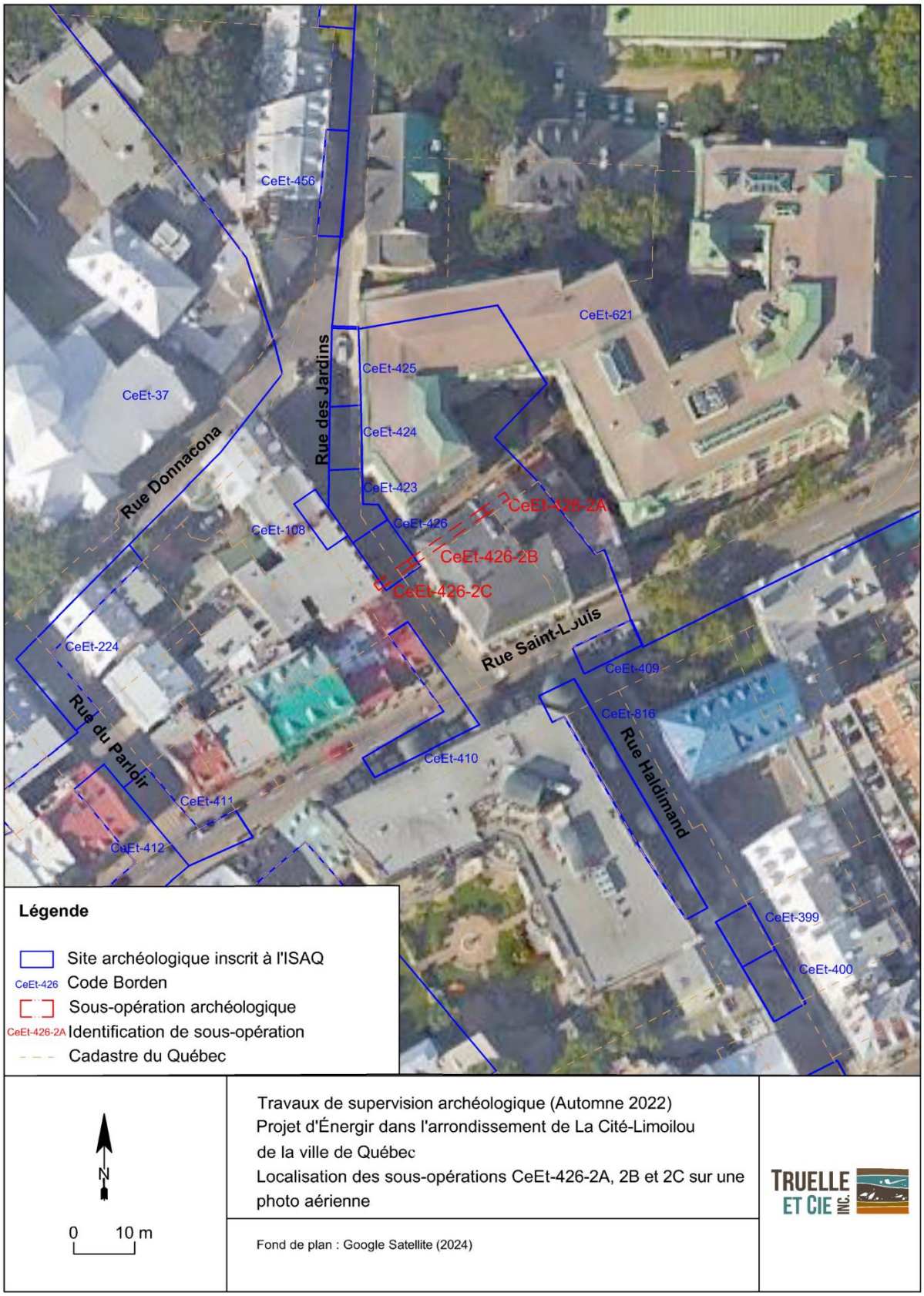


Figure 12. Localisation des sous-opérations CeEt-426-2A, 2B et 2C sur photo aérienne

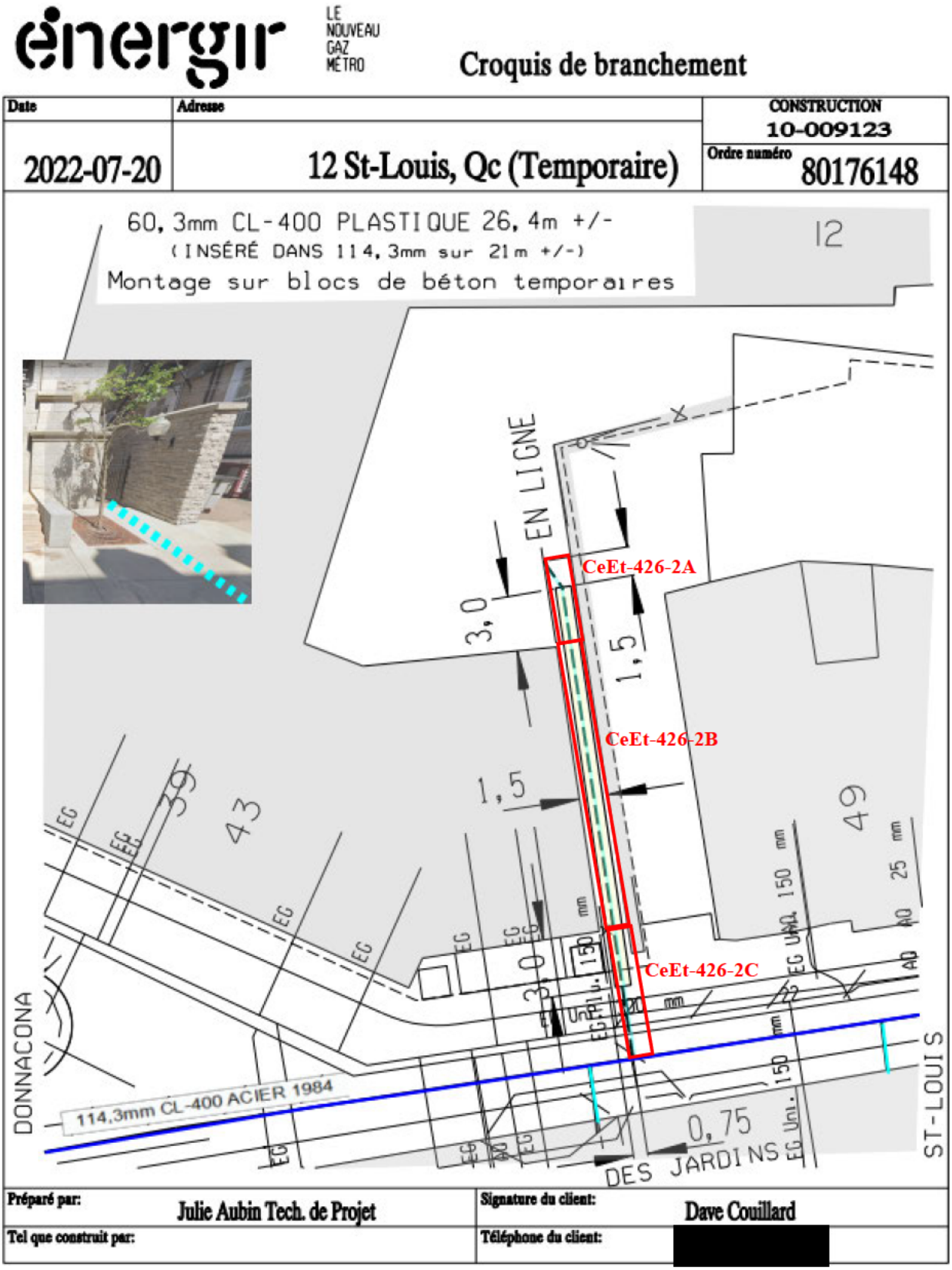


Figure 13. Localisation du projet de branchement du 12, rue Saint-Louis (sous-opérations CeEt-426-2A à 2C) (Énergir 2022)

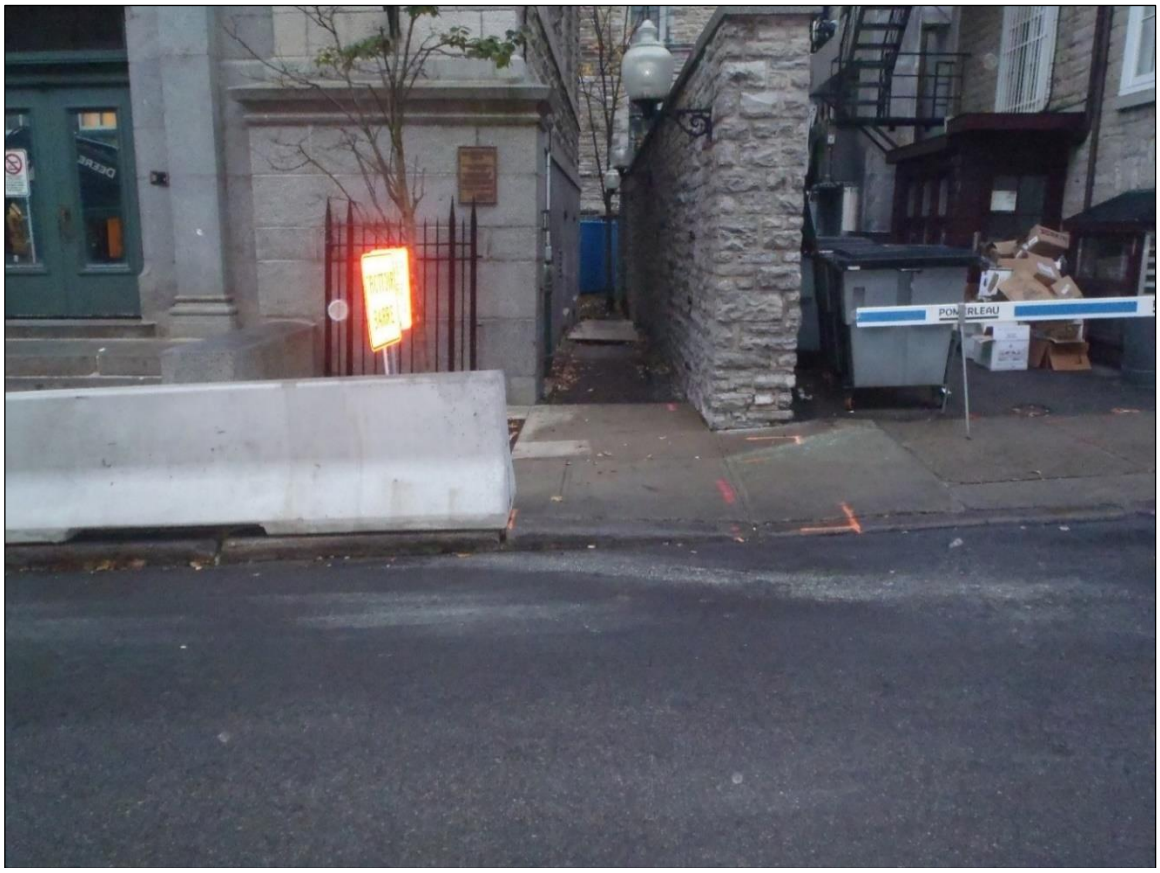


Photo 1. Vue d'ensemble de la zone des travaux (CeEt-426-2A, 2B et 2C), vers l'est (TCI-CeEt-426-2022-03)

6.1.4 Résultats

La portion est de la tranchée excavée correspondait à la sous-opération CeEt-426-2A (**figure 13; photo 2**) et était localisée dans la cour intérieure de la propriété située à l'arrière du bâtiment. La surface du sol se composait de sable brun foncé et compact (lot 2A1; 0,10 m) (**photo 3; figure 14 :** couche 1). S'ensuivait un sable brun, compact, contenant une lentille de sable brun jaunâtre, un peu de mortier (<1%) et quelques cailloux (<1%) (lot 2A2; 0,25 m) (**photo 3; figure 14 :** couche 2). À la base de l'excavation, se trouvait finalement un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des cailloux anguleux (2%), des fragments de briques (<1%), quelques pierres (<1%) ainsi que des racines et des radicelles (<1%) (lot 2A3; 0,85 m) (**photo 3; figure 14 :** couche 3). Le lot 2A3 a livré quelques artéfacts qui n'ont toutefois pas été conservés dont quelques fragments de contenants en terre cuite fine blanche ainsi que des coquilles d'huître.

Le lot 2A3, occupant la base de l'excavation, pourrait correspondre à un remblai de démolition qui aurait été déposé dans la cour du bâtiment vers la fin du XIX^{e} siècle ou au début du XX^{e} siècle. Par la suite, les lieux auraient été rehaussés (lot 2A2), puis nivelés (lot 2A1), possiblement récemment lors de travaux d'aménagement de la cour intérieure.

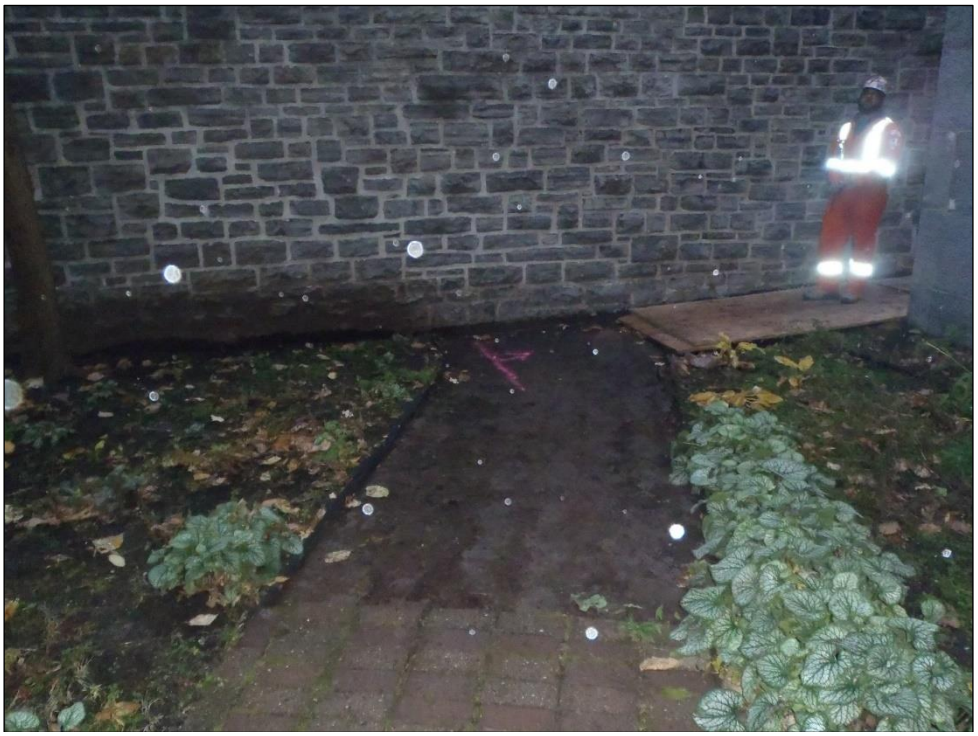


Photo 2. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-426-2A, vers le sud-ouest (TCI-CeEt-426-2022-01)



Photo 3. Paroi nord de la sous-opération CeEt-426-2A, vers le nord-ouest (TCI-CeEt-426-2022-04)

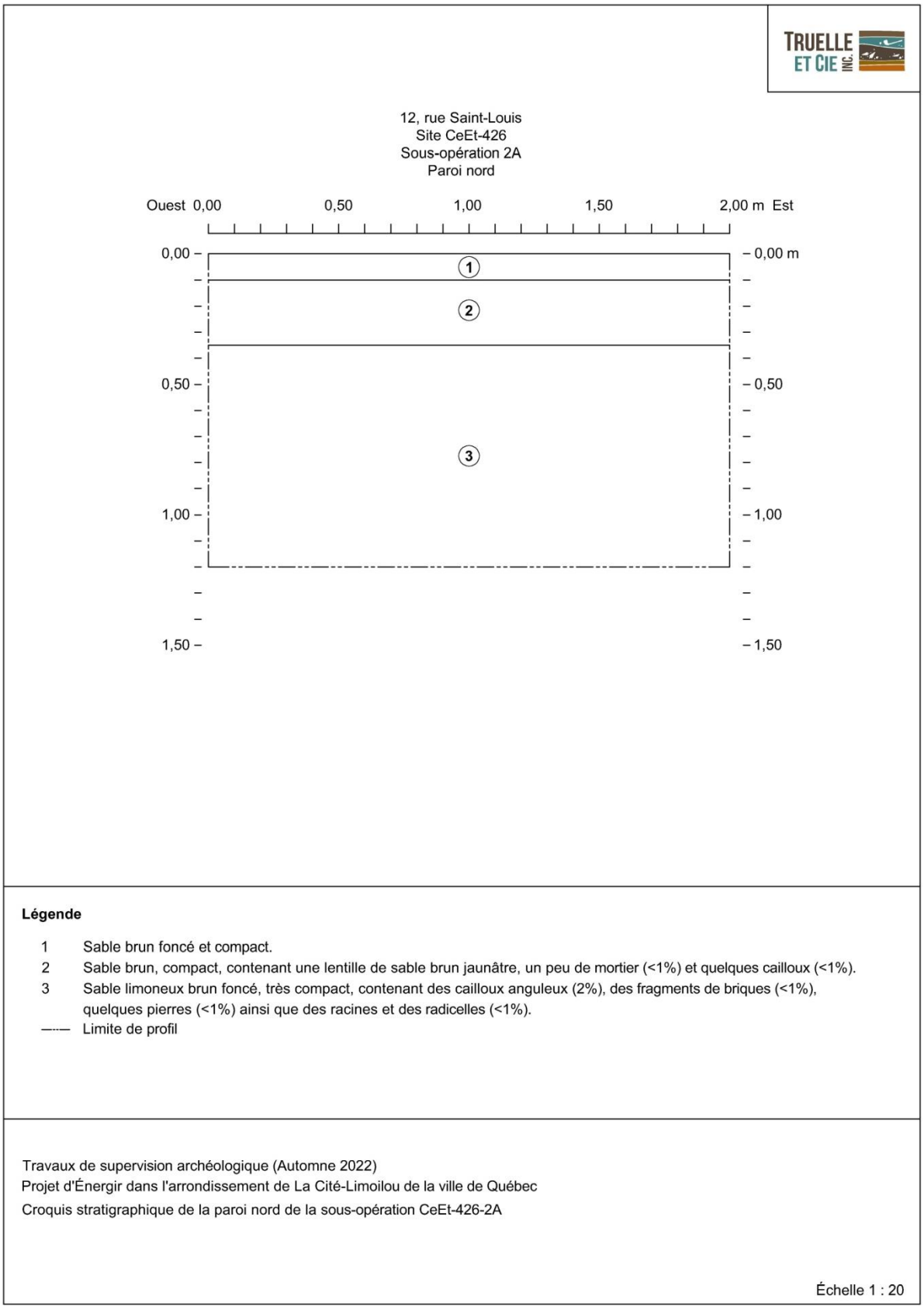


Figure 14. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CeEt-426-2A

La sous-opération CeEt-426-2B correspondait, quant à elle, à la portion de la tranchée excavée qui était localisée entre la cour intérieure du bâtiment et la rue des Jardins (**figure 13; photo 4**).

La séquence stratigraphique des sols observée dans la sous-opération CeEt-426-2B était constituée, sous un niveau très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2B1; 0,60 m) (**figure 15 :** couche 1**; photo 5)**, d'un mince remblai de sable brun clair jaunâtre et compact (lot 2B2; 0,10 m) (**figure 15 :** couche 2**; photo 5)**. Le lot 2B2 recouvrait un panneau isolant en styromousse de couleur bleue dont seule la surface a été dégagée par endroits.

En somme, la sous-opération CeEt-426-2B n'a révélé la présence que de remblais modernes témoignant de travaux d'excavation récents. Par ailleurs, la présence de panneaux isolants à la base de l'excavation confirmerait peut-être la présence d'une conduite quelconque, possiblement d'eau, sous ces derniers.



Photo 4. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-426-2A, vers l'ouest (TCI-CeEt-426-2022-02)

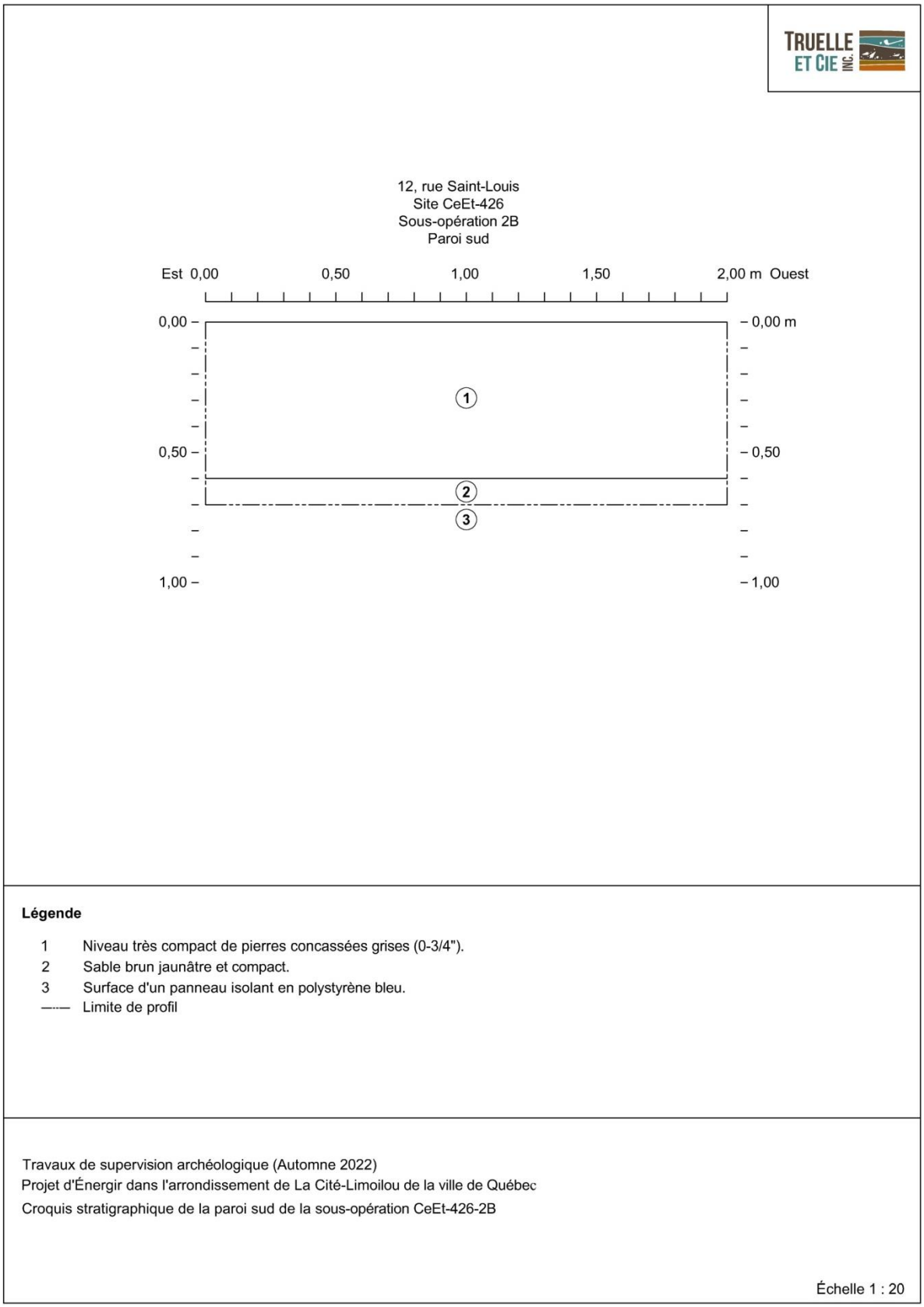


Figure 15. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2B



Photo 5. Paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2B, vers le sud-est (TCI-CeEt-426-2022-08)

Enfin, la sous-opération CeEt-426-2C correspondait à la portion de la tranchée excavée dans la rue des Jardins (**figure 13; photo 6**). La surface de la sous-opération CeEt-426-2C se composait de la chaussée en asphalte (lot 2C1; 0,17 m) (**photo 7; figure 16 :** couche 1) et de son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 2C2; 0,40 m) (**photo 7; figure 16 :** couche 2). Ces niveaux de surface reposaient finalement sur un sable limoneux brun foncé, très compact, contenant des cailloux (5%), quelques fragments de briques (<1%) ainsi que quelques coquilles d'huître (<1%). Ce dernier a été excavé sur une profondeur de 0,60 m (lot 2C3) (**photo 7; figure 16 :** couche 3).

Le lot 2C3 consistait en un remblai associé à l'ancienne chaussée de la rue des Jardins probablement mis en place vers la fin du XIX^{e} ou au début du XX^{e} siècle. Celui-ci reposait sous un remblai moderne (lot 2C2) et la chaussée actuelle en asphalte (lot 2C1).

En somme, la supervision archéologique des travaux d'excavation réalisés dans le cadre du branchement du bâtiment sis au 12, rue Saint-Louis, n'a pas conduit à la découverte de biens archéologiques. Les travaux d'Énergir ont donc pu être effectués sans qu'il n'y ait de conséquences sur les ressources archéologiques du site archéologique CeEt-426.



Photo 6. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-426-2C, vers l'est (TCI-CeEt-426-2022-20)



Photo 7. Paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2C, vers le sud (TCI-CeEt-426-2022-18)

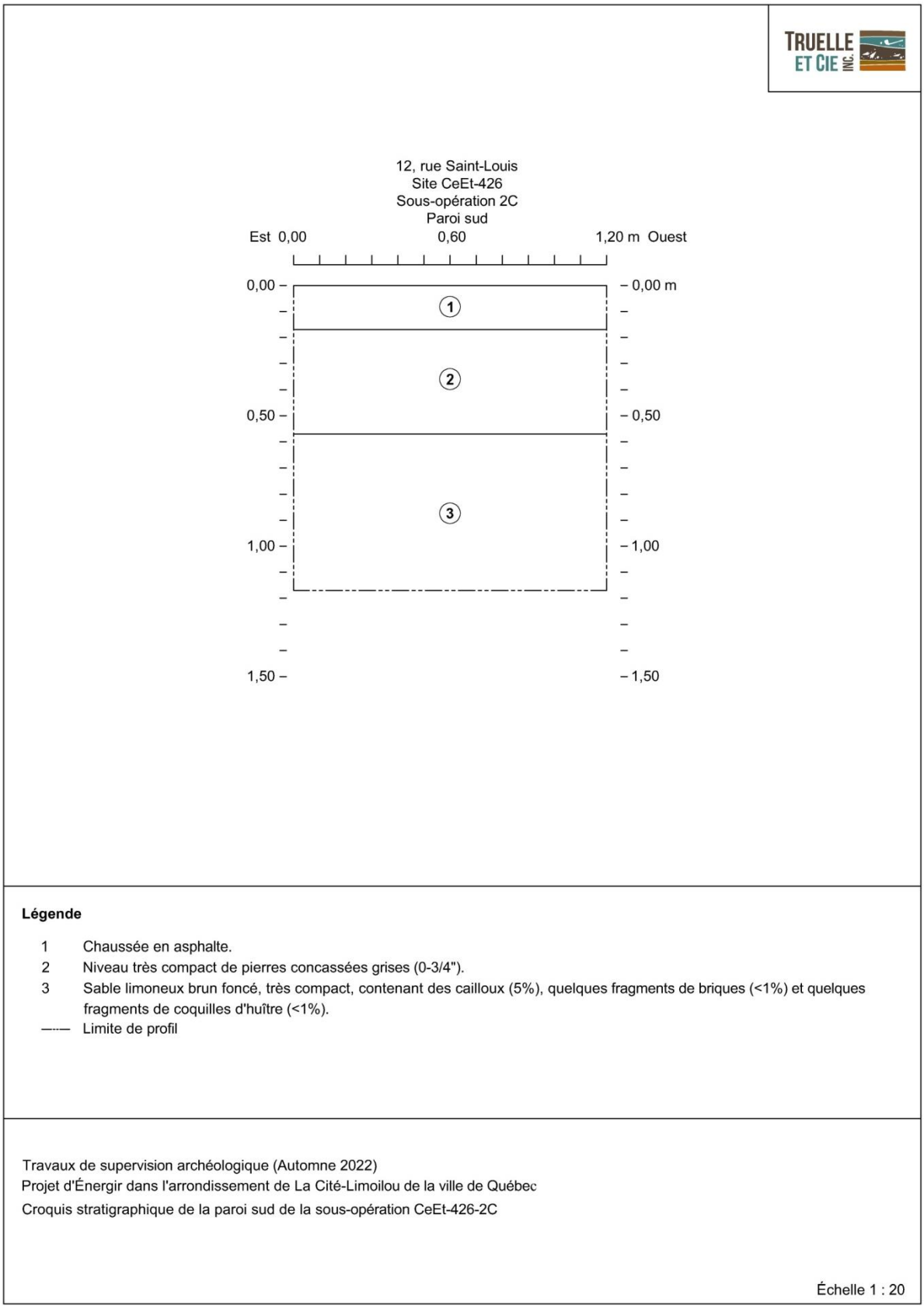


Figure 16. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-426-2C

6.2 Projet de branchement du 455, rue du Parvis (via la rue de la Chapelle)

6.2.1 Rappel historique

Entre les années 1626 et 1760, le secteur de l'Université TÉLUQ, située en Basse-Ville de Québec, à l'est de la rue de la Couronne, est principalement utilisé comme pâturage. Ce n'est qu'à la suite de la Conquête que sa vocation change. À ce moment, de nombreux artisans, gens de métiers et ouvriers, désirent s'établir près des marchés ou de leur lieu de travail. Avant cette date, une seule route, la rue Saint-Vallier, permettait de franchir le quartier Saint-Roch pour se rendre à l'Hôpital général de Québec et à L'Ancienne-Lorette. À la fin du Régime français, l'occupation du faubourg Saint-Roch compte près de 118 propriétés, établies pour la plupart à l'est du secteur d'intervention, le long de la rue Saint-Vallier et au sud-est du faubourg s'étendant jusqu'au Palais de l'intendant (Cérane 1999 : 5). En 1764, William Grant obtient le territoire associé aujourd'hui au faubourg Saint-Roch. Ce dernier poursuit le lotissement entrepris par son prédécesseur (Cérane 1999 : 5). En 1799, une douzaine de maisons sont présentes à l'intérieur d'un quadrilatère délimité d'une part par les rues Saint-Vallier et de la Chapelle et d'autre part par les rues Fleurie et de la Chapelle (**figure 17**). C'est en 1807 qu'aurait eu lieu l'ouverture de la rue Chapelle. En 1821, le nombre de résidents qui y sont établis s'élève à une vingtaine. En 1825, le territoire est entièrement loti et l'ensemble des terres sont concédées (Cérane 1999 : 6).

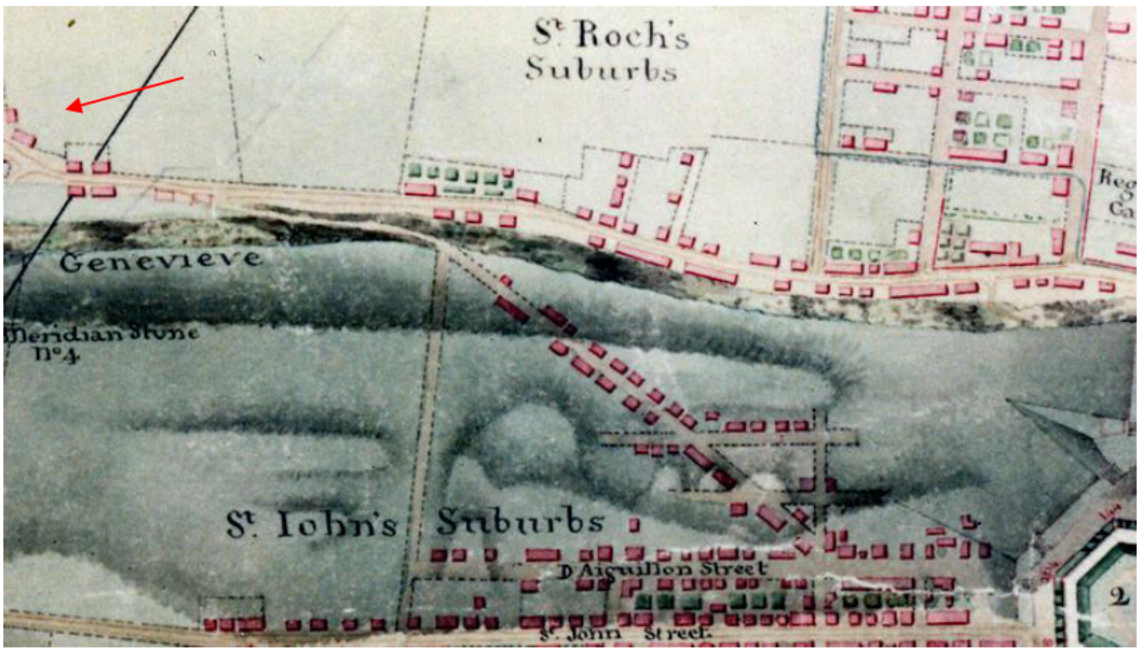


Figure 17. Extrait du plan de la ville de Québec par William M. Hall datant de 1799 (BAC, H1/340-Québec-1799, C-66648). La flèche rouge indique le secteur d'intervention.

Au milieu du XIX[e] siècle, avec l'industrie du bois toujours florissante, le faubourg Saint-Roch et, par la suite celui de Saint-Sauveur, accueille une grande population d'ouvriers. En 1845, le faubourg est presqu'entièrement détruit par un grand incendie. Il en va de même pour le bâti du secteur d'intervention. Peu de temps après l'incendie, les propriétaires reconstruisent leur maison

tout en prenant soin de suivre le nouvel alignement. Entre 1860 et 1875, le secteur d'intervention vit une période tranquille en raison du déclin de la construction navale engendré par la récession économique. Ce n'est qu'à la fin du XIX^{e} siècle que certaines usines ou manufactures viendront s'implanter dans le faubourg Saint-Roch (Cérane 1999 : 6). Le secteur d'intervention garde cependant une vocation résidentielle puisqu'il n'accueille que peu de bâtiments à caractère commercial ou industriel.

Pendant la seconde moitié du XIX^{e} siècle, le secteur d'intervention est constitué principalement de maisons en façade des rues, comprenant des dépendances dans les arrière-cours. La situation spatiale du secteur reste presqu'identique pendant tout le XX^{e} siècle. En 1930, le secteur d'intervention atteint sa densité d'occupation maximale. La fonction résidentielle du quartier prédominera jusqu'en 1972. Ensuite, le bâti est détruit graduellement, ce qui laissera place à des espaces vacants ainsi qu'à des aires de stationnement (McGain 1990 : 12).

6.2.2 État des connaissances en archéologie

Le projet de branchement de l'Université TÉLUQ, sise au 445, rue du Parvis, a nécessité l'excavation d'une tranchée dans l'emprise d'un segment de la rue de la Chapelle situé entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est. Une portion de cette tranchée a d'ailleurs été excavée dans les limites des sites CeEt-633 et CeEt-747. Ces sites, situés tout près de celui de la Grande Place de Québec (CeEt-541), ont fait l'objet d'interventions archéologiques réalisées principalement dans le cadre de travaux souterrains de Bell Canada. Par ailleurs, celles-ci ont permis de documenter quelques vestiges témoignant de l'occupation de la rue Saint-Vallier Est principalement au cours du XIX^{e} siècle (Cérane 1993 et 1994; Rouleau 1997).

6.2.3 Description du projet

Une supervision archéologique a été effectuée le 7 novembre 2022 dans le cadre de l'excavation mécanique d'une tranchée visant le branchement en gaz du bâtiment abritant l'Université TÉLUQ et situé au 445, rue du Parvis, dans la Basse-Ville de Québec. Cette tranchée a été plus précisément excavée dans l'emprise de la rue de la Chapelle, entre les rues De Sainte-Hélène et Saint-Vallier Est. La majeure partie de cette tranchée excavée par Énergir en 2022 a été désignée les sous-opérations ENR-22-455PARV-1A, 1B et 1C. Quant à sa portion sud, soit celle excavée à l'intersection des rues de la Chapelle et Saint-Vallier Est, elle était localisée dans les limites de trois sites et a été désignée, par conséquent, comme la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A (**figure 18**). Celle-ci s'étendait sur une longueur d'environ 100 m, une largeur moyenne de 1,00 m tandis que la profondeur maximale atteinte à la fin de l'excavation était de 1,33 m (**figure 19**; **photo 8**).

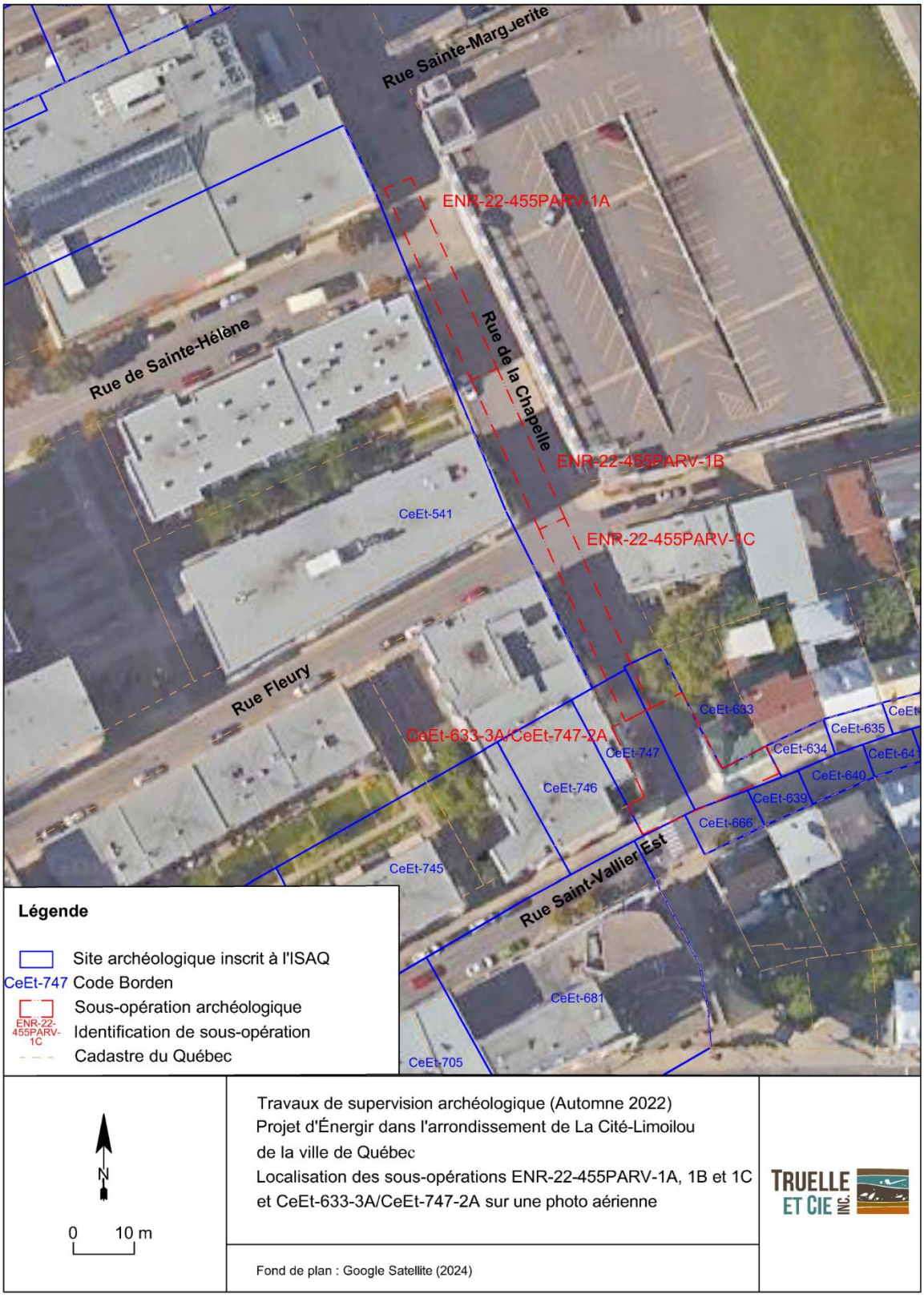


Figure 18. Localisation des sous-opérations ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A sur photo aérienne

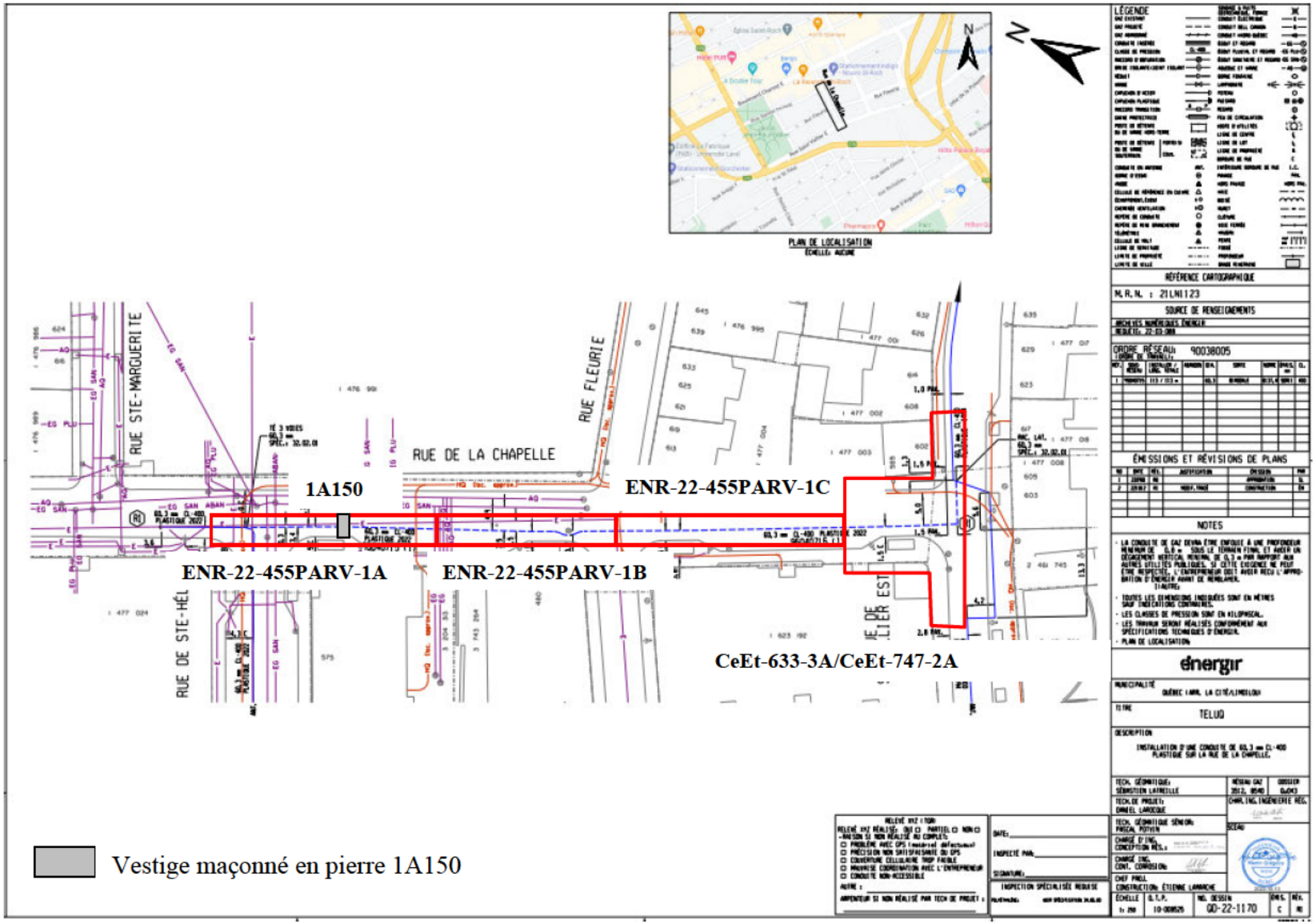


Figure 19. Localisation du projet de branchement du 455, rue du Parvis via la rue de la Chapelle (sous-opérations ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A) (Énergir 2022)



Photo 8. Vue d'ensemble de la zone des travaux (sous-opérations ENR-22-455PARV-1A à 1C et CeEt-633-3A/CeEt-747-2A), vers le sud (TCI-ENR-22-455PARV-01)

6.2.4 Résultats

La sous-opération ENR-22-455PARV-1A

La sous-opération ENR-22-455PARV-1A désignait la portion nord de la tranchée excavée qui débutait à l'intersection des rues de la Chapelle et De Sainte-Hélène pour se terminer environ 12,00 m plus au sud (**photo 9**). La paroi est de la sous-opération a permis d'observer, sous une surface composée de la chaussée en asphalte (lot 1A1; 0,12 m) et son lit de pose correspondant à un remblai très compact de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1A2; 0,40 m) (**figure 20 :** couches 1 et 2**; photo 10**), le sommet d'un vestige maçonné en pierre (lot 1A150) (**photo 11**). Ce dernier était localisé à 3,50 m au sud de l'intersection des rues de la Chapelle et De Sainte-Hélène. Il s'agissait d'une maçonnerie faite de pierres de calcaire schisteux et qui était orientée selon un axe est-ouest. Elle s'étendait sur une longueur de 0,60 m tandis que sa largeur était de 0,50 m et sa hauteur également de 0,50 m. Ses parements, non dressés, étaient constitués de deux à trois assises irrégulières (**photo 11**). Les pierres les constituant étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier beige désagrégé d'une épaisseur moyenne de 0,03 m. La base du vestige 1A150 n'a pas été dégagée tandis que sa partie visible a été détruite afin de permettre le passage de la conduite de gaz.

Du côté sud du vestige 1A150, il y avait un remblai de démolition fait sable et de limon brun foncé, très compact, contenant des pierres calcaires (5%), des fragments de briques (2%) et un peu de mortier (1%) (lot 1A3; 0,50 m) (**figure 20 :** couche 3**; photo 10**). Du côté nord du vestige 1A150, on retrouvait plutôt un remblai de rehaussement constitué de limon argileux brun foncé, très compact, contenant quelques pierres calcaires (2%) (lot 1A4; 0,50 m) (**figure 20 :** couche 4**; photo 10**).



Photo 9. Vue d'ensemble de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A, vers le sud (TCI-ENR-22-455PARV-03)

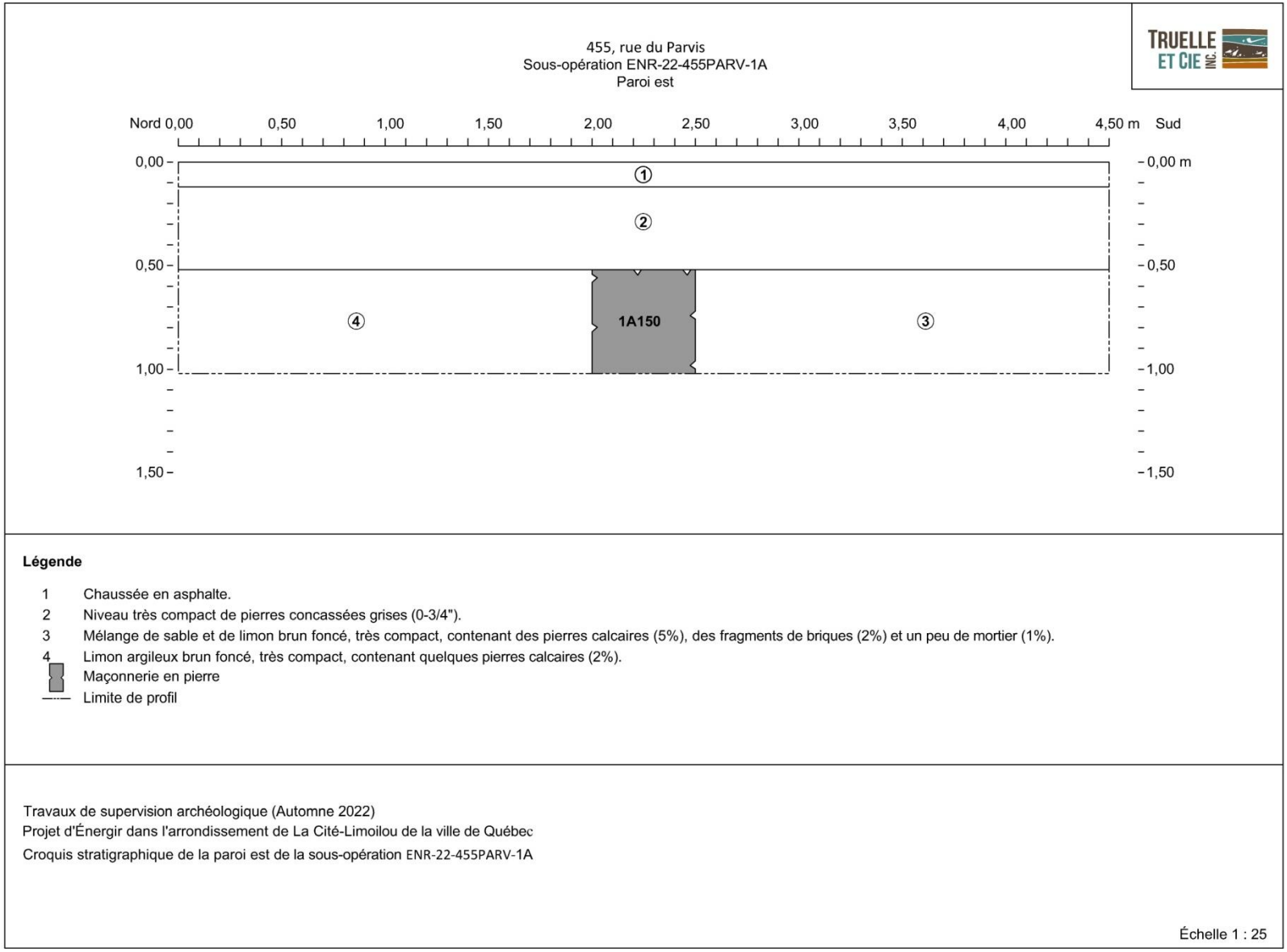


Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A



Photo 10. Paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A et sommet du vestige 1A150, vers le nord-est (TCI-ENR-22-455PARV-08)



Photo 11. Parement nord du vestige 1A150, vers le sud-est (TCI-ENR-22-455PARV-05)

Sur le plan de Hopkins datant de 1879, un bâtiment en brique était visible à l'angle sud-ouest des rues De Sainte-Hélène et de la Chapelle (**figure 21**). Ce bâtiment a probablement été reconstruit après l'incendie qui détruisit le quartier Saint-Roch en 1845. Le vestige 1A150 mis au jour dans les limites de la rue de la Chapelle pourrait donc être associé au mur nord d'un bâtiment qui était déjà en place avant l'incendie de 1845. Un réalignement de la rue lors de la reconstruction des bâtiments dès l'automne 1845 est possible et expliquerait peut-être la présence de cette maçonnerie dans la rue. Quant à la façade du bâtiment auquel cette dernière serait associée, elle se situerait un peu à l'est de la tranchée excavée. Par ailleurs, le remblai de démolition (lot 1A3) identifié au sud du vestige 1A150 comblait l'espace correspondant autrefois à la cave du bâtiment. Quant au remblai de rehaussement, qui a été désigné par le lot 1A4, il aurait été mis en place avant ou à la suite de la construction du bâtiment associé au vestige 1A150.


RUE
RUE DE LA CHAPELLE
RUE DE L'EGLISE
RUE STE HELENE
RUE DE LA FLEURIE
RUE
RUE
RU

La sous-opération ENR-22-455PARV-1B

La sous-opération ENR-22-455PARV-1B se situait au sud de la sous-opération ENR-22-455PARV-1A, en face du bâtiment sis au 480, rue de la Chapelle, immédiatement au nord de la rue Fleurie (**figure 19; photo 12**).



Photo 12. Vue d'ensemble de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B, vers le sud-ouest (TCI-ENR-22-455PARV-13)

La surface de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B se composait de la chaussée en asphalte de la rue de la Chapelle (lot 1B1; 0,12 m) (**figure 22** : couche 1 et **photo 13**) qui reposait sur un lit de pose très compact fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1B2; 0,10 m) (**figure 22** : couche 2 et **photo 13**). Ces niveaux de surface reposaient à leur tour sur un remblai de démolition constitué d'un mélange de pierres calcaires ébauchées et de mortier beige d'une épaisseur de 0,95 m (1B3) (**figure 22** : couche 3 et **photo 13**).

Le plan de Hopkins de 1879 (**figure 21**) montre la présence d'un bâtiment en bois dans le secteur de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B. Le remblai de démolition visible en paroi ouest de cette dernière devait être associé à la destruction du solage fait de pierres calcaires ébauchées de ce bâtiment. Les débris issus de sa démolition (lot 1B3) auraient, par la suite, été répandus sur place et recouverts du remblai de nivellement (lot 1B2) fait de pierres concassées et correspondant au lit de pose de la chaussée (lot 1B1) de la rue de la Chapelle.

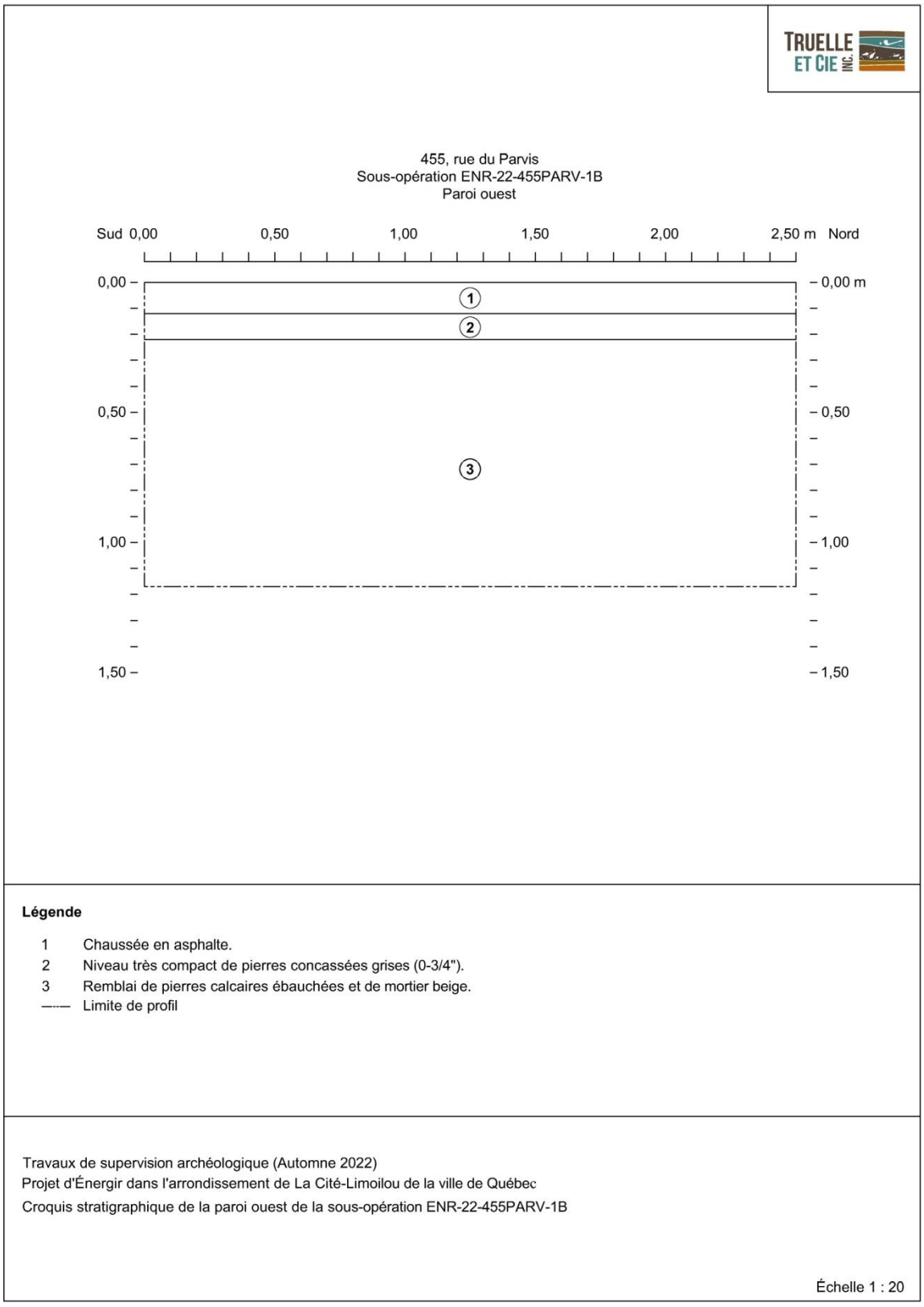


Figure 22. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B



Photo 13. Paroi ouest de la sous-opération ENR-22-455PARV-1B, vers l'ouest (TCI-ENR-22-455PARV-14)

La sous-opération ENR-22-455PARV-1C

La sous-opération ENR-22-455PARV-1C désignait la portion de la tranchée se situant entre les rues Fleurie et Saint-Vallier Est (**figure 19**). En surface de celle-ci, on retrouvait la chaussée en asphalte (lot 1C1; 0,12 m) (**figure 23 :** couche 1; **photo 14**) et son lit de pose fait de pierres concassées grises (0-¾″) (lot 1C2; 0,60 m) (**figure 23 :** couche 2; **photo 14**). L'excavation de cette portion de la tranchée s'est terminée sur un remblai hétérogène composé de sable brun jaunâtre et de limon sableux brun clair à foncé contenant quelques pierres calcaires (1%) et des fragments de briques (1%) (lot 1C3; 0,40 m) (**figure 23 :** couche 3; **photo 14**).

Les sols observés dans les limites de la sous-opération ENR-22-455PARV-1C montrent que le segment de la rue de la Chapelle compris entre les rues Fleurie et Saint-Vallier Est a passablement été bouleversé vers la fin du XX^{e} siècle. La présence du remblai désigné par le lot 1C3 pourrait être associée aux travaux qui y ont été effectués, notamment lors de la mise en place de conduits électriques en PVC. Enfin, le remblai de nivellement fait de pierres concassées grises (lot 1C2) ainsi que la chaussée en asphalte (lot 1C1) de la rue correspondent évidemment à des aménagements récents.

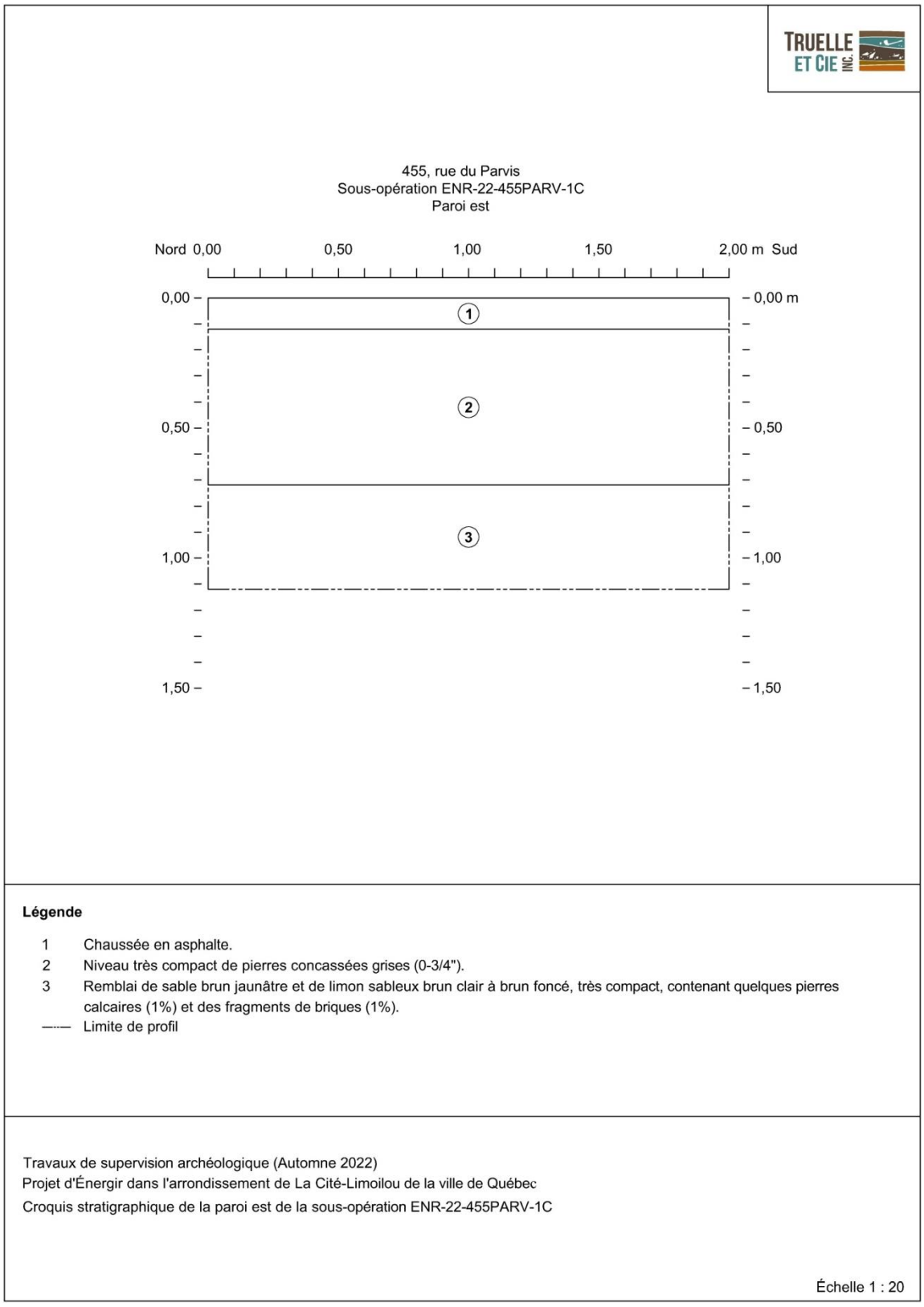


Figure 23. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1C



Photo 14. Paroi est de la sous-opération ENR-22-455PARV-1C, vers l'est (TCI-ENR-22-455PARV-17)

La sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A

La sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A était localisée à l'intersection nord-est des rues de la Chapelle et Saint-Vallier Est, plus précisément en bordure nord de cette dernière (**figure 19; photo 15**). Orientée selon un axe est-ouest, la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A s'étendait sur une longueur de 8,50 m et une largeur de 0,65 m tandis que sa profondeur moyenne était de 1,05 m. La surface de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A correspondait à la chaussée en asphalte (lot 1) de la rue Saint-Vallier Est (lot 1; 0,12 m) (**photo 16; figure 24** : couche 1) et de son lit de pose semblable à ceux décrits précédemment (lot 2; 0,40 m) (**photo 16; figure 24** : couche 2). La séquence des sols observée était complétée par un autre remblai de sable brun jaunâtre et compact (lot 3; 0,53 m) (**photo 16; figure 24** : couche 3). En somme, les travaux d'excavation effectués dans les limites des sites CeEt-633 et CeEt-747, situé en bordure nord de la rue Saint-Vallier Est, n'ont démontré que la présence de niveaux modernes dont la chaussée en asphalte de la rue (lot 1) et son lit de pose (lot 2) ainsi qu'un remblai de rehaussement fait de sable brun jaunâtre (lot 3). Les travaux faits par Énergir dans l'emprise de la rue de la Chapelle, en vue du branchement en gaz de l'Université TÉLUQ, ont donc pu être effectués en minimisant l'impact sur les biens archéologiques de ce secteur de la ville de Québec. Il est à préciser que ces travaux n'ont pas eu de conséquences sur les ressources archéologiques des sites CeEt-633 et CeEt-747. Quant au vestige maçonné en pierre mis au jour au cours de l'intervention, plus précisément dans la portion nord de la tranchée excavée correspondant à la sous-opération ENR-22-455PARV-1A, sa découverte a été déclarée au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Bien qu'aucun code Borden ne lui ait été attribué, les informations le concernant seront circonscrites dans une zone d'information archéologique (ZIA) et seront rendues disponibles dans le système d'information géographique (SIG) ministériel et la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).



Photo 15. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A, vers l'ouest (TCI-ENR-22-455PARV-15)



Photo 16. Paroi sud de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A, vers le sud (TCI-ENR-22-455PARV-20)

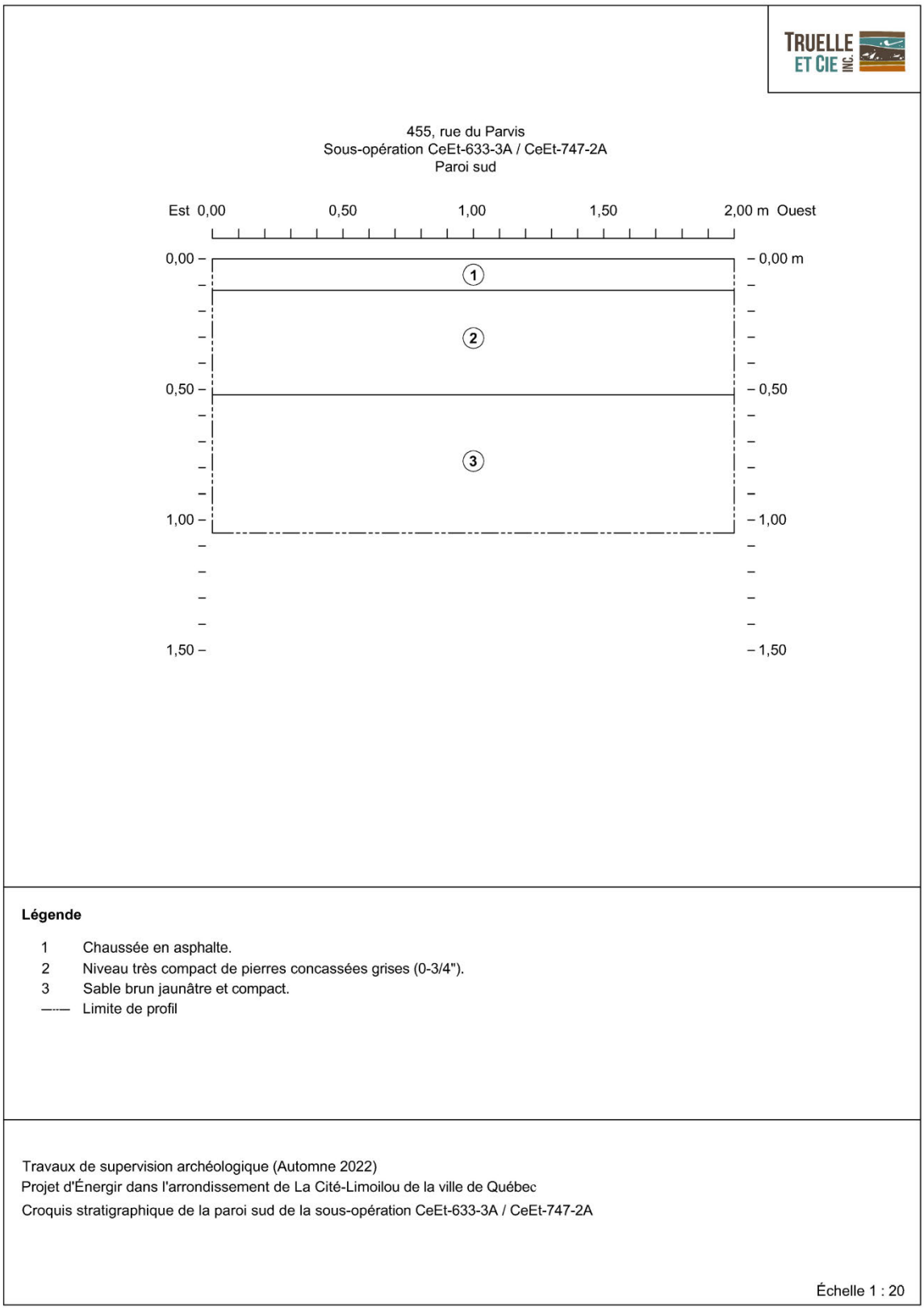


Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-633-3A/CeEt-747-2A

7. CONCLUSION

Des travaux de supervision archéologique ont été réalisés au cours des mois d'octobre et de novembre 2022 dans le cadre de deux projets d'Énergir localisés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec, et dont un dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec.

L'une de ces interventions archéologiques a conduit à la découverte d'un vestige maçonné en pierre dans l'emprise de la rue de la Chapelle. Celui-ci, qui a donc pu être relevé au cours des travaux d'Énergir, serait associé à un bâtiment qui a possiblement été reconstruit après l'incendie de 1845 qui détruisit le quartier Saint-Roch. Il est à noter que cette découverte a été déclarée au MCC. Bien qu'aucun code Borden ne lui ait été attribué, les informations le concernant seront circonscrites dans une zone d'information archéologique (ZIA) et seront rendues disponibles dans le système d'information géographique (SIG) ministériel et la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ).

En somme, les travaux d'Énergir ont donc pu être effectués en minimisant l'impact sur les ressources archéologiques d'un secteur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec présentant un fort intérêt du point de vue de l'archéologie.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARCHAMBAULT, Marie-France
1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* 9: 60–67.

ARTEFACTUEL
2018 *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Surveillance archéologique (2017).* Rapport inédit déposé à la Société québécoise des infrastructures.

BENMOUYAL, J.
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers, 63. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

BERNIER, S., J. CASTONGUAY, A. CHARBONNEAU, Y. DELOGES et OSTOLA, L.
2008 *Québec, ville militaire, 1608-2008*. Montréal, Les Éditions Art Global.

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.
2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

BOUDREAU, J.
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, MA: Freedom Digital.

BURKE, A. L., GAUTHIER, G. et C. CHAPDELAINE
2014 « Refining the Paleoindian Lithic Source Network at Cliche-Rancourt Using XRF ». *Archaeology of Eastern North America* 42. JSTOR: 101–128.

CARTIER, J.
1977 *Voyages en Nouvelle-France*. Cahiers du Québec. Montréal: Hurtubise HMH.

CASTONGUAY, S. et L. NADEAU
2012 *Géologie simplifiée de la région de Québec.* Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 7086.

CÉRANE
1993 *Surveillance archéologique des travaux souterrains exécutés par Bell dans la ville de Québec, 1992.* Bell Canada, rapport inédit.

1994 *Surveillance archéologique des travaux souterrains exécutés par Bell Québec, arrondissement historique de la ville de Québec, 1993.* Bell Canada, rapport inédit.

1999 *Surveillance archéologique projets souterrains 1998, Secteur Orléans et Jacques-Cartier*. Hydro-Québec, rapport inédit.

CHALIFOUX, É.
1999 « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie: Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3) : 77–93.

CHAPDELAINE, C.
2007a « Cliche-Rancourt, un site Paléoindien ancien, Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne* Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 47–120.

2007b *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec, 32. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

2012 « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec ». dans *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press, pp. 135–163.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* (27) : 28–47.

2019 « Les cadres naturel et culturel » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Droulers-Tsiionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e^ siècle*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 35, pp. 27–48.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT
2006 Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites ». dans Sanger, David et M.A.P. Renouf, *The Archaic of the Far Northeast*, Orono: The University of Maine Press, pp. 191–220.

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (éds)
2020 *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Paléo-Québec, 39. Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. et P. J. H. RICHARD
2017 « Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec ». *PaleoAmerica* 3 (4) : 299–312.

CHEVRIER, D.
2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque » dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne,* Montréal: Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36, pp. 327–335.

CLERMONT, N.
1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : 3–20.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5–17.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Signe des Amériques, 1. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

COSSETTE, É.
2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 » dans Clermont, Norman, Chapdelaine, Claude et Jacques Cinq-Mars (éds), *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 30, pp. 265–286.

CÔTÉ, M.
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 127–153.

DIONNE, J.-C.
1988 Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire,* 56 (1): 97-121.

DUMAIS, P.
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Patrimoines, série Dossiers, 64. Québec: Ministère des Affaires culturelles du Québec.

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81–112.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

GARIÉPY, G. et C. BERGERON
1999 *Courville Villeneuve. Un sault en héritage*. Beauport: Ville de Beauport.

GATES ST-PIERRE
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).* MCCCF, rapport inédit.

GRAILLON, É.
1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer*. MRC du Granit et MCCQ.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

2012 « Du Paléoindien récent au Régime français : 10 000 ans de présence amérindienne à Weedon dans les Cantons-de-l'Est ». *Histoire Québec* 18 (1) : 23–27.

GUIMONT, J.
2002 *La cour des Nouvelles Casernes, les bâtiments de service.* Québec, Parcs Canada, Patrimoine culturel et biens immobiliers.

GUIMONT, J. et M. SAVARD
1996 *Interventions archéologiques à la Tenaille des Nouvelles Casernes : les résultats préliminaires de la première campagne de fouilles, 1995.* Québec, Parcs Canada.

LAFRENIÈRE, M.
1978 *Recherche préliminaire sur les ouvrages du dehors à Québec : l'extrémité nord de l'enceinte ouest.* Québec, Parcs Canada, rapport inédit.

LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

MCGAIN, A. (Les Recherches Arkhis Inc.)
1990 *Fouilles archéologiques, La Grande Place*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12*. Les Cahiers du CRAD, 4. Québec: Centre de recherches en aménagement et en développement.

PINTAL, J.-Y.
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines, 102. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Le potentiel d'occupation amérindienne de la ville de Beauport et Québec*. Ville de Beauport et Ministère de la Culture et des Communications.

2002 *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière*. Recherches amérindiennes au Québec 32 (3) : 41–54.

2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* (19) : 1–20.

PLOURDE, M.
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Québec: Ministère de la Culture et des Communications, Direction du patrimoine.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du patrimoine et de la muséologie.

PLUMET, P., MOREAU, J.-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT (éds.)
1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 20.

RICHARD, P. J. H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.

RICHARD, P. J.H. et S. OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, 63: 353-358.

ROULEAU, S.
1997 *Interventions ponctuelles 1995. Rapport d'activités archéologiques.* Ville de Québec, rapport inédit.

SIMONEAU, D.
2014 Rapport d'inventaire archéologique. Monastère des Ursulines de Québec, 2013. MCCQ/Ville de Québec, rapport inédit.

TREMBLAY, R.
1998 « Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 91–125.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal: Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

TREMBLAY, Y. et A. TANGUAY
1987 *Surveillance archéologique du Vieux-Québec, les travaux souterrains de 1986.* Bell Canada, rapport inédit.

TRÉPANIER, P. et A. CHARBONNEAU
1991 *Québec : Nouvelles Casernes et atelier de l'Arsenal.* Québec, Service canadien des parcs, Histoire et archéologie.

TRIGGER, B.
1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* Montreal : McGill-Queen's University Press.

Site Internet

SIGÉOM
Carte interactive. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Archeo consultant

INVENTAIRE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DU-CAP, TROIS-RIVIÈRES



Permis MCC : 23-ARCO-09

Détenteur : François Guindon

01/03/2024

FINAL

INVENTAIRE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DU-CAP, TROIS-RIVIÈRES

SOUMIS À :

Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap

626 rue Notre-Dame Est

Trois-Rivières, QC G8T 4G

SOUMIS PAR :

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR :

Richard Fiset

RICHARD FISET, Ph. D.

Archéologue

Archéoconsultant inc.

VÉRIFIÉ PAR :

FRANÇOIS GUINDON, Ph. D.

Archéologue principal

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

Téléphone : (418) 409-7455

info@archeoconsultant.ca

www.archeoconsultant.ca



Page couverture : Site CcFc-12 – croisement d'empreintes au sol, possiblement associées à une palissade, vers le nord-ouest

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la réalisation d'un inventaire et d'une supervision archéologique dans le cadre de la phase 1 de son projet de développement touristique. Les travaux prévus comprenaient la construction d'un bâtiment d'accueil et le réaménagement de l'espace autour du bâtiment. Ces travaux allaient avoir un impact au sol et risquaient d'endommager la ressource archéologique pouvant s'y trouver.

Objectifs

L'inventaire et la supervision devaient vérifier si des vestiges se trouvaient dans l'aire affectée par le projet, faisant 1 548 m^2. Le cas échéant, ils devaient aussi permettre d'en évaluer la valeur patrimoniale, d'évaluer l'impact du projet et de formuler des mesures d'atténuation pour le patrimoine archéologique.

Résultats

L'inventaire a été mené du 18 au 22 septembre 2023, alors que la supervision s'est déroulée en deux étapes, du 9 au 11 octobre et du 8 au 16 novembre 2023. L'équipe d'inventaire comprenait un archéologue responsable, un archéologue opérateur de pelle mécanique et trois techniciens archéologues. La supervision était menée par un archéologue responsable et d'une arpenteuse.

L'intervention a recensé plusieurs vestiges associés au site CcFc-12. Il s'agit principalement de tranchées pouvant correspondre à la palissade ou à un bâtiment militaire du fort Saint-François (XVII^e - début XVIII^e siècle). Les fosses ont livré des fragments de bois dans la matrice de comblement.

Notons également deux grandes fosses comblées dans les opérations 2 (T2-ST51) et 3 (T3-ST50). Aucun élément culturel n'y a été trouvé, ce qui semble indiquer l'enlèvement de ce qui s'y trouvait. Il pourrait s'agir de fosses de sépultures exhumées.

Valeur patrimoniale et risque d'impact

Les vestiges recensés témoignent d'épisodes importants de l'histoire du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Les tranchées pourraient d'ailleurs être associées à l'époque du fort Saint-François, remontant au Régime français. La présence possible de sépultures rend également l'espace particulièrement sensible. L'inventaire et la supervision archéologique ont cependant permis de tirer un maximum d'information des vestiges en présence.

Rappelons que d'autres aménagements seront réalisés lors de phases ultérieures du

projet. Ceux-ci sont susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique si des travaux au sol ont lieu au-delà des limites investiguées pour la présente étude.

Recommandations

Aucune précaution supplémentaire n'est recommandée pour le patrimoine archéologique dans les limites de l'aire investiguée en raison des précautions déjà prises.

Rappelons toutefois que l'étude de potentiel archéologique a identifié plusieurs zones sensibles au-delà des limites de l'inventaire et de la supervision. Il est donc toujours recommandé que les zones à potentiel moyen et fort ne soient pas affectées par d'éventuels travaux. Dans le stationnement, toute excavation à plus de 30 cm de profondeur risque d'affecter d'éventuels vestiges. Ailleurs sur le site du Sanctuaire, la profondeur des vestiges présumés pourrait s'avérer moindre, de sorte que tout travail du sol, même superficiel, est à risque d'affecter le patrimoine archéologique.

Dans la mesure où un impact sur la ressource archéologique ne pouvait être évité, les mesures d'atténuation suivantes devraient être mises en œuvre avant et pendant d'éventuels travaux d'aménagement, dans les zones n'ayant pas fait l'objet d'intervention archéologique.

1) Toute intervention dans une zone à potentiel autochtone moyen ou fort devrait se faire avec la participation des Premières Nations concernées, par l'intégration de travailleurs ou d'observateurs provenant de leurs communautés.
2) Le risque élevé de découvertes et la haute valeur patrimoniale présumée de certains vestiges encouragent à la prudence, afin d'atténuer au maximum le risque de destruction et de découvertes fortuites en cours de travaux. Un inventaire avec assistance mécanique, permettant d'échantillonner les portions affectées des zones à potentiel moyen et fort, devrait donc être privilégié. L'inventaire permettra ainsi d'évaluer si des vestiges sont effectivement présents, leur étendue, leur valeur patrimoniale et le risque d'impact des travaux prévus.
3) À l'issue de l'inventaire, une fouille archéologique pourra être mise en œuvre si la valeur patrimoniale est suffisante et qu'un risque d'impact est toujours d'actualité.
4) Les portions affectées des zones à potentiel moyen et fort qui n'auront pas été évaluées par la fouille ou l'inventaire devraient faire l'objet d'une supervision archéologique lors de la phase de travaux, même si l'inventaire s'avérait négatif.
5) Compléter les chaînes de titres des lots visés par les éventuels travaux afin de mieux cadrer le contexte historique des potentielles découvertes.
6) Envisager la mise en valeur des vestiges et des connaissances acquises au terme des travaux d'atténuation liés au projet du client.

Soulignons qu'une supervision archéologique seule est plus économique dans d'autres contextes, mais s'avérerait peu judicieuse en raison du risque de découverte élevé, pouvant affecter le déroulement des travaux lors de la phase de construction.

Ajoutons que tout changement aux plans du client, pour ce qui est des aménagements au niveau du sol, pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées. Un archéologue devrait donc être consulté si d'autres aménagements affectent le sol de zones à potentiel moyen ou fort.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Archeoconsultant Inc.

François Guindon, Ph. D.	Archéologue chargé de projet et assistant de terrain
Richard Fiset, Ph. D.	Archéologue responsable – terrain et rapport
Hélène Côté, Ph. D.	Archéologue spécialiste en culture matérielle allochtone - laboratoire
Édith Bergeron, M. Sc.	Géomaticienne et archéologue technicienne – cartographie, arpentage, terrain
Jonathan Caron, B. A.	Archéologue technicien – terrain, laboratoire et aide
André Germain	Archéologue technicien – terrain

Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap

Benoit Lavigne	Président
Amina Chaffai	Administratrice
Rémi Lepage, o.m.i.	Directeur général
Carlos Rodrigues	Directeur adjoint

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF iii
ÉQUIPE DE PRODUCTION vi
TABLE DES MATIÈRES vii
LISTE DES ILLUSTRATIONS ix
LISTE DES CARTES x
LISTE DES TABLEAUX x
1. INTRODUCTION 1
1.1. Résumé du projet 1
1.2. Objectifs et portée de l'étude 1
1.3. Structure du rapport 1
2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1. Recherche documentaire 5
2.2. Inspection visuelle 5
2.3. Excavation 5
2.4. Supervision 6
2.5. Consignation des données 6
2.6. Traitement des artéfacts 7
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL 8
3.1. Environnement 8
3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique 10
4. RÉSULTATS 38
4.1. Inventaire – opération T1 39
4.2. Inventaire – opération T2 39
4.3. Inventaire – opération T3 41
4.4. Inventaire – opération T4 42
4.5. Inventaire – opération T5 42

4.6. Supervision – opération S1 43
4.7. Supervision – opération S2 44
4.8. Interprétation des vestiges 45
5. CONCLUSION, RISQUE D'IMPACT ET RECOMMANDATIONS 54
5.1. Vestiges recensés 54
5.2. Valeur patrimoniale et risque d'impact 54
5.3. Recommandations 55
5. RÉFÉRENCES 57

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Site du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap 2
Figure 2 : Plan d'implantation du pavillon d'accueil projeté (phase 1) 3
Figure 3 : L'aire d'intervention vers l'est 8
Figure 4 : L'aire d'intervention vers le sud-ouest 8
Figure 5 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche 2005) 10
Figure 6 : Extrait d'un plan de 1863 (de l'original de 1838) montrant la configuration ancienne des ruisseaux et le toponyme « Ruisseau du Village Sauvage » (Legendre 1863) 18
Figure 7 : Localisation du fort Saint-François et concessions au milieu du XVII^{e} siècle (Loranger 1987) 21
Figure 8 : Plan des églises, presbytères et cimetières dans l'espace du fort entre 1662 et 1891 (Loranger 1987) 22
Figure 9 : Concessions dans l'enceinte du fort Saint-François en 1660 (Loranger 1987) 23
Figure 10 : Extrait d'un plan suggérant que l'aire à l'étude (en rouge) était à la croisée de deux chemins en 1831 (Hamel 1831) 25
Figure 11 : Extrait d'un plan suggérant la disparition du chemin nord-sud près de l'aire à l'étude (en rouge) en 1848 (Legendre 1848) 25
Figure 12 : Extrait d'un plan d'assurance faisant l'état des lieux dans la partie nord de l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1921 28
Figure 13 : Extrait d'un plan d'assurance faisant l'état des lieux dans la partie sud de l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1921 29
Figure 14 : Vue aérienne du secteur est du Sanctuaire en 1943 (Archives du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap) 30
Figure 15 : Photographie aérienne faisant l'état des lieux dans l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1947 (Photothèque nationale de l'Air) 31
Figure 16 : Photographie aérienne faisant l'état des lieux dans l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1958 (Photothèque nationale de l'Air) 32
Figure 17 : Vieille église avec pont au-dessus du ravin du ruisseau Faverel / Village Sauvage (Guilbault-Caron), avant son comblement, vers 1904 (Archives du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap) 33
Figure 18 : Rivière du Moulin et partie du chemin du Rosaire en 1907 (Archives du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap) 33
Figure 19 : Extrait du plan topographique faisant état de l'aire à l'étude en 1902 (Lesage 1902) 34
Figure 20 : Extrait d'un plan d'arpentage de 1927 positionnant la propriété de Grandmont où des restes humains ont été trouvés 35
Figure 21 : Site CcFc-12 – opération T1 – structure T1-ST50, vers l'est 39
Figure 22 : Site CcFc-12 – opération T2 – structure T2-ST50, vestige de tranchée avec fosse de renfort à droite, vers le sud-est 41

Figure 23 : Site CcFc-12 – opération T3 – structure T3-ST50, vers l'est 41
Figure 24 : Site CcFc-12 – opération T4 – structure T4-ST50, vers le nord 42
Figure 25 : Site CcFc-12 – opération T5 – structure T5-ST50, paroi sud-est 43
Figure 26 : Site CcFc-12 – opération S1 –vestiges de tranchées S1-ST103, 108, 109, 111 et 115, vers le nord-ouest 44
Figure 27 : Site CcFc-12 – opération S1 – alignements des tranchéesS1-ST100, 101, 102 et 104, vers l'ouest 44
Figure 28 : Site CcFc-12 – opération S1 – deux alignements des structures S1-ST100, 101 et 102, vers le nord 44
Figure 29 : Site CcFc-12 – opération S2 – structure S2-ST50, vers le nord 45
Figure 30 : Site CcFc-12 – opération S2 – structures S2-ST53 à 57, vers le nord 45
Figure 31 : Site CcFc-12 – opération T2 – structure S2-ST58, vers l'ouest 45
Figure 32 : L'aire d'étude vers 1886 montrant un terrain vague faisant l'objet de travaux(Toupin Sans date) 47
Figure 33 : Reconstitution de la palissade avec banquette au fort de Martin's Hundred et de la palissade du fort de Jamestown, en Virginie (Noël Hume 1991; Kelso et Straube 2004) 48
Figure 34 : Site CcFc-12 – opération T1 – croquis de profil stratigraphique, parois nord et est 49
Figure 35 : Site CcFc-12 – opération T2 – croquis de profil stratigraphique, paroi sud 50
Figure 36 : Site CcFc-12 – opération T3 – croquis de profil stratigraphique, paroi est 51
Figure 37 : Site CcFc-12 – opération T4 – croquis de profil stratigraphique, paroi nord 51
Figure 38 : Site CcFc-12 – opération T5 – croquis de profil stratigraphique, paroi est 52

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances 4
Carte 2 : Plan polyphasé des aménagements recensés dans l'aire d'étude de potentiel archéologique 36
Carte 3 : Résultats d'intervention 53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérations proposées et objectifs d'évaluation 6
Tableau 2 : Synthèse des sites patrimoniaux connus aux environs de l'aire d'étude 37
Tableau 3 : Sommaire des résultats 38

1. INTRODUCTION

Le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la réalisation d'un inventaire et d'une supervision archéologique dans le cadre de la phase 1 de son projet de développement touristique.

1.1. Résumé du projet

Le Sanctuaire est situé au 626 rue Notre-Dame Est, dans le secteur de Cap-de-la-Madeleine de Trois-Rivières, au bord du fleuve Saint-Laurent. Le site accueille 430 000 visiteurs chaque année et comprend de nombreux bâtiments et aménagements dont certains remontent jusqu'au Régime français. Il s'agit d'espaces de stationnement, de la résidence des Oblats, de la Basilique Notre-Dame-du-Cap, d'un kiosque, d'un débarcadère, du Petit Sanctuaire, d'un lac, d'une rivière, d'un centre de services, de la Maison Reine des Apôtres, d'un calvaire et d'un parc (figure 1).

Le projet de développement permettra de mieux orienter et accueillir les visiteurs sur le site. La phase 1 comprend principalement l'aménagement d'un pavillon d'accueil (figure 2) et le début de la restauration de la Basilique. La phase 2 se concentrera sur la restauration de la Basilique. À ces principaux volets s'ajoutera l'aménagement d'espaces extérieurs, incluant du paysagement, du pavage, des lampadaires, de la signalisation, des panneaux d'interprétation et du mobilier urbain. L'emplacement de ce dernier groupe d'aménagements reste à déterminer. Les travaux risquent d'avoir un impact au sol et risquent d'endommager la ressource archéologique pouvant s'y trouver.

1.2. Objectifs et portée de l'étude

L'étude a pour objectif principal de déterminer si des vestiges archéologiques sont présents dans les limites de l'aire visée par le projet (carte 1). En cas de découverte, elle doit aussi évaluer la valeur patrimoniale et l'impact du projet sur les vestiges. Des mesures d'atténuation devront aussi être formulées.

L'aire d'intervention correspond à l'emplacement visé pour la construction d'un pavillon d'accueil et des raccords aux services publics. Elle couvre 1 548 m^2 et comprend la partie ouest du stationnement situé devant la résidence des Oblats. Elle est bornée par la rue Notre-Dame Est sur son côté nord, par le Petit Sanctuaire à l'ouest et par un terre-plein au sud (figures 1 et 2, carte 1).

1.3. Structure du rapport

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour

l'intervention sur le terrain. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats de l'intervention. La dernière section fait office de conclusion, estime la valeur patrimoniale et le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique de l'inventaire archéologique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les notes de terrain, les figures, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.



Figure 1 : Site du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap

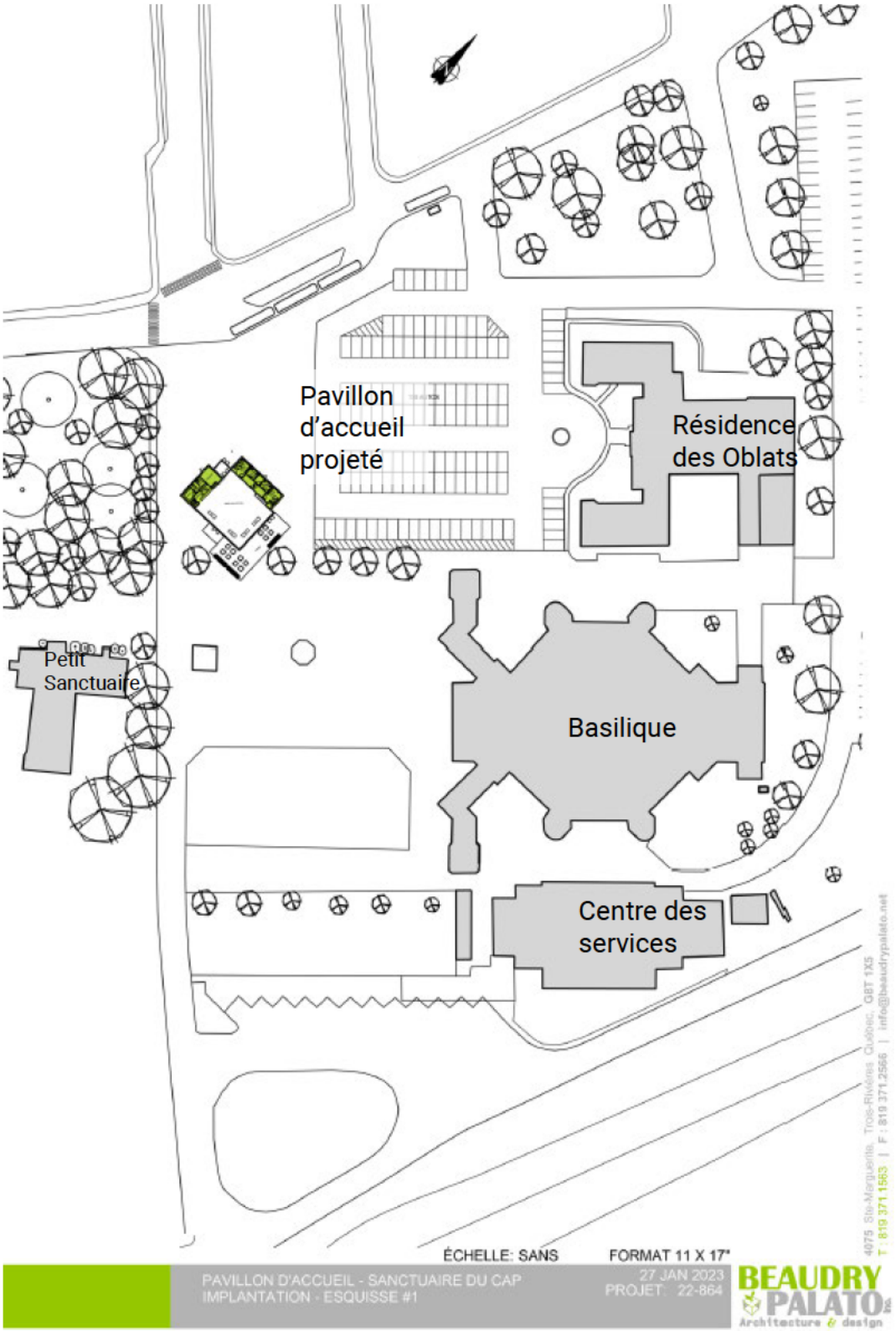
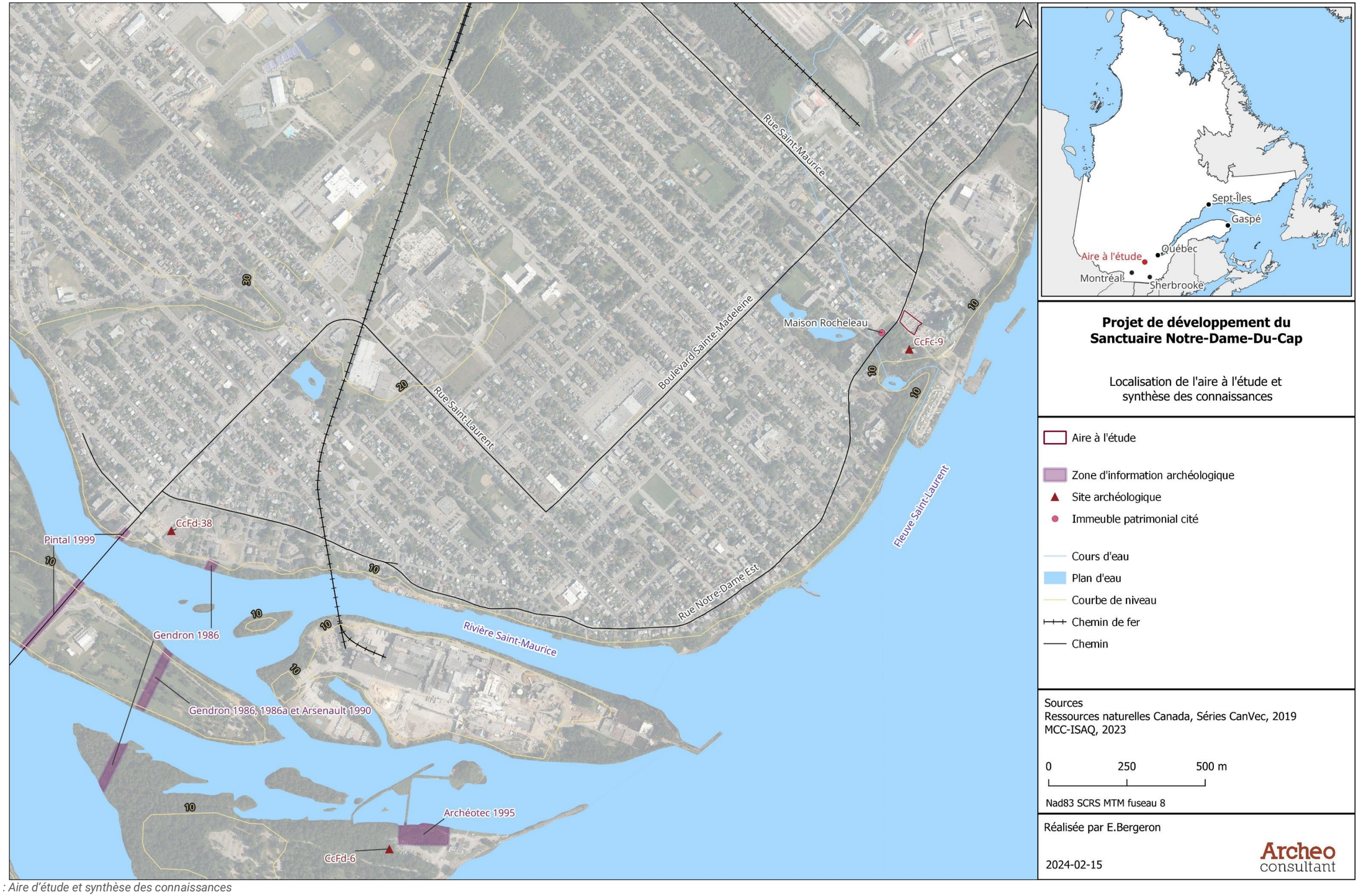


Figure 2 : Plan d'implantation du pavillon d'accueil projeté (phase 1)



Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances

2. MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique comprend cinq composantes essentielles, soit la recherche documentaire, l'inspection visuelle, l'excavation avec assistance mécanique, la supervision des travaux, la consignation des données et le traitement des artéfacts.

2.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire reprend le dossier élaboré dans un rapport précédent (Archéoconsultant inc. 2023). Il est présenté à la section suivante.

2.2. Inspection visuelle

L'inspection visuelle consiste en un examen systématique de la surface du sol de toute la zone d'intervention. Elle permet de déceler les vestiges archéologiques visibles en surface du sol, ainsi que d'éventuels risques et obstacles aux excavations prévues. L'inspection permet du même coup d'identifier d'éventuels obstacles aux excavations prévues et des lieux particulièrement stratégiques pour leurs emplacements.

2.3. Excavation

Le plan d'intervention proposait cinq tranchées devant être excavées avec assistance mécanique (tableau 1, carte 1). Ce type d'intervention débute par le découpage de l'asphalte à l'aide d'une scie à béton ou par un encochage sommaire servant de point d'ancrage. Une pelle mécanique avec godet à front denté retire ensuite l'asphalte. Ensuite, le godet denté est remplacé par un modèle à front lisse pour excaver les remblais jusqu'à la surface du premier niveau archéologique ou du premier niveau naturel. En contexte de sol archéologique, la surface exposée est nettoyée à la bêche et à la pelle. Des sondages manuels sont ensuite excavés afin d'évaluer les sols et les vestiges en présence. Les parois sont enfin nettoyées à la pelle et à la truelle afin de produire un relevé stratigraphique pour chaque tranchée. L'approche permet ainsi d'évaluer la présence, la profondeur, la nature, l'état et la configuration des vestiges.

Tableau 1 : Opérations proposées et objectifs d'évaluation

OPÉRATION	SUPERFICIE (M^2)	ZONE À POTENTIEL	OBJECTIF D'ÉVALUATION
T1	10	7	• École (Fin XIX^e – début XX^e) • Fort et bâtiments associés (redoute, palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e)
T2	10	1	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)
T3	10	1	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)
T4	10	7	• Dépendance (latrine) (Fin XIX^e – début XX^e) • Fort et bâtiments associés (redoute, palissade, occupation domestique) • Résidence des Jésuites (XVII^e – XVIII^e)
T5	10	1	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)

2.4. Supervision

La supervision archéologique a eu lieu pendant la phase de construction de l'entrepreneur. L'archéologue agissait à titre d'observateur et pouvait interrompre brièvement les travaux en contexte de découverte, afin de procéder à des enregistrements et évaluations sommaires. Une banque de temps était prévue à cette fin. Advenant des découvertes d'intérêt supérieur, nécessitant plus de trois heures consécutives d'évaluation, il était prévu de déplacer les travaux à distance.

2.5. Consignation des données

Les données sont recueillies sur le terrain en utilisant le système Tikal. Elles sont consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention et de l'assistant, ainsi que sur les fiches dédiées à cet effet. Les artéfacts sont recueillis par lot et sont accompagnés d'une étiquette de provenance. Dans les fiches, les aménagements structurels et tout autre vestige sont décrits.

Les relevés photographiques sont faits à l'aide d'un calepin adapté, comprenant le code Borden ou le code temporaire (s'il y a lieu), l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Les parois de chaque sondage positif, en plus de l'environnement des zones et sites inspectés, sont photographiées. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) font aussi l'objet d'un relevé photographique détaillé.

Les informations de localisations sont enregistrées à l'aide de deux types d'appareils, sont une station d'arpentage et un niveau laser de précision. Le premier sert à l'implantation des opérations à relever la position selon les axes X, Y, Z des vestiges de

structures et des limites de profils stratigraphiques. Le second appareil sert à relever les limites verticales de lots, selon l'axe Z. Il sert du même coup à produire les profils stratigraphiques.

2.6. Traitement des artéfacts

Lorsque des pièces archéologiques sont récoltées, elles sont nettoyées, cataloguées et analysées au laboratoire d'Archéoconsultant à Lévis. L'ensemble est ensuite déposé à la Réserve d'archéologie du Québec, sous la responsabilité du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

3.1.1. Environnement contemporain

L'aire à l'étude est située dans la région écologique de la plaine du Saint-Laurent (2b), dominée par l'érablière à tilleul de l'Est. Son climat est de type tempéré avec des températures annuelles moyennes de 2,5 à 5 °C, des précipitations moyennes de 900 à 1 300 mm et une saison de croissance de 170 à 190 jours. Elle s'inscrit dans une vaste plaine de faible altitude et au relief très régulier. Cette topographie n'est interrompue que par quelques anciens niveaux de terrasses marines. L'espace est majoritairement recouvert de dépôts sableux, mais aussi argileux à proximité du Saint-Laurent (Gosselin 2005; Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2023). L'aire d'intervention est pour sa part occupée en par un grand stationnement au relief artificiel très plat (figures 3 et 4).



Figure 3 : L'aire d'intervention vers l'est



Figure 4 : L'aire d'intervention vers le sud-ouest

Le substrat rocheux fait partie de la Plate-forme du Saint-Laurent. Il est composé de pierres sédimentaires appartenant à la Formation de Nicolet. Les shales gris, mudstones,

grès, siltstones, calcarénites, dolarénites et conglomérats y sont recensés (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles 2024). Plusieurs de ces types de pierres étaient communément utilisés par les Premières Nations du Québec méridional pour fabriquer des outils en pierre (Gates St-Pierre et al. 2012). Cependant, elles auraient été difficilement accessibles localement en raison de l'épaisseur des dépôts quaternaires.

3.1.2. Environnement ancien

La configuration environnementale contemporaine est le résultat de l'évolution climatique et environnementale depuis au moins la dernière ère glaciaire. Celle-ci perdure au Québec jusque vers 14 000 ans avant aujourd'hui (AA), alors que tout le territoire est encore couvert d'une épaisse calotte glaciaire. Le chenal laurentien prend alors la forme d'une longue baie glaciaire (Richard 1985).

Vers 13 000 AA, la calotte se sépare en deux, formant le glacier appalachien au sud et l'Inlandsis laurentidien au nord. La mer de Champlain prend forme à partir de 12 500 – 12 000 AA et fraie son chemin jusqu'à la mer de Goldthwait vers le nord-est. Le retrait des glaces se poursuit au cours des deux millénaires suivants, de sorte que l'Inlandsis laurentidien atteint la hauteur de Saint-Narcisse vers 10 800 AA. Au même moment, la mer de Champlain rejoint la cote de 200 m, de sorte que la plaine laurentienne est entièrement submergée, à l'exception de certaines collines des Montérégiennes qui forment un archipel. La faune marine qui y vit est assez similaire à celle des mers arctiques et subarctiques d'aujourd'hui et les terres exondées sont occupées par la toundra (Occhietti 1980; Richard 1985).

L'épisode marin prendrait fin vers 10 000 AA, alors que les eaux atteignent la cote de 80 à 90 m au-dessus du niveau actuel. Un épisode glaciolacustre suit et l'étendue d'eau qui atteint l'altitude de 70 m est alors désignée comme le lac à Lampsilis (figure 8). Les terrains libérés des glaces et de la mer sont alors occupés par une forêt de peupliers, mélèzes et épinettes. L'aulne et le bouleau y étaient aussi très communs. Une toundra arbustive occupe encore les terrains les plus au nord (Occhietti 1980 ; Richard 1985).

L'environnement poursuit sa transformation rapide au cours des deux millénaires suivants. Les glaces se retirent toujours plus vers le nord et atteignent la hauteur de la mer d'Hudson vers 7 900 AA. Sa marge formera la moraine de Sakami. Le proto-Saint-Laurent se met en place dès 8 000 ans AA (Lamarche 2011) et vers 7 000 ans AA, le niveau fluvial est similaire à celui d'aujourd'hui (Dionne 2001), mais quelques fluctuations mineures sont tout de même documentées (figure 8).

Dans l'espace laurentien, de vastes pans des basses terres émergées sont parcourus de chenaux qui traversent de grandes tourbières. Les terrains plus sableux sont pour leur part sculptés par le vent, créant ainsi des dunes. La taïga, dominée par l'épinette blanche et l'aulne crispé, occupe la marge du Bouclier. Le caribou, le wapiti, l'ours, le lièvre et d'autres mammifères terrestres colonisent l'espace à ce moment. Le fleuve atteint alors 15 m au-dessus de sa cote actuelle (Richard et Grondin 2009) (figure 8). L'occupation

humaine de l'aire à l'étude, atteignant 10 m d'altitude, aurait ensuite été possible.

Le climat continue de se réchauffer à travers les millénaires et la végétation prend graduellement la forme des forêts méridionales actuelles. Les sapinières et les érablières atteignent leurs limites nordiques vers 6 000 AA et les glaciers disparaissent complètement du Nord québécois vers 4 000 AA. L'environnement se rapproche ensuite toujours plus de l'actuel malgré des fluctuations mineures (Richard et Grondin 2009). La colonisation européenne avec le défrichement et l'exploitation forestière aurait plus récemment transformé l'environnement végétal de l'aire d'étude.

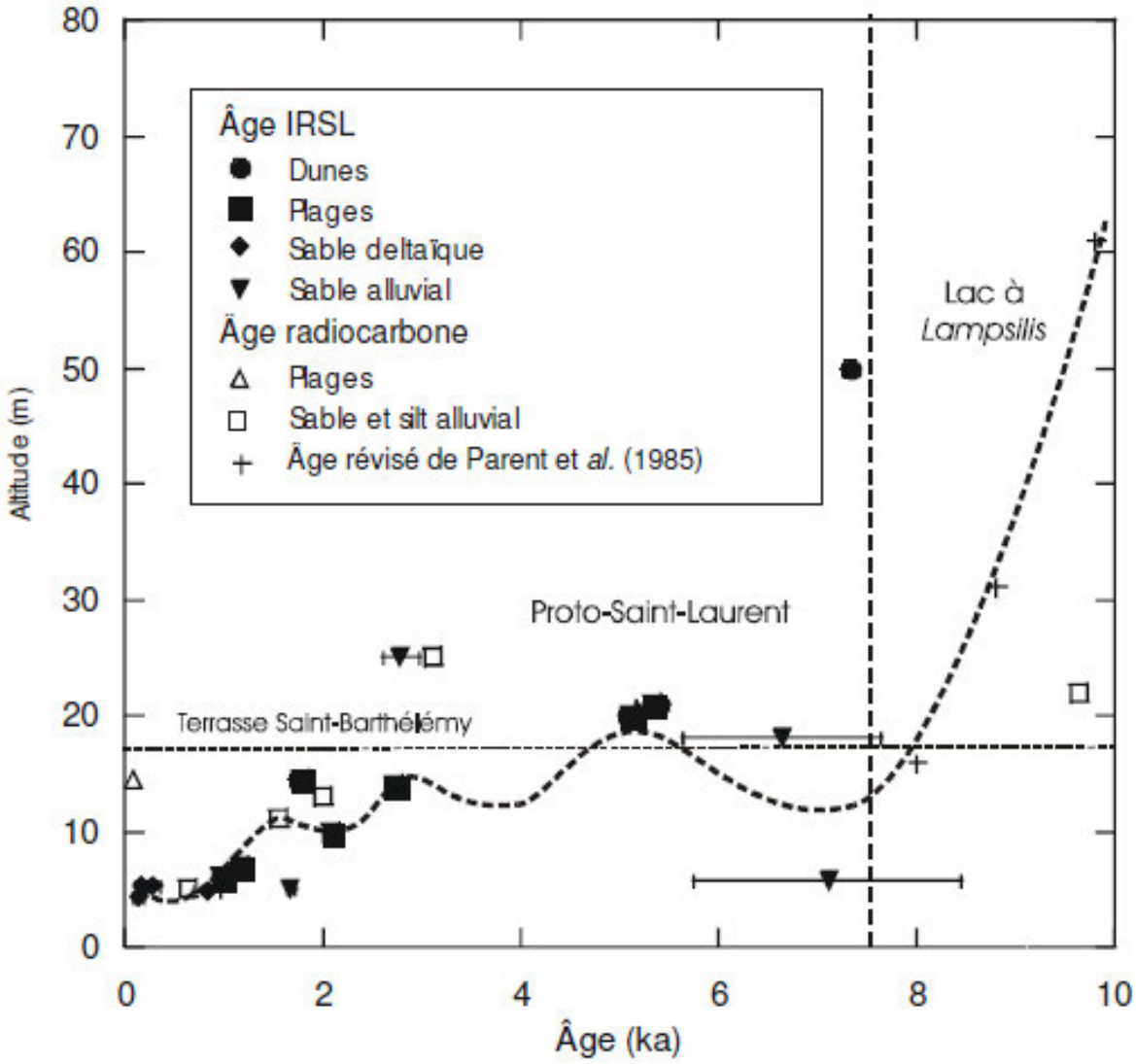


Figure 5 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche 2005)

3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique

La brève histoire culturelle régionale qui suit s'intéresse principalement aux

changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants. Les aires d'intérêt pour l'occupation humaine peuvent ainsi être mieux ciblées.

3.2.1. Occupation autochtone

Les premiers occupants du territoire québécois sont les Premières Nations qui sont présentes depuis la paléohistoire[1].

Paléoindien

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent à la période paléoindienne qui se décline en deux sous-périodes.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 ans AA) demeure mal connu au Québec puisque très peu de sites datant de cette période ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont les marqueurs types du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type de pointe (Chapdelaine 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province était peu ou pas hospitalière à la présence humaine au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional peuvent accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004).

Le Paléoindien récent (10 000-8 000 ans AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On reconnait cette période dans le registre archéologique par les pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est aussi distinctive alors que de fines retouches parallèles ornent souvent leur production bifaciale. Les groupes Plano, très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Graillon, Chapdelaine, et Chalifoux 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine 1994; Pintal 2006). Des sites possiblement associés à la période ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté 1998), au Saguenay (Archambault 1998) et dans la région de Québec (Bêty 2012).

Archaïque

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'intervalle de 6 000 ans, couvert par l'Archaïque (9000 – 3000 ans AA). Il s'agit notamment du travail de la pierre par bouchardage et polissage et le développement d'une industrie du cuivre natif

[1] Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé est plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fausse et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI^{e} siècle.

(Plourde 2003; 2006). Des pointes de projectile avec base bifurquée, à encoches ou encore à pédoncule, apparaissent pendant l'Archaïque. On constate aussi des changements dans la subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes intègrent les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète et on note une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On voit toutefois l'apparition de campements saisonniers dont l'occupation est plus longue.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 ans AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurquée ou encore à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (Robinson 1992). Cette dernière se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux.

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 ans AA) se manifeste par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark (Cross 1999; Dincauze 1976). Cette période est toutefois moins bien représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve aurait pu être plus bas que lors de périodes subséquentes (figure 8) (Loewen, Chapdelaine, et Richard 2005; Tuck 1975).

Les données concernant l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 ans AA) sont nettement plus abondantes. Dans la vallée du Saint-Laurent, c'est la tradition laurentienne qui prévaut (N. Clermont et Chapdelaine 1982). On la reconnait, entre autres, par les pointes de projectile Vergennes, Brewerton et Lamoka. On note également des outils en pierre bouchardée et polie de formes variées. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que couteaux semi-circulaires et pointes en pierre polie font aussi partie de la boite à outils des groupes. Les objets en cuivre natif sont également communs pendant cette période et incluent hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes.

Quelques occupations humaines pourraient être attribuées à l'Archaïque aux environs de Trois-Rivières. Près du campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières, la terrasse de 40 m aurait livré du mobilier funéraire autochtone (CcFd-7) (Martijn 1971). Une hache en pierre polie, trouvée sur une terrasse d'altitude de 20 à 30 m au cimetière Saint-Louis (CcFd-5) (Martijn 1971), pourrait aussi être associée aux premières occupations humaines des environs.

Sylvicole

Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole se distingue principalement par les premières productions céramiques. Or, l'adoption de cette nouvelle pratique s'est faite de façon progressive et inégale à travers le territoire.

Dans le sud du Québec, cette grande période de la paléohistoire se découpe en trois sous-périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Ces

subdivisions reposent, notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques, l'outillage en pierre et l'adoption de nouvelles coutumes.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 ans AA dans le sud du Québec et de l'Ontario. On le reconnait par la présence de poterie de type Vinette I. Les vases Vinette I sont rares en sol québécois et se reconnaissent par leur forme conique, leur panse épaisse et leur surface traitée au battoir cordé (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a). Le Sylvicole inférieur est également caractérisé par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un grand réseau où biens et idées sont échangés et dont l'épicentre est le sud-est de l'Ontario (Taché 2010).

Archéologiquement, on reconnait notamment la phase Meadowood par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produits de façon standardisée et en grande quantité. Les pointes de projectile Meadowood à encoches latérales et base carrée, ainsi que les grattoirs triangulaires aménagés sur bifaces de cache sont aussi typiques de la période. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes tubulaires.

Quelques sites peuvent être attribués au Sylvicole inférieur et au début de la sous-période subséquente aux environs de Trois-Rivières. Mentionnons d'abord une hache en pierre polie provenant de l'île Saint-Quentin, à une altitude de moins de 10 m (CcFd-6, carte 1, tableau 3) (Martijn 1971) (carte 1). Quelques pièces trouvées hors contexte, de l'autre côté de la rivière Saint-Maurice, seraient aussi du Sylvicole. Les sites CcFd-15 et CcFd-18, dans le vieux Trois-Rivières, ont aussi livré des outils en pierre et des déchets de taille de la pierre, accompagnés de quelques rares tessons de poterie en terre cuite, à une altitude approximative de 14 à 15 m (Ethnoscop 2015).

Le Sylvicole moyen fait suite au déclin de la sphère d'interaction Meadowood. On le reconnait par de nouveaux styles céramiques. Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA), les vases sont montés au colombin et décorés d'empreintes ondulantes de type pseudo-scallop shell, ainsi que d'empreintes dentelées (Gates St-Pierre et Tremblay 2016b). Les vases Pointe Péninsule, décorés à la cordelette, au dentelé ou d'empreintes ondulantes, avec leur morphologie subconique, leurs parois droites et leurs lèvres éversées sont typiques du Sylvicole moyen ancien (Curtis 2002). Un vase de cette période est rapporté aux environs de Trois-Rivières. Son état de conservation est toutefois très mauvais (Ethnoscop 2015).

Au Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 ans AA), on voit l'apparition d'une nouvelle technique céramique : le battoir et l'enclume. Cette nouvelle technique s'exprime dans le sud du Québec dans la tradition céramique Melocheville. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette (Gates St-Pierre et Tremblay 2016c). La technologie lithique s'exprime notamment par deux types de pointes de projectile, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à

encoches en coin (Ritchie 1971).

Plus au nord, en remontant la rivière Saint-Maurice, un ensemble est associé au Sylvicole moyen tardif, mais aussi et surtout au Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA) et médian (800 – 650 AA). Il s'agit du site Bourassa (CcFd-3 et 4) qui aurait été visité à de multiples reprises. Is se positionne sur une terrasse traversée par un petit ruisseau à une altitude de 10 à 15 m (Norman Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986).

Les manifestations les plus anciennes incluent quelques tessons de poteries. Une datation radiométrique pratiquée sur un échantillon de charbon appuie une présence humaine pendant la période, vers 1 900 AA. Deux sépultures humaines, dont une datée à 2 300 AA, pourraient leur être contemporaines quoique la datation soit remise en doute (Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986).

Les composantes principales du site Bourassa sont toutefois plus récentes et attestent de l'utilisation du lieu comme camp saisonnier de chasse et de pêche. Des groupes ancêtres des Iroquoiens du Saint-Laurent, d'au maximum 20 à 40 personnes, s'y seraient réunis à l'automne et à l'hiver au Sylvicole supérieur ancien et médian. Les nombreuses structures de combustion (cuvettes bordées de pierres) et les fosses à déchets attestent non seulement de réoccupations nombreuses de l'espace, mais aussi des stratégies de subsistances des groupes. Les restes osseux qui y ont été trouvés démontrent que diverses espèces de mammifères terrestres ont été consommées, mais la pêche était l'activité principale. Le poulamon semble avoir retenu l'attention des occupants. Des aménagements en plaques, accompagnés de traces de piquets, auraient pu servir à fumer ces prises. Des mollusques d'eau douce auraient aussi été consommés, à en croire les quelques fragments de coquillages récoltés (Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986).

La composante lithique inclut 4 000 pièces, principalement du débitage avec environ 700 outils. Les matières premières sont dominées par un chert gris, mais le quartz est aussi très commun. Les autres matières identifiées incluent un chert vert, le quartzite, la rhyolite et d'autres pierres aux fréquences anecdotiques. L'outillage taillé comprend surtout des grattoirs et des éclats utilisés. Vingt-trois pointes de projectiles pédonculées et à encoches sont aussi répertoriées. Le reste comprend quelques pièces esquillées, ainsi que des outils polis comme des haches, herminettes, meules et polissoirs (Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986).

La culture matérielle inclut aussi un galet de pyrite, de l'hématite et des outils faits d'os d'animaux. Cette dernière composante est très diversifiée malgré ses faibles effectifs. Elle comprend notamment des poinçons, des dents de mammifères transformées, des pointes, harpons et pics (Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986).

La majorité de la collection est cependant constituée de poteries et de pipes à fumer. La poterie, faite de terre cuite, comprend 160 équivalents de vases distincts qui peuvent être répartis en deux sous-ensembles stylistiques et chronologiques. Le premier compte

81 équivalents de vases aux panses fuselées à subsphériques, aux cols étranglés et parfois avec parements et crestellations. Ils sont généralement décorés de l'épaulement jusqu'au bord à l'aide de motifs géométriques appliqués à la cordelette. Leur style est typique de l'intervalle 1 000 – 800 AA, associé au Sylvicole supérieur ancien. Le second groupe comprend 69 équivalents de vases au style similaire aux précédents. L'étranglement au col est toutefois plus important, le décor est généralement plus complexe et est fait d'incisions et impressions linéaires. Ce style serait plus typique de l'intervalle 800 – 650 AA, soit la phase médiane du Sylvicole supérieur (Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986). Notons que les procédés de façonnage de ces deux sous-périodes délaissent graduellement le montage au colombin pour en venir à utiliser exclusivement la technique du battoir et de l'enclume (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e). Un petit ensemble de fragments de pipes à fumer, en céramique et stéatite, serait associé à cette dernière phase d'occupation. Les fourneaux sont façonnés en cône, couronne, vase ou en visage humain (Clermont, Chapdelaine, et Ribes 1986).

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes adoptent une semi-sédentarité. C'est le cas des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupent une partie de la vallée laurentienne jusqu'à la hauteur de Québec. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par une réduction du territoire utilisé par chaque groupe et par des réseaux d'échanges moins étendus (Burke 2015; Englebrecht et Jamieson 2016). D'autre part, l'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse. Des changements sont observés dans les objets en céramique. Sur la base de changements stylistiques, on reconnait trois phases au Sylvicole supérieur : le Sylvicole supérieur ancien avec la tradition Saint-Maurice, le Sylvicole supérieur médian avec la tradition céramique Saguenay et le Sylvicole supérieur récent où la céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent est à son apogée (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f). D'un point de vue morphologique, la poterie devient progressivement plus globulaire et le col est plus étranglé. Le parement, bien défini, est souvent décoré de motifs géométriques. Les décors sont alors faits à la cordelette, ainsi que d'empreintes dentelées ou linéaires. La céramique iroquoienne du Saint-Laurent se distingue aussi par certains motifs comme les épis de maïs, les motifs en échelle ou les ponctuations au roseau (Lemoine 2015). On observe aussi un déclin de l'utilisation et de la fabrication d'objets en pierre taillée au profit d'un outillage en os (Englebrecht et Jamieson 2016).

L'occupation des environs de Trois-Rivières se poursuit au Sylvicole supérieur, avec notamment le site Beaumier (CcFd-1, 2, 8 et 9), à environ 500 m à l'est du site Bourassa (CcFd-3 et 4). Tout comme pour ce dernier, les vestiges se situent de part et d'autre d'un petit ruisseau à une altitude de 10 à 15 m. Il s'agirait encore une fois de campements temporaires où la chasse et la pêche étaient pratiquées sur une base saisonnière. D'après le style décoratif de la poterie, la période principale d'occupation s'échelonnerait entre 1 200 et 500 AA, soit principalement au Sylvicole supérieur récent (1 000 – 500 AA), à la toute fin de la paléohistoire (Marois 1978).

L'outillage en pierre est principalement fait à partir de chert gris, mais le quartz y est aussi important. Il comprend des couteaux, grattoirs, coches, becs, pièces esquillées, haches, percuteurs, meules, affuteurs, pointes de projectiles et nucléi. Les pointes sont généralement pédonculées, mais l'une d'elles est d'un style très tardif, avec une forme triangulaire. L'outillage en os y est beaucoup moins abondant qu'au site Bourrassa. La céramique est pour sa part décorée à l'aide d'une tige filetée appliquée de façon à créer des impressions linéaires disposées en motifs géométriques souvent complexes. Un décor à impressions quadrangulaires est observé sur les styles les plus tardifs et des crestellations accompagnent les décors les plus complexes. Aucune cassure au colombin n'est observée (Marois 1978).

Pendant tout le Sylvicole, les occupants auraient de toute évidence été affiliés aux Iroquoiens du Saint-Laurent que les premiers Européens vont rencontrer à leur arrivée. Il s'agissait de groupes semi-sédentaires qui avaient adopté la vie villageoise et l'agriculture. La chasse et la pêche prenaient tout de même une place importante dans leurs stratégies de subsistance. Ceux-ci vont disparaître de la vallée du Saint-Laurent un peu avant 1 608 AD.

Période coloniale

Les sources historiques rapportent que deux groupes principaux fréquentaient les environs de la rivière Saint-Maurice. Les Algonquins, aujourd'hui désignés Anicinabek, ainsi que des Hurons-Wendats, occupaient l'aval du printemps à l'automne. La principale explication à leur présence était le commerce des fourrures. Les premiers agissaient d'ailleurs comme intermédiaires entre les marchands de Trois-Rivières et les groupes autochtones de l'arrière-pays mauricien. Des Innus, autrefois désignés Montagnais, auraient également occupé les rives du Saint-Laurent jusqu'à la rivière Saint-Maurice. Le jésuite Gabriel Sagard rapporte d'ailleurs que les deux groupes campaient à Trois-Rivières en 1628. Ceux de l'intérieur des terres étaient des Atikamekw, aussi désignés Têtes de Boule à certaines époques. Ils ne visitaient qu'occasionnellement Trois-Rivières (Hardy et al. 2004).

Les Anicinabek se font toutefois moins visibles à partir de 1640, sous les assauts multiples des Iroquois et des épidémies. L'ouverture de postes de traites à l'intérieur des terres diminuera aussi l'afflux des Premières Nations vers Trois-Rivières. Les Anicinabek, qui visitent encore les environs de Trois-Rivières au milieu du XVII^{e} siècle, se rassemblent à quelques kilomètres en amont de la Saint-Maurice. Ils n'y restent cependant pas très longtemps et se déplacent vers le village de Pointe-du-Lac, fondé par le notable et marchand Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour. Ils l'abandonnent rapidement en 1766. Un fief aurait également été concédé à un Anicinabe nommé Charles Pachirini, mais les jésuites en auraient pris le contrôle. Il fut par la suite englobé par la haute ville de Trois-Rivières où les jésuites auraient maintenu des habitations destinées aux Premières Nations pendant une partie du XVIII^{e} siècle (Charlevoix et Bellin 1744; Hardy et al. 2004).

À partir de 1641, des Anicinabek, Innus et Atikamekw fréquentaient aussi la réduction

de La Conception, près de Trois-Rivières. Les pères jésuites sont à l'origine de cette tentative de sédentariser les autochtones fréquentant l'endroit. Les occupants s'adonnent à l'agriculture et au défrichage l'été, mais reprennent le nomadisme en hiver. La pêche, la chasse et la trappe étaient donc toujours au cœur de l'existence autochtone. Ils déménagent au village de Cap-de-la-Madeleine en 1663, mais l'attrait ne dure pas. Un ruisseau d'axe est-ouest aujourd'hui canalisé (Faverel/Guilbault-Caron), affluent de la rivière du Moulin, aurait vraisemblablement servi de point focal à leur occupation. C'est du moins ce qu'on peut supposer à partir du toponyme « ruisseau du Village Sauvage », indiqué sur une carte de 1863 (figure 9). Cette mention tardive pourrait aussi suggérer une présence autochtone plus persistante que la littérature historique ne permet de supposer (Beaudoin 2023; Charlevoix et Bellin 1744 ; Hardy et al. 2004).

Au site Beaumier (CcFd-1, 2, 8 et 9), sur la rivière Saint-Maurice, l'occupation amérindienne semble aussi se poursuivre au Régime français. C'est à tout le moins ce que suggèrent trois pierres à fusil en silex blond transformées en grattoirs. Une lame de couteau, datant de l'intervalle 1 670 – 1760 de notre ère (AD), appuie aussi cette hypothèse. Quelques pièces de provenance européenne s'ajoutent d'ailleurs à l'ensemble, notamment un clou carré, une balle de mousquet et une pipe en terre cuite fine argileuse blanche (Marois 1978).

Dans le Haut-Saint-Maurice, vers l'intérieur des terres, les Premières Nations sont relativement épargnées par la colonisation jusqu'au XIX^{e} siècle. Cependant, l'essor de l'industrie forestière réduira leur capacité à subsister de la chasse, de la trappe et de la pêche. Les réserves de Weymontachie et de Coucoucache seront créées en 1895.

Plus au sud, des Anicinabek continuent de visiter les environs de Trois-Rivières l'été et repartent vers l'intérieur des terres en hiver. Ils auraient occupé la basse vallée de la rivière Saint-Maurice jusqu'à la limite approximative de 50 lieues (100 km) à partir du fleuve. Des Waban-Aki (Abénakis) viennent également chasser aux environs de Trois-Rivières, créant ainsi des conflits avec les Anicinabek. Ils se rendent également jusqu'en territoire Atikamekw pour y commercer. Des Waban-Aki et Anicinabek seront rapportés dans le bas Saint-Maurice jusqu'après le mitan du XIX^{e} siècle.

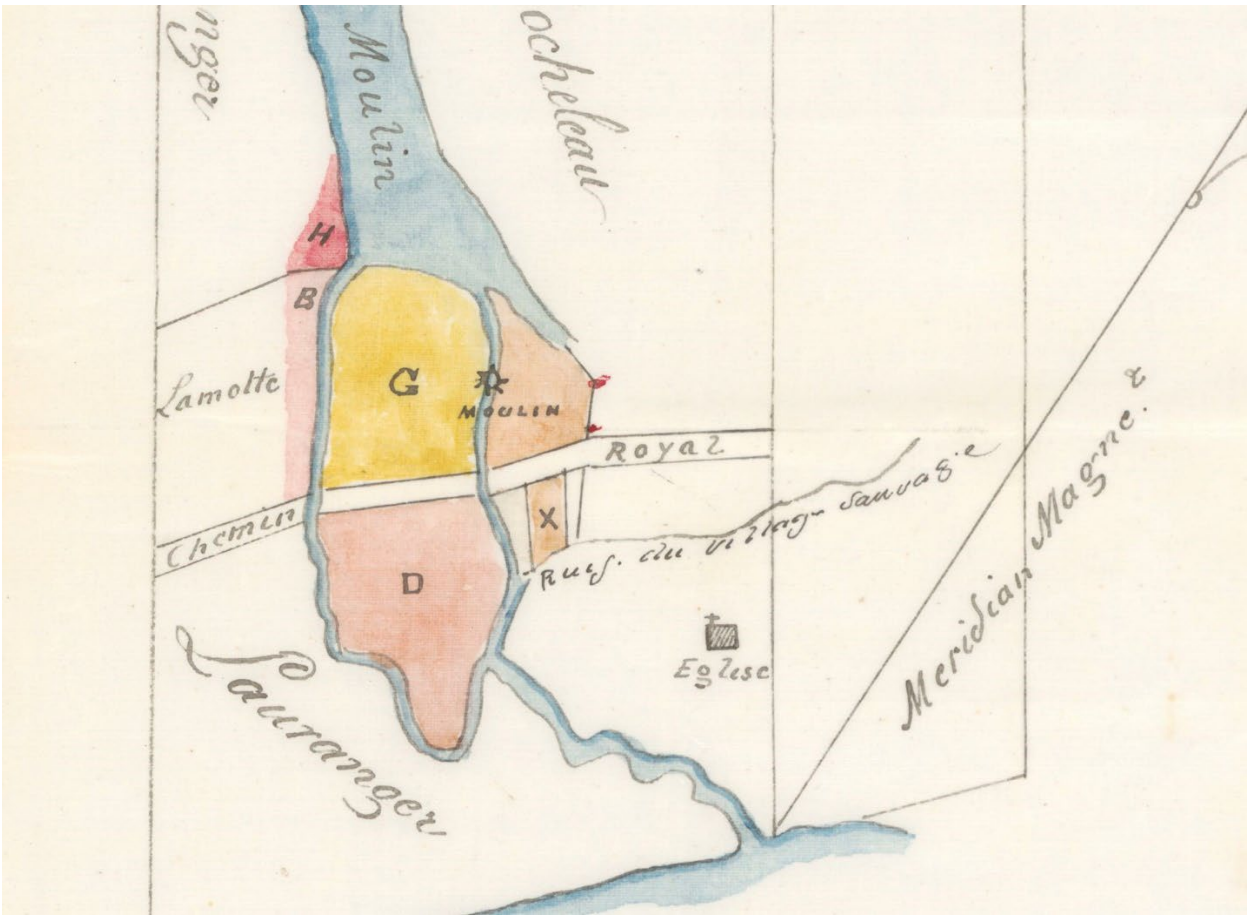


Figure 6 : Extrait d'un plan de 1863 (de l'original de 1838) montrant la configuration ancienne des ruisseaux et le toponyme « Ruisseau du Village Sauvage » (Legendre 1863)

3.2.2. Occupation allochtone[2]

Régime français et fort Saint-François

Les débuts de l'occupation historique remontent à 1636 alors que Jacques de La Ferté reçoit de la Compagnie des Cent-Associés les terres sur lequel se trouve le Sanctuaire. Le secteur se développe et pourrait être plus soutenu à partir de 1651, lorsqu'une partie du territoire est cédé aux Jésuites. Une habitation jésuite aurait tout de même pu se trouver sur le ruisseau Faverel dès 1650. La seigneurie du Cap-de-la-Madeleine est alors une des deux plus grandes concessions du Saint-Laurent, avec 2 lieues (8 km) de front et 20 lieues (80 km) de profondeur. Cap-de-la-Madeleine sera érigé en paroisse en 1678 (Hardy et al. 2004).

Au départ, les Jésuites sont motivés par l'implantation d'une mission pour accueillir les Premières Nations, mais l'espace s'est avéré peu attrayant, malgré la promesse d'une

[2] Les principales sources utilisées dans cette section sont Loranger, Maurice. Histoire de Cap-De-La-Madeleine (1651-1986), 1987 et Beaudoin, René. « Notes pour servir à une étude de potentiel archéologique du site du Sanctuaire Notre-Dame-Du-Cap ». Notes. Trois-Rivières: Oblats Marie Immaculée, 2023. Les autres sources sont citées directement au texte.

protection contre les Iroquois. Les colons allochtones y trouvèrent ainsi un havre pour les accueillir. Une palissade y est construite en 1660 et ainsi nait le fort Saint-François, connu également comme le bourg ou le village de Saint-François (Beaudoin 2023) (figure 10).

Au XVII^{e} siècle, le développement se concentre dans et à proximité du fort. Peu d'information descriptive subsiste et il semble quelques fois confondu avec la description de « redoute ». On parle aussi de village et de « réduction »; des termes employés pour décrire l'établissement de la « mission des Jésuites ». Il aurait été près de la rivière du Moulin et du ruisseau Faverel, au sud de l'actuelle rue Notre-Dame (carte 2). On y retrouvait notamment la résidence des Jésuites, une redoute, une première église, un cimetière, une prison, des logis de colons répartis sur 18 terrains et un moulin à farine. Deux lots de colons auraient plus tard accueilli un premier presbytère et un premier hôpital. L'ensemble aurait été entouré d'une palissade en bois et faisait environ 275 par 400 pieds français (96 par 123 m) (Beaudoin 2023) (figures 11 et 12).

Notons que plusieurs de ces bâtiments auraient pu être construits avant la palissade, notamment la redoute et la maison des pères jésuites. La première église de 1659 aurait été déconstruite et le bois récupéré pour ériger une nouvelle église en 1661. La nouvelle construction aurait été plus grande et dotée d'un ou deux transepts. Quelques années plus tard, en 1683, on lui donne les dimensions de trente pieds sur seize pieds. Tout le mobilier aurait été déplacé dans l'église construite en 1714. Des inhumations pourraient encore s'y trouver. Le premier cimetière aurait été aménagé en même temps que la première église et l'aurait entourée. Il s'étendait sur cent par soixante pieds, en incluant l'église. Il aurait été utilisé sur 200 ans (1661-1881) et plus de 800 personnes y auraient été inhumées. La plupart ont pu être exhumées et déplacées, mais il est probable que certaines, voire plusieurs soient encore présentes. Des inhumations superposées sont également à envisager.

Pour ce qui concerne les premiers colons, plusieurs maisons auraient été construites à partir de 1660 sur les lots concédés le long du ruisseau d'axe est-ouest (Faverel ou Village Sauvage). Les descriptions suggèrent des dimensions approximatives de 25 par 20 pieds ou 20 par 18 pieds. Une description plus précise est disponible pour celle de Benjamin Anseau, sieur du Berri, qui faisait 24 par 18 pieds, sur deux étages:

> *Les poteaux doivent être en bois de cèdre même les soles, de plus ledit Pillet s'oblige d'écarrir du bois de deux faces et le trainer sur la place pour clore ladite maison; de plus ledit Pillet s'oblige à traîner et fournir le bois de quoi faire une cave de bois de cèdre. (Loranger 1987)*

Des dépendances, incluant étables, latrines, puits, jardins et autres bâtiments ont également pu être construites sur chacun des lots de colons. La maison de Michel Peltier, sieur de La Prade, acquise de Nicolas Leblanc dit Labrie, aurait été convertie en hôpital (Notre-Dame-de-Pitié) vers 1665.

Une forge aurait pour sa part été construite à l'extérieur de l'enceinte palissadée en raison de risques d'incendie. Michel Rocheleau aurait été le premier forgeron, fonction que sa descendance aurait successivement occupée. Une résidence et une boutique, construite « en pièces sur pièces fixées par des chevilles en bois », auraient accompagné la forge. L'ensemble aurait vraisemblablement été situé au 636 Notre-Dame (lot 119-5) et aurait été détruit lors de l'agrandissement d'un stationnement pour le Sanctuaire au XX^{e} siècle.

Après 1660, le peuplement reste lent, mais s'accroit tout de même avec l'augmentation des naissances et l'arrivée de nouveaux colons. Les cours d'eau qui traversent l'espace du nord au sud et d'est en ouest, contribuent à attirer autant les colons allochtones que les groupes autochtones. Ce contexte a sans doute favorisé les échanges, bien qu'on ne parle pas de comptoir ou de poste de traite. La partie nord du fort se transforme ainsi en espace domestique.

Les Jésuites cessent d'occuper les lieux en 1680, mais continuent d'administrer la seigneurie à distance. Le presbytère est alors installé dans l'ancienne maison de la famille Aubuchon qui quitte en 1684. Trois autres presbytères seront construits au fil du temps.

La fin des guerres iroquoises, avec la Grande Paix de 1701, facilite ensuite la colonisation du territoire. De nouvelles terres sont alors concédées, mais restent concentrées entre les mains de quelques individus. L'occupation domestique sort des limites de la palissade à ce moment. Agriculteurs, artisans et marchands pourraient ainsi s'y être établis, principalement le long de l'actuelle rue Notre-Dame. C'est à cette époque, entre 1714 et 1720, que l'église Sainte-Marie-Madeleine (l'actuel Petit Sanctuaire) est construite. Des annexes lui seront ajoutées successivement du côté sud (carte 2). Des ossements humains ont été découverts dans son sous-sol lors de travaux de rénovation en 2021. L'espace est maintenant associé au code Borden CcFc-9 (carte 1, tableau 3). C'est aussi pendant cette période que la maison Rocheleau (carte 1, tableau 3), classée bâtiment patrimonial, est construite en 1742. Celle-ci se trouve du côté nord de la rue Notre-Dame, face au Sanctuaire. Il s'agit d'un bâtiment résidentiel en pierre, de forme rectangulaire et d'un seul étage. Avec le Petit Sanctuaire, il s'agit d'un des deux seuls vestiges encore visibles du Régime français à proximité de l'aire d'étude.

Au début du XVIII^{e} siècle, les seuls chemins pouvant traverser l'aire sont entretenus par la seigneurie. Ceux-ci font généralement 18 pieds (5,5 m) de largeur entre les fossés. De 1731 à 1750, le Chemin du Roi ou « grand chemin » est construit et il emprunte souvent les segments de chemins seigneuriaux, qui se voient élargis à 24 pieds français (7,8 m). Des fossés faisant minimalement deux (0,6 m) pieds de creux sur deux pieds de large sont aménagés en bordure afin d'assurer le drainage. Des ponceaux ou saignées-pontées drainent les ruisseaux. À partir de 1737, le « grand chemin » relie toutes les communautés de la rive nord du Saint-Laurent entre Montréal et Québec (Hardy et al. 2004; Sanfaçon 1958).

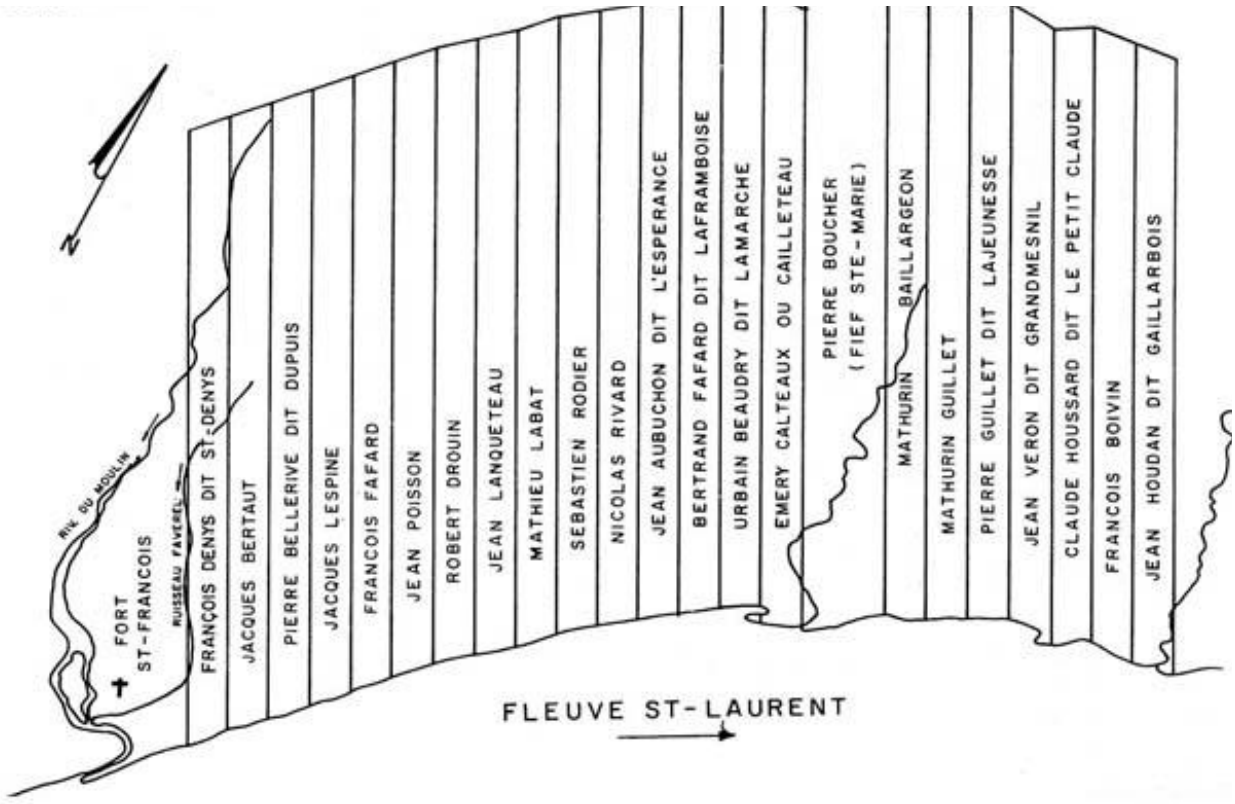


Figure 7 : Localisation du fort Saint-François et concessions au milieu du XVII^e siècle (Loranger 1987)

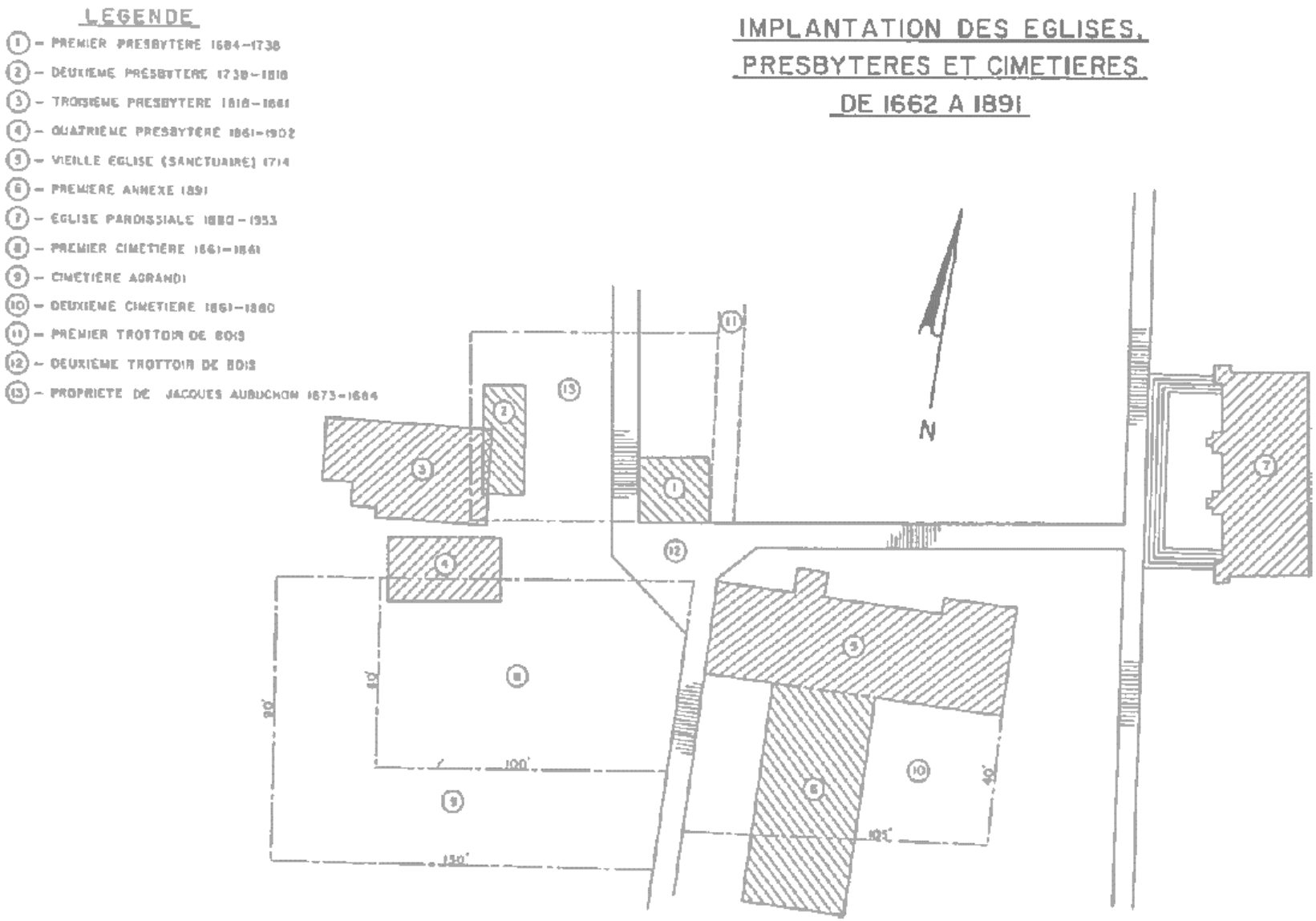


Figure 8 : Plan des églises, presbytères et cimetières dans l'espace du fort entre 1662 et 1891 (Loranger 1987)

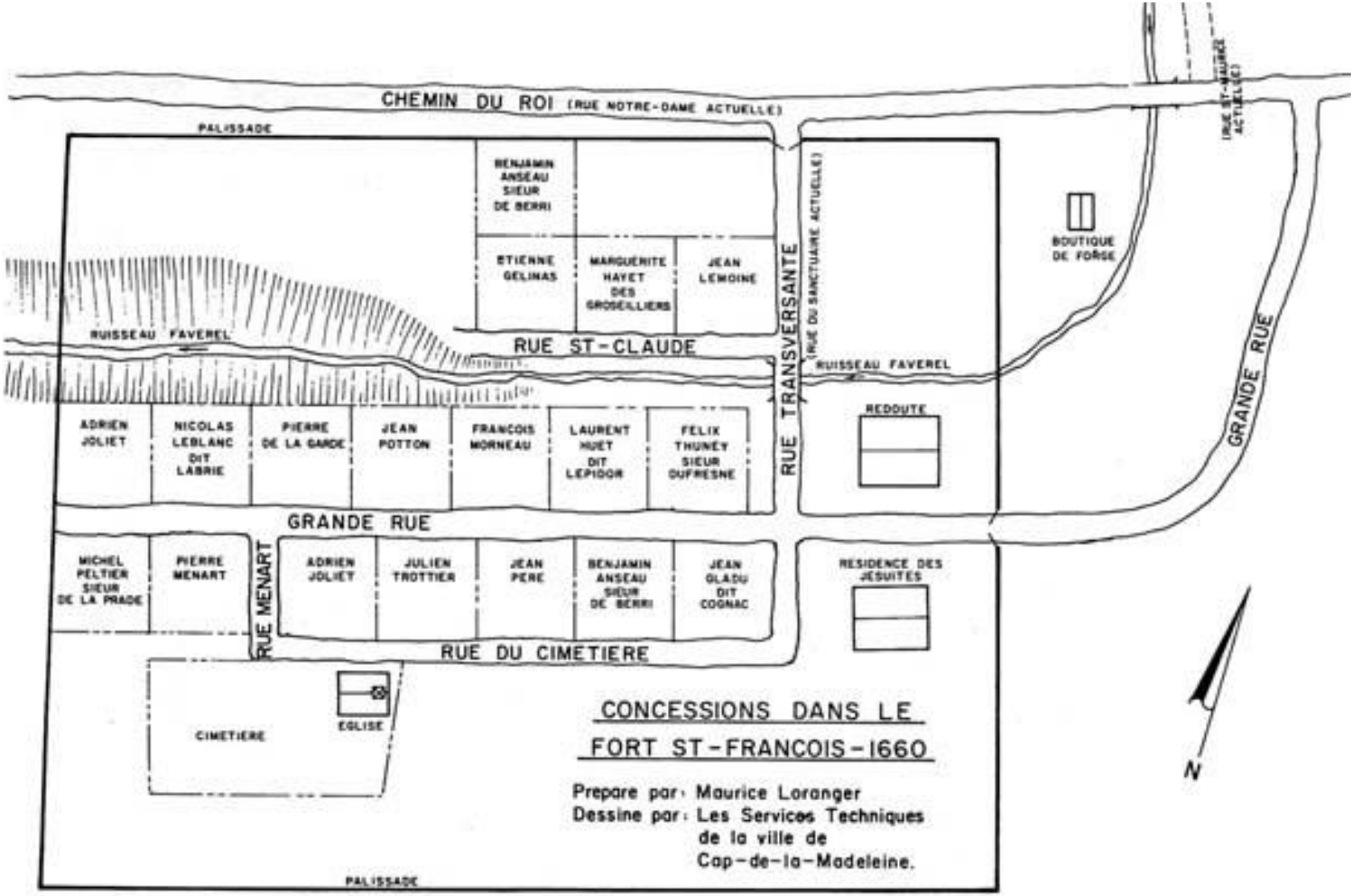


Figure 9 : Concessions dans l'enceinte du fort Saint-François en 1660 (Loranger 1987)

Régime anglais et industrialisation

L'occupation et l'organisation du bâti semblent assez stables après 1750. Tout de même, la population augmente plus rapidement qu'auparavant, de sorte que Cap-de-la-Madeleine passe de 174 à 324 habitants de 1762 à 1790. Cette croissance relative ne change toutefois pas le caractère très dispersé de la population occupant la seigneurie. Le seul changement notable du XVIII^{e} siècle dans l'aire à l'étude est l'élargissement du Chemin du Roi (30 pieds, 9,1 m) et de ses fossés, facilitant la circulation croissante après 1777 (Hardy et al. 2004).

Le XIX^{e} siècle amène des transformations importantes à l'économie et au mode d'occupation des terres mauriciennes. L'économie se diversifie avec l'essor industriel de la région, ainsi que la venue du transport ferroviaire et de la navigation à vapeur. L'industrie forestière se développe dans tout le bas Saint-Maurice, puis en Haute-Mauricie, où s'ouvrent de nouveaux centres coloniaux. Dans les années 1850, le gouvernement appuie ce développement en construisant des infrastructures servant au flottage du bois. Dans les villes, les usines de petite envergure transforment les matériaux bruts de l'industrie forestière, mais aussi du textile. Pour le bois, ce sont d'abord des pièces équarries qui sont produites, puis entre 1855 et 1875, le sciage prend de l'ampleur au point de dominer la production. Les campagnes et villages s'étendent et les surfaces cultivées aussi. L'intérieur des terres, le long du Saint-Maurice, reste toutefois négligé (Hardy et al. 2004).

L'aire d'étude se développe lentement pendant tout le XIX^{e} siècle. En 1831, l'espace pourrait être à la jonction du chemin du Roi et d'un chemin orienté vers l'intérieur des terres, vers le nord (figure 13). Ce chemin n'est plus visible sur un plan de 1848, mais le Moulin du Cap est toutefois localisé à proximité de l'aire d'étude (figure 14). Un troisième et un quatrième presbytère sont successivement construits dans la partie ouest du site à l'étude, près de l'actuel Petit Sanctuaire (carte 2).

Les premières usines de pâtes et papiers s'installent à Trois-Rivières à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et, au cours du dernier quart de siècle, l'industrie s'engage rapidement dans une phase de consolidation. Il s'agit d'une phase précurseur du développement industriel régional et donc d'une période importante de son histoire récente (Ethnoscop 2006).



Figure 10 : Extrait d'un plan suggérant que l'aire à l'étude (en rouge) était à la croisée de deux chemins en 1831 (Hamel 1831)

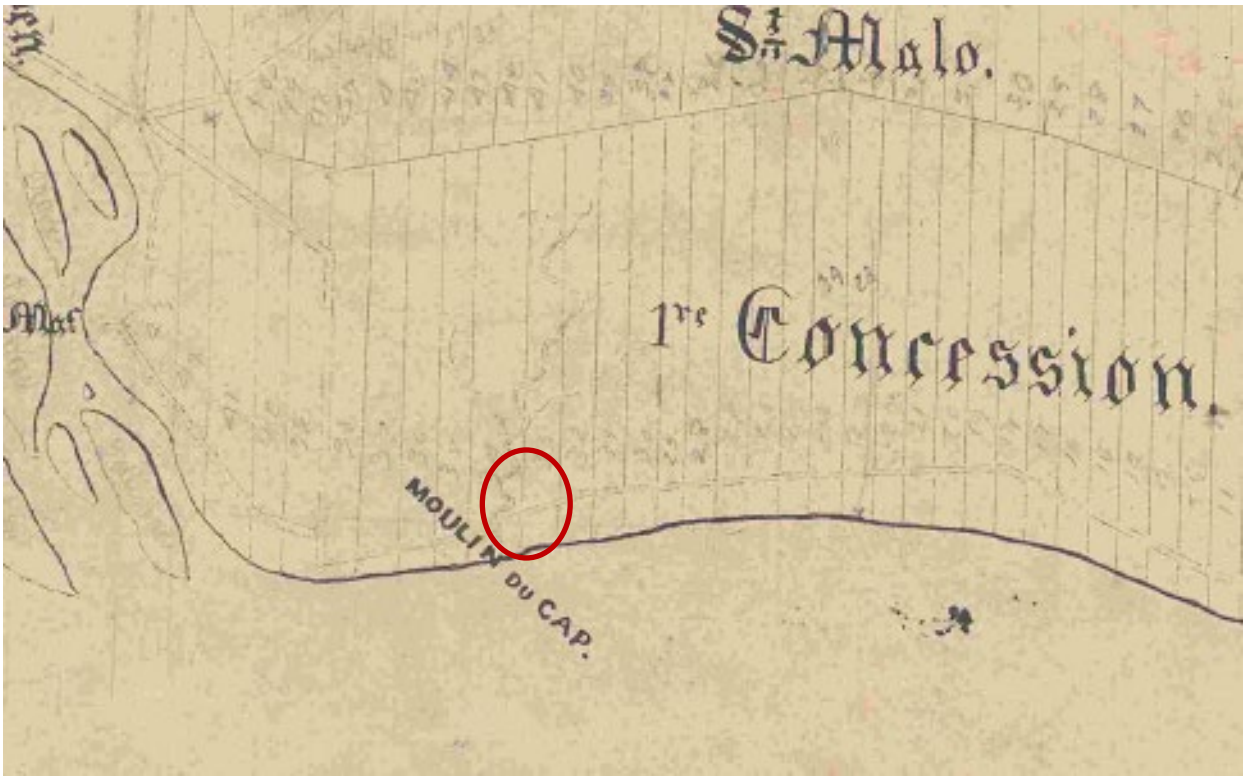


Figure 11 : Extrait d'un plan suggérant la disparition du chemin nord-sud près de l'aire à l'étude (en rouge) en 1848 (Legendre 1848)

Expansion industrielle et urbaine au XX^e siècle

Au tournant du siècle, les usines se font beaucoup plus nombreuses alors que l'industrie forestière traverse une croissance rapide qualifiée de « grand bouleversement ». Trois-Rivières et ses environs prennent dès lors la place de premier centre papetier du Québec. Sur les lots voisins du Sanctuaire, sur son côté est, l'usine de la St-Maurice Paper Company Ltd entre en construction dans les années 1910 (Centre interuniversitaire d'études québécoises 2021). L'industrie sidérurgique prend aussi son envol, quoiqu'elle garde une importance secondaire par rapport au bois. L'aluminium, la chimie, l'électricité et d'autres industries suivent au début du siècle (Hardy et al. 2004). Les vestiges associés au site CcFd-38, près du pont Duplessis qui enjambe la rivière Saint-Maurice, témoignent de cette époque dynamique. L'industrie du bois perd de la vitesse à la fin des années 1950 et amorce une phase de restructuration dans les années 1960, avec un déclin économique conséquent pour la région (Hardy et al. 2004).

Dans l'aire d'étude, plusieurs bâtiments anciens disparaissent avec le développement urbain du XX^e siècle et plus particulièrement avec l'expansion du Sanctuaire au milieu du siècle (figures 15 à 19, carte 2). Des côtés est et nord du site, la construction du couvent des Carmes, de l'édifice de la Reine des Apôtres, de stationnements et de chemins, serait à l'origine de plusieurs démolitions. Du côté ouest, l'aménagement du parc a aussi entraîné la démolition de bâtiments anciens. La construction de la basilique et le déménagement de la résidence des Oblats auraient aussi eu un impact majeur sur les aménagements antérieurs. Ces développements expliqueraient aussi les déplacements successifs des cimetières recensés à l'intérieur du site du Sanctuaire.

Notons également quelques événements importants à l'origine de transformations majeures du paysage environnant. D'abord, le ruisseau Faverel ou Village Sauvage (Guilbault-Caron) a pour sa part été comblé sur 350 pieds (106,6 m) de longueur et 15 à 20 pieds (5,6 à 6,1 m) de profondeur en 1904, devant l'ancien presbytère[3] (figure 20). L'opération a permis de combler un profond ravin à la jonction du ruisseau et de la rivière du Moulin. Cela aurait du même coup permis l'aménagement du chemin du Rosaire avec statues (15 groupes de bronze) sur socles de pierre (figure 21). Ensuite, en 1938, la rivière du Moulin a été endiguée à la jonction de deux bras de rivière où se trouvait une grande île, de façon à former le lac Sainte-Marie (carte 2). L'espace aurait possiblement été une butte entourée d'un milieu humide, susceptible d'attirer une faune diversifiée. Le petit îlot au centre du lac en serait le vestige. Le plan de la figure 22 montre l'état des lieux avant l'aménagement du lac Sainte-Marie et le comblement du ravin. Il suggère d'ailleurs que le ruisseau à l'est du ravin (Faverel/Village Sauvage/Guilbault-Caron) avait déjà été comblé puisqu'aucune mention n'en est faite.

Puis, dans les années 1960, la berge du fleuve, à la hauteur de la basilique, a fait l'objet d'un remplissage important, ayant détourné le cours de la rivière du Moulin vers le sud-

[3] Le ruisseau aurait toutefois été comblé en trois étapes, soit en 1879, 1887 et 1904 (Beaudoin 2023).

ouest (carte 2). Un stationnement s'y trouve encore. Notons également que plusieurs infrastructures souterraines ont été aménagées sur le site. Les plans disponibles ne répertorient que les infrastructures les plus récentes et ne tiennent pas compte du réseau électrique, enfoui à faible profondeur, alimentant les luminaires du site.

Notons également que plusieurs sépultures ont été découvertes fortuitement lors de divers épisodes d'aménagement du Sanctuaire depuis le XIX^{e} siècle. Il en est ainsi en 1879 lors de la construction de la nouvelle église alors que le curé Duguay observe un corps retrouvé avec son fusil de chasse, sa cuillère et son couteau. Il mentionne également la découverte de la moitié d'un enfant sous une voûte en glaise. Par ailleurs, des historiens mentionnent la possibilité qu'un cimetière autochtone se trouve sur le site. Maurice Loranger mentionne à ce titre que :

> *[…] lorsque les Pères Oblats ont fait le terrassement des terrains du Sanctuaire après leur arrivée au Cap-de-la-Madeleine, on a trouvé, face au Sanctuaire, mais un peu plus au sud, près du Ruisseau du Moulin, des ossements humains qui ne peuvent être que ceux des Sauvages (Loranger 1987).*

De même, lorsque Isaïe Grandmont construisit sa maison au 604 Notre-Dame (cadastre 131-14), il aurait trouvé deux squelettes d'hommes avec chacun un poignard. L'emplacement est situé du côté sud-ouest d'un bras de la rivière du Moulin qui a été fermé par la ville lors des travaux de drainage en 2023 (figure 23). La maison Grandmont elle-même a été démolie en 1983 pour l'agrandissement des terrains du Sanctuaire. Finalement, le Père Georges Verreault, o.m.i., a signalé la présence d'un possible « cimetière des Sauvages » devant le petit Sanctuaire, près de la coulée du lac Sainte-Marie. Toutes ces sépultures pourraient ainsi faire partie de cimetières non répertoriés (Beaudoin 2023).



Figure 12 : Extrait d'un plan d'assurance faisant l'état des lieux dans la partie nord de l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1921

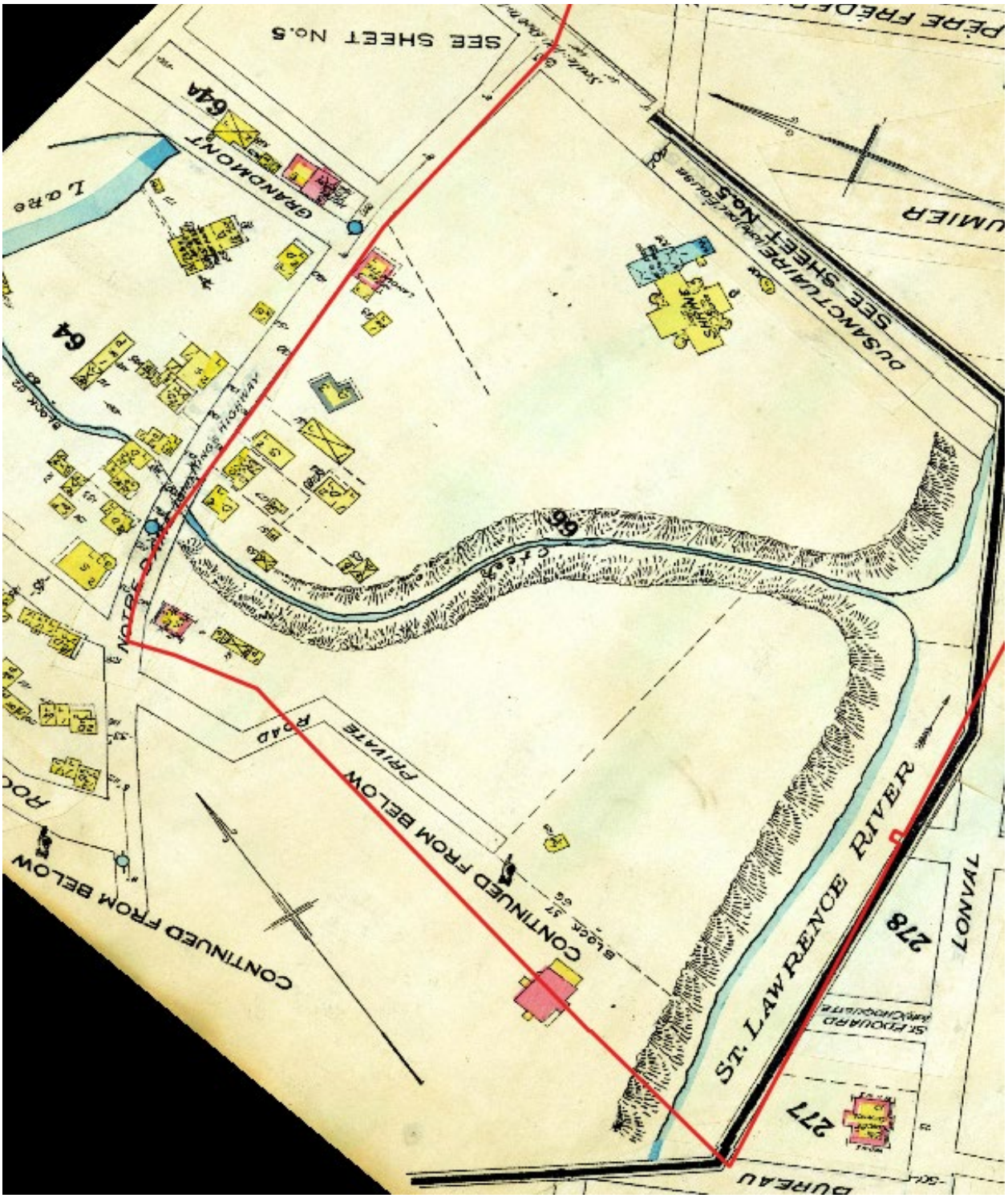


Figure 13 : Extrait d'un plan d'assurance faisant l'état des lieux dans la partie sud de l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1921



Figure 14 : Vue aérienne du secteur est du Sanctuaire en 1943 (Archives du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap)

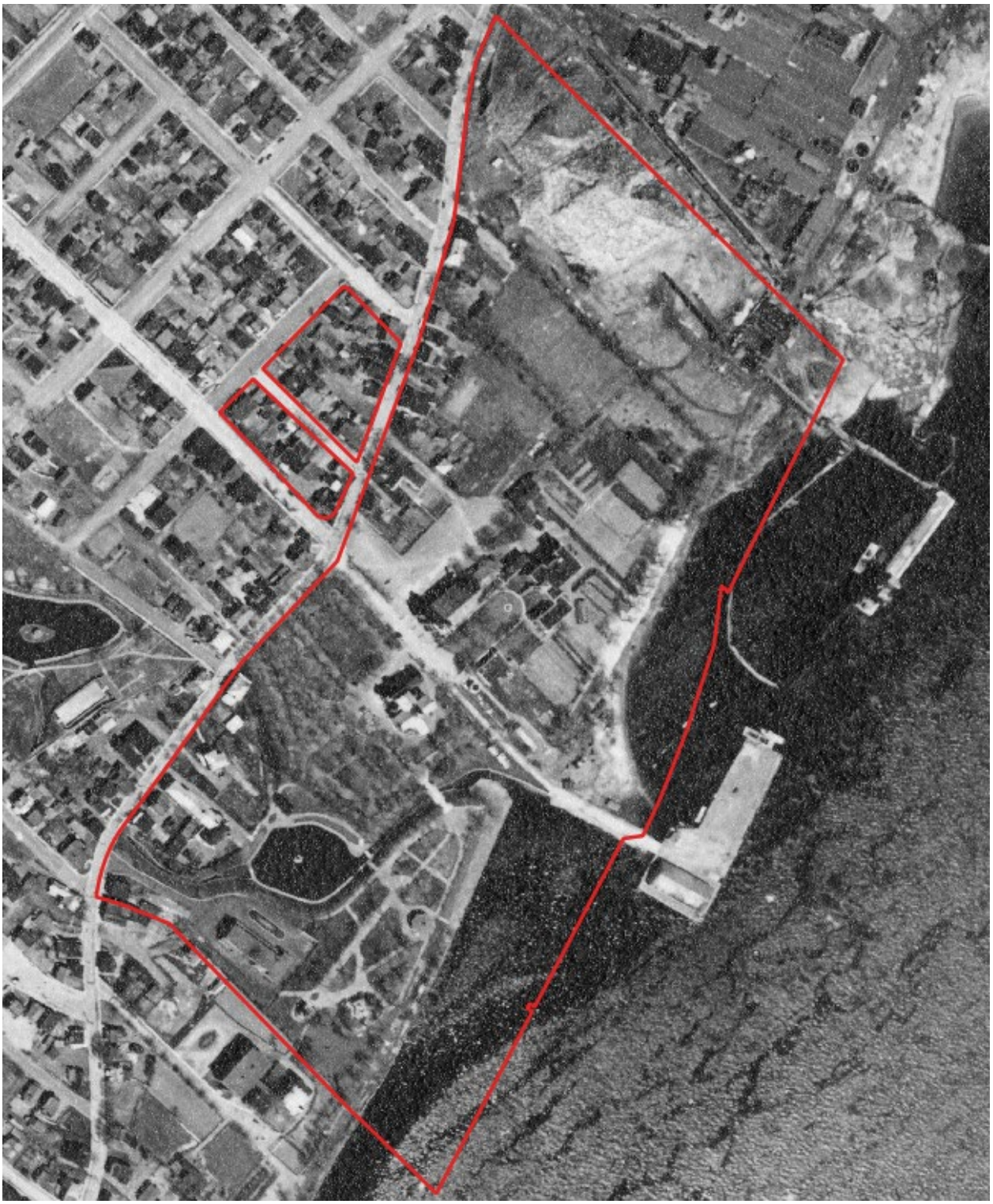


Figure 15 : Photographie aérienne faisant l'état des lieux dans l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1947 (Photothèque nationale de l'Air)

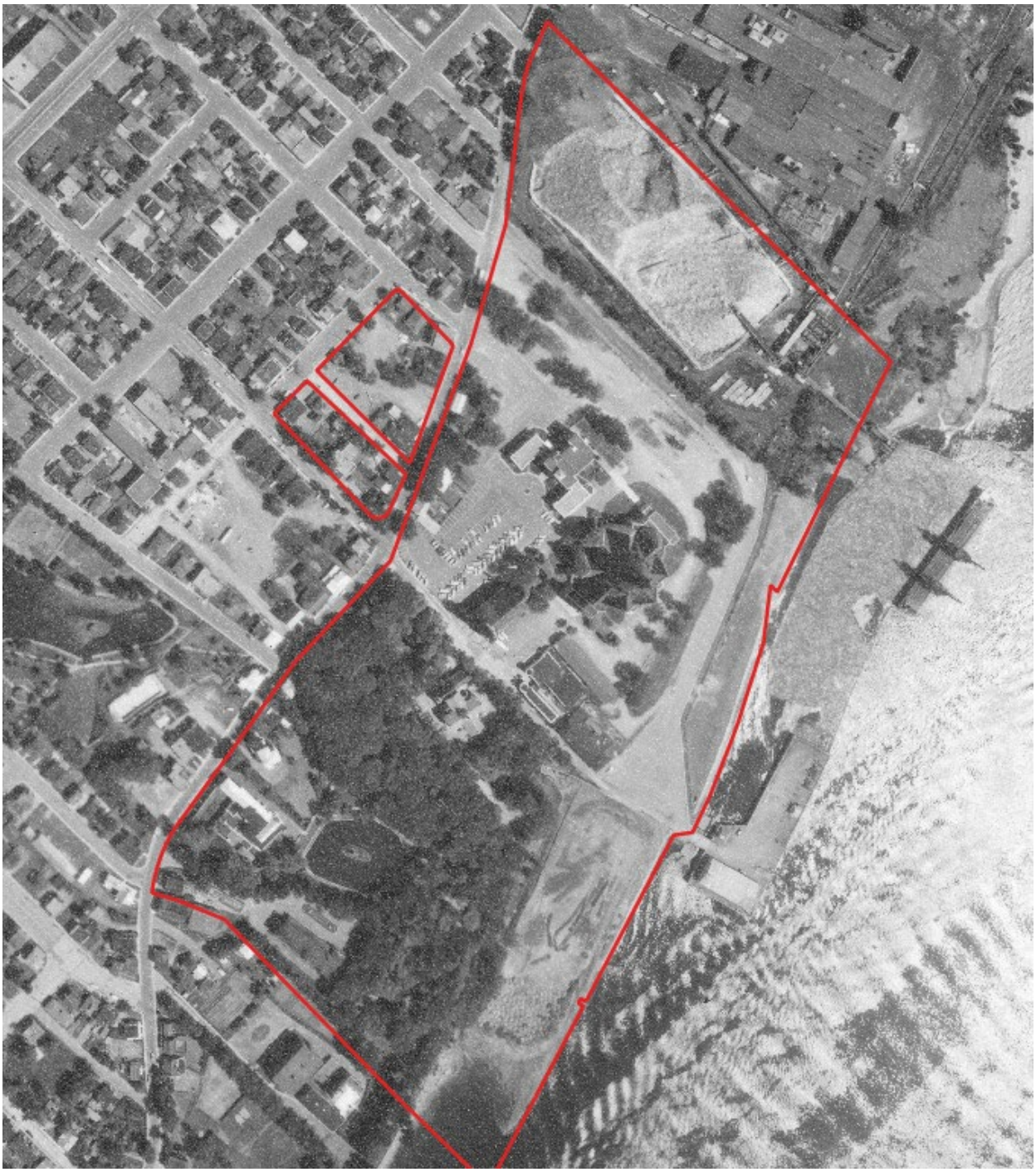


Figure 16 : Photographie aérienne faisant l'état des lieux dans l'aire d'étude de potentiel (en rouge) en 1958 (Photothèque nationale de l'Air)



Figure 17 : Vieille église avec pont au-dessus du ravin du ruisseau Faverel / Village Sauvage (Guilbault-Caron), avant son comblement, vers 1904 (Archives du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap)



Figure 18 : Rivière du Moulin et partie du chemin du Rosaire en 1907 (Archives du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap)



Figure 19 : Extrait du plan topographique faisant état de l'aire à l'étude en 1902 (Lesage 1902)

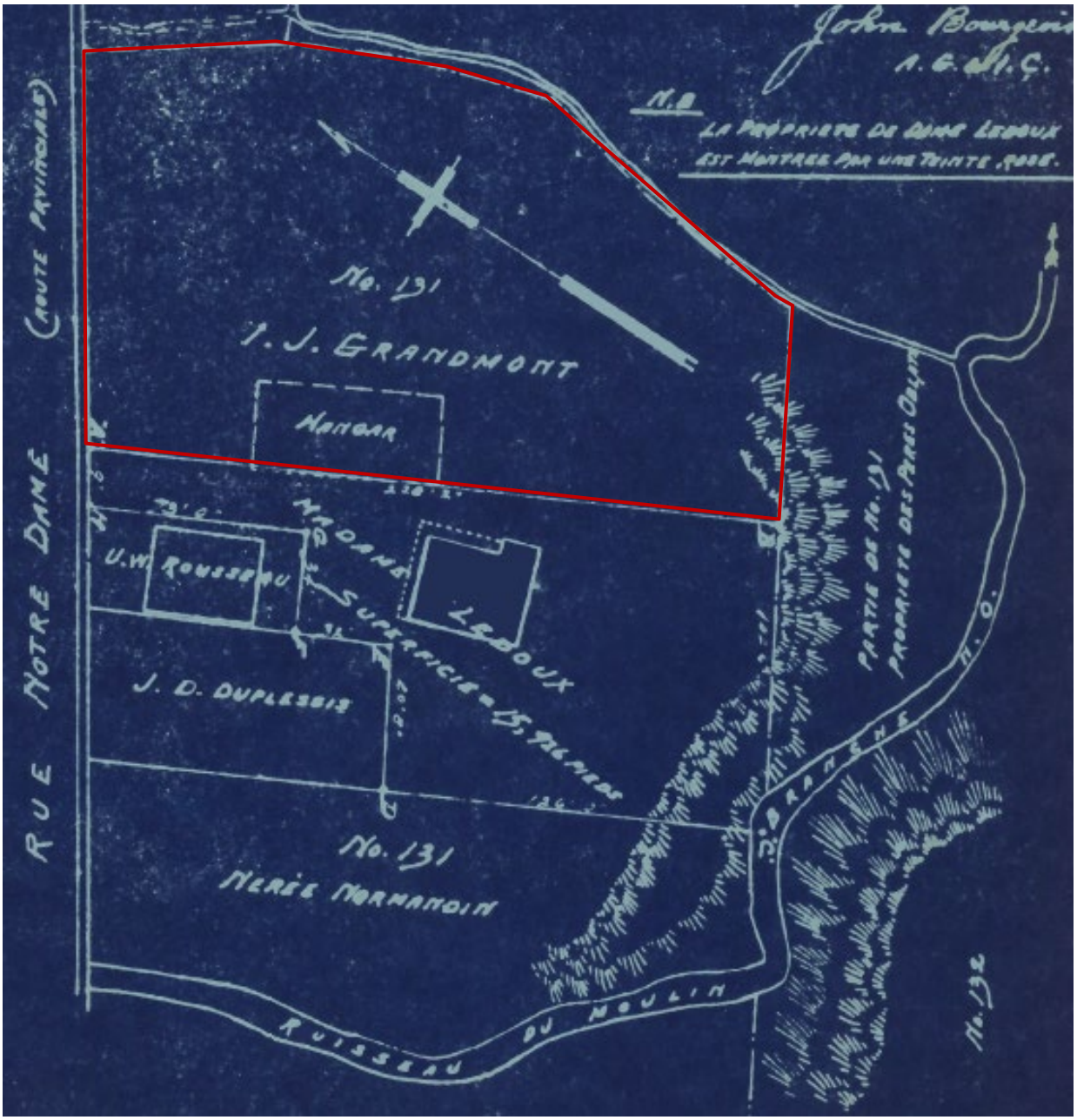
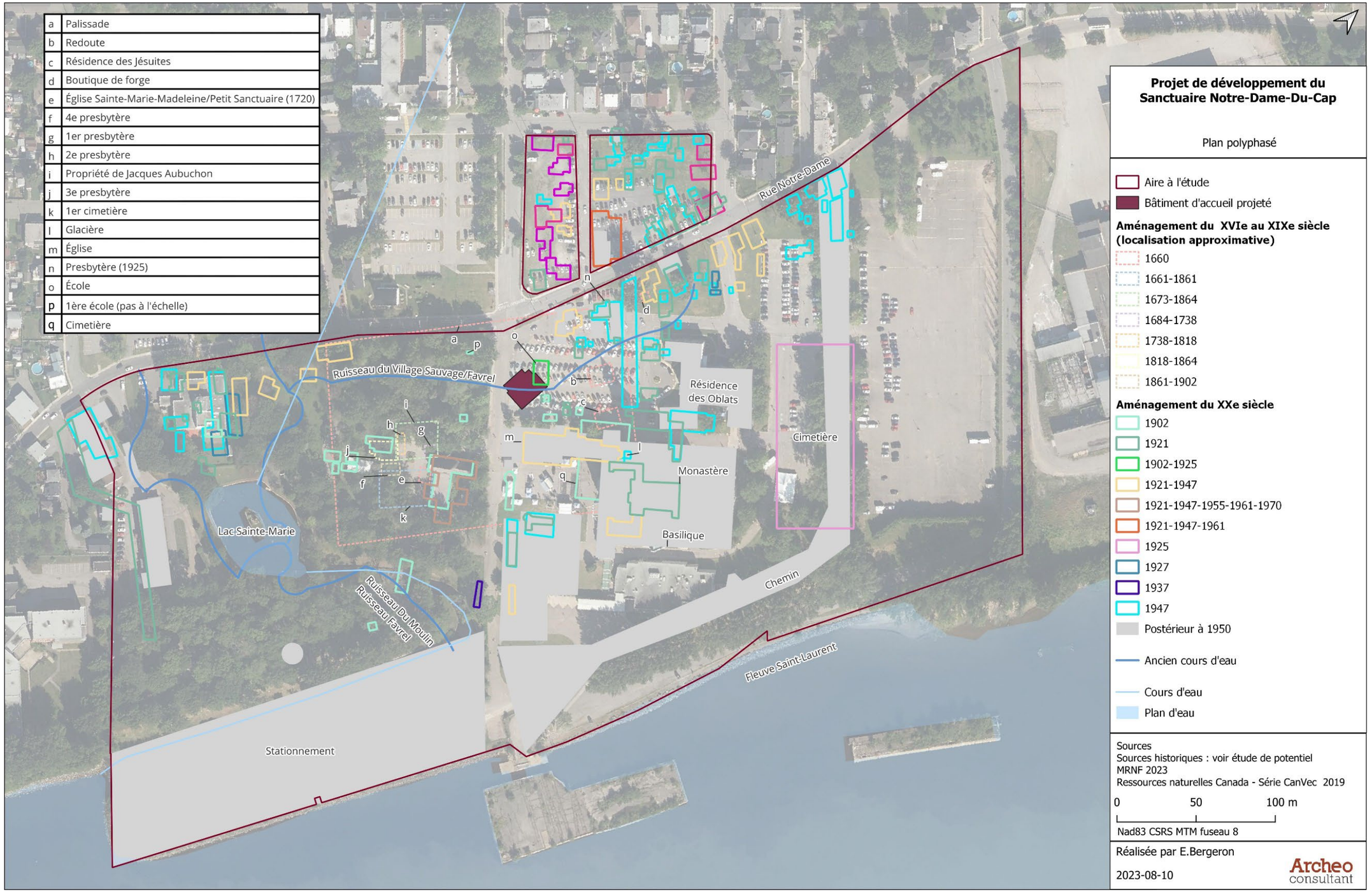


Figure 20 : Extrait d'un plan d'arpentage de 1927 positionnant la propriété de Grandmont où des restes humains ont été trouvés



Carte 2 : Plan polyphasé des aménagements recensés dans l'aire d'étude de potentiel archéologique

Tableau 2 : Synthèse des sites patrimoniaux connus aux environs de l'aire d'étude

SITE	ANNÉE(S) D'INTERVENTION	TYPE D'INTERVENTION	SOURCE(S)	APPARTENANCE CULTURELLE	CHRONOLOGIE	RÉSULTATS
Île Saint-Quentin	1995	Inventaire	(Archéotec inc. 1995)	Allochtone	Colonial	Pièces coloniales allochtones en contexte de déposition secondaire (remblai des années 1960) près de la rive de l'île Saint-Quentin
CcFd-6	1971	Découverte fortuite	(Martijn 1971)	Autochtone	Sylvicole	Pointe Adena possiblement apportée via des chargements de terre noire.
CcFc-9	2021	Découverte fortuite	(Ministère de la Culture et des Communications 2021)	Allochtone	Colonial	Restes humains (mandibule, dents et vertèbres) trouvés sur le sable, dans la portion sud du sous-sol du Petit Sanctuaire construit en 1714.
CcFd-38	2021	Inventaire	(François Guindon, archéologue consultant 2021)	Allochtone	Colonial (XIXe et début XXe)	Ruisseau enfoui et canalisé (milieu XIXe siècle), commerces et services, notamment l'Union Hôtel (ca 1900 – ca 1950 AD), bâtiments de l'industrie du bois (1908 AD -ca 1970).
Maison Rocheleau	-	-	(Ministère de la Culture et des Communications 2013)	Allochtone	Colonial (1742)	Bâtiment résidentiel en pierre d'un étage, à plan rectangulaire, construit en 1742. En bordure de la rue Notre-Dame, face au sanctuaire Notre-Dame-Du-Cap.

4. RÉSULTATS

L'inventaire archéologique a permis d'excaver les cinq tranchées (T1 à T5) prévues à l'inventaire. Une supervision subséquente a également été menée dans l'espace du bâtiment à construire (S1) et des tranchées de service (S2). L'ensemble couvre une superficie d'intervention de 1 548,3 m^2 (tableau 3, carte 3).

Plusieurs vestiges associés au site CcFc-12 ont été recensés. Il s'agit principalement de fosses linéaires et étroites observées dans les tranchées et à la supervision et contenant de nombreux fragments de bois. Notons également deux grandes fosses (T2-ST51 et T3-ST50) ne contenant aucun élément culturel recensées à l'inventaire (tableau 3, carte 3). Ces vestiges sont présentés en détail dans les sections qui suivent avec interprétation sommaire.

Tableau 3 : Sommaire des résultats

OPÉRATION	SUPERFICIE (M^2)	OBJECTIF DE RECHERCHE	RÉSULTAT
T1	9,9	• École (Fin XIX^e – début XX^e) • Fort et bâtiments associés (redoute, palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e)	T1-ST50 : coffrage de ciment possiblement lié à l'ancienne école.
T2	8,6	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)	T2-ST50: tranchée d'ouvrage militaire avec artéfacts T2-ST51: fosse de sépulture exhumée ou de matériaux de construction enlevés
T3	8,6	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)	T3-ST50: fosse de sépulture exhumée ou de matériaux de construction enlevés
T4	9,7	• Dépendance (latrine) (Fin XIX^e – début XX^e) • Fort et bâtiments associés (redoute, palissade, occupation domestique) • Résidence des Jésuites (XVII^e – XVIII^e)	T4-ST50: fosse possiblement récente avec débris de bois et fragments d'artéfacts
T5	7,5	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)	T5-ST50: tranchée d'ouvrage militaire
S1	637	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)	S1-ST100 à S1-ST115 : série de tranchées associées à un possible ouvrage militaire, complétant les sections observées à l'inventaire.
S2	867	• Fort et bâtiments associés (palissade, occupation domestique) (XVII^e – XVIII^e) • Campement autochtone (paléohistoire et période coloniale)	S2-ST50 à S2-ST56 : Série de tranchées et traces de pieux associés à un possible ouvrage militaire, complétant les sections observées à l'inventaire.

4.1. Inventaire – opération T1

L'opération livre une séquence de sols liés à l'aménagement du stationnement (lots 1 à 3), suivi par une grande fosse avec petits débris (lot 4). Suivent les niveaux naturels (lots 5 et 6) dans lesquels se trouve une petite structure (T1-ST50) en béton, visible au coin nord-est. Cet élément forme une sorte de cuvette d'environ 0,5 m par 0,35 m de large. Elle a été dégagée intérieurement sur environ 0,4 m et possède des parois très minces, d'à peine 0,04 à 0,05 m. Elle affleure à 1 m sous la surface du sol, au sommet des lots 5 et 6 (figures 21 et 32).

Les documents d'archives permettent d'avancer que l'espace a été occupé par une école au début du XX^{e} siècle (carte 2). La structure T1-ST50 pourrait être reliée à ce bâtiment. La structure aurait été démolie puis comblée (lot 4) avant que le stationnement ne soit construit (lots 1 à 3).



Figure 21 : Site CcFc-12 – opération T1 – structure T1-ST50, vers l'est

4.2. Inventaire – opération T2

Dans l'opération T2, on retrouve à partir de la surface des éléments superposés associés aux aménagements du stationnement (lot 1, lot 2). On observe ensuite une

séquence de creusements et remplissage (lots 3 à 5). La portion supérieure du sol naturel (lot 6) semble avoir été remaniée et se présente comme un sable brun hétérogène. Il repose sur l'horizon podzolique C du sable naturel (lot 7), à environ 13,7 m d'altitude (figure 33).

Le vestige de tranchée de T2-ST50 affleure à la surface du niveau naturel (lot 7). Elle forme une bande étroite d'environ 0,2 m avec un renflement de 0,3 m de large dans sa partie nord (figure 22). La matrice de comblement est un loam sableux brun foncé allant parfois jusqu'au noir avec de très petits fragments de bois. Elle atteint une profondeur de 0,35 m. La profondeur originale du creusement pourrait toutefois être plus importante en raison de l'arasement/remaniement présumé de la surface naturelle du sol. On peut penser qu'il s'agit d'une structure en bois enfoncée dans le sol et que le renflement ait constitué une fosse de renfort. Des fragments de briques françaises, au fini irrégulier, ont été récoltés dans la matrice du renflement.

Le vestige T2-ST50 pourrait être le même qu'à l'opération T5 (T5-ST50, figure 27) en raison d'un même alignement (carte 3). Les deux vestiges formeraient alors un ensemble de plus de 7 m de longueur. D'autres structures linéaires d'aspects similaires, orientés sur des axes parallèles et perpendiculaires, ont été repérées lors de la surveillance et pourraient faire partie du même ensemble.

Notons que la structure T2-ST51 est une fosse à fonction indéterminée. Ses dimensions et sa profondeur suggèrent tout de même qu'il puisse s'agir d'une fosse de sépulture exhumée.



Figure 22 : Site CcFc-12 – opération T2 – structure T2-ST50, vestige de tranchée avec fosse de renfort à droite, vers le sud-est

4.3. Inventaire – opération T3

L'opération T3 présente une séquence liée à l'aménagement du stationnement (lots 1 à 3) et une ancienne surface d'occupation remaniée (lot 4). Une fosse de plus de 1 m de largeur (lot 5, T3-ST50) interrompt le niveau remanié (lot 4) et le sol naturel (lot 6) (figures 23 et 34). La fosse est de fonction indéterminée et a été comblée avant la création du stationnement. Il pourrait s'agir d'une fosse de sépulture exhumée en se basant sur ses dimensions et sa profondeur. Aucun autre vestige n'est recensé dans cette opération.



Figure 23 : Site CcFc-12 – opération T3 – structure T3-ST50, vers l'est

4.4. Inventaire – opération T4

L'opération T4 a livré une séquence stratigraphique débutant par les niveaux d'aménagement du stationnement (lots 1 à 3). Suivent deux lentilles de remblais de sable fin (lots 4 à 5) et une couche de sable brun foncé marbré (lot 7). Cette dernière est possiblement associée à une ancienne surface faite de sol naturel retournée en bloc. Ce dernier niveau et le remblai du lot 9 sont coupés par un creusement (lot 6), recoupant un second creusement (lot 8), se terminant dans le sol naturel (lot 10), au-delà de la limite de profondeur excavée. Les lots 6 et 8 forment la structure T4-ST50, aux fonctions indéterminées (figures 24 et 35).



Figure 24 : Site CcFc-12 – opération T4 – structure T4-ST50, vers le nord

4.5. Inventaire – opération T5

La séquence stratigraphique associée à l'opération T5 débute avec les lots de stationnement (1 à 2). Suit une séquence de remblais (lots 3 à 4) recouvrant une fosse (T5-ST50, lot 6). Cette dernière fait 0,35 m de largeur et un peu plus de 0,5 m de

profondeur. Il s'agirait possiblement du même vestige que T2-ST50, rapporté plus haut. La fosse coupe le sol naturel (lot 5). Les lots 4 et 6 présentent une matrice assez similaire pour en supposer la contemporanéité (figures 27 et 36).



Figure 25 : Site CcFc-12 – opération T5 – structure T5-ST50, paroi sud-est

4.6. Supervision – opération S1

L'opération S1 correspond à l'excavation du bâtiment. La machinerie a procédé par un décapage jusqu'au sol naturel, à environ 0,70 m de profondeur. Plusieurs anomalies sont apparues durant cette opération, dont des fosses de débris, similaires à celles observées lors de l'inventaire, présentant un très faible intérêt archéologique. En revanche, plusieurs alignements de facture similaire à ceux enregistrés aux opérations T2 et T5 (T2-ST50, T5-ST50) pourraient être associés à des aménagements anciens (tableau 3, carte 3). Il s'agit de tranchées mesurant généralement 0,3 m de largeur, comblées d'un loam sableux brun foncé à noir, sur une vingtaine de centimètres de profondeur et contenant de très petits fragments de bois (figures 26 à 28).



Figure 26 : Site CcFc-12 – opération S1 –vestiges de tranchées S1-ST103, 108, 109, 111 et 115, vers le nord-ouest

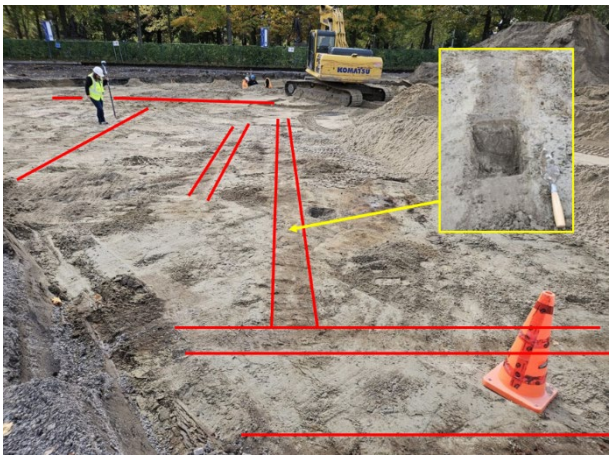


Figure 27 : Site CcFc-12 – opération S1 – alignements des tranchéesS1-ST100, 101, 102 et 104, vers l'ouest



Figure 28 : Site CcFc-12 – opération S1 – deux alignements des structures S1-ST100, 101 et 102, vers le nord

4.7. Supervision – opération S2

L'opération S2 comprend les tranchées de services qui firent l'objet d'une supervision lors de la phase d'excavation. La machinerie a procédé par un décapage jusqu'au sol naturel, à environ 0,70 m de profondeur. Des vestiges de tranchées de 0,3 m de large (figure 29) et des traces de pieux (figure 30) ont été observés en surface du sol naturel (tableau 3, carte 3). La matrice de comblement est un loam sableux brun foncé à noir avec de très petits fragments de bois. Ils sont vraisemblablement des éléments complémentaires à ceux trouvés plus à l'ouest, dans l'espace du bâtiment. Plus au nord, une large fosse (S2-ST58), visible dans les parois de la tranchée, pourrait être associée à un ravin naturel, comblé au début du XX^{e} siècle (figures 17, 19 et 31). Le ruisseau se serait vraisemblablement drainé au creux de ce ravin, malgré l'emplacement initialement

suggéré au plan polyphasé (carte 2). Le plan d'inventaire (carte 3) repositionne le ruisseau selon cette nouvelle information, vraisemblablement au nord de l'enceinte palissadée de l'ancien fort.



Figure 29 : Site CcFc-12 – opération S2 – structure S2-ST50, vers le nord



Figure 30 : Site CcFc-12 – opération S2 – structures S2-ST53 à 57, vers le nord



Figure 31 : Site CcFc-12 – opération T2 – structure S2-ST58, vers l'ouest

4.8. Interprétation des vestiges

L'interprétation des aménagements s'avère limitée en raison du faible nombre d'artéfacts et des perturbations causées par creusements et d'autres aménagements de surface depuis au moins le XIX^{e} siècle (figure 32). Le diagramme de Harris, ajouté au dossier technique, laisse tout de même entrevoir 14 événements s'inscrivant dans quatre phases chronologiques pendant l'intervalle approximatif de 1700 AD au présent.

Ces limitations sont de moindre incidence pour les vestiges de faible valeur patrimoniale, comme les fosses à fonction indéterminée. Cependant, les tranchées et

traces de pieux affleurant à la surface du sol naturel semblent former un ensemble cohérent. La présence de quelques artéfacts datant du Régime français laisse penser qu'il s'agit d'ailleurs d'un ensemble relativement ancien, vraisemblablement associé au fort Saint-François. Ces vestiges méritent plus d'attention à cette étape.

Le premier facteur militant en faveur des vestiges liés au fort est la quasi-absence d'artéfacts. Cette absence montre une utilisation peu intensive des lieux, alors qu'un lieu habité ou d'activités intensives présenterait des concentrations plus importantes d'artéfacts.

On remarque aussi que l'agencement des tranchées évoque une forme architecturale (carte 3). Un croisement dégagé lors de la supervision, sous les numéros S1-ST100 et S1-ST102 (figure 28), ressemble d'ailleurs à une banquette de palissade du type utilisé à Martin's Hundred. Les deux constructions présentent ainsi des restes de structures en bois linéaires et parallèles assez similaires. D'autres alignements sans banquette et des traces de pieux s'apparentent plutôt à la tranchée creusée pour installer une palissade, comme celle de Jamestown, en Virginie (figure 33).

L'ensemble laisse ainsi envisager une construction en bois dont la fondation s'enfonçait de quelques dizaines de centimètres dans le sol. Il s'agirait alors d'un enclos d'envergure, telle une palissade, ou de la base horizontale pour la lisse d'un mur de bâtiment. Les deux possibilités ne sont pas nécessairement des alternatives et pourraient avoir coexisté sous la forme d'une redoute ceinturée d'une palissade.

La redoute est un ouvrage défensif, le plus souvent situé à l'extérieur d'un fort. Il sert de réduit ou d'ouvrage avancé indépendant. Elle peut comprendre plusieurs parties et loger des batteries, un ou plusieurs corps de garde, des magasins à poudre, un magasin d'artillerie, un magasin aux vivres et des chambrées pour une troupe. Le bâtiment peut aussi servir à abriter la population locale ou même à accueillir les Premières Nations. Son emplacement a pu influencer le choix de ce secteur pour ensuite ériger une palissade, dont certains des vestiges pourraient aussi faire partie. La palissade aurait alors créé un enclos dans lequel la redoute se trouvait. Des espaces à vocation religieuse et funéraire ont ensuite pu y être érigés, notamment aux environs du Petit Sanctuaire. Ces derniers auraient ainsi survécu au retrait ou à la destruction des structures défensives en bois. Le retrait des ouvrages défensifs n'aurait alors laissé qu'une matrice de comblement avec résidus de bois, comme ceux observés sur le site. Une partie des pièces de bois retirées aurait pu être récupérée pour ériger d'autres constructions ailleurs aux environs du fort.

Si cette hypothèse s'avère juste, les données générées lors de l'intervention archéologique permettent alors de préciser l'emplacement du fort par rapport aux sources historiques (carte 3). Les découvertes se situeraient ainsi dans la partie est de l'ancien fort et dateraient vraisemblablement du XVII^{e} ou du début du XVIII^{e} siècle.



Figure 32 : L'aire d'étude vers 1886 montrant un terrain vague faisant l'objet de travaux(Toupin Sans date)

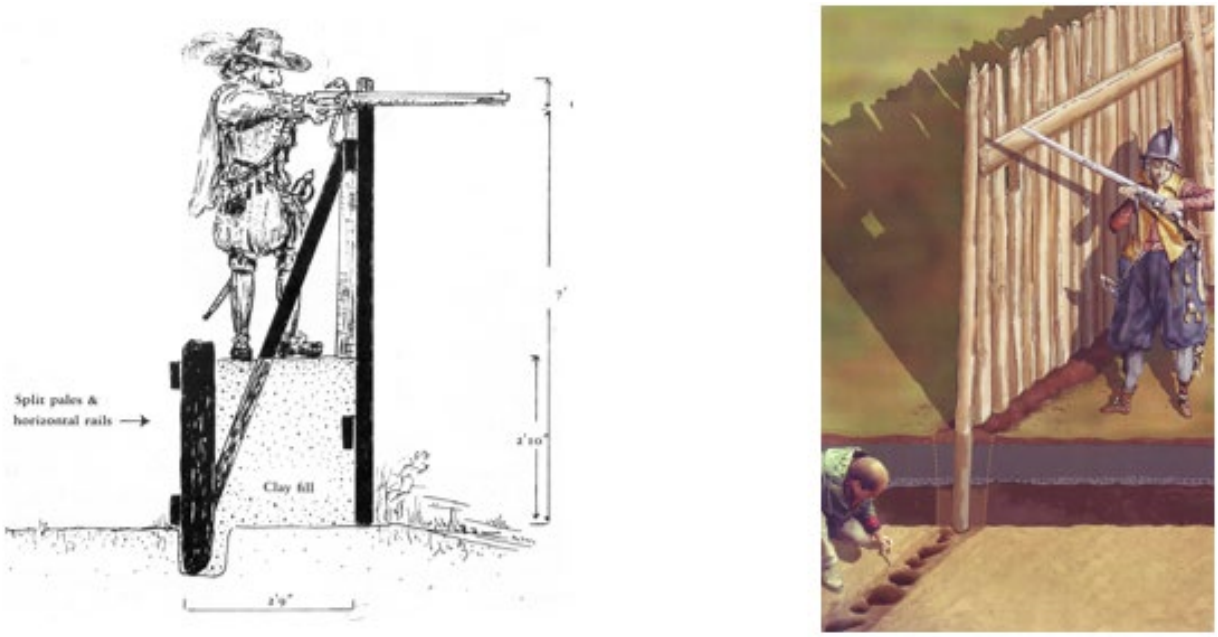
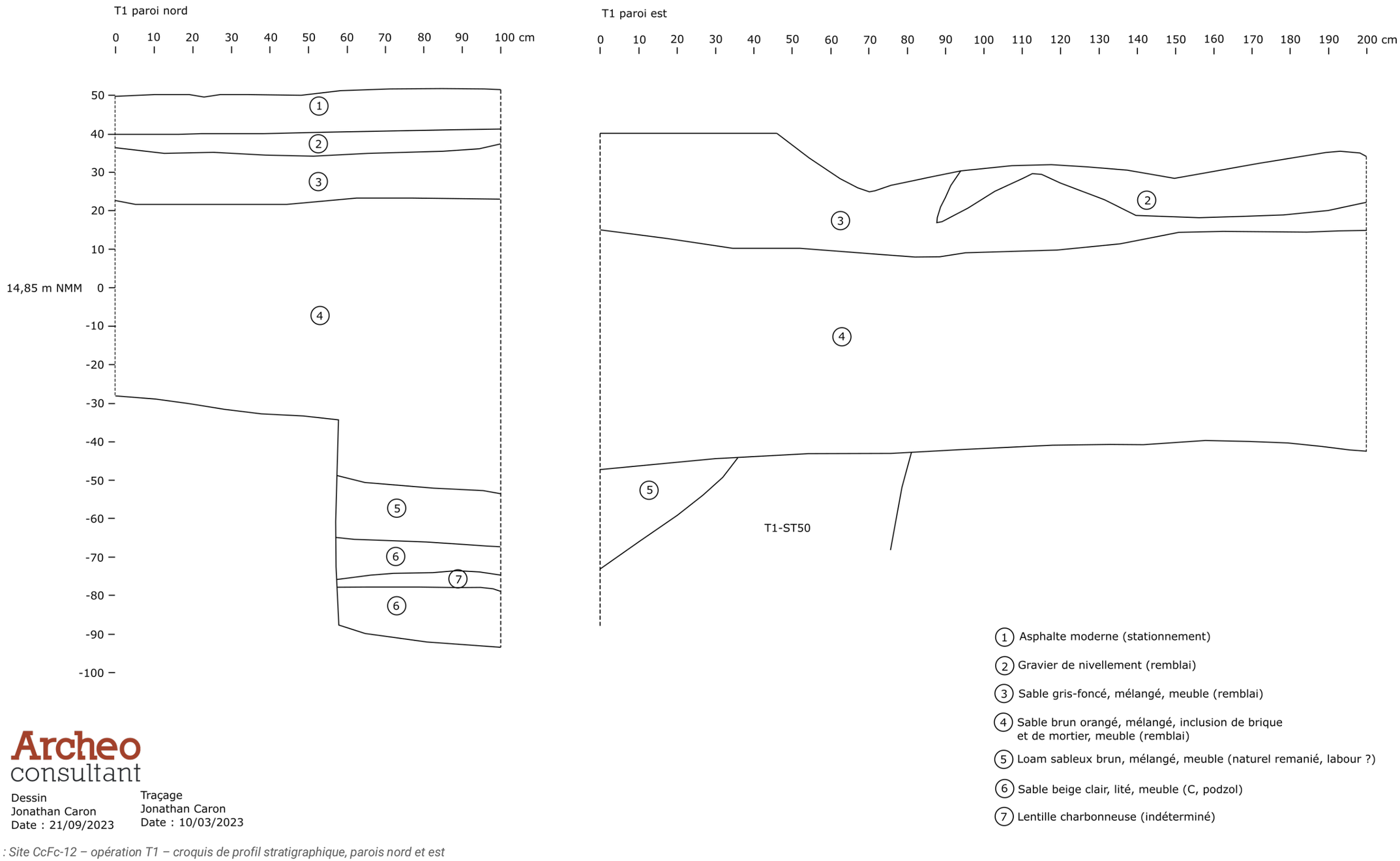


Figure 33 : Reconstitution de la palissade avec banquette au fort de Martin's Hundred et de la palissade du fort de Jamestown, en Virginie (Noël Hume 1991; Kelso et Straube 2004)

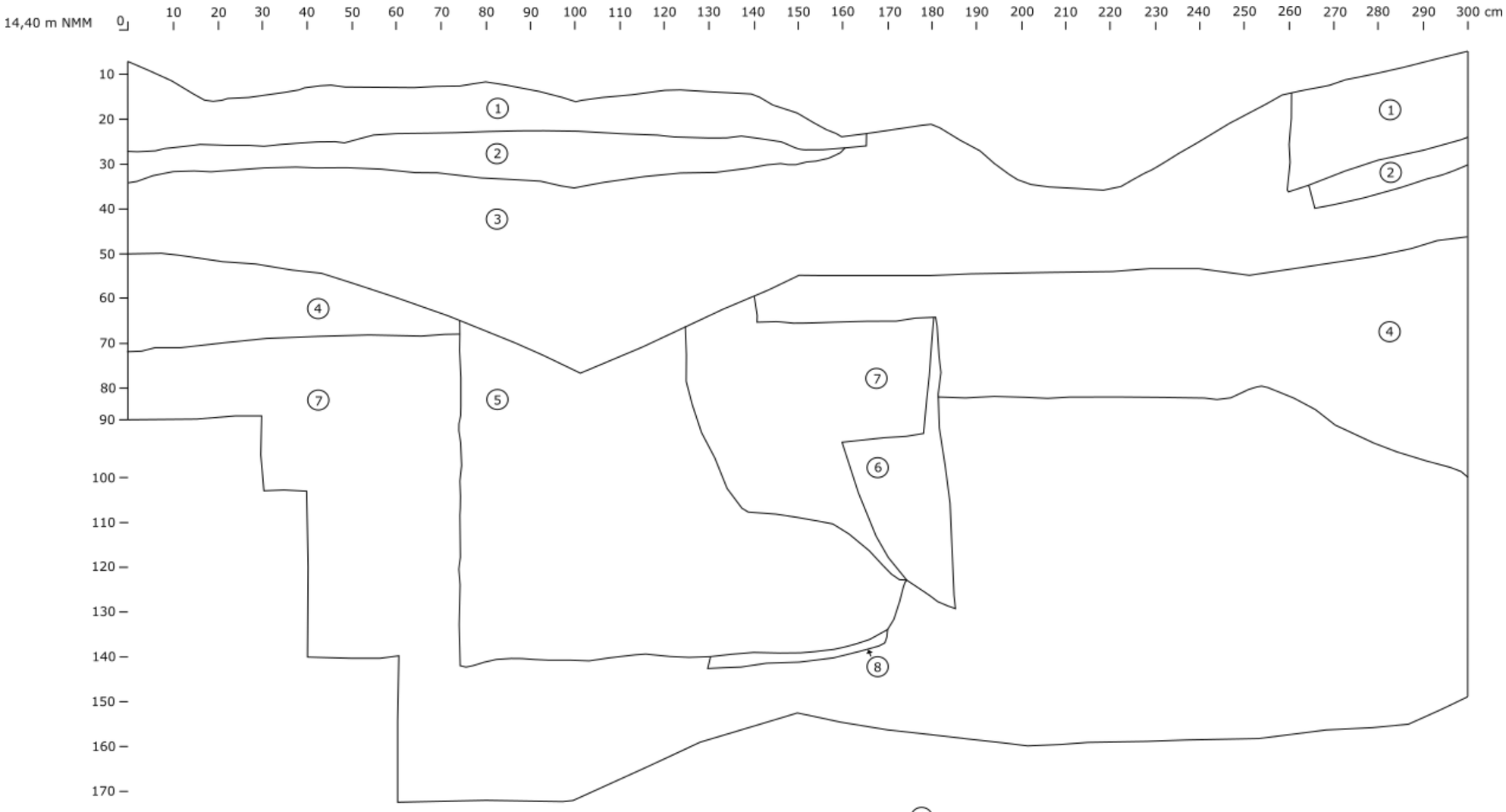


Archeo consultant

Dessin
Jonathan Caron
Date : 21/09/2023

Traçage
Jonathan Caron
Date : 10/03/2023

Figure 34 : Site CcFc-12 – opération T1 – croquis de profil stratigraphique, parois nord et est



Archeo consultant

Dessin
Jonathan Caron
Édith Bergeron
Date : 21/09/2023

Traçage
Jonathan Caron
Date : 09/10/2023

Figure 35 : Site CcFc-12 – opération T2 – croquis de profil stratigraphique, paroi sud

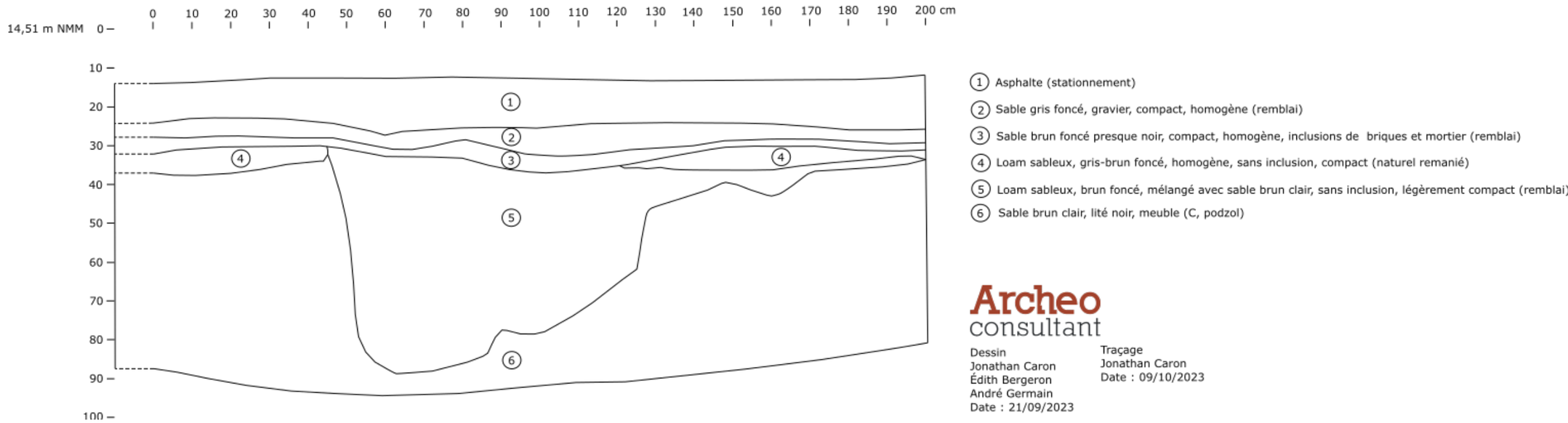


Figure 36 : Site CcFc-12 – opération T3 – croquis de profil stratigraphique, paroi est

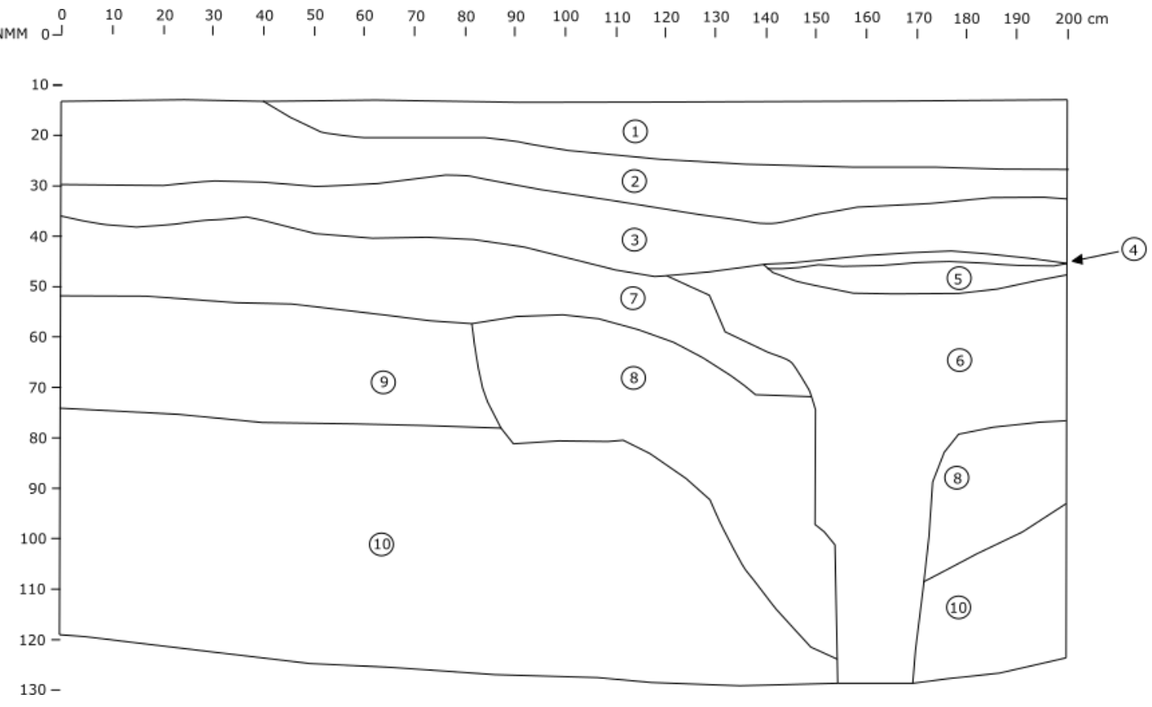
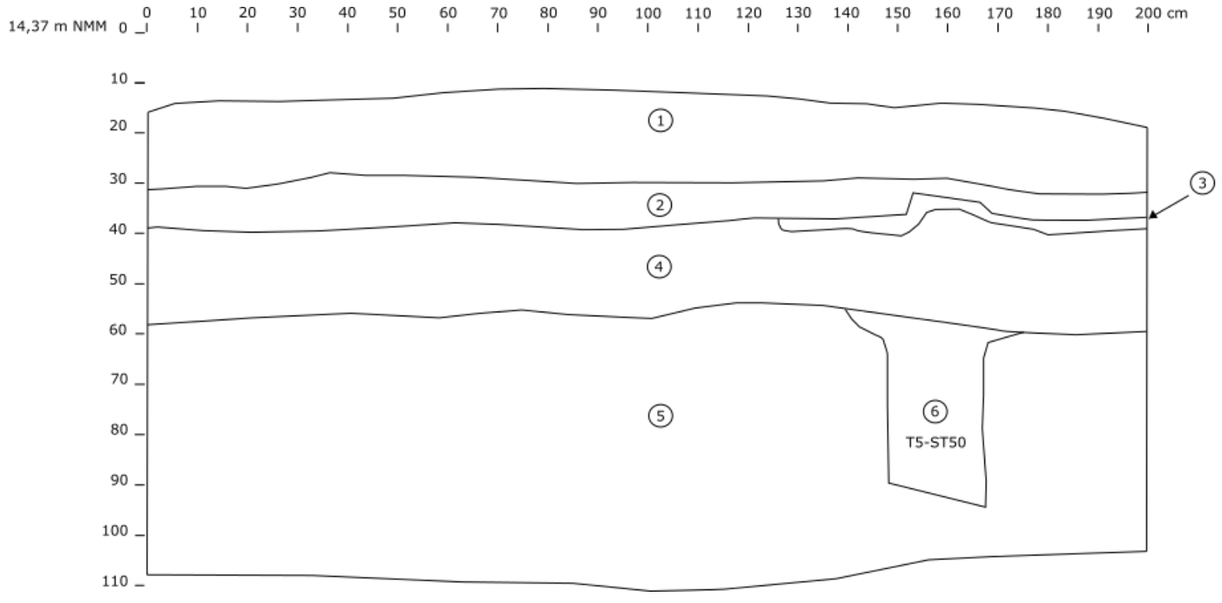


Figure 37 : Site CcFc-12 – opération T4 – croquis de profil stratigraphique, paroi nord



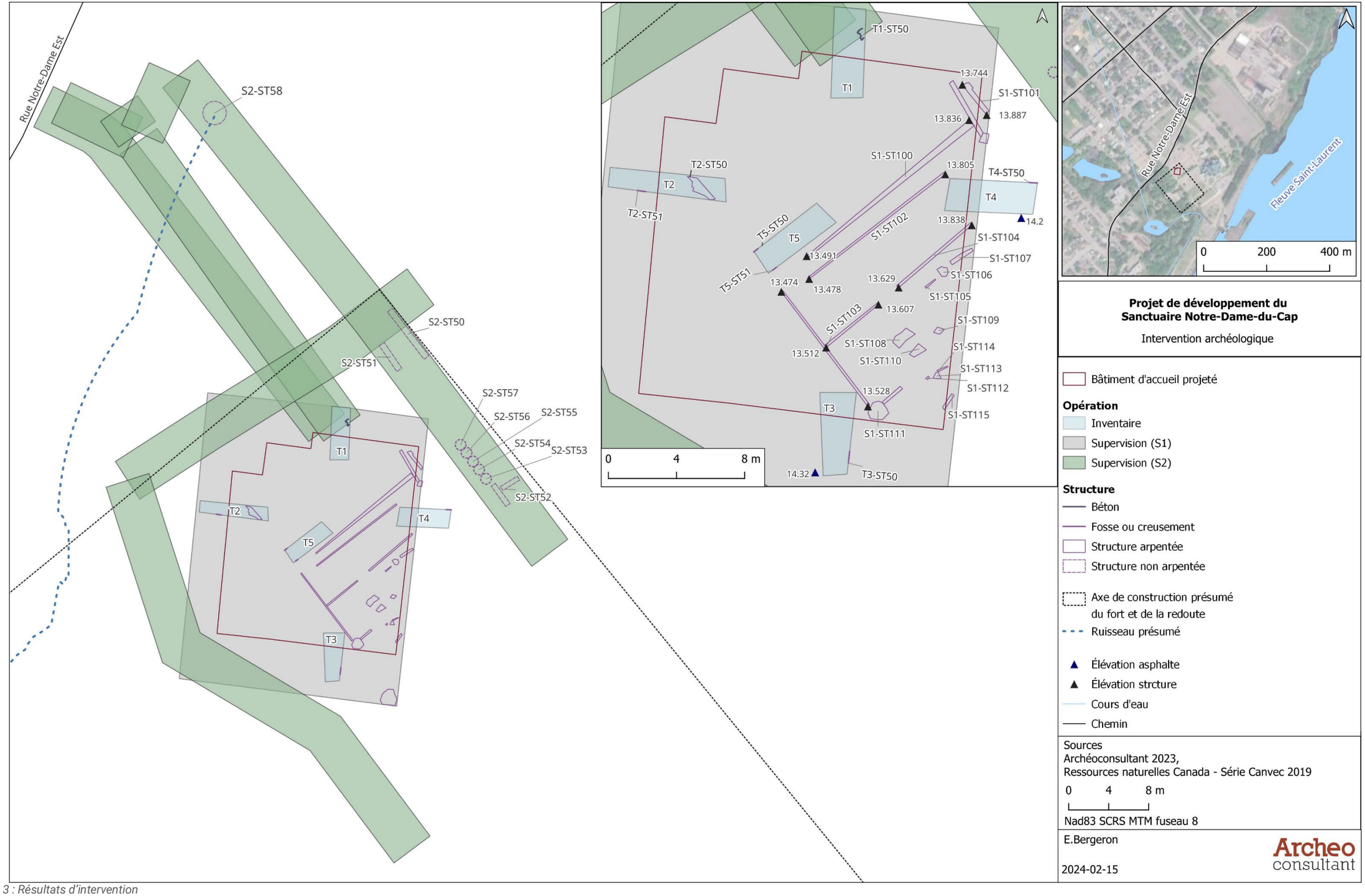
1 Gravier de nivellement (remblai)
2 Gravillon sableux, brun-gris, très compact (remblai)
3 Sable fin, orangé, homogène, meuble (remblai)
4 Loam sableux, hétérogène, gris-brun foncé à gris foncé avec taches oranges, sans inclusions, compact (remblai)
5 Sable fin, beige clair, litage noir, meuble (C, podzol)
6 Loam sableux, brun foncé à brun clair, hétérogène, légèrement compact (remblai, T5-ST50)

Archeo consultant

Dessin
Jonathan Caron
Édith Bergeron
Date : 20/09/2023

Traçage
Jonathan Caron
Date : 09/10/2023

Figure 38 : Site CcFc-12 – opération T5 – croquis de profil stratigraphique, paroi est



Carte 3 : Résultats d'intervention

5. CONCLUSION, RISQUE D'IMPACT ET RECOMMANDATIONS

Le mandat confié à Archéoconsultant consistait à réaliser un inventaire et une supervision archéologique dans le cadre de la phase 1 du projet de développement touristique du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Les travaux prévus comprenaient la construction d'un bâtiment d'accueil et le réaménagement de l'espace autour du bâtiment. Ces travaux allaient avoir un impact au sol et risquaient d'endommager la ressource archéologique pouvant s'y trouver.

L'inventaire et la supervision devaient donc vérifier si des vestiges se trouvaient dans l'aire affectée par le projet, faisant 1 548 m^2. Le cas échéant, ils devaient aussi permettre d'en évaluer la valeur patrimoniale, d'évaluer l'impact du projet et de formuler des mesures d'atténuation pour le patrimoine archéologique.

5.1. Vestiges recensés

L'intervention a recensé plusieurs vestiges associés au site CcFc-12. Il s'agit principalement de tranchées pouvant correspondre à la palissade ou à un bâtiment militaire du fort Saint-François (XVII^{e} - début XVIII^{e} siècle). Les fosses ont livré des fragments de bois dans la matrice de comblement.

Notons également deux grandes fosses comblées dans les opérations 2 (T2-ST51) et 3 (T3-ST50). Aucun élément culturel n'y a été trouvé, ce qui semble indiquer l'enlèvement de ce qui s'y trouvait. Il pourrait s'agir de fosses de sépultures exhumées.

5.2. Valeur patrimoniale et risque d'impact

Les vestiges recensés témoignent d'épisodes importants de l'histoire du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Les tranchées affleurant à la surface du sol naturel pourraient d'ailleurs être associées à l'époque du fort Saint-François, remontant au Régime français. La présence possible de sépultures rend également l'espace particulièrement sensible. L'inventaire et la supervision archéologique ont cependant permis de tirer un maximum d'information des vestiges en présence.

Rappelons que d'autres aménagements seront réalisés lors de phases ultérieures du projet. Ceux-ci sont susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique si des travaux au sol ont lieu au-delà des limites investiguées pour la présente étude.

5.3. Recommandations

Aucune précaution supplémentaire n'est recommandée pour le patrimoine archéologique dans les limites de l'aire investiguée en raison des précautions déjà prises.

Rappelons toutefois que l'étude de potentiel archéologique a identifié plusieurs zones sensibles au-delà des limites de l'inventaire et de la supervision. Il est donc toujours recommandé que les zones à potentiel moyen et fort ne soient pas affectées par d'éventuels travaux. Dans le stationnement, toute excavation à plus de 30 cm de profondeur risque d'affecter d'éventuels vestiges. Ailleurs sur le site du Sanctuaire, la profondeur des vestiges présumés pourrait s'avérer moindre, de sorte que tout travail du sol, même superficiel, est à risque d'affecter le patrimoine archéologique.

Dans la mesure où un impact sur la ressource archéologique ne pouvait être évité, les mesures d'atténuation suivantes devraient être mises en œuvre avant et pendant d'éventuels travaux d'aménagement, dans les zones n'ayant pas fait l'objet d'intervention archéologique.

1) Toute intervention dans une zone à potentiel autochtone moyen ou fort devrait se faire avec la participation des Premières Nations concernées, par l'intégration de travailleurs ou d'observateurs provenant de leurs communautés.
2) Le risque élevé de découvertes et la haute valeur patrimoniale présumée de certains vestiges encouragent à la prudence, afin d'atténuer au maximum le risque de destruction et de découvertes fortuites en cours de travaux. Un inventaire avec assistance mécanique, permettant d'échantillonner les portions affectées des zones à potentiel moyen et fort, devrait donc être privilégié. L'inventaire permettra ainsi d'évaluer si des vestiges sont effectivement présents, leur étendue, leur valeur patrimoniale et le risque d'impact des travaux prévus.
3) À l'issue de l'inventaire, une fouille archéologique pourra être mise en œuvre si la valeur patrimoniale est suffisante et qu'un risque d'impact est toujours d'actualité.
4) Les portions affectées des zones à potentiel moyen et fort qui n'auront pas été évaluées par la fouille ou l'inventaire devraient faire l'objet d'une supervision archéologique lors de la phase de travaux, même si l'inventaire s'avérait négatif.
5) Compléter les chaînes de titres des lots visés par les éventuels travaux afin de mieux cadrer le contexte historique des potentielles découvertes.
6) Envisager la mise en valeur des vestiges et des connaissances acquises au terme des travaux d'atténuation liés au projet du client.

Soulignons qu'une supervision archéologique seule est plus économique dans d'autres contextes, mais s'avérerait peu judicieuse en raison du risque de découverte

élevé, pouvant affecter le déroulement des travaux lors de la phase de construction.

Ajoutons que tout changement aux plans du client, pour ce qui est des aménagements au niveau du sol, pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées. Un archéologue devrait donc être consulté si d'autres aménagements affectent le sol de zones à potentiel moyen ou fort.

5. RÉFÉRENCES

Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 141-53. Paléo-Québec 27. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Archéoconsultant inc. 2023. « Étude de potentiel archéologique. Projet de développement du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, Trois-Rivières ». Rapport technique. Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud: remis au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

Archéotec inc. 1995. « Agrandissement de la marina de Trois-Rivières ». Rapport technique. Montréal: remis à Marina de Trois-Rivières inc.

Beaudoin, René. 2023. « Notes pour servir à une étude de potentiel archéologique du site du Sanctuaire Notre-Dame-Du-Cap ». Notes. Trois-Rivières: Oblats Marie Immaculée.

Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Québec: ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Bêty, Isabelle. 2012. « Contexte paléoenvironnemental du peuplement de la région du détroit de Québec, au cours des périodes paléoindienne et archaïque ancienne ». M.A., Québec: Université Laval.

Burke, A. 2015. « L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran ». Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Québec: Recherches amérindiennes au Québec.

Centre interuniversitaire d'études québécoises. 2021. « Mauricie ». Bases de données en histoire régionale. 2021. https://mauricie.cieq.ca/doc_th_explorer.php?-action=browse&-recid=234&fbclid=IwAR1b4B6hG8u4dqzPXwKKizjDwaCwgVoZ3--hFd8zhxvU6aa2WX5iGiBucUA.

Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3): 77-93.

Chapdelaine, Claude. 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1): 3-20.

———. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par: Texas A&M University Press. https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.

Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, et Jacques Nicolas Bellin. 1744. *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale. Adressé à Madame La Duchesse de Lesdiguieres. Tome troisième (Histoire de la Nouvelle France Tome III)*. Paris: Chez Rolin fils.

Clermont, N., et C. Chapdelaine. 1982. *Pointe-du-Buisson : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine, et René Ribes. 1986. « Regard sur la préhistoire trifluvienne: le site Bourassa ». *Recherches amérindiennes au Québec* XVI (2-3): 5-55.

Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 127-39. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.

Cross, J.R. 1999. « By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast ». Dans *The Archaeological Northeast*, édité par M.-A. Levine, K. Sassaman, et M. Nassaney. Westport, Connecticut: Garvey & Bergin.

Curtis, J. 2002. « A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario ». *Ontario Archaeology* 73: 15-28.

Dincauze, D. 1976. *The Neville Site, 8,000 Years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Cambridge: Harvard University Press.

Dionne, Jean-Claude. 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Geological Society of America* Special Paper 351: 271-84.

Englebrecht, W., et B. Jamieson. 2016. « St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective ». *Archaeology of Eastern North America* 44: 81-98.

Ethnoscop. 2006. « Terrain de l'ancienne usine Tripap, Trois-Rivières. Moulin des Américains, CcFd-34. Inventaire et surveillance archéologiques ». Rapport technique. Boucherville: remis à Sanexen et au ministère de la Culture et des Communications.

———. 2015. « Interventions archéologiques. Réaménagement de la Place [sic] Pierre-Boucher et du parc du Platon 2011-2012 ». Rapport technique. Boucherville.

François Guindon, archéologue consultant. 2021. « Inventaire archéologique. Maison des Aînés projetée de Trois-Rivières ». Rapport technique. Baie-Comeau: Remis à la Société québécoise des Infrastructures et au ministère de la Culture et des Communications.

Gates St-Pierre, Christian, Adrian L. Burke, Gilles Gauthier, et Greg Kennedy. 2012. « Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional ». *Canadian Journal of Archaeology/Journal canadien d'archéologie* 36 (2): 289-310.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 37-38. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.

———. 2016b. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 39-41. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.

———. 2016c. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 43-46. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016d. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 47-48. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016e. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 49-50. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016f. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 51-53. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
Gosselin, Jocelyn. 2005. *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent*. Québec: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1): 67-84.
Hamel, Joseph. 1831. « Plan des nouvelles concessions dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine ». Carte. Greffe de l'arpenteur général du Québec. 03Q_E21S555SS1SSS20PC_8B.
Hardy, René, Normand Séguin, Claude Bellavance, Normand Brouillette, Claude Gélinas, François Guérard, Pierre Lanthier, et al. 2004. *Histoire de la Mauricie*. Les régions du Québec 17. Sainte-Foy: Institut québécois de recherche sur la culture.
Kelso, William M., et Beverly Straube. 2004. *Jamestown Rediscovery 1994-2004*. APVA Preservation Virginia.
Lamarche, L. 2005. « Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans ». Montréal: Université de Montréal.
———. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Université Laval.
Legendre, Hilarion. 1848. « Plan d'une partie de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine et de la vérification de partie des lignes extérieures du Township proposé de Shawenegan ». Carte. Greffe de l'arpenteur général du Québec. PL07C008_E.
———. 1863. « Plan de deux morceaux de terre et des emplacements à l'usage du moulin du Cap de la Madeleine ». BAnQ. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4515586.
Lemoine, J.B. 2015. « Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent : le motif en échelle et l'empreinte au roseau ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3): 127-36.
Lesage, T.W. 1902. « Plan général avec topographie détaillée de l'aire d'étude ». Carte. OMI.

Loewen, B., C. Chapdelaine, et P.J. Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». *Journal canadien d'archéologie*.
Loranger, Maurice. 1987. *Histoire de Cap-De-La-Madeleine (1651-1986)*.
Marois, Roger J.M. 1978. *Le gisement Beaumier: essai sur l'évolution des décors de la céramique*. Collection Mercure. Archaeological Survey of Canada/Commission archéologique du Canada 75. Ottawa: Musée national de l'homme.
Martijn, Charles A. 1971. « Relevé des sites préhistoriques du fleuve St-Laurent, entre Montréal et l'île d'Orléans (Côte Nord) ». Rapport technique.
Ministère de la Culture et des Communications. 2013. « Maison Rocheleau ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2013. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93304&type=bien.
———. 2021. « Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) ». Gouvernement du Québec.
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. 2024. « Système d'information géominière du Québec (Carte interactive) ». http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. 2023. « I.G.O. - Données écoforestières ». Gouvernement du Québec. https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/mffpecofor/.
Noël Hume, Ivor. 1991. *Martin,s Hundred*. University of Virginia Press.
Occhietti, Serge. 1980. *Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec. Contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques*. Paléo-Québec 10. Montréal: Université du Québec à Trois-Rivières.
Pintal, J.-Y. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, nº 19: 1-20.
Plourde, Michel. 2003. « Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent: 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques ». Rapport technique. Québec: Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
———. 2006. « Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire ». Les Bergeronnes: Archéo Topo.
Richard, Pierre J.H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV (1-2): 39-56.
Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.
Ritchie, W.A. 1971. *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points*. Vol. Bulletin 38. Albany: New York State Museum and Science Service.
Robinson, B.S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning ». Dans *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Augusta: Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.
Sanfaçon, Roland. 1958. « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 12 (1): 3-29.

Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Peterborough: Trent University.
Taché, Karine. 2010. « Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec ». Rapport synthèse. Québec: Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
Toupin, Antoni. Sans date. *Le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, Reine du T.S. Rosaire, Album historique 1635-1993*. Cap-de-la-Madeleine.
Tuck, J.A. 1975. « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-47.

Intervention archéologique sur le site de la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli



Nicolas Beaudry, Simon Delarosbil et Manon Savard
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert

Avril 2024
Permis 21-PMLM-01

Intervention archéologique sur le site de la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli

Nicolas Beaudry, Simon Delarosbil et Manon Savard
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert

Avril 2024
Permis 21-PMLM-01

Page couverture : photographie aérienne de la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli entre 1941 et 1945 (coll. privée).

Comment citer ce rapport :

Beaudry, Nicolas, Simon Delarosbil et Manon Savard, avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert, 2024. *Intervention archéologique sur le site de la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 138 p. (74 p. + annexes).

© Laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 2024. Tous droits réservés.

Laboratoire d'archéologie et de patrimoine
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

lap@uqar.ca
http://lap.uqar.ca



lap.uqar.ca
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PATRIMOINE

Résumé

De 1941 à 1945, la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli (9e ÉBT, MRC de La Mitis, Bas-Saint-Laurent) a formé plus de 6000 aviateurs canadiens, britanniques, néo-zélandais, australiens, polonais, belges, américains et autres au-dessus du Saint-Laurent, au large de Sainte-Flavie, et joué un rôle déterminant dans l'effort de guerre allié de la Deuxième Guerre mondiale.

Ce rapport présente une étude du potentiel archéologique du site de la 9e EBT, ainsi qu'un inventaire archéologique qui s'est déroulé du 19 au 30 juillet 2021. L'intervention archéologique a été menée par le Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'UQAR à l'initiative de Patrimoine militaire de La Mitis et autorisée par le permis de recherche 21-PMLM-01.

L'inventaire comportait une prospection visuelle avec collecte de surface, une prospection au détecteur de métal, des sondages manuels et des sondages à la pelle. L'intervention s'est principalement concentrée dans un dépotoir, l'un des rares vestiges qui subsistent de l'École après son démantèlement, le développement de l'aéroport régional de Mont-Joli, des travaux de réhabilitation environnementale et le développement d'un parc industriel.

Ce rapport présente un bilan des connaissances historiques, archéologiques et patrimoniales concernant l'École et une zone d'étude élargie. On y retrace aussi les transformations subies par le site de la 9e ÉBT. Les travaux sur le terrain ont quant à eux permis d'explorer les restes d'un bâtiment rudimentaire et de confirmer l'association d'un dépotoir, connu des promeneurs, avec l'École de bombardement et de tir. Ils ont permis de circonscrire ce dépotoir et de mieux comprendre sa taphonomie, à savoir une collecte des déchets dans les différents secteurs du site de l'École, des dépôts de déchets distincts formant des monticules et leur incinération sur place. L'assemblage récolté montre que le matériel encore sur place présente un excellent potentiel de recherche, d'enseignement et de mise en valeur. Le code Borden **DdEb-2** a été attribué au site à la suite de ces découvertes.

Le rapport recommande la protection du dépotoir du pillage et d'autres dépôts de rebuts ou de déblais car l'intervention archéologique de l'été 2021 n'en a prélevé qu'un modeste échantillon. Si d'autres études environnementales ou d'autres opérations de réhabilitation étaient envisagées sur ce site, il serait utile qu'elles soient accompagnées d'un suivi archéologique. Si un développement est prévu sur le site du boisé, il devrait être précédé d'une évaluation de ses effets sur la ressource archéologique et, au besoin, d'une intervention archéologique.

Le site de la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli permet d'envisager une contribution originale à l'archéologie et une mise en valeur à échelle humaine de l'expérience du nombreux personnel civil et militaire de l'École, des milliers d'aviateurs qui ont été formés à Mont-Joli et dont beaucoup sont morts en service, ainsi que de la communauté régionale qui a accueilli cette institution et pris part à travers elle à un conflit mondial. L'histoire et l'archéologie du site ne constituent pas une entrave à son développement : elles peuvent même être une richesse et une plus-value si elles y sont bien intégrées. Quelques suggestions sont offertes en conclusion.

Remerciements

Les auteurs remercient vivement l'instigatrice de la démarche archéologique dont rend compte ce projet, Mme Rose-Marie Gallagher, ainsi que les autres membres passionnés de Patrimoine militaire de La Mitis (PMM) qui l'ont accompagné : MM François Dornier, alors président par intérim, Martin Abud, Michel L. Saint-Pierre et Robert Tremblay, et tout particulièrement M. Pierre Bouchard qui a livré de précieux témoignages.

Nous remercions M. Joël Harrisson, directeur général de la Ville de Mont-Joli, ainsi que le service des archives de la Ville de Mont-Joli ; la municipalité de Sainte-Flavie ; le Regroupement culturel de Sainte-Flavie ; la Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli ainsi que Mme Chantal Duchesne, qui était directrice de l'aéroport au moment de l'intervention archéologique.

Pour leur appui dans nos recherches, nous remercions les membres de PMM ainsi que Mme Kati Brown, conseillère en information géographique à la cartothèque de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ; M. Jean-François Rioux, bibliothécaire aux Archives régionales de la bibliothèque l'UQAR ; M. Jérôme Dubé, auxiliaire d'enseignement et de recherche en géographie à l'UQAR ; , M. Alexander Reford, directeur des Jardins de Métis ; le Service de la gestion documentaire du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ; Transports Canada ; le ministère de la Défense nationale.

Cette étude a été rendue possible par les contributions financières de la MRC de la Mitis (programme Initiatives culturelles), du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'UQAR, de la Ville de Mont-Joli, de M. Pascal Bérubé, député à l'Assemblée nationale, de la municipalité de Sainte-Flavie et de Transports Canada.

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement les étudiants qui ont pris part à ce projet, que ce soit en archives et en bibliothèque, sur le terrain ou en laboratoire : Laura-Christine Daigneault, Simon Delarosbil, Jérémy Gribaut, Roxane Julien-Friolet, Christophe Robert et Gaëlle Tremblay.

Table des matières

Résumé v
Remerciements vi
Table des matières vii
Liste des figures xi
Liste des tableaux xii

Introduction 1

1. Mise en contexte 3
1.1. Localisation du site et description de la zone d'étude 3
1.1.1. Zone d'étude élargie 3
1.1.2. Zone d'étude restreinte 4
1.2. Cadre environnemental ancien et actuel 10
1.2.1. La géologie 10
1.2.2. Le Quaternaire et la géomorphologie 10
1.2.3. Les dépôts de surface 15
1.2.4. L'hydrographie 17
1.2.5. La végétation actuelle 17
1.2.6. L'état actuel des lieux 18
1.3. Cadre préhistorique 19
1.3.1. Les sites archéologiques connus et les travaux antérieurs 19
a) Travaux à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2) 19
b) Travaux aux abords du barrage Mitis-1 (DdEa-1 et DdEa-3) 19
c) Autres sites préhistoriques connus dans la MRC de la Mitis 20
1.3.2. Le potentiel archéologique préhistorique du secteur d'étude 21
1.4. Cadre historique 23
1.4.1. L'histoire de la région d'étude 23
a) Le Régime français 23
b) De la Conquête à la Deuxième Guerre mondiale 23
c) La Deuxième Guerre mondiale 27
d) La 9e École de bombardement et de tir 28
e) Autres fonctions du secteur d'étude pendant la Seconde Guerre mondiale 33
f) L'après-guerre 33

1.4.2. L'évolution du site de la 9e ÉBT 34
a) Les infrastructures 34
b) Les travaux de réhabilitation environnementale 356
1.4.3. Les sites patrimoniaux 37
a) Sites archéologiques d'époque historique 37
b) Sites patrimoniaux associés à la 9e ÉBT 37
c) Autres sites patrimoniaux dans la zone d'étude élargie 38
1.4.4. Le potentiel archéologique historique 38
1.5. Conclusions…… 42

2. Méthodologie 43
2.1. Localisation, durée et date de l'intervention 43
2.2. Objectifs 43
2.3. Nature de l'intervention 46
2.4. Méthodes employées 46
2.4.1. Prospection visuelle avec collecte de surface 46
2.4.2. Prospection au détecteur de métal 48
2.4.3. Sondages archéologiques 48
a) Sondages manuels 48
b) Sondages à la pelle 49
2.5. Composition de l'équipe 49
2.6. Mesures de protection et de conservation 50

3. Travaux et résultats 51
3.1. Prospection visuelle avec collecte de surface 52
3.2 Prospection au détecteur de métal 52
3.3. Sondages manuels 55
3.3.1. La structure de pierres 55
3.3.2. Le dépotoir du boisé 56
3.4. Sondages à la pelle 62
3.5. Mise en valeur 64

Conclusion : importance archéologique et recommandations 65
Intérêt et importance archéologique 65
Valeurs historique et emblématique 65
Valeur architecturale et intérêt technologique 65

Valeur archéologique 65
Valeurs scientifique et éducative 66
Recommandations 66
Le site archéologique 66
Une zone d'intérêt archéologique 66
De plus amples recherches 68
Mise en valeur du site 68

Références 69

Annexe 1. Compilation des points GPS relevés 75
Annexe 2. Description des unités stratigraphiques 81
Annexe 3. Catalogue des photos annexées 85
Annexe 4. Inventaire des artefacts et écofacts 95
Annexe 5. Inventaire des artefacts de EBT-1B1 documenté sur le site 135

x

Liste des figures

Figure 1.1. Localisation du site 4
Figure 1.2. Localisation de la zone d'étude et de la zone d'étude élargie 5
Figure 1.3. Topographie de la zone d'étude élargie 5
Figure 1.4. Unités d'évaluation et lots inclus dans la zone d'étude 6
Figure 1.5. Photo satellitaire de la zone d'étude, 2017 8
Figure 1.6. Topographie de la zone d'étude 9
Figure 1.7. Relief de la zone d'étude 9
Figure 1.8. Carte géologique du secteur de Mont-Joli 11
Figure 1.9. Carte géologique du secteur de Métis 12
Figure 1.10. Évolution des niveaux marins relatifs à Rivière-du-Loup et à Matane 13
Figure 1.11. Évolution de la végétation de l'estuaire du Saint-Laurent de 14 000 à 1000 AA 14
Figure 1.12. Carte des dépôts de surface du secteur de Mont-Joli 15
Figure 1.13. Carte pédologique de la périphérie de la zone d'étude 16
Figure 1.14. Réseau hydrographique du secteur de Mont-Joli 17
Figure 1.15. Le site de la 9e ÉBT en septembre 2020 18
Figure 1.16. Le boisé après la coupe forestière, avril 2021 18
Figure 1.17. Sites archéologiques connus et biens culturels classés ou cités dans la zone d'étude élargie et à proximité 20
Figure 1.18. Plan de la zone de potentiel P 1 21
Figure 1.19. Localisation de la zone de potentiel P1 22
Figure 1.20. F. R. Lebel, *Copie du diagram* (sic) *de la seigneurie Lepage et Thibierge appartenant aux Dames Drapeau* [1854-1882], 1937 (détail) 24
Figure 1.21. G. Smitz, *Intercolonial Railway, Plan of St. Lawrence District*, 1870 (detail) 25
Figure 1.22. Photomosaïque de la zone d'étude et de ses environs en 1927 26
Figure 1.23. Les 10 Écoles de bombardement et de tir au Canada 27
Figure 1.24. Insigne de la 9e École de bombardement et de tir 28
Figure 1.25. Vue aérienne de la 9e ÉBT depuis le fleuve Saint-Laurent, mars 1943 29
Figure 1.26. P. Belleville, *Master Site Plan, No 9 B.G. Mont-Joli P. Q.*, 1942-1944 29
Figure 1.27. Plan de la 9e ÉBT d'après le plan de P. Belleville 30
Figure 1.28. Les bâtiments de la 9e ÉBT en 1943, vus du hangar H3 32
Figure 1.29. Zones de tir et de bombardement au-dessus du Saint-Laurent 32
Figure 1.30. La cible de la pointe aux Cenelles 33
Figure 1.31. Le site de la 9e ÉBT en 1963 et en 2019 35
Figure 1.32. Secteurs réhabilités du site de la 9e ÉBT 36
Figure 1.33. Photomosaïque du secteur du boisé en 1927 39
Figure 1.34. Relief du secteur du boisé 40
Figure 1.35. Structure non identifiée entre le 2e rang et l'entrée de la 9e ÉBT 41

Figure 2.1. Le site de l'École 44
Figure 2.2. Le secteur du boisé 45
Figure 2.3. Anciens champs de tir et zone d'entreposage de munitions explosives 46
Figure 2.4. État du boisé au début de l'inventaire, juillet 2021 47

Figure 2.5. L'équipe de terrain de l'intervention archéologique 49

Figure 3.1. Prospection visuelle 51
Figure 3.2. Interventions dans le secteur du boisé 53
Figure 3.3. Interventions dans le secteur du dépotoir 54
Figure 3.4. Sondage 1A et structure de pierres, vers le sud 55
Figure 3.5. Sondage 1A 56
Figure 3.6. Sondage 1G 56
Figure 3.7. Paroi sud du sondage 1G 56
Figure 3.8. Sondage 1B et le monticule de rebuts, vers le sud-est 57
Figure 3.9. Sondage 1B : couvercles de boîtes de conserves ouvertes au couteau ou à la pointe 58
Figure 3.10. Paroi est du sondage 1B 59
Figure 3.11. Paroi sud du sondage 1B 59
Figure 3.12. Sondage 1F : unité stratigraphique charbonneuse 1F2 en cours de fouille 60
Figure 3.13. Sondage 1C en fin de fouille 60
Figure 3.14. Paroi sud du sondage 1C 60
Figure 3.15. Implantation du sondage 1D, après nettoyage de la surface 61
Figure 3.16. Paroi ouest du sondage 1D 61
Figure 3.17. Implantation du sondage 1E dans un chablis 61
Figure 3.18. Couche charbonneuse 1H2 dans le sondage 1H 62
Figure 3.19. Sondages à la pelle sur le site de l'École de bombardement et de tir 63
Figure 3.20. La Vitrine aux devinettes du *Laboratoire public d'archéologie* 64
Figure 3.21. Vaisselle de table de la 9e ÉBT en vitrine au *Laboratoire public d'archéologie* 64

Figure 4.1. Limites du site archéologique DdEb-2 et de la zone d'intérêt archéologique 67

Liste des tableaux

Tableau 1.1. Propriétés concernées par l'étude de potentiel 7
Tableau 1.2. Identification des bâtiments de la 9e ÉBT (fig. 1.26 et 1.27) 31

Tableau 3.1. Compilation des points GPS associés à la prospection visuelle 52
Tableau 3.2. Compilation des points GPS associés à la prospection au détecteur de métal 52
Tableau 3.3. Sondage 1B : nombre minimum de boîtes de conserve cylindriques dans 1B1 58
Tableau 3.4. Sondages à la pelle 62

Introduction

De 1941 à 1945, la 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli (9e ÉBT) a formé plus de 6000 aviateurs canadiens, britanniques, néo-zélandais, australiens, polonais, belges, américains et autres qui se sont entraînés au-dessus du Saint-Laurent, au large de Sainte-Flavie (Dornier 2006, 2018).

Créé en 2018, Patrimoine militaire de La Mitis (PMM) s'est donné pour mission de faire connaître l'histoire militaire de La Mitis et de préserver la mémoire de « la plus grande école d'aviation du Commonwealth ». Le site de cette ancienne école est aujourd'hui occupé par l'aéroport régional de Mont-Joli et par un parc industriel en pleine expansion. PMM a souhaité connaître l'intérêt archéologique et éducatif des vestiges qui en subsistent. Après discussion avec les professeurs-chercheurs du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine (LAP) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) puis avec l'administration de la Ville de Mont-Joli, l'organisme a confié au LAP le mandat de réaliser une étude sur le potentiel archéologique du site de la 9e ÉBT, puis un inventaire archéologique mené à l'été 2021.

Ce mandat rejoint les intérêts du LAP. Créé en 2009, il regroupe des étudiants, des chercheurs et des professeurs-chercheurs actifs en archéologie, en patrimoine, en culture matérielle, en histoire et en géographie, tous champs chrono-culturels confondus. Il porte un intérêt particulier à l'étude des ressources patrimoniales de l'Est du Québec et s'est donné pour mission de favoriser l'enseignement et la recherche en archéologie et en patrimoine. Il travaille actuellement à développer une archéologie du passé récent et contemporain adaptée aux réalités de l'Est du Québec.

Après qu'une version préliminaire de l'étude de potentiel ait circulé et démontré l'intérêt du site, l'inventaire archéologique a été mené par l'équipe du LAP, en collaboration avec PMM. Le permis de recherche archéologique 21-PMLM-01 a été délivré à cette fin à PMM, représenté par son président par intérim, M. François Dornier. Le code Borden **DdEb-2** a été attribué au site à la suite de cette intervention.

Le présent rapport suit la structure habituelle des rapports de recherche archéologique. Il est structuré en trois parties qui présentent 1) une mise en contexte, qui constitue la version achevée de l'étude de potentiel archéologique et est donc plus détaillée qu'à l'habitude, puis 2) la méthodologie de l'intervention sur le terrain et 3) les résultats de ces travaux. Le rapport se conclut par une évaluation de la valeur patrimoniale et de l'intérêt archéologique du site ainsi que par des recommandations. Les données brutes se trouvent en annexe, ainsi qu'un catalogue des photos annexées au rapport.

1. Mise en contexte

Nicolas Beaudry, Simon Delarosbil et Manon Savard

Cette mise en contexte comprend les rubriques exigées d'un rapport qui répond à un permis de recherche archéologique : la présentation de la zone d'étude, les cadres environnementaux ancien et présent, les cadres préhistorique et historique, ainsi que les travaux archéologiques antérieurs à l'intervention qui fait l'objet de ce rapport.

Ce premier chapitre constitue aussi la version achevée de l'étude de potentiel dont le mandat a été confié au LAP. Elle s'appuie en partie sur une étude de potentiel réalisée par Ruralys (2012) pour l'embouchure de la rivière Mitis. Ce chapitre a aussi été enrichi d'un état des connaissances historiques, archéologiques et patrimoniales concernant une zone d'étude élargie ainsi que les transformations qu'a subies le site de la 9e ÉBT. C'est à la lumière de ces connaissances qu'il est possible d'en évaluer le potentiel archéologique.

Une étude de potentiel permet d'évaluer la possibilité qu'un territoire, un secteur ou un site recèle des ressources archéologiques. Elle permet d'identifier les zones qui présentent un potentiel et de caractériser celui-ci, en identifiant par exemple les périodes pendant lesquelles le territoire a pu être occupé et en caractérisant ses fonctions et ses occupations successives. Elle offre ainsi une idée générale de la nature des vestiges qu'il pourrait receler et de leur état de préservation en fonction des perturbations ou des transformations des lieux. Elle est donc une première étape dans la connaissance archéologique du territoire et un préalable à une éventuelle intervention sur le terrain. Elle est aussi un important outil pour la gestion du patrimoine archéologique et pour l'aménagement du territoire.

1.1. Localisation du site et description de la zone d'étude

Le site de la 9e ÉBT est situé à l'est de l'aéroport régional de Mont-Joli (YYY), dans les limites actuelles de la Ville de Mont-Joli (Municipalité régionale de comté de La Mitis, région administrative du Bas-Saint-Laurent ; figure 1.1).

L'aéroport et le site sont presque enclavés dans le territoire de la municipalité de Sainte-Flavie, qui borde le fleuve Saint-Laurent entre Sainte-Luce et la rivière Mitis (figures 1.2 et 1.3). La plus grande partie de cette enclave relève de l'aéroport régional ; le site du terminal, à environ 1800 m du fleuve à vol d'oiseau, est bordé à l'ouest par la route Jacques-Cartier et desservi par le chemin de l'Aéroport, tandis que les pistes sont incluses dans un grand périmètre clôturé.

1.1.1. Zone d'étude élargie

Pour la description du cadre environnemental ancien et actuel, l'étude prend en compte des données géologiques et géographiques d'un territoire plus vaste, la zone d'étude élargie. Celle-ci est définie par un rayon de 5 km à partir de l'intersection de l'avenue Roger-Marcoux et de l'avenue du sergent-Major-Joseph-Pearson, au cœur des installations de l'ancienne École de bombardement et de tir (figures 1.2 et 1.3). Elle couvre la plus grande partie des territoires de Sainte-Flavie et de

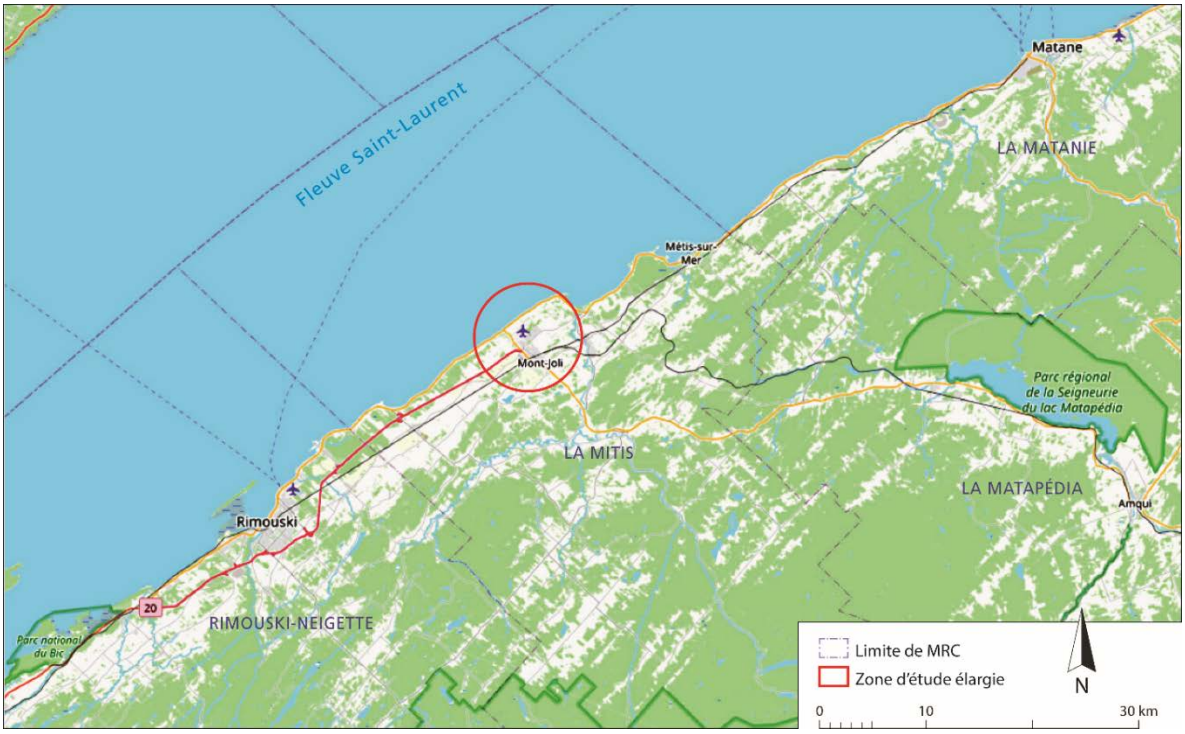


Figure 1.1. Localisation du site (adapté d'Open Street Map 2021).

Mont-Joli mais déborde aussi sur la rive droite de la rivière Mitis, sur les territoires de Price et de Grand-Métis. L'étude pourra déborder au besoin du périmètre de la zone d'étude élargie.

1.1.2. Zone d'étude restreinte

Le cadre historique de la 9e ÉBT considérera une zone plus retreinte, bordée à l'ouest par le périmètre clôturé de l'aéroport ; au nord-est, par les limites de la Ville de Mont-Joli ; au sud-est, par les limites de la Ville et par l'avenue Perreault ; au sud, par un couloir réservé pour l'autoroute 20. La plus grande partie de cette zone d'étude appartient à la Ville de Mont-Joli (figures 1.4 et 1.5 ; tableau 1).

Ces terrains sont répartis sur deux terrasses, séparées par un talus plus ou moins prononcé qui traverse la zone d'étude du sud-ouest au nord-est (figures 1.6 et 1.7). Le quartier général, les casernes et les écoles de la 9e ÉBT ont été établis sur la terrasse la plus haute (env. 55 à 65 m), tandis que l'aéroport se déploie en contrebas (env. 40 à 50 m ; altitude nominale 52 m).

L'ouest de cette zone d'étude, où se concentraient les bâtiments de la 9e ÉBT, est traversé du sud-ouest au nord-est par l'avenue Roger-Marcoux, qui communique avec la route de l'Aéroport ; elle est croisée par la rue du Sergent-Major-Joseph-Pearson qui rejoint l'avenue Perreault. La Ville de Mont-Joli y développe le parc industriel Pierre-de-Bané, qui comprenait déjà l'écocentre de La Mitis au moment de l'intervention archéologique. Au nord-est, l'avenue Roger-Marcoux fait un coude vers le nord-ouest où elle dessert une sablière et une décharge de déblais sur la propriété de la Ville, puis, en contrebas, un boisé dont la plus grande partie est situé sur les terrains de l'Aéroport, hors du périmètre clôturé des pistes. Ce boisé a été coupé à l'hiver 2021.



Figure 1.2. Localisation de la zone d'étude et de la zone d'étude élargie (adapté de MERN 2021).

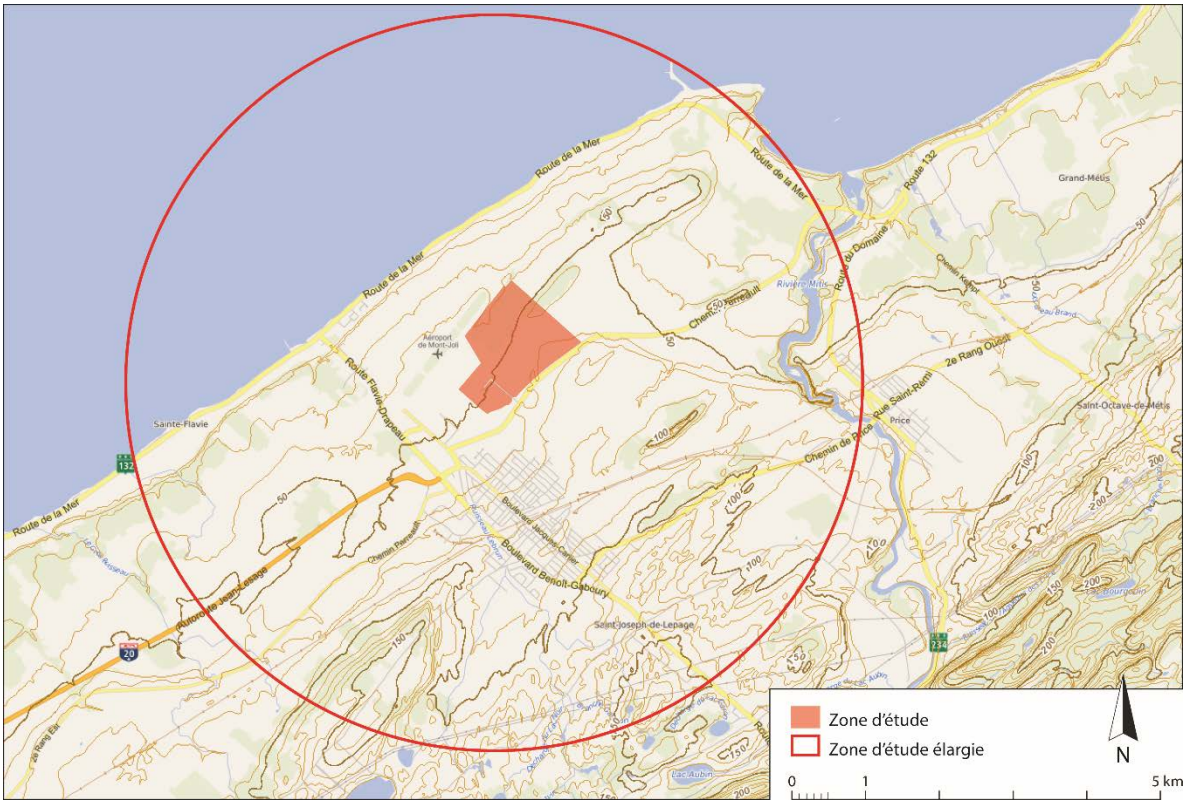


Figure 1.3. Topographie de la zone d'étude élargie (adapté de MERN 2021).

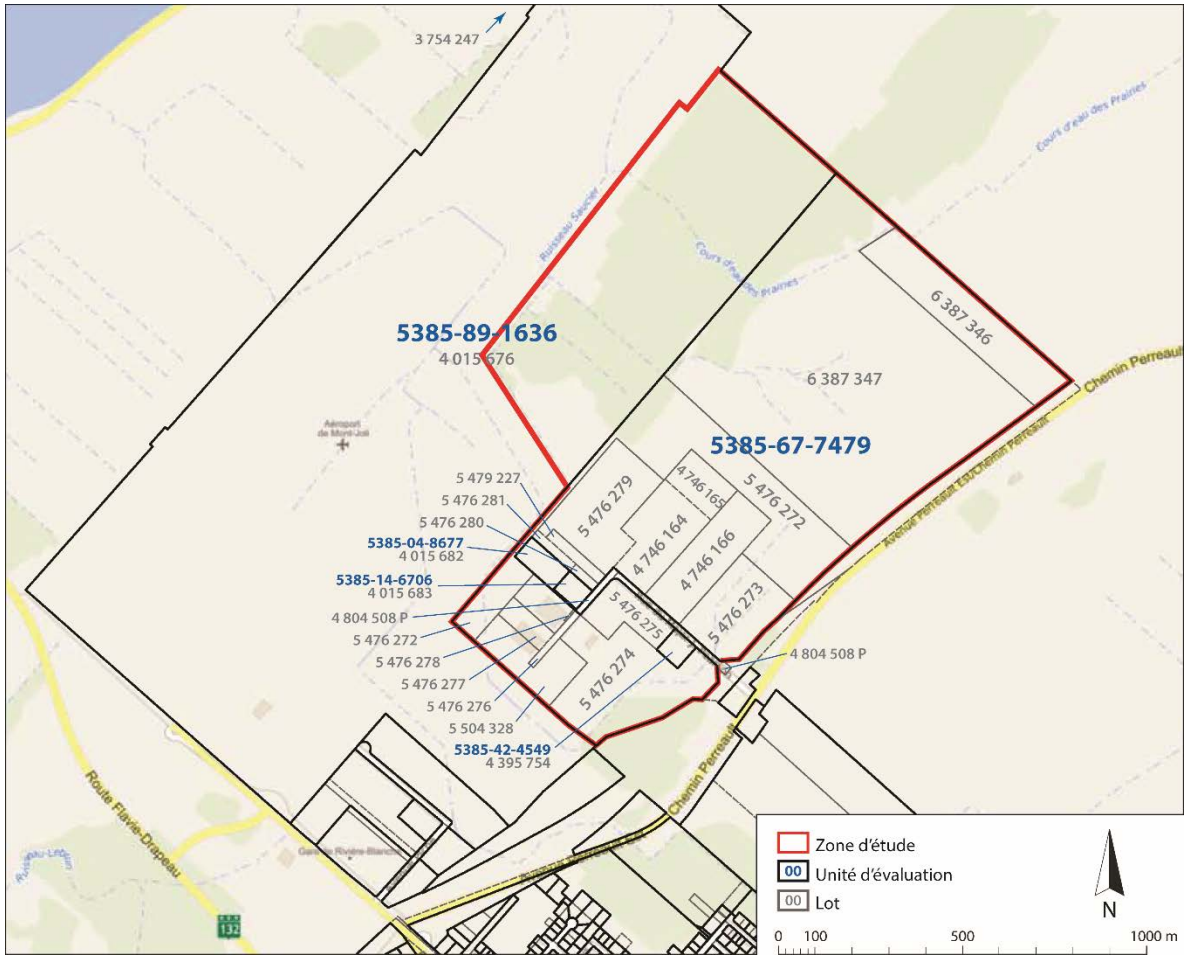


Figure 1.4. Unités d'évaluation et lots inclus dans la zone d'étude (adapté de MRC de la Mitis 2021 ; Gouvernement du Québec).

Lot(s)	Adresse civique et superficie totale	Propriétaire(s) –
4 015 676 3 754 247 (hors de la zone d'étude)	875, route de l'Aéroport 2 331 433,5 m^2 (incluant le lot 3 754 247 et les parties du lot 4 015 676 qui ne sont pas inclus dans la zone d'étude)	9736140 Canada Inc. 62 route de l'Aéroport, Saint-Hubert QC J3Y 8Y9 Avjet Distributions Inc. 900 boul. Lemire, Drummondville QC J2C 7W8 Évasion Air 2929 Route 180, South Tetagouche Sud, NB EA2 7B9 Jazz Aviation LP 5525 West Boulevard, Vancouver CB V6M 3W6 Location d'autos Entreprise Canada 5830 ch. Côte-de-Liesse #200, Mont-Royal QC H4T 1B1 Navcan 77 rue Metcalfe, Ottawa ON K1P 5L6 Régie intermunicipale de l'aéroport 875 route de l'Aéroport, Mont-Joli QC G5H 4A4 Securitas Transport Aviation Security Ltd 455 boul. Fénélon #100, Dorval QC H9S 1V3
4 015 682	428, ave. Roger-Marcoux 9 969,2 m^2	Écocentre de La Mitis 300, rue du Sanatorium, Mont-Joli QC G5H 1V7
4 015 683	428, ave. Roger-Marcoux 5 411,9 m^2	Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles, MRC de La Matapédia et de La Mitis 300, rue du Sanatorium, Mont-Joli QC G5H 1V7
4 395 754	0, rue du Major-J.-Pearson 5 806,4 m^2	Entreprises Claveau Ltée 453, rue du Sanatorium, Mont-Joli, QC G5H 1V6
4 746 164 4 746 165 4 746 166 5 476 271 5 476 272 5 476 273 5 476 274 5 476 275 5 476 276 5 476 277 5 476 278 5 476 279 5 476 280 5 476 281 5 479 227 5 504 328 5 504 329	0, ave. Perreault Est 1 077 713,6 m^2	Ville de Mont-Joli 40, ave. Hôtel-de-Ville, Mont-Joli QC G5H 1W8

Tableau 1.1**.** Propriétés concernées par l'étude de potentiel (d'après la MRC de La Mitis 2021).

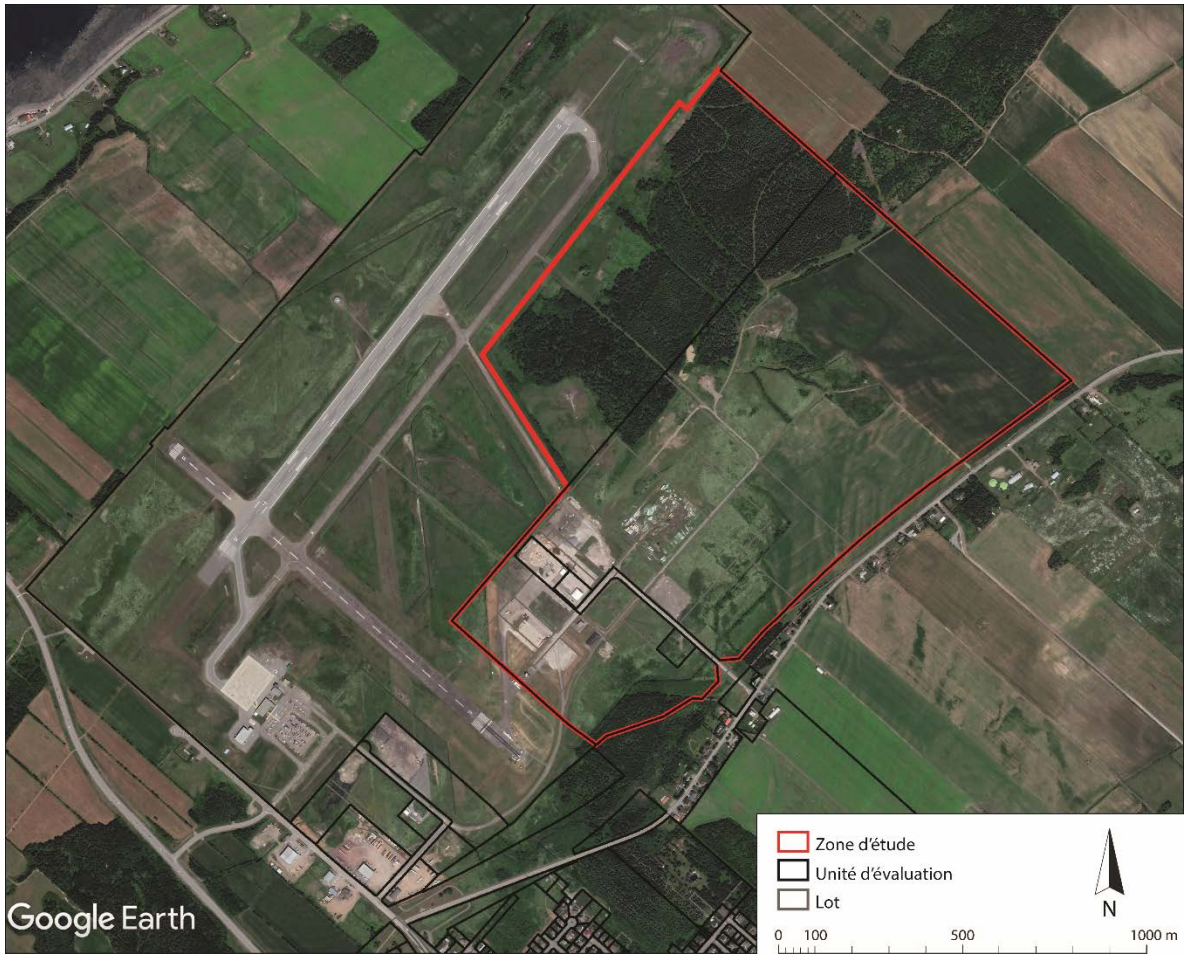


Figure 1.5. Photo satellitaire de la zone d'étude, 2017
(adapté de MRC de La Mitis 2021 ; Google Earth © MaxarTechnologies)

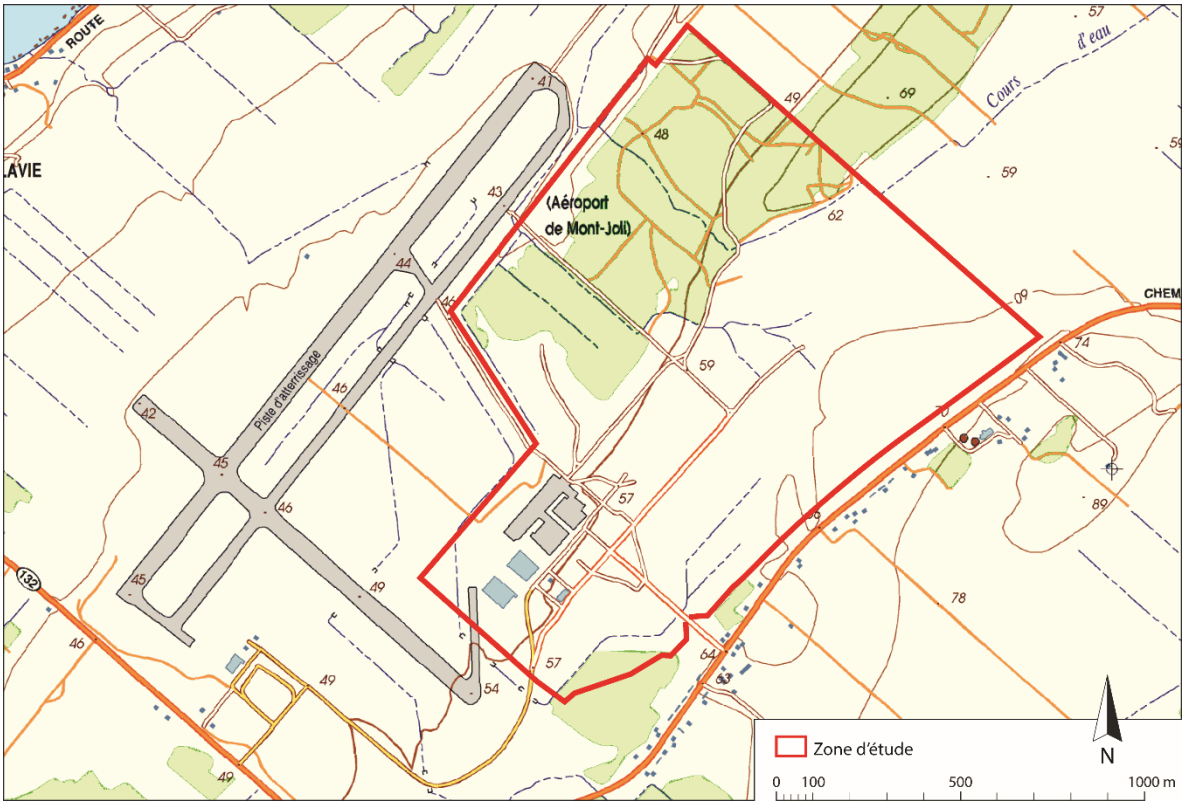


Figure 1.6. Topographie de la zone d'étude (MRNF 2006, carte 22C09-200-0102, détail).

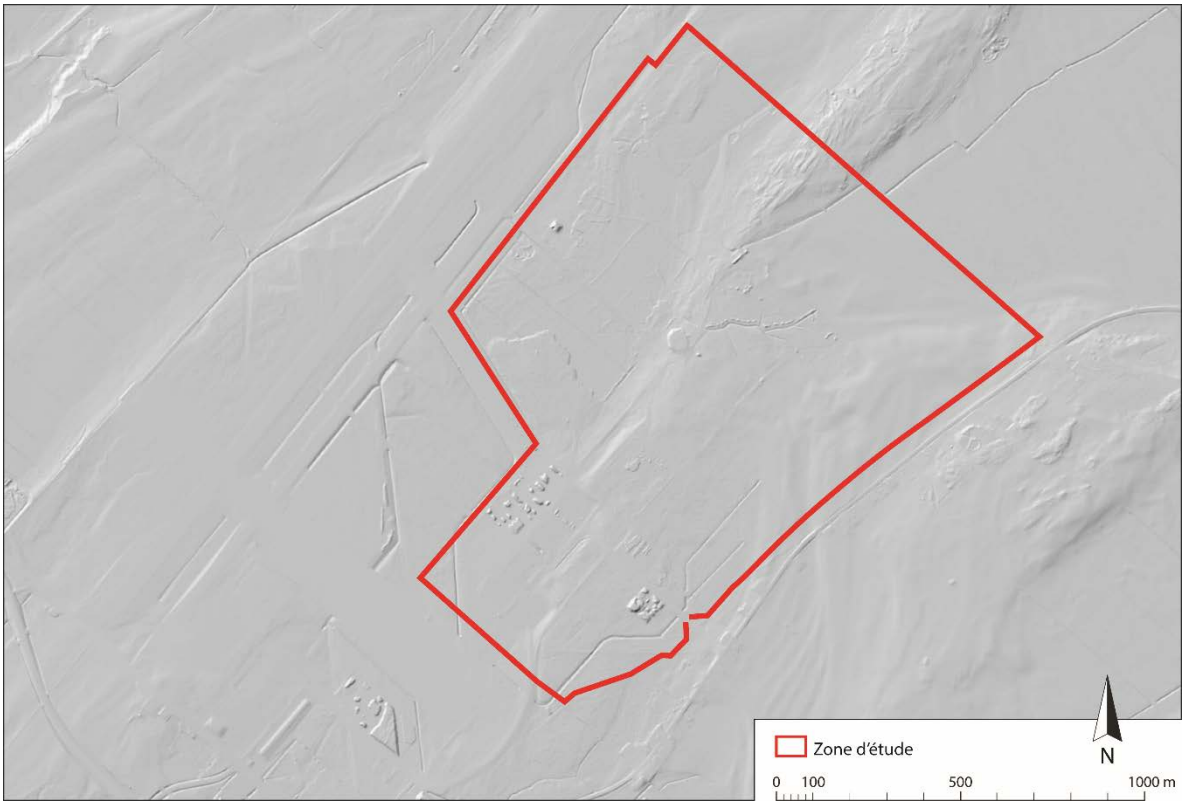


Figure 1.7. Relief de la zone d'étude (MFFP 2020, tuile LiDAR 22C09SE, détail).

1.2. Cadre environnemental ancien et actuel

Le territoire de la zone d'étude élargie est caractérisé par des terrasses marines donnant sur l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. Ces paliers en bordure du littoral forment des plateaux sur lesquels reposent des formations meubles de nature variée, déposées ou résultant de l'altération du socle rocheux (altérites). À l'intérieur des terres, des anticlinaux de roches sédimentaires, les barres appalachiennes, forment un relief plissé. Le territoire de Mont-Joli et l'aéroport reposent sur un vaste plateau, tandis que Sainte-Flavie occupe l'espace littoral en contrebas. Le fleuve, au nord-ouest, demeure l'élément dominant du paysage sur lequel les infrastructures sont alignées. Au nord-est de la zone d'étude élargie, la rivière Mitis s'est ouvert un chemin pour se déverser dans l'estuaire.

1.2.1. La géologie

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie appartiennent à la province géologique des Appalaches, qui s'étend sur plus de 3000 km du sud-est des États-Unis jusqu'à la limite du plateau continental, au large de Terre-Neuve (figures 1.8 et 1.9 ; Hétu 2002 ; USGS 2003 ; Foucault *et al*. 2014). Les grès et les calcaires qu'on y trouve peuvent être façonnés par abrasion pour fabriquer des outils polis tels que des haches ou des polissoirs, mais ils sont très communs dans toute la région et il est peu probable qu'on ait cherché à exploiter un dépôt spécifique. La zone d'étude, restreinte ou étendue, ne comprend aucun dépôt connu de matières plus propices à la taille, comme le chert ou des quartzites, et l'on n'en connaît encore aucun à proximité. Cependant, à environ 10 km de la zone à l'étude, un mélange de Cap-Chat affleure sur la rive est de la baie de Mitis, sur la pointe Leggatt, dans l'anse du Petit-Mitis et au-delà (figure 1.9) ; cette unité géologique comprend des blocs de la formation de Des Landes dont les cherts ont pu être exploités durant la préhistoire (Slivitzki *et al.* 1991 ; Burke 2002 ; Pintal 2006a).

1.2.2. Le Quaternaire et la géomorphologie

La première phase du Quaternaire, le Pléistocène (2,58 Ma à 11 700 AA), est caractérisée par des cycles glaciaires qui ont laissé des traces importantes dans les paysages. Les couches minces et irrégulières de sédiments meubles qui reposent sur les assises géologiques du Bas-Saint-Laurent résultent elles-mêmes du dernier cycle de glaciation et de déglaciation du continent (Robitaille et Allard 2007). Il convient d'en réviser la séquence chronologique ainsi que l'évolution du climat et de l'environnement du secteur à l'étude pour comprendre sa géomorphologie et ses paysages actuels.

Au plus fort du dernier épisode de glaciation en Amérique du Nord (Wisconsinien, v. 20 000 AA), le nord du continent était couvert d'une immense calotte glaciaire, l'inlandsis laurentien. Le territoire québécois actuel reposait alors sous plus d'1 km de glace, dont le poids causait localement l'enfoncement isostatique de la croûte terrestre (Richard *et al.* 1997). S'accélérant à partir de 13 000 AA, le réchauffement du climat a provoqué la fonte graduelle des glaces. Sous les effets combinés de la fonte des glaces et de l'enfoncement isostatique, le niveau relatif de la mer aurait atteint la cote d'au moins 105 m dans la région de Matane (Dionne et Coll 1995), 140 m à Rimouski (Hétu 1994, 1998). Ces données offrent une fourchette approximative pour la région de Mont-Joli. Cet épisode marin a laissé traces et des dépôts caractéristiques au Bas-Saint-Laurent et dans d'autres régions du Québec (Dionne et Coll 1995 ; Shaw *et al*. 2002).

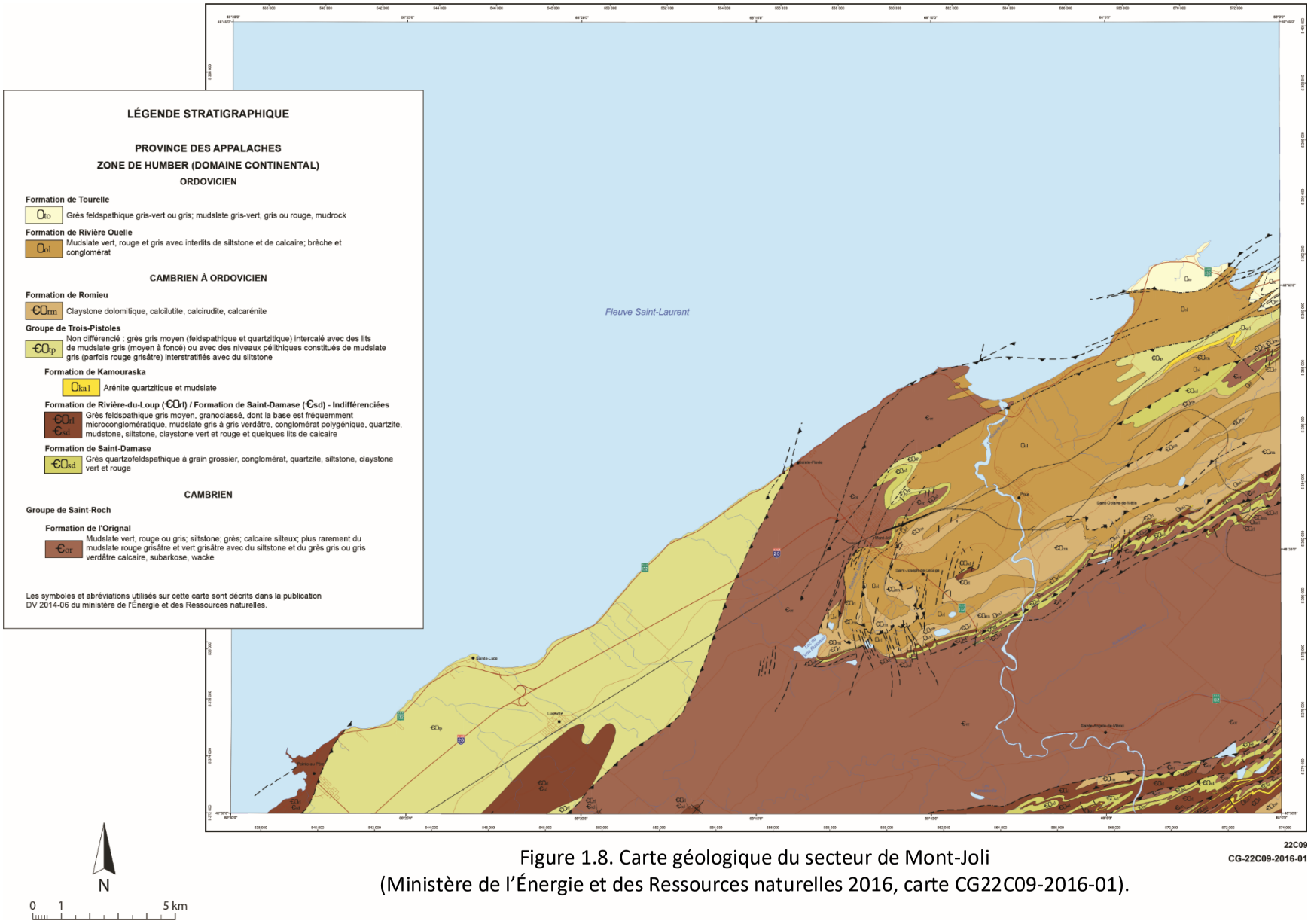
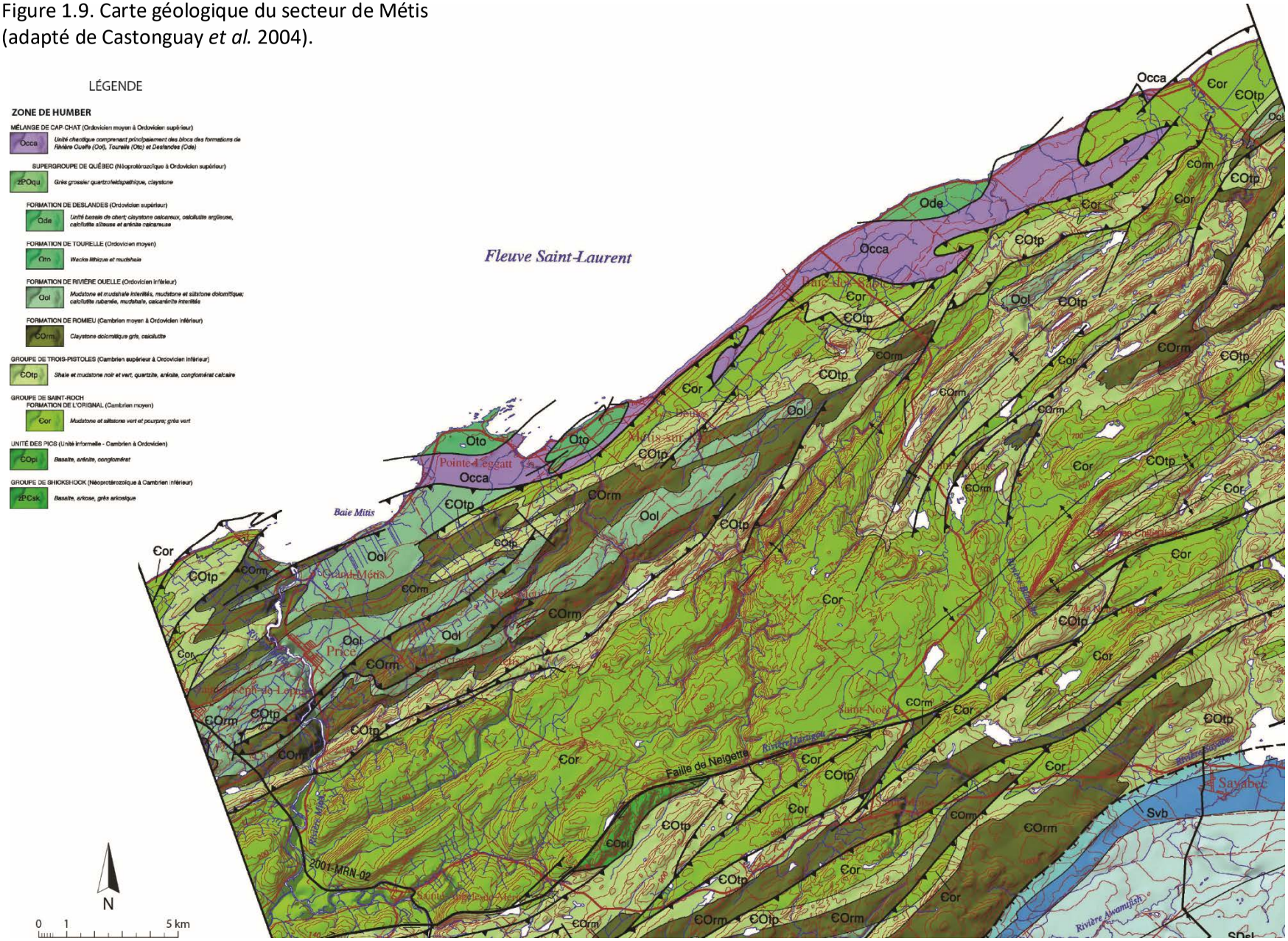


Figure 1.8. Carte géologique du secteur de Mont-Joli
(Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles 2016, carte CG22C09-2016-01).

Figure 1.9. Carte géologique du secteur de Métis (adapté de Castonguay *et al.* 2004).



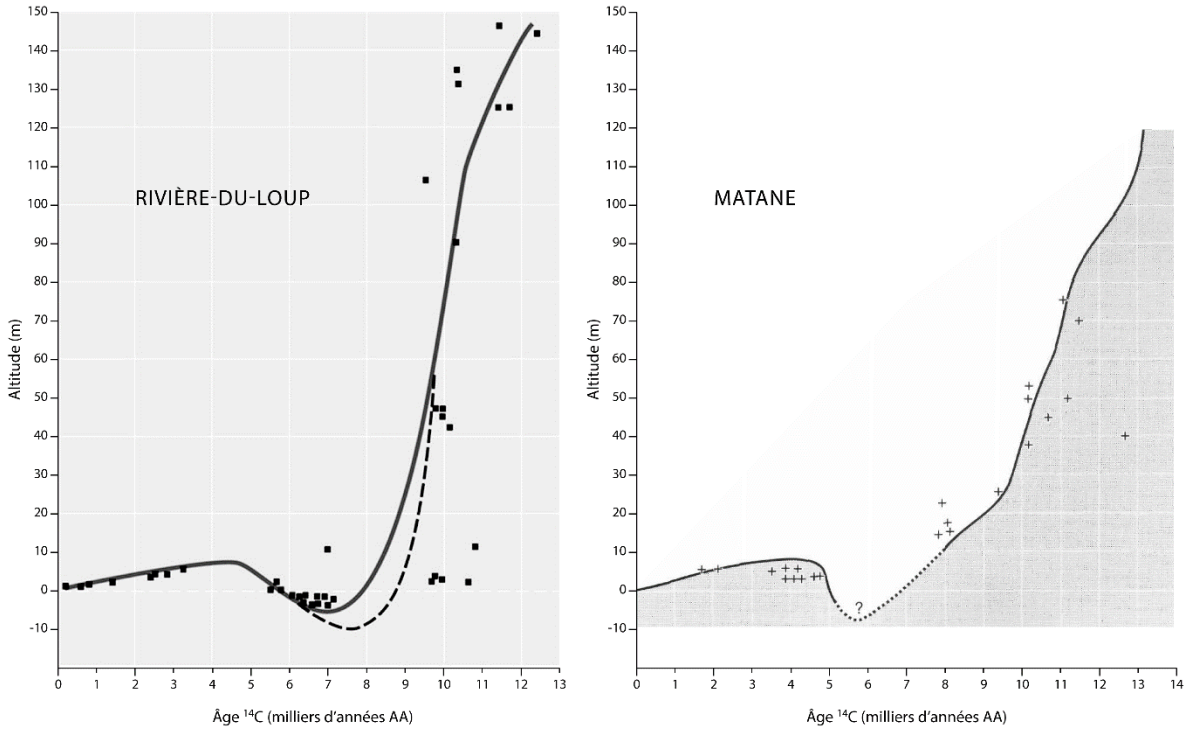


Figure 1.10. Évolution des niveaux marins relatifs à Rivière-du-Loup et à Matane (adapté de Dionne et Coll 1995 et de Dionne 2002).

À partir de 11 000-10 500 AA, le poids des glaces diminuant, le continent a connu un relèvement isostatique rapide et soutenu de l'ordre de 6 m par siècle (Hétu 1994) pour la région de Rimouski. Alors que le littoral du Bas-St-Laurent émergeait, des dépôts correspondant à des environnements d'eaux peu profondes se sont mis en place, puis des sédiments propres aux milieux littoraux. La fonte des glaces et le relèvement isostatique ont cependant connu des fluctuations importantes qui se sont traduites par des variations dans le niveau relatif de la mer. Les anciens rivages ont formé des terrasses marines que le relèvement isostatique a isolées, dessinant par endroits les séquences caractéristiques des paysages bas-laurentiens. Le relèvement isostatique s'est poursuivi mais la contribution des eaux de fonte diminuant, le niveau marin relatif est descendu sous le niveau actuel vers 7000 AA avant de remonter à partir d'environ 5000 AA (Dionne 2002). À l'opposé, des hausses des niveaux marins plus rapides que le relèvement isostatique ont donné lieu à des épisodes de transgression marine, dont la transgression laurentienne. Pour la côte sud du Saint-Laurent, entre Montmagny et Trois-Pistoles, où cette transgression est bien documentée, Dionne (2002) mentionne

> une première phase de la Transgression laurentienne, qui aurait atteint le niveau d'environ 7 m, vers 8 ka. Ce haut niveau aurait été suivi d'une brève et rapide régression, car vers 6,5 ka, le [niveau marin relatif] aurait été d'environ 10 m sous le niveau actuel. De courte durée, le bas niveau aurait été suivi par la seconde phase de la Transgression laurentienne, qui aurait, cette fois, atteint le niveau de 12 m vers 5,5 ka. La côte sud se serait par la suite relevée progressivement jusque vers 3 ka. Entre 3 ka et aujourd'hui, le niveau aurait probablement fluctué légèrement (1 à 4 m) à trois reprises.

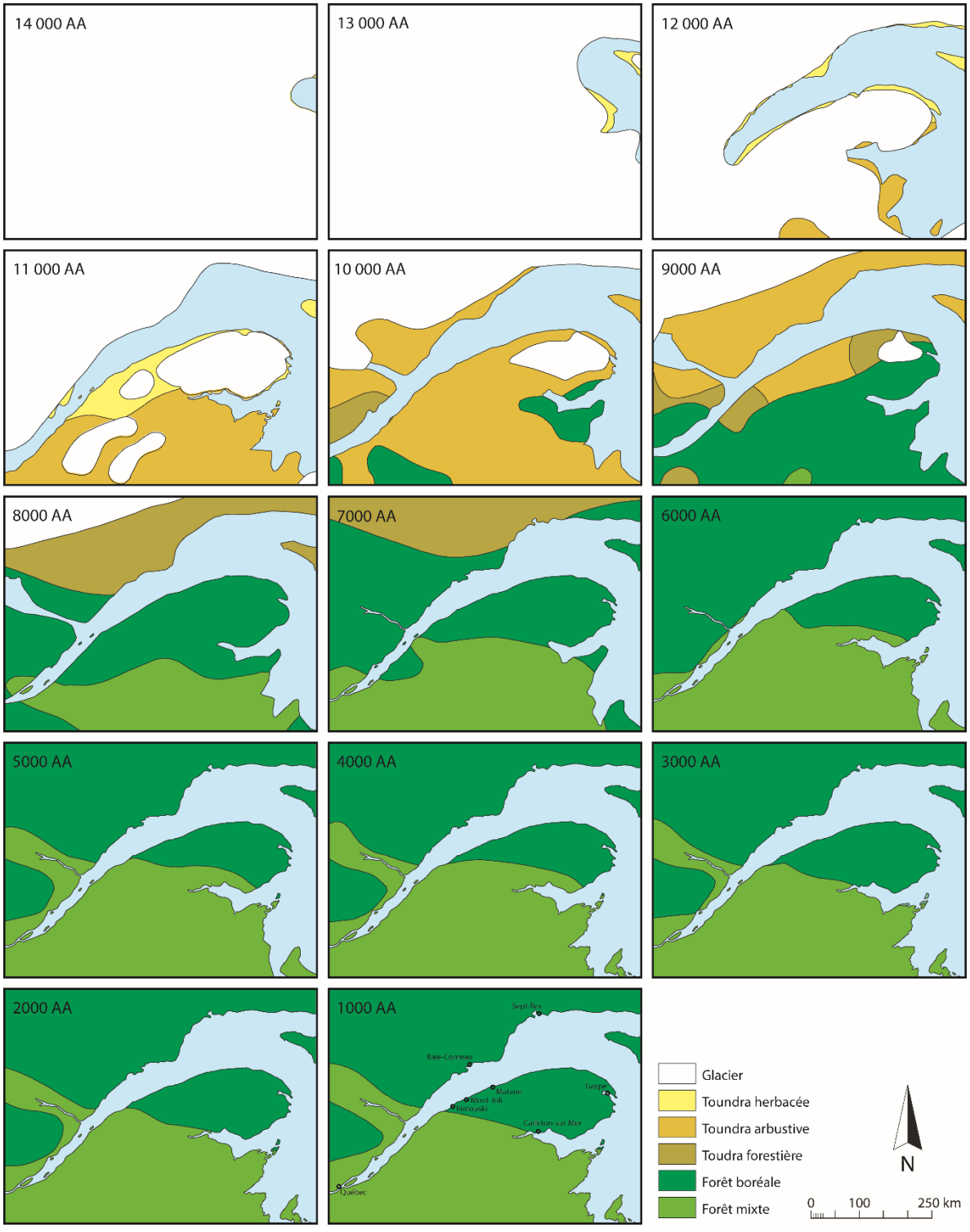


Figure 1.11. Évolution de la végétation de l'estuaire du Saint-Laurent de 14 000 à 1000 AA (adapté de Dyke *et al*. 2004).

La figure 1.10 présente la courbe des niveaux marins relatifs pour les régions de Matane et de Rivière-du-Loup. Les nouvelles terres émergées ont été colonisées par une toundra herbeuse adaptée à des conditions climatiques rigoureuses, puis par une toundra arbustive (figure 1.11). Entre 10 000 AA et 8000 AA, une toundra forestière s'est installée sur le littoral bas-laurentien, puis une forêt boréale. C'est également vers 5000 AA qu'une forêt mixte a commencé à s'implanter dans le Bas-Saint-Laurent.

1.2.3. Les dépôts de surface

Les évènements successifs de la dernière déglaciation ont mis en place les différents dépôts présents aujourd'hui dans le secteur de la zone d'étude, dans des séquences stratigraphiques typiques de l'évolution des environnements du Quaternaire.

Les dépôts les plus anciens ont été mis en place par les glaciers : des tills, des dépôts glaciaires non classés composés de sables, de graviers et de blocs. Dans la zone d'étude élargie, on trouve aussi des sédiments marins à faciès d'eau profonde qui témoignent de l'invasion marine qui a suivi la fonte des glaces sur le littoral : ils sont composés principalement d'argiles et de limon (figure 1.12, 5A). Des sédiments marins à faciès d'eau peu profonde sont constitués de sable, parfois de gravier (figure 12,

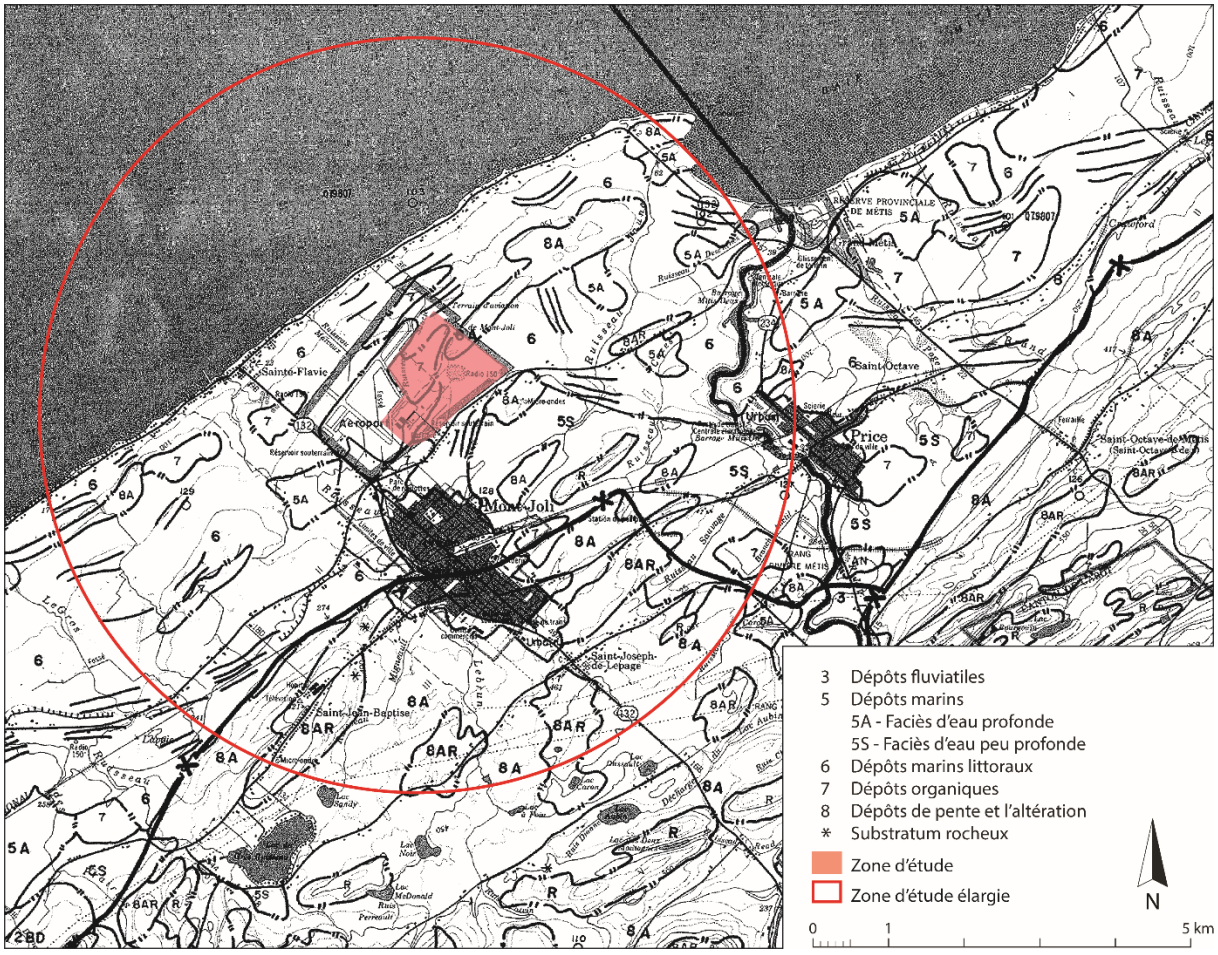


Figure 1.12. Carte des dépôts de surface du secteur de Mont-Joli
(adapté de Ministère des Forêts 1992, carte 22c09rl50d).

5S). Les dépôts marins littoraux sont composés d'argile, de sable, de graviers, de cailloux, de pierres et de blocs généralement émoussés (figure 1.12, 6). Dans la partie est de la zone d'étude, sur la terrasse supérieure, ces sédiments littoraux se présentent comme des dépôts sableux (figure 1.13, PM2) et graveleux (figure 1.13, D12). Cette ressource a été exploitée mais le potentiel du dépôt est actuellement considéré « moyen à faible » (MERN 2021).

Par endroits, notamment en bordure des pistes de l'aéroport de Mont-Joli et à l'emplacement du boisé de la zone d'étude (figure 1.12, 7), ainsi qu'à l'est de l'avenue du sergent-Major-Joseph-Pearson (figure 1.13, MP), on trouve des dépôts de matière organique provenant de sphaignes, de mousses ou de litières forestières. Ces dépôts et cette végétation se développent sur des terrains tourbeux mal drainés.

Au nord-est, la zone d'étude comprend une partie d'une de poches d'altérites résultant de l'érosion du socle rocheux (figure 1.12, 8A). La texture de ces sédiments est variable mais ils sont généralement relativement fins, entre argile et graviers, et anguleux ; ceux de la zone d'étude sont des loams graveleux (figure 1.13, N13 et D12). Les altérites dominent dans les terres les plus hautes de la zone d'étude élargie, au sud-est, où leur épaisseur moyenne est parfois de moins d'1 m (figure 1.12, 8AR) et où le socle rocheux affleure par endroits (figure 1.12, *).

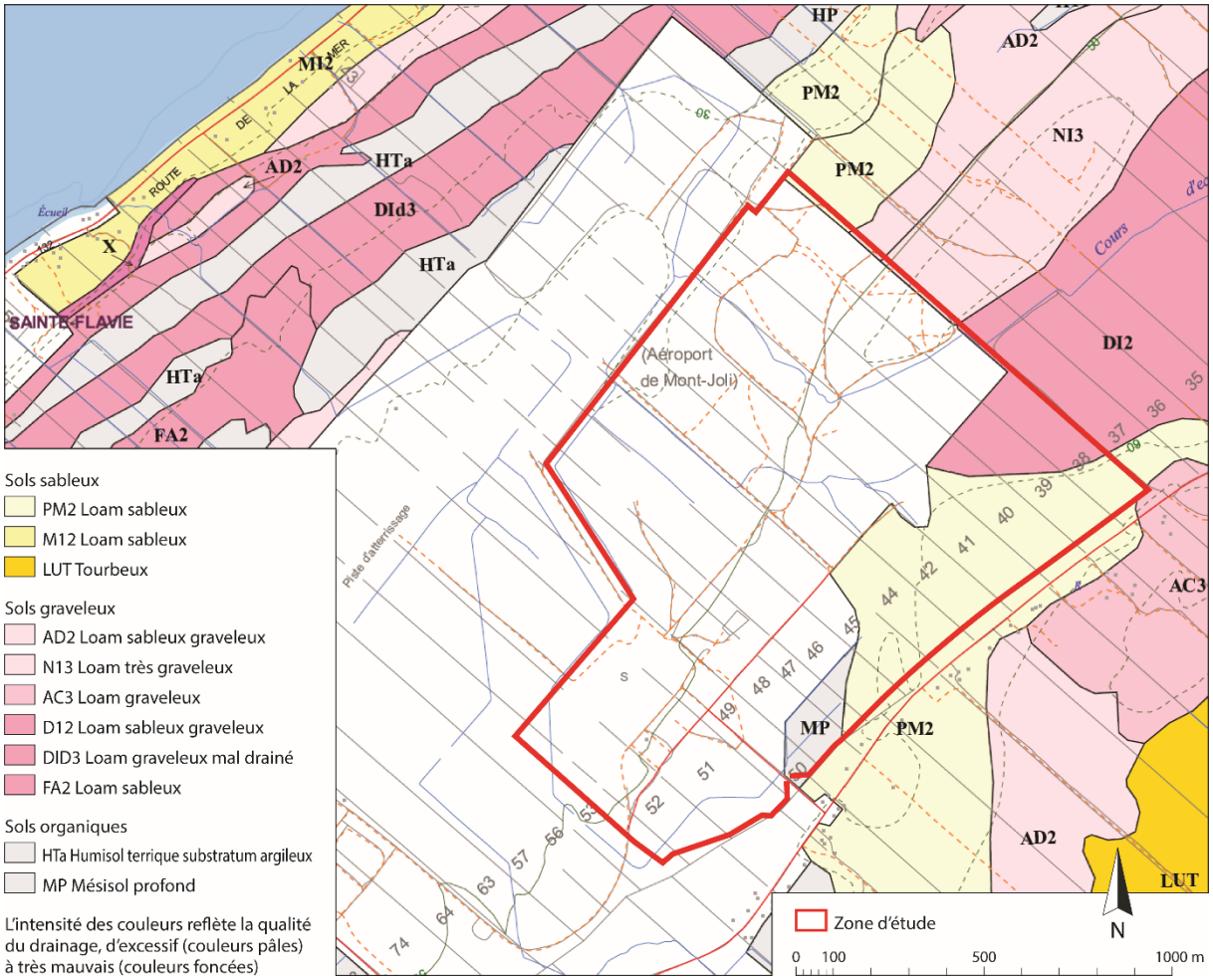


Figure 1.13. Carte pédologique de la périphérie de la zone d'étude (adapté de IRDA 2009, carte 22C09102).

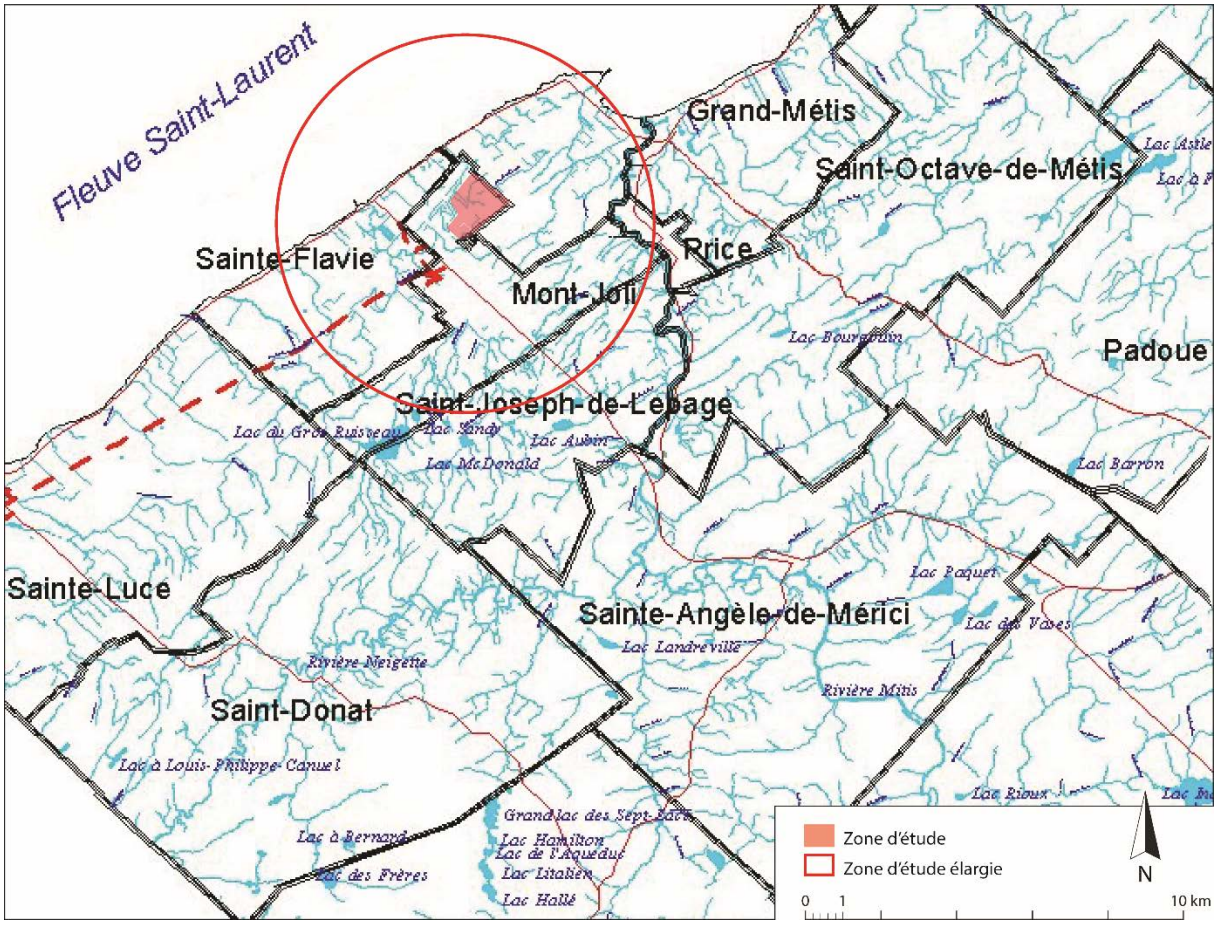


Figure 1.14. Réseau hydrographique du secteur de Mont-Joli
(adapté de MRC de La Mitis, s. d.).

1.2.4. L'hydrographie

Quelques cours d'eau se sont frayé un chemin dans ces dépôts, mais à l'exception de la rivière Mitis qui borde à l'est la zone d'étude élargie et du fleuve Saint-Laurent qui domine le paysage au nord-ouest, la zone d'étude élargie ne présente aucun cour d'eau majeur. Le territoire est cependant parcouru par un réseau de ruisseaux (figure 1.14). Sur le territoire de Sainte-Flavie, ces petits cours d'eau se jettent dans le fleuve ou dans la baie Mitis. À ces ruisseaux s'ajoutent l'irrigation et le drainage anthropique des champs sur les terrasses. La zone d'étude elle-même est drainée par un réseau de fossés, mais une zone humide demeure à l'est de l'emplacement de l'École de bombardement.

1.2.5. La végétation actuelle

La végétation naturelle est une forêt mixte, conditionnée au régime climatique boréal des lieux. Comme c'est le cas dans une grande partie du Bas-St-Laurent, la forte présence de feuillus dans certains secteurs est le résultat de l'exploitation forestière soutenue des deux derniers siècles. Quelques secteurs de la zone d'étude élargie, comme l'arrière du premier rang de Sainte-Flavie,

montrent une prépondérance de conifères, dont la croissance est généralement plus lente que celle des feuillus et qui témoignent de coupes moins intensives.

1.2.6. L'état actuel des lieux

Le site de la 9e ÉBT est aujourd'hui un parc industriel en bordure de l'aéroport régional de Mont-Joli. À peu de chose près, les axes de circulation sont demeurés inchangés et on devine encore l'emplacement des bâtiments de la 9e ÉBT aux dalles de béton, aux reliefs et à la végétation des friches (figure 1.15). Plus au nord, un boisé fréquenté par des promeneurs a été coupé à l'hiver 2021, avant l'intervention archéologique (figure 1.16).



Figure 1.15. Le site de la 9e ÉBT en septembre 2020 (N. Beaudry).



Figure 1.16. Le boisé après la coupe forestière, avril 2021 (N. Beaudry).

1.3. Cadre préhistorique

Le cadre préhistorique s'appuie sur le cadre environnemental et sur les sites archéologiques connus de la zone d'étude élargie.

1.3.1. Les sites archéologiques connus et les travaux antérieurs

La zone d'étude restreinte ne compte aucun site archéologique connu. Trois sites préhistoriques ou comportant une phase préhistorique sont connus à ce jour dans la zone d'étude élargie, tous trois sur les rives de la rivière Mitis, une voie de communication privilégiée entre le Saint-Laurent et la baie des Chaleurs (figure 1.17).

a) Travaux à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2)

Des trouvailles fortuites ont révélé en 1973 l'existence d'un site archéologique préhistorique sur la flèche littorale à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2). Les artefacts recueillis à cette occasion ont été attribués au Sylvicole moyen tardif ou au Sylvicole supérieur (Turnbull 1973 ; Desrosiers 1986) ; une pointe de flèche en quartzite recueillie quelques années plus tard appartiendrait aussi au Sylvicole (Ruralys 2012). Alors qu'un aménagement était prévu pour mettre en valeur l'embouchure de la rivière, le site a fait l'objet d'une étude de potentiel (Ruralys 2012), puis d'un inventaire en 2013 et d'une fouille en 2014 (Ruralys 2014, 2015). Ces opérations ont confirmé une occupation du Sylvicole moyen ancien au Sylvicole supérieur récent (2400 à 450 AA) ; des objets associés à la période de Contact suggèrent en outre que le site était fréquenté par des Autochtones au moins jusqu'au début du XVII^{e} siècle. Un inventaire mené en 2017 sur la flèche littorale et sur la terrasse en contre-haut a aussi livré des vestiges d'une occupation qui daterait de l'Archaïque (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2019).

b) Travaux aux abords du barrage Mitis-1 (DdEa-1 et DdEa-3)

Deux autres sites préhistoriques ont été identifiés en amont sur la Mitis, à environ 5 km de l'embouchure, de part et d'autre d'une chute aménagée pour le barrage hydro-électrique Mitis-1. Le premier (DdEa-1) a été signalé sur la rive gauche par des trouvailles fortuites, puis sondé en 1970 et 1971 (Provost 1972, Ross s.d., Desrosiers 1986). Un inventaire mené en 1995 à l'occasion de travaux de réfection du barrage a confirmé le potentiel du site et en a révélé un second (DdEa-3) sur la rive droite (Ethnoscop 1996) ; ce dernier a fait l'objet en 2005 d'un inventaire et d'une fouille préalables à l'aménagement d'un site de traitement des eaux usées (Pintal 2006a, 2006b). Les deux sites sont établis sur une terrasse marine à une altitude d'environ 65 à 75 m, sur un ancien littoral de la mer postglaciaire de Goldthwait qui se serait mis en place entre 11 000 et 9800 AA ; tous deux ont livré des artefacts associés à la tradition Plano et dateraient d'environ 8000 AA, soit vers la fin du Paléoindien récent ou le début de l'Archaïque ancien. Les sondages ouverts en 1995 sur la terrasse inférieure (env. 45 m) ont été négatifs (Ethnoscop 1996).

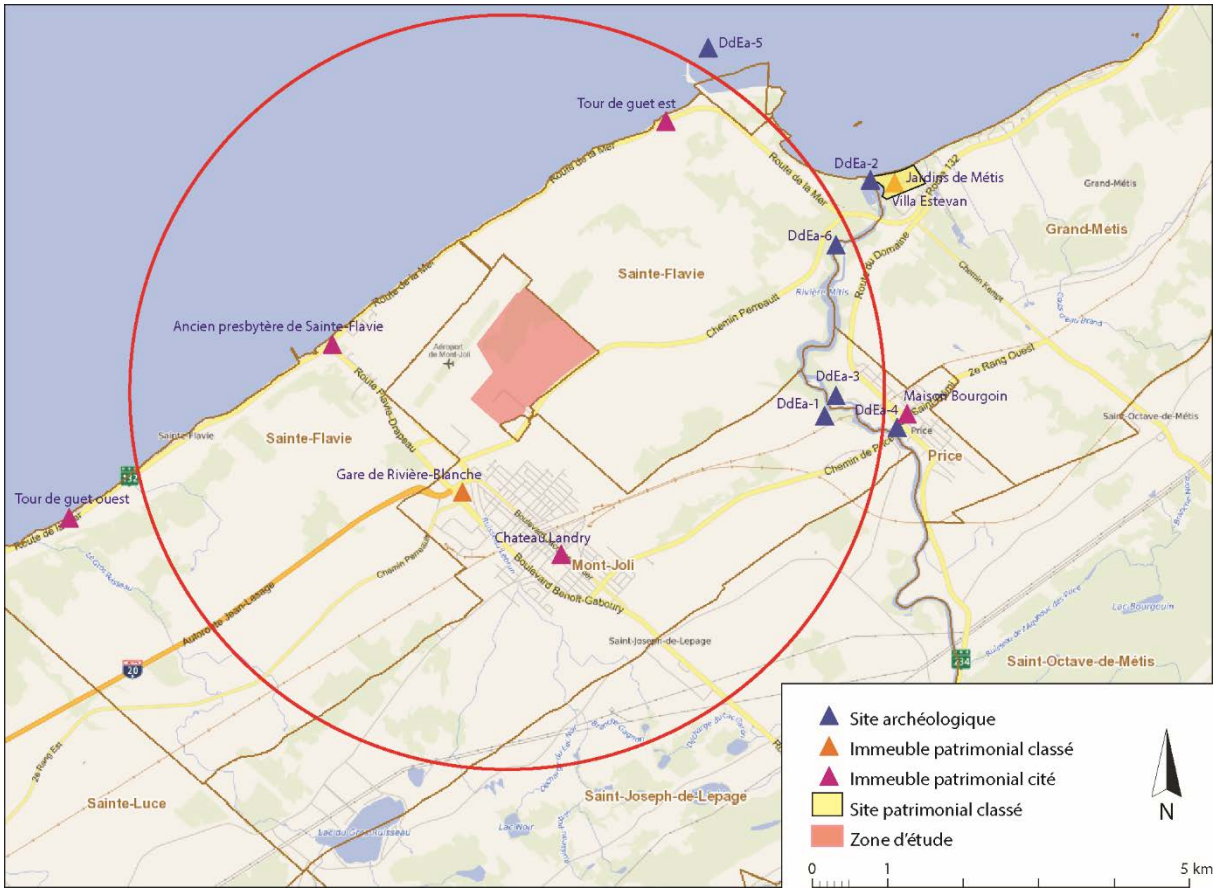


Figure 1.17. Sites archéologiques connus et biens culturels classés ou cités dans la zone d'étude élargie et à proximité (adapté de Ministère de la Sécurité publique 2021).

c) Autres sites préhistoriques connus dans la MRC de la Mitis

En 2007, un inventaire le long du tracé d'une ligne de transport d'électricité a livré un assemblage lithique à Sainte-Luce, à 5,5 km de la rive actuelle du fleuve et à une altitude d'environ 125 m (DdEb-1) ; le fouilleur l'interprète comme le témoin d'un bivouac paléoindien établi près du rivage de la mer de Goldthwait vers 10 000 AA (Arkéos 2008). Cet inventaire a aussi livré un fragment de couteau de chert à Métis-sur-Mer, à environ 600 m de la rive actuelle du fleuve et à une altitude de 70 m (DeDx-1) ; attribué au Paléoindien récent, il aurait pu être perdu ou rejeté le long d'un ancien rivage actif entre 10 000 et 8 000 AA. Dans les deux cas, la carte des dépôts de surface situe le site sur des dépôts littoraux marins.

Les autres témoins de la préhistoire rapportés à ce jour dans la MRC de la Mitis sont des trouvailles fortuites sur une terrasse longeant la Mitis à Sainte-Angèle-de-Mérici (une pointe de projectile attribuée à l'Archaïque récent : Mandeville 1991) et sur le littoral, dans l'anse du Petit-Mitis à Métis-sur-Mer (DeEa-1, DeEa-2 et DeEa-3 : Martijn 1980). L'historienne Alice Sharples Baldwin [1906-1987], qui habitait face à l'église de la pointe Leggatt, mentionne des trouvailles de vestiges autochtones lors des travaux de construction de maisons dans le secteur (Baldwin 1960).

1.3.2. Le potentiel archéologique préhistorique du secteur d'étude

À partir de données de Rimouski (Hétu 1994) et de Matane (Dionne et Coll 1995, figure 11), on a estimé que la terrasse actuelle de 40 m aurait été dégagée à Price autour de 9500 AA (Ethnoscop 1996). La zone d'étude aurait donc été accessible aux chasseurs-pêcheurs-cueilleurs dès la fin du Paléoindien ou le début de l'Archaïque. Ces deux terrasses offrent des terrains relativement plats, probablement pourvus d'eau douce et dans un territoire certainement propice à la chasse, grâce notamment à ses milieux humides. Les dépôts organiques mal drainés de la terrasse basse où se déploie l'aéroport (env. 40 à 50 m) sont toutefois peu propices au campement. Les dépôts littoraux marins de la partie haute du site (env. 55 à 65 m) offrent un terrain mieux drainé, à proximité d'un rivage ancien signalé par le bord de la terrasse. La topographie de la partie ouest de ce secteur a été remaniée par l'apport de déblais qui ont repoussé le talus vers l'ouest, mais ils n'auront pas forcément affecté d'éventuels vestiges enfouis. Dans la partie est, les labours ont pu perturber un éventuel site archéologique mais ils pourraient aussi contribuer à signaler son existence en soulevant des vestiges jusqu'à la surface.

Une zone de potentiel préhistorique ancien P1 pourrait être définie dans les limites de la zone d'étude par le dépôt de sable et de gravier cartographié par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, à l'exclusion de la sablière qui aura remanié le site en profondeur (MERN 2021, dépôt 16250 et site 552 ; figures 1.18 et 1.19). Il faut cependant considérer que la terrasse est exposée aux vents

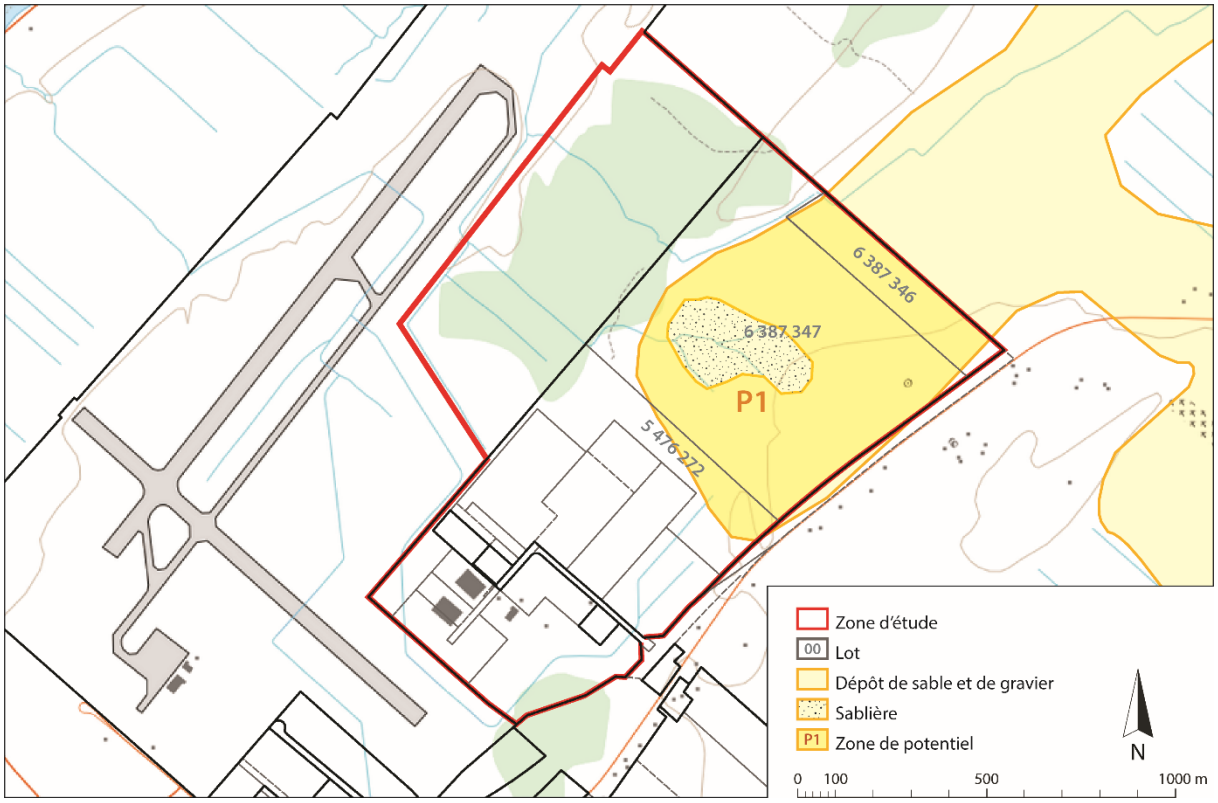


Figure 1.18. Plan de la zone de potentiel P1
(adapté de MERN 2021 et de MRC de La Mitis 2021 ; Gouvernement du Canada).

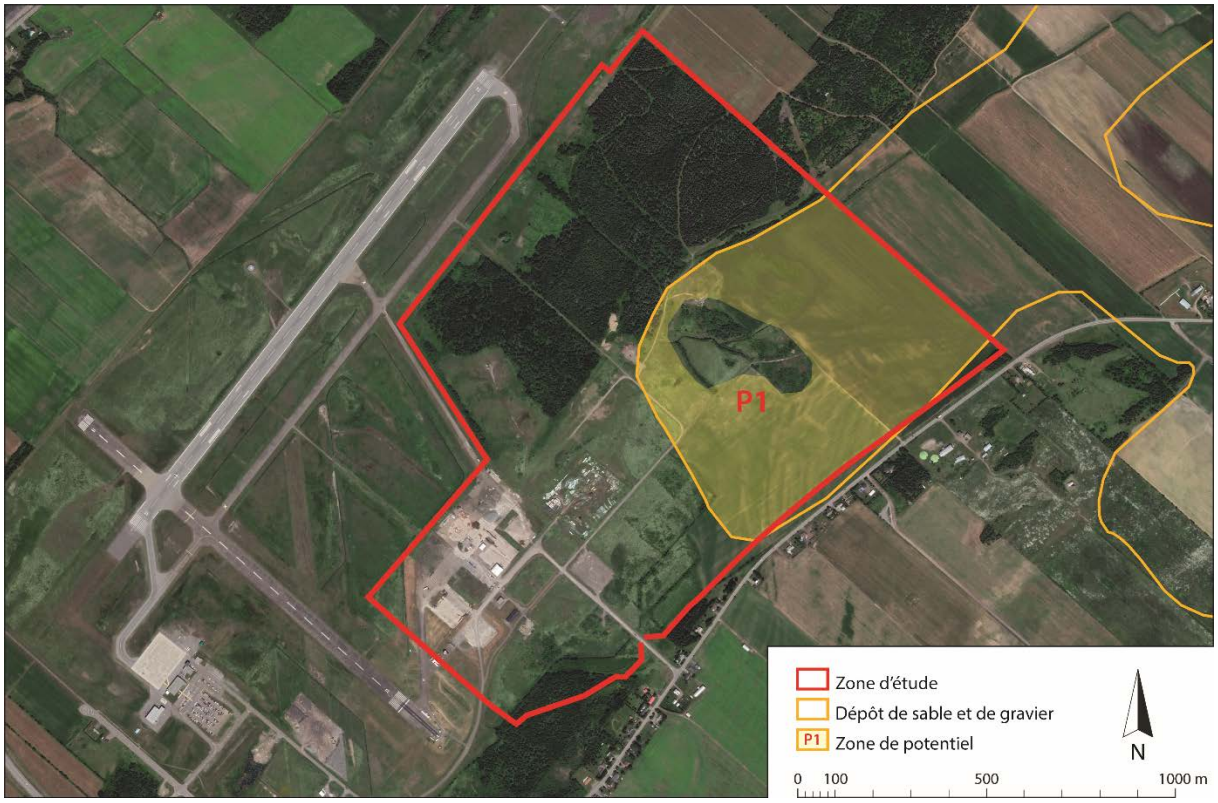


Figure 1.19. Localisation de la zone de potentiel P1
(adapté de MERN 2021 ; photo satellitaire 2017, Google Earth © MaxarTechnologies).

du nord et que les lignes de côte successives du fleuve, aujourd'hui à bonne distance, n'offraient aucun abri. En outre, d'autres secteurs à proximité sont plus prometteurs et moins perturbés que la zone d'étude restreinte, notamment des abords de la rivière Mitis où se concentrent les sites connus. Pour les périodes plus récentes, on peut aussi rappeler une source possible de chert à l'est de l'embouchure de la rivière Mitis. Si la zone d'étude n'est pas entièrement dépourvue de potentiel archéologique préhistorique, on peut estimer que celui-ci est modeste.

1.4. Cadre historique

Le cadre historique s'appuie sur les connaissances historiques concernant la zone d'étude, les sites archéologiques connus et les sites patrimoniaux de la zone d'étude élargie, ainsi que sur les travaux archéologiques déjà réalisés.

1.4.1. L'histoire de la région d'étude

a) Le Régime français

Durant tout le Régime français, le Bas-Saint-Laurent est pour les autorités coloniales une région périphérique : pendant longtemps les habitants de la Nouvelle-France n'en fréquentent guère que le littoral et les havres côtiers, comme avant eux les pêcheurs et marchands basques et rochelais (Morin 1993a).

La seigneurie Pachot, concédée le 7 janvier 1689, s'étend sur une demi-lieue de front à l'ouest de l'embouchure de la rivière Mitis et une demi-lieue à l'est, sur une profondeur d'une lieue. François Viennay-Pachot [†1698], commerçant établi à Québec, l'acquiert pour pratiquer la pêche et la chasse aux mammifères marins, avec des droits de chasse et de traite. Ce domaine empiète sur la seigneurie de la Mitis, concédée une quinzaine d'années plus tôt avec l'embouchure de la rivière pour limite ouest ; la correction de cette erreur au XIX^{e} siècle amputera la seigneurie Pachot de la moitié de sa superficie, incluant la pointe aux Cenelles (Miller 1911).

Le 10 juillet 1694, René Lepage [1656-1718] acquiert la seigneurie de Rimouski en échange d'une terre à l'île d'Orléans ; il s'établit sur son nouveau domaine avec sa famille, la date généralement admise pour son installation étant l'été 1696 (Chassé 1997). La même année, deux nouvelles seigneuries sont concédées à des parents du nouveau seigneur de Rimouski avec les droits de chasse, de pêche et de traite. La seigneurie Lessard (Pointe-au-Père) est octroyée le 8 mars à Pierre Lessard et Barbe Fortin, mère en première noces de l'épouse de René Lepage. Quant à la seigneurie Lessard-et-Thibierge (L'Anse-aux-Coques), qui comprend la zone d'étude, elle est concédée le 4 novembre à Louis Lepage, oncle du seigneur de Rimouski, et à son gendre Gabriel Thibierge. Son titre accorde trois lieues de front sur le fleuve, entre la seigneurie Lessard et la seigneurie Pachot, sur une profondeur d'une lieue ; sa profondeur est augmentée à trois lieues l'année suivante (Miller 1911 ; Courville et Labrecque 1988).

En 1703, la veuve de Viennay-Pachot vend sa seigneurie à René Lepage avec les droits de pêche et de traite. En moins d'une décennie, la famille Lepage a ainsi réuni un vaste patrimoine foncier qui s'étend sur environ 50 km de front et qui sera légué aux descendants pendant près d'un siècle (Chassé 1997). René Lepage occupe et cultive son domaine, mais il est une exception : les autres seigneurs de l'estuaire maritime sont absents de leurs concessions et si certains investissent dans la pêche ou la traite, ils se soucient peu d'explorer leur domaine et de mettre leur terroir en valeur. L'occupation européenne demeure donc embryonnaire (Morin 1993a) : elle se manifeste essentiellement par des installations de pêche et des « habitations françaises » à l'embouchure des rivières, comme on en signale à l'embouchure de la Mitis vers 1720 ou 1730 (Ruralys 2012).

b) De la Conquête à la Deuxième Guerre mondiale

En 1790, Joseph Drapeau [1752-1810], un marchand de Québec, acquiert les seigneuries des héritiers de René Lepage ; on ne recense alors que 1248 habitants au Bas-Saint-Laurent (Morin 1993b). Gestionnaire scrupuleux, le seigneur Drapeau s'applique à inventorier et à développer ses domaines

pour faire fructifier son bien ; il laissera un héritage appréciable à sa veuve et à ses filles, qui continueront de le faire fructifier (figure 1.20 ; Cyr et Dufour 2003).

À partir de 1815, la poussée démographique et l'épuisement des réserves de bonnes terres de l'espace seigneurial en amont de Québec suscitent un mouvement vers le Bas-Saint-Laurent, tandis que la tête de pont de Rimouski s'élargit à la fois vers le Bic et la rivière Mitis. Le peuplement se concentre d'abord sur le littoral, desservi par le chemin royal à partir des années 1820, puis s'étend à l'arrière-pays immédiat. La paroisse de Sainte-Flavie, nommée en l'honneur d'Angélique-Flavie Drapeau, fille de Joseph et co-seigneuresse, est érigée canoniquement en 1829 et reconnue civilement en 1835 par le gouvernement bas-canadien. Elle atteint sa maturité au milieu du siècle, alors qu'on y recense

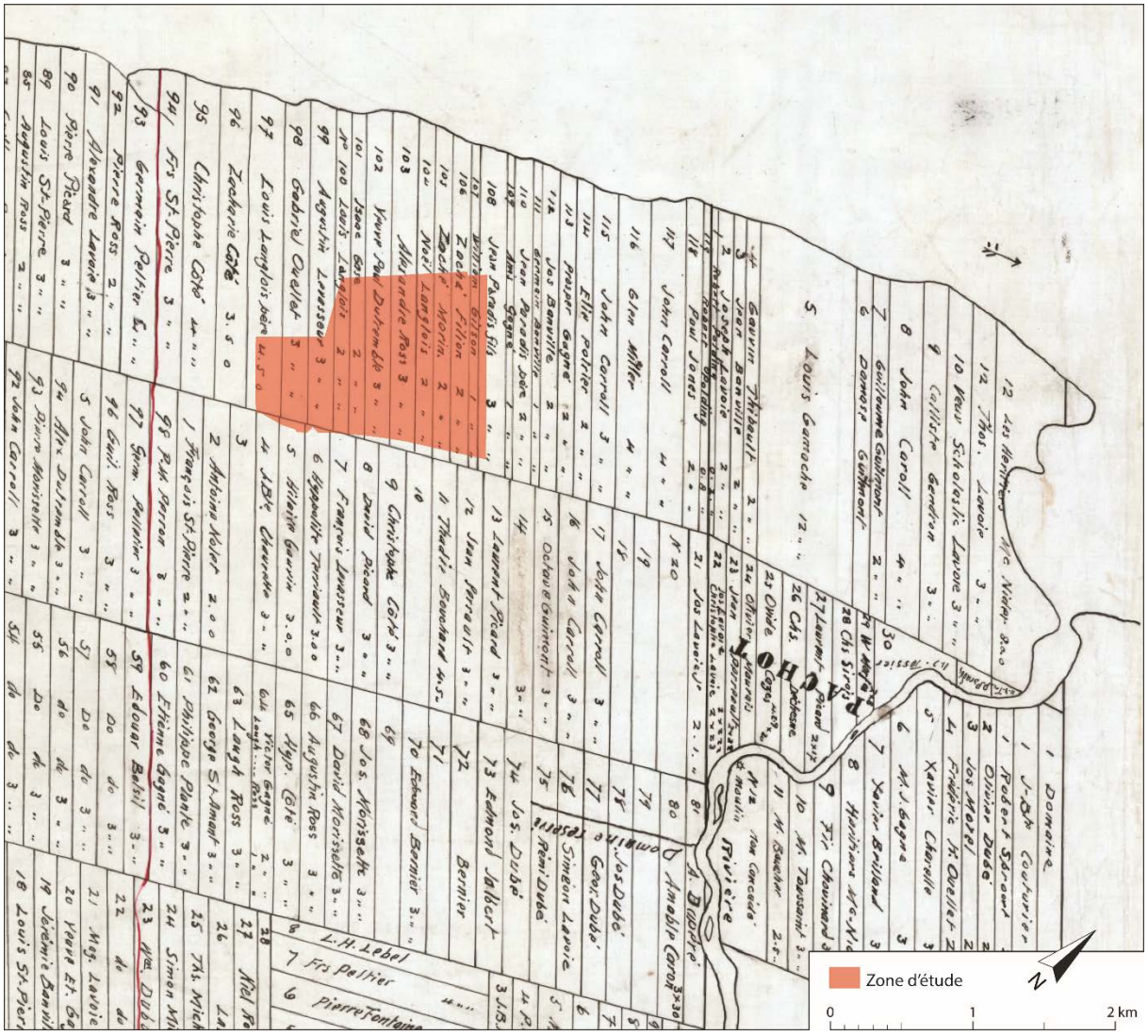


Figure 1.20. F. R. Lebel, *Copie du diagram* (sic) *de la seigneurie Lepage et Thibierge appartenant aux Dames Drapeau* [1854-1882] *par L. H. LeBele* (sic), 1937 (détail) ;
en rouge, le chemin Matapédiac (BANQ-Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts).

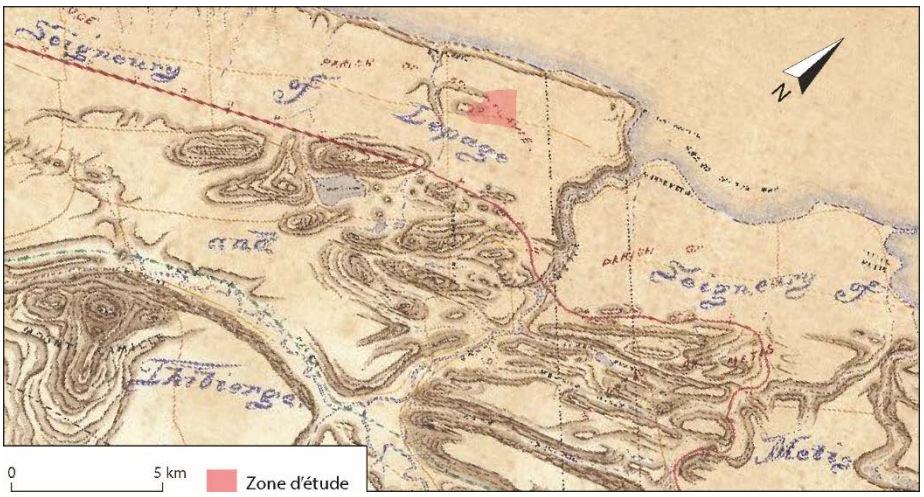


Figure 1.21. G. Smitz, *Intercolonial Railway, Plan of St. Lawrence District*, 1870 (détail) ; en rouge, le tracé du chemin de fer (BANQ-Québec).

332 familles et 1760 habitants (Thériault *et al*. 1977 ; Lechasseur 1993). La paroisse a pu être desservie par un moulin construit au milieu du XIX[e] siècle sur la Mitis et appartenant probablement aux seigneuresses Drapeau (DdEa-6 ; Castonguay, Dandenault et ass. 2019).

Le chemin Kempt, commencé en 1830, permettait de relier Grand-Métis et la vallée du Saint-Laurent à la baie des Chaleurs mais il demeurait difficilement praticable. Une nouvelle route, le chemin Matapédiac, est ouverte au départ de Sainte-Flavie à partir de 1859. Complétée en 1867, cette nouvelle voie de pénétration, « l'une des plus belles voies de communication du pays » (Michaud 1922), favorise encore le développement de Sainte-Flavie vers le sud (figure 1.20) et en fait le carrefour routier qu'elle est encore aujourd'hui.

Dans les mêmes années, alors que se décide le tracé du chemin de fer Intercolonial (figure 1.21) qui doit relier Québec à Halifax, Sainte-Flavie s'impose devant Rimouski et Saint-Octave de Métis pour l'installation d'ateliers d'entretien et de ravitaillement. Le plateau du deuxième rang offre en effet un terrain favorable, au croisement du chemin Matapédiac et à distance suffisante de l'escarpement de la passe de Saint-Octave de Métis. La ligne Rivière-du-Loup – Sainte-Flavie est inaugurée dès l'été 1874 et la ligne est complétée jusqu'à Halifax deux ans plus tard. La gare et les ateliers attirent une nouvelle population de cheminots, d'ouvriers et d'aubergistes qui s'installent avec leurs familles : on y recense 82 familles dès 1880. Cette nouvelle agglomération, « née du rail », fait sécession en 1880 sous le nom de Sainte-Flavie-Station et deviendra Mont-Joli en 1912. D'abord limité au noyau villageois, entre le chemin de fer et le troisième rang, le territoire de la nouvelle municipalité s'agrandit à plusieurs reprises pendant la première moitié du XX[e] siècle pour loger des activités industrielles en expansion et une population croissante, aux dépens de Sainte-Flavie qui conserve son caractère agricole (Thériault 1980 ; Fortin 1993).

La zone d'étude, entre le premier et le deuxième rang de Sainte-Flavie, reste agricole jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale (figure 1.22) et elle ne sera annexée à Mont-Joli qu'en 1979. Le deuxième rang a été habité principalement par des cultivateurs, comme en témoignent les formes de son patrimoine bâti (hangar, laiterie, fournil, grange, caveau). Rieule Asselin, cultivateur, maire et maître-tanneur, y possède une tannerie de 1880 à 1915 ; son fils Olivar Asselin [1874-1937], qui deviendra un célèbre journaliste et pamphlétaire, grandit dans la maison familiale à l'angle de la route de Sainte-Flavie et fréquente l'école de rang (Pelletier-Baillargeon 1996). Le deuxième rang deviendra le chemin Perreault, en mémoire de Pierre Perreault et de son fils Edgar qui y sont forgerons jusqu'en 1948.



Figure 1.22. Photomosaïque de la zone d'étude et de ses environs en 1927 (adapté de CACF, n° 57-2 ; Université Laval, Centre Géostat).

c) La Deuxième Guerre mondiale

Le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne ; le Canada entre en guerre à son tour le 10 septembre. L'évolution rapide des technologies aéronautiques durant l'entre-deux-guerres a amené les forces aériennes à jouer un rôle tactique et stratégique de plus en plus important dans les opérations militaires.

Après plusieurs mois de négociations, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande signent le 17 décembre 1939 le *British Commonwealth Air Training Plan* (Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, PEACB), qui prévoit que le Canada sera le terrain de formation des aviateurs des États signataires (Hatch 1983 ; Greenhous *et al.* 1994 ; March 2016). Le Canada est tout indiqué pour ce rôle : le ciel canadien est immense, sécuritaire, et il offre un environnement plus propice à la formation que la Grande Bretagne, exposée aux raids ennemis. La proximité des centres industriels nord-américains, dont la production sera appelée à augmenter rapidement, facilite l'accès aux équipements et aux pièces de rechange. En outre, le Canada est le pays du Commonwealth le plus peuplé après le Royaume-Uni ; il dispose d'une main d'œuvre abondante et d'un grand potentiel de recrutement pour mettre sur pied et faire fonctionner des écoles d'aviation. Cet accord permettra au Canada de développer sa propre aviation militaire en toute souveraineté (Johnston 2015).

Dès les premiers mois de 1940, l'Aviation royale canadienne (ARC), responsable de l'essentiel des opérations du PEACB, entreprend la création d'écoles pour former des pilotes, des navigateurs, des bombardiers, des mitrailleurs, des opérateurs de radio et des ingénieurs de vol. Réparties à travers le Canada, elles constitueront un nouveau réseau d'aérodromes d'un océan à l'autre. Dix d'entre elles sont destinées à former des bombardiers et des mitrailleurs (figure 1.23) : la neuvième est établie à Mont-Joli (figure 1.24), qui présente un terrain propice et de nombreux avantages. La vaste terrasse du deuxième rang peut supporter de lourds appareils ; elle offre une vue dégagée sur le fleuve et une excellente visibilité par temps clair. Le fleuve lui-même est un

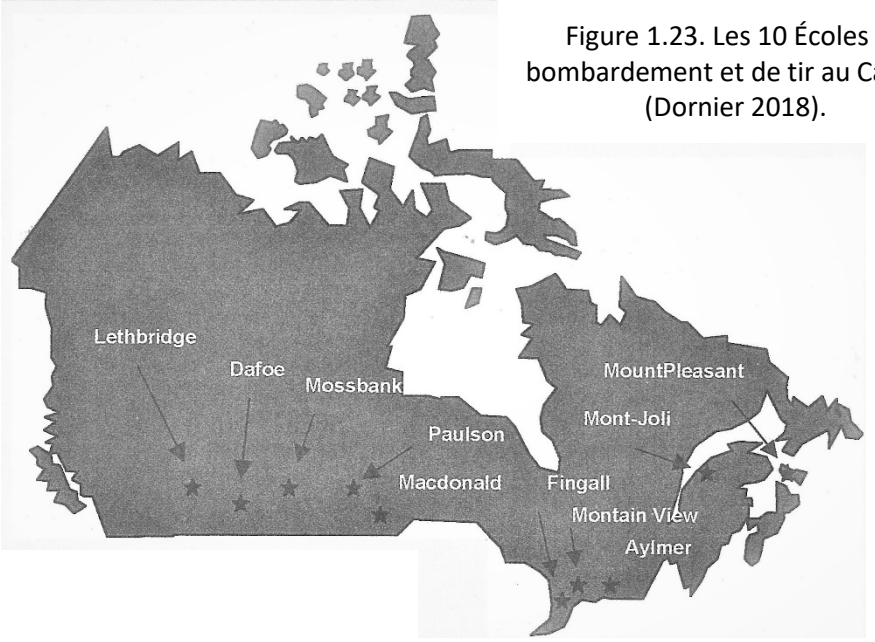


Figure 1.23. Les 10 Écoles de bombardement et de tir au Canada (Dornier 2018).

terrain dégagé pour les entraînements aériens, notamment les exercices de tir et de bombardement. Le site retenu est accessible par le deuxième rang, à proximité de la route qui relie Saint-Flavie à la Matapédia et à moins de deux kilomètres de la gare du chemin de fer Intercolonial qui relie Montréal à Halifax, principal port d'embarquement militaire pour l'Europe. Mont-Joli est en outre dotée d'une base industrielle et elle dispose dès le début des années 1940 des infrastructures nécessaires pour subvenir aux besoin d'une base et de ses occupants : électricité, téléphone, aqueduc et égouts (Dornier 2018).



Figure 1.24. Insigne de la 9e ÉBT (ministère de la Défense nationale).

d) La 9e École de bombardement et de tir

La construction d'un aéroport, d'une base militaire puis d'une école d'aviateurs à Mont-Joli ouvre une période de prospérité économique et une nouvelle dynamique sociale à l'échelle régionale (Thériault 1980). Plusieurs fermiers voient une partie de leur terre expropriée, mais le chantier fournit du travail à de nombreuses personnes dès l'été 1940. Les travaux commencent par la construction de l'aérodrome : le terrain est aplani et trois pistes sont construites, formant un triangle. La piste 06-24, parallèle au fleuve et aux vents dominants, est la plus utilisée durant la guerre (Boutin 1980 ; Dornier 2018) et sera prolongée à plusieurs reprises ; ses dimensions actuelles sont de 6000 par 150 pieds. La piste 16-34, aujourd'hui 15-33, est perpendiculaire à la piste 06-24 ; ses dimensions actuelles sont de 3954 par 150 pieds. La piste 02-20, dans l'axe nord-sud, a été fermée en 1959. Les pistes et l'aérogare sont aujourd'hui sur le lot 4 015 676, qui appartient à la Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli et ne fait pas partie de la zone d'étude.

Les premiers bâtiments, construits au cours de l'été 1940, sont destinés au détachement du Commandement aérien de l'Est qui entre en fonction en décembre : il s'agit de deux hangars et de quelques baraquements, à l'emplacement actuel de l'aérogare de Mont-Joli. La construction des bâtiments de l'École ne commence que l'année suivante. Une cinquantaine de bâtiments sont construits entre octobre 1941 et avril 1942 pour remplir toutes les fonctions de la base et pourvoir à ses besoins (figure 1.25). Ils figurent sur un plan daté de 1942 et tenu à jour jusqu'en 1944, sur lequel la plupart des bâtiments sont numérotés et identifiés, certains avec leurs dimensions extérieures et intérieures, ainsi que d'autres structures telles que les routes et les trottoirs, le chemin de fer qui relie l'école à la gare de triage, les aires de stationnement des avions et l'accès aux pistes, les champs de tir, les réseaux souterrains (eau, gaz, carburant), etc. (figures 1.26 et 1.27, tableau 1.2).

Les bâtiments sont simples et standardisés. Conçus pour être efficaces mais temporaires, ils reposent sur des blocs de béton, sans fondations ; la grande majorité sont revêtus de papier goudronné brun imitant la brique et de toits noirs ou verts (figure 1.28 ; Dornier 2018). Au croisement de la voie d'accès et d'un axe transversal, le quartier général puis l'école, sur la gauche, font face au terrain de parade et au manège militaire qui fait office de gymnase et accueille les événements spéciaux. À l'ouest sont regroupés les bureaux, les ateliers, les garages et une chaufferie alimentée en charbon par le chemin de fer ; au plus près des pistes et de la tour de contrôle, les cinq hangars sont les bâtiments les plus imposants. Les quartiers, le réfectoire et l'hôpital se déploient à l'est ; le mess et les quartiers des officiers sont à l'écart de ceux des élèves. Les dortoirs, couverts d'un toit à double pente, sont des bâtiments composés de deux ailes parallèles reliés en leur centre. Le drainage des eaux de surface est assuré par un réseau de fossés.



Figure 1.25. Vue aérienne de la 9e ÉBT depuis le fleuve, mars 1943 ; Mont-Joli est en arrière-plan (Bibliothèque et archives Canada).

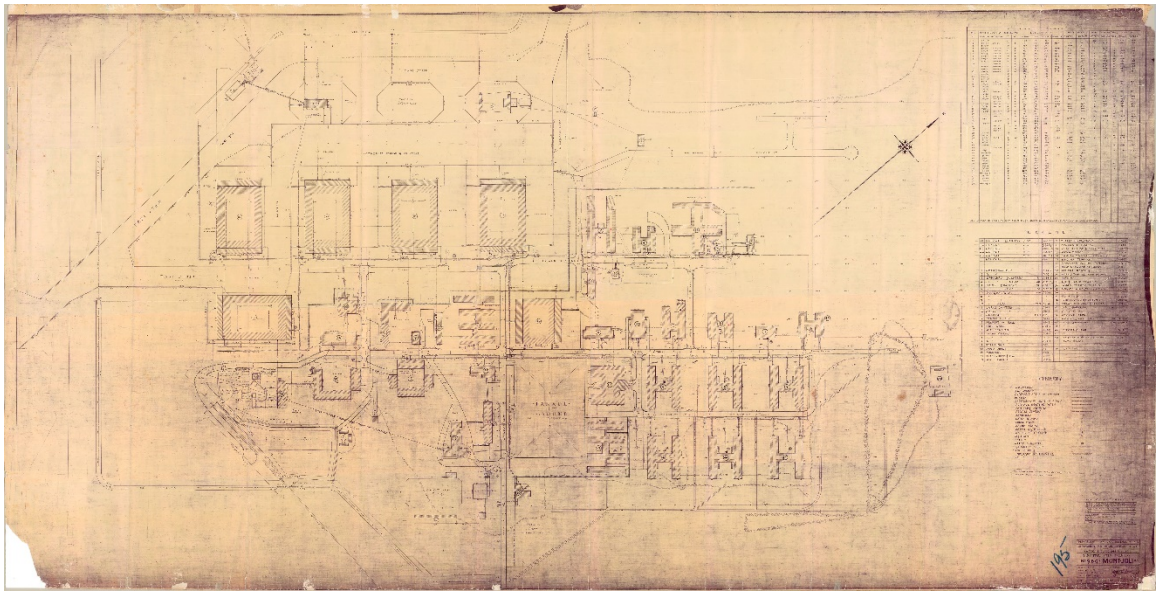


Figure 1.26. P. Belleville, *Master Site Plan, No 9 B.G. Mont-Joli P. Q.*, 1942-1944 (coll. privée).

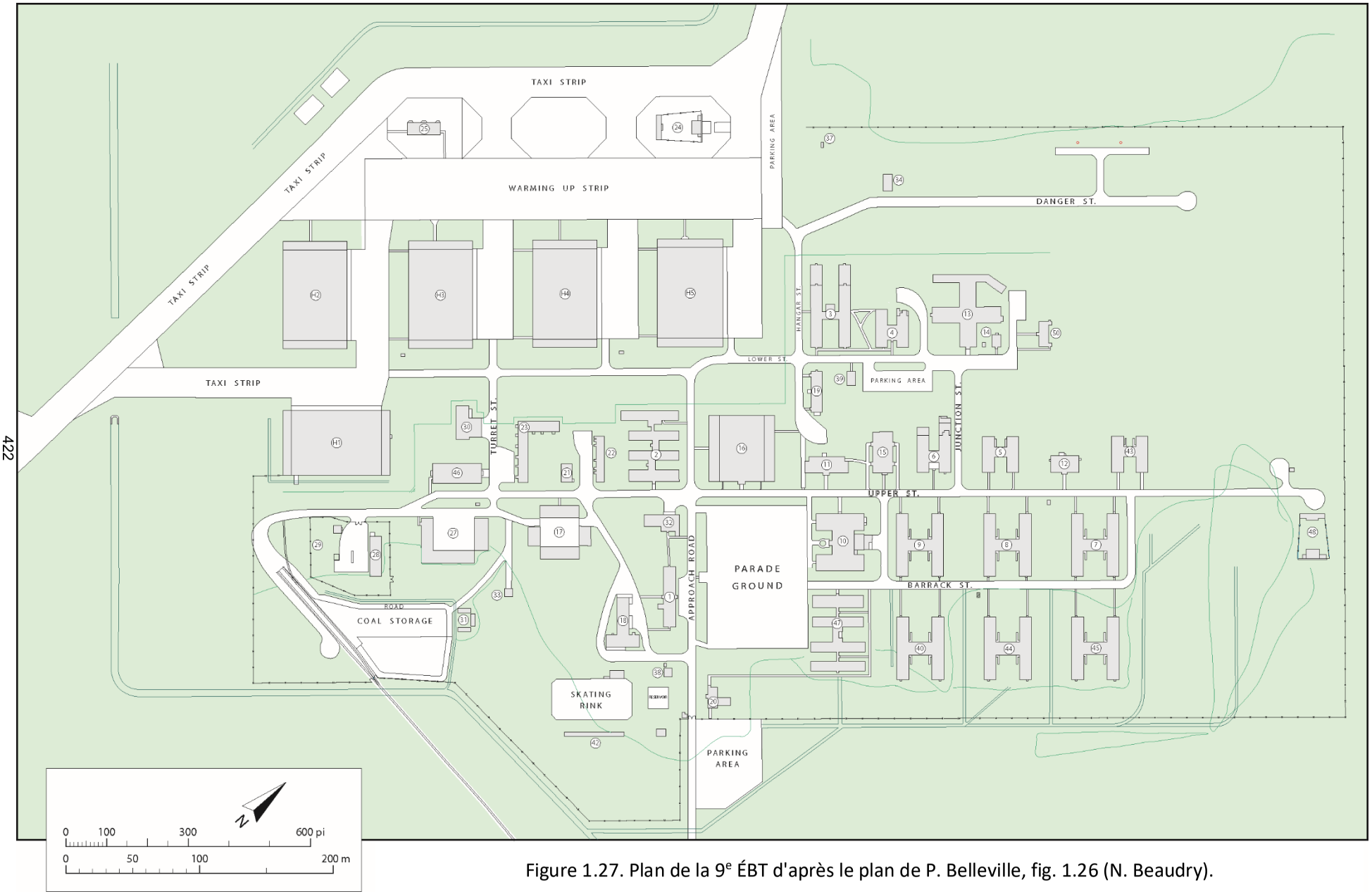


Figure 1.27. Plan de la 9e ÉBT d'après le plan de P. Belleville, fig. 1.26 (N. Beaudry).

N°	Nomenclature anglaise	Traduction
	Parade Ground	Terrain de parade
H1, H2, H3, H4, H5	Hangars	Hangars
1	Headquarters	Bureaux administratifs
2, 47	GIS [Ground Instructor School]	Salle d'enseignement
3	Officers Quarters	Baraque des officiers
5, 43	NCO [Non-Commissioned Officers]'s Quarters	Baraques des sous-officiers
6	NCO's Mess	Mess des officiers
7 à 10, 40, 44, 45	OR [Ordinary Ranks] Quarters	Baraques des militaires étudiants
11	Large Canteen	Grand réfectoire
12	Small Canteen	Petit réfectoire
13	Hospital	Hôpital
14	Dental Clinic	Clinique dentaire
15	Recreation Hall	Salle de loisirs
16	Drill Hall	Manège militaire
17 A, B C D	MT [Mechanical Transport] Section A-B : 4-Car Garage C : 8-Car Garage D : Repair Shop	Section du transport mécanique A-B : Garage pour 4 véhicules C : Garage pour 8 véhicules D : Atelier
18	Supply Depot	Dépôt
19	Workshop	Atelier
20	Guard house & P.O.	Poste de garde et bureau de poste
21	AML Teacher	Simulateurs de tir
22	Turret Instructional	Tourelle d'entrainement
23	Spotlight Trainer	Simulateurs de tir
24, 48	25 yard Range & Top Butt	Champs de tir de 25 verges
25	Watch Office	Tour de contrôle
26	Camera Obscura	Chambre noire
27	W/C [Wing Commander] Maintenance	Garages et ateliers
28	Garage-Gasoline Tenders	Garage des camions-citernes
29	Bulk Gasoline Storage	Réservoirs de carburant
30	Central Heating	Chauffage central
31	Coal Storage Compound	Dépôt de charbon
32	Fire Hall	Caserne des pompiers
33	Oil & Dopes Stores	Entrepôt des produits pétroliers
34	Bomb Stores Type D	Entrepôt de bombes de type D
35, 36	Pyrotechnic Stores Type L	Entrepôt de munitions de type L
37	Fusing Hut	Armement des bombes
38	Pump House & Reservoir	Station de pompage et réservoir
39	CWWAF Officers Quarters	Quartiers des officiers de la Division féminine
41	Sub Station	Sous-station
42	Salvage BLDG	Entrepôt de récupération
46	Stores BLD	Entrepôt
	Gate House	Corps de garde
50	Chapel	Chapelle

Tableau 1.2**.** Identification des bâtiments de la 9e ÉBT (fig. 1.26 et 1.27).



Figure 1.28. Les bâtiments de la 9e ÉBT en 1943, vus du hangar H3 (coll. privée).

La 9e ÉBT ouvre le 15 décembre 1941 : les premiers élèves arrivent au cours de l'hiver et l'inauguration officielle se tient le 15 août 1942 en présence de nombreux dignitaires militaires et politiques.

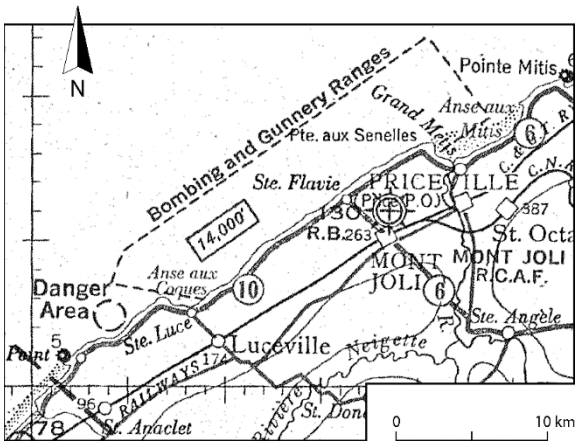


Figure 1.29. Zones de tir et de bombardement au-dessus du Saint-Laurent (Department of Mines and Resources, 1942, Air Navigation Edition 22 S.W., détail).

Les militaires reçoivent des cours théoriques dans des salles de classe et s'entraînent sur des simulateurs et des champs de tir. Les exercices de tir en vol se déroulent au-dessus du fleuve, dans un couloir qui s'étend de Sainte-Luce jusqu'à Grand-Métis (figure 1.29) : les mitrailleurs tirent sur une cible remorquée par un avion en vol, tandis que les bombardiers larguent leurs bombes de 11,5 livres sur une cible installée à l'extrémité de la pointe aux Cenelles (figure 1.30). La boule métallique qui couronnait la cible a été récupérée après la guerre et elle est aujourd'hui exposée à côté de la Grange à dîme de Sainte-Flavie. Des vestiges de la base de béton de la cible subsistent sur la pointe aux Cenelles et on y trouverait encore des fragments de bombes et de projectiles d'entraînement.

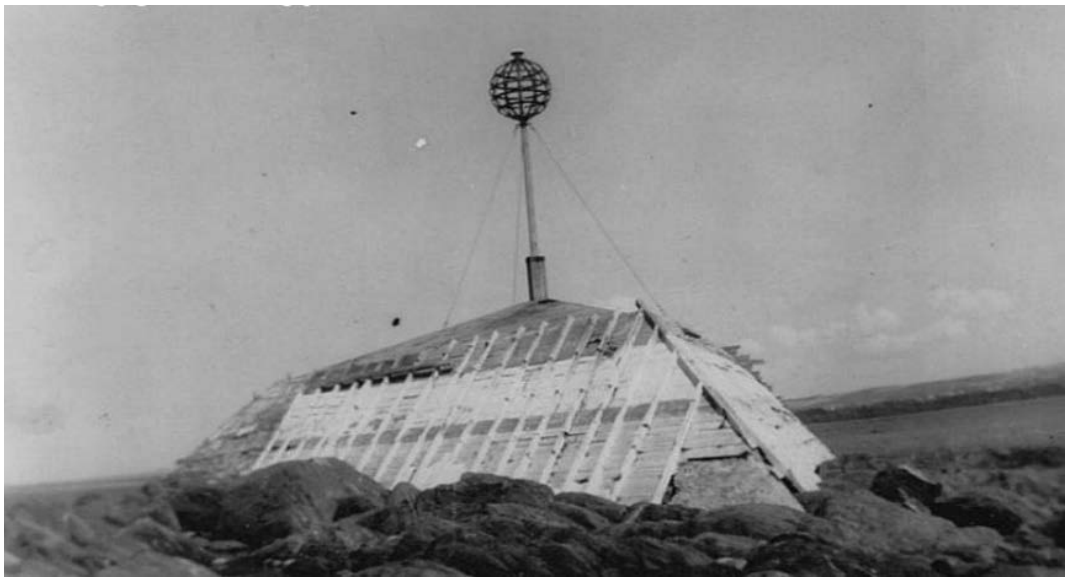


Figure 1.30. La cible de la pointe aux Cenelles
(collection E. Bufton Annett, reproduit dans Côté 2020).

e) Autres fonctions du secteur d'étude pendant la Seconde Guerre mondiale

L'aéroport de Mont-Joli est aussi utilisé par le détachement du Commandement aérien de l'Est. Entré en fonctions en décembre 1940 et dirigé à partir d'Halifax, il dispose de deux hangars et de ses propres baraquements à l'emplacement de l'actuelle aérogare. Une première escadrille lui est affectée en juillet 1942 pour assurer la surveillance du fleuve, où les sous-marins allemands sont actifs depuis le printemps. Le détachement patrouille le fleuve de la pointe au Père jusqu'à la pointe ouest de l'île d'Anticosti, en passant par Sept-Îles (Dornier 2018).

L'aéroport de Mont-Joli est aussi une base de relais pour le trafic aérien entre le centre et l'est du pays, vers Halifax et le Service transocéanique de la Royal Air Force. Dès 1943, l'aéroport assure aussi des fonctions civiles, accueillant les appareils de la Canadian Pacific Air Lines qui transportent le courrier et des passagers vers la Côte-Nord et le Grand Nord.

f) L'après-guerre

Le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique prend fin le 31 mars 1945. Le 15 avril, la base de Mont-Joli devient une station de l'Aviation Royale Canadienne et l'activité militaire y est maintenue en attendant la fin de la guerre et une décision politique sur l'avenir de la base (Dornier 2018). En avril 1946, la propriété de l'aéroport est transférée au ministère des Transports, avec les infrastructures du détachement et de l'École de bombardement : l'activité militaire y prend fin mais les vols civils se poursuivent. L'aéroport retrouve des fonctions militaires de mars 1949 à juillet 1951, alors que l'escadrille 401 y élit domicile avec ses avions à réaction Vampire, puis entre 1954 et 1958, dans le contexte de la Guerre froide, alors qu'il sert au transit de matériel vers les stations radar en construction dans le Grand Nord. L'activité militaire prend ensuite fin pour de bon et l'aéroport de Mont-Joli devient l'aéroport régional qu'il est encore aujourd'hui.

1.4.2. L'évolution du site de la 9e ÉBT

a) Les infrastructures

Après la guerre, des bâtiments de la 9e ÉBT sont rénovés, déménagés ou démolis ; certains passent même par ces trois étapes. Les seuls bâtiments de la base militaire qui subsistent aujourd'hui à leur emplacement d'origine sont un dépôt de munitions de béton à proximité de la piste 06-24, surnommé le « bunker » (figures 2.2 et 2.3), et un entrepôt construit en 1942, dont la toiture a été rénovée en 1983 (figure 1.27, no 46). On peut restituer les étapes du démantèlement de l'École à l'aide des cartes topographiques et de photographies aériennes.

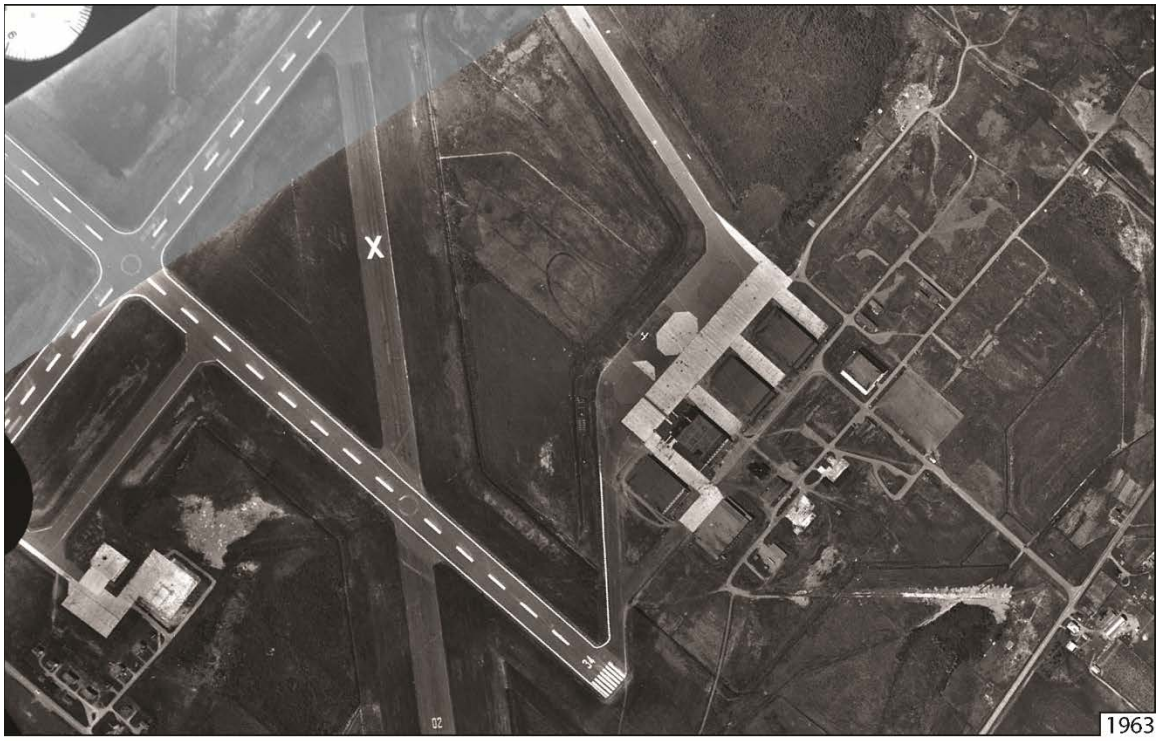
La voie ferrée a été démantelée dès la fin de la guerre et n'apparaît plus sur la carte topographique de 1948. Une usine d'asphalte est construite au début des années 1950 à environ 200 m au nord du dépotoir principal. Les bâtiments de l'École semblent encore tous en place sur la carte de 1956, mais plusieurs semblent laissés à l'abandon (Ozorak 1998).

Une photographie aérienne de 1963 (Gouvernement du Québec, Q63317-92, figure 1.31) montre que plusieurs bâtiments sont déjà disparus, notamment deux garages et les casernes des militaires étudiants (figure 1.27, no 7, 8, 9, 40 et 45). Les terrains au sud et à l'est ayant été libérés, ils sont exploités à des fins agricoles. Le tracé des anciens chemins est encore visible, bien que certains soient désaffectés ; de même, l'emprise de la ferrée reste bien lisible. Transports Canada a encore recours à la station de pompage (38), à un entrepôt (46), à la chaufferie (30) et une dalle de béton a été installée dans le secteur des ateliers (27), mais les cinq hangars (H1 à H5), le manège (16), la caserne de pompiers (32) et les réservoirs de carburant (29) qui sont encore debout semblent peu ou pas utilisés. La piste 02-20 existe toujours mais elle n'est plus utilisée depuis 1959 (Dornier 2018) et des croix aux deux extrémités signalent aux pilotes qu'elle n'est pas en fonction. Les traces de l'ancien dépôt de charbon sont encore visibles au nord-ouest. Au nord-est, l'usine d'asphalte a été démantelée mais son emplacement et son chemin d'accès sont encore visibles. La superficie du dépotoir (env. 4800 m^2) correspond à son état durant la guerre.

En 1968, trois des cinq hangars sont disparus (H1, H4 et H5 ; LVM 2012). L'un d'entre eux a été déplacé à Val-d'Or, où il a été converti en aréna ; les deux autres ont été démantelés et une partie des matériaux a été vendue à la ville de Mont-Joli. Les deux ateliers (27), la chaufferie (30) et deux petits bâtiments dans le secteur des réservoirs de carburant (29) ont aussi disparu. La dalle de béton du secteur des ateliers (27) semble être clôturée et servir à l'entreposage. L'ancien dépotoir paraît avoir été remblayé et abandonné. Un entrepôt est construit à l'emplacement de l'ancienne chaufferie en 1969 ; l'année suivante, un réservoir d'essence souterrain est retiré.

Le manège militaire (16) n'apparait plus sur une photographie aérienne de 1973 (Q73844-142) : il a été déménagé à Mont-Joli où il sert de garage au Groupe Lechasseur Ltée. L'asphalte de la piste 02-20 a été retirée mais son emplacement est toujours visible. L'ancienne caserne de pompiers (32) n'est plus visible sur une photographie aérienne de 1976 (Q76117-225).

Une photographie aérienne de 1985 (Q85377-51) montre qu'une courbe du chemin bordant l'ancien dépotoir a été redressée. Un cliché de 1993 (Q93401-05) suggère que la dalle de béton présente depuis au moins 1963 à l'emplacement des anciens garages (27) a été démolie. Les deux derniers hangars, H2 et H3, ont été démolis respectivement entre 2002 et 2004 et en 2008.



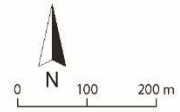


Figure 1.31. Le site de la 9e ÉBT en 1963 et en 2019
(Gouvernement du Québec ; Google Earth © CNES Airbus)



b) Les travaux de réhabilitation environnementale

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés de 1994 à 2018. Certains de ces travaux ont été préalables à des changements d'usage des terrains, la Ville de Mont-Joli ayant acquis des terrains jugés excédentaires de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli pour y établir un parc industriel. En raison des fonctions militaire et aéroportuaire passées des terrains, ce changement d'usage était soumis aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Après des évaluations environnementales menées à l'aide de tranchées d'exploration, de forages et de puits d'observation, neuf secteurs ont été visés par des travaux de réhabilitation : les sites du hangar H3 et du dépôt à charbon, deux dépotoirs, les fosses septiques, un fossé, l'emprise de la voie ferrée, ainsi que les sites des garages, de la chaufferie et de l'usine d'asphalte (figure 1.32).



Figure 1.32. Secteurs réhabilités du site de la 9e ÉBT (adapté de Cima+ 2019).

Les travaux ont consisté en général à retirer des sols contaminés ou des matières résiduelles non dangereuses et à les remplacer par des remblais (Entraco 2009, 2012, 2013 ; LVM 2007, 2012a, 2012b ; Sanexen 2012 ; TechnoRem 2017). Après une dernière évaluation environnementale (CIMA+ 2019), le conseil municipal de Mont-Joli a estimé que les sols du Parc industriel Pierre-de-Bané étaient décontaminés et a déclaré les travaux terminés. L'inscription d'un avis de décontamination au registre foncier a ouvert la voie au développement du Parc industriel Pierre-de-Bané.

1.4.3. Les sites patrimoniaux

a) Sites archéologiques d'époque historique

Le site de la 9e ÉBT n'était pas inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec au moment de l'intervention de 2021 et il n'avait pas fait auparavant l'objet d'interventions archéologiques.

Outre les sites préhistoriques mentionnés en 1.3.1 (DdEa-1 et DdEa-3), la zone d'étude élargie compte un site archéologique d'époque historique, également sur la Mitis, reconnu et en partie documenté à l'occasion d'inventaires archéologiques en 2018 et 2019 sur le site de la centrale Mitis-2 (DdEa-6, figure 1.17). Les vestiges appartiennent à un moulin du milieu du XIXe siècle qui a probablement appartenu aux seigneuresses Drapeau (Castonguay, Dandenault et ass. 2019).

On compte deux autres sites archéologiques d'époque historique à proximité de la zone d'étude élargie. La flèche littorale à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2, figure 1.17) a fait l'objet d'une étude de potentiel qui a confirmé son intérêt archéologique (Ruralys 2012). La fréquentation et l'usage du site couvrent en effet une longue période, de la préhistoire jusqu'au passé récent, au cours de laquelle il a connu des fonctions diverses représentatives de l'occupation et de l'histoire du territoire mitissien : campement autochtone saisonnier, établissement de pêche, manoir seigneurial, site industriel associé à l'embarquement du bois, pêche sportive, villégiature et, de nos jours, des usages récréatifs informels. Un premier inventaire en 2013 a livré des vestiges de bâtiments du XIXe siècle qui ont vraisemblablement appartenu à la *Price Brothers*, puis à la famille Reford qui y a logé ses garde-pêche (Ruralys 2014). Deux autres inventaires ont été consacrés aux occupations autochtones préhistoriques (voir 1.3.1 ; Ruralys 2015, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2019). En 2021, un examen de la côte a permis de documenter l'état des lieux et servira de base à un monitoring de son patrimoine archéologique (Savard et Beaudry 2023).

À Price, le site des moulins de la *Price Brothers* (DdEa-4, figure 1.17), en opération de 1888 à 1982, a fait l'objet en 2006 et 2007 d'inventaires archéologiques préalables à un projet d'infrastructure de la municipalité (Patrimoine Experts 2011).

b) Sites patrimoniaux associés à la 9e ÉBT

Bien que l'essentiel des biens immobiliers de la 9e ÉBT ait été détruit ou déménagé, la mémoire de cette institution demeure bien présente dans le patrimoine bâti mitissien, comme en témoignent quelques lieux à l'extérieur du site de la base.

La gare de Mont-Joli, ouverte en 1913, rappelle la prospérité de la municipalité au début du XXe siècle et son importance dans le chemin de fer Intercolonial ; c'est aussi celle qui a accueilli la plupart des militaires et des civils qui ont fréquenté l'École de bombardement (figure 1.17).

Désignée Gare ferroviaire patrimoniale en 1993 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, elle a fermé ses portes en 2014 mais elle existe toujours (RPCQ 2013).

Deux tours de guet ont été érigées entre 1940 et 1942 à Saint-Flavie, aux extrémités ouest et est du littoral de la municipalité (figure 1.17 ; Filion 2008). Ces tours, de trois et quatre étages, permettaient de superviser les manœuvres aériennes au-dessus du fleuve et de signaler aux aviateurs, par des drapeaux, si le tir était en activité. Elles ont été vendues par le gouvernement fédéral à des particuliers en 1946, puis des annexes ont été ajoutées au cours des années 1960 ou 1970. Elles sont classés sites patrimoniaux en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du* Québec depuis 2020 (RPCQ 2013).

La 9e ÉBT est commémorée à Mont-Joli par une fresque peinte en 2006 sur le mur nord-est du bureau de poste et par une plaque devant l'aérogare, dévoilée en 2016 à l'occasion de son 75e anniversaire.

c) Autres sites patrimoniaux dans la zone d'étude élargie

La région d'étude élargie compte quelques autres sites d'intérêt patrimonial (figure 1.17). Le Château Landry est une maison bourgeoise du style néo-Queen Anne de Mont-Joli, construite en 1907 et citée en 2022 (RPCQ 2013) ; elle est aujourd'hui utilisée comme Maison de la culture par la municipalité. À Sainte-Flavie, l'ancien presbytère construit en 1853 appartient au courant néo-classique. Cité en 1993, il s'inscrit depuis 2008 dans un site patrimonial créé au cœur religieux du village, au croisement du premier rang et de la montée, et qui comprend aussi la grange à dîme (v. 1857), l'église actuelle (1949), le cimetière, ainsi qu'une place publique (RPCQ 2013).

Tout juste à l'extérieur de la zone d'étude élargie, la maison Bourgoin (1891) a hébergé le magasin général et le bureau de poste de Price. La maison a été citée en en 2007 mais cette citation a été abrogée en 2018 (RPCQ 2013). Quant aux célèbres jardins de Métis, il s'agit d'un lieu de villégiature aménagé à partir de 1887, classé lieu historique national depuis 1995 et site patrimonial depuis 2013. Le site comprend des jardins, des boisés, la villa Estevan (elle-même classée en 2013), la maison du gardien, le pavillon d'accueil, des bâtiments secondaires, ainsi que la flèche littorale de l'embouchure de la Mitis, où est situé le site DdEd-2 (RPCQ 2013).

1.4.4. Le potentiel archéologique historique

Le site de la 9e ÉBT pourrait présenter un potentiel archéologique à partir du XIXe siècle pour sa fonction agricole. Une mosaïque de photographies aériennes de 1927 montre des groupes de bâtiments sur le premier rang, sur le côté sud du deuxième rang et sur le côté nord dans les lots les plus près de la montée, mais elle ne montre aucune ferme dans la zone d'étude (figure 1.22). Il n'est pas exclu cependant que des petits bâtiments secondaires aient été bâtis vers l'arrière des lots du premier rang, d'autant plus que le terrain y est découpé par le relief et par les milieux humides. La photomosaïque suggère en effet des structures le long d'un dénivelé, au sud et à l'est de la future Danger Street de la 9e ÉBT (figure 1.33). Les vestiges d'un petit bâtiment de pierre subsistent plus à l'est, au pied de la pente, où ils étaient cachés par le boisé jusqu'à l'hiver 2021 mais bien connus des promeneurs (figure 1.33 ; P. Bouchard, comm. pers.). Cette zone a cependant accueilli des dépotoirs de l'École, elle a par la suite été affectée par les travaux de réhabilitation environnementale et des remblais ont repoussé le dénivelé vers le nord (figures 1.32, 1.34).

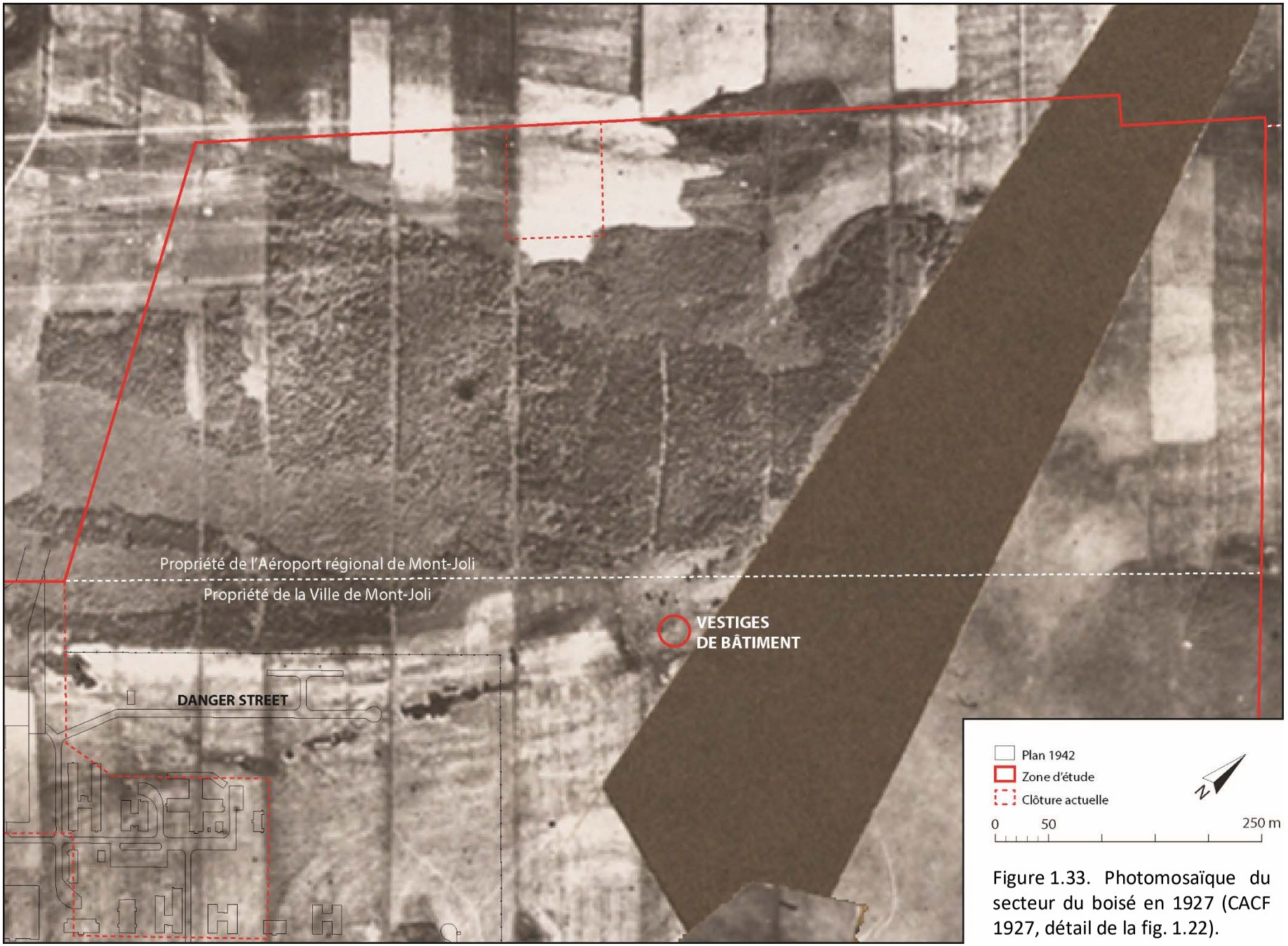


Figure 1.33. Photomosaïque du secteur du boisé en 1927 (CACF 1927, détail de la fig. 1.22).

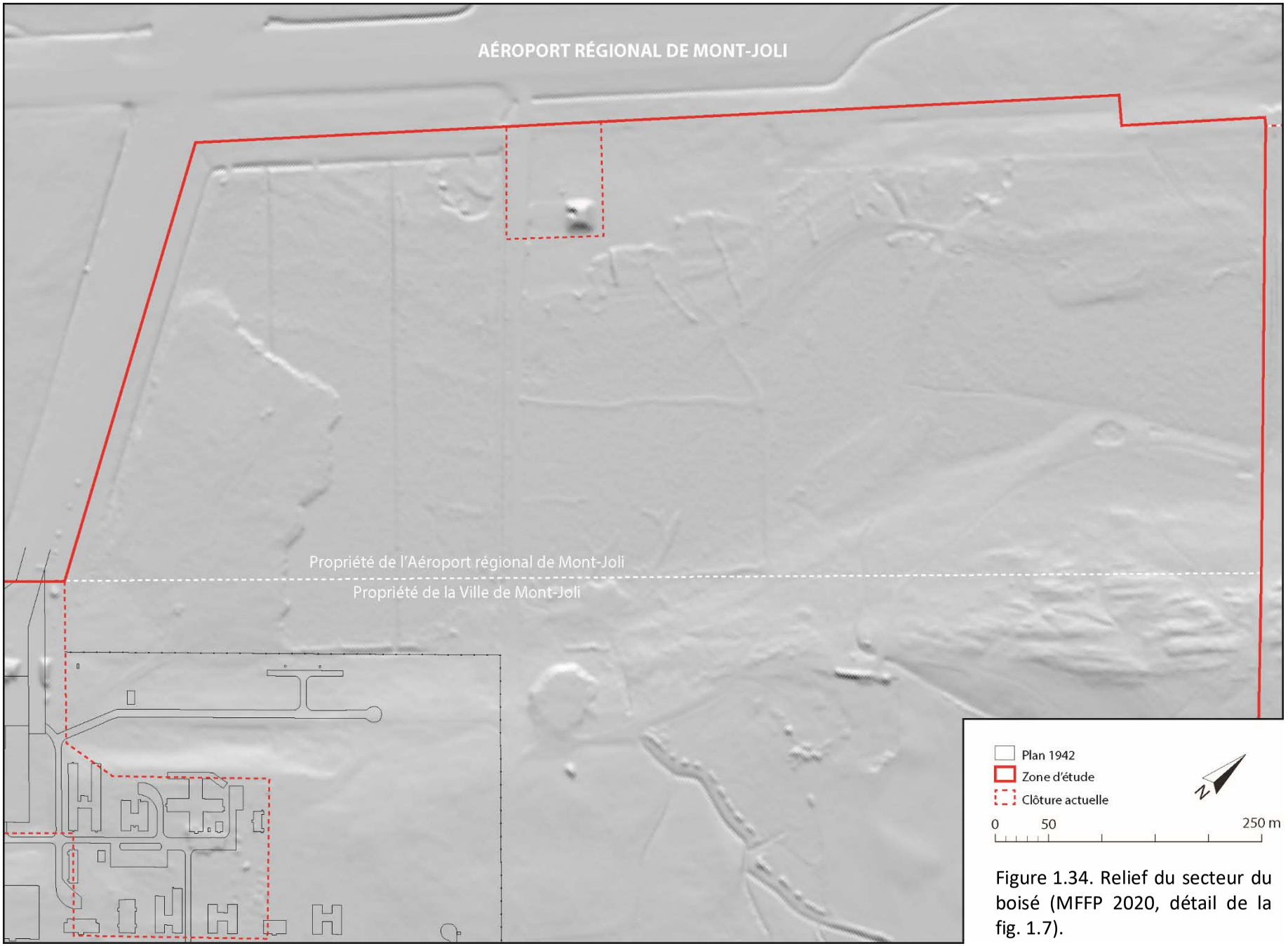


Figure 1.34. Relief du secteur du boisé (MFFP 2020, détail de la fig. 1.7).

Le potentiel archéologique de la zone d'étude concerne donc essentiellement ses fonctions militaire, aéroportuaire et industrielle depuis 1940. Après la fermeture de l'École de bombardement et de tir, le site a été très perturbé par le déménagement ou la destruction de ses bâtiments, par les travaux de réhabilitation environnementale et par les dépôts de déblais qui ont transformé la topographie de certains secteurs (figures 1.7 et 1. 34). Ces travaux, ainsi que les labours dans la partie est du site, ont manifestement affecté son potentiel archéologique, mais des vestiges sont encore visibles en surface. Le tracé des voies de circulation et du terrain de parade sont, à peu de choses près, demeurés les mêmes. Les bâtiments avaient été construits sans fondations, mais dans bien des cas leur empreinte demeure lisible par des dalles de béton, par des zones de sol ou de gravier compact ou par des anomalies topographiques et végétales. Un des entrepôts est toujours à son emplacement d'origine (figure 1.27, n° 46) et le « bunker » de béton existe toujours. On mentionnera aussi une plate-forme de béton surélevée à quelques mètres à l'est du chemin d'accès de l'École (Approach Road), un vestige d'une structure visible sur des photos aériennes de 1943 mais dont la fonction est indéterminée (figure 1.35).

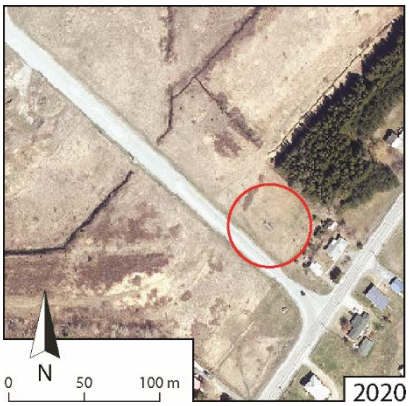


Figure 1.35. Structure non identifiée entre le 2e rang et l'entrée de la 9e ÉBT (Gouvernement du Québec, orthophoto 2020.

Avant d'être coupé à l'hiver 2021, le boisé à l'est du dépotoir principal était parcouru par des sentiers desquels on pouvait voir, à travers la végétation, de denses concentrations de vaisselle de table, de verrerie, de boîtes de conserve, de bouteilles, de pièces de mécanique et d'autres rebuts. La présence de ces « matières résiduelles » est mentionnée dans un des rapports d'évaluation environnementale (LVM 2007) mais il n'a pas été visé par des travaux de réhabilitation. C'était un lieu connu des promeneurs, notamment des propriétaires de chiens, dont certains ont prélevé des objets. En juin 2918, un de ces collectionneurs a fait don au Regroupement culturel de Sainte-Flavie de plusieurs contenants de verre récoltés quelques semaines plus tôt. Exposée à la Grange à dîme durant l'été 2018, cette collection comprend un contenant de vernis à chaussures, un encrier, une salière, une bouteille à rince-bouche de marque Lambert Pharmacal et une bouteille de boisson gazeuse à l'orange de la marque Solex, dont une usine a été active à Mont-Joli. Un autre aurait récupéré le nez d'un avion dans le même secteur (P. Bouchard, comm. pers.). Au contraire des dépotoirs principaux qui ont été réhabilités, et avec lesquels les habitués du site étaient aussi familiers, celui-ci n'aurait pas reçu de rebuts associés à la fermeture et au démantèlement de l'École.

Le dépotoir et les vestiges de bâtiment à proximité ont fait l'objet d'une déclaration de découverte au ministère de la Culture et des Communications en juin 2021. Le passage de la machinerie lors de la coupe forestière de l'hiver précédent avait épargné les vestiges architecturaux mais il avait lourdement affecté le dépotoir. Les débris forestiers ont rendu ce secteur moins propice à la promenade, mais la coupe a dégagé le dépotoir et il est désormais plus exposé au pillage.

1.5. Conclusions

Le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique a été une étape importante de la guerre aérienne en Europe, dans le développement de l'aviation militaire canadienne et dans le développement aéroportuaire canadien. À elle seule, l'École de Mont-Joli a formé au-dessus du Saint-Laurent plus de 6000 aviateurs canadiens, britanniques, néo-zélandais, australiens, polonais, belges, américains et autres (Dornier 2006, 2018). Des 10 écoles de bombardement et de tir du PEACB, c'est celle qui formait le plus grand nombre d'aviateurs quand elle a atteint sa pleine capacité, moins de deux ans après son ouverture officielle.

Cette importante contribution bas-laurentienne et canadienne à l'effort de guerre du Commonwealth est commémoré par une vitrine et par une plaque à l'Aéroport régional de Mont-Joli. Elle est aussi rappelée par une exposition présentée durant la saison estivale à la Grange à dîme de Sainte-Flavie qui relate le passé militaire et l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale au Bas-Saint-Laurent. Ces initiatives sont le fruit d'efforts de bénévoles passionnés ; l'initiative de l'exposition de l'aéroport a d'ailleurs valu à l'un d'entre eux, M. Martin Abud, la Médaille du souverain pour les bénévoles.

Si une histoire de cette école a été écrite, ses vestiges matériels n'ont pas moins à nous apprendre. Il est souhaitable que se poursuivent les efforts de PMM de faire l'inventaire des traces matérielles et immatérielles de la 9e ÉBT : les documents, les images et les témoignages, mais aussi les objets, les bâtiments et les autres vestiges matériels, qu'ils subsistent sur place, qu'ils aient été déplacés ou qu'ils soient dispersés dans des collections. Les vestiges encore sur place sont probablement les plus vulnérables et les plus menacés par le développement du parc industriel et par les collectionneurs.

Leur relevé et leur documentation systématique serait une contribution significative à une archéologie de la Deuxième Guerre mondiale qui connaît un nouveau souffle. En effet, si les archéologues se sont longtemps intéressés en priorité aux théâtres d'opérations et aux structures défensives, l'archéologie des conflits embrasse aujourd'hui la guerre dans des dimensions très diverses, militaires comme civiles, sur le front comme à l'arrière, et dans les expériences vécues de tous ses acteurs (Schofield *et al.* 2002 ; Schofield 2005 ; Saunders 2012 ; Carpentier 2022). Les vestiges de la 9e ÉBT évoquent à la fois son expérience singulière, dans son contexte local et régional, et son insertion dans un dispositif militaire canadien et mondial. Le dépotoir du boisé est probablement son vestige le mieux conservé ; c'est aussi le vestige qui pourrait rendre compte du quotidien de l'École de la façon la plus intime (Rathje et Murphy 1992). Cette ressource archéologique permet d'envisager une étude originale et une mise en valeur à échelle humaine de l'expérience du nombreux personnel civil et militaire de l'École, des milliers d'aviateurs qui ont été formés à Mont-Joli et dont beaucoup sont morts en service, ainsi que de la communauté régionale qui a accueilli cette institution et pris part à travers elle à un conflit mondial.

2. Méthodologie

Nicolas Beaudry et Manon Savard

Ce chapitre présente la méthodologie employée pour l'intervention archéologique.

Rappelons qu'elle a été menée par le Laboratoire d'archéologie et de patrimoine (LAP) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) à l'initiative de Patrimoine militaire de la Mitis (PMM). Le **permis de recherche archéologique 21-PMLM-01** a été délivré à cette fin par le ministère de la Culture et des Communications à PMM, représentée par son président par intérim, M. François Dornier.

2.1. Localisation, durée et date de l'intervention

L'intervention archéologique sur le site de la 9e École de bombardement et de tir du Commonwealth (9e ÉBT) s'est déroulée sur deux semaines, du lundi 19 juillet au vendredi 30 juillet 2021, en semaine, dans les parties accessibles et non clôturées du site de l'École (figure 2.1) et du secteur du boisé (figure 2.2). Les lieux où ont été entreposées des munitions explosives (figure 2.3) ont été exclus de l'inventaire.

2.2. Objectifs

Le projet avait pour objectifs de documenter le site de la 9e ÉBT dans son état actuel ; d'évaluer son potentiel archéologique à la lumière des connaissances acquises (voir la 1ère partie) ; de prélever les artefacts significatifs en surface dans les secteurs menacés par le pillage ou le développement ; de documenter les vestiges d'un bâtiment de pierres possiblement antérieur à la 9e ÉBT, situé dans le boisé ; de contribuer aux activités de mise en valeur de PMM ; de contribuer à faire connaître le rôle de la 9e ÉBT dans l'histoire de la Mitis et dans l'expérience régionale de la Deuxième Guerre mondiale ; de valoriser le patrimoine historique et archéologique de la Mitis dans la formation d'étudiantes et d'étudiants universitaires ; de sensibiliser le public régional et les élus à l'intérêt archéologique et patrimonial du site.

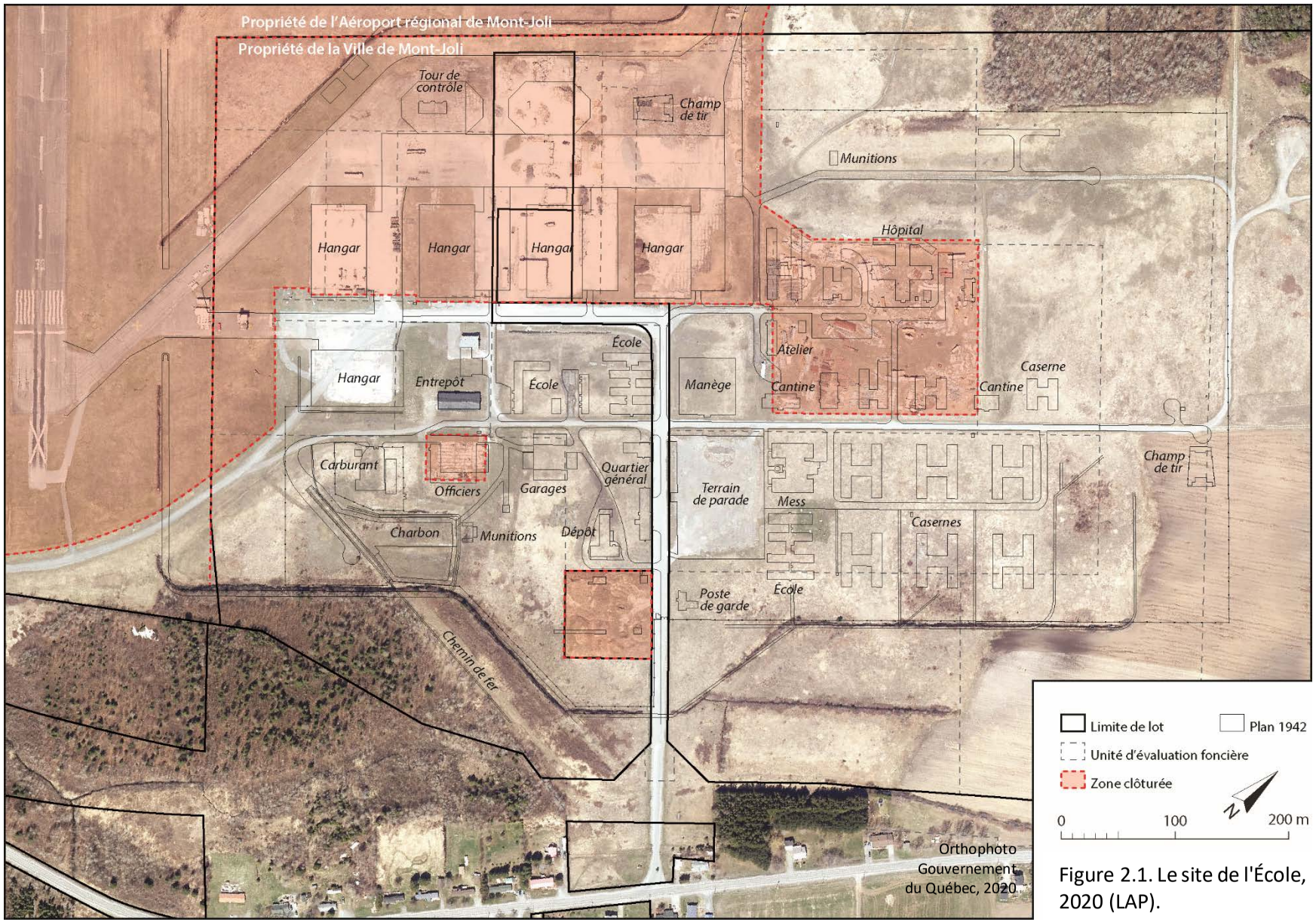


Figure 2.1. Le site de l'École, 2020 (LAP).

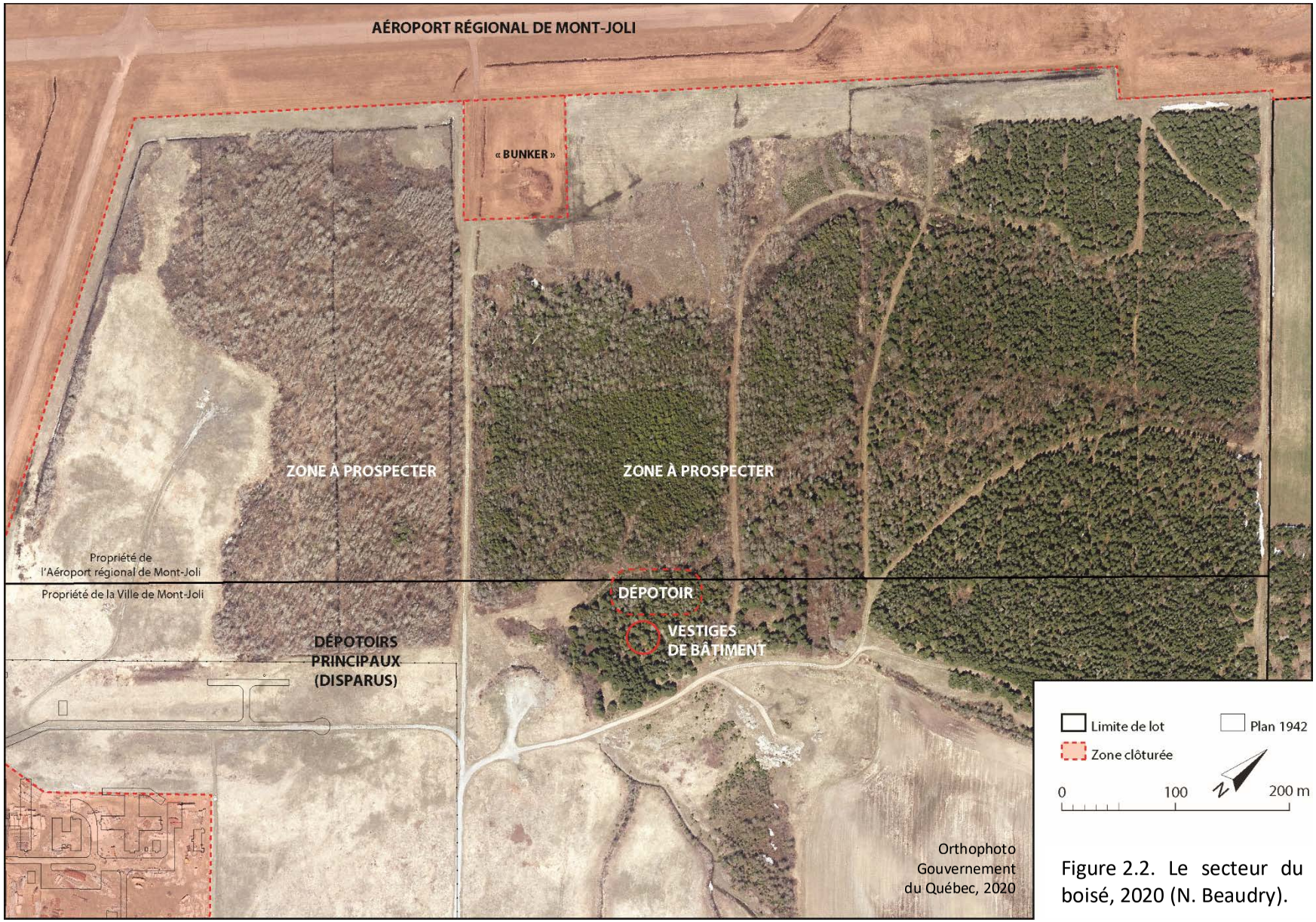


Figure 2.2. Le secteur du boisé, 2020 (N. Beaudry).

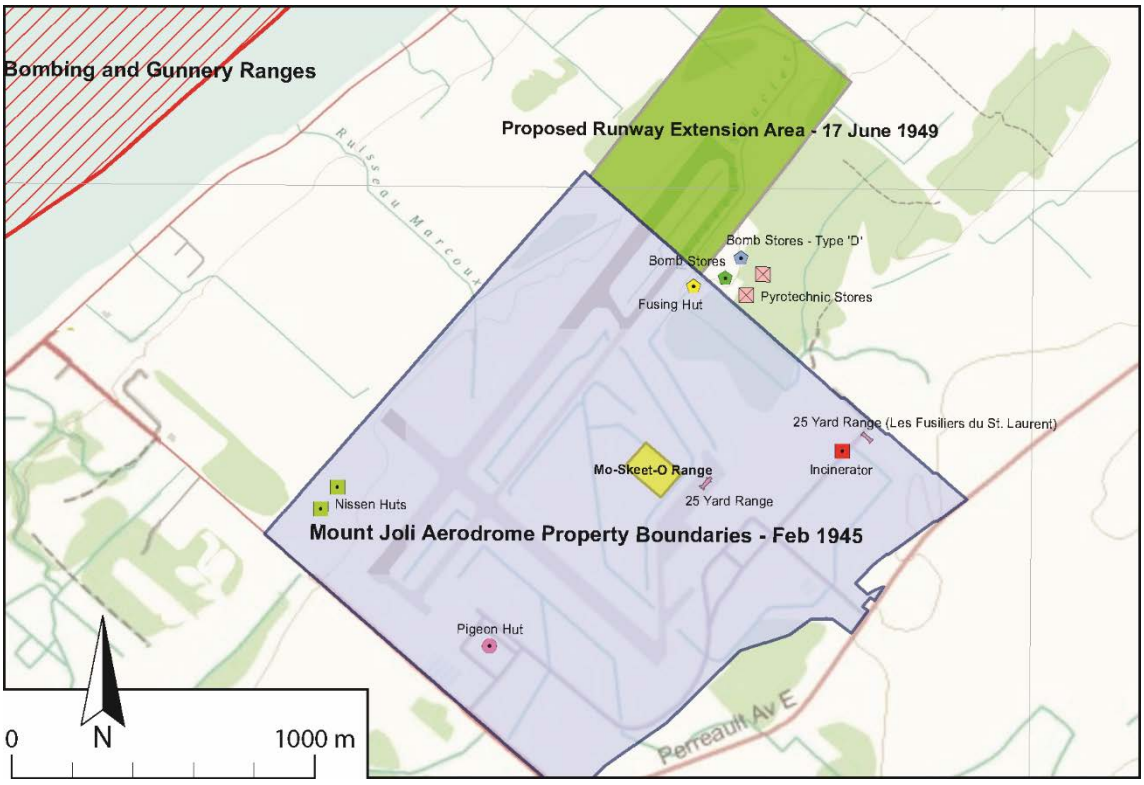


Figure 2.3. Anciens champs de tir et zones d'entreposage de munitions explosives (Saddington 2011, détail)

2.3. Nature de l'intervention

L'intervention a consisté en un inventaire archéologique comprenant une prospection visuelle avec collecte de surface, une prospection au détecteur de métal, des sondages manuels et des sondages à la pelle. La proximité de l'aéroport ne permettait pas d'utiliser un drone.

2.4. Méthodes employées

2.4.1. Prospection visuelle avec collecte de surface

Des équipes de deux personnes ont effectué des battues, inspectant la surface du sol pour repérer des traces des bâtiments démolis ou déplacés, des artefacts ou des concentrations d'artefacts, des écofacts, ainsi que des anomalies topographiques d'origine anthropique ou potentiellement anthropique comme des reliefs, des dépressions, des alignements de pierres, des ouvertures ou des anomalies dans la végétation, etc.

La prospection visuelle dans la zone du boisé a été compliquée par la coupe forestière durant l'hiver précédent l'intervention. Le boisé était auparavant parcouru par des sentiers, dont certains



Figure 2.4. État du boisé au début de l'inventaire, juillet 2021.

donnaient accès à des concentrations de rebuts vraisemblablement associés à la 9e ÉBT, des « matières résiduelles » mentionnées dans l'un des rapports d'évaluation environnementale (LIV 2007) et dont un informateur avait signalé l'emplacement à l'équipe du LAP (voir 1.4.4). Après la coupe et le passage de machinerie lourde, il n'était plus possible de suivre ces sentiers sur une grande partie du site : une épaisse couche de débris forestiers couvrait le sol, gênant les déplacements et cachant les artefacts au sol et les anomalies topographiques (figure 2.4). Les seules parties du site épargnées étaient le milieu humide et d'étroites bandes de forêt laissées en place entre des coupes à blanc. La prospection visuelle a donc été réalisée en deux temps : après une battue des secteurs non coupés, la recherche s'est concentrée sur le lieu présumé du dépotoir. Après que quelques artéfacts aient été repérés, le détecteur de métal (voir 2.4.2) a permis de circonscrire le dépotoir et ce n'est qu'après un nettoyage que la prospection de ce secteur a pu se poursuivre.

Les vestiges et les anomalies topographiques ou végétales ont été géo-référencés à l'aide de GPS portatifs Garmin dont la précision nominale est de ± 3 m. À chaque point enregistré correspond une entrée sur une fiche pré-imprimée comportant des champs pour l'identifiant du GPS, le numéro du point, une identification ou une description sommaire, ainsi que des numéros de photo.

Au moment de la saisie des données, les points ont reçu un identifiant définitif dérivé du système d'enregistrement Tikal, composé du code temporaire du site (« EBT » pour École de bombardement et de tir) suivi d'un tiret, du numéro d'opération « 1 », de la sous-opération « S »

(cette lettre étant réservée à la prospection de surface), puis d'un numéro séquentiel de trois chiffres. Les numéros des points enregistrés en prospection visuelle et au détecteur de métal (voir section 2.4.2) ont ainsi été numérotés de EBT-1S001 à EBT-1S139, mais des doublons et des points erronés ont été retiré de la séquence.

Une partie des artefacts repérés au sol a été documentée sur place et associée à des points GPS sans être collectés. Les objets partiellement enfouis n'ont pas été dégagés. Les objets en surface les plus significatifs ou offrant un potentiel pour la mise en valeur ont été collectés. Les artefacts récoltés ont été lavés et inventoriés en laboratoire et demeurent associés à l'identifiant unique correspondant à leur localisation et appartenant à la séquence décrite au paragraphe précédent.

2.4.2. Prospection au détecteur de métal

Le détecteur de métal a été particulièrement utile pour retracer et circonscrire le dépotoir identifié par LVM (2007) et rapporté par les usagers du site.

L'intensité du signal du détecteur de métal (fort, modéré, faible) a été enregistrée pour une série de points géo-référencés. Des points sans signal ont aussi été enregistrés pour permettre de délimiter le dépotoir. Ces points ont été numérotés et compilés sur les mêmes fiches et avec les mêmes méthodes que les points enregistrés en prospection visuelle. Au moment de la saisie des données, ces points ont reçu un identifiant définitif semblable à celui des points enregistrés en prospection visuelle, avec les mêmes identifiants d'opération et de sous-opération (« 1S ») et appartenant à la même séquence (voir 2.4.1).

2.4.3. Sondages archéologiques

La prospection visuelle et au détecteur de métal a orienté l'implantation des sondages manuels et des sondages à la pelle. Le site étant très encombré par les débris de la coupe forestière, il a fallu d'abord dégager des voies de circulation puis une aire de travail fonctionnelle et sécuritaire. Cette aire a été ensuite étendue dans la mesure du possible et en fonction des besoins de l'inventaire.

a) Sondages manuels

La taille et la forme des sondages ont été adaptées à la topographie, aux structures en place et aux contraintes imposées par l'encombrement du site. Tous ont été localisés à l'aide d'une station totale.

L'identification des US est dérivée de la méthode Tikal : à chaque unité stratigraphique (US), positive (sédiment, structure) ou négative (coupe de fosse ou de tranchée, arasement), correspond un identifiant unique composé du code temporaire du site « EBT », suivi d'un tiret, du numéro d'opération « 1 », de l'identifiant alphabétique de la sous-opération (ou sondage), suivi d'un numéro d'US appartenant à une séquence propre à la sous-opération (p. ex. EBT-1A1). Huit sous-opérations ont été identifiées par les lettres A à H. Des artefacts hors-contexte ou collectés en surface à proximité d'une sous-opération ont été mis en sac sous le numéro d'US « 99 », associé si possible à l'identifiant d'une sous-opération (p. ex. EBT-1.99 ou EBT-1A99). Dans le cas du sondage EBT-1B, l'unité stratigraphique EBT-1B98 a été attribuée aux artefacts retirés de la surface dans un rayon d'un mètre du sondage pour assurer la sécurité du fouilleur. Les descriptions des unités stratigraphiques ont été enregistrées sur des fiches pré-imprimées.



Figure 2.5. L'équipe de terrain de l'intervention archéologique (LAP).
De gauche à droite : Jérémy Gribaut, Gaëlle Tremblay, Laura-Christine Daigneault,
Nicolas Beaudry et Manon Savard. Était absent : Christophe Robert.

Tous les artefacts des sondages manuels ont été collectés, à la seule exception de ceux de l'unité stratigraphique EBT-1B1, particulièrement dense, qui ont fait l'objet d'un tri. Ceux qui n'ont pas été collectés ont néanmoins été documentés et quantifiés sur place : c'est le cas notamment des boîtes de conserve, qui ont fait l'objet d'une typologie et d'un compte du nombre minimal de spécimens.

b) Sondages à la pelle

Des sondages à la pelle d'environ 0,40 × 0,40 cm, soit deux largeurs de pelle de côté, ont été réalisés principalement dans le dépotoir du boisé. Trois sondages à la pelle ont aussi été réalisés dans le secteur de l'École. Dans tous les cas, les sondages ont atteint ce qui semblait être le sol naturel. Les déblais ont été fouillés à la truelle. Une partie des artefacts a été documentée sur place; les objets les plus significatifs ou offrant un potentiel de mise en valeur ont été collectés. La stratigraphie de chaque sondage a été décrite et chacun a été géo-référencé à l'aide d'un GPS.

2.5. Composition de l'équipe

L'intervention archéologique était dirigée par Manon Savard et Nicolas Beaudry. Quatre étudiant·es de l'UQAR ont pris part aux travaux sur le terrain : Laura-Christine Daignault, Jérémy Gribaut, Christophe Robert et Gaëlle Tremblay (figure 2.5).

2.6. Mesures de protection et de conservation

Les artefacts et écofacts recueillis l'ont été par sous-opération et par unité stratigraphique, puis triés par matériaux avant d'être mis en sac. Les objets fragiles ont été emballés individuellement dans du film à bulles et dans des boîtes de plastique. Ils ont été transportés régulièrement au LAP, où les sacs ont été ouverts en attendant le lavage de leur contenu. Les objets de verre et de céramique ont été lavés ; les objets de fer ont été mis à sécher et nettoyés à sec.

Tous les sondages ont été remblayés.

3. Travaux et résultats

Par Nicolas Beaudry et Manon Savard
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay et Christophe Robert

La mise en contexte présentée dans le chapitre 1 constitue en soi un résultat puisqu'elle offre un bilan des connaissances historiques, archéologiques et patrimoniales concernant le site de la 9e ÉBT et d'une zone d'étude élargie. On y retrace aussi les transformations subies par le site, ce qui permet déjà d'en estimer le potentiel archéologique.

Ce chapitre présente les résultats de l'inventaire archéologique dont la méthodologie a été présentée au chapitre 2. Les résultats bruts sont présentés dans les annexes. Rappelons que ces travaux ont été compliqués par l'état dans lequel les coupes forestières ont laissé les lieux (figure 2.4).

3.1. Prospection visuelle avec collecte de surface

La prospection visuelle avec collecte de surface (figure 3.1) a enregistré et géo-référencé 85 points GPS, compilés à l'annexe 1, qui correspondent à des anomalies topographiques ou à des artefacts visibles en surface. Le tableau 3.1 en présente l'index et les figures 3.2 et 3.3, la répartition spatiale. On trouvera aussi à l'annexe 3 le catalogue des photos annexées à ce rapport.

Seuls les artefacts en surface les plus significatifs ont été récoltés, c'est-à-dire ceux qui témoignent d'activités ou du quotidien de l'École ou d'autres occupations du site, ou encore ceux qui possèdent un potentiel de mise en valeur. On en trouvera l'inventaire à l'annexe 4.



Figure 3.1. Prospection visuelle : EBT-1S070, alignement de pierres ;
EBT-1S-093 et 1S112, artefacts visibles en surface après un nettoyage sommaire (LAP).

Nature de l'observation	Nb de points	Points GPS associés
Artefacts en surface	76	EBT-1S001, 002, 005, 009, 010, 015, 019, 020, 026, 032, 043 à 050, 051, 052 à 054, 057, 061*, 066 à 069, 077, 079, 080, 081, 082, 083, 084, 085 à 090, 091, 092, 093, 094, 095 à 106, 109, 110 à 114, 115, 116, 117, 122, 128 à 136.
Anomalie topographique	10	EBT-1S008, 016, 017, 018, 059, 061* à 064, 070.

Tableau 3.1. Compilation des points GPS associés à la prospection visuelle.
*Le point EBT-1S061 désigne à la fois une anomalie topographique et des objets en surface.

La prospection a livré des objets isolés (EBT-1S001 et 1S002) et un petit dépotoir clandestin tardif (dernier quart du XX^{e} siècle, 1S061), puis elle a localisé le dépotoir du boisé en contrebas de la terrasse (figures 3.2). Son terrain est en pente vers le nord, depuis un décrochement de la terrasse où affleurent de grosses pierres, jusque dans la partie basse et humide du boisé qui a été épargnée par la coupe. Un nettoyage partiel a permis une prospection plus dense de ce secteur (figure 3.3). Elle a livré une topographie très accidentée, lourdement affectée par le passage de la machinerie forestière, mais dans laquelle se lisent encore de denses concentrations d'artefacts et des monticules individuels correspondant chacun à un dépôt distinct. Les chablis laissent voir les mêmes artefacts sous les racines, ce qui montre que la forêt leur est postérieure. Contrairement à l'assemblage du petit dépotoir clandestin, plus au nord, les artefacts en surface dans celui-ci sont chronologiquement et fonctionnellement compatibles avec l'École de bombardement et de tir et tout indique qu'il s'agit bien d'un de ses dépotoirs.

3.2. Prospection au détecteur de métal

Les résultats de la prospection au détecteur de métal sont présentés dans le tableau 3.2 et sur les figures 3.2 et 3.3. Elle a donné lieu à la compilation de 25 points GPS (tableau 3.2, annexe 1). Elle a contribué à circonscrire le dépotoir du boisé, donc à délimiter l'aire à nettoyer des débris de résidus forestiers, puis à orienter l'inventaire archéologique (voir 3.3.). Le détecteur de métal a aussi permis de confirmer que les monticules couverts de végétation étaient des dépôts de rebuts.

Intensité du signal	Nb de points	Points GPS associés
Fort	3	EBT-1S012, 019, 021.
Modéré	6	EBT-1S004, 013;014, 022, 034, 035.
Faible	10	EBT-1S007, 008, 016, 017, 018, 028, 029, 030, 031, 033.
Aucun signal	6	EBT-006, 011, 023, 024, 025, 027.

Tableau 3.2. Compilation des points GPS associés à la prospection au détecteur de métal.

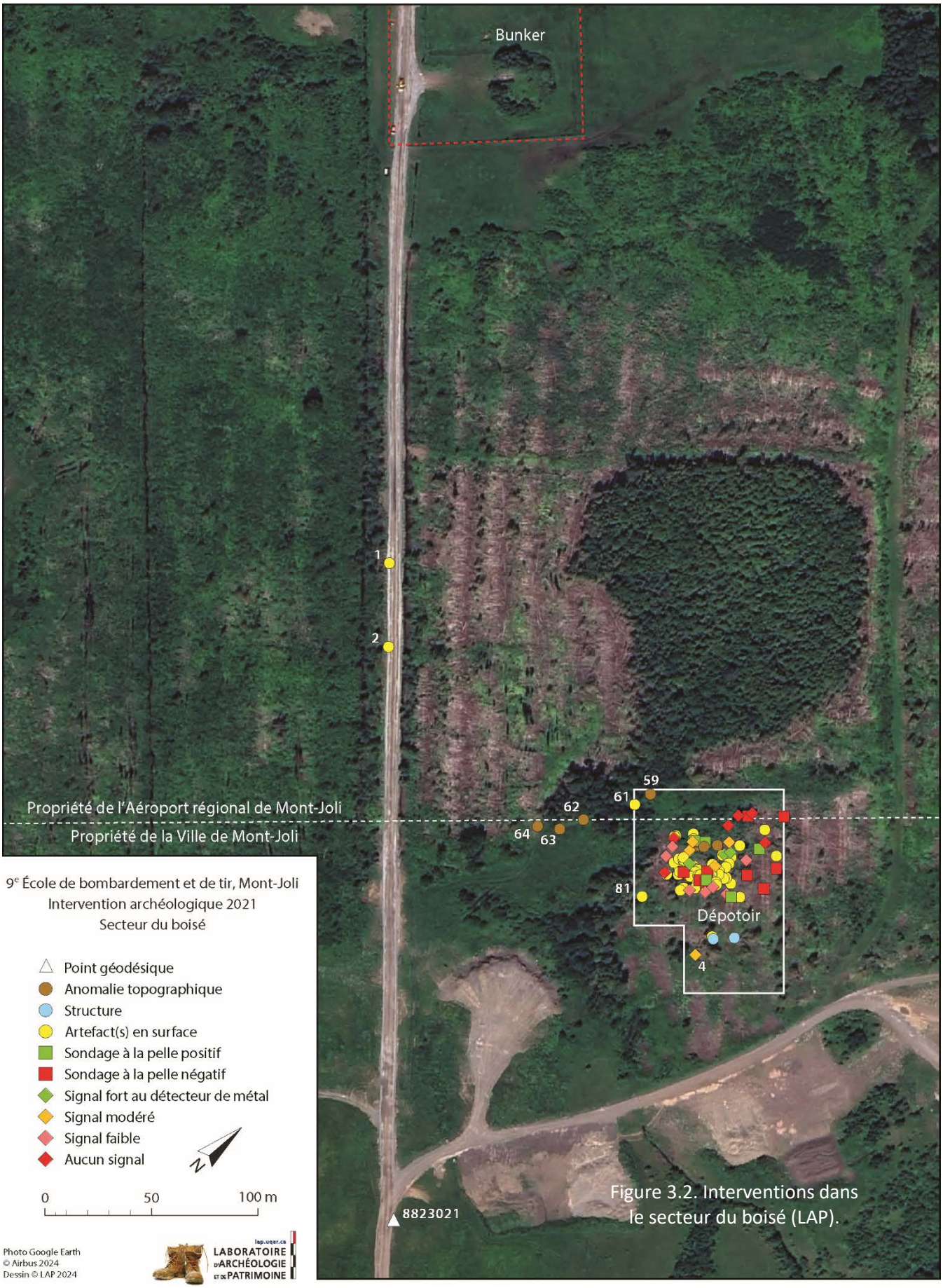


Figure 3.2. Interventions dans le secteur du boisé (LAP).

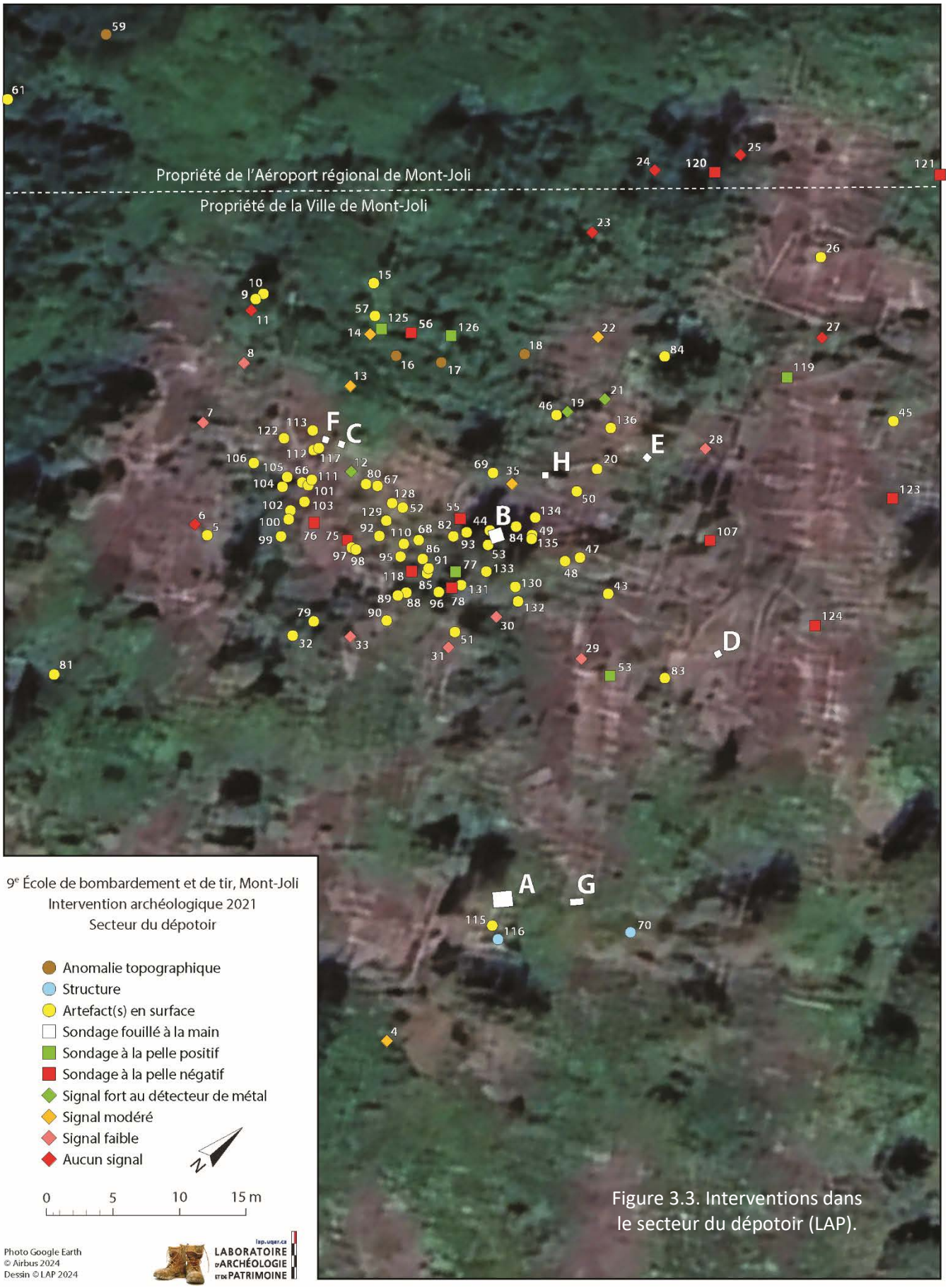


Figure 3.3. Interventions dans le secteur du dépotoir (LAP).

3.3. Sondages manuels

Huit sondages manuels ont été réalisés, les sous-opérations A à G (figure 3.3), tous dans le secteur du dépotoir du boisé. Les sondages EBT-1A et 1G ont été réalisés à l'intérieur ou à proximité des restes d'une structure de pierres des champs, au pied du décrochement de la terrasse et vers la limite sud du dépotoir. Les autres sondages ont été réalisés au cœur du dépotoir, à même des concentrations d'artefacts visibles en surface. On trouvera la description des unités stratigraphiques (US) à l'annexe 2 et l'inventaire des artefacts, à l'annexe 4.



Figure 3.4. Sondage 1A et structure de pierres, vers le sud (LAP).

3.3.1. La structure de pierres

Le sondage EBT-1A mesure 1,50 x 1,20 m. Il a été implanté dans l'angle intérieur d'une structure de pierres des champs dont trois murs sont partiellement préservés sur une à trois assises (figure 3.4 et 3.5a). Le mur ouest (EBT-1A4) mesure 4,10 m de long et rejoint des murs nord et sud qui ne sont conservés que sur une faible longueur : à peine 1,40 m au nord (1A5) et jusqu'à 3,23 m au sud (1A6). La maçonnerie est composée de grosses pierres subangulaires à subarrondies, de géologies diverses, non équarries et liées au mortier (figure 3.5b). Plusieurs sont tombées de part et d'autre des murs : sous des pierres tombées à l'intérieur (1A2) et sous le sédiment d'abandon qui s'est infiltré (1A1), le sondage a révélé une dalle de béton (1A3) postérieure à la maçonnerie (figure 3.5a et c). La dalle semble avoir été démolie à l'est.

Le sondage EBT-1G a été réalisé sur une portion d'un alignement de pierres (figure 3.6) situé à proximité de la structure de pierre de EBT-1A et plus ou moins parallèle à son mur sud 1A6. L'objectif de la sous-opération était de vérifier si cet alignement était lié à la structure et, le cas échéant, d'en préciser les dimensions, voire la chronologie ou la fonction. Or, le sondage a montré qu'il ne s'agit pas d'un mur : les pierres ne sont pas fondées, elles ne portent aucune trace de liant et l'unité stratigraphique sous-jacente est stérile (figure 3.7). L'US supérieure du sondage (1G1) a livré 3 éclats de verre et 230 petits clous tréfilés.

Le bâtiment est très différent, par ses matériaux et sa facture grossière, de tous ceux de l'École ou de l'aéroport dont les plans, les matériaux et les modes de construction sont standardisés. Aucun chemin d'accès n'a été identifié. L'assemblage des artefacts trouvés dans EBT-1A1 et en surface à proximité du sondage (1A99) est compatible avec ceux du dépotoir ; la concentration de petits clous dans 1G1 s'en distingue mais elle ne permet pas de préciser la fonction ni la date du bâtiment. On peut l'attribuer aux premières décennies du XX^{e} siècle et le caractère fragmentaire de la couche de destruction donne à croire qu'il était déjà à l'abandon quand le dépotoir était en fonction.

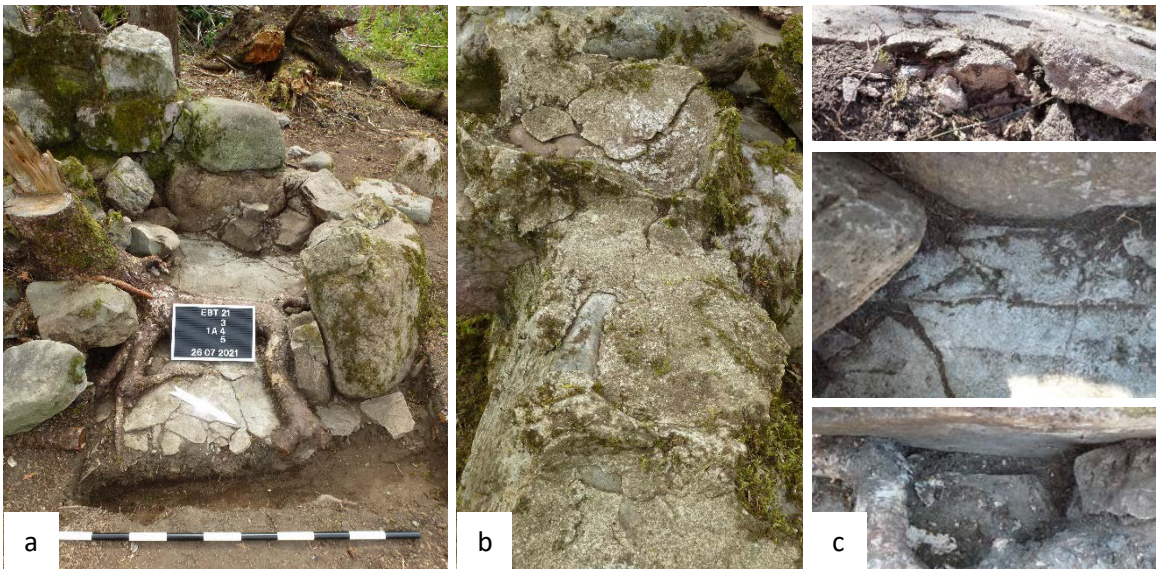


Figure 3.5. Sondage 1A : a) 1A3, 1A4 et 1A5 ; b) mortier sous une assise manquante du mur 1A4 ; c) détails de la dalle de béton 1A2 (M. Savard).



Figure 3.6. Sondage 1G, a) vers l'ouest, avec à l'arrière-plan le lieu de tamisage puis la structure de pierres de 1A ; b et c) alignement de pierres 1G3 vers l'est (M. Savard).



Figure 3.7. Paroi sud du sondage 1G (M. Savard).

3.3.2. Le dépotoir du boisé

Les autres sondages manuels ont tous été réalisés dans le dépotoir du boisé. Le sondage EBT-1B mesure 1,00 x 1,00 m, tandis que les cinq autres sondages, 1C, 1D, 1E, 1F et 1H, mesurent 0,50 x 0,50 m.

Le sondage EBT-1B a été ouvert dans une concentration d'artefacts formant un monticule d'environ 3 x 5 m. Situé entre deux couloirs de coupe forestière (figure 3.3), il a été épargné par le passage de la machinerie et semble être le mieux conservé du dépotoir (figure 3.8). Le sondage a été implanté dans le talus du monticule, sa paroi orientale suivant son grand axe dans la direction de la pente.

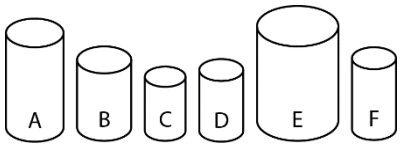
Sous une mince couche de litière forestière et dans une matrice intrusive de limon meuble, l'unité stratigraphique EBT-1B1 a livré une dense concentration d'artefacts qui témoignent du quotidien et des différentes fonctions de l'École de bombardement et de tir : boîtes de conserve et bouteilles, vaisselle de table et verrerie, contenants de boissons gazeuses, contenants de produits de soins personnels, matériaux de construction et éléments d'architecture, cartouches et projectiles de munitions, retailles de métal, objets personnels, etc. (annexe 4). De nombreux artefacts portent des traces de feu, notamment du verre fondu.

Devant cette profusion, certains artefacts ont été identifiés, documentés et quantifiés sur place mais n'ont pas été collectés : on en trouvera l'inventaire à l'annexe 5. Les boîtes de conserve cylindriques ont été groupées par types et quantifiées par nombre minimal de spécimens (tableau 3.3) ; des spécimens complets ont aussi été récoltés en surface, hors du sondage, puis



Figure 3.8. Sondage 1B et le monticule de rebuts, vers le sud-est (N. Beaudry).

photographiés et documentés pour préciser la typologie. Cinq types ainsi définis sont des boîtes aux couvercles et au joint latéral sertis (*sanitary can*), qui se sont imposées dans l'emballage des aliments à partir des années 1920 ; le sixième est une boîte au couvercle soudé et percé d'un évent scellé à la soudure, employé pour le lait condensé (figure 3.9b ; Busch 1981). L'outil le plus utilisé pour ouvrir ces boîtes était un couteau de cuisine, planté dans le couvercle et parfois rabattu sur le côté pour élargir la fente ; une telle ouverture indique que le contenu de la boîte était liquide (figure 3.9). Bien que les artefacts de cette US proviennent de plusieurs secteurs de la base, ces boîtes cylindriques peuvent très certainement être attribuées aux cuisines.



Type	Dimensions (dia × haut.)	Construction	Mode d'ouverture			
			Couteau	Couteau sur bords	Pointe	Indét.
A	4¼ × 7 po	Couvercles et joint sertis	4	2		6
B	4 × 5 po	Couvercles et joint sertis	5			1
C	3 × 4 po	Couvercles soudés	6			9
D	3¼ × 4½ po	Couvercles et joint sertis	2			1
E	6 × 7 po	Couvercles et joint sertis	2			
F	3¼ × 5¼ po	Couvercles et joint sertis				

Tableau 3.3. Sondage 1B : nombre minimum de boîtes de conserve cylindriques dans l'US 1B1.

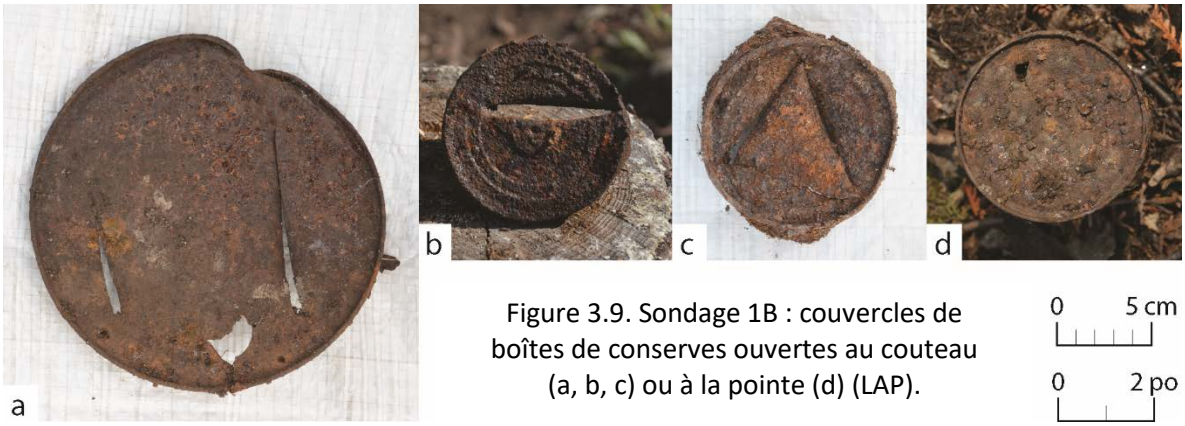


Figure 3.9. Sondage 1B : couvercles de boîtes de conserves ouvertes au couteau (a, b, c) ou à la pointe (d) (LAP).

L'unité stratigraphique 1B2, une argile rubéfiée et charbonneuse, indique que les déchets ont été brûlés sur place et que cette surface correspond au sol d'origine sur lequel ont été déposés les déchets (figures 3.10 et 3.11). Les autres US, 1B3 et 1B4 (non fouillée) correspondent au sol naturel. Le monticule et son assemblage sont manifestement le résultat d'une tournée de collecte de déchets dans différents secteurs de l'École, puis de leur rejet et de leur incinération dans ce dépotoir.

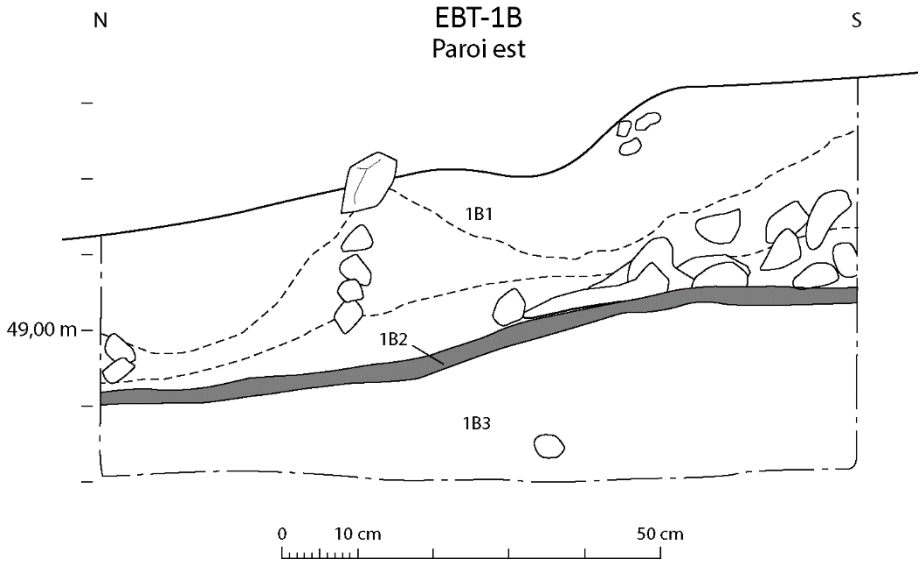


Figure 3.10. Paroi est du sondage 1B (J. Gribaut / N. Beaudry).



Figure 3.11. Paroi sud du sondage 1B (LAP).

Les sondages EBT-1C et 1F (figures 3.13 et 3.12) ont été implantés à proximité l'un de l'autre dans des concentrations de déchets vers l'extrémité ouest du dépotoir (figure 3.3), en périphérie d'un relief moins prononcé mais plus étendu que le monticule de 1B. L'emprise de ces sondages semble avoir été partiellement protégée du passage de la machinerie lourde par des souches et par des arbres couchés au sol. Comme dans le sondage EBT-1B, la première unité stratigraphique est une épaisse couche de dépotoir représentant des fonctions très diverses : alors que les boîtes de conserve sont particulièrement bien représentées dans 1B1 et au sommet du relief voisin, les rebuts des ateliers et des garages semblent être plus fréquents dans 1C1 et 1F1. Sous ces couches, 1C2 et 1F2 contenaient beaucoup de charbons qui témoignent aussi d'une incinération sur place (figure 3.14) ; la première n'a livré aucun artefact, la deuxième seulement quelques-uns.



Figure 3.12. Sondage 1F : unité stratigraphique charbonneuse 1F2 en cours de fouille (LAP).



Figure 3.13. Sondage 1C en fin de fouille (LAP).

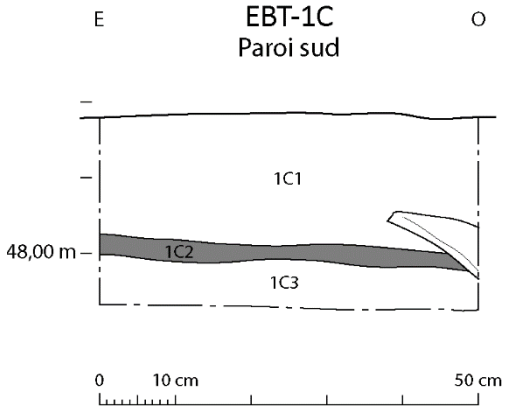


Figure 3.14. Paroi sud du sondage 1C (J. Gribaut / N. Beaudry).

Le sondage EBT-1D a été implanté à l'extrémité est du dépotoir, dans une bande de végétation partiellement épargnée par la machinerie forestière (figure 3.3) où une bande d'aluminium jaune et d'autres objets métalliques gisaient en surface près du pied d'un arbre (figure 3.15). La bande d'aluminium, de la même couleur que les Fairey Battle avec lesquels s'entraînaient les aviateurs de la 9e ÉBT (Dornier 2018), est vraisemblablement un élément de fuselage. La densité des artefacts en surface dans ce secteur est cependant moindre qu'au cœur du dépotoir : les objets en surface du sondage, tous de bonne taille, sont vraisemblablement le produit d'une collecte par un promeneur puis d'un tri effectué à proximité du dépotoir. Le sondage a confirmé que ce secteur est en périphérie du dépotoir : les trouvailles proviennent toutes de la surface et, contrairement aux sondages 1B, 1D et 1F, celui-ci n'a livré ni charbons, cendres ou autres traces de feu laissées ailleurs par l'incinération des déchets (figure 3.16).



Figure 3.15. Implantation du sondage 1D, après nettoyage de la surface (LAP).

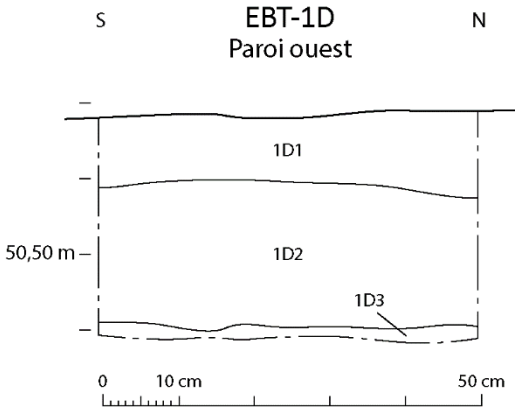


Figure 3.16. Paroi ouest du sondage 1D (J. Gribaut / N. Beaudry).



Figure 3.17. Implantation du sondage 1E dans un chablis (LAP).

Les sondages EBT-1E et 1H (figures 3.17 et 3.18) ont été réalisés dans la partie nord du dépotoir, de part et d'autre d'un couloir formé par la coupe forestière et le passage de la machinerie lourde (figure 3.3). Très perturbé et très encombré de souches, d'arbres couchés et de branches, ce secteur

n'a pu être nettoyé que dans d'étroites fenêtres et il est très certainement sous-représenté dans les résultats de la prospection visuelle (figure 3.3). Le sondage 1E a été implanté dans une dense concentration d'artefacts révélée par un chablis récent, causé par le passage de la machinerie forestière. Le sondage 1H a été implanté au nord du monticule de 1B (figure 3.3), dans une concentration de fragments de vaisselle de table et de bouteilles de verre affleurant en surface. Ces sondages ont livré la même stratigraphie que 1B, 1F et 1C, avec de denses dépôt de rebuts (1E1, 1H1) sur des couches chargées de charbons et comprenant quelques artefacts (1E2, 1H2).



Figure 3.18. Couche charbonneuse 1H2 dans le sondage 1H (LAP).

3.4. Sondages à la pelle

Orientés par la prospection visuelle et par le détecteur de métal, 20 sondages à la pelle ont été réalisés suivant la méthode présentée plus haut (voir 2.4.3b), dont 17 dans le secteur du boisé. Quelques-uns ont été pratiqués pour tester les zones où devaient être déposées les branches et autres débris produits par le nettoyage du site. La plupart ont été réalisés en périphérie du dépotoir, en parallèle avec la prospection au détecteur de métal, dans le but de circonscrire le site. D'autres enfin ont été réalisés dans le dépotoir lui-même, entre les reliefs et les concentrations d'artefacts en surface, pour valider l'interprétation de sa topographie : malgré les perturbations de la surface causées par la machinerie forestière, des sondages négatifs entre les concentrations d'artefacts confirment que les reliefs représentent bien des dépôts singuliers de rebuts, tandis que les sondages positifs présentent une stratigraphie et des assemblages similaires à ceux sondages manuels. On trouvera l'inventaire des artefacts récoltés à l'annexe 4.

Enfin, trois sondages ont été réalisés sur le site de la 9e ÉBT (figure 3.19). Ces sondages, tous positifs, ont livré quelques restes architecturaux résiduels qui n'ont pas été recueillis : de petits éclats de vitre, des fragments de brique, ainsi qu'un clou. Des sondages plus nombreux seraient nécessaires pour bien apprécier le potentiel de ce secteur.

	Nombre	Points GPS associés
Sondages positifs	8 (dont 5 avec collecte)	EBT-1S054, 077, 119, 125, 126, 137, 138, 139.
Sondages négatifs	12	EBT-1S055, 056, 075, 076, 078, 107, 108, 118, 120, 121, 123, 124.

Tableau 3.4. Sondages à la pelle.

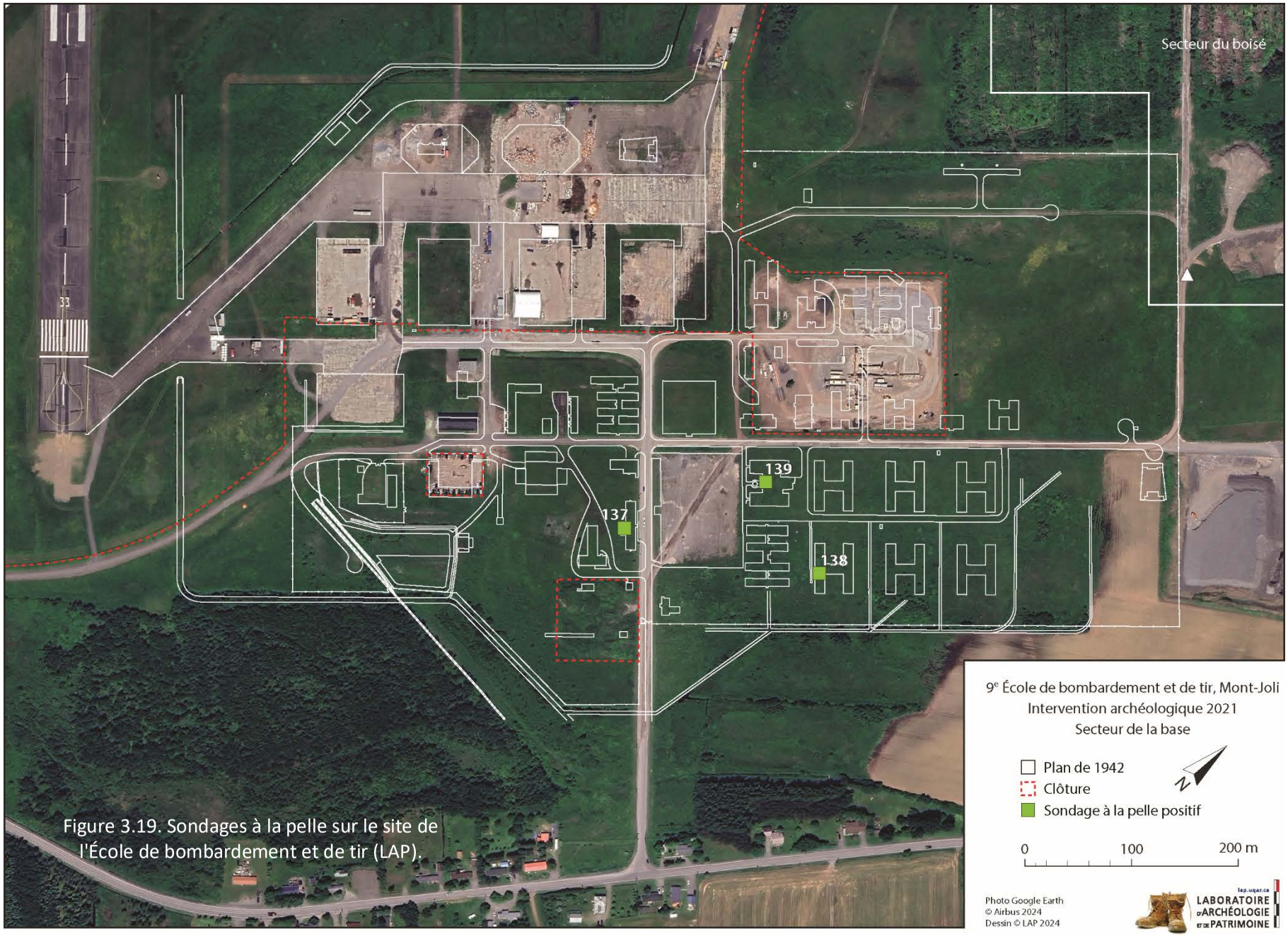


Figure 3.19. Sondages à la pelle sur le site de l'École de bombardement et de tir (LAP).

3.5. Mise en valeur



Figure 3.20. La Vitrine aux devinettes du *Laboratoire public d'archéologie*, Musée régional de Rimouski, octobre 2021 (N. Dion).

L'assemblage archéologique de l'inventaire a été mis en valeur à l'événement *Laboratoire public d'archéologie – Archéologues en résidence* qui s'est tenu au Musée régional de Rimouski du 1er au 17 octobre 2021. Pendant deux semaines, les artefacts provenant du dépotoir de la 9e EBT ont été lavés, séchés, inventoriés et analysés devant public et ont contribué à animer les échanges entre les visiteurs et les archéologues. D'autres ont été présentés en vitrine, parmi des artefacts d'autres sites bas-laurentiens : un assemblage du dépotoir encore à laver et à traiter, dans une vitrine illustrant le retour de terrain ; des contenants de verre, dont une bouteille de lotion après rasage partiellement fondue, insérés dans une typo-chronologie ; des objets personnels, dont un tube de dentifrice et un briquet ; des vaisselles de table de trois qualités et décors différents (pour la cantine, le mess des officiers et les officiers supérieurs), dans une vitrine sur le statut social et la culture matérielle (figure 3.21). Le matériel de l'École de bombardement et de tir a particulièrement été mis à profit dans une « Vitrine aux devinettes » présentant des objets dont la fonction était connue ou non et que les visiteurs étaient appelés à identifier (figure 3.20) : plusieurs ont su, par exemple, identifier des joints d'étanchéité. Cet événement a reçu le *Prix Excellence 2022* d'Archéo-Québec.



Figure 3.21. Vaisselle de table de la 9e ÉBT en vitrine au *Laboratoire public d'archéologie*, Musée régional de Rimouski, octobre 2021 (LAP).

Conclusion :
importance archéologique et recommandations

À la suite des découvertes effectuées dans le cadre de l'inventaire archéologique, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a attribué au site le code Borden **DdEb-2** et confirme ainsi son caractère archéologique.

Intérêt et importance archéologiques

Valeurs historique et emblématique

La 9e École de bombardement et de tir de Mont-Joli a une grande valeur historique et emblématique à plusieurs égards. Son aéroport a pris une part importante dans la surveillance du fleuve pendant la bataille du Saint-Laurent et il a été un maillon essentiel du réseau de transport aérien qui reliait le centre du Canada à Gaspé et Halifax. L'École est surtout emblématique pour son rôle dans le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, une étape majeure dans la formation des aviateurs indispensables à la défense de l'Angleterre et à l'effort de guerre allié, dans le développement d'une Aviation royale canadienne souveraine et dans le développement du réseau des aéroports canadiens. À elle seule, l'École de Mont-Joli a formé au-dessus du Saint-Laurent plus de 6000 bombardiers et mitrailleurs alliés dont beaucoup sont morts en service : elle est une importante contribution bas-laurentienne et canadienne à une guerre mondiale.

Valeur architecturale et intérêt technologique

Il ne reste plus que deux bâtiments sur place : un entrepôt et un ancien dépôt de munitions, le « bunker ». Hors site subsistent les tours de guet, les vestiges de la cible de la pointe aux Cenelles et les bâtiments qui ont été déménagés et qui n'ont pas disparu depuis. Il importe de documenter ces bâtiments, de reconnaître leur intérêt patrimonial et de les préserver : outre leur valeur historique et emblématique, ils présentent une valeur architecturale car ils constituent « une réponse éloquente à des besoins à une période donnée » (MCCQ-DPEP 2023). Le « bunker » présente aussi un intérêt technologique puisqu'il reflète les technologies militaires de son époque.

Valeur archéologique

Les valeurs historique et emblématique du site de la 9e ÉBT lui confèrent aussi une valeur archéologique. Il est vrai que le potentiel archéologique du site a été altéré par le démantèlement de l'École, par la destruction ou le déménagement de ses bâtiments, par des travaux de réhabilitation environnementale et par le développement industriel en cours. Le bâtiment le plus emblématique d'une base aérienne et le plus évocateur, la tour de contrôle (Lake 2002), a disparu. Néanmoins un œil avisé permet de lire dans le paysage l'implantation des bâtiments ; les aires de

stationnement et de circulation des avions existent et sont encore bien lisibles sur les photos aériennes ; le terrain de parade subsiste et les voies de circulation sont, pour l'essentiel, inchangées.

Bien qu'il ait été altéré par les collectionneurs et par la coupe forestière récente, son vestige le mieux conservé est un dépotoir constitué de rebuts collectés dans l'ensemble de l'École : cuisines, réfectoires, mess de officiers, casernes, hôpital, garages et ateliers, hangars, champs de tir, y compris des rebuts de construction, des éléments d'architecture, des objets personnels, des pièces de véhicules et des pièces d'avions. Ses artefacts témoignent de l'économie, des activités et du quotidien de la 9e ÉBT avec une résolution d'une rare précision puisque le relief permet d'isoler des dépôts singuliers ; cette résolution sera même encore affinée quand l'analyse des artefacts permettra de préciser la période d'activité de ce dépotoir.

Valeurs scientifique et éducative

Outre son intérêt historique et archéologique, ce dépotoir présente donc un grand intérêt scientifique pour l'archéologie du passé récent et pour une archéologie des conflits qui embrasse aujourd'hui la guerre dans des dimensions très diverses, sur le front comme à l'arrière, et dans les expériences vécues de tous ses acteurs, militaires comme civils. Ce document permet d'envisager une étude originale de l'expérience singulière d'une des plus grandes écoles d'aviateurs du Commonwealth, à la fois dans son contexte local et régional, dans une économie de guerre canadienne et dans un dispositif militaire à l'échelle mondiale.

Enfin, les artefacts du dépotoir possèdent un très grand potentiel éducatif et de mise en valeur, comme l'ont déjà démontré la mise en exposition de quelques artefacts à la grange à dîme de Sainte-Flavie (2018) et au Musée régional de Rimouski (2021). Ils permettent d'évoquer, à échelle humaine, l'expérience des milliers d'hommes et de femmes, militaires et civils, qui ont bâti cette École, y ont travaillé, y ont été formés, ainsi que celle de la communauté régionale qui l'a accueillie et a vécu la guerre à travers elle.

Recommandations

Le site archéologique

Le site archéologique DdEb-2 correspond au dépotoir et aux vestiges du bâtiment à proximité. Ses contours ont été déterminés par les résultats de la prospection et par la topographie (figure« 4.1) mais il pourra s'étendre si de nouvelles découvertes se produisent.

L'intervention archéologique de l'été 2021 n'a prélevé qu'un modeste échantillon de ce dépotoir et malgré les dommages causés par la coupe forestière, il conserve un riche potentiel archéologique qui mérite d'être protégé. Le déboisement l'a cependant rendu accessible et vulnérable. Il importe de baliser la circulation pour éviter que des véhicules circulent sur le site ou y déversent des déblais à partir de la terrasse. Si un développement est envisagé dans le boisé, il devra être précédé d'une évaluation de ses effets sur la ressource archéologique et, au besoin, d'une intervention archéologique. Planifier ces démarches à l'avance permettra d'en réduire les coûts, d'éviter des retards plus coûteux encore et d'éviter la destruction sans documentation d'une ressource culturelle non renouvelable (Gagné *et al.* 2012).



Figure 4.1. Limites du site archéologique DdEb-2 et de la zone d'intérêt archéologique (LAP).

À moins que la ville n'ait l'intention de développer le secteur du boisé ou d'y déverser elle-même des déblais, les plus grands périls pour cette ressource archéologique sont la collecte d'artefacts et la fouille non autorisée. L'une et l'autre détruisent l'archive archéologique et c'est pourquoi elles sont illégales sans un permis de recherche archéologique émis par le ministère de la Culture et des Communications. L'usage d'un détecteur de métaux dans le but de trouver des artefacts est également illégal sans permis, même si l'appareil est en vente libre. Un monitoring périodique permettrait d'évaluer l'ampleur du pillage et d'envisager au besoin une campagne d'éducation et de sensibilisation auprès des promeneurs et des autres usagers du site.

Une zone d'intérêt archéologique

Le secteur de l'École a à peine été exploré mais les trois sondages ont été positifs et les forages des évaluations environnementales ont montré la présence de vestiges anthropiques : il doit donc être considéré comme une zone d'intérêt archéologique. La figure 4.1 propose de définir la zone d'intérêt à partir du périmètre clôturé de l'École, à l'exclusion des secteurs excavés, et d'y annexer le dépôt de munitions qui subsiste, dit le « bunker », ainsi que la structure non identifiée à l'entrée de la base. Il est souhaitable que les travaux d'excavation dans cette zone soient accompagnés d'une surveillance et d'un suivi archéologiques, y compris les forages à des fins d'évaluation environnementales ou les travaux de réhabilitation, car les « matières résiduelles » peuvent être des ressources culturelles d'intérêt et elles devraient à tout le moins être documentées. Les contours de la zone d'intérêt pourront être ajustés au besoin en fonction des observations des archéologues.

De plus amples recherches

Les artefacts récoltés ont été inventoriés (annexe 4) et certains objets ont fait l'objet de recherches préliminaires, mais elle demeure à étudier et pourrait être exploitée dans l'enseignement de l'archéologie. Elle offre également un intéressant potentiel de mise en valeur, mais il est souhaitable qu'une mise en exposition soit précédée d'une analyse de l'assemblage. Une telle analyse pourra soulever de nouvelles questions et ouvrir des perspectives qui enrichiront d'autant la mise en valeur ; elle pourrait même motiver une nouvelle intervention sur le terrain.

Mise en valeur du site

L'École est commémorée aujourd'hui à l'aéroport, mais elle ne l'est pas sur place. Or, entretenir la mémoire du lieu n’est pas incompatible avec le développement du site. Les voies de circulation ont peu changé et peuvent être conservées, sous les noms qu'elles avaient pendant la guerre (figure 1. 27) ou sous des noms qui rappellent les bâtiments qu'elles desservaient. Le terrain de parade peut rester ouvert et, à terme, redevenir un lieu de réunion et de regroupement. Les nouvelles rues du parc industriel peuvent rappeler l'École et son histoire. On pourrait aussi envisager des dispositifs de mise en valeur à l’extérieur comme à l’intérieur des bâtiments actuels ou à venir, y compris la mise en exposition d'artefacts. L'histoire et l’archéologie du site ne sont pas une entrave à son développement : elles peuvent même être une richesse et une plus-value si elles y sont bien intégrées.

Références

Arkéos, 2008. *Intégration de la production de parcs éoliens au réseau de transport. Ligne à 230kV Rimouski–Les Boules–Baie-des-Sables. Inventaire archéologique*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications pour Hydro-Québec Équipement, Montréal, 49 p.

Baldwin, Alice Sharples, 1960. *Metis, wee Scotland of the Gaspé*, Métis, 84 p.

Boutin, André, 1980. « Mont-Joli au fil des années », dans *Mont-Joli : histoire et illustrations de son premier cent ans (1880-1980)*, Mont-Joli, Les Ateliers Plein Soleil, p. 289-900.

Burke, Adrian L., 2002. « Les carrières du Paléoindien récent à La Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 32, n° 3, p. 99-99.

Busch, Jane, 1981. « An introduction to the tin can », *Historical Archaeology*, vol.15, n° 1, p. 95-104.

Carpentier, Vincent, 2022. *Pour une archéologie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, La Découverte.

Castonguay, S., J. I. Carroll, N. Pinet, D. Brisebois et M. Malo, 2004. *Compilation géologique, Matane-Restigouche. Les ponts géologiques de l'est du Canada, Transect 3, Québec-Nouveau-Brunswick*, carte, échelle 1 : 125 000, Ottawa, Commission géologique du Canada (Dossier public n° 4628).

Castonguay, Dandenault et associés, 2019. *Centrale de la Mitis-2 – Grand-Mitis. Inventaires archéologiques 2018-2019*, rapport présenté à Hydro-Québec, Québec, 59 p.

Chassé, Béatrice, 1997. « Une seigneurie en bois debout », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 20, n° 1 (50), p. 10-14.

Cima+, 2019. *Surveillance des travaux de réhabilitation environnementale. Aéroport de Mont-Joli, Mont-Joli, Québec*, rapport présenté à Services publics et Approvisionnement Canada, M04813B, Montréal, 33 p. + annexes.

Côté, Samuel, 2020. « Capsules historiques », *Vivez la bataille du Saint-Laurent à travers les épaves*, [en ligne] http://batailledusaintlaurent.com/capsules-historiques/ (consulté en 2020).

Courville, Serge et Serge Labrecque, 1988. *Seigneuries et fiefs du Québec : nomenclature et cartographie*, Québec, CÉLAT, 202 p.

Cyr, Céline et Pierre Dufour, 2003. « Drapeau, Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval / University of Toronto, [en ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/drapeau_joseph_5F.html (consulté en juin 2021).

Desrosiers, Pierre, 1986. *Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis*, rapport déposé à la Direction de l'Est-du-Québec du ministère des Affaires culturelles, 84 p.

Dionne, Jean-Claude, 2002. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, p. 33-44.

Dionne, Jean-Claude et Diane Coll, 1995. « Le niveau marin relatif dans la région de Matane (Québec), de la déglaciation à nos jours », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 49, nº 3, p. 363-380.

Dornier, François, 2006. « La plus grande école d'aviation du Commonwealth, Mont-Joli 1941-1945 », *Cap-aux-Diamants*, nº 87, p. 23-25.

Dornier, François, 2018. *Des bombardiers au-dessus du fleuve. Histoire de la 9e École de Bombardement et de tir de Mont-Joli (1941-1945)*, 4e éd., [Mont-Joli].

Dyke, Arthur S., Denis Giroux et Lennart Robertson, 2004. *Palaeovegetation maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP*, Ottawa, Geological Survey of Canada (Open File / Dossier public, nº 4682).

Ethnoscop 1996. *Barrage Mitis-1, inventaire archéologique*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications pour Hydro-Québec, région Matapédia, 107 p.

Entraco, 2009. *Plan de réhabilitation. Ancien bâtiment H-3, ancien dépôt de charbon et ancien dépotoir. Caractérisation des sols, aéroport de Mont-Joli*, P0922, Greenfield Park, 25 p. + annexes.

Entraco, 2012. *Aéroport de Mont-Joli (Québec). Ancien bâtiment H-3, ancien dépôt de charbon et ancien dépotoir. Modification au Plan de réhabilitation*, rapport confidentiel présenté à Transports Canada, P0942, Greenfield Park, 33 p. + annexes.

Entraco 2013. *Plan de réhabilitation, aéroport de Mont-Joli (Québec). Terrain contaminé (dossier MDDEFP : 7610-01-01-0253704)*, rapport présenté à Transports Canada, P0939, Greenfield Park, 5 p. + annexes.

Filion, Nadia, 2008. « Les tours de guet de Sainte-Flavie », *L'Estuaire*, nº 68, p. 39-43.

Fortin, Jean-Charles, 1993. « La population du littoral et celle du plateau », dans Fortin et Lechasseur 1993, p. 349-383.

Fortin, Jean-Charles et Antonio Lechasseur (dir.), 1993. Fortin *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Les régions du Québec, 5), 860 p.

Foucault, Alain, Jean-François Raoult, Fabrizio Cecca et Bernard Platevoet, 2014. *Dictionnaire de géologie*, 8e éd., Paris, Dunod, 416 p.

Gagné, David, Bernard Hébert et Jean-Yves Pintal, 2012. *Archéologie préventive : guide pratique à l'intention des municipalités du Québec*, Montréal, Archéo-Québec, 58 p., https://www.archeoquebec.com/fr/outils/guide-lintention-des-municipalites.

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (Marie-Ève Morrissette, Geneviève Treyvaud, Roxane Lévesque et Jean-Nicolas Plourde), 2019. *Projet Woli-psquahsuwe*, rapport présenté aux Jardins de Métis et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Wôlinak, 45 p.

Greenhous, Brereton, Stephen Harris, William C. Johnston et William G. P. Rawling, 1994. *The official history of the Royal Canadian Air Force*, III. *The crucible of war, 1939-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1096 p.

Hatch, F. J., 1983. *Aerodrome of democracy: Canada and the British Commonwealth Air Training Plan 1939-1945*, Ottawa, Ministry of Supply and Services, Canada (Department of National Defense Directorate of History Monograph Series, nº 1), 218 p.

Hétu, Bernard, 1994. « Déglaciation, émersion des terres et pergélisol tardiglaciaire dans la région de Rimouski », dans Claude Chapdelaine (dir.), *Il y a 8000 ans à Rimouski. Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec (Paléo-Québec, n° 22), p. 5-48.

Hétu, Bernard, 1998. « La déglaciation de la région de Rimouski, Bas-Saint-Laurent (Québec) : Indices d'une récurrence glaciaire dans la mer de Goldthwait entre 12 400 et 12 000 BP ». Géographie physique et Quaternaire, n° 52, p. 1-23.

Hétu, Bernard, 2002. « La déglaciation de la région de Rimouski, Bas-Saint-Laurent (Québec) : indices d'une récurrence glaciaire dans la Mer de Goldthwait entre 12 400 et 12 000 BP », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 52, n° 3, p. 325-347.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), 2009. *Carte pédologique*, feuillet 22C09102, échelle 1 : 20 000, Québec.

Johnston, Iain E., 2015. « The British Commonwealth Air Training Plan and the shaping of national identities in the Second World War », *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 43, n° 5, p. 903-926.

Lake, Jeremy, 2002. « Historic airfields: evaluation and conservation », dans Schofield *et al.* 2002, p. 172-188.

Lechasseur, Antonio, 1993. « Peuplement et crise d'émigration », dans Fortin et Lechasseur 1993, p. 177-222.

LVM, 2007. *Caractérisation environnementale préliminaire. Projet de parc industriel / Aéroport de Mont-Joli*, rapport présenté à la Ville de Mont-Joli, P016127.0150, Rimouski, 6 p. + annexes.

LVM, 2012a. *Évaluation environnementale de site phase I et caractérisation environnementale de site phase II et III. Propriété industrielle Lots 4 395 754, 4 746 754, 4 746 165, 4 747 166 et partie du lot 4 746 167, Mont-Joli. Rapport final*, présenté à la Ville de Mont-Joli, 073-PO38375-0150-EN-0001-00, Rimouski, 58 p. + annexes.

LVM, 2012b. *Résumé de l'étude et Formulaire d'attestation. Évaluation environnementale de site phase I et Caractérisation environnementale de site phases II et III. Propriété industrielle Lots 4 395 754, 4 746 165, 4 746 166 et partie des lots 4 894 508 et 4 804 509*, rapport présenté à la Ville de Mont-Joli, 073-PO28375-0150-EN-0001000, 7 p.

Mandeville, Jean, 1991. *Notes sur le sites DdEa-a, Mont-Joli*, rapport manuscrit déposé au ministère des Affaires culturelles, n. p.

March, William, 2016. « British Commonwealth Air Training Plan: a Canadian timeline », *Royal Canadian Air Force Journal*, vol. 5, n° 2, p. 38-53.

Martinj, Charles A., 1980. *Correspondance au sujet des sites DeEa-1 à 4*, dossier déposé au ministère des Affaires culturelles, n. p.

Michaud, Joseph D., 1922. *Notes historiques sur la vallée de la Matapédia*, Val-Brillant, La Voix du Lac, 241 p.

Miller, James W., 1911. « Notes sur les seigneuries du district de Rimouski », *Bulletin des recherches historiques*, vol.17, n^{os} 8-12, p. 237-246, 257-267, 312-320, 331-338, 353-368.

Ministère de la Culture et des Communications, Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale (MCCE-DPEP), en collaboration avec la Direction des communications et des affaires

publiques. 2023. *Intérêt patrimonial des immeubles et des sites patrimoniaux. Méthode d'évaluation.* Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2021. *Système d'information géominière du Québec*, carte interactive, [en ligne] https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr (consulté en juin 2021).

Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP), 2021. *LiDAR - modèles numériques (terrain, canopée, pente)*, [en ligne] https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar (consulté en juin 2021).

Ministère de la Sécurité publique, 2021. *Géo-Portail*, carte interactive, [en ligne] https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/accueil/index (consulté en juin 2021).

Ministère des Forêts, 1992. *Carte de dépôts de surface : document de travail. Mont-Joli, Québec*, feuillet 22c09rl50d, échelle 1 : 50 000.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 2006. *Mont-Joli*, carte topographique, feuillet 22C09-200-102, échelle 1 : 20 000.

Morin, Yvan, 1993a. « La lente ouverture d'une région marginale, 1653-1790 », dans Fortin et Lechasseur 1993, p. 99-132.

Morin, Yvan, 1993b. « Une nouvelle région de colonisation au Québec, 1790-1830 », dans Fortin et Lechasseur 1993, p. 133-171.

Municipalité régionale de comté de La Mitis, s. d. *Schéma d'aménagement et de développement*, MRC de La Mitis, Service d'aménagement, [en ligne] https://lamitis.ca/outils/planification/schema-amenagement.html (consulté en juin 2021).

Municipalité régionale de comté de La Mitis, 2021. *Matrices graphiques*, cartes interactives, [en ligne] https://lamitis.ca/outils/soutien/matrices-graphiques.html (consulté en juin 2021).

Ozorak, Paul, 1998. *Abandoned military installations of Canada*, vol. 2, *Quebec*, Ottawa, 262 p.

Pelletier-Baillargeon, Hélène. 1996 *Olivar Asselin et son temps*, Québec, Fides, tome 1, 780 p.

Pintal, Jean-Yves, 2006a. « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », *Archéologiques*, vol. 19, p. 1-20.

Pintal, Jean-Yves, 2006b. *Municipalité du village de Price : projet d'assainissement des eaux usées, inventaire archéologique du site de traitement, de l'émissaire et du chemin d'accès, fouille archéologique du site de traitement*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications pour la municipalité du village de Price, Québec, 88 p.

Provost, Roland, 1972. *Prospection archéologique en Gaspésie*, rapport inédit, Société d'archéologie de la Gaspésie.

Rathje, William et Cullen Murphy, 1992. *Rubbish! The archaeology of garbage*, New York, Harper Collins, 280 p.

Registre du Patrimoine culturel du Québec (RPCQ), 2013. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca (consulté en février 2024).

Richard, Pierre, Jean J. Veillette, Alayn C. Larouche, Bernard Hétu, James T. Gray et Pierre Gangloff, 1997. « Chronologie de la déglaciation en Gaspésie : nouvelles données et implications », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 51, n° 2, p. 123-252.

Robitaille, André, et Michel Allard, 2007. *Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec. Notions élémentaires de géomorphologie*, 2e éd., Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 121 p.

Ross, Jean-Yves, s.d. *Étude lithique de la côte nord gaspésienne*, mémoire présenté à l'École pratique des hautes études, Paris, 232 p.

Ruralys, 2012. *Étude de potentiel archéologique, projet de mise en valeur de l'embouchure de la rivière Mitis*, rapport présenté aux Amis des Jardins de Métis, La Pocatière, 100 p.

Ruralys, 2014. *Inventaire archéologique (été 2013), projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications pour les Jardins de Métis, La Pocatière, 203 p.

Ruralys. 2015. *Fouille archéologique sur le site de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2 (été 2014), projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications pour les Jardins de Métis, La Pocatière, 197 p.

Saddington, Charles, 2011. *CU20 Mont Joli site prioritization: aerodrome site, ranges & sites of interest, historical record research UXO legacy site*, carte préparée pour le ministère de la Défense nationale, IE090014, Ottawa, CDCI Research.

Sanexen, 2012. *Réhabilitation environnementale, secteur de l'ancien bâtiment H-3, aéroport de Mont-Joli*, RA12-112-1, 35 p. + annexes.

Saunders, Nicholas J. (dir.), 2012. *Beyond the dead horizon: studies in modern conflict archaeology*, Oxford, Oxbow Books, 240 p.

Savard, Manon et Nicolas Beaudry, avec la collab. de Gaëlle Tremblay, 2023. *Évaluation du potentiel archéologique de la pointe Leggatt (DdEa-7) et monitoring à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2)*, rapport déposé au MCCQ, Rimouski, UQAR, Laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 56 p. + annexes.

Savard, Manon et Nicolas Beaudry, 2022. « Des archéologues en résidence : retour sur un *Laboratoire public d'archéologie* », *Archéologiques*, vol. 35, p. 37-48.

Schofield, John, 2005. *Combat archaeology: material culture and modern conflict*, Londres, Duckworth (Duckworth Debates in Archaeology), 144 p.

Schofield, John, William Gray Johnson et Colleen Beck, dir., 2002. *Matériel culture: the archaeology of twentieth century conflict*, Abingdon, Routledge (One World Archaeology, 44), 348 p.

Shaw, John, Pierre L. Gareau et Robert C. Courtney, 2002. « Palaeogeography of Atlantic Canada 13-0 kyr », *Quaternary Science Reviews*, Vol. 21, no 16-17, p. 1861-1878.

Slivitzky, Anne, Pierre St-Julien et Gaétan Lachambre, 1991. *Synthèse géologique du Cambro-Ordovicien du nord de la Gaspésie*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, ET 88-14, 61 p.

TechnoRem Inc., 2017. *Réhabilitation environnementale des secteurs de l'ancien dépotoir et de l'ancienne usine d'asphalte, aéroport de Mont-Joli, Québec*, PR16-61, 44 p. + annexes.

Thériault, Jacques, 1980. « Mont-Joli : une histoire de son premier cent ans (1880-1980) », dans *Mont-Joli : histoire et illustrations de son premier cent ans (1880-1980)*, Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, p. 1-233.

Thériault, Jacques, Jean-Rock Gagnon et André Boutin, 1977. *Hier, au pays des Métissiens. Histoire et culture d'une région du Québec (1675-1960)*, Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 272 p.

Turnbull, Susan, 1973. *Correspondances sur le site DdEa-2*, dossier inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, n. p.

U. S. Geological Survey (USGS), 2003. « Valley and Ridge Province », [en ligne] https://web.archive.org/web/20110808140025/http://3dparks.wr.usgs.gov/nyc/valleyandridge/valleyandridge.htm (consulté en mai 2021).

Annexe 1. Compilation des points GPS relevés

Points GPS	Date	Coordonnées				Description	Anomalie topographique	Artefacts	Collecte	Signal détecteur	Photos annexées
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.						
EBT-1S001	2021-07-19	48,611168	-68,19802	5386083,761	253333,5347	Fragment de céramique avec inscriptions (154)		X	X		P1020852
EBT-1S002	2021-07-19	48,610927	-68,197625	5386056,698	253362,4139	Fragments de céramique avec inscriptions		X	X		P1020854
EBT-1S004	2021-07-27	48,61104	-68,194838	5386067,389	253568,0192	Signal modéré au détecteur de métal				X	
EBT-1S005	2021-07-27	48,611172	-68,195369	5386082,422	253529,0013	Pot de peinture verte		X			
EBT-1S006	2021-07-27	48,611171	-68,195385	5386082,322	253527,8206	Aucun signal au détecteur de métal				X	
EBT-1S007	2021-07-27	48,61122	-68,195458	5386087,819	253522,4878	Signal très faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S008	2021-07-27	48,611267	-68,195476	5386093,057	253521,2082	Faible signal au détecteur de métal + chablis	X			X	
EBT-1S009	2021-07-27	48,611308	-68,195518	5386097,644	253518,153	Morceau de boîte de conserve		X			
EBT-1S010	2021-07-27	48,611306	-68,195516	5386097,421	253518,2985	Brique en morceaux		X			
EBT-1S011	2021-07-27	48,611294	-68,195512	5386096,084	253518,5812	Aucun signal au détecteur de métal				X	
EBT-1S012	2021-07-27	48,611273	-68,195322	5386093,621	253532,5689	Signal fort au détecteur de métal				X	
EBT-1S013	2021-07-27	48,611311	-68,195387	5386097,89	253527,8149	Signal modéré au détecteur de métal				X	
EBT-1S014	2021-07-27	48,611343	-68,195414	5386101,466	253525,8565	Signal modéré au détecteur de métal				X	
EBT-1S015	2021-07-27	48,611368	-68,195452	5386104,271	253523,08	Concentration de métaux non ferreux		X			
EBT-1S016	2021-07-27	48,611348	-68,19538	5386101,999	253528,3684	Possible sentier, Signal au détecteur de métal	X			X	
EBT-1S017	2021-07-27	48,611368	-68,195346	5386104,2	253530,8956	Possible sentier, Signal au détecteur de métal	X			X	
EBT-1S018	2021-07-27	48,611413	-68,195297	5386109,171	253534,554	Possible sentier, Signal au détecteur de métal	X			X	
EBT-1S019	2021-07-27	48,611409	-68,195224	5386108,677	253539,9323	Signal fort au détecteur de métal, bol visible en surface		X		X	
EBT-1S020	2021-07-27	48,6114	-68,19516	5386107,633	253544,642	Concentration d'artefacts visibles dans un chablis		X			
EBT-1S021	2021-07-27	48,611433	-68,19521	5386111,336	253540,9888	Signal fort au détecteur de métal				X	
EBT-1S022	2021-07-27	48,611458	-68,195261	5386114,15	253537,2538	Signal modéré à faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S023	2021-07-27	48,611501	-68,195346	5386118,988	253531,0302	Aucun signal au détecteur de métal				X	
EBT-1S024	2021-07-27	48,611561	-68,19535	5386125,663	253530,796	Aucun signal au détecteur de métal				X	
EBT-1S025	2021-07-27	48,611612	-68,195304	5386131,302	253534,2393	Aucun signal au détecteur de métal				X	
EBT-1S026	2021-07-27	48,611607	-68,195174	5386130,659	253543,8193	Morceau de tuyau		X			
EBT-1S027	2021-07-27	48,611572	-68,19511	5386126,725	253548,5026	Aucun signal au détecteur de métal				X	
EBT-1S028	2021-07-27	48,611464	-68,195104	5386114,712	253548,8357	Signal faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S029	2021-07-27	48,611308	-68,195023	5386097,312	253554,6501	Signal très faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S030	2021-07-27	48,611283	-68,195114	5386094,593	253547,9152	Signal faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S031	2021-07-27	48,611245	-68,195123	5386090,374	253547,2132	Signal faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S032	2021-07-27	48,611172	-68,195235	5386082,332	253538,8813	Tuyau de métal		X			
EBT-1S033	2021-07-27	48,6112	-68,195196	5386085,42	253541,7852	Signal faible au détecteur de métal				X	
EBT-1S034	2021-07-27	48,611346	-68,195223	5386101,671	253539,9422	Signal modéré au détecteur de métal				X	
EBT-1S035	2021-07-27	48,61135	-68,195204	5386102,103	253541,3472	Signal modéré au détecteur de métal				X	
EBT-1S043	2021-07-27	48,61135	-68,195056	5386102,004	253552,2594	Deux bouteilles de verre incolore		X	X		P1060863 à P1060867
EBT-1S044	2021-07-27	48,611321	-68,195184	5386098,866	253542,7925	Concentration d'artéfacts: fragments de tasse, de céramique, de bouteille, de verre…		X	X		P1060869 à P1060875
EBT-1S045	2021-07-28	48,611572	-68,194998	5386126,649	253556,7605	Un bol fragmenté		X	X		P1030041
EBT-1S046	2021-07-28	48,611403	-68,195229	5386108,013	253539,5576	Concentration d'artéfacts		X	X		P10300043 à P1030016 et P1030049 à P1030051
EBT-1S047	2021-07-28	48,611353	-68,195104	5386102,37	253548,7234	Concentration d'artéfacts		X	X		P1030053 à P1030057

Points GPS	Date	Coordonnées				Description	Anomalie topographique	Artefacts	Collecte	Signal détecteur	Photos annexées
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.						
EBT-1S048	2021-07-28	48,611344	-68,195112	5386101,375	253548,1244	Artéfacts: céramique		X	X		P1030058 et P1030059
EBT-1S049	2021-07-28	48,61134	-68,195154	5386100,958	253545,0236	Concentration d'artéfacts		X	X		P1030061 à P1030064 et P1030067
EBT-1S050	2021-07-28	48,61138	-68,195156	5386105,407	253544,9167	Concentration d'artéfacts		X	X		P1030069 et P1030070
EBT-1S051	2021-07-28	48,611256	-68,195129	5386091,601	253546,7819	Concentration d'artéfacts jouxtant le sondage EBT-1C et le gros dépotoir du sondage 1C		X			P1030071 à P1030073, P1030075, P1030077 à P1030079
EBT-1S052	2021-07-28	48,611284	-68,195259	5386094,802	253537,2252	Artéfact isolé: tasse		X	X		P1030083
EBT-1S053	2021-07-28	48,611311	-68,195174	5386097,747	253543,5197	Artéfacts isolés à l'ouest du sondage EBT-1C : peigne en plastique noir fondu, fragment de céramique		X	X		P1030084 à P1030087
EBT-1S054	2021-07-29	48,611316	-68,194993	5386098,181	253556,8701	Sondage à la pelle positif		X	X		P1030089 et P1030091
EBT-1S055	2021-07-29	48,611309	-68,195211	5386097,549	253540,7896	Sondage à la pelle négatif					P1030093 et P1030096
EBT-1S056	2021-07-29	48,611365	-68,195393	5386103,898	253527,4272	Sondage à la pelle négatif					P1030100
EBT-1S057	2021-07-29	48,611354	-68,195425	5386102,697	253525,0566	Objets en surface documentés sur place: boîte rectangulaire ouverture avec bouchon qui se visse, surface circulaire bombée dans la poignée; boîte de conserve ouverte au couteau; convercle de conserve ouvert au couteau		X			DSC_0939 et DSC_0954
EBT-1S059	2021-07-19	48,61134181	-68,1958163	5386101,604	253496,192	Tas de déblai	X				
EBT-1S061	2021-07-19	48,61126537	-68,1958382	5386093,119	253494,5016	Petit dépotoir récent, pneus de vélos	X	X			DSC_0365 à DSC_0368
EBT-1S062	2021-07-19	48,61105875	-68,1959814	5386070,242	253483,7366	Rebord de talus	X				
EBT-1S063	2021-07-19	48,61095632	-68,1960318	5386058,887	253479,9124	Rebord de talus	X				
EBT-1S064	2021-07-19	48,61089514	-68,1961404	5386052,156	253471,847	Rebord de talus	X				
EBT-1S066	2021-07-19	48,61124558	-68,1953445	5386090,588	253530,8824	Tas de tôle		X			DSC_0397
EBT-1S067	2021-07-19	48,61128288	-68,1952929	5386094,7	253534,727	Céramique en surface		X			DSC_0392
EBT-1S068	2021-07-19	48,61127785	-68,1952229	5386094,094	253539,8823	Assiette		X			DSC_0395
EBT-1S069	2021-07-19	48,61134709	-68,1952246	5386101,794	253539,8288	Bol		X			DSC_0403
EBT-1S070	2021-07-19	48,61121407	-68,1947822	5386086,706	253572,3066	Alignement de pierres	X				DSC_0418 et DSC_0421
EBT-1S075	2021-07-20	48,61124273	-68,1952709	5386090,221	253536,3056	Sondage à la pelle négatif à l'ouest du dépotoir					DSC_0433 et DSC_0434
EBT-1S076	2021-07-20	48,61123896	-68,1952804	5386089,808	253535,6034	Sondage à la pelle négatif à l'ouest du dépotoir					DSC_0435
EBT-1S077	2021-07-20	48,61128448	-68,1951762	5386094,799	253543,3313	Sondage à la pelle positif à l'ouest du dépotoir		X	X		DSC_0436
EBT-1S078	2021-07-20	48,61127526	-68,1951661	5386093,767	253544,0637	Sondage à la pelle négatif à l'ouest du dépotoir					DSC_0441 et DSC_0442
EBT-1S079	2021-07-20	48,61119068	-68,1952306	5386084,407	253539,2256	Semelle de botte ou soulier		X			DSC_0437 et DSC_0439

Points GPS	Date	Coordonnées				Description	Anomalie topographique	Artefacts	Collecte	Signal détecteur	Photos annexées
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.						
EBT-1S080	2021-07-20	48,61127752	-68,1953022	5386094,11	253534,0356	Clou planté dans un tronc d'arbre		X			DSC_0443, DSC_0444 et DSC_0446
EBT-1S081	2021-07-20	48,61103553	-68,1953639	5386067,245	253529,2359	Verre trouvé le 19 juillet sur une branche		X	X		DSC_0361
EBT-1S082	2021-07-20	48,61129856	-68,195203	5386096,383	253541,368	Bouteille à encre		X	X		
EBT-1S083	2021-07-20	48,61134416	-68,1949554	5386101,287	253559,6702	Pièce de fuselage		X			
EBT-1S084	2021-07-20	48,61148531	-68,1952013	5386117,146	253541,6868	Concentration de contenants de fer + couvercle de poubelle		X			
EBT-1S085	2021-07-20	48,61127073	-68,1952088	5386093,293	253540,9134	Glettre "G"en fer		X	X		
EBT-1S086	2021-07-20	48,61126981	-68,1951972	5386093,182	253541,7653	Pot de colle en verre		X	X		
EBT-1S087	2021-07-20	48,61126931	-68,1951972	5386093,126	253541,7648	Bouteille de cola		X	X		
EBT-1S088	2021-07-20	48,61125036	-68,1951932	5386091,017	253542,0423	Cul de bouteille «W. F. YOUNG INC.»		X	X		
EBT-1S089	2021-07-20	48,61124592	-68,1951966	5386090,526	253541,7844	Cul de bouteille avec inscription moulée «8 A C dans un losange 43»		X	X		
EBT-1S090	2021-07-21	48,61122916	-68,1951829	5386088,653	253542,781	Objet de fer en surface		X	X		
EBT-1S091	2021-07-21	48,61126553	-68,1951811	5386092,696	253542,9476	Contenant de métal en surface		X			DSC_0512 et DSC_0513
EBT-1S092	2021-07-21	48,61126168	-68,1952543	5386092,317	253537,5484	Assiette et autres		X	X (sélection)		DSC_0536
EBT-1S093	2021-07-21	48,61130803	-68,1951992	5386097,433	253541,6619	Assiette, bol, ressort, ampoule électrique, etc.		X	X (sélection)		DSC_0539
EBT-1S094	2021-07-21	48,6113351	-68,1951703	5386100,424	253543,8152	Assiette, fragment réchaud?, autres		X			DSC_0540 et DSC_0541
EBT-1S095	2021-07-22	48,61126117	-68,1952263	5386092,242	253539,612	Fragments 2 bouteilles inscrites, objet de fer, myes et autres		X	X		
EBT-1S096	2021-07-22	48,61126486	-68,1951707	5386092,615	253543,7194	Objets en surface sur le flan du relief correspondant au dépotoir où a été implanté le sondageEBT-1B		X	X		DSC_0618
EBT-1S097	2021-07-23	48,61124164	-68,1952567	5386090,091	253537,3551	Objets en surface sur le flan du relief correspondant au dépotoir où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0682
EBT-1S098	2021-07-23	48,61124156	-68,1952643	5386090,086	253536,7926	Objets en surface sur le flan du relief correspondant au dépotoir où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0683
EBT-1S099	2021-07-23	48,61121331	-68,1953178	5386086,982	253532,8149	Bouteille à l'ouest du sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0684 et DSC_0685
EBT-1S100	2021-07-23	48,6112232	-68,1953263	5386088,087	253532,2007	Fragement de cruche à l'ouest du sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0684 et DSC_0686
EBT-1S101	2021-07-23	48,6112476	-68,1953382	5386090,807	253531,3479	Concentration d'objets au sommet du relief où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0687 et DSC_0689 à DSC_0691
EBT-1S102	2021-07-23	48,61122748	-68,1953321	5386088,566	253531,7787	Concentration d'objets sur le flan ouest du relief où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0693 à DSC_0695
EBT-1S103	2021-07-23	48,61123796	-68,1953291	5386089,729	253532,0117	Concentration d'objets dans un chablis sur le flan ouest du relief où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0697 et DSC_0700
EBT-1S104	2021-07-23	48,61123418	-68,1953546	5386089,327	253530,123	Concentration d'objets, 2 verres et autres		X	X (sélection)		DSC_0701

Points GPS	Date	Coordonnées				Description	Anomalie topographique	Artefacts	Collecte	Signal détecteur	Photos annexées
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.						
EBT-1S105	2021-07-23	48,61124206	-68,195361	5386090,207	253529,6613	Bouteille, fragments de verre et fragments de bouteille de Coca-Cola…		X	X (sélection)		DSC_0702 à DSC_0704
EBT-1S106	2021-07-23	48,61123092	-68,1953912	5386088,988	253527,4251	Fragments de cruche de céramique parmis les conserves		X	X (sélection)		DSC_0705
EBT-1S107	2021-07-26	48,61142588	-68,1950292	5386110,423	253554,3144	Sondage à la pelle négatif					P1020893 et P1020895
EBT-1S108	2021-07-26	48,61142588	-68,1950286	5386110,423	253554,3576	Sondage à la pelle négatif					P1020897 et P1020898
EBT-1S109	2021-07-26	48,61148363	-68,1951984	5386116,958	253541,8952	Tas d'artéfacts		X			
EBT-1S110	2021-07-26	48,61126847	-68,1952308	5386093,056	253539,2857	Bol, fragments de céramique en surface, boîtes de conserve, en périphérie du dépotoir où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X (sélection)		DSC_0706 et DSC_0707
EBT-1S111	2021-07-26	48,61125128	-68,1953395	5386091,218	253531,2589	Concentration d'objets, à l'ouest du relief où a été implanté le sondage EBT-1C		X	X		DSC_0710, DSC_0711, DSC_0721, DSC_0722, DSC_0777, DSC_0778 et DSC_0782
EBT-1S112	2021-07-26	48,61126671	-68,1953616	5386092,948	253529,643	Gros objets de métal		X	X		DSC_0714, DSC_0715, DSC_0739 et DSC_0743
EBT-1S113	2021-07-26	48,61126847	-68,1953612	5386093,143	253529,6757	Concentration de gros contenants de métal et d'autres gros objets de métal		X	X		DSC_0717 à DSC_0719, DSC_0723, DSC_0724, DSC_0726, DSC_0758, DSC_0760, DSC_0761, DSC_0763, DSC_0770, DSC_0772 et DSC_0773
EBT-1S114	2021-07-26	48,61127392	-68,1953775	5386093,76	253528,4761	Concentration de gros contenants de métal et d'autres gros objets de métal		X	X		DSC_0720, DSC_0749, DSC_0750, DSC_0752, DSC_0754 et DSC_0755
EBT-1S115	2021-07-26	48,61114835	-68,1948801	5386079,465	253565,0217	Boîte de conserve isolée à l'ouest du sondage EBT-1A		X			
EBT-1S116	2021-07-26	48,61114408	-68,1948662	5386078,98	253566,0433	Centre bâtiment où a été implanté le sondage EBT-1A		X			
EBT-1S117	2021-07-26	48,61126905	-68,1953597	5386093,207	253529,7875	Concentration d'artéfacts		X	X		DSC_0785 et DSC_0788

Points GPS	Date	Coordonnées				Description	Anomalie topographique	Artefacts	Collecte	Signal détecteur	Photos annexées
	AAAA-MM-JJ	Lat	Long	y proj.	x proj.						
EBT-1S118	2021-07-26	48,61125992	-68,1952054	5386092,088	253541,1496	Sondage à la pelle négatif					P1020903 et P1020904
EBT-1S119	2021-07-26	48,61153577	-68,1951053	5386122,692	253548,814	Sondage à la pelle positif			X		P1020905 et P1020907
EBT-1S120	2021-07-26	48,61159033	-68,1953083	5386128,896	253533,9011	Sondage à la pelle négatif					P1020900 et P1020901
EBT-1S121	2021-07-26	48,61170215	-68,1951548	5386141,226	253545,33	Sondage à la pelle négatif					P1020917 et P1020919
EBT-1S122	2021-07-26	48,61125606	-68,1953911	5386091,784	253527,4568	Concentration d'artéfacts à l'emplacement du sondage EBT-1C (chablis fouillé sur environ 10 cm)		X	X (sélection)		DSC_0728
EBT-1S123	2021-07-26	48,61153602	-68,1949421	5386122,611	253560,8469	Sondage à la pelle négatif					P1020910 à P1020912
EBT-1S124	2021-07-26	48,61144113	-68,1948954	5386112,03	253564,1932	Sondage à la pelle négatif					P1020914 et P1020916
EBT-1S125	2021-07-28	48,61135229	-68,195413	5386102,498	253525,9412	Sondage à la pelle positif			X		
EBT-1S126	2021-07-28	48,61138481	-68,19536	5386106,078	253529,88	Sondage à la pelle positif			X		DSC_0868
EBT-1S128	2021-07-30	48,61128347	-68,1952698	5386094,75	253536,4271	Chablis et concentration d'artéfacts		X	X		DSC_1051, DSC_1052 et DSC_1054
EBT-1S129	2021-07-30	48,61127241	-68,195261	5386093,514	253537,0649	Objets en surface		X	X		DSC_1059
EBT-1S130	2021-07-30	48,61130778	-68,1951244	5386097,355	253547,1742	Amas d'objets		X	X		DSC_1063
EBT-1S131	2021-07-30	48,61127995	-68,1951632	5386094,287	253544,2847	Amas d'objets		X	X		DSC_1064
EBT-1S132	2021-07-30	48,61130292	-68,1951114	5386096,806	253548,1272	Amas d'objets		X	X		DSC_1065 et DSC_1066
EBT-1S133	2021-07-30	48,61129998	-68,1951553	5386096,509	253544,8859	Amas d'objets au pied duquel le sondage EBT-1B a été fouillé		X	X		DSC_ 1067
EBT-1S134	2021-07-30	48,61133946	-68,1951521	5386100,897	253545,1669	Ferraille, tuyau d'échappement?, verre en surface		X	X		DSC_1069 et DSC_1070
EBT-1S135	2021-07-30	48,61134918	-68,1951642	5386101,986	253544,2806	Verre, objet de tôle		X	X		DSC_1071, DSC_1072 et DSC_1074
EBT-1S136	2021-07-30	48,61142747	-68,1951817	5386110,703	253543,0682	Objet en surface		X	X		DSC_1075
EBT-1S137	2021-07-30	48,60439807	-68,1970851	5385330,383	253395,5967	Sondage à la pelle positif: fragment de papier aluminium, fragment de vitre…					P1060984
EBT-1S138	2021-07-30	48,60537741	-68,1950098	5385437,881	253549,6215	Sondage à la pelle positif: 4 éclats de verre vitre, 1 clou					P1060987 et P1060991
EBT-1S139	2021-07-30	48,60555067	-68,1963388	5385458,038	253451,794	Sondage à la pelle positif: éclats de brique					P1060996

Annexe 2. Description des unités stratigraphiques

EBT-1	Dimension (m)	Description de l'unité stratigraphique (US)	Relations stratigraphiques			Épaisseur (cm)	Date
US			Ant. À	Cont. À	Post. À		
1A1	1,50 x 1,20	Limon sableux brun grisâtre très meuble avec mousses, inclusions de racines.			1A2		20-07-2021
1A2	1,50 x 1,20	Grosses pierres subarrondies de géologie diverse avec fragments de béton.	1A1				21-07-2021
1A3	Exposée sur 1,30 X 1, 00	Dalle de béton interrompue à l'est. Elle s'interrompt à quelques centimètre des murs.	1A1 et 1A2			env. 6	26-07-2021
1A4	4,10 de longueur	Mur ouest d'environ 4,10 m fait de pierres subanguleuses à subarrondies de géologies diverses. Les coins du bâtiments sont arrondis. Sans contact avec 1A3		1A5			26-07-2021
1A5	1,40 de longueur	Mur nord. Pierres subanguleuses à subarrondies de géologie diverse. Présence de béton.		1A4 et 1A6			26-07-2021
1A6	3,23 de longueur	Mur sud. Pierres subanguleuses et arrondies de géologies diverses.		1A4			27-07-2021
1A99		Matériel hors contexte à proximité du sondage 1A					
1B1	1,00 x 1,00	Limon brun meuble recouvert de litière forestière. Contient énormément d'artéfacts composant un dépotoir.			1B2	env. 15 à 20	22-07-2021
1B2	1,00 x 1,00	Argile rubéfiée noire et charbonneuse friable.	1B1		1B3	env. 3	22-07-2021
1B3	1,00 x 1,00	Sable argileux brun foncé meuble, stérile				env. 12 à 25	23-07-2021
1B4	1,00 x 1,00	Sable limoneux blanc gris clair assez meuble avec inclusions de gros blocs de pierre et de plus petites pierres. Non fouillé.					23-07-2021
1B98		Artefacts en surface dans un rayon d'un mètre du sondage					
1C1	0,50 x 0,50	Limon gris foncé avec inclusions de racines.			1C2	env. 15 à 20	26-07-2021
1C2	0,50 x 0,50	Couche de charbons noirs, stérile	1C1		1C3	env. 3	26-07-2021
1C3	0,50 x 0,50	Sable limoneux beige foncé assez meuble avec inclusions de cailloux. Fouillé partiellement, stérile	1C2			≥8	26-07-2021
1C99							
1D1	0,50 x 0,50	Sable limoneux gris foncé assez meuble avec beaucoup de racinaires.		1D4	1D2	env. 10 à 12	27-07-2021
1D2	0,50 x 0,50	Sable limoneux beige foncé meuble avec fortes inclusions de petites roches. Stérile	1D1 et 1D4		1D3	env. 20	27-07-2021
1D3	0,50 x 0,50	Sable limoneux beige clair blanchâtre avec inclusions de cailloux. Fouillé partiellement. Stérile	1D2			≥3	27-07-2021
1D4	0,50 x 0,50	Artéfacts bien conservés et déposés sur une plaque dans 1D1		1D1	1D2		27-07-2021
1D99							

1E1	0,50 x 0,50	Sable limoneux brun grisâtre très compact avec une très grande concentration d'artéfacts de verre et de fer.			1E2	env. 8 à 15	27-07-2021
1E2	0,50 x 0,50	Sable limoneux brun grisâtre foncé moyennement compact avec des inclusions de charbon (8 %).	1E1		1E3	env. 11 à 17	28-07-2021
1E3	0,50 x 0,50	Sable limoneux brun orangé clair meuble avec inclusions de pierres angulaires de 2-3 cm (5 %). Fouillé partiellement. Stérile	1E2				28-07-2021
1E99							
1F1	0,50 x 0,50	Limon argileux gris foncé avec des poches blanchâtres avec une très forte concentration d'artéfacts en métal.			1F2		29-07-2021
1F2	0,50 x 0,50	Humus et charbon avec dense concentration d'artéfacts et d'écofacts insinérés.	1F1		1F3		29-07-2021
1F3	0,50 x 0,50	Sable limoneux beige foncé avec quelques inclusions de fragments de roches. Couche stérile. Fouillé partiellement.	1F2				29-07-2021
1F99							
1G1	1,00 x 0,50	Limon argileux noir foncé de compacité moyenne avec inclusions de plaquettes de schiste d'environ 3 cm sur 1 ou 2 cm. (10 % à 50 % augmente en descendant).			1G2	env. 13 à 15	28-07-2021
1G2	0,70 à 0,80 x 0,50	Sable orangé grossier avec plaquettes de schiste. Stérile.			1G4	env. 11 à 14	29-07-2021
1G3		Alignement de pierres.					29-07-2021
1G4	0,70 à 0,80 x 0,50	Sable orangé moyen. Niveau de la fin de fouille	1G1 et 1G2				30-07-2021
1H1	0,50 x 0,50	Humus orange brunâtre peu compact avec inclusions de plaquettes de schiste (5 %).		1H4	1H2	env. 40 à 50	30-07-2021
1H2	0,50 x 0,50	Charbon noir foncé moyennement dense avec inclusions de petites pierres arrondies (1 %)	1H1		1H3	env. 4 à 6	30-07-2021
1H3	0,50 x 0,50	Sable beige foncé compact avec inclusion de petites pierres arrondies. Fouillé partiellement. Stérile	1H2				30-07-2021
1H4	0,50 x 0,50	Restes de l'unité EBT-1H1 qui s'est affaissé dans un coin		1H1	1H2		30-07-2021
1H99							

Annexe 3. Catalogue des photos annexées

Crédits : CR : Christophe Robert ; GT : Gaëlle Tremblay ; JG : Jérémy Gribault ;
LAP : Laboratoire d'archéologie et de patrimoine ; LCD : Laura-Christine Daigneault ;
MS : Manon Savard ; NB : Nicolas Beaudry.

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0342 et DSC_0343	21/07/19	État des lieux	NB
DSC_0344	21/07/19	État des lieux, limites des terrains de la Ville de Mont-Joli et de l'Aéroport régional de Mont-Joli	NB
DSC_0346, DSC_0348, DSC_0350, DSC_0356, DSC_0358, DSC_0362 à DSC_0364	21/07/19	État des lieux	NB
DSC_0361	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S081	LAP
DSC_0365 à DSC_0368	21/07/19	Prospection visuelle, artefact et anomalie EBT-1S061	LAP
DSC_0392	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S067	LAP
DSC_0395	21/07/19	Prospection visuelle, point EBT-1S068	LAP
DSC_0397	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S066	LAP
DSC_0403	21/07/19	Prospection visuelle, point EBT-1S069	LAP
DSC_0417	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS erroné (annulé)	LAP
DSC_0418 et DSC_0421	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S070	LAP
DSC_0422	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS erroné (annulé)	LAP
DSC_0423	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS erroné (annulé)	LAP
DSC_0428	21/07/19	Accès au secteur du dépotoir	LAP
P1020852	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S001	LAP
P1020854	21/07/19	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S002	LAP
P1020856, P1020861, P1020864 et P1020868	21/07/19	Nettoyage de débris de la coupe forestière près de la structure de pierres	MS
DSC_0433 et DSC_0434	21/07/20	Sondage à la pelle (négatif) et paroi sud du sondage, point GPS EBT-1S075	LAP
DSC_0435	21/07/20	Sondage à la pelle (positif), point GPS EBT-1S076	GT
DSC_0436	21/07/20	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S077	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0437 et DSC_0439	21/07/20	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S079	LAP
DSC_0441 et DSC_0442	21/07/20	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S078	GT
DSC_0443, DSC_0444 et DSC_0446	21/07/20	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S080	LAP
DSC_0452	21/07/20	Visite de l'archéologue Martin Perron. Photo de groupe : Gaëlle Tremblay, Christophe Robert, Martin Perron, Manon Savard et Nicolas Beaudry	NB
DSC_0463, DSC_0470, DSC_0483 et DSC_0492	21/07/20	Implantation de EBT-1A	LAP
DSC_0495 à DSC_0497 et DSC_0500	21/07/21	Relevé à la station totale et repère géodésique 8823021	LAP
DSC_0503	21/07/21	La Jeep de collection de M. François Dornier de Patrimoine militaire de la Mitis	LAP
DSC_0505	21/07/21	Visite de François Dornier de Patrimoine militaire de la Mitis	
DSC_0511	21/07/21	Visite de François Dornier de Patrimoine militaire de la Mitis. Photo de groupe : Nicolas Beaudry, François Dornier, Jérémy Gribaut et Manon Savard	NB
DSC_0512 et DSC_0513	21/07/21	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S091	LAP
DSC_0514	21/07/21	Ambiance	NB
DSC_0517, DSC_0528, DSC_0529 et DSC_0534	21/07/21	EBT-1B1	JG
DSC_0536	21/07/21	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S092	LAP
DSC_0539	21/07/21	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S093	LAP
DSC_0540 et DSC_0541	21/07/21	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S094	LAP
P1020875, P1020876, P1020880 et P1020881	21/07/21	EBT-1A1	MS
DSC_0544	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : clous, vis et boulons	LAP
DSC_0545	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1	LAP
DSC_0546	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : fragments de verre et de plastique fondus	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0547	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : verre à vitre	LAP
DSC_0548	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : fixations en fer	LAP
DSC_0550	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, 1 des 4 pièces documentées sur place : élément de plomberie?	LAP
DSC_0552	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : fragment de fil de fer tressé	LAP
DSC_0553	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : poignées de contenant de métal	LAP
DSC_0558 à 0585	21/07/22	Artefacts provenant de EBT-1B1, documentés sur place : boîtes de conserves	LAP
DSC_0596	21/07/22	EBT-1B2	LAP
DSC_0602, DSC_0606	21/07/22	EBT-1B, paroi en cours de fouille	LAP
DSC_0617	21/07/22	Ambiance : Jérémy Gribaut	LAP
DSC_0618	21/07/22	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S096 : objets en surface sur le flanc du relief dans lequel a été implanté EBT-1B	LAP
DSC_0661, DSC_0663	21/07/23	EBT-1B4, fin de fouille	LAP
DSC_0669, DSC_0670, DSC_0674, DSC_0676 et DSC_0678	21/07/23	EBT-1B4, parois	LAP
DSC_0682	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S097	LAP
DSC_0683	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S098	LAP
DSC_0684 et DSC_0685	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S099	LAP
DSC_0684 et DSC_0686	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S100	LAP
DSC_0687 et DSC_0689 à DSC_0691	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S101	LAP
DSC_0693 à DSC_0695	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S102	LAP
DSC_0697 et DSC_0700	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S103	LAP
DSC_0701	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S104	LAP
DSC_0702 à DSC_0704	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S105	LAP
DSC_0705	21/07/23	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S106	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0706 et DSC_0707	21/07/26	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S110	LAP
DSC_0710 et DSC_0711	21/07/26	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S111	LAP
DSC_0714 et ;	21/07/26	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S112	LAP
DSC_0717 à DSC_0719	21/07/26	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S113	LAP
DSC_0720	21/07/26	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S114	LAP
DSC_0721 et DSC_0722	21/07/26	Documentation d'artefact sur place : boîte de conserve de type E, point GPS EBT-1S111	LAP
DSC_0723, DSC_0724 et DSC_0726	21/07/26	Documentation d'artefact sur place : boîte de conserve de type E, point GPS EBT-1S113	LAP
DSC_0728	21/07/26	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S122	LAP
DSC_0731	21/07/26	EBT-1C, fin de fouille	JG
DSC_0737	21/07/26	EBT-1C, paroi	JG
DSC_0739 et DSC_0743	21/07/26	Documentation d'artefact sur place : bidon de métal, point GPS EBT-1S112	
DSC_0747	21/07/26	Documentation d'artefacts sur place : boîte de tôle rectangulaire, point GPS EBT-1S111	NB
DSC_0749, DSC_0750, DSC_0752, DSC_0754 et DSC_0755	21/07/26	Documentation d'artefact sur place : boîte de tôle rectangulaire, point GPS EBT-1S114	NB
DSC_0758, DSC_0760, DSC_0761 et DSC_0773	21/07/26	Documentation d'artefact sur place : pot de peinture avec restant de peinture verte, point GPS EBT-1S113	NB
DSC_0763, DSC_0770, DSC_0772 et DSC_0773	21/07/26	Documentation d'artefact sur place. Pot de peinture avec restant de peinture verte, point GPS EBT-1S113	NB
DSC_0777, DSC_0778 et DSC_0782	21/07/26	Documentation d'artefact sur place : pot de peinture et restant de peinture verte, point GPS EBT-1S111	NB
DSC_0785	21/07/26	Documentation d'artefacts sur place : couvercle de boîte de conserve avec poignée, ouverte à l'ouvre-boîte, point GPS EBT-1S117	NB
DSC_0788	21/07/26	Documentation d'artefacts sur place : couvercle de boîte de conserve, ouverte de deux coups de couteau, point GPS EBT-1S117	NB

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1020893 et P1020895	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S107	JG
P1020897 et P1020898	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S108	CR
P1020900 et P1020901	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S120	JG
P1020903 et P1020904	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S118	CR
P1020905 et P1020907	21/07/26	Sondage à la pelle (positif), point GPS EBT-1S119	JG
P1020910 à P1020912	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S123	CR
P1020914 et P1020916	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S124	CR
P1020917 et P1020919	21/07/26	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S121	JG
P1060810	21/07/26	EBT-1A2 (pierres et fragments de béton), vue d'ensemble	MS
P1060818, P1060823 et P1060825	21/07/26	Paysage, état des lieux	MS
P1060829, P1060835 et P1060840	21/07/26	EBT-1A2 (pierres et fragments de béton), détails	MS
DSC_0793, DSC_0797, DSC_0802, DSC_0812, DSC_0817, DSC_0819, DSC_0821. DSC_0824, DSC_0851, DSC_0853, DSC_0857et DSC_0860	21/07/27	État des lieux	MS
P1020923, P1020933, P1020943 et P1020948	21/07/27	EBT-1A3 (dalle de béton), 1A4 (mur nord-sud) et 1A5 (mur est-ouest)	MS

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1020949, P1020950, P1020954, P1020956, P1020965, P1020970, P1020977 et P1020979	21/07/27	EBT-1A4 (mur nord-sud), vues d'ensemble et détails du béton entre les assises	MS
P1020981	21/07/27	EBT-1A5 (mur est-ouest), vues d'ensemble et détails du béton entre les assises	MS
P1020995	21/07/27	Vue d'ensemble de la structure, vers le sud	MS
P1020999, P1030009 et P1030011	21/07/27	Vue d'ensemble de la structure, vers le nord	MS
P1030003 et P1030004	21/07/27	Nettoyage	MS
P1030019, P1030027 et P1030031	21/07/27	Briquet trouvé par Gaëlle Tremblay	MS
P1060847	21/07/27	EBT-1D1	JG
P1060848	21/07/27	EBT-1D2	JG
P1060852	21/07/27	EBT-1D3, fin de fouille	JG
P1060853	21/07/27	EBT-1D, paroi ouest	JG
P1060857	21/07/27	EBT-1E1	GT
P1060860 et P1060862	21/07/27	EBT-1D99	JG
P1060863 à P1060867	21/07/27	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S043	JG
P1060869 à P1060875	21/07/27	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S044	JG
DSC_0868	21/07/28	Sondage à pelle (positif) EBT-1S126	
DSC_0878, DSC_0880, DSC_0881, DSC_0887 et DSC_0888	21/07/28	Documentation d'artefacts sur place : boîtes de conserve de type C, dont 2 ouvertes avec deux coups de couteau, et 2 boîtes à couvercle percé et soudé, trouvées dans EBT-1E1	JG
DSC_0893 et DSC_0895	21/07/28	Documentation d'artefacts sur place : boîte de conserve de type E, trouvée dans EBT-1E1	JG
DSC_0901, DSC_0904, DSC_0909, DSC_0911 et DSC_0915	21/07/28	Documentation d'artefacts sur place : diverses pièces et contenant de métal trouvés dans EBT-1F1	JG

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0916	21/07/28	Photo de groupe. De gauche à droite : Jérémy Gribaut, Gaëlle Tremblay, Laura-Christine Daigneault, Nicolas Beaudry et Manon Savard (Christophe Robert était absent)	LAP
DSC_0927	21/07/28	EBT-1F2	JG
P10300043 à P1030016 et P1030049 à P1030051	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts, point GPS EBT-1S046	JG
P1030041	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts, point GPS EBT-1S045	JG
P1030053 à P1030057	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts, point GPS EBT-1S047	JG
P1030058 et P1030059	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts, point GPS EBT-1S048	JG
P1030061 à P1030064 et P1030067	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts, point GPS EBT-1S049	JG
P1030069 et P1030070	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts, point GPS EBT-1S050	JG
P1030071 à P1030073, P1030075, P1030077 à P1030079	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts en surface, point GPS EBT-1S051, à proximité du sondage EBT-1C	JG
P1030083	21/07/28	Prospection visuelle, artefact (tasse), point GPS EBT-1S052	JG
P1030084 à P1030087	21/07/28	Prospection visuelle, artefacts isolés près du sondage EBT-1C, point GPS EBT-1S053	JG
P1060878	21/07/28	EBT-1E2	GT
P1060881, P1060882, P1060887, P1060890, P1060895 et P1060900	21/07/28	Détails de EBT-1A3 (dalle de béton) et de sa relation avec les murs EBT-1A4 et 1A5	MS
P1060902	21/07/28	EBT-1E3, fin de fouille	GT
P1060905, P1060918, P1060922 et P1060932	21/07/28	EBT-1G1	MS
P1060936	21/07/28	EBT-1H1	LCD
DSC_0931	21/07/29	EBT-1F3	JG
DSC_0936	21/07/29	Paroi de EBT-1F	JG
DSC_0939 et DSC_0954	21/07/29	Documentation d'objets sur place : boîte de métal rectangulaire, couvercles de boîtes de conserve ouvertes au couteau, point GPS-1S057	JG

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0960 et DSC_0964	21/07/29	Visite de membres de Patrimoine militaire de la Mitis. Photo de groupe : François Dornier, Rose-Marie Gallagher, Marie-Christine Daigneault, Manon Savard, Jérémy Gribaut, visiteur non identifié, Christophe Robert.	LAP
DSC_0974	21/07/29	Documentation d'objets sur place : boîte de métal rectangulaire, couvercles de boîtes de conserve ouvertes au couteau, EBT-1F99	JG
P1030089 et P1030091	21/07/29	Sondage à la pelle (positif), point GPS EBT-1S054	CR
P1030093 et P1030096	21/07/29	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S055	CR
P1030100	21/07/29	Sondage à la pelle (négatif), point GPS EBT-1S056	CR
P1030107 et P1030114	21/07/29	EBT-1G2 et 1G3	MS
DSC_ 1067	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S133	LAP
DSC_1021	21/07/30	Sondages EBT-1C et EBT-1F, fin de fouilles	NB
DSC_1035	21/07/30	Site tel que laissé	NB
DSC_1044, DSC_1045, DSC_1047 et DSC_1050	21/07/30	Parois EBT-1F	
DSC_1051, DSC_1052 et DSC_1054	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S128	LAP
DSC_1059	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S129	LAP
DSC_1061	21/07/30	EBT-1H2	LAP
DSC_1063	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S130	LAP
DSC_1064	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S131	LAP
DSC_1065 et DSC_1066	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S132	LAP
DSC_1069 et DSC_1070	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S134	LAP
DSC_1071, DSC_1072 et DSC_1074	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S135	LAP
DSC_1075	21/07/30	Prospection visuelle, point GPS EBT-1S136	LAP
DSC_1076	21/07/30	EBT-1H3	LAP
DSC_1080, DSC_1089, DSC_1091	21/07/30	EBT-1H, parois	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_1092 à DSC_1103, DSC_1108, DSC_1112, DSC_1118, DSC_1122, DSC_1125 et DSC_1128	21/07/30	Site tel que laissé	NB
P1030119	21/07/30	EBT-1H2	LCD
P1030120	21/07/30	EBT-1H3	LCD
P1060942	21/07/30	EBT-1G4, fin de fouille	MS
P1060943 et P1060952	21/07/30	EBT-1G, paroi sud	MS
P1060958	21/07/30	EBT-1G, paroi ouest	MS
P1060964 et P1060968	21/07/30	EBT-1G, paroi nord	MS
P1060976 et P1060982	21/07/30	EBT-1G, paroi est	MS
P1060984	21/07/30	Sondage à la pelle (positif) : point GPS EBT-1S137	LCD
P1060987 et P1060991	21/07/30	Sondage à la pelle (positif) : point GPS EBT-1S138	MS
P1060996	21/07/30	Sondage à la pelle (positif) : point GPS EBT-1S139	MS

Annexe 4. Inventaire des artefacts et écofacts

Lot	Nombre d'article(s)	Nombre d'objet(s)	Code de matériaux	Matériau	Code de fonction ou d'écofact	Fonction ou écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1.99	1	1	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse		Bande bleue cobalt	
1.99	17	3	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tasse	[Timbre sous une des tasses:] FRONTENAC TILE [dans un cercle] KINGSTON / CANADA [au centre du cercle].		
1.99	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tasse			
1.99	22		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments			un fragment avec une ligne bleue et dorée	
1.99	8	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette	[un fragement d'assiette avec reste de timbre:] REGP SOL..	Un fragment moulé	
1.99	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1.99	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		A [Sur une des faces] S [sur l'autre face]		Goulot fileté
1.99	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[un fragment avec trois "P" de part et d'autre du corps, intégrés au décor] / [l'autre fragment avec:] CANADA LTD.[suivant la courbure] [au centre:] ...41	Motifs géométriques moulés	Verre fondu
1.99	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange]	feuille d'érable sur le culot / moulage canelé	
1.99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre		Feuilles gravées sur le corps / Timbre moulé: logo illisible	
1.99	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	U[n fragment avec inscription sur le culot]: LIMITED LIBBY McNEILL & LIBBY / [au centre:] OF/ CANADA/ RD 1932/ 10 D D [dans un losange]		un fragment avec goulot fileté. deux fragments un peut fondu
1.99	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Trace de feu linéaire (décor oxydé ou brûlé?)
1A1	6	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Inscriptions moulée sur le fond:] CANA.	Bandes verticales soulignant les arrêtes et bande horizontales moulées	Bouteille rectangulaire
1A1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Sur le bouchon:] la lettre 'H' moulée au centre	Bord du bouchon cannelé	Fragment du goulot avec épaule avec bouchon de plastique
1A1	124	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteilles	[Moulée: 1ier fragment de fond:] MADE IN / D dans un losange/ CANADA [2e fond:] 280/ [triangle à l'envers] [3e fond:] D dans un losange/ 935/ 7		Traces de moulage
1A1	32	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteilles	[8 fragments avec "Coca-Cola" en lettres attachées] / [un fragment :] ...OLA COM... / LIMI... / [un autre fragment avec:] .....ISTERED / ... FL OZS.	Plusieurs fragments cannelés	
1A1	6	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragments semble avoir été peints de couleur noir sur 1 côté
1A1	4	3	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoules			
1A1	24		M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Lampe			Verre de cheminée de lampe à l'huile. Certains fragments tordus par source de chaleur.
1A1	23		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1A1	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.04.2	Attaches	Bouton			Verre noir

1A1	65	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille			Fragment de couleur vert clair type 7up. Décor de citrons jaunes avec gouttes jaunes. Fragment du goulot à capsule avec cou. Traces de moulage.
1A1	68	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools		2 fragments jointifs avec inscription dorée sur le corps: "...8 FL. O. Z./...DER AUTHORITY/...NS OF CANADA/...LO O. QUE./...NADA	Logo au sommet du corps de la bouteille.	Bouteille de John Collins (type 3) brisée en de nombreux fragments / couleur vert Perrier
1A1	5	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Verre de couleur ambre. Fragment du fond avec traces de moulage Bouteille à bière
1A1	1	1	M3	Métal	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Bougie			Bougie d'allumage
1A1	3		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petites languettes, 1 en fer et 2 en cuivre.
1A1	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1A1	2		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				2 cylindres de 9 mm.
1A1	1		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Longueur de 6 cm.
1A1	39	39	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsules			
1A1	8	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Contenant			2 morceaux avec poignée. 1 poignée.
1A1	32		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Contenant			
1A1	1	1	M3	Métal	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Boîte de conserve			Fond de boîte de conserve de forme ovale
1A1	1	1	M3	Métal	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Couvercle			Couvercle percé par une lame.
1A1	5	5	M3	Métal	F5.04.2	Attaches	Bouton pressoir			2 boutons en fer 3 boutons identiques en cuivre
1A1	5	5	M3	Métal	F5.04.2	Attaches	Broche			1 morceau de broche torsadé.
1A1	1	1	M3	Métal	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				Tuyau? une perforation
1A1	1	1	M3	Métal	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1A1	1		M3	Métal	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1A1	2	1	M3	Métal	F5.08.4.1	Ferrures de rotation	Penture de porte			
1A1	2	2	M3	Métal	F5.08.4.2	Fixations	Attache			1 attache avec rivet.
1A1	4	4	M3	Métal	F5.08.4.2	Fixations	Écrous			1 écrou en fer de forme carré 1 écrou en fer de forme circulaire 2 écrous en cuivre de forme hexagonal
1A1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F4.2.03	Imprimerie	Attache à feuilles			Type duo-tang
1A1	2		M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1A1	1		M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1A1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1A1	6		M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Morceaux de fils cuivreux dont quatre tressés.
1A1	8	8	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Fil			2 fils torsadés
1A1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations				Longue tige plate avec perforations en continu. Présence de cuir? dans les perforations. 1 fil attaché à l'extrémité.

1A1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Capuchon			
1A1	3	3	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joints d'étanchéité			
1A1	6	6	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Cartouche			
1A1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petite tige presque circulaire. Joints de métal?
1A1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Contenant			Contenant métallique brisé et replié, écrasé.
1A1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Contenant			Carré embossé et poignée
1A1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Contenant	...OOSEN AL..	Reste d'illustration : Dessin d'une vis avec un écrou?	Contenant de "Loosen all", ca. 1940-1950
1A1	1	1	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou			Longueur de 15 cm.
1A1	18	18	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clous			
1A1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Couvercle	imprimées de couleur bleue sur fond blanc: Miracle Whip / Refrigerate after opening / réfrigérer après ouverture / Kraft Foods Limited, Montréal, Québec, Vancouver, B.C.		Diamètre de 9 cm.
1A1	5		M4.1.1.01	Amiante	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement				
1A1	1	1	M5.4.2	Caoutchouc	F5.08.4.2	Fixations	Élastique			
1A1	9		M5.5	Solides souples	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1A99	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Boutielle moulée avec cannelures horizontales	Hauteur à partir de l'épaule : 10,01 cm. Goulot fileté.
1A99	12	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Trois fragments de fond. Un fragment avec goulot fileté et épaule
1A99	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fiole			Deux fragments jointifs.
1A99	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	5 [Losange sur le côté avec inscription illisible au centre] 37		Fondus
1A99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	[Étiquette imprimée] / De l'autre côté:] ...S / ... DE / LIMITED	Bande moulée en reliefs à la base	Trace de moulage
1A99	4		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				1 fragment avec taches de couleur rouge framboise. 1 fragment devenu rouge.
1A99	6	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Verre blanc
1A99	4		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		[Inscription moulée sur le coprs:] W/MARK		Couleur ambre deux fragments fondus
1A99	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides				Couleur vert clair type Seven Up.
1A99	1		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de fer chromé?
1A99	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve			
1A99	1		M4.2	Matières premières traitées	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement	Bardeau d'amiante			Bardeau d'amiante?
1A99	1		M5.1.7	Os	E1	Animaux				Os soumis à une source de chaleur.
1B1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette	REG. SOL. 39M13/ [dessin d'un soleil couchant]/ J & G MEAKIN / ENGLAND	Timbre avec dessin d'un soleil couchant	
1B1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Pâte très épaisse.
1B1	27	2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assitettes			2 fragments de fonds d'assiette. 11 fragments de rebord d'assiette.
1B1	5	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol		Bande linéaire au niveau de base	
1B1	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol	SOVEREIGN POTTERS / [feuille d'érable verte] / CANADA / 48		Tesson de fond de bol en tcfb vitrifiée

1B1	3		M1.2.2.11	Terre cuite fine vernissée rouge	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				3 fragments jointifs. Glaçure transparente.
1B1	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				5 fragments.
1B1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		E...		Bordures verticales aux extrémités supérieures semi-circulaires. 1 fragment de fond de bouteille sur lequel il est inscrit : E.
1B1	6		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				verre épais
1B1	15		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		[Sur deux fragments :] OS SIZE		2 fragments de bord. 2 fragments de fond.
1B1	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1B1	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Assiette		Motifs moulés	Fonds d'assiette ou récipient ouvert
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	bol ou vase		rebord crestellé, forme hexagonale	Bol à dessert ou vase
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bol ou vase		Rebord crestellé	
1B1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Sur le bord du goulot] PATENT 1930		Médication ou soin du coprs, 1930 ou après
1B1	29	4	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[1er fond:] MYERS & S... / 6 [Logo de machine Owen] 4 / ...STON JAMAICA. [2e fond:] D [dans un losange] / [3e fond:] D dans un losange au centre d'une feuille d'érable 3 [4e fond:] D [dans un losang] /, 680	Logo feuille d'érable	
1B1	2	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			1 fragment avec goulot fileté et partiellement l'épaule, 1 fragment avec goulot à lèvres aplaties Médicament ou soin du corps
1B1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Sur l'épaule:] ...iV [gradation : 60 80 ?0 [Sur le fond:] 5 / 6204		Fond de bouteille carré avec inscription et autres fragments associés ou non. Goulot fileté avec bouchon de métal. Médication ou soin du corps
1B1	9	9	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteilles ou verrres	[moulée: 1er fond:] B D [dans un losange],A / 10 / [2e fond:] 3 [dans un cercle] / 5 fragments de fond avec "T" ou "J" en lettres attachées	un fond fragmentaire avec décor de rayons	2 fonds complets et 6 fonds fragmentés. Certains tessons partiellement fondus et tordus par la chaelur
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Cheminée de lampe			Rebord de verre de lampe, verre à boire ou vase
1B1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot	D [dans un losange]		Grand pot de verre avec un goulot fileté assez large (diamètre intérieur : 8,4 cm/3,30 pouces).
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Goulot fileté Conservation des aliments ou autre produit
1B1	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Verre			1 rebord et un pied
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Verre ou bouteille	"D" [dans un losange]	Feuille d'érable	Verre ou bouteille octogogale
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre			
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Feuille d'érable	

1B1	5	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides		Coca [en lettres attachées] / ...a C... [en lettre attachée /, ...RADE MARK / MIN. CONTENT.		3 fragments de bouteille de Coca-Cola. 1 fragment de fond, 2 fragments de corps
1B1	26		M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	[1 fragment avec] 4 [moulé] / [un autre fragment de fond avec] D [dans un losange] / 8	1 fragment avec dorure imprimée	Plusieurs fragments avec traces de moulage
1B1	2		M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			2 fragments de rebord filetés
1B1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	[Sur l'épaule:] VITALIS [sur le fond:] 5837A/ 7B . D [dans un losang] 4		2 fragments jointifs; goulot fileté avec épaule. Tonique pour les cheveux Vitalis
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	YARDLEY / LONDON / [symbole oz. apothicaire]		Semble avoir été altérée par la chaleur. Bouteille de parfum Yardley
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Fiole			
1B1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Tube			Long tube de verre fin longitudinale brisé
1B1	10		M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Lampe			Verre mince: verre de lampe à l'huile
1B1	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				Fragment de verre épais avec fil de fer (grillage) à l'intérieur Une face est lisse, l'autre est texturée
1B1	1		M2.2	Verre teinté	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre teinté couleur jaune clair.
1B1	1	1	M2.2	Verre teinté	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fiole			Tube brisé teinté bleu clair. Fondu après avoir été soumis à une source de chaleur. Diamètre de un pouce /2,55 cm.
1B1	2	1	M2.3	Verre coloré	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille		Imprimé en blanc et rouge	2 fragments de bouteille de 7up. Un goulot. Un fragment au motif imprimé (personnage et bulles en blanc avec détails transparents, on distingue aussi le 7 de 7up en blanc sur fond rouge. Bouteille de type BMFA & EIB. 1945?
1B1	3	1	M2.3	Verre coloré	F5.06	Médication		3083 / D [dans un losange] / 6		3 fragments jointifs. Pot de verre couleur bleu de cobalt. 5,73 cm/2,25 pouces de diamètre. 2 bords filetés apparents.
1B1	2	1	M2.3	Verre coloré	F5.06	Médication	Pot	5		2 fragments jointifs. Pot de verre couleur bleu de cobalt. Diamètre estimé : 8 cm.
1B1	1	0	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tesson de verre opaque blanc
1B1	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.05	Soins du corps	Pot			Inscriptions sur le fond: POND'S.
1B1	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre bleu de cobalt fondu après avoir été soumis à une source de chaleur.
1B1	14		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Brun ambré
1B1	30	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			30 fragments de verre couleur vert foncé. Plusieurs fragments fondus
1B1	16	3	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[1er fond rectangulaire:] D [dans un losange]/ 5 / 10 OZS. [à la base] / [2e fond rectangulaire:] 975B D [dans un losange] 2 / [fond circulaire:] MADE IN CANADA		Couleur ambré Fragments de fonds de bouteilles rectangulaires et circulaire, fragment de corp
1B1	19	2	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			19 Fragments de bouteille de couleur vert Perrier. 2 goulots filetés. 1 fragment d'épaule.
1B1	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment d'épaule, verre vert foncé avec bulles

1B1	4	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Inscriptions moulées au bas de la bouteille]: 10 OZS / sur le fond: D [dans le losange]		4 fragments jointifs Verre teinté de couleur vert Hauteur: 17 cm Traces de moulage
1B1	3	2	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	4 4924A F. D [dans un losange] 3 ; C [dans un triangle]		1 fond de bouteille rond, l'autre ovale 1 goulet fileté avec épaule , goulot partiellement fermée, petite ouverture au centre. Médication et/ou soin du corps
1B1	2	1	M3	Métal	F5.08.4.1	Ferrures de rotation	Bobine			Les articles sont jointif l'un s'insère dans l'autre. Tige de bois avec une bobine métallique et pleine.
1B1	1	1	M3	Métal	F5.08.4.2	Fixations	Écrou			Écrou fileté
1B1	2	2	M3	Métal	F5.11.1	Arme à feu	Munition			Balle de fusil, possiblement en plomb
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Câble			Fil cuivreux torsadé avec boucle au bout. Câble de transmission?
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.3	Contrôle et transmission de l'énergie électrique	Fusible			Fusible
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.3	Contrôle et transmission de l'énergie électrique	Interrupteur	ON / OFF		
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F4.2.03	Imprimerie	Attache			Attache pour feuilles mobiles retrouvées dans les duo-tangs.
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tige de métal rectangulaire de 1,5'' de long par 5/16'' de large
1B1	10	1	M3	Métal	F5.08.1.4	Entretien des habitations et des autres constructions	Pile			Tube cuivreux de batterie dont un possède encore son enveloppe circulaire
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions	Tuyau			Tuyau d'un diamètre de 25/32'' avec coude et boulon
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Rondelle			«Washer» de 31/32'' de diamètre
1B1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Rondelle			«Washer» de cuivre 25/32'' de diamètre avec ouverture large
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Rondelle			«Washer» de 29/32'' de diamètre
1B1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Joint d'étanchéité pour moteur? Le joint est tordu. Possède 4 trous probablement prévu pour des éléments de fixation.
1B1	7	7	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2.6.2	Outils et machines	Cisaille			Demie cisaille en fer
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F3.2.1	Transformation des fluides	filtre à huile			Filtre à huile en forme de boite de conserve en fet avec multitude de petits trous circulaires aux deux extrémités.
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Objet en forme de y bande longitudinal est repliée et vidée de part et d'autre de façon régulière. Les pointes du Y sont complétés par deux écrous et il y a plusieurs éléments de fixations.
1B1	5	4	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Trois bouchons de bois fendu. Les trois bouchons ont été retrouvés dans un long tube métallique et endommagé avec son couvercle.
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Couvercle			Couvercle en alliage ferreux de forme ovale
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Rondelle	Deux mots, mais illisibles		Rondelle de métal ferreux remplis de béton avec attache et fil de cuivre qui dépasse. Possible compteur?
1B1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.04.2	Attaches	Bouton			Ressemble à des boutons de pantalon type jeans

1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.04.8	Entretien	Ciseau			Moitié de ciseau fin. à couture?
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				Tube longitudinale fragmenté et écrasé, un des couvercle circulaire est conservé.
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Tuyau			Deux moitiés de tuyau en métal ferreux lourd imbriqués l'un dans l'autre.
1B1	3	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.1	Aménagement des habitations et autres constructions	cintre			2 cintres en fer très endommagés et tordus dont un en deux morceaux.
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.1	Aménagement des habitations et autres constructions	Identification			Lettre G en alliage ferreux avec 2 vis à l'arrière
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Chaine			Chaîne avec 6 maillons et un crochet au bout
1B1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau d'aluminium partiellement brûlé et corrodé
1B1	5	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Mollusque			Fragments de moule
1B1	1	1	M6	Matériau indéterminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petit cylindre d'un diamètre de 2,5 cm avec embout qui semble se visser sur une autre pièce. Matière qui ressemble à celle de la mine d'un crayon de plomb (graphite/argile?)
1B2	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1B2	1		M2	Verre	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragment d'ampoule.
1B2	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		x lel [en lettre attachées] / trademark RES [en lettres attachées]		
1B2	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre transparent altérés par une source de chaleur
1B2	12	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre transparent à bouteille ou contenant de verre ou verre
1B2	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [Dans un triangle à l'envers] / 8		2 fragments jointifs du fond d'une bouteille. Base rectangulaire Traces moulage irréguliers
1B2	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	LEHN & FINK / CANADA LIMITED	Ligne moulé près de la base coupée par un rectangle	Cul de bouteille de désinfectant?
1B2	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	RE / MADE		3 fragments d'une bouteille carrée, dont un morceau de culot
1B2	3	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Ondulation	Tesson de verre transparent type Coca-Cola
1B2	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de verre transparent à bouteille
1B2	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de verre transparetn à bouteille avec angles droits (bouteille carrée ou rectangulaire)
1B2	3		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de verre de bouteille transparent assez épais
1B2	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Lampe à huile			Fragment de verre d'ampoule ou de lampe à huile. Un des fragments est fondu.
1B2	1		M2.1	Verre incolore	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	bouteille	[point à gauche d'un losange] D [dans le losange] 47		Fragment partiel fond de bouteille
1B2	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	Bouteille	Coc [en lettre attachées]		Fragments de bouteille de Coca Cola.
1B2	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille		Fileté	1 goulot fileté avec départ d'épaule fragment de bouchon en fer encore visser au goulot
1B2	23		M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragment de verre d'un bulbe d'ampoule
1B2	1		M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				fragment de verre coloré opaque blanc

1B2	4		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			4 petits fragments de bouteille de verre couleur vert Perrier.
1B2	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de verre couleur ambrée
1B2	1		M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Pile			Fragment de pile
1B2	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Deux petits tubes fin en alliage cuivreux d'environ 1 cm de long.
1B2	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.04.2	Attaches	Bouton			2 boutons pressions
1B2	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				Rondelle arrondie en métal cuivreux
1B2	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1B2	2	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1B2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1B2	5	5	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			5 capsulesde type «crown cap»
1B2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			capsule type «crown cap»
1B2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.04.2	Attaches	Boucle de vêtement			Boucle de bretelle?
1B2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Anneau métallique
1B2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations				Collier de plomberie?
1B2	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Attache			Deux systèmes de fixation dont l'un avec un objet en forme de T en alliage cuivreux. Ont la forme d'une épingle à linge
1B2	4		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			Clous carrés à tête ronde
1B2	2		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.4	Supports	Poignée			Deux poignées rectangulaires.
1B2	1	1	M5.2	Solides fibreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau d'environ 2 cm de long d'une matière tissée repliée sur elle même
1B2	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de plastique noir arrondi. Goulot?
1B2	1	1	M5.4	Solides plastiques	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouchon	P.111		Fragment de bouchon en plastique blanc
1B2	2	2	M5.4	Solides plastiques	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Rondelle			Rondelle type «washer» de 1
1B98	3	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bol ou vase	...NGLAND		
1B98	1		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1B98	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tasse			Tasse épaisse
1B98	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1B98	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1B98	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre noirci.
1B98	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Deux goulots filetés de petites bouteille (de médicament?)
1B98	3		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[À la base:] [???] OZ. [En dessous]: 12101	Bandes horizontales moulées	2 fragments de corps et un fragment de fonds fondu Un fragment de corps rond à l'intérieur et hexagonal à l'extérieur.
1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	4 OZ / D [Avec un point en dessous] D [dans un lozange] 4		Traces de machine Owen
1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Sur le cul de la bouteille:] C [dans un triangle à l'envers] / EST. 112 / 6		Bouteille carrée

1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	3 D [dans un losange]		Trace machine Owen. Bouteille rectangulaire
1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Fragment de pot avec bouchon en fer troué encore en place.
1B98	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot	Inscription au culot : D dans un losange/5953		Deux fragments de pots de verre avec goulots filetés
1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			Fragment de pot de glace type Sundae avec rebord.
1B98	7	5	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	"J" ou "T" en lettre attachée stylisée dans un cercle		
1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides		Coca-Cola [en lettres attachées] / THE COCA-COLA COMPANY / OF CANADA LIMITED		
1B98	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	"VITALIS" répété 3 fois près de la base [En dessous:]5837A / 4 8.C [dans un losange]		Base et cul d'une petite bouteille ronde de tonique pour les cheveux de marque Vitalis
1B98	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			
1B98	2		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1B98	2		M2.3	Verre coloré	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de verre de couleur vert Perrier dont un fondu.
1B98	6	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Au culot de la bouteille :] MADE IN CANADA [avec un "D" dans un losange]		Bouteille de verre couleur vert Perrier. Cinq fragments jointifs
1B98	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre ambré
1B98	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[moulé sur le fond:] 1		Culot de bouteille couleur ambré. Inscription . I embossé au culot.
1B98	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides				Deux fragments de corps, l'un avec l'épaule de la bouteille. Verre vert clair. Un fragment fondu.
1B98	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Possible support de chasse-moustique? Applique?
1B98	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations				Tige cuivreuse longitudinale percée de façon régulière sur presque toute sa longueur, extrémité avec trou rectangulaire sur un axe vertical avec une vis circulaire à l'extrémité. La tige est pliée sur elle-même.
1B98	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Joint d'étanchéité pour moteur? Possède 4 trous pour pièce de fixation.
1C1	29	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Vase?		Motifs floral en relief	
1C1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments			une bordure bleu cobalt doublé d'un fil doré.	
1C1	46		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments			bordure bleu cobalt doublée d'un fil doré.	
1C1	8	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette		une bordure bleu cobalt doublé d'un fil doré.	.
1C1	48	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette	SOVEREIGN / CANADA / BRITISH EMPIRE MADE	Timbre : Couronne britannique avec un lion de chaque côté	
1C1	6	2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol	[Timbre:] REIGN / ADA / ED avec symbole de la couronne britannique et un lion accolé à droite		Deux fragments jointifs pour l'un des bols
1C1	3	3	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			Trois fragments de tasse blanche en tcfb dont une avec culot.
1C1	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux de verre fondus.
1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petit tube en verre incolore incorporé à un conglomérat minéral

1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	DOM GLASS CO. / LTD / 63 /D [dans un losange] R1932 2.	Facettes donnant un aspect art déco	Bouteille ovale avec goulot fileté large, complète
1C1	10	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1C1	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	OF CANADA LTD / RD. 1942 5		Cul de bouteille hexagonale
1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Cul de bouteille ronde sans inscription
1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	BBY Mc NEIL / OF / CANADA / RD. 1932		Cul de bouteille
1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille ou verre		Feuille d'érable sur le cul.	
1C1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol à crème glacée			
1C1	2		M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			
1C1	3	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			Tesson de verre en verre transparent
1C1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Coca-Cola [en lettres attachées] / RADE MARK REGIS / IN. CONTENTS 6-		
1C1	4	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	LI88Y M N... & LI8 / CANADA / RD. 1932 / 5 D [dans un losange] / LIMIt		Tessons de bouteille de type «ketchup»
1C1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	YARDLEY / ENGLAND / W REC... 74440		
1C1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Fiole			Tube en verre probablement de fiole et une ampoule brisée
1C1	14	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragments de verre d'un bulbe d'ampoule.
1C1	8	6	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragments d'ampoules, avec fils cuivreux conservés.
1C1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule	PYREX 1930 125 V C.O.E / H 16		Ampoule complète antibrouillard (H16)? Lampe de poche?
1C1	6	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN / A, point à gauche du losange, D [dans un losange] / CANADA		Bouteille en verre coloré vert
1C1	5	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	PERTY OF / 1930 / C.D.C L / [avec logo DLC superposés]		
1C1	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	NADA		Tessons de bouteille en verre vert
1C1	10	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteilles en verre vert
1C1	1		M2.4	Verre polychrome	F5.08.1	Aménagement des habitations et autres constructions	Abat-jour?		pointillage	Fragment de verre épais avec un rebord de lèvre avec une couleur jaune polychrome. Fonction décorative? Ne semble pas destiné à la consommation des aliments. Abat-jour?
1C1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Pile			Élément de batterie en alliage cuivreux, enveloppe détruite et il ne reste que l'alliage ferreux de la batterie.
1C1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.3	Contrôle et transmission de l'énergie électrique	fils			Fil cuivreux sur lequel il reste un bout de gaine de protection
1C1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fils			Multiple fils entremêlés
1C1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Goulot de grosse ampoule avec embout fileté
1C1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1C1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.12	Commerce	Monnaie			Pièce de 1 sous canadien de 1940
1C1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Fils			Tube de cuivre recouvrant fil ferreux tressé

1C1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Interrupteur			Interrupteur avec bouton à rotation en fer attaché à un élément de fixation cuivreux avec 4 trous équidistants, deux trait de chaque côté de l'interrupteur
1C1	6	1	M3.04	Métal ferreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Pile			Batterie endommagée, l'enveloppe de la batterie est brisée
1C1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tige en métal ferreux, ancien support? extrémité départ d'anse semi-circulaire
1C1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Couvercle			Fragment de couvercle circulaire
1C1	5	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				3 fragments de plaque en métal ferreux dont deux morceaux jointifs
1C1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Ressort			Ressort ferreux
1C1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			Clou
1C1	1	0	M5.2.1	Bois	E2.2	Plantes vasculaires				Fragment de bois altéré par une source de chaleur
1C1	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de plastique partiellement brûlé
1C1	4	4	M5.4	Solides plastiques	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Trois joint d'étanchéité, deux avec alliage cuivreux, un morceau plat et deux pièces circulaires et vidées.
1C99	1	1	M1.1	Terre cuite commune	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments		Inscription: So.../ Canada/mab	Timbre sur le culot de la tasse qui est coupé en deux. Distinction d'une feuille verte	Tasse brisée en deux sur sa moitié tranchée de haut en bas,
1C99	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Boîte de conserve?			Boite métallique en fer avec couvercle in situ. Exemplaire entier et bien préservé.
1D1	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Élément de fuselage d'avion avec traces de peinture jaune. Morceau de Fairey Battle?
1D1	5	0	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Fragments de barres de fer avec bout arrondis
1D1	2	0	M3.06	Métal plombifère	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petite plaque de plomb.
1D4	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.5	Contrôle et transmission de l'énergie lumineuse	Lampe de poche			Lampe de poche complète
1D4	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		SPED		Éléments de fixation cuivreux en forme de 4 avec de nombreux trous.
1D4	3	3	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions	Tuyau			Tuyaux en métal cuivreux avec boulons aux extrémités. Semble avoir été coupés avec des pinces
1D4	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions	Tuyau			Tuyau recouvert d'une gaine tressée avec petite ouverture. Propane?
1D4	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1D4	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube en aluminium vide.

1D4	1	1	M5.3.3	Plastique	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Batterie	R.A.F LEAD ACID ACCUMULATOR TYPE B / 12 VOLT 40 AMP. HR. REF. Nº CANADA 5J/1381 / NOMINAL CAPACITIES TO 10-8 VOLTS / 10/5/1 HOUR RATE = 40/27/9 AMP. HRS / SEALING OF VENT DO NOT DISTURB UNTIL JUST PRIOR TO FIRST FILLING WITH ACID / FIRST CHARG FILL TO 3/16" ABOVE THE SEPARATORS WITH SULPHURIC ACID 1.270 SP. GR. / STAND FOR 12 HOURS. ADD SUFFICIENT ACID TO RESTORE ORIGINAL LEVEL. CHANGE AT 5 / AMPERES CONTINUOUSLY 16 HOURS OR FOR TWO PERIODS OF EIGHT HOURS ON CONSECUTIVE DAYS / ADJUST FINAL SP. GR. 2 1.270 AT 61ºF. / RECHARGE AT 4 AMPS. IN HOT CLIMATES OR WHEN THE TEMPERATURE OF THE CELLERIES ABOVE / 110ºF. RECHARGE AT 2 AMPS. ONLY CHARGE UNTIL GAS IS FREELY EVOLVED FROM ALL THE / PLATES AND VOLTAGE AND SPECIFIC GRAVITY REMAINS STEADY FOR AT LEAST ONE HOURS / MAINTAIN LEVEL AT 3/16" ABOVE THE SEPARATORS USING DISTILLED WATER ONLY.		
1D99	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Grille en fer. Sur un des coins, morceau de bois
1D99	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				2 éléments de ferrures de rotation dont avec attaches ressemblant à un treuil.
1D99	5	5	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1E1	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Assiette			Tesson ovale
1E1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette creuse			Tesson de tcfb d'assiette creuse
1E1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1E1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1E1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1E1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] / MADE IN CANADA / 1		Cul et goulot vissable de bouteille en verre transparent
1E1	66	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de verre à bouteille transparent
1E1	10	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre transparent assez minces
1E1	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre transparent avec épanchement et angle aigu sur les deux morceaux
1E1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Motif côtelé	Morceaux de verre jointifs formant un verre
1E1	11	8	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Hameçon [dans un cercle] sous le cul	Tessons de verres en verre transparent
1E1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Coca Cola / THE Coca Cola COMPANY OFCANADA LIMITED. De l'autre côté: Coca cola / TRADEMARKS REGISTERED / min.contents 5 flozs		Fragment d'une bouteille de coca cola, goulot brisé et sans culot

1E1	36	4	M2.1	Verre incolore	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille	CORBY DISTILLER... / RD 193... / CA		Verre déformés à cause de la chaleur.
1E1	3	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Tessons de verres d'ampoule
1E1	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1E1	6	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Lignes horizontales et verticales formant des rectangles et fioritures. Symbole en forme de couronne	Tessons de verre coloré ambré. Certains morceaux altérés par la chaleur.
1E1	5	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de verre vert de bouteille, dont un goulot vissable avec cou court
1E1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Pot			Fragment de pot bleu cobalt
1E1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations	Écrou			Écrou d'un diamètre de 1 cm
1E1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1E1	1	1	M3.03.2	Laiton	F5.04.1	Accessoires	Briquet	COLONEL.../ AUSTRIA AD...		Briquet de marque Colonel PAT. Austria 26072103
1E1	31	31	M3.04	Métal ferreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Fils			Morceaux de fil de fer torsadés, dont certains ont conservé la gaine de protection
1E1	34	34	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			Il y a 17 capsules fragmenté et 4 capsules sont emboîtés de type «crown cap»
1E1	2	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				pièce en métal ferreux arrondis
1E1	9	7	M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Boîte de conserve			Boîtes de conserves semblent être ouvertes au couteau
1E1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.1	Ferrures de rotation	Poignée de porte			Poignée de porte en fer très endommagée et très mal conservée.
1E1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			Clous tréfilés
1E1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			Clou tréfilé de 12 cm qui s'effrite
1E1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Écrou			Un écrou en fer d'un diamètre de 1.5 cm
1E1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.4	Supports	Poignée			
1E1	1	1	M3.06	Métal plombifère	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions		[dans un cercle] F.../35s pd 608x		Barre rectangulaire métallique brisé à une extrémité et tordue à l'autre. La partie brisé à été fendu (trou pour élément de fixation)
1E1	4	2	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères	Os			Morceaux de côtes de gros mammifère
1E1	21	0	M5.2.1.1	Charbon de bois	E2	Végétaux	Charbon			20 morceaux de bois brûlés et 1 morceau de de bois brûlé avec conglomérats ferreux
1E2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1E2	3	3	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			3 capsules de bière ou boisson gazeuse de type «crown cap»
1E2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			Un fragment de clou sans la tête.
1E99	3	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tasse			Trois morceaux jointifs avec début d'anse
1E99	14		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				
1E99	10	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1E99	8	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette	Ligne bleue cobalt bordée de ligne dorées de part et d'autre		
1E99	7	2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1E99	6	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1E99	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe	Ligne bleue cobalt		
1E99	5	2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			

1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		2 387 / EST . 112 / [Point]		Bouteille de forme rectangulaire dont le goulot est manquant et l'épaule est fondu.
1E99	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Amas de verre collé
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Cou très court
1E99	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	Coca [en lettres attachées] / TRADE MA / MIN CON / MARK RE / CONTENTS		Bouteille de Coca-Cola
1E99	3	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulots de bouteilles en verre transparent
1E99	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	LIMITED / LI88 / RD 19/ 5 D D [D dans un losange]	Pans coupés	Culot de bouteille en verre transparent
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange]		Cul de bouteille
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle] / 3		Cul de bouteille carrée
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Côtelé horizontal	Cul de bouteille en verre transparent
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange]		Cul de bouteille en verre transparent oval avec trace de moule important
1E99	9	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteille en verre transparent altéré par la chaleur
1E99	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle] / 3	Lignes verticales	
1E99	20	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot		Pan découpés	
1E99	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Coupe à dessert		Cannelure	Deux coupe a sorbet, dont un sans pied et qui est partiellement fondu.
1E99	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Côtelé	
1E99	11	11	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange dans une feuille d'érable]		Verre en verre transparent avec timbre en feuille d'érable ou avec hameçon dans un cercle
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un cerlce]		Tesson d'un petit verre en verre transparent
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot	[Sur le rebord] : CANADA 6 FL. OZ. SIZE / [Au culot] A, D [dans un losange], S/10.		Pot en verre circulaire et allongée avec goulot fileté.
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Pot	D [dans un losange]		Petit pot ovale avec un goulot fileté, partiellement fondu.
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Seringue			Il manque l'aiguille
1E99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Vaccin			Flacon de vaccin
1E99	2	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.05	Soins du corps	Pot		Motif coquillage	Tessons de verre opaque blanc, ressemble à un pot de crème pour la peau
1E99	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		couronne type britannique / [inscription dans un écusson] Trade/ W/ Mark	Décor floraux et lignes verticales et horizontales	Fragment de bouteille rectangulaire avec décor floraux sur le côté en verre ambré. même produit que sac 1 de 1E1
1E99	2	2	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN / [Point à gauche du losange] D [dans un losange] / 4 / DA		Tessons de cul de bouteille en verre vert
1E99	2	2	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de verres ambrés et partiellement fondu. Le deuxième fragment est très brûlé et calciné.
1E99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de culot de bouteille couleur ambré et un tesson de verre transparent fondu dessus

1E99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	7 up et bulle transparent sur fond blanc		Goulot de bouteille de 7 up
1E99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.05	Soins du corps	Pot	3083 / dD [dans un losange]		Fragment de pot bleu cobalt. Goulot fiselé. Ressemble à un pot de crème pour la peau
1E99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Pot			Petit pot circulaire de couleur bleu cobalt partiellement fondu.
1E99	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Longue tige en métal cuivreux torsadée.
1E99	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Tige en alliage cuivreux en queue de cochon.
1E99	3	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Joint d'étanchéité en alliage cuivreux rectangulaire et perforé a quatre emplacements superposés, deux joints circulaires.
1E99	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Bouton pressoir			Bouton pressoir sur un support circulaire.
1E99	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Deux plaques rectangulaires en métal ferreux
1E99	4		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de métal avec du mortier blanc
1E99	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Deux tiges de métal ferreux
1E99	4		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1E99	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.04.2	Attaches	Bouton			Bouton pression endommagé.
1E99	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			
1E99	3	3	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.4	Supports	Poignée			Poignées de contenants.
1E99	1	1	M3.06	Métal plombifère	F5.08.4.3	Pièces de protection				Pièce de protection en plomb endommagé (gaine ou tuyau).
1E99	2	2	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères	Os			OS de gros mammifère
1E99	1	1	M5.5.11	Tissu	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de tissu noir
1F1	3	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				
1F1	6	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette?			Assiette?
1F1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette		Ligne bleue marin	Assiette creuse
1F1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol	T.G GREEN & Co. Ltd / ENGLAND / CHURCH GRESLEY		
1F1	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe		Ligne bleue cobalt avec ligne dorée	
1F1	1	0	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1F1	4	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol	[Deux lions de part et d'autre d'une couronne] / Sover... / CAN... / VIT	Timbre: Deux lions de part et d'autre d'une couronne	
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F2.3	Contrôle et transmission de l'énergie électrique	Fusible	FUSE INC / MADE IN CHICAGO USA		Petit tube en verre avec ressort à l'intérieur.
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F2.5	Contrôle et transmission de l'énergie lumineuse	Ampoule			Fragment d'ampoule.
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F4.2.02	Écriture		WATERMAN'S / 2 OZ / REGISTRED / MADE IN CANADA		Encrier de la marque Waterman's brisé sur le côté avec goulot fileté
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F4.2.02	Écriture	Encrier	QUINK / MADE IN / CANADA / D [dans un losange] / 2 FL. OZ.		Encrier en verre épais en forme conique. Bouchon en métal ferreux encore vissé.
1F1	3	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre fondu.
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		6204 D [dans un losange]		Petite bouteille rectangulaire au goulot étroit et fileté. Culot épais et plus carré, trace d'usinage sur les cotés. Ressemble à une bouteille de parfum ou d'eau de toilette

1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un triangle]		Bouteille rectangulaire haute avec épaules arrondis et petit goulot fileté, décor linéaire.
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	Logo Owens-Illinois		Minuscule bouteille partiellement fondue, goulot étroit et fileté.
1F1	48	6	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	4 B D [dans un losange] / 8629.		Petite bouteille au goulot fileté et au culot ovale
1F1	53	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de verre transparent à bouteille
1F1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	CANADA / RW. Co. / 1		Cul de bouteille
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	K [dans une forme]		Cul de bouteille produite par la Knox Glass Bottle Co. entre 1924 et 1968
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Motif en relief	Morceau de bouteille carrée
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot d'une bouteille en verre transparente de forme ovale
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle, dans un rond]		Cul de bouteille en verre transparent
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot très étroit de bouteille en verre transparent avec bouchon en métal
1F1	9	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			fragments d'un pot genre Mason à goulot fileté sans couvercle en verre transparent
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange]		
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	À l'intérieur du bouchon : 22MM / 2G / 21. Corps de la bouteille gradué sur une face : à gauche, de bas en haut : 1 / 2 / 3 et accolé, [symbole oz. d'apothicaire. À droite, de bas en haut : 20 / 40 / 60 / 80 / CC. Au centre, 3 IV. Au culot, 8 D [dans un losange] 3		Bouteille rectangulaire et aux épaules arrondis avec goulot fileté et bouchon en plastique noir avec rainures régulières
1F1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	5 JERGENS C [dans un triangle inversé]		Petite bouteille en verre incolore avec épaules arrondies et petit goulot fileté et étroit. Sur l'une des faces du corps de la bouteille, dépression rectangulaire, sans doute propice au placement d'une étiquette. Bouteille de lotion pour le corps
1F1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Fiole			
1F1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Composantes d'ampoule en verre, fondu. Tiges métalliques rattachés.
1F1	7	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragments de verre d'ampoule
1F1	46	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			Morceaux de verre à vitre dont un avec fil de fer torsadé à l'intérieur du verre.
1F1	50		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1F1	3	0	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre opaque blanc
1F1	7	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Logo Owens-Illinois] 8		Un petit pot de verre blanc opaque avec goulot fileté pratiquement entier
1F1	2	0	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Deux fragments jointifs en verre opaque blanc et fins.
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		PROPERTY OF, D dans un losange, CDGA.LTD, 8/ RG 1930/ au centre, un logo : lettres CDL entrecroisées.	8 gouttes autour du goulot	Bouteille couleur vert Perrier. Traces de moule verticales de part et d'autre de la bouteille. Bouteille de Canada Dry?

1F1	3	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		C [dans un triangle inversé] / 3		Bouteille de verre de forme ovale avec épaules obliques, couleur vert Perrier
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	4106-A / D [dans un losange]		Petite bouteille de verre couleur ambrée avec trace d'usinage et bouchon en plastique noir
1F1	66	5	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN CANADA		Fragments de bouteille en verre couleur vert Perrier. 5 goulots et 1 cul de bouteilles identiques
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de verre coloré gris-vert avec trace de moule
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de verre couleur bleu clair
1F1	5	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de bouteille en verre ambré
1F1	3	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] / 10 OZ.		Bouteille en trois fragments jointifs de couleur jaune ambré avec départ d'épaule mais corps de bouteille brisé. Bouchon en fer encore vissé au goulot.
1F1	18	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN / D [dans un losange] 3 / 9 / CANADA		Fragments de bouteille de verre couleur vert Perrier donc un culot avec corps de bouteille
1F1	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Deux fragments jointifs de verre couleur vert Perrier
1F1	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de bouteille couleur vert foncé avec culot et corps de bouteille
1F1	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre bleu clair
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	A "fre.../YOU/7Up/THIS TRADE...	Bande verticale blanche bordé d'une seconde bande blanche plus épaisse	Fragment de bouteille de 7Up. 1945?
1F1	4	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Coca-Cola... / ...COCA-COLA COMP/ANADA LIM... / ...A.../...ISTERED / 6 FL.OZS. / ...COLA...		4 fragments de bouteille de Coca-Cola
1F1	6	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille			Fragments de verre couleur Perrier fondus.
1F1	11	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Ampoule de vaccin			Ressemble à un flacon de vaccin en verre transparent très mince
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille	D [dans un losange] / NoxZema / 6		Bouteille de médication couleur bleu cobalt avec goulot fileté, forme hexagonale
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille	VICKS / [Triangle] / VAPORUB		Flacon bleu cobalt avec goulot fileté
1F1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Fiole			Tube de verre transparent ambré, partiellement fondu.
1F1	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de métal avec trou
1F1	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Bracelet ressemblant à chapelet?
1F1	2	2	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaques métalliques indéterminées
1F1	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Couteau			Petit couteau avec lame rétractable
1F1	1	1	M3	Métal	F5.02.1	Absorption des excitants et alcools	Flasque			
1F1	1	1	M3	Métal	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture	Clé			Clé à tête ronde avec attache en fil de métal ferreux
1F1	4	4	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Batterie			Tubes de batterie et un capuchon de tube de batterie.
1F1	5	5	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Fils			Morceaux de fils en métal cuivreux tressés et torsadés avec attache en cuivre au bout.
1F1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F2.5	Contrôle et transmission de l'énergie lumineuse	Ampoule			Tubes d'ampoule en alliage cuivreux
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.6.2	Outils et machines				Élément d'amortisseur?
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.6.2	Outils et machines	Tournevis			Manche de tournevis en alliage cuivreux.

1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petite plaque de métal en alliage cuivreux
1F1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Disque métallique d'un diamètre de 2,5 ”avec centre proéminent
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tige de cuivre
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.04.2	Attaches	Bouton	[Quelque chose d'illisible]		Petit bouton en alliage cuivreux avec boucle d'attache au dos
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.04.2	Attaches	Bouton			
1F1	3	3	M3.03	Métal cuivreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				Tube de plomberie en alliage cuivreux avec boulon hexagonal. 1 tube de vissage avec une la partie extérieure en forme hexagonale.
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations				Plaque avec angle droit et trou de fixation. Ressemble à un coin
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations	Boucle			
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations	Fixation			Tige avec multiples trous circulaires à intervalles réguliers, à une extrémité, embout carré avec vis en fer.
1F1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint			2 joints d'étanchéité de forme ovale en alliage cuivreux dont un tordu.
1F1	13	13	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Rondelle			Rondelles «washer» en alliages cuivreux
1F1	9	9	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1F1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			Cartouche .22 long rifle.
1F1	6	6	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			Calibre 22
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2.6.2	Outils et machines	Bobine			Bobine en fer très endommagée.
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube en métal ferreux avec un couvercle soudé au bout. Il est écrasé sur l'extrémité.
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Conglomérat de fragments de fer
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaques ferreuses et rectangulaires.
1F1	10	10	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaques rectangulaires en fer
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube plein en métal ferreux.
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Boucle en métal ferreux tordue.
1F1	6	0	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de métal ferreux
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaque de fer irrégulière avec clou long
1F1	2	0	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve			
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Couvercle			Deux couvercles circulaire, le premier d'un diamètre de 2,5 po et le second de 1,5 po mais brisé en deux (demi-cercle).
1F1	5	5	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pince			
1F1	6	0	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tige			Tige en métal ferreux
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Boîte de conserve			Boîtes de conserve dont une de 6 po de haut par 3 po de diamètre
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Boîte de conserve			Boîte de conserve d'une hauteur de 4.5 po x 3 po de diamètre

1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.04.2	Attaches	Épingle			Un ressort d'épingle
1F1	3	3	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Crochet?
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Rondelle			Rondelles «washer»
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Vis			Vis avec morceau de tige
1F1	11	11	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.1	Ferrures de rotation				
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations				Pièce de fixation avec ressort cuivreux.
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations				
1F1	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			Clous tréfilés dont un très fin
1F1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.3	Pièces de protection				
1F1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.4	Supports	Poignée			2 poignées ovale en fer.
1F1	3	3	M3.10	Métaux autres	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Rondelles			Rondelles «washer»
1F1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1F1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de plaque en aluminium
1F1	3	1	M3.10.1	Aluminium	F5.04.2	Attaches	Bouton			Ressemble à un bouton en métal
1F1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5.04.2	Attaches	Bouton			Bouton de vêtement avec attache arrondie
1F1	1	1	M4.1.1.03	Calcaire	F5.13	Enseignement	Craie			Craie Blanche. La craie est une roche sédimentaire calcaire blanche de type biomicrite.
1F1	1	1	M4.2	Matières premières traitées	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				Probable morceau de ciment avec rainure sur une des faces.
1F1	2	0	M4.3.1	Béton	F5.08.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions				Morceau de béton
1F1	3	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Mye			
1F1	1	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Mye			Fragment de mye
1F1	2	1	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères	Os			Fragment d'os animal blanchi par le feu
1F1	2	2	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères	Os			Deux fragments d'os animal carbonisé (noir).
1F1	1	0	M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères	Os			Morceau d'os carbonisé
1F1	1	1	M5.2	Solides fibreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaque rectangulaire arrondis aux extrémités et percés de part et d'autre sur le corps de l'objet. Ressemble à de l'amiante et au contenu du sac 12 de 1F1
1F1	1	1	M5.2	Solides fibreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Objet rectangulaire blanchâtre percé aux extrémités et partiellement calciné. Amiante?
1F1	2	2	M6	Matériau indéterminé	F5.08.4.3	Pièces de protection				Morceau de gaine de protection tressée
1F2	5		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre mince courbé
1F2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Lignes verticales moulées	
1F2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Fragment de pot fondu avec restant de couvercle métallique.
1F2	4		M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			
1F2	7	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				Fragments épais avec fil de fer à l'intérieur.
1F2	2	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1F2	5		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de verre couleur vert Perrier dont un fragment partiellement fondu avec conglomérat de métal, deux fragments de culot.
1F2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de métal ferreux corrodé.

1F2	10	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de tôle
1F2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube torsadé en fer.
1F2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				Élément de fixations en fer très endommagé avec clou
1F2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.1	Ferrures de rotation				
1F2	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.4	Supports				Tige métallique plate et tordu avec un trou circulaire au centre et un retour en forme de crochet. Support?
1F2	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petite plaque en aluminium rectangulaire.
1F2	1	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				Coquille d'huître.
1F99	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1F99	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Petite assiette creuse
1F99	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1F99	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1F99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	DRINK / YOU LIKE 7 up / 7up LIKES YOU / THIS TRADE MARKED BOTTLE MUST NOT / BE USED FOR ANY OTHER DRINK / CONTENTS 7 FL. OZS. / D [dans un losange] / 49		Fragment de bouteille de 7Up avec culot fragmenté. 1945?
1G1	3		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Côtelé	Tessons de verre transparent
1G1	230	230	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			Clous tréfilés de petite taille.
1H1	1	1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tasse?			Morceau de céramique grossière noire
1H1	9	1	M1.1.3	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tasse		Glaçure transparente à l'intérieur et engobe à l'extérieur	
1H1	9	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	Pot ou tasse		Ligne horizontale bleu cobalt bordée de lignes dorées de chaque côté	
1H1	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Pot			Pot avec bec verseur
1H1	3	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Assiette creuse
1H1	5	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Pot		Près du bord, décalque: motif floral formant une guirlande sous une ligne bleue aussi décorée	
1H1	10	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse		Ligne bleu cobalt	
1H1	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Plat de service			
1H1	6	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Pot	42 [dans un hexagone] / VITRIFIED / WOOD & SONS / ENGLAND / SUPPLIED BY / CASSIDY'S LIMITED		Petit pot à lait/crème?
1H1	10		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				
1H1	38		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				
1H1	2	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1H1	6	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			

1H1	5	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1H1	8		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1H1	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1H1	21	4	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1H1	4	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F2.5	Contrôle et transmission de l'énergie lumineuse	Lampe de poche?			Rondelle de verre plat. Morceau de lampe de poche?
1H1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Lignes verticales	Fragments jointifs d'une bouteille rectangulaire
1H1	4		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Lignes en relief	
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Cul de bouteille étroite ou verre
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Lignes verticales bombées	Cul de bouteille ou verre
1H1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulots de bouteille avec bouchon métallique en fer.
1H1	112	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			T
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle inversé] / 2001 / 7		Bouteille de forme ovale avec goulot fileté
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	CONTENTS / 8 FLUID / OUNCES Au culot: [hameçon dans un triangle]		Bouteille rectangulaire avec culot carré. Trace d'usinage, bouchon en fer fixé. Inscription sur l'une des faces. Liquide couleur ambré à l'intérieur de la bouteille.
1H1	50	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de verre brûlés
1H1	372		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1H1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Lignes verticales	Bouteille rectangulaire; goulot étroit fileté Bouteille à parfum ? Médicament?
1H1	6	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Pans découpés	Tessons de bouteilles de ketchup? ou alcool?
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	EST. 1863		
1H1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	6286 / C [dans un triangle inversé] / 8		Culs de bouteilles en verre incolore
1H1	3	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Cul de bouteille sans inscription en verre incolore
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	7 [logo Owen-Illinois] / 1I [point]		Cul de bouteille rectangulaire
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	E [point] D [dans un losange] 2 / 1		Cul de bouteille
1H1	6	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteille de parfum?
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteille avec bec verseur
1H1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteille fileté
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Bouteille de ketchup?
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteill

1H1	3	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	25 OZS.		Cul de bouteille en verre incolore
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	9 D [dans un losange] / 8451		Cul de bouteille en verre incolore
1H1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	A / S / U / 6		Cul de bouteille en verre incolore
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	089 IS / D [dans un losange]		Cul de bouteille en verre incolore
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle inversé] / 2413		Cul de bouteille qui semble ovale en verre incolore
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	E D [dans un losange] [point au dessus du losange] / 12		Cul de bouteille en verre incolore
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	E [début de losange] / EST	Pans découpés	Cul de bouteille en verre incolore
1H1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			verre incolore épais
1H1	3	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulots de bouteille fileté
1H1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulots de bouteille en verre incolore avec fermeture à capsule
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteille, fermeture à bouchon de liège, bouteille carrée
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteille, avec un bouchon.
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Losanges gaufrés moulés	
1H1	3	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Tesson de pot type «masons» avec culot fileté
1H1	16	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides				Fragments de verres brûlés dont un pied de coupe
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Salière ou poivrière		Rayons convergents	Salière (ou poivrière) octogonale avec goulot fileté
1H1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		[Hameçon dans un cercle]	Base du verre
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Côtelé vertical à l'intérieur	
1H1	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un cercle]		Cul de verre en verre incolore
1H1	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	C.G LTD. G / RGDL 932 / 9577	Pans découpés (6 côtés)	Bouteille hexagonale complète avec goulot fileté cassé. Ketchup?
1H1	9	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	...Cola / ...registred / ...mts 8flozs / The coca co.../ of Canada..		Fragments de bouteille de coca cola.
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	c. C. Ltd.G / C [dans un triangle inversé] / 9577 / EST36 / RGD.1932	Pans découpés	Bouteille hexagonale de ketchup? avec goulot fileté avec décor pour le corps de la bouteille
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille			Goulot de bouteille fileté avec bouchon en aluminium.
1H1	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	Coca-Cola / TRADE MARK REGISTERE / MIN CONTENTS 8 FL OZS.		Deux fragments de bouteille de Coca-Cola
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	NATIONAL MAPLE BUTTER CO. INC. / 4 / MONTREAL / 2 [point] D [dans un losange] 5		Cul de bouteille de maple butter
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille de ketchup	HEINZ / MADE / B D [dans un losange] [Point au dessus du losange] 24H / IN / CANADA	Pans découpés (8 côtés)	Cul de bouteille octogonale de ketchup Heinz
1H1	5	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Salière ou poivrière		Rayons convergents	d'une salière ou poivrière) avec bouchon métallique percé
1H1	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Pot	CHESTBROUGHT / MFC. / ... CO.		Cul de bouteille de vaseline. 1945-1955?
1H1	3	2	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Fiole			Fioles de verre avec bouchons

1H1	14	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule	[autour d'un cercle] HOUSE / 5-120 v / oa		
1H1	11	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			
1H1	20	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1H1	39	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			Fragments de verre à vitre
1H1	9	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1H1	11	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1H1	8	0	M2.2	Verre teinté	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de verre teinté jaune
1H1	1		M2.3	Verre coloré	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre d'apparence noir mais en fait plutôt rouge sombre
1H1	2	0	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre opaque blanc altéré par la chaleur
1H1	5	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.05	Soins du corps	Pot			Fragments de pots en verre vert pastis semi opaque. Jointif à 1H4 sac 7
1H1	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre rouge
1H1	31	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	8 / 12ozs		Verre ambré
1H1	20	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre vert; corps avec un début de goulot
1H1	87	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre couleur ambré
1H1	82	3	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN / C [dans un triangle inversé] / 7 / CANADA		Fragments de verre de bouteilles couleur vert Perrier.
1H1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de bouteilles en verre vert pâle
1H1	3	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	12 OZS.		Tessons de bouteille ovale en verre ambré. Avec bouchon vissable en aluminium
1H1	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Cul de bouteille circulaire en verre ambré et goulot ficelé
1H1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Goulot ficelé large d'un pot en verre brun ambré
1H1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille			Petit flacon en verre coloré bleu cobalt avec bouchon en métallique ferreux
1H1	13	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille	MILK OF / [logo: Cercle double avec blason au centre] TRADE MARK / MAGNESIA / REG. CAN. PAT. OFF. / THE CHAS. H. PHILLIPS / CHEMICAL COMPANY / WINDSOR, ONTARIO / D [dans un losange] / 4		Bouteille en verre bleu de lait de magnésie Phillips
1H1	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Pot	3083 / D [dans un losange]		Petit pot de couleur bleu cobalt avec son couvercle en métal ferreux. Le pot à une hauteur de 5 cm, le diamètre du couvercle est de 7 cm.
1H1	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Pot	3083 / D [dans un losange]		Bouteille de verre bleu cobalt. Fragment de bouchon métallique en fer sur un goulot fileté.
1H1	1		M2.5	Verre miroir	F5.05	Soins du corps	Miroir			Fragment de miroir passé au feu.
1H1	2	1	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Batterie			
1H1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1H1	4		M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Amas de fils tressés en alliage cuivreux.

1H1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Support à vis en alliage cuivreux de base d'ampoule.
1H1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Deux supports à vis pour ampoule de verre avec tube de verre incandescent dans le support.
1H1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions	Rondelle			Joint de protection en alliage cuivreux.
1H1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1H1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Boulon			Tube métallique en alliage cuivreux avec boulon hexagonale.
1H1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection				Morceau de gaine en alliage cuivreux tressé
1H1	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Rondelle			Joint de protection en alliage cuivreux.
1H1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1H1	2	2	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1H1	16		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				16 fragments ferreux altéré par la chaleur indéterminés
1H1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tige en fer. Ouvre-boîte? Manivelle?
1H1	7	0	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1H1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube plein en métal ferreux avec enveloppe de métal non corrodé de couleur argenté.
1H1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Deux goulots fileté de bouteille en verre avec couvercle en métal ferreux
1H1	92	92	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			Capsule de boisson gazeuse ou alcoolisée type «crown cap»
1H1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			Deux capsule, dont une avec un conglomérat et une avec un objet en fer indéterminé
1H1	11	11	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			11 capsules de type «crown cap» dont deux fragmentés et deux emboîtées l'une dans l'autre.
1H1	71	71	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsules			Capsules de type «crown cap» en métal ferreux.
1H1	3	3	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fil			Deux fil de fer dont deux tressés et un en alliage cuivreux
1H1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Plaques métalliques dont un couvercle avec rebords replié.
1H1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Plaque rectangulaire de fer replié en une boucle à angle droit, deux capsules coincées dans l'angle.
1H1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Tube de fer avec un fragment de verre accolé à sa surface.
1H1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Disque épais en métal ferreux
1H1	3		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				2 tiges en alliage cuivreux et un fil de fer tressé en métal ferreux.
1H1	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Tige rectangulaire en métal ferreux.
1H1	3	3	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Ressort			
1H1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.1	Ferrures de rotation	Penture			
1H1	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			
1H1	14	14	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Vis			Vis et clous en métal ferreux.
1H1	5		M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Trois languette d'aluminium, dont une avec un conglomérat de fer
1H1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaque d'aluminium circulaire avec trou sur l'extrémité

1H1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Flaque d'aluminium fondu
1H1	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Papier d'aluminium			Morceau de papier d'aluminium
1H1	4		M4.2.4	Plâtre	F5.08.1	Aménagement des habitations et autres constructions	Plâtre			Deux fragments jointifs de plaque de plâtre.
1H1	3		M4.2.4	Plâtre	F5.08.2	Éléments architecturaux des habitations et autres construction	Plâtre			Morceaux de plâtre.
1H1	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Objet solide et noir avec bulles à sa surface (trace de passage au feu ?).
1H1	1	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Huitre			
1H1	1	1	M5.2.6	Papier	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de papier partiellement calciné.
1H1	1	1	M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		MADE IN US / SOLAR / NEW YORK		Petit boîtier carré en plastique noir avec deux embouts métalliques de part et d'autres
1H1	1	1	M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouchon	BM		Bouchon en plastique noir avec logo sur la partie supérieure plane
1H1	1	1	M5.3.3	Plastique	F5.05.3	Soins de beauté	Peigne			Morceau de peigne en plastique noir.
1H1	1	1	M5.3.3	Plastique	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		D et P [opposés dont les boucles s'entrecroisent]		Bouchon fileté en plastique noir
1H1	6		M6	Matériau indéterminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux d'une substance qui semble avoir fondue. On peut identifier quelques morceaux de verre rouge très foncé dans l'agglomérat
1H2	4	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe	SOVEREING / [feuille d'érable verte] / CA...		
1H2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de tube de verre rempli et très mince
1H2	21		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1H2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			1 fragment de goulot fileté en verre transparent avec bouchon en plastique noir avec fragment de bouchon jointif. Petite ouverture type parfum
1H2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	co. / NEW YORK		Cul de bouteille
1H2	2	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	6		Fond assez épais et bombé
1H2	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	7	Lignes verticales	Cul de bouteille en verre incolore carrée. Parfum?
1H2	5	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			Tessons de verres en verre incolore dont deux cul
1H2	2	0	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille		Pans coupés	Tessons de bouteille en verre incolore type «Ketchup»
1H2	2	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1H2	12	0	M2.2	Verre teinté	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			Tessons de verre à vitre teintés bleu clair.
1H2	10	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Morceaux de bouteille en verre couleur ambrée.
1H2	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de goulot en verre couleur vert Perrier.
1H2	3	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Lignes verticales	Fragments de verre couleur ambré avec un petit goulot fileté et départ d'épaule.
1H2	4		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux de conglomérat de fer, de terre, de verre à vitre et de roche.
1H2	6	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve			
1H2	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Languette métallique repliée en aluminium.

1H4	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Pot			Bec verseur de pot à lait ou à crème.
1H4	3	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[Point]		Tessons de bouteille en verre transparent carrée, dont un morceau de cul
1H4	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot fileté de bouteille en verre transparent
1H4	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Lignes verticales et un motif de feuille	
1H4	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01	Alimentation	Bouteille	E [point à gauche du losange] D [dans un losange] 6 / I		Cul de bouteille en verre incolore
1H4	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Ondulations à l'intérieur du verre	Un verre brisé en deux fragments jointifs et évasé du bas vers le haut.
1H4	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides		NATIONAL MAPLE BUTTER CO. INC. / MONTREAL	Pans coupés (octogone)	Bouteille complète avec goulot fileté en verre incolore
1H4	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	MENNEN [sur les côtés] / D [dans un losange]		Bouteille de parfum? rectangulaire de marque MENNEN avec goulot étroit et fileté.
1H4	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1H4	3	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Tessons d'un pot de type crème en verre vert pastis semi-opaque. Jointif à 1H1 sac 70
1H4	6		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de verre couleur vert Perrier dont deux avec conglomérat ferreux.
1H4	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille			Petite bouteille couleur bleu cobalt avec goulot en fer corrodé.
1H4	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1H4	2	0	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Deux fragments de fil de fer tressé corrodé
1H4	1	1	M3.06	Métal plombifère	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaque de métal rectangulaire en plomb partiellement corrodée et perforée de deux trous circulaires à la même hauteur.
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	PAT.D1930		Fragment de petite bouteille rectangulaire avec un goulot fileté étroit
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] / EST 880	Pan découpés	Bouteille en forme de poire octogonale avec goulot fileté et restant de bouchon métallique encore vissé. Symbole ovale dans le verre, sans doute l'emplacement de l'ancienne étiquette
1H99	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Pans découpés	Tessons de bouteille en verre incolore de forme hexagonale
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	25 OZS.		Demie bouteille en verre incolore
1H99	16	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteilles en verre incolore de côté
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	10 OZS. / C [dans un triangle] / 2001 / 4		Fond de bouteille ovale en verre incolore
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot fileté de bouteille carrée en verre incolore
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot fileté de bouteille ronde en verre incolore
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteille en verre incolore
1H99	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Motif côtelé horizontal moulé	Goulot fileté et épaule
1H99	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Goulot large de pot type «mason» en verre incolore
1H99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			

1H99	3	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] 2		Tessons de bouteille en verre vert dont un de cul circulaire
1H99	2	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Deux morceaux de couleur ambré dont un brûlé.
1H99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de bouteille ovale en verre vert. Goulot fileté et début d'épaule
1H99	3	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteille en verre vert
1H99	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de bouteille en verre vert
1H99	2		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve			
1S001	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.08.1	Aménagement des habitations et autres constructions		154		Fragment de tcfb de salle de bain
1S002	19	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.08.1	Aménagement des habitations et autres constructions		0 5		Tessons de tcfb épaisse de type plomberie de salle de bain. Glaçure seulement d'un côté
1S043	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	Côtelés verticaux et horizontaux		Verre en verre incolore. Assez petit
1S043	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	LIBBY MC NEILL 7 LIBBY / LIMITED / OF / CANADA / RD. 1932 / 3 C [dans un triangle inversé]	Pans découpés (6)	Bouteille où il manque seulement le goulot de Ketchup Libby McNeill
1S043	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	CGL TD F / 7 RGD 1932 / 9577 / EST. 36 / D [dans un losange]	Pans découpés (6)	Bouteille complète. Ressemble à du ketchup. Goulot fileté
1S044	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Cruche			Fragment de grosse cruche
1S044	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette		Ligne bleu cobalt	Gros tesson de bord d'une assiette creuse
1S044	3	2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Fragment de petites assiettes creuses
1S044	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions	Toilette			Céramique de salle de bain. Couvercle de toilette?
1S044	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S044	2	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse	...C TILE C...		Fragments de tasse dont 1 avec anse
1S045	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Bol			
1S046	7	4	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S046	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Tesson de petite assiette creuse
1S046	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S046	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette		Ligne bleu cobalt	
1S046	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S046	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			Morceau avec anse
1S046	1	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de verre fondu
1S046	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Un goulot fileté en trois morceaux jointifs avec départ d'épaule.
1S046	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de verre qui ressemble à une bouteille avec des angles, mais qui a fondu
1S046	5	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de verre incolore qui semble former une bouteille rectangulaire

1S046	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Verre			
1S046	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un cercle]		Cul de verre
1S046	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	EST. 112 / 5		Bouteille carrée
1S046	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[couronne type britannique, en dessous]... RADE/ W/ MARK [dans un écusson] / 40...L...		Fragment de culot ovale avec logo : couronne type britannique, en dessous... RADE/ W/ MARK dans un écusson, Sur le côté 40...L... Verre de couleur ambré.
1S046	4	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE [?] / IN / CAN...		Verre de couleur vert perrier. Un culot fragmenté avec une inscription difficilement lisible
1S046	2	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de verre vert
1S046	6	0	M5.1.2	Charbon	E3.2.2	Roches sédimentaires	Charbon			Charbon minéral. Utilisation pour du chauffage?
1S047	2	2	M1.1	Terre cuite commune	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Tessons d'assiettes creuses
1S047	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Pan découpés (8 côtés)	Bouteille ovale avec espace pour étiquette
1S047	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Coupe à dessert			Coupe à dessert en verre incolore pratiquement entière
1S047	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Côtelé vertical à l'intérieur	Fragments de verre (bière ?) avec rebord
1S047	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	...y Mc NEILL &... / OF / CANADA	Pans découpés (6 côtés)	Un fragment de corps de bouteille de boisson gazeuse et un fragment de bouteille de verre
1S048	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Cruche			Morceau d'une grosse cruche ou pot à eau?
1S048	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S049	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			Fragment de rebord
1S049	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	6 / [losange]		Fragment de cul de bouteille
1S049	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	[LIBBY MC NEILL ... MINITED / OF / CANADA / RD. 1932 / 4 D [dans un losange]		Bouteille de ketchup Libby Mc Neill
1S049	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05.3	Soins de beauté	Bouteille	VITALIS / VITALIS / Vitalis/ 5837 A / 4 B. D [dans un losange		Cul de bouteille de tonique à cheveux Vitalis
1S049	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05.3	Soins de beauté	Bouteille	F. W. Fitch [en lettres attachées] / CANADA LTD / D [dans un losange]	Trois branches de fleurs parallèles sur le corps de la bouteille	Bouteille fragmentée de tonique pour cheveux utilisé dans les salon de barbier au Canada à partir de juillet 1931
1S049	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	26 N		Bouteille en verre vert le format ressemble à une bouteille de boisson gazeuse
1S049	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Forme de cône à deux faces bombés et un rebord. À l'intérieur du rebord, une tige en alliage cuivreux fait tout le tour et ressort par deux petits trous circulaires écartés l'un de l'autre de quelques centimètres. Peinture blanche, trou circulaire au centre. Ressemble à une cloche
1S049	2	2	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fine feuilles d'aluminium longitudinales en formes de rails (alternance de courbures et de creux). Espace très mince compris à l'intérieur du rail.
1S050	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				

1S050	6	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	36 / D [dans un losange]		Fragments de bouteille dont deux goulots fondus avec un fragment de culot de bouteille
1S050	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Coupe à dessert			
1S050	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			
1S050	2	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	.ADE IN... DA		Fragment de verre couleur vert Perrier, un fragment de corps de bouteille et un fragment de culot de bouteille incomplet
1S050	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1S052	4	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S052	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Assiette creuse
1S052	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S052	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S052	3	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	5 FL OZS		Deux fragments jointifs. Un goulot évasé et un goulot fileté
1S052	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un cercle]		Fragment de verre avec culot circulaire fragmenté
1S053	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S053	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S053	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Côtelés et lignes horizontales	Verre fondu avec décors
1S053	1	1	M5.3.3	Plastique	F5.05.3	Soins de beauté	Peigne	ACE?		Peigne en plastique noir fondu
1S054	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Couleur vert Perrier.
1S077	9	0	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	ola / COMPANY / MITE		Tessons de bouteille de Coca-Cola
1S077	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05	Soins du corps	Bouteille	JERGENS / LOTION		Petit tesson de verre incolore d'une bouteille de lotion pour le corps
1S077	12	0	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre vert
1S077	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Batterie			
1S077	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Crochet?
1S077	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Couvercle			Morceau de couvercle en métal ferreux
1S081	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Feuille d'érable]		Verre à consommer intact
1S082	3	1	M2.1	Verre incolore	F4.2.02	Écriture	Encrier	WATERMAN'S / 2 OZ. / REGISTERED / MADE IN CANADA		Encrier en verre épais en forme de cylindre cônique avec goulot fileté en trois fragments jointifs.
1S085	1	1	M3.04	Métal ferreux	F4.2.07	Signalisation	G (lettre)			Lettre G en fer en relief haute de quelques centimètres avec une vis de part et d'autre du G (bas et haut).
1S086	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	LC PAGES / 5 D D [dans un losange]		Partiellement fondue.
1S087	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	PEPSI-COLA COMPANY OF... / C [dans un triangle inversé] / Rd. I9 / 4		Fragment de cul de bouteille fondu de Pepsi
1S088	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Bouteille	W. F. YOUNG INC. / C [dans un triangle inversé] / MONTREAL / 6 / CAN...		Fragment de bouteille en verre incolore d'absorbine (analgésique)

1S089	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	8A D[dans un losange] 43		Fragment de bouteille de soda (Coca? Forme identique mais plus épais)
1S090	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Élément de fixation en forme de demi-lune allongé avec rebord plié, percé à différents endroits.
1S092	4	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S092	2	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S092	3	3	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] / 7		Verre épais
1S092	1	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Mye			Coquille de mye
1S092	1	1	M5.3.3	Plastique	F4.2.01	Cinéma	Pellicule			Petit fragment probablement calciné ou soumis à une forte source de chaleur de pellicule de film.
1S093	2	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Cruche			
1S093	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Grande assiette
1S093	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Fragment d'assiette creuse
1S093	3	3	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S093	2	0	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1S093	3	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S093	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	trace d'une étiquette représentant probablement un rapace sur un globe	Palme gauche et au centre forme de noeud papillon stylisé	Fragment de verre partiellement fondu
1S093	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un cercle	Côtelé verticale à l'intérieur des verres	Deux culot de verre dont un fondu
1S093	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube métallique avec ce qui semble être un isolant et un couvercle dans le fond
1S095	3	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				Tessons jointifs
1S095	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S095	27	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	200		Fragments de verre incolore de bouteille ovale ou rectangulaire avec graduations et des traces de corrosion accolé et un partiellement fondu
1S095	11	2	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Bouteille	Henry K Wampole Co [en lettres attachées] / C [dans un triangle inversé] / 2242 / 6		Fragments de bouteilles en verre incolore transparent de tonique à base d'huile de foie de morue de la marque Henry K Walpole Co.
1S095	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.3	Pièces de protection				
1S095	10	4	M5.1.3	Coquille	E1.1	Mollusques	Mye			
1S096	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Collet en alliage cuivreux. Il y a aussi une vis en alliage ferreux
1S096	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte			
1S097	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1S097	2	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			fragment avec anse
1S097	6	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] / 3		Fragments jointifs avec goulot fileté
1S097	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaque rectangulaire en alliage cuivreux

1S097	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Tuyau			Tuyau avec gaine de protection en alliage cuivreux avec embout de raccordement.
1S098	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			
1S098	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2.6.2	Outils et machines				Une pièce métallique lourde composé d'une enveloppe métallique se divisant en deux tubes circulaires, le plus petit possédant des rainures vissables à l'intérieur et la plus grande pièce une partie vissable à l'extérieur à la manière d'un goulot fileté. En dessous, l'enveloppe métallique est brisée du côté du plus gros tube.
1S098	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Ressort			Grand ressort en fer.
1S099	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	12 C [dans un triangle inversé]		Bouteille eavec goulot fileté et épaules plongeantes, corps de bouteille rectangulaire et culot ovale (bouteille complète). Goulot partiellement fondu
1S100	2	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Cruche			
1S100	2	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.05	Soins du corps	Pot			Fragments jointifs Forme carré.
1S100	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2.3	Contrôle et transmission de l'énergie électrique	Fils			Gaine métallique en alliage cuivreux avec fils à l'intérieur
1S101	5	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Un fragment de bord épais.
1S101	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette	ALFRED MEAKING / ENGLAND / [couronne britannique au centre du cercle	Timbre: couronne britannique au centre du cercle	
1S101	1	1	M2.1	Verre incolore	F2.5	Contrôle et transmission de l'énergie lumineuse	Ampoule			Une ampoule ovale et longitudinale avec enveloppe de verre dont l'extrémité est opaque
1S101	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube longitudinale très mince et brisé à une extrémité. Fiole?
1S101	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Petit flacon avec goulot fileté et partiellement fondu, trace de dépôt blanc sur les parois à l'intérieur.
1S101	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	10 OZS / 7 / A [point] D [dans un losange] [point]		Fragments de bouteille ovale
1S101	9	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	...87 D [dans un losange]	Lignes verticales	Flacon brisé avec décors de palme et goulot fileté avec ouverture compte-gouttes. Parfum?
1S101	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	A [dans un château] / 34K7732		Bouteille ronde
1S101	26		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1S101	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	M / D [dans un losange] / 24 / CANA		Bouteille ronde
1S101	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	D [dans un losange] 2		
1S101	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteille avec coins
1S101	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre	D [dansu un losagne dans une feuille d'érable]		Verre fragmenté en deux morceaux jointifs
1S101	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Coupe à dessert		Pans découpés	Coupe en verre de glace avec pied circulaire et corps brisé
1S101	5	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			5 fragments jointifs d'un pot circulaire avec goulot fileté
1S101	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot	1	Cannelures	Petit pot en verre blanc avec goulot fileté

1S101	6	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre vert brunâtre, fragment de goulot fileté
1S101	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Losanges autour de l'épaule	Goulot et goulot de bouteille en verre vert perrier
1S101	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tige en spirale en métal ferreux.
1S101	1	1	M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Mye			Coquille de mye
1S102	4	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S102	8	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de verre dont 3 fondus
1S102	5	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle] 7661	Lignes verticales	Tessons de bouteille rectangulaire de parfum avec ouverture compte-gouttes Fonction: Soins du corps ou médication
1S102	1	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Pot en verre blanc opaque avec couvercle en fer fusionné à un pot en verre incolore
1S102	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.05.3	Soins de beauté	Bouteille	VITALIS		Tesson de bouteille en verre d'huile pour cheveux
1S102	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Fiole			Petite fiole longitudinale et circulaire très fine avec un goulot et un trou circulaire au fond seconde ouverture).
1S102	3	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			
1S102	4		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1S102	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre		Relief en diagonal	Fil de fer à l'intérieur
1S102	7	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragments de bouteille couleur vert Perrier dont un goulot.
1S102	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	NET WEIGHT...S 16 OZ ./...VR...		Fragment de bouteille couleur ambré avec goulot fileté, corps de bouteille circulaire
1S102	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	UN BREUVAGE ...AFR / VOUS AIM / 7UP VO / sh		Fragment de bouteille de 7up type 2 avec inscription du revers du corps de la bouteille. 1945?
1S102	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1S102	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.2	Fixations	Écrou			Écrou hexagonal.
1S102	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Fragment de tige semi-arrondies percé en de multiples endroits du côté intérieur et a l'extérieur, rainures.
1S102	1	1	M3.06	Métal plombifère	F4	Relation	Plaque	INSP...		Petite plaque rectangulaire avec deux trous, un de chaque côté. Identification?
1S103	1		M1.1	Terre cuite commune	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de tuile?
1S103	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Côtelé carré	
1S103	2	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Pans découpés	
1S103	4	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1S103	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			
1S103	4	2	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		[symbole d'une marque (C enjoignant un D dans un L)], 1930 D [dans un losange] CDGA / RO		
1S103	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tube cuivreux avec embout évasé, tordue et pièce de cuivre par dessus (boulon).
1S103	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				
1S103	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Collet en alliage cuivreux.

1S103	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1S103	3	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouchon			3 fragments jointifs d'un bouchon métallique à l'intérieur fileté.
1S103	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Boulon			Boulon épais en fer hexagonal.
1S104	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Cruche			
1S104	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange dans une feuille d'érable]		
1S105	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN CA...DA / 415 / D [dans un losange] / BA [à l'envers]		
1S105	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	2-387 / EST. 112 / 5		Petite bouteille presque complète au culot carré avec goulot fileté.
1S105	3	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	...nond [en lettres attachées]		
1S105	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	-COLA / ...COCA-COLA COMPANY / CANADA.LIMITED. Autre face : CO... / TRADE... / MIN. CON... / 5C, D [dans un losange], 43.		Deux fragments de bouteille de Coca-Cola jointifs fondu brisé et sans goulot
1S105	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	...Cola / k REGISTRED / NTS 6 FL. OZS. / Coc / THE COCA- / OF CANA		Morceaux de bouteille de Coca-Cola
1S105	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	oca-cola [lettres attachées] / RADE MARK REGISTRED / MIN. CONTENTS 6 FL. OZS.		Morceau de bouteille de Coca-Cola
1S105	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1S106	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Cruche			Un rebord d'une très grosse cruche
1S110	2	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S111	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments		[lettres illisibles]	[cheval au dessus d'une banderole]	Fragment de vaisselle de table difficilement identifiable
1S111	2	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Une assiette en deux fragments jointifs
1S111	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Assiette creuse
1S111	3	0	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S111	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre fin fondu
1S111	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Coupe		Pans découpés	Petite coupe circulaire au pied brisé
1S111	3	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange dans une feuille d'érable		Deux verres de table dont un en deux morceaux jointifs.
1S111	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille		Pans découpé	Un fragment de bouteille avec court goulot fileté. Ketchup?
1S111	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	LIMIT... / LIBBY MC NEILL... / OF CANADA / RD. 193... / 5 D [dans un losange		Cul et goulot de bouteille en verre incolore. Bouteille d Ketchup Libby?
1S111	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Couvercle			
1S111	2	0	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Grille			
1S111	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.4	Supports	Poignée			Tige de métal recourbé aux deux bouts. Ressemble à une très grosse poignée de seau

1S112	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Objet allongé composé de deux cylindres, l'un plus grand et l'un plus petit. Il y a une place pour une pièce amovible (trace de toile) tenant avec un bouton pression. Les différentes pièces sont fixées avec des vis à têtes arrondies. Tige au centre du cylindre et présence d'un collet
1S112	6	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments d'un tube en métal ferreux.
1S113	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions	Pot de peinture			Pot de peinture vide sans couvercle avec poignée.
1S114	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Boîte rectangulaire (43 cm de long sur 18 cm de hauteur) sans fond avec un rebord, trace de peinture rouge et beige clair, et sur le côté, trace circulaire sensé accueillir une étiquette ou une petite plaque. Un des côtés est brisé et fragmenté.
1S114	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Contenant			Canisse carré haute de 13 pouces environs et large de 10 pouces. Au sommet à l'un des angles,un goulot fileté.
1S114	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Poignée			Poignée de la canisse du 1S114 sac 2
1S117	5	4	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange dans une feuille d'érable]		
1S117	4	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille			4 morceaux de verre de bouteille. Ressemble à un cul de bouteille de ketchup
1S117	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	NATIONAL MAPLE BUTTER CO. INC / C [dans un triangle inversé] / MONTREAL /2	Pans découpés (8)	Cul de bouteille de maple butter
1S117	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Bouteille	[Graduation de 3 à 5 de haut en bas] / [symbole de l'once d'apothicaire]		3 fragments de verre de bouteilles dont un fondu et l'autre avec des graduations (corps de bouteille) : de bas en haut, 3, 4, 5. A gauche du 5, symbole en forme de grand 3.
1S117	1	0	M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petit morceau de plastique transparent de forme rectangulaire avec des tâches blanches.
1S119	2	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S119	9	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		losanges en relief	Une moitié de goulot et un fragment de rebord
1S119	2	0	M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions	Ampoule			Fragments de verre d'ampoule.
1S119	6		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre			
1S119	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de verre couleur vert clair
1S119	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de métal ferreux
1S119	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de tige de métal ferreux
1S119	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve			Fragment du rebord circulaire de boite de conserve tordue
1S119	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			Fragment de capsule de boisson gazeuze ou alcoolisé de type «crown cap»
1S122	1		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique			Morceau de brique
1S122	1	1	M1.2.2.06	Creamware	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides				Fragment de creamware
1S122	7		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Pot		Ligne bleu cobalt entourée de deux lignes dorées	Petit pot à lait ou à crème?
1S122	15		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				

1S122	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette		Ligne bleu cobalt entourée de deux lignes dorées	Petite assiette
1S122	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe		Décalque: Motif floral dans des cadres rectangulaires dorés et rebord crestellé	
1S122	2		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Tessons de petite assiette ou soucoupe
1S122	2	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S122	2	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			Assiettes creuses
1S122	7	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			Tcfb vitrifiée plutôt épaisse
1S122	9	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			Tasse épaisse
1S122	1	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de bord épais
1S122	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Branche avec feuilles	Rebord. Abajour? Coupe? Bol?
1S122	3		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	5 / D 1934 / D [dans un losange]	Lignes obliques	
1S122	8		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de verre incolore
1S122	62		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tessons de bouteilles en verre incolore
1S122	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de bouteille assez large
1S122	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de goulot de bouteille fileté
1S122	1	0	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Goulot de pot en verre genre «mason» fileté
1S122	14	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Cruche		Lignes horizontales	
1S122	11		M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			
1S122	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	D [dans un losange dans une feuille d'érable]		
1S122	16	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	LIBBY MC NEILL & LIBBY LIMITED / OF / CANADA / RD. 1932 / 5 D [dans un losange]	Pans découpés	Tessons de bouteille de ketchup libby
1S122	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	...a Col... / ..RK REGISTERD / ...ENTS 6 FL. OZS		Tesson de bouteille de Coca-Cola
1S122	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Morceau de goulot de pot «mason» fileté
1S122	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication	Ampoule de vaccin			Petite ampoule de vaccin de verre fin
1S122	5		M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Fragments de verre blanc opaque
1S122	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.06	Médication	Pot	MENTHOLATUM MARK / D [dans un losange] / REG. / TRADE / 7		Petit pot de verre blanc opaque de la marque Mentholatum avec capuchon en fer encore vissé. Utilisé contre les douleurs musculaires
1S122	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre ambré
1S122	4		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre couleur vert Perrier.
1S122	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre vert perrier
1S122	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille	MAG		Fragment de bouteille de verre bleu cobalt de lait de magnésie.

1S122	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de levier?
1S122	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Interrupteur			Enveloppe circulaire en cuivre avec interrupteur
1S122	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Petit joint d'étanchéité circulaire en cuivre.
1S122	1		M3.03.2	Laiton	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petite plaque de laiton
1S122	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1S122	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule			Capsule de bouteille de type «crown cap»
1S122	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.04.2	Attaches	Bouton			Bouton métallique percés de trois trous
1S122	1		M3.06	Métal plombifère	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petit fragment informe
1S122	2		M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1S122	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5.05.2	Hygiène	Tube de dentrifice	LPCo [les lettres sont superposées]		Tube de dentifrice? tout roulé avec bouchon en plastique noir
1S122	1		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				Morceau de mollusque
1S122	1		M6	Matériau indéterminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Substance noire avec traces de moulage. Plastique? Caoutchouc séché? Céramique noire?
1S122	1	0	M6	Matériau indéterminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Concrétion
1S125	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Verre couleur vert Perrier
1S126	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				
1S126	14	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée			Décor gaufré moulé	3 fragments fondus
1S126	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre ambré.
1S126	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de verre de couleur vert Perrier
1S126	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F1.2	Instruments de mesure	Pièce de machine			Rondelle circulaire d'écran de contrôle avec trou pour jauge d'indication.
1S126	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Joint d'étanchéité			Fragment de joint d'étanchéité avec trou circulaire
1S126	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			
1S126	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Un fragment de fer tordu et une petite boule de fer corrodée et informe.
1S128	18		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments				
1S128	8	0	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette	[Partie de timbre Navire?]		Petites assiettes
1S128	10	4	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S128	2	1	M1.5	Porcelaine commune	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Tessons de porcelaine vitrifiée. Fabrication industrielle
1S128	3	2	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		3 lignes verticales et 3 lignes horizontales en quinconce	Fragment de cul d'un contenant en verre incolore avec 3 faces présence et potentiellement 6
1S128	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de bouteille circulaire
1S128	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Fragment de cul de bouteille rectangulaire. Parfum?
1S128	1		M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de verre blanc opaque.

1S128	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	CONTENT / 6 D [dans un losange] / 7949A		Vert Perrier
1S128	6	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Pot	...A...		Fragments de pot en verre couleur bleu cobalt, 2 morceaux jointifs.
1S128	1	1	M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Petite plaque de métal
1S128	1	1	M3	Métal	F5.08.4.3	Pièces de protection	Capuchon			1 petit capuchon métallique circulaire avec une encoche à l'intérieur.
1S128	2	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux d'aluminium empliés
1S129	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S129	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	B D [dans un losange] 4 / 2		Petite bouteille circulaire au goulot fileté étroit et fragmenté. Ressemble à la forme d'une bouteille de sauce piquante
1S130	8	2	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S130	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	32		Le pied de la bouteille semble rond, mais le corps est rectangulaire
1S130	3	3	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un cercle]		Fonds de verres en verre incolore
1S130	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	32 F O	Pans découpés	Fragment de bouteille de ketchup
1S130	3	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	...LA COMPANY / LIMITED / TRADE M... / MIN. CONT...		Fragments de bouteille de Coca-Cola
1S130	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Fragment de pot avec goulot fileté. Le pot semble avoir une forme ovale
1S130	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Fragments de pots avec goulot fileté
1S130	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Fragment de pot avec goulot fileté. Ouverture assez étroite d'environ 3 cm de diamètre
1S130	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.06	Médication				Fragment de fiole de verre fin. Vaccin?
1S130	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Goulot de couleur vert perrier.
1S130	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.08.4.3	Pièces de protection	Rondelle			Joint de protection circulaire «washer»
1S130	1	1	M3.03.2	Laiton	F5.08.4.2	Fixations	Boulon			Boulon
1S130	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.04.2	Attaches	Attache			Attache circulaire pour vêtement ou sac.
1S130	1		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques	Mye			
1S131	1	1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette		Ligne bleu cobalt et une ligne dorée fine	Petite assiette
1S131	4	0	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Soucoupe			
1S131	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse	FRONTENAC TILE CO. / KINGSTON / CANADA		Morceau de très grosse tasse
1S131	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Motifs géométriques moulés (labyrinthe) sur le corps de la bouteille	Fragment de bouteille rectangulaire. ressemble à une bouteille de parfum
1S131	2	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre		Lignes verticales et côtelé horizontale	
1S131	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre			
1S131	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	2-387 / EST.112		Bouteille longitudinale et au culot carré.
1S131	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille			Goulot de bouteille fileté, verre assez épais, traces de moulage
1S131	2	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille			Fragment de bouteille avec goulot fileté. Ketchup?
1S131	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot		Lignes verticales	Fragment de pot en verre blanc opaque avec goulot fileté. Partiellement fondu

1S131	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN CANA... / E [Point] D [dans un losange] 3 / 4		Fragment de cul de bouteille en verre vert kaki
1S131	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN CANADA / C [dans un triangle inversé]		Cul de bouteille en verre vert perrier. Forme très longiforme
1S131	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5.08.4.3	Pièces de protection	Gaine			Gaine de protection en aluminium
1S132	1	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Assiette			
1S132	5	1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Bol			
1S132	5	2	M2.1	Verre incolore	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Verre	[Hameçon dans un verre]		
1S132	1	1	M3.10.1	Aluminium	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouchon			Fragment de bouchon en aluminium tordu.
1S133	1		M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tasse			
1S133	2	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	4		Fragments de cul et de corps de bouteille ovale
1S133	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Bouteille sans cul avec goulot fileté déformée par une exposition à la chaleur. Semble avoir été rectangulaire
1S133	4	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Pans découpés (10 côtés) et étranglement horizontale au milieu du corps	Fragments de petite bouteille en verre incolore
1S133	1	1	M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot	5		Pot assez large mais court avec goulot fileté et présence d'une petite partie du couvercle en métal ferreux
1S133	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Fragment de pot avec goulot fileté et épaules de la même taille
1S133	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Lignes verticales	Fragment de verre couleur vert Perrier
1S133	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Bouteille			Bouteille bleu cobalt complètement fondue et fragment de bouchon fileté en fer encore vissé. Inscription illisible. Possiblement du lait de magnésie.
1S133	1	1	M3.03	Métal cuivreux	F5.11.1	Arme à feu	Munition			Douille de
1S134	1	1	M3.04	Métal ferreux	F2.6.2	Outils et machines	Pot d'échappement			Pot d'échappement de camion
1S135	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot			Fragment de pot en verre incolore avec goulot fileté
1S136	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.06	Médication	Pot	3083 / D [dans un losange] / 11		Petit pot bleu cobalt, avec un goulot fileté.

Annexe 5.
Inventaire des artefacts de EBT-1B1 documenté sur le site

Lot	Nombre d'article(s)	Nombre d'objet(s)	Code de matériaux	Matériau	Code de fonction ou d'écofact	Fonction ou écofact	Objet	Commentaires
1B1	4	4	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type A (voir typologie), dia 4,25 x hauteur 7 po, couvercle et joint latéral sertis, enduit à l'intérieur, cannelures sur chaque face, ouvertes au gros couteau de cuisine
1B1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type A (voir typologie), dia 4,25 x hauteur 7 po, couvercle et joint latéral sertis, enduit à l'intérieur, cannelures sur chaque face, ouvertes au couteau, sur les bord
1B1	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type A (voir typologie), dia 4,25 x hauteur 7 po, couvercle et joint latéral sertis, enduit à l'intérieur, cannelures sur chaque face, mode d'ouverture indéterminé
1B1	5	5	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type B (voir typologie), dia 4 x hauteur 5 po, couvercle et joint latéral sertis, cannelures concentriques sur faces inférieure et supérieure, enduit à l'intérieur, ouvertes au gros couteau de cuisine
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type B (voir typologie), dia 4 x hauteur 5 po, couvercle et joint latéral sertis, cannelures concentriques sur faces inférieure et supérieure, enduit à l'intérieur, mode d'ouverture indéterminé
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type B (voir typologie), dia 4 x hauteur 5 po, couvercle et joint latéral sertis, cannelures concentriques sur faces inférieure et supérieure, enduit à l'intérieur, mode d'ouverture indéterminé
1B1	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type C (voir typologie), dia 3 x hauteur 4 po, faces inférieure et supésieure soudées, 2 épaulement sur faces inférieure et supérieure, ouvertes au gros couteau de cuisine, dont une en biseau
1B1	9	9	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type C (voir typologie), dia 3 x hauteur 4 po, faces inférieure et supésieure soudées, 2 épaulement sur faces inférieure et supérieure, mode d'ouverture indéterminé
1B1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type D (voir typologie), dia 3.25 x hauteur 4,5 po, mode d'ouverture indéterminé
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type D (voir typologie), dia 3.25 x hauteur 4,5 po, mode d'ouverture indéterminé, ouvertes au gros couteau de cuisine
1B1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve	Type E (voir typologie), dia 6 x hauteur 7 po, 1 cannelure et 2 épaulement sur la surface supérieure, ouvertes avec deux coups de gros couteau de cuisine
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bidon rectangulaire	prof 4,25 X hauteur 10, 5 x largeur 5,25 po
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bidon rectangulaire	prof 5,25 X hauteur inconnue x largeur 4,25 po

1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bidon rectangulaire	prof 4,25 X hauteur inconnue x largeur 2,5 po
1B1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte refermable	dia 5 x 8,25 po
1B1	47	47	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Capsule	Capsule de type "crown cap"
1B1			M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clous, vis et boulon	
1B1			M2	Verre	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		Verre fondu
1B1			M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		Plastique fondu
1B1	9	9	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations		
1B1			M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre	Vitre	
1B1	1		M3	Métal	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions		Plomberie et autre
1B1	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		Fil de fer tressé
1B1	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Poignée de canisse	

UQAR
Université du Québec
à Rimouski

lap.uqar.ca
LABORATOIRE
D'ARCHÉOLOGIE
ET DE PATRIMOINE

Évaluation du potentiel archéologique de la pointe Leggatt (DdEa-7) et monitoring à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2)





Par
Manon Savard et Nicolas Beaudry,
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay
Juin 2023
Permis 21-HBSL-01

UQAR
Université du Québec
à Rimouski



lap.uqar.ca
LABORATOIRE
D'ARCHÉOLOGIE
ET DE PATRIMOINE

Évaluation du potentiel archéologique de la pointe Leggatt (DdEa-7) et monitoring à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2)

Par
Manon Savard et Nicolas Beaudry,
avec la collaboration de Gaëlle Tremblay
Juin 2023
Permis 21-HBSL-01

Page couverture :
Le site DdEa-7 en fin de fouille et les restes du quai à l'embouchure de la rivière Mitis (N. Beaudry).

Comment citer ce rapport :
Savard, Manon et Nicolas Beaudry, avec la collaboration de Gaëlle Tremblay, 2023. *Évaluation du potentiel archéologique de la pointe Leggatt (DdEa-7) et monitoring à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2)*, rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Rimouski : Université du Québec à Rimouski, Laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 100 p.

© Laboratoire d'archéologie et de patrimoine, 2023. Tous droits réservés.

Laboratoire d'archéologie et de patrimoine
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

lap@uqar.ca
http://lap.uqar.ca



lap.uqar.ca
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PATRIMOINE

Résumé

Ce rapport concerne deux interventions distinctes qui ont fait l'objet d'un même permis de recherche archéologique : 21-HBSL-01.

La première est une évaluation du potentiel archéologique de la pointe Leggatt (site DdEa-7), qui s'est déroulée du 5 au 16 juillet 2021. Les opérations ont compris une prospection visuelle avec collecte de surface, des sondages à la pelle et deux sondages manuels. Elle a permis de documenter les ruines de l'ancien presbytère son état actuel, ses dimensions, ses modes de construction et des processus taphonomiques à l'œuvre sur le site. Bien que le mobilier archéologique soit rare et fragmentaire, l'opération a livré plusieurs éléments qui confirment une construction et une occupation au XIX^{e} siècle. La prospection visuelle a aussi permis de localiser les restes d'une clôture ancienne, possiblement la même que celle illustrée sur une aquarelle de Thomas Fenwick, et d'identifier d'autres utilisations du site, plus ou moins anciennes, comme la chasse au canard.

La seconde est un monitoring archéologique de la flèche littorale à l'embouchure de la rivière Mitis, où un site historique et préhistorique est soumis à l'érosion (site DdEa-2). Le monitoring a consisté simplement à inspecter la côte et les microfalaises d'érosion, à localiser et à documenter d'éventuels vestiges ou anomalies et à récolter les artefacts tombés des parois. L'exercice a permis entre autres d'identifier deux zones particulièrement exposées aux aléas : la première est caractérisée par une microfalaise d'érosion presque verticale ; la seconde est un secteur affecté par des mouvements de pente où l'on trouve des artefacts du XIX^{e} siècle. Elle a aussi permis de localiser un amas d'artefacts de métal, probablement les rejets d'un détectoriste, dont la pratique est une autre menace pour patrimoine archéologique de la flèche littorale.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement M. Alexander Reford et les Jardins de Métis de nous avoir accompagnés dans toutes les étapes de ce projet et pour avoir permis l'accès à la pointe de la rivière Mitis ; Mme Micheline Williams, *warden* de la Point Leggatt Presbyterian Church, pour sa confiance, son intérêt et sa collaboration ; Mmes Ann Coulson et Julie fine pour leur hospitalité et l'accès aux terrains du Killiecrankie Inn. Nous remercions également les Amis des Jardins de Métis et Heritage Lower St. Lawrence, notamment M Philippe Dufort, pour leur soutien administratif et logistique.

Nous saluons les visiteurs de l'opération archéologique de la pointe Leggatt, et tout particulièrement les visiteurs les plus réguliers, MM. Anson R. McKim et Gilbert R. Bossé, pour leur intérêt enthousiaste et toutes les connaissances qu'ils ont généreusement partagées. Nous remercions aussi M. René Marquis de 15 Secondes Films d'avoir partagé ses photos de l'intervention archéologique.

Nous remercions Mme Marie-Andrée Roy et M. Jérôme Dubé, de l'Université du Québec à Rimouski, pour leur contribution à la production de ce rapport.

Enfin, nous remercions chaleureusement les étudiantes et étudiants de l'UQAR et du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine qui ont pris part à ce projet : Jérémy Gribaut, Christophe Robert, Gaëlle Tremblay, Laura-Christine Daigneault et Marie-Claude Lévesque.

Table des matières

Résumé v

Remerciements vi

Table des matières vii

Liste des figures ix

Introduction générale 1

Première partie Intervention archéologique à la pointe Leggatt (DdEa-7) 3

1.1. Contexte des travaux 5

1.1.1. Cadre environnemental 7
a) Cadre environnemental ancien 7
b) Cadre environnemental actuel 8

1.1.2. Interventions archéologiques antérieures 10

1.1.3. Cadre préhistorique 10

1.1.4. Cadre historique 11

1.2. Méthodologie 15

1.2.1. Nature, durée et dates de l'intervention 15

1.2.2. Méthodes d'intervention et d'enregistrement 15
a) Inspection visuelle avec collecte de surface 15
b) Inventaire archéologique 15
Sondages à la pelle 15
Sondages manuels 16
c) Autres travaux 16
Prospection au géoradar 16
Documentation des vestiges en place 16

1.2.3. Composition de l'équipe 16

1.2.4. Mesures de protection et de conservation 17

1.3. Résultats 19

1.3.1. Prospection visuelle avec collecte de surface 19

1.3.2. Inventaire archéologique 23
a) Sondages à la pelle 23
b) Sondages manuels 25

1.3.3. Autres résultats 28
a) Prospection au géoradar 28
b) Archéologie publique 28
c) Documentation de l'ancien presbytère 29

1.4. Conclusions et recommandations **33**
1.4.1. Intérêt et importance archéologique 33
1.4.2. Recommandations 33

Deuxième partie **35**
Monitoring à l'embouchure de la rivière Mitis (DdEa-2) **35**
2.1. Contexte des travaux **37**
2.1.1. Cadre environnemental ancien et actuel 37
2.1.2. Travaux antérieurs 39
2.1.2. Cadre préhistorique 40
2.1.3. Cadre historique 40
2.2 Méthodologie **45**
2.2.1. Nature, durée et dates de l'intervention 45
2.2.2. Méthodes d'intervention et d'enregistrement 45
2.2.3. Composition de l'équipe 46
2.2.4. Mesures de protection et de conservation 46
2.3. Travaux et résultats **47**
2.4. Conclusions et recommandations **53**
2.4.1. Intérêt et importance archéologique 53
2.4.2. Recommandations 53

Références **55**

Annexes - Première partie : Pointe Leggatt, DdEa-7 ..... **57**
Annexe 1.1. Compilation des points GPS relevés lors de la prospection visuelle 59
Annexe 1.2. Description des unités stratigraphiques (US) 65
Annexe 1.3. Catalogue des photos annexées 69
Annexe 1.4. Inventaire des artefacts et écofacts 79

Annexes – Deuxième partie : embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2 ..... **87**
Annexe 2.1. Compilation des points GPS relevés lors du monitoring 89
Annexe 2.2. Catalogue des photos annexées 93
Annexe 2.3. Inventaire des artefacts et écofacts 97

Liste des figures

Figure 1.1 Localisation de la pointe Leggatt 5
Figure 1.2. Localisation de la pointe Leggatt et du site DeEa-7 sur la carte topographique ... 6
Figure 1.3. Cadastre de la pointe Leggatt 7
Figure 1.4. Géographie physique de la pointe Leggatt 8
Figure 1.5. Végétation actuelle de la pointe Leggatt 9
Figure 1.6. Sites archéologiques et biens patrimoniaux cités ou classés à proximité des secteurs d'intervention 10
Figure 1.7. H. A. Ballantyne, *Plan figuratif du 1er rang de la seigneurie de Métis*, 1834 11
Figure 1.8. L'ancien presbytère vers le nord : T. Fenwick, *Metis Manse*, aquarelle, 1878 12
Figure 1.9. L'ancien presbytère vu de la plage, vers le sud : *Metis, Quebec, Presbyterian Church and Manse*, gravure d'après T. Fenwick, 1878 13
Figure 1.10. L'ancien presbytère vers le nord, date inconnue 13
Figure 1.11. Photographie aérienne de la pointe Leggatt, vers 1927 14
Figure 1.12. L'équipe de terrain de l'intervention archéologique 17
Figure 1.13. Résultats de la prospection visuelle 20
Figure 1.14. Vestiges d'une clôture de cèdre 21
Figure 1.15. Restes d'un affût pour la chasse au canard 22
Figure 1.16. Objets jetés par-dessus la clôture du cimetière 22
Figure 1.17. Feuille de vigne décorative en laiton trouvée dans 1C1 23
Figure 1.18. Localisation des sondages 24
Figure 1.19. Sondage DdEa-7 en fin de fouille 25
Figure 1.20. Sondage DdEa-7-1E en fin de fouille… 26
Figure 1.21. Plan du sondage DdEa-7-1E en fin de fouille 27
Figure 1.22. Paroi sud du sondage DdEa-7-1E 27
Figure 1.23. Visite de M. Anson R. McKim 28
Figure 1.24. Fondations de l'ancien presbytère 29
Figure 1.25. Fondation de l'ancien presbytère, encastrement d'une poutre de plancher 30
Figure 1.26. Plan des vestiges de l'ancien presbytère 31
Figure 1.27. Localisation des limites du site DdEa-7 32

Figure 2.1. Localisation des Jardins de Métis 37
Figure 2.2. Localisation de l'embouchure de la rivière Mitis et du site DdEa-2 sur la carte topographique 38
Figure 2.3. Modèle numérique de terrain avec relief ombré 38
Figure 2.4. Côte sédimentaire constituée de dépôts glacio-marins 39
Figure 2.5. Le manoir seigneurial à l'embouchure de la rivière Mitis : James Renwick, *Grand Metis*, aquarelle, v. 1840 41
Figure 2.6. Les installations de Michel-Hippolite Larrivée à l'embouchure de la rivière Mitis : Miss Hay, *Grand Metis*, dessin sur papier, juin 1827 42
Figure 2.7. Les installations industrielles à l'embouchure de la rivière Mitis, v. 1890-1910 ... 43
Figure 2.8. Fréquentation de la flèche littorale, date inconnue 44
Figure 2.9. Objets de fer laissés par un détectoriste 47

Figure 2.10. Résultats du monitoring du site DdEa-2 48
Figure 2.11. Zone d'érosion maximale à la pointe ouest de la flèche littorale 49
Figure 2.12. Secteur affecté par des coulées boueuses 50
Figure 2.13. Artefacts récents en paroi 51
Figure 2.14. Localisation des limites du site DdEa-2 52

Introduction générale

Ce rapport concerne deux interventions distinctes qui ont fait l'objet d'un même permis de recherche archéologique : une évaluation du potentiel archéologique de la pointe Leggatt (site DdEa-7) et un monitoring archéologique de la flèche littorale à l'embouchure de la rivière Mitis (site DdEa-2). Ces travaux s'inscrivent dans des projets de mise en valeur et de patrimonialisation menés par Heritage Lower St. Lawrence / Héritage Bas-Saint-Laurent (HLSL) et des Amis des Jardins de Métis (AJM) ; cette initiative a été entreprise conjointement avec le Laboratoire d'archéologie et de patrimoine de l'Université du Québec à Rimouski (LAP, UQAR). Les interventions archéologiques ont été financées par la MRC de La Mitis dans le cadre de son programme d'Initiatives culturelles.

Les deux lieux visés par les interventions sont importants pour les communautés locales. La pointe Leggatt a longtemps été le cœur de la communauté écossaise de Métis (voir section 1.4). Quant à la flèche littorale de la rivière Mitis, aujourd'hui très affectée par l'érosion et la submersion côtière, elle a connu plusieurs phases de fréquentation et d'occupation de la préhistoire à nos jours, accueillant notamment le manoir MacNider (voir section 2.4).

Pour chacune des interventions, le rapport comprend les sous-sections suivantes qui répondent aux exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) :

- le contexte des travaux ;
- le cadre environnemental, préhistorique et historique ;
- les travaux archéologiques antérieurs, s'il y a lieu ;
- les méthodes employées ;
- les résultats ;
- les conclusions et recommandations ;
- des annexes comprenant la transcription de l'ensemble des données de terrains et l'inventaire des artefacts.

Le rapport comprend aussi une liste de références commune aux deux sections. En plus des illustrations du rapport, celui-ci est accompagné d'un fichier de photos dont le catalogue se trouve en annexe.

Première partie

Intervention archéologique à la pointe Leggatt (DdEa-7)

1.1. Contexte des travaux

La pointe Leggatt est située à la frontière entre les municipalités de Grand-Métis et de Métis-sur-Mer (fig. 1.1 et 1.2). Du côté de Grand-Métis se trouve une église presbytérienne construite vers 1884, inventoriée dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Gouvernement du Québec 2013) et pour laquelle des démarches de citation sont en cours (Reford et Dufort 2022 ; Radio-Canada 2022), ainsi que son presbytère. On y trouve aussi un cimetière presbytérien ainsi que les ruines d'un ancien presbytère. Du côté de Métis-sur-Mer, le Killiecrankie Inn, construit en 1847, est lui aussi inventorié dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (Gouvernement du Québec 2013) (fig. 1.3). La pointe fait l'objet d'un projet de mise en valeur et de patrimonialisation initié par HLSL, notamment parce qu'elle est aux origines de la communauté écossaise bas-laurentienne.

Le site devait accueillir l'édition 2020 de l'École de fouilles archéologiques de l'UQAR, mais celle-ci a été annulée en raison de la pandémie. L'édition 2021 l'a été aussi pour la même raison, mais ce projet de recherche exploratoire a pu être mené avec une petite équipe grâce à un financement de la MRC de La Mitis.

L'objectif général de l'intervention était d'évaluer le potentiel du site, principalement pour le XIX^{e} siècle et le début du XX^{e}. Ses objectifs spécifiques étaient :

1) de documenter le site de l'ancien presbytère de la pointe Leggatt dans son état actuel ;
2) d'évaluer le potentiel archéologique du site du presbytère et sa capacité à accueillir une éventuelle école de fouilles dans le futur ;
3) de confirmer les dates d'occupation du presbytère ;
4) de contribuer aux connaissances du patrimoine de Grand-Métis et Métis-sur-Mer ;
5) de contribuer aux activités de mise en valeur des organismes patrimoniaux concernés, notamment la Point Leggatt Presbyterian Chuch et HLSL ;
6) de contribuer à la formation d'étudiant·es universitaires en archéologie et en patrimoine ;
7) de sensibiliser les élu·es et le public régional à l'intérêt patrimonial et archéologique de la pointe Leggatt.



Figure 1.1. Localisation de la pointe Leggatt (Google Earth).

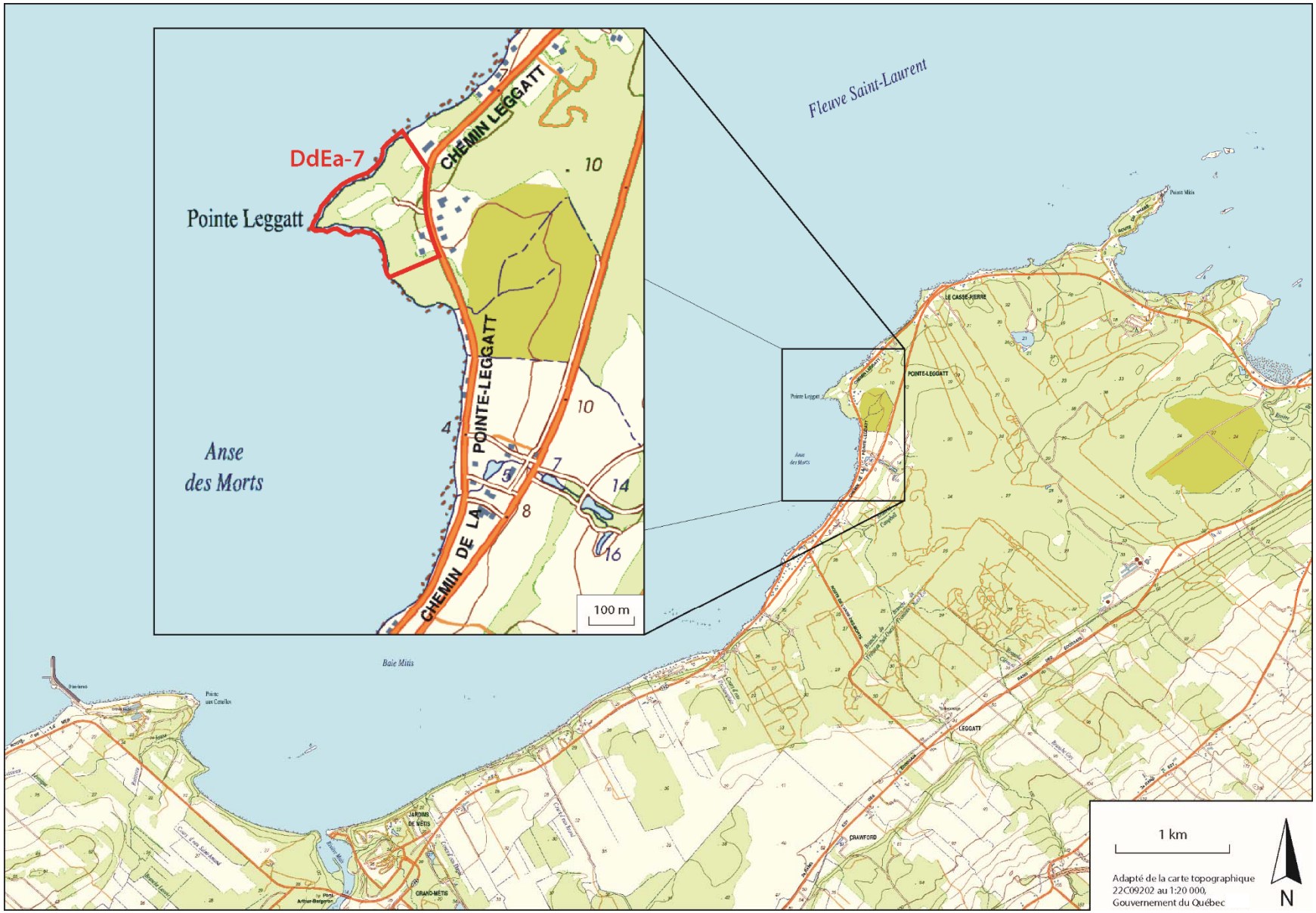


Figure 1.2. Localisation de la pointe Leggatt et du site DdEa-7 sur la carte topographique (LAP)



Figure 1.3. Cadastre de la pointe Leggatt (N. Beaudry).

1.1.1. Cadre environnemental

L'étude de potentiel archéologique réalisée pour l'embouchure de la rivière Mitis par Ruralys (2012) couvre en grande partie le cadre environnemental de la pointe Leggatt et plusieurs aspects en sont repris ici.

a) Cadre environnemental ancien

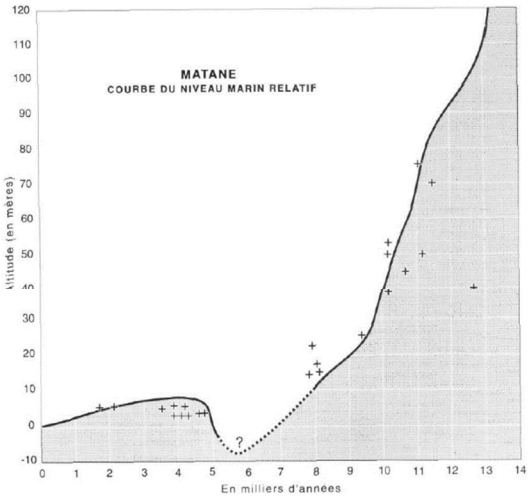
La pointe se situe dans le domaine géologique des Appalaches ; elle appartient plus spécifiquement aux formations géologiques de Tourelle (wacke lithique et mudshale) et du mélange de Cap-Chat. Ces formations remontent respectivement à l'Ordovicien moyen et à l'Ordovicien supérieur, soit environ 470 à 440 millions d'années avant aujourd'hui (AA).

Lors du dernier maximum glaciaire du Wisconsien, vers 20 000 AA, le territoire québécois était couvert d'un inlandsis dont l'épaisseur pouvait atteindre plus de 1000 m sur le territoire actuel du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. L'inlandsis a commencé à fondre vers 13 000 AA, ennoyant le territoire et formant la mer postglaciaire de Goldthwaith. La croûte terrestre qui s'était

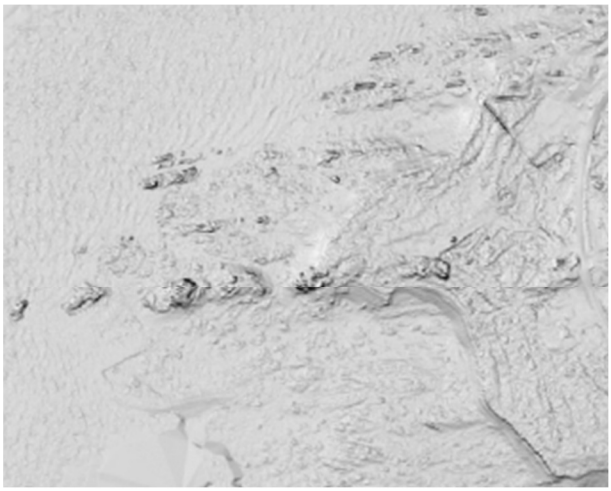
enfoncée sous le poids de la glace s'est relevée lors de la fonte : ce processus est appelé la glacio-isostasie. Le relèvement glacio-isostasique a permis au territoire d'émerger progressivement. Ce phénomène n'a toutefois pas été linéaire : ainsi, selon la vitesse de la fonte ou celle du rebond, le niveau marin relatif a été tantôt plus bas, tantôt plus élevé que le niveau actuel. La figure 1.4a présente la courbe des niveaux marins relatifs pour la région de Matane (Dionne et Coll 1995), la reconstitution la plus proche à ce jour du site à l'étude, et la figure 1.4b illustre la topographie de la pointe Leggatt. Avec une altitude inférieure à 10 m, la pointe Leggatt a connu plusieurs transgressions marines, aussi les vestiges d'éventuelles occupations anciennes antérieures à 2000 AA auront été et submergées et perturbées durant ces transgressions.

b) Cadre environnemental actuel

Les événements présentés dans le cadre environnemental ancien expliquent pourquoi les dépôts de surface de la pointe Leggatt correspondent à des dépôts de plage (fig. 1.4c ; Dionne et Poitras



a.



b.

c.

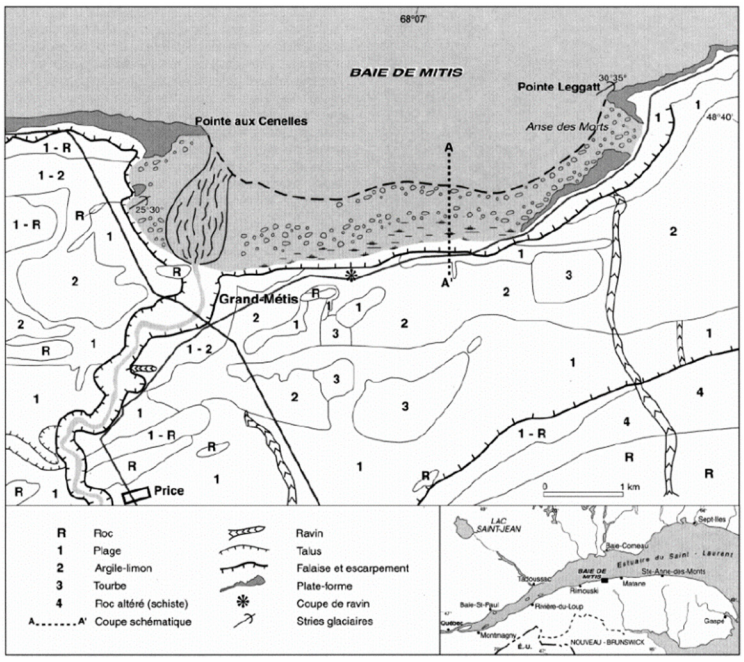


Figure 1.4. Géographie physique de la pointe Leggatt.
a. Courbe du relèvement isostatique des terres ou du niveau marin relatif à l'Holocène pour la région de Matane (Dionne et Coll 1995).
b. Modèle numérique de terrain avec relief ombré (Gouvernement du Québec).
c. Carte des dépôts de surface (Dionne et Poitras 1998).

1998). La pointe Leggatt appartient à la région écologique 4f « située dans la portion est du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est » (Blouin et Berger, 2012). Le secteur situé entre le cimetière et le Killiecrankie Inn, notamment au nord des ruines du presbytère, est mal drainé. On y trouve un fossé, dont il est difficile de dire s'il s'agit d'un fossé de drainage ou d'un cours d'eau naturel qui a été linéarisé ; il semble aussi correspondre à la ligne qui sépare des lots et divise la pointe entre les municipalités de Grand-Métis et Métis-sur-Mer (fig. 1.3, 1.18).

De part et d'autre du chemin Leggatt, on trouve des maisons et des résidences secondaires dont plusieurs, construites au début du XX^{e} siècle, sont inventoriées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Elles sont entourées d'une végétation abondante ; la zone à l'étude elle-même est un boisé abritant le cimetière (fig. 1.3). On y accède à partir du chemin Leggatt par un chemin de terre battue. Un sentier traversant le cimetière et un autre longeant l'arrière de l'église et du presbytère actuel permettent de rejoindre la plage. Le sol mince et l'exposition de la pointe aux vents expliquent les nombreux chablis, y compris dans les ruines de l'ancien presbytère. De



Figure 1.5. Végétation actuelle de la pointe Leggatt : a et b. Vues générales de l'état actuel de la forêt de la pointe Leggatt ; c et d. Plantes exogènes bien installées (LAP).

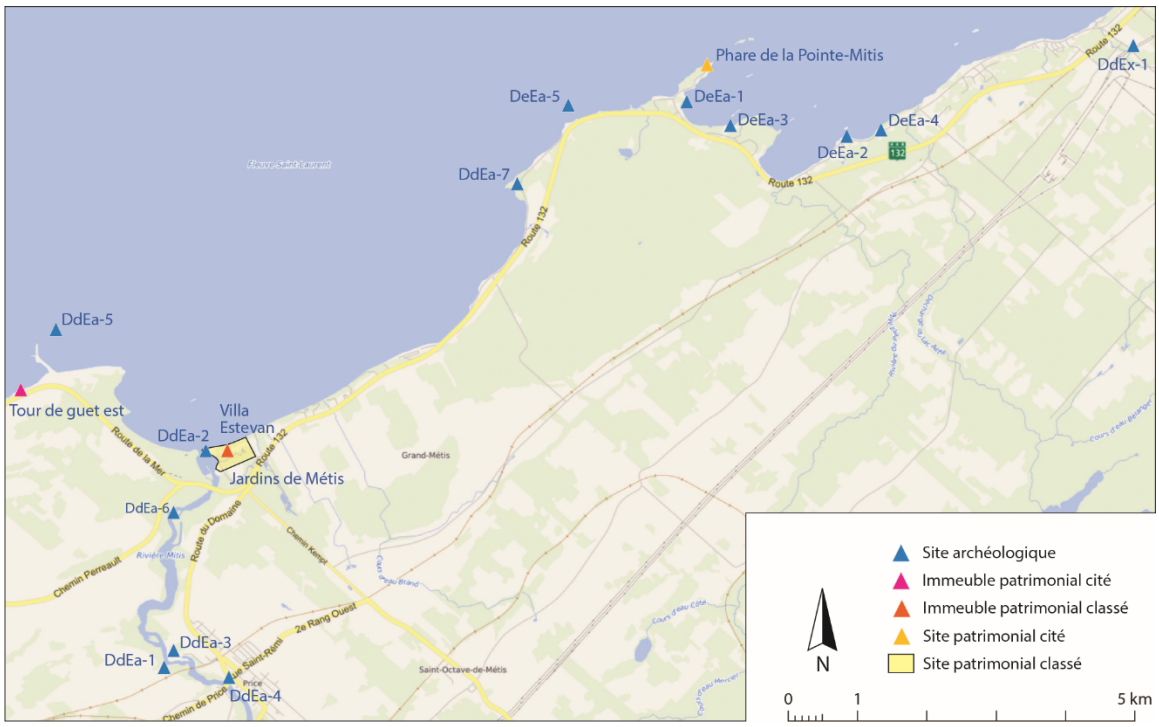


Figure 1.6. Sites archéologiques et biens patrimoniaux cités ou classés à proximité des secteurs d'intervention (LAP).

grosses souches témoignent aussi d'anciens travaux forestiers. On peut lire dans la topographie et la végétation l'ancien tracé du chemin Leggatt qui dessert la pointe. Quelques plans de berce laineuse ont été aperçus ; la végétation de la pointe comprend aussi des plantes ornementales envahissantes, notamment entre l'église et le presbytère actuel et le cimetière où l'on trouve la renouée du Japon et l'herbe aux goutteux (fig. 1.5).

1.1.2. Interventions archéologiques antérieures

La pointe Leggatt a été visitée par une équipe d'archéologues lors d'une intervention à l'embouchure de la rivière Mitis en 2017 (voir partie 2) mais cette visite n'a compris aucune intervention archéologique.

1.1.3. Cadre préhistorique

Les environs de la pointe Leggatt comptent plusieurs sites archéologiques préhistoriques connus (fig. 1.6), dont la flèche littorale à l'embouchure de la rivière Métis, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest (voir 2e partie). D'autres secteurs, de part et d'autre de la pointe, présentent un excellent potentiel archéologique pour les occupations autochtones de la préhistoire récente, de la période de contact ou des périodes historiques : l'anse des Morts, à quelques dizaines de

mètres au sud-ouest, où débouchent plusieurs petits cours d'eau, et l'anse du Petit Mitis, à environ 4 km l'est, où débouche la rivière du Petit Mitis. La pointe Leggatt elle-même est un élément distinctif de ce paysage. L'historienne Alice Sharples Baldwin [1906-1987], qui habitait face à l'église, mentionne des trouvailles de vestiges autochtones lors des travaux de construction de maisons dans le secteur (Baldwin 1960, cité dans Andersson 2021). Plusieurs sources historiques témoignent d'une présence autochtone durant les périodes historiques (voir 1.1.3).

1.1.4. Cadre historique

Le potentiel archéologique historique euroquébécois de la pointe Leggatt est bien connu (Ruralys 2012). La seigneurie a été concédée à Jean-Baptiste de Peiras en 1675, mais la seigneurie n'a pas été développée pendant le Régime français. Elle est acquise en 1802 par l'homme d'affaire d'origine écossaise Matthew MacNider puis, suite à des difficultés financières, reprise en 1807 par son cousin John MacNider. C'est lui qui concrétise le projet d'y créer une colonie de peuplement. Vers 1818, une quarantaine de familles provenant d'Écosse s'installent sur les premiers et deuxièmes rangs. La pointe Leggatt se trouve alors au centre du premier rang de la seigneurie de Mitis (fig. 1.7). Au décès de MacNider en 1829, la seigneurie est léguée à ses deux petits-neveux, John et William MacNider et administrée par leur père. Entre-temps, la pointe Leggatt devient le cœur de la communauté écossaise de Métis : c'est là que sont établis la première école de langue anglaise de la région (1831), le premier lieu de culte protestant dans ce qui deviendra le Killiecrankie Inn (1847), puis l'église presbytérienne actuelle.

Après la mort de leur père en 1840, les frères MacNider se partagent la seigneurie : la partie ouest revient à John, tandis que William reçoit la partie est. La ligne de partage traverse la pointe Leggatt ; elle est encore matérialisée, à peu de choses près, dans la limite actuelle entre les municipalités de Grand-Métis et de Métis-sur-Mer.

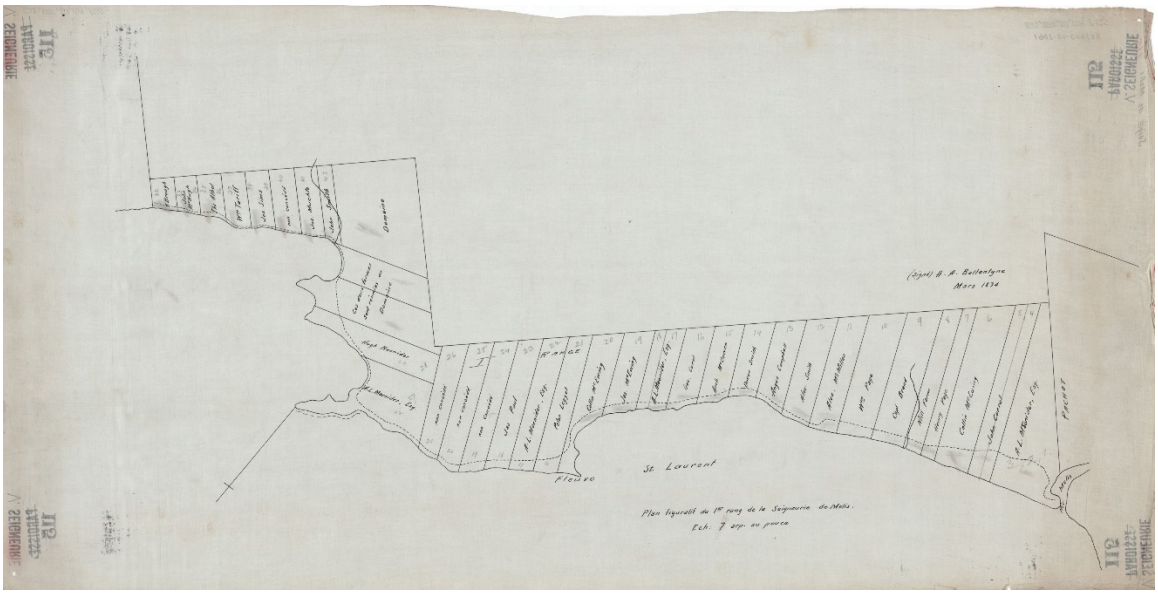


Figure 1.7. H. A. Ballantyne, *Plan figuratif du 1er rang de la seigneurie de Métis*, 1834 (BANQ Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts).



Figure 1.8. L'ancien presbytère vers le nord :
Thomas Fenwick, *Metis Manse*, aquarelle, 1878 (Point Leggatt Presbyterian Church).

Plusieurs sources historiques compilées par Heritage Lower St. Lawrence (2012) témoignent d'une présence autochtone aux environs de la pointe Leggatt. L'anse des Morts est notamment mentionnée comme un établissement Mi'gmaq ; l'historienne Alice Sharples Baldwin (1960, cité dans Andersson 2021) mentionne d'ailleurs que des traces de campement ont été trouvées dans la baie près de la pointe Leggatt et des « premières pêcheries ». Il s'agit vraisemblablement de l'anse des Morts, où les premières pêcheries ont été développées par John Macnider au début du XIX^{e} siècle. On y aurait employé un groupe de la communauté Wolastoqiyik (Malécites) (Ruralys 2012). La figure 1.11 montre une pêche encore active dans l'anse des Morts à la fin des années 1920.

Outre le cimetière, l'un des plus anciens de la région, le boisé de la pointe Leggatt abrite les vestiges de l'ancien presbytère où a résidé Thomas Fenwick, pasteur et missionnaire presbytérien de 1863 à 1884 (fig. 1.8 à 1.10). On y distingue aussi l'emprise du chemin qui passait devant le presbytère. C'est grâce aux efforts du révérend Fenwick que la communauté s'est dotée d'une église. On lui doit aussi des aquarelles et des articles qui ont été publiées dans la presse anglo-canadienne et ont contribué à faire connaître Métis, alors qu'elle accueillait ses premiers estivants. Les circonstances de son retrait de l'église de la pointe Leggatt demeurent nébuleuses, mais elles pourraient être liées aux positions qu'il exprimait ouvertement dans la presse (Reford 2018a ; Armour et McKim 2018). Un cliché de la Compagnie aérienne franco-canadienne montre que l'ancien presbytère n'existait plus en 1927 (fig. 1.11).

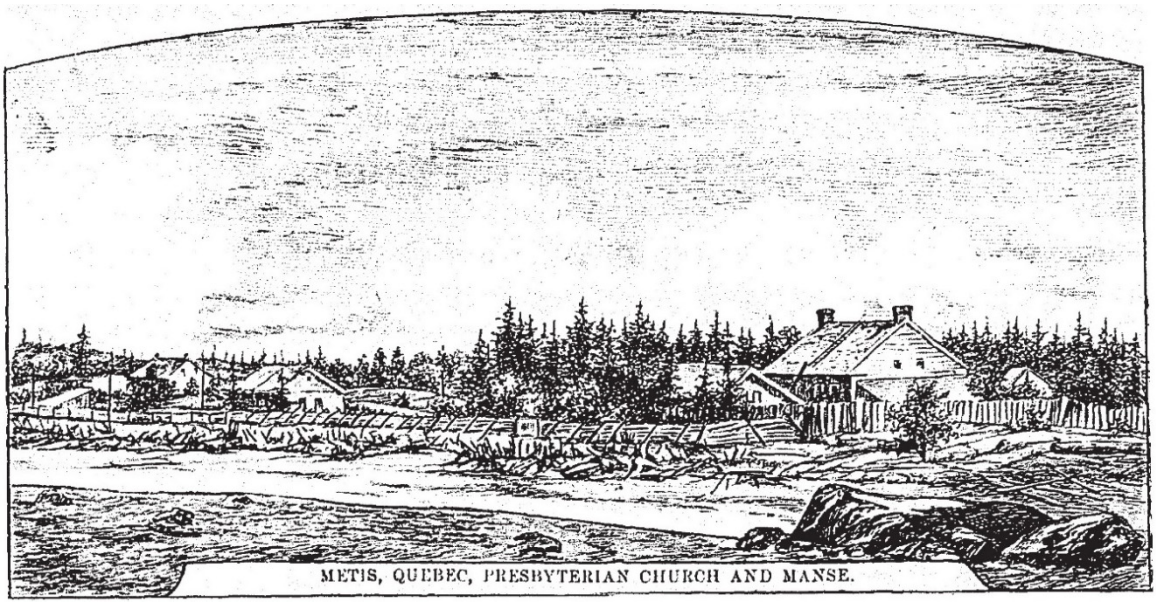


Figure 1.9. L'ancien presbytère vu de la plage, vers le sud :
Metis, Quebec, Presbyterian Church and Manse, gravure
d'après Thomas Fenwick (*Canadian Illustrated News*, Montréal, 29 juin 1878, p. 405).



Figure 1.10. L'ancien presbytère vers le nord, date inconnue (collection A. R. McKim).



Figure 1.11. Compagnie aérienne franco-canadienne, Photographie aérienne de la pointe Leggatt, vers 1927 : les cheminées de l'ancien presbytère et un bâtiment non identifié sont encore debout aux abords du cimetière, entre le Killiecrankie Inn à gauche et l'église et le presbytère actuel à droite ; on notera aussi une fascine dans l'anse des Morts (BANQ Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts).

1.2. Méthodologie

1.2.1. Nature, durée et dates de l'intervention

L'intervention archéologique est une initiative conjointe d'Heritage Lower St. Lawrence / Héritage Bas-Saint-Laurent et du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine. Le permis 21-HBSL-01 a été délivré à cette fin à HLSL représenté par son président, M. Alexander Reford. L'intervention s'est déroulée pendant 10 jours, du 5 au 16 juillet 2021, du lundi au vendredi.

1.2.2. Méthodes d'intervention et d'enregistrement

a) Inspection visuelle avec collecte de surface

Des équipes de deux personnes ont effectué des battues, inspectant la surface du sol pour repérer des artefacts ou des concentrations d'artefacts, des écofacts, ainsi que des anomalies topographiques (dépressions ou reliefs) d'origine anthropique ou potentiellement anthropique, des alignements de pierres, des ouvertures dans la végétation, des taxons végétaux exogènes, etc. L'espace clôturé du cimetière a été exclu des recherches. Les artefacts et les anomalies ont été géoréférencés à l'aide de quatre GPS offrant une résolution de 3 m. À chacun des points GPS correspond une entrée sur une fiche pré-imprimée comportant des champs pour un numéro provisoire associé à l'identifiant du GPS, un numéro de point provisoire, une description sommaire de l'anomalie ou de l'objet observé, ainsi que des numéros de photos. Au retour du terrain, les numéros des points originaux ont été remplacés par un identifiant séquentiel définitif dérivé du système d'enregistrement Tikal et composé du code du site (DdEa-7) suivi d'un tiret, du numéro d'opération « 1 », des lettres « GPS » dans la position de la sous-opération, puis d'un numéro de trois chiffres. Après la suppression des doublons et des points localisant les sondages à la pelle (voir section 1.2.2b), l'inspection a produit un total de 134 points, numérotés de DdEa-7-1GPS001 à DdEa-7-1GPS148. Le catalogue de ces points est à l'annexe 1.1, avec la transcription du contenu correspondant des fiches d'enregistrement.

Quelques objets associés à un point GPS et reposant sur la surface ont été récoltés ; les objets partiellement enfouis n'ont pas été dégagés. Les artefacts récoltés ont été lavés et inventoriés en laboratoire (annexe 1.4).

b) Inventaire archéologique

Sondages à la pelle

La prospection visuelle et l'utilisation d'un détecteur de métal ont orienté l'emplacement de sondages à la pelle. Les sondages ont été localisés à l'aide d'un GPS ou à la station totale, puis cartographiés. Leur enregistrement est dérivé du système d'enregistrement Tikal : les sous-opérations, sondages à la pelle ou sondages manuels, sont identifiés par le code Borden du site (DdEa-7) suivi d'un tiret, du numéro d'opération « 1 », puis d'une lettre (à l'exclusion de I et O) ou, à partir du 25^{e} sondage, de la lettre A suivie d'une deuxième lettre. 36 sondages à la pelle ont été réalisés, identifiés par les lettres A à AM ; les lettres D et E ont été attribuées à des sondages

manuels (voir plus bas). Les unités stratigraphiques (US) sont identifiées par l'identifiant de la sous-opération, suivi d'un numéro appartenant à une séquence propre au sondage.

Les sondages à la pelle mesurent 2 largeurs de pelle plate de côté, soit environ 0,40 m. La profondeur varie d'un sondage à l'autre, mais la plupart se sont arrêtés à 30 cm ou moins, sur le roc ou sur un niveau de sable s'apparentant à du sable de plage. Lorsqu'il a été sondé, ce sable n'a livré aucun artefact, sauf dans le sondage DdEa-7-1M qui se trouve à l'intérieur du périmètre de l'ancien presbytère. Les sondages ont été vidés et leur stratigraphie a été décrite ; les sédiments ont été tamisés puis les sondages ont été remblayés. L'annexe 1.2 présente la description des unités stratigraphiques et l'annexe 1.4, l'inventaire des artefacts et écofacts recueillis. Au moins un sondage représentatif de chaque groupe de sondages a été photographié : les numéros de photos sont indiqués à l'annexe 1.2 et dans le catalogue de photo à l'annexe 1.3.

Sondages manuels

Deux anomalies importantes à l'intérieur du périmètre de l'ancien presbytère ont fait l'objet de sondages manuels de plus grandes dimensions. Le sondage DdEa-7-1D (2,00 x 2,10 m) a été ouvert sur un relief adjacent au mur ouest, correspondant aux restes d'un âtre adossé au mur occidental du bâtiment. Le sondage DdEa-7-1E est une tranchée (3,00 m x 1,00 m) ouverte dans une dépression dans la moitié ouest du bâtiment, où subsistaient en surface des tuyaux de fer très dégradés.

L'enregistrement des sondages manuels est dérivé du système d'enregistrement Tikal et appartient à la même séquence que celui des sondages à la pelle : les sondages sont identifiés par le code Borden du site (DdEa-7) suivi d'un tiret, du numéro d'opération « 1 », et d'une lettre (respectivement D et E). Les unités stratigraphiques sont identifiées par l'identifiant de la sous-opération, suivi d'un numéro appartenant à une séquence propre au sondage. Les résultats sont compilés aux annexes 1.2 à 1.4.

c) Autres travaux

Prospection au géoradar

Pour éviter de faire des sondages sur les terrains gazonnés du Killiecrankie Inn, l'équipe a fait l'expérience du géoradar dans l'espace ouvert à l'ouest du bâtiment. La prospection a pris la forme d'un balayage le long de lignes transversales tracées au préalable à l'aide d'une station totale.

Documentation des vestiges en place

L'intervention a aussi été l'occasion de documenter les vestiges architecturaux dans leur état actuel, ainsi que certains processus taphonomiques à l'œuvre sur le site.

1.2.3. Composition de l'équipe

L'intervention était dirigée par Nicolas Beaudry et Manon Savard, archéologues et professeur·es à l'UQAR, accompagnés par une équipe d'étudiant·es de l'UQAR qui se sont relayés sur le site : Jérémy Gribaut, Christophe Robert et Gaëlle Tremblay (fig. 1.12). L'équipe était en général peu nombreuse ; certaines journées elle n'a compté que deux personnes sur le site.



Figure 1.12. L'équipe de terrain de l'intervention archéologique (M. Savard, N. Beaudry). Dans l'ordre habituel : Nicolas Beaudry, Jérémy Gribaut, Gaëlle Tremblay, Manon Savard, Christophe Robert.

L'inventaire des artefacts a été réalisé par Jérémy Gribaut, Marie-Claude Lévesque, Gaëlle Tremblay et Manon Savard. Gaëlle Tremblay a aussi participé au traitement et à la compilation des données.

1.2.4. Mesures de protection et de conservation

Les artefacts et écofacts ont été recueillis par sous-opération et par unité stratigraphique et triés par matériaux avant d'être mis en sac. Les objets fragiles ont été emballés individuellement dans du film à bulles et dans des boîtes de plastique. Ils ont été transportés au LAP, où les sacs ont été ouverts en attendant le lavage de leur contenu.

Tous les sondages ont été remblayés ; les vestiges des sondages DdEa-7-1D et 1E ont d'abord été recouverts de géotextile et d'une couche de sédiments fins tamisés.

L'équipe a produit une déclaration de découverte archéologique qui a donné lieu à l'attribution au site du code Borden DdEa-7.

1.3. Résultats

1.3.1. Prospection visuelle avec collecte de surface

Les résultats de la prospection sont présentés sur la figure 1.13. La prospection visuelle a permis de localiser un grand nombre d'anomalies topographiques et d'artefacts visibles en surface dispersés sur l'ensemble de la zone prospectée. La prospection visuelle n'a cependant pas permis de repérer des concentrations d'objets associés à des anomalies topographiques ni d'autres indices d'un dépotoir, comme on l'aurait souhaité.

Elle a cependant permis d'observer et de documenter les restes d'une belle clôture ancienne constituée de perches de cèdre disposées en chicane, encore debout à l'est du sentier qui relie le cimetière à la plage (fig. 1.14, 1.18). Une clôture de cette facture et au même emplacement est visible en arrière-plan d'une aquarelle de Fenwick (fig. 1.8 ; la clôture de perches qui s'appuie sur une palissade à la figure 1.9 ne semble pas être en chicane mais elle pourrait avoir été mal comprise par le graveur).

Au nord du cimetière subsistent aussi les restes d'un affût de chasse au canard (fig. 1.15) construit de pièces de bois, dont des rondins de cèdre qui pourraient avoir appartenu à la clôture. La fonction de cette structure est confirmée par la présence d'un appelant, un énorme canard en mousse, et par celle d'une meurtrière (0,45 × 0,15 m, cadre inclus, fig. 1.15). L'affût est conservé sur deux à quatre rondins de hauteur mais la meurtrière confirme que ses murs étaient plus hauts.

Des replats et la présence de plantes ornementales au nord de l'église et du presbytère actuels suggèrent la présence d'autres bâtiments, ce qui serait à explorer d'abord par les sources historiques.

Les pourtours du cimetière témoignent des pratiques et des rituels qui lui sont associés. Les déblais le long de la clôture comprennent des piliers de clôture de béton qui témoignent de réparations ou de remaniements. Ils comprennent aussi des rebuts dont les usagers du cimetière ont disposé par-dessus la clôture, particulièrement à l'est, près de l'accès principal : pots de fleurs et terre à pot, ornements et accessoires de compositions florales, contenants (fig. 1.16). Cette pratique n'est pas nouvelle, comme en témoigne une bouteille de boisson gazeuse datée de 1969 ; les objets concernés ont été repérés en surface mais on peut présumer que d'autres sont enfouis. Cette pratique de disposer ainsi des rebuts du cimetière est une composante non négligeable des processus à l'œuvre dans la formation du site archéologique de l'ancien presbytère, car ses fondations ne se trouvent qu'à quelques mètres de la clôture. L'emprise de l'appentis autrefois adossé au bâtiment (fig. 1.8, 1.10) est particulièrement riche aujourd'hui en terre à pot dont profite une dense végétation.

Les nombreux contenants d'alcool plus ou moins récents, dispersés sur l'ensemble de la zone prospectée, indiquent que la pointe est fréquentée depuis plusieurs décennies et encore de nos jours pour la consommation d'alcool ou, du moins, pour se débarrasser des bouteilles et cannettes.



Figure 1.13. Résultats de la prospection visuelle (M.-A. Roy).

Enfin, certains objets témoignent du passage des marcheurs de grève, des pique-niqueurs et des campeurs clandestins qui fréquentent l'endroit pour sa plage et son environnement : emballage de crème solaire, applicateur de tampon, corde à linge, etc.



Figure 1.14. Vestiges d'une clôture de cèdre (LAP, N. Beaudry).



Figure 1.15. Restes d'un affût pour la chasse au canard (LAP).



Figure 1.16. Objets jetés
par-dessus la clôture du cimetière (N. Beaudry)



1.3.2. Inventaire archéologique

a) Sondages à la pelle

L'emplacement des sondages a été guidé par la prospection visuelle et par un balayage au détecteur de métal dans le périmètre du presbytère et autour de celui-ci. La figure 1.18 permet de localiser les sondages à la pelle. La majorité des sondages (30/36) ont été positifs. Plus du tiers des sondages positifs (13/30) ont livré des artefacts associés au XIX^{e} siècle : clous forgés, clous découpés, céramiques portant des décors diagnostiques du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle (décors à l'éponge, *shell edge* ou de type *mocha ware* et *banded ware*). Ces sondages se trouvent presque tous à l'intérieur du périmètre du presbytère ou dans ses environs immédiats, à l'exception du sondage 1AK qui se trouve un peu plus loin au sud. Ils n'ont cependant livré que très peu de matériel et celui-ci est très fragmentaire. L'inventaire n'a pas permis de localiser les latrines ni les fosses à déchets normalement associées à une occupation domestique ; il n'est pas impossible qu'on ait disposé des déchets sur la batture, mais cela ne suffit pas à expliquer la rareté du mobilier.

Il est difficile dans certains cas de distinguer le mobilier archéologique associé à l'occupation domestique du site de celui qui relève du cimetière et de sa fréquentation. C'est le cas par exemple d'une pelle à jardin trouvée dans 1B1 et d'une belle feuille de vigne en laiton trouvée dans 1C1 (figure 1.17).



Figure 1.17. Feuille de vigne décorative en laiton trouvée dans 1C1. (N. Beaudry)



Figure 1.18. Localisation des sondages (N. Beaudry).

b) Sondages manuels

Deux sondages manuels ont été réalisés dans le périmètre des fondations de l'ancien presbytère (fig. 1.18, 1.26). L'annexe 1.2 présente la description des unités stratigraphiques.

Le premier sondage manuel, DdEa-7-1D (2,00 m x 2,10 m, fig. 1.19), a permis de documenter les vestiges de la fondation et de l'âtre de la cheminée ouest, signalés par un relief à la surface de l'humus (1D1). La fondation est constituée de pierres taillées de bonne taille (1D6) posées sur le sable (1D5). Les dimensions du sondage n'ont pas permis de repérer une éventuelle tranchée de fondation pour l'implantation de cet aménagement, mais les sédiments 1D8 en constituent vraisemblablement le comblement. La maçonnerie de la fondation de la cheminée est liée à celle du mur ouest (1D7), observée sur deux assises. Les dalles qui constituent la surface de l'âtre (1D2), posées sur un mortier, portent des traces de rubéfaction. La fouille a aussi révélé des vestiges de deux poutres de cèdre du plancher (1D3 et 1D4).



Figure 1.19. Sondage DdEa-7-1D en fin de fouille : vue d'ensemble vers l'ouest et détail de l'âtre (LAP).

Le sondage DdEa-7-1E est une tranchée (3,00 m x 1,00 m) ouverte pour explorer une dépression de la moitié ouest du bâtiment (fig. 1.18, 1.26) dans laquelle des tuyaux de fer très dégradés affleuraient en surface, ce qui pouvait suggérer la présence d'un puits (fig. 1.20). Les figures 1.21 et 1.22 présentent le plan et une paroi du sondage en fin de fouille.

L'humus de surface (1E1) recouvrait des pièces de bois (1E4, 1E10 et 1E11), vestiges de poutres du plancher, un limon sableux noir aux extrémités ouest et est du sondage (resp. 1E2 et 1E3) et, au centre de la dépression, un limon noir (1E5 et 1E6). Du côté est, le limon (1E3) n'a pas été fouillé ; à l'ouest, cette couche (1E2) s'est révélée pauvre en artefacts, avec quelques clous et des éclats de vitre. Des sédiments de 1E2 et 1E3 ont suivi la pente et recouvraient partiellement le limon noir. Ces dépôts ont été isolés et nommés 1E9 et 1E7 : le premier n'a livré aucun artefact tandis que 1E7 a livré quelques fragments de métal et un clou. Les unités centrales 1E5 et, au plus profond de la dépression, 1E6 étaient particulièrement riches en artefacts, notamment des clous et une importante concentration de cercles de tonneau dans 1E6. La fouille s'est arrêtée à ce niveau dans cette dernière, les dimensions du sondage ne permettant pas d'en poursuivre la fouille ; il semble s'agir du comblement d'une fosse ou d'un puits dont il n'a pas été possible d'estimer la profondeur. La fouille s'est aussi arrêtée sur ce qui semblait être un sable naturel (1E12) sous le limon (1E5) ; un sable semblable à l'ouest (1E8) a été sondé mais n'a livré artefact ou écofact.

L'annexe 1.4 présente l'inventaire des artefacts récoltés. Le nombre d'artefacts peut sembler élevé, mais l'assemblage est surtout constitué d'éclats de fer très altérés. Le sondage a néanmoins livré quelques artefacts associés au XIX^{e} siècle, dont des clous forgés et découpés, mais seulement deux petits tessons de céramique dont un fragment de *creamware* portant un décor d'épis de blé (*wheat pattern*). Un objet de cuir et un contenant de fer-blanc en paroi dans 1E6 n'ont pas été prélevés.





Figure 1.20. Sondage DdEa-7-1E en fin de fouille vers l'ouest, avec DdEa-7-1D en arrière-plan, et détail de l'unité stratigraphique 1E6 (LAP).

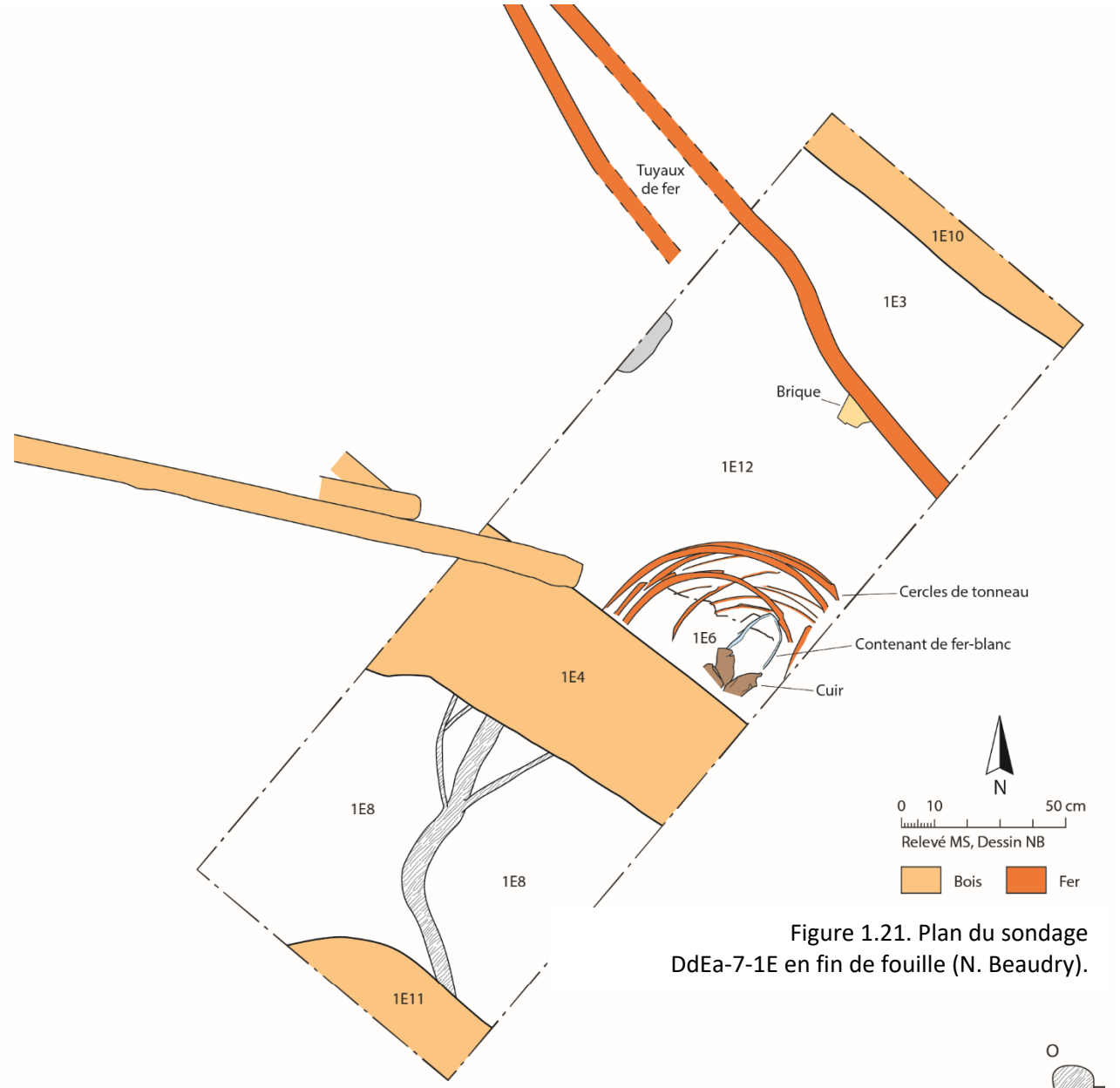


Figure 1.21. Plan du sondage DdEa-7-1E en fin de fouille (N. Beaudry).

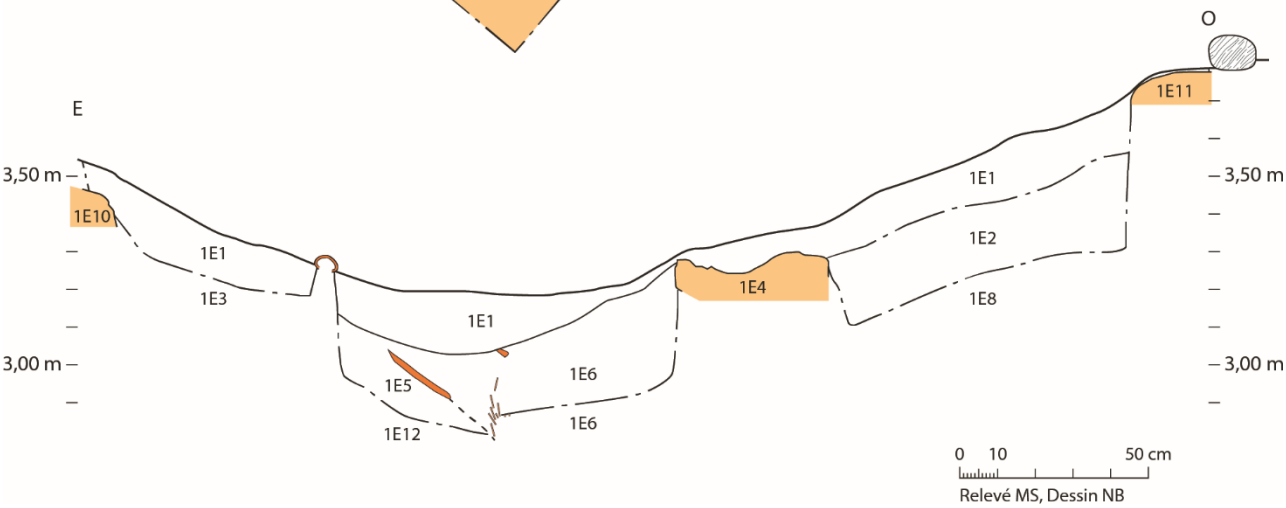


Figure 1.22. Paroi sud du sondage DdEa-7-1E (N. Beaudry).

Ce sondage confirme une occupation du XIX^{e} siècle ; il a en outre permis d'explorer la stratigraphie du vide sanitaire de l'ancien presbytère et les niveaux situés sous son plancher, ce que l'exiguïté des fenêtres ouvertes dans le sondage 1D ne permettait pas. Il n'a cependant pas permis de compléter la fouille de 1E6, ni de confirmer que les tuyaux de fer étaient associés à un puits. Cette hypothèse reste néanmoins plausible si l'on envisage que des tonneaux ont pu faire office de citernes ou constituer le cuvelage d'un puits peu profond, la roche-mère étant elle-même à faible profondeur.

1.3.3. Autres résultats

a) Prospection au géoradar
Le balayage au géoradar du terrain ouvert à l'ouest du Killiecrankie Inn a confirmé la proximité de la roche mère ; aucune anomalie anthropique n'a cependant été observée. Les données ont été enregistrées et pourront éventuellement faire l'objet d'une analyse plus poussée.

b) Archéologie publique
Comme la plupart des interventions archéologiques du LAP, celle-ci était ouverte au public. Un communiqué de presse annonçant les travaux a été publié par HLSL et relayé par les médias régionaux, et quelques journalistes sont venus sur place. L'équipe offrait aux personnes intéressées une visite du site comprenant une présentation des objectifs de recherche, des méthodes de l'archéologie et des résultats préliminaires. Les visiteurs ont été principalement des résidents et des estivants intéressés par l'histoire locale, auxquels se sont ajoutés une douzaine d'autres personnes dont la plupart venaient d'abord pour le cimetière ou la plage. Parmi les visiteurs les plus assidus on compte M. Anson R. McKim, co-auteur d'une histoire de la communauté presbytérienne de Métis (Armour et McKim 2018, fig. 1.23), ainsi que M. Gilbert R. Bossé, voisin de longue date du site et passionné d'histoire et d'archéologie : tous deux ont généreusement partagé avec l'équipe leurs connaissances du site et de son histoire.



Figure 1.23. Visite de M. Anson R. McKim (R. Marquis, 15 Secondes Film).

c) Documentation de l'ancien presbytère

En plus des sondages, l'intervention sur le terrain a été aussi l'occasion de documenter les vestiges de l'ancien presbytère dans leur état actuel (fig. 1.24, 1.25 et 1.26), ses méthodes de construction et les processus taphonomiques à l'œuvre sur le site.

L'iconographie montre un bâtiment revêtu de bois (de planches à clin ?) et coiffé d'un toit à deux versants droits dont émergent deux cheminées de pierre (fig. 1.8, 1.9 et 1.10). La façade, symétrique, présente quatre fenêtres réparties de part et d'autre d'une porte centrale ; le débord des pignons est souligné par une corniche et par des retours d'avant-toit. Entre l'aquarelle du révérend Fenwick (fig. 1.8) et le cliché de date inconnue de la fig. 1.10, la façade a été pourvue d'une galerie couverte, les fenêtres de l'étage ont été agrandies et une petite cheminée centrale (de briques ?) s'est ajoutée, mais le bâtiment a perdu les moulures de ses pignons et ses retours d'avant-toit.

Les fondations sont visibles au nord sur deux à trois assises, mais moins bien conservées au sud (fig. 1.24 et 1.25). Leurs dimensions extérieures sont de 12,40 x 10,55 m, ce qui représente un bâtiment de près de 40 pieds de façade, sans compter l'appentis adossé au mur ouest du bâtiment. Les fondations sont un appareil de blocs plats grossièrement équarris et d'empilages, lié par un mortier blanc. Là où elle a pu être mesurée, l'épaisseur de cette maçonnerie varie de 0,52 à 0,60 m, avec une moyenne de 0,56 m (22 po). On est tenté de voir au sud un bloc



Figure 1.24. Fondations de l'ancien presbytère :
a. le mur nord vers l'est ;
b. le mur est vers le sud ;
c. vue d'ensemble du périmètre vers l'ouest (LAP).





Figure 1.25. Fondation de l'ancien presbytère : encastrement d'une poutre du plancher dans le mur nord (N. Beaudry).

appartenant au seuil de la porte centrale mais on n'a observé aucun indice d'une porte sur le mur nord.

L'âtre du foyer ouest est fondé sur un socle de 5 x 5 pieds, lié à la maçonnerie de la fondation (largeur 1,51 m, en saillie de 0,96 m devant le parement intérieur de la fondation). Ses dalles sont posées sur un mortier grossier chargé de cailloux.

Le plancher était porté par des poutres de cèdre dont les encastrements sont visibles dans le mur nord de la fondation. Le logement nord de la 5^{e} poutre à partir de l'ouest a été nettoyé et mesuré (haut. 0,24 à 0,25 m = 10 po ; prof. 0,30 à 0,33 m) ; son profil correspond à celui d'un tronc dont seule la face supérieure aurait été dressée (dia. env. 0,33 m) (fig.1.25). Les axes des poutres étaient distants de 1,00 à 1,20 m ; elles étaient plus rapprochées aux extrémités est et ouest du bâtiment (fig. 1.26).

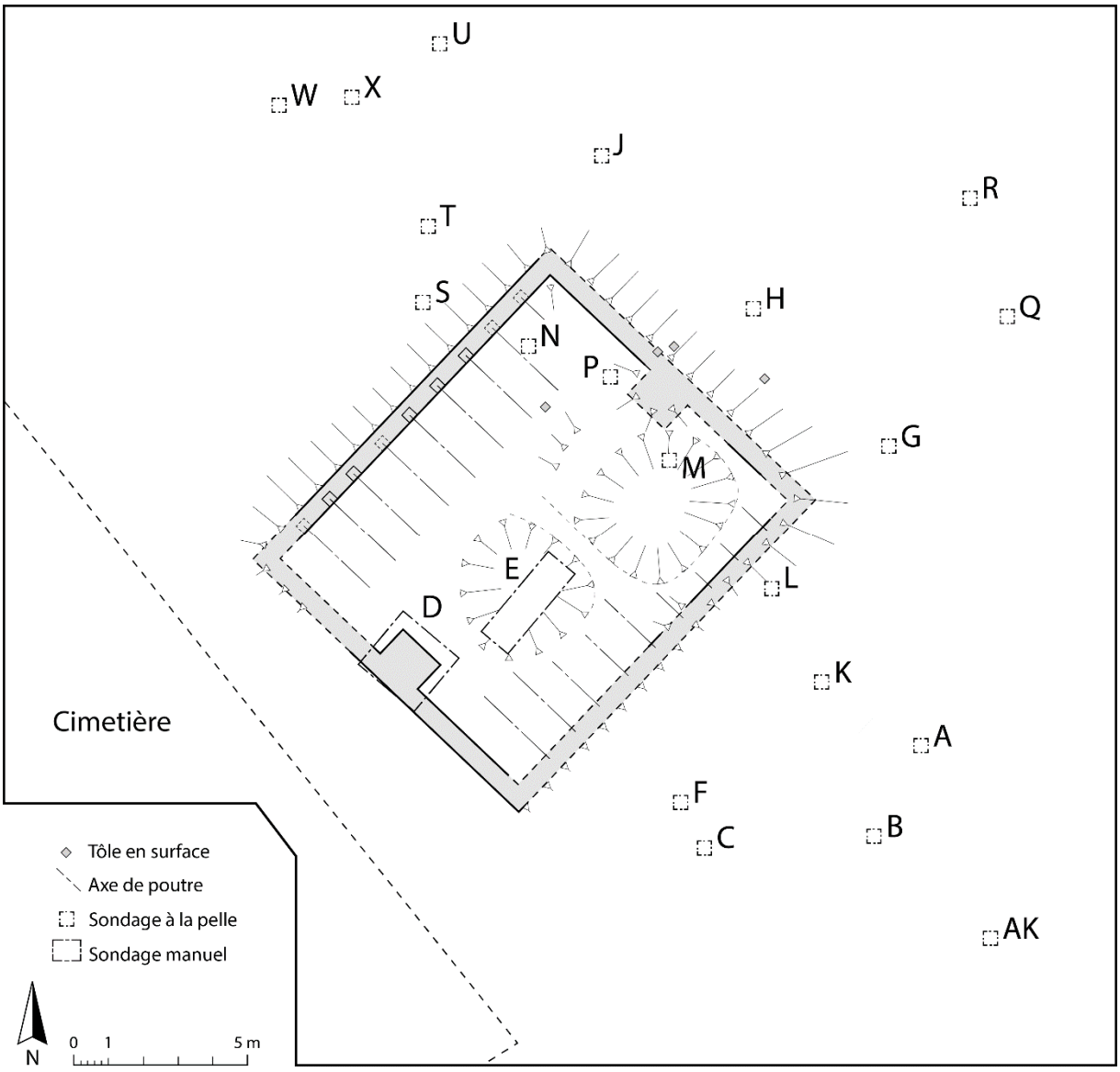


Figure 1.26. Plan des vestiges de l'ancien presbytère (N. Beaudry).

En plus d'être encastrées dans les fondations, les poutres ont pu être portées par des supports intérieurs tels que des blocs de pierres. Un chablis près du centre laisse en effet voir un gros bloc, sans trace de mortier (fig. 1.24a). Une crête centrale qui traverse le bâtiment du nord au sud permet même d'envisager l'existence d'un mur de refend. Des dépressions dans chacun des quadrants, particulièrement prononcées au sud, suggèrent des aménagements en sous-sol.

On ne connaît pas la date ni la raison de l'abandon du bâtiment, ni les circonstances de sa disparition ; les travaux n'ont relevé aucune trace d'incendie. Il semble aussi qu'une grande partie des matériaux aient été spoliés, y compris les maçonneries des cheminées, vraisemblablement pour être réutilisés localement. Cette récupération a connu au moins deux phases : en effet, la photographie aérienne de 1927 (fig. 1.11) fournit à la fois un *terminus ante quem* pour la

récupération de la superstructure de bois et un *terminus post quem* pour la récupération des cheminées d'origine.



Figure 1.27. Localisation des limites du site DdEa-7 (LAP).

1.4. Conclusions et recommandations

1.4.1. Intérêt et importance archéologique

La brève intervention archéologique de 2021 visait à évaluer le potentiel archéologique de la pointe Leggatt. Elle a confirmé une occupation du XIX^{e} siècle, sans cependant livrer les latrines ou les dépotoirs qu'on attendrait d'une occupation domestique. Le mobilier archéologique livré par les sondages est rare et fragmentaire ; il ne permet guère pour l'instant de caractériser l'occupation du site, de préciser sa chronologie ni d'éclairer les circonstances de la construction, de l'abandon ou de la démolition du bâtiment. En revanche, les sondages et l'examen des vestiges ont permis de documenter celui-ci ; ils ont révélé le bel état de conservation des fondations, y compris celles des cheminées, et révélé l'existence d'une dense concentration d'artefacts dans une structure enfouie dont la fonction reste à confirmer et qui reste à explorer. Ces résultats permettent d'espérer que d'autres vestiges de surfaces et d'aménagements anciens soient préservés ; ils confirment aussi l'intérêt et le potentiel archéologique des restes de l'ancien presbytère.

La prospection visuelle a aussi permis de documenter les restes d'une clôture ancienne ; il pourrait s'agir de celle qui figure à l'arrière-plan sur l'aquarelle de 1878, sinon elle témoigne à tout le moins d'une continuité dans l'aménagement du site. Elle rappelle aussi l'importance d'explorer le site dans son ensemble, au-delà du seul presbytère.

L'opération n'a révélé aucune trace d'une occupation antérieure au XIX^{e} siècle. En revanche, elle a permis de reconnaître d'autres utilisations du site telles que la chasse et la consommation d'alcool et d'y reconnaître des traces de ses divers usagers, y compris ceux du cimetière et de la plage.

Le partage de la seigneurie de Métis a divisé la pointe Leggatt, mais elle est restée au cœur de la communauté écossaise et presbytérienne de Métis. Les démarches de patrimonialisation en cours témoignent bien de l'attachement de la communauté à cet héritage partagé entre deux municipalités. L'archéologie peut contribuer de façon significative et originale à la connaissance, à la valorisation et à l'appropriation de ce patrimoine.

1.4.2. Recommandations

Le site ayant révélé son potentiel, il importe d'en tenir compte dans tout éventuel projet de développement, y compris l'aménagement de voies d'accès, de sentiers ou d'aires de repos (fig. 1.27).

Un inventaire plus poussé permettrait d'explorer de façon plus soutenue les vestiges de l'ancien presbytère et de relancer la recherche de latrines, de dépotoirs ou de dépôts d'occupation susceptibles de révéler le quotidien de ses occupants et de préciser l'histoire du site. Une telle

opération pourrait en outre revêtir un caractère pédagogique si elle se déroule dans le cadre d'une fouille-école et si elle est ouverte aux visiteurs, ce à quoi le site se prêterait très bien.

Outre l'ancien presbytère, des replats et des plantes ornementales au nord de l'église et du presbytère actuels suggèrent la présence d'autres bâtiments aujourd'hui disparus et d'autres ont été évoqués par des visiteurs. D'éventuels vestiges pourraient enrichir l'histoire et les perspectives d'interprétation de la pointe Leggatt par des thématiques nouvelles telles que les pêches. L'histoire du bâti de la pointe est à explorer d'abord par les sources historiques et la tradition orale, puis éventuellement par l'archéologie. L'histoire locale et la tradition orale permettront peut-être aussi d'en apprendre un peu plus sur le contexte de l'abandon du presbytère et sur le devenir de ses matériaux : ont-ils été recyclés pour construire ou réparer un autre bâtiment de ce secteur ? Il sera aussi pertinent de s'intéresser à la fréquentation plus récente du site, notamment pour la chasse.

Une étude archéogéographique serait aussi pertinente pour comprendre l'évolution de la propriété de la pointe et du cadastre. Les lots 5765914 et 5934357 (figure 1.3), en particulier, semblent correspondre à l'emprise du chemin qui passait devant l'ancien presbytère, mais si c'est le cas ils présentent un important décalage par rapport au terrain : il est si important que le chemin passerait directement sur les ruines du presbytère.

Outre son intérêt historique et archéologique, architectural et funéraire, la pointe Leggatt offre un accès public au fleuve, un littoral boisé et un environnement végétal qui, bien que remanié, est une composante essentielle de l'esprit du lieu. Tous ces aspects du site méritent d'être préservés. Par ce rapport, nous souhaitons manifester notre appui aux démarches entreprises par HLSL et ses partenaires pour le classement de la pointe Leggatt. L'archéologie pourra ainsi contribuer à la préservation et à la valorisation de toutes les dimensions de ce patrimoine culturel et naturel.

Deuxième partie

Monitoring
à l'embouchure de la rivière Mitis
(DdEa-2)

2.1. Contexte des travaux

L'embouchure de la rivière Mitis est un autre lieu important pour la communauté locale. Située à Grand-Métis, adjacente aux Jardins de Métis, l'une des principales attractions touristiques de l'Est du Québec, la flèche littorale est située sur la rive droite de la rivière Mitis (fig. 2.1, 2.2 et 2.3). Elle fait partie du site classé des Jardins de Métis. Ce lieu très fréquenté compte parmi les lieux, de moins en moins nombreux, où la communauté bénéficie d'un libre accès au littoral. Son patrimoine archéologique fait face à plusieurs menaces, dont le détectorisme et l'érosion côtière. L'intervention du LAP consistait à réaliser un état des lieux dans le cadre d'une démarche de monitoring.



Figure 2.1. Localisation des Jardins de Métis (Google Earth).

2.1.1. Cadre environnemental ancien et actuel

L'étude de potentiel archéologique de Ruralys (2012) décrit le cadre environnemental ancien et actuel de l'embouchure de la rivière (voir aussi Bachand 2011). On se référera à la section 1.1.1 pour les processus quaternaires dans ce secteur, incluant le dernier maximum glaciaire, la déglaciation et les ajustements glacio-isostasiques (fig. 1.4a).

L'embouchure de la rivière Mitis est caractérisée par une flèche littorale à pointe libre. Il s'agit d'une accumulation de sédiments meubles qui a pris une forme étirée sous l'effet de la dérive littorale. Son extrémité ouest est libre, tandis que l'autre est ancrée à une côte en érosion constituée de dépôts glacio-marins comprenant des blocs, du sable, des graviers et des sédiments très fins, du silt et des argiles (fig. 2.3, 2.4). Cette falaise meuble est sapée par les vagues à sa base, ce qui la rend instable et provoque des coulées boueuses ; les abords de la rivière Mitis sont d'ailleurs aussi à risque et ont connus plusieurs épisodes de glissement de terrain. La flèche elle-même est constituée de sable et de gravier reposant sur des sédiments glacio-marins. L'érosion de la côte et les sédiments transportés par la rivière Mitis contribuent à l'alimenter, mais elle est

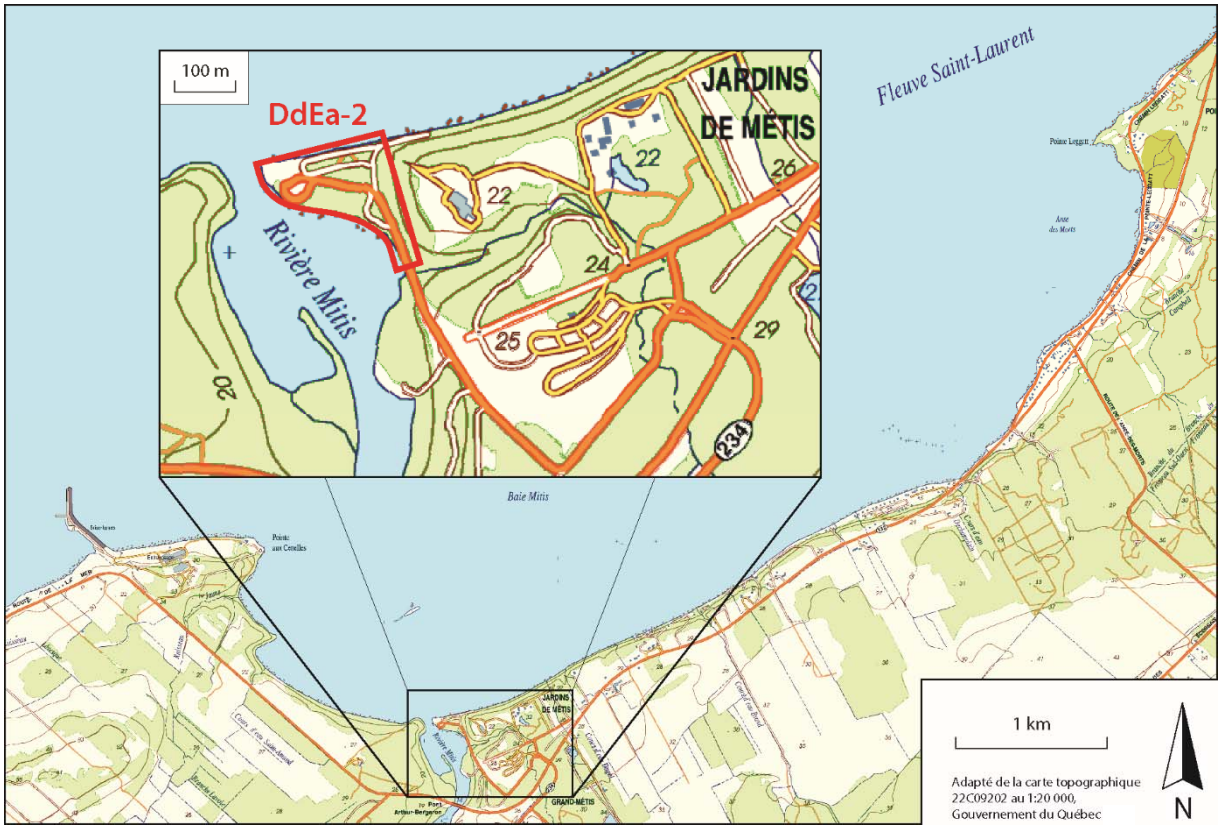


Figure 2.2. Localisation de l'embouchure de la rivière Mitis et du site DdEa-2 sur la carte topographique (LAP).

aussi soumise à l'érosion de part et d'autre. C'est donc un milieu très dynamique à la morphologie changeante où se succèdent accumulation, érosion et déplacement des sédiments.

La flèche littorale a connu plusieurs phases d'occupation (voir section 2.1.2 et 2.1.3) mais il n'y reste aucun bâtiment aujourd'hui. Elle est aujourd'hui en partie végétalisée (fig. 2.10) : de grosses pierres en bloquent l'accès aux véhicules motorisés ; des sentiers et des alignements de pierres encadrent la circulation des piétons pour en limiter les effets et des colonies d'élyme des sables ont été plantées pour stabiliser les berges.

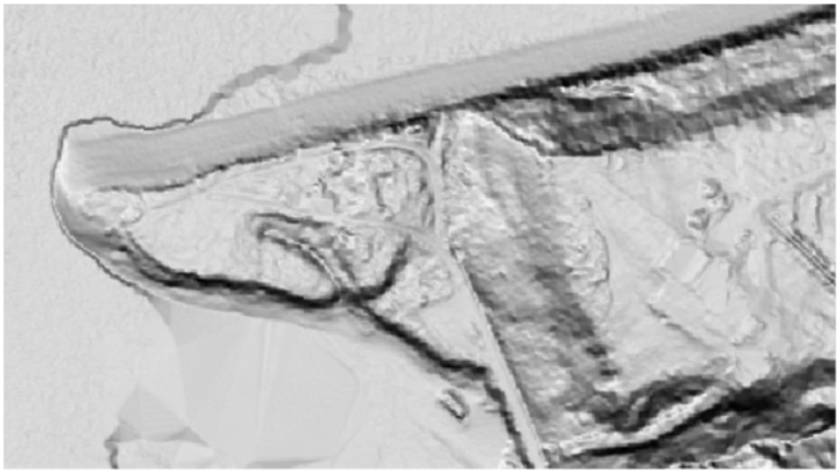


Figure 2.3. Modèle numérique de terrain avec relief ombré (Gouvernement du Québec).

2.1.2. Travaux antérieurs

Le site DdEa-2 a été découvert de manière fortuite en 1973. Une inspection visuelle et des sondages menés à la suite à cette découverte ont livré un grattoir et un tesson de poterie associés à une présence autochtone du Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 AA) ou du Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA) ; on soulignait alors que le site était perturbé par l'érosion des berges (Turnbull 1973 et Desrosiers 1986, cités par Ruralys 2014). Une autre découverte fortuite sur le site, une pointe de projectile en quatzite de Ramah, a été rapportée par Samuel Côté (com. pers. ; Ruralys 2012), « chasseur d'épaves » et conférencier bien connu dans la région. Ce type de pointe est



Figure 2.4. Côte sédimentaires constituée de dépôts glacio-marins (N. Beaudry).

associée aux derniers millénaires de la préhistoire (3000 AA à 1534), voire aux périodes historiques anciennes (Dumais 1988, cité par Ruralys 2014).

La flèche littorale a fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique préalable à un projet d'aménagement (Ruralys 2012), puis d'un inventaire en 2013 et d'une fouille en 2014 menées par Ruralys avec des étudiant·es de l'UQAR et la collaboration logistique du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine (LAP) (Ruralys 2014, 2015 ; fig. 2.14). L'inventaire de 2013 s'est concentré sur les zones de potentiel identifiées par l'étude de potentiel, où il a mis au jour des vestiges préhistoriques comme historiques : des artefacts autochtones du Sylvicole moyen tardif et du Sylvicole supérieur, ainsi que des vestiges de bâtiments des XIX^{e} siècle et XX^{e} siècles appartenant vraisemblablement aux installations de Michel-Hypppolite Larrivée et de la compagnie Price Brothers (voir section 2.1.3). Les fouilles de 2014 se sont ensuite concentrées sur les occupations autochtones. Des analyses spécialisées ont été réalisées sur la céramique et les outils en os (Ruralys 2015), ainsi que sur les restes archéobotaniques : des datations au radiocarbone et la nature des restes botaniques ont permis de dater l'un des foyers mis au jour à une fin d'été de la deuxième moitié du XVI^{e} siècle (Muti et Savard 2017). Une autre intervention visant à délimiter les sites autochtones de la flèche a été réalisée en 2017 pour le compte du Grand Conseil de la nation Waban-Aki (Morissette *et al*. 2019).

2.1.2. Cadre préhistorique

La figure 1.6 montre l'emplacement des sites préhistoriques connus à proximité de l'embouchure de la rivière Mitis, dont le site DdEa-2 situé sur la flèche elle-même. L'embouchure offre un important potentiel archéologique, notamment parce qu'elle se trouve à l'une des extrémités d'un important axe de circulation nord-sud : la rivière prend en effet sa source au lac Mitis, d'où l'on peut accéder aux bassins-versants des rivières Restigouche et Matapédia qui mènent à baie des Chaleurs.

L'altitude actuelle de la flèche littorale, reportée sur la courbe des niveaux marins relatifs (fig. 1.4a), pourrait donner à croire qu'elle a émergé entre 7500 et 8000 AA. Or, il faut rappeler, d'une part, que le relèvement glacio-isostasique n'est pas un phénomène linéaire et que des transgressions marines plus tardives auront perturbé d'éventuels sites de faible altitude. D'autre part, la flèche littorale a vraisemblablement pris forme elle-même lors d'une de ces transgressions et il s'agit d'une formation très dynamique dont le bilan sédimentaire peut être tantôt positif, tantôt négatif, et même varier d'une partie à l'autre de la flèche. On ne peut donc pas estimer le potentiel archéologique côtier simplement en reportant les niveaux marins anciens sur les cartes topographiques actuelles. Le potentiel archéologique de la flèche sera plus important pour les périodes postérieures aux dernières transgressions marines, donc la préhistoire récente, la période de contact et les périodes historiques ; les périodes plus anciennes seront mieux représentées sur les terrasses, hors de la portée des dernières transgressions.



Figure 2.5. Le manoir seigneurial à l'embouchure de la rivière Mitis :
James Renwick, *Grand Metis*, aquarelle, v. 1840
(Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Millicent Mary Chaplin).

2.1.3. Cadre historique

On se reportera au cadre historique de la section 1.1.4 pour le contexte historique de la seigneurie de Métis. On pourra aussi se reporter à l'étude de potentiel de l'embouchure de la rivière (Ruralys 2012) ainsi qu'aux cartes anciennes et aux documents iconographiques reproduits dans celle-ci et dans les rapports des travaux archéologiques de 2013 et 2014 (Ruralys 2014, 2015). Le cadre historique qui suit se concentre sur la flèche littorale et sur les occupations susceptibles d'éclairer l'interprétation d'éventuels vestiges matériels.

Rappelons que la seigneurie de Métis a été concédée à Jean-Baptiste de Peiras en mai 1675. L'embouchure de la Mitis devait être la limite ouest de la seigneurie, mais elle est incluse dans la seigneurie Pachot concédée en 1689 ; le différend causé par cette erreur ne sera résolu qu'au XIX^{e} siècle. Ni de Peiras, ni ses héritiers ne développent la seigneurie pendant le Régime français ; on n'y compte que quelques habitations temporaires dans les années 1720 et 1730, notamment à l'embouchure de la rivière Mitis.

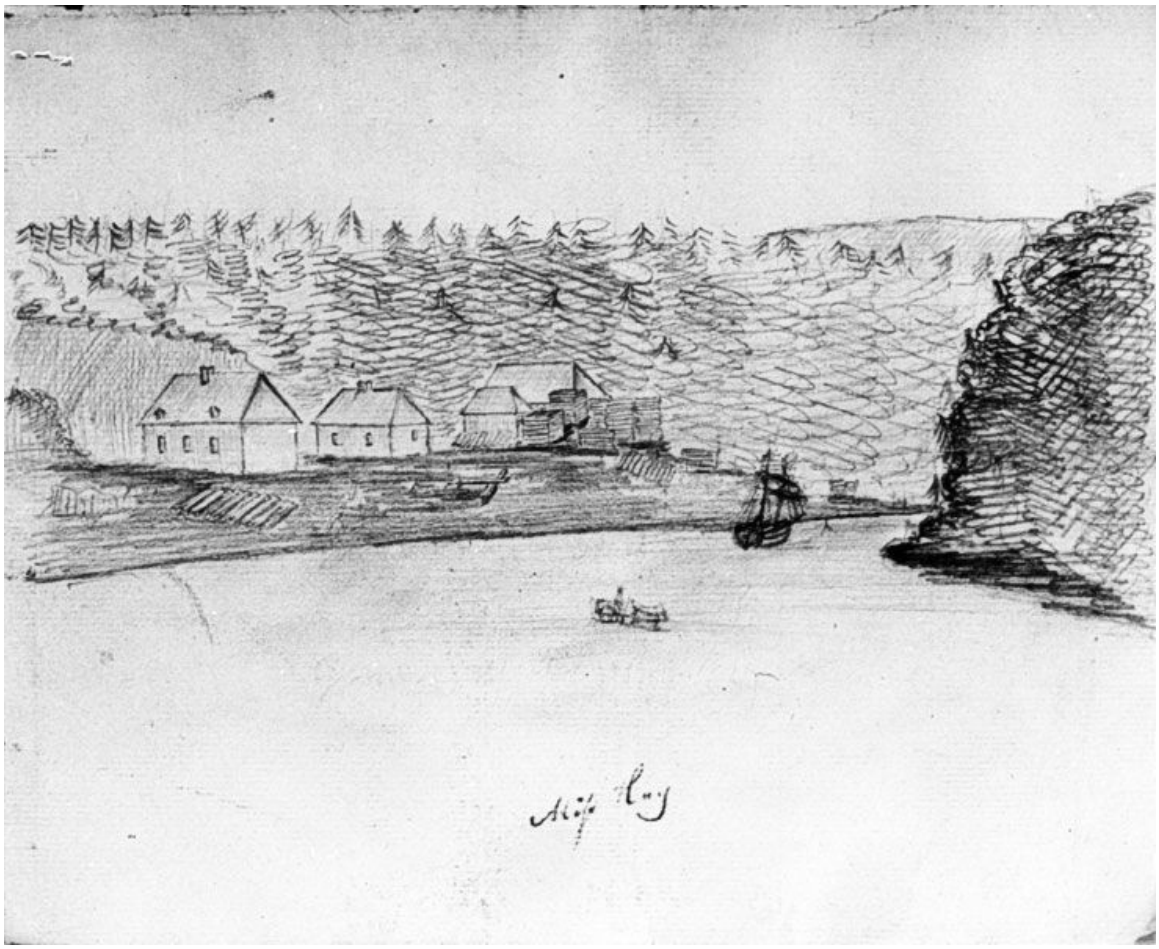


Figure 2.6 .Les installations de Michel-Hippolite Larrivée à l'embouchure de la rivière Mitis : Miss Hay, *Grand Metis*, dessin sur papier, juin 1827
(Bibliothèque et Archives Canada / Parc de la rivière Mitis 2008).

Ce n'est qu'au début du XIX^{e} siècle que commence le développement de la seigneurie. Le seigneur John MacNider, qui est à l'origine de la colonie écossaise de Métis, bâtit son manoir à l'embouchure de la rivière Mitis, sur la flèche (fig. 2.5 ; Reford 2018b). Il fait aussi construire un quai pour le chargement du bois de la scierie de William Price, en amont. Michel-Hyppolite Larrivée, un commerçant de Sainte-Luce, s'associe à William Price en 1824 et loue des terrains à l'embouchure de la rivière pour y entreposer le bois en attente d'expédition ; une publication de l'arpenteur Joseph Bouchette (1832, cité par Ruralys 2012) suggère que Larrivée disposait aussi d'une résidence à l'embouchure de la rivière (fig. 2.6 ; Ruralys 2012).

Les activités de William Price favorisent le développement du noyau villageois de Grand-Métis. Dès les années 1830, le quai de l'embouchure de la rivière Mitis est incontournable dans le commerce du bois (Rurays 2012) ; il sera plus tard agrandi vers l'intérieur de l'embouchure, et la flèche littorale devient un véritable site industriel (fig. 2.7 ; Reford 2011). Le quai décline après le déménagement des installations de la Price Brothers en 1889 et le développement du chemin de fer. Des photos de 1910 ne montrent plus que 3 bâtiments, dont celui qui abritait les bureaux de



Figure 2.7. Les installations industrielles à l'embouchure de la rivière Mitis, vers 1890-1910 (Comité du patrimoine de Price / Parc de la Rivière Mitis 2008)

la Price Brothers (Ruralys 2012). Un nouveau quai est reconstruit en 1939 puis démoli en 1969 ; on peut toujours en voir des restes à l'extrémité ouest de la flèche.

George Stephen, un homme d'affaires canadien d'origine écossaise, achète des terrains en 1886 pour y construire un camp de pêche, Estevan Lodge, d'où il a accès aux fosses à saumons de la rivière Mitis. L'activité industrielle de l'embouchure de la rivière étant en déclin, son paysage et sa vocation changent progressivement sous l'influence de Stephen, puis de sa nièce Elsie Reford (née Meighen) à laquelle il cède ses propriétés en 1918. Elle s'adonne à la pêche au saumon sur la rivière, agrandit la villa et entreprend en 1926 l'élaboration et l'aménagement de jardins, tandis qu'elle loue la flèche littorale à la Price Brothers. Le principal bâtiment de la compagnie héberge les guides de pêche jusqu'en 1943 et il sera démoli en 1951.

À partir des années 1950, la flèche littorale est fréquentée par la population locale (fig. 2.8) ; un chalet sur pilotis construit sur les vestiges des installations forestières constitue un exemple d'acquisition par squattage. Le Gouvernement du Québec acquiert le domaine Reford en 1961 et ouvre les Jardins de Métis au public l'année suivante. Depuis 1995, les Jardins et la flèche littorale sont la propriété d'un organisme à but non lucratif, Les Amis des Jardins de Métis. Les jardins ont été désignés lieu historique national la même année ; les Jardins et la flèche ont été classés site patrimonial en 2013 par le MCCQ (fig. 1.6).



Figure 2.8. Fréquentation de la flèche littorale, date inconnue
(Comité du patrimoine de Price / Parc de la Rivière Mitis 2008).

2.2 Méthodologie

2.2.1. Nature, durée et dates de l'intervention

L'intervention archéologique est une initiative conjointe d'Heritage Lower St. Lawrence / Héritage Bas-Saint-Laurent et du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine. Le permis 21-HBSL-01 a été délivré à cette fin à HLSL représenté par son président, M. Alexander Reford. L'intervention concernant un site patrimonial classé, elle a aussi exigé une autorisation du MCCQ à cet effet.

L'intervention s'est déroulée sur deux jours. Une première visite a été tentée le 30 juillet 2021, mais une forte pluie avait couvert les rochers d'une mince couche d'argile très glissante aux abords des microfalaises d'érosion et l'opération a été ajournée pour des raisons de sécurité. Une deuxième visite, le 27 octobre 2021, a permis de compléter l'examen des microfalaises.

2.2.2. Méthodes d'intervention et d'enregistrement

L'intervention a été non intrusive pour ne pas contribuer à l'érosion du site. Elle a consisté à parcourir la plage en examinant les microfalaises d'érosion pour documenter *in situ* les artefacts, les vestiges et anomalies visibles en paroi. Seuls les artefacts tombés au pied des parois ont été recueillis ; aucune paroi n'a été redressée et aucun artefact n'a été prélevé en paroi.

Les artefacts et les anomalies ont été géoréférencés à l'aide d'un GPS offrant une résolution de 3 m. À chacun des points GPS correspond une entrée sur une fiche pré-imprimée comportant des champs pour un numéro provisoire associé à l'identifiant du GPS, un numéro de point provisoire, une description sommaire de l'anomalie ou de l'objet observé, ainsi que des numéros de photos. Au retour du terrain, les numéros des points originaux ont été remplacés par un identifiant séquentiel définitif dérivé du système d'enregistrement Tikal et composé du code du site (DdEa-2) suivi d'un tiret, du numéro d'opération « 1 », des lettres « GPS » dans la position de la sous-opération, puis d'un numéro de trois chiffres. Le catalogue des points, numérotés de DdEa-2-1GPS001 à DdEa-2-1GPS055, est à l'annexe 2.1, avec la transcription du contenu correspondant des fiches d'enregistrement. On trouvera le catalogue des photos à l'annexe 2.2 et l'inventaire des artefacts à l'annexe 2.3.

2.2.3. Composition de l’équipe

L’intervention était dirigée par Manon Savard et Nicolas Beaudry, archéologues et professeur·es à l'UQAR. Lors de la visite du 30 juillet 2021, ils étaient accompagnés de Jérémy Gribaut et Laura-Christine Daigneault, étudiant et étudiante à l'UQAR ; ils étaient seuls lors de la visite du 27 octobre 2021. Gaëlle Tremblay a contribué à la compilation des données.

2.2.4. Mesures de protection et de conservation

La méthodologie employée (voir 2.2.1) était non intrusive et n'a pas contribué à l'érosion du site.

Les artefacts et écofacts recueillis ont été triés par matériaux et mis en sac avec une étiquette identifiant le point GPS. Les objets fragiles ont été emballés individuellement dans du film à bulles et dans des boîtes de plastique. Les objets recueillis ont été transportés au LAP, où les sacs ont été ouverts en attendant le lavage de leur contenu.

2.3. Travaux et résultats

Les résultats du monitoring sont présentés sur la figure 2.10 et aux annexes 2.1 à 2.3. Au total, 54 points GPS ont été enregistrés, qui correspondent à des artefacts visibles ou à des anomalies. La résolution du GPS étant de 3 m, certains points de la figure 2.10 peuvent paraître décalés par rapport au trait de côte. À l'exception du point DdEa-7-1GPS0040, qui correspond à un amas d'objets de fer en surface vraisemblablement laissé par un détectoriste (fig. 2.9), tous les points ont été enregistrés à partir de la plage.

Tous les artefacts recueillis ou observés en paroi appartiennent à la période historique, ce qui ne signifie pas forcément que des vestiges préhistoriques ne soient pas affectés par l'érosion : les artefacts préhistoriques peuvent en effet être moins nombreux et moins visibles, particulièrement sur la plage. On notera cependant que les vestiges autochtones connus à ce jour sont en retrait de la côte actuelle. Si toute la flèche est active, les figures 2.10 et 2.11 montrent une zone où l'érosion est particulièrement active : lors de la visite, la paroi y était presque verticale.

La partie est de la pointe, affectée par des coulées argileuses (fig. 2.12), montre une concentration d'artefacts associés à la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et de matériaux de construction. Ces vestiges signalent manifestement la présence d'un bâtiment, probablement le bâtiment central du groupe visible à l'arrière-plan de la figure 2.7.



Figure 2.9. Objets de fer laissés par un détectoriste (N. Beaudry).



Figure 2.10. Résultats du monitoring du site DdEa-2 (M.-A. Roy)



Figure 2.11. Zone d’érosion maximale à la pointe ouest de la flèche littorale (N. Beaudry).





Figure 2.12 Secteur affecté par des coulées boueuses,
où se concentrent des vestiges du XIX^{e} siècle (N. Beaudry).

Un grand nombre d'artefacts récents ont aussi été observés en place dans la stratigraphie, témoins à la fois des usages récréatifs de la flèche à partir des années 1950 et des remaniements qu'elle a connus depuis (fig. 2.13).



Figure 2.13. Artefacts récents en paroi, dont une bouteille de boisson gazeuse postérieure à 1933 (N. Beaudry).



Figure 2.14. Localisation des limites du site DdEa-2 (LAP, d'après Ruralys 2015).

2.4. Conclusions et recommandations

2.4.1. Intérêt et importance archéologique

La rivière Mitis et son embouchure ont une grande importance patrimoniale pour les communautés locales et le Québec en entier. La flèche littorale est un lieu de campement depuis la préhistoire, situé à l'une des extrémités d'un important corridor de circulation entre le Saint-Laurent et la baie des Chaleurs. C'est l'un des rares lieux de l'Est du Québec où l'on trouve des installations dès le Régime français. C'est un site représentatif du développement de l'Est du Québec avec des installations associées aux pêcheries commerciales puis récréatives, à l'exploitation forestières, au développement de la villégiature et du tourisme. La force hydraulique de la rivière a aussi alimenté un moulin banal et produit de l'électricité dès 1923.

C'est aussi un milieu à risque de glissements de terrain et soumis à l'érosion côtière dont l'évolution mérite d'être documentée. Le monitoring concernait plus spécifiquement l'érosion côtière de la flèche littorale : ses résultats montrent qu'elle affecte des vestiges historiques, ce qui ne signifie pas que les sites autochtones ne sont pas aussi exposés à l'érosion.

2.4.2. Recommandations

Les initiatives qui visent à contenir la circulation et à végétaliser la côte sont à poursuivre, accompagnées d'une signalisation pour sensibiliser les visiteurs à la fragilité de la flèche littorale et aux dommages causés par la circulation hors des sentiers et, à plus forte raison, par les véhicules tout-terrain qui contournent les obstacles pour accéder à la plage. Il faudrait aussi sensibiliser les visiteurs aux dommages causés par le détectorisme au patrimoine archéologique et, à chaque excavation, à la flèche littorale. Les détecteurs de métal étant accessibles en vente libre, peu de gens savent que la recherche d'artefacts est illégale sans un permis de recherche archéologique, quelles que soient l'ancienneté de ces artefacts ou le contexte dans lequel ils sont cherchés. Les moyens à envisager pourraient comprendre des panneaux d'information, des campagnes d'information et des caméras de surveillance.

Même si ces activités sont contrôlées, la flèche demeure soumise à l'érosion et son patrimoine archéologique est à risque. Or, des sondages ou des fouilles à proximité des microfalaises d'érosion, risquent de la fragiliser et d'accélérer l'érosion. Même le simple redressement d'une paroi peut fragiliser une microfalaise d'érosion et aggraver le travail de sape des vagues. De telles interventions ne devraient être menées que dans la mesure où elles permettent de documenter des contextes archéologiques importants et qui ne peuvent pas l'être autrement, chaque décision impliquant un difficile compromis entre l'acquisition de données et la protection du milieu.

Des compromis doivent donc être envisagés pour documenter ce patrimoine sans accélérer sa disparition. Un des moyens possibles est un monitoring périodique, auquel s'ajouteraient des

visites après les événements de tempête ou de grandes marées. Ce monitoring pourrait se baser sur un protocole adapté des méthodes décrites plus haut : l'enregistrement des artefacts, vestiges et anomalies visibles (géo-référencement, description du vestige et du contexte, photographie) et une collecte limitée aux objets tombés des parois des microfalaises d'érosion. Cette méthode aurait des limites : la précision du géo-référencement est limitée par la résolution des instruments, les points ne sont relevés qu'en deux dimensions, le contexte stratigraphique est rarement bien lisible si la paroi n'est pas redressée, l'enregistrement est biaisé en faveur des vestiges historiques contrastant avec les sédiments, etc.). Elle pourrait néanmoins fournir des données sans affecter la ressource archéologique en place et signaler l'existence d'anomalies susceptibles de mériter une intervention plus intrusive, voire un sauvetage.

Un tel monitoring régulier exigerait une présence assidue et un investissement important en temps et en ressources. Une solution pourrait être de confier l'inspection des berges à des « gardiens du patrimoine » recrutés dans la communauté : des bénévoles encadrés, formés au préalable et pourvu de consignes claires. La fréquentation régulière des berges par des personnes intéressées au patrimoine archéologique contribuerait aussi à sensibiliser les visiteurs à la fragilité du milieu et de son patrimoine naturel et culturel. La réglementation devrait cependant être adaptée pour permettre 1) des permis de recherche archéologique dont les dates sont ouvertes sur une année ou plus et 2) l'intervention des bénévoles en l'absence de l'archéologue responsable. L'expérience des bénévoles pourrait se poursuivre en laboratoire par l'inventaire et l'analyse des artefacts.

L'érosion du patrimoine archéologique côtier est un enjeu majeur qui concerne l'ensemble du Québec maritime. La communauté locale ayant largement démontré son attachement pour son patrimoine, la flèche de la rivière Mitis offre un terrain idéal pour un projet-pilote de science citoyenne archéologique dont les résultats pourraient trouver des applications ailleurs.

Références

Anderson, P., 2021. « Brief Chronology of Modern Indigenous Presence in Metis Area (1700s to 2021) », *Heritage Lower St. Lawrence / Héritage Bas-Saint-Laurent*, (en ligne) https://heritagelsl.ca/chronology-of-modern-indigenous-presence-in-metis-area/#1625765710539-61500f1b-2a1b.

Armour, J. S. S. et A. R. McKim, 2018. "*Scotch Settlers Dwelling There Alone*"*: A History of the Presbyterian Churches at Metis, Quebec, 1844-1884*, Toronto.

Bachand, É., 2011. *Caractérisation de l'embouchure de la rivière Mitis. Rapport remis au comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire*, s.l.

Blouin, J., et J.-P. Berger, 2012. *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4f, Collines des moyennes Appalaches*, 2e éd., Québec : ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Dionne, J.-C., et D. Coll, 1995 « Le niveau marin relatif dans la région de Matane (Québec), de la déglaciation à nos jours », *Géographie physique et Quaternaire* 49.3 : 363-380.

Dionne, J.-C., et S. Poitras, 1998. « Lithologie des cailloux de la baie de Mitis, rive sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent (Québec) : un exemple de transport glaciaire et glaciel complexe », *Géographie physique et Quaternaire* 52.1 : 3-132.

Gouvernement du Québec, 2013. « Église Presbyterian Church », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, Québec : Ministère de la Culture et des Communications, (en ligne) https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=155022&type=bien.

Morissette, M.-E., G. Treyvaud, R. Lévesque et J.-N. Plourde, 2019. *Rapport présenté aux Jardins de Métis et au ministère de la Culture et des Communications du Québec*, Grand Conseil de la nation Waban-Aki – Première nation Malécite de Viger.

Muti, M. G. et M. Savard, 2017. « Retour sur l'analyse des assemblages carpologiques de deux sites archéologiques du Bas-Saint-Laurent (DdEa-2 et CkEe-38) », *Archéologiques* 30 : 105-124.

Parc de la rivière Mitis, 2008. « La rivière Mitis, notre rivière, notre passé, notre identité… », *Histoires de chez nous*, Muséevirtuel.ca, (en ligne) https://www.histoiresdecheznous.ca/v1/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=00000361.

Radio-Canada. 2022. « Projet de citation patrimoniale du site de la Pointe-Leggatt à Grand-Métis », *Info-Réveil*, 16 juin 2022. https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/info-reveil/segments/entrevue/405487/pointe-leggatt-patrimoine-metis-philippe-dufort.

Reford, A., 2011. « L'héritage industriel de la rivière Mitis », *Bulletin de l'association québécoise pour le patrimoine industriel* 22.3 : 12-16.

Reford, A. 2018a. « Thomas Fenwick : illustrer et promouvoir une région », *Magazine Gaspésie* 55.2 : 12–14.

Reford, A. 2018b. « La tempérance à Métis-sur-Mer », *Magazine Gaspésie* 55.3 : 23-25.

Reford, A. et P. Dufort, 2022. « Heritage protection of Leggatt's Point Site / Consultations puibliques pour la protection patrimoniale du site de Pointe-Leggatt », *Heritage Lower St.*

Lawrence / Héritage Bas-Saint-Laurent, (en ligne) https://heritagelsl.ca/public-consultations-for-the-heritage-protection-of-leggatts-point-site/

Ruralys, 2012. *Étude de potentiel archéologique. Projet de mise en valeur de l'embouchure de la rivière Mitis*, La Pocatière.

Ruralys, 2014. *Inventaire archéologique (été 2013). Projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, La Pocatière.

Ruralys, 2015. *Fouille archéologique sur le site de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2 (été 2014). Projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications, La Pocatière.

Annexes

Première partie :
Pointe Leggatt, DdEa-7

Annexe 1.1.
Compilation des points GPS relevés lors de la prospection visuelle

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				cotton	Anomalie	Artefacts ou écofacts	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-7-1GPS001	2021-07-05	LAP-Gris	147	48,6651288	-68,0716476	5392006,26	262696,126	Bouteille moulée		X		P1050946 et P1050947
DdEa-7-1GPS002	2021-07-05	LAP-Gris	148	48,6650323	-68,0716843	5391995,54	262693,342	Alignement d'arbres coupés (souches)	X			P1050951
DdEa-7-1GPS003	2021-07-05	LAP-Gris	149	48,6650689	-68,0716472	5391999,59	262696,101	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS004	2021-07-05	LAP-Gris	150	48,6650948	-68,0715920	5392002,44	262700,191	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS005	2021-07-05	LAP-Gris	151	48,6651255	-68,0715423	5392005,83	262703,877	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS006	2021-07-05	LAP-Gris	152	48,6651447	-68,0715259	5392007,95	262705,103	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS007	2021-07-05	LAP-Gris	153	48,6651461	-68,0715176	5392008,1	262705,716	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS008	2021-07-05	LAP-Gris	154	48,6651712	-68,0714081	5392010,84	262713,799	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS009	2021-07-05	LAP-Gris	155	48,6650281	-68,0716297	5391995,04	262697,357	Bouteille récente		X		P1050953 et P1050954
DdEa-7-1GPS010	2021-07-05	LAP-Gris	156	48,6650045	-68,0716070	5391992,41	262699,011	Grand replat	X			P1050957
DdEa-7-1GPS011	2021-07-05	LAP-Gris	157	48,66505	-68,0714570	5391997,39	262710,093	Alignement d'arbres coupés (souches)	X			P1050962
DdEa-7-1GPS012	2021-07-05	LAP-Gris	158	48,6651295	-68,0714260	5392006,21	262712,443	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS013	2021-07-05	LAP-Gris	159	48,6651815	-68,0713947	5392011,98	262714,796	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS014	2021-07-05	LAP-Gris	160	48,665214	-68,0713771	5392015,58	262716,119	Alignement d'arbres coupés (souches) (suite)	X			
DdEa-7-1GPS015	2021-07-05	LAP-Gris	161	48,6651784	-68,0713802	5392011,62	262715,861	Ossements mammifère marin vertèbre		X	X	P1050960
DdEa-7-1GPS016	2021-07-05	LAP-Gris	162	48,6651861	-68,0713684	5392012,48	262716,732	Souche avec restant de clôture de broche	X	X		P1050965
DdEa-7-1GPS017	2021-07-05	LAP-Gris	169	48,6651147	-68,0713254	5392004,5	262719,839	Ouverture dans la végétation près d'un affleurement rocheux	X			P1050963
DdEa-7-1GPS018	2021-07-05	LAP-Gris	171	48,6652223	-68,0711509	5392016,37	262732,782	Tesson de verre vert (bouteille récente)		X		P1050966
DdEa-7-1GPS019	2021-07-05	LAP-Gris	172	48,665386	-68,0711088	5392034,55	262736,024	Replat				
DdEa-7-1GPS020	2021-07-05	LAP-Gris	173	48,6654285	-68,0710669	5392039,25	262739,146	Piquets (Ligne de propriété?)	X	X		P1050968
DdEa-7-1GPS021	2021-07-05	LAP-Gris	174	48,66528	-68,0711365	5392022,79	262733,892	Canette de bière Budweiser (déchet de bord de route?)		X		P1050974
DdEa-7-1GPS022	2021-07-05	LAP-Gris	175	48,6653193	-68,0711713	5392027,18	262731,363	Moustiquaire		X		P1050967
DdEa-7-1GPS023	2021-07-05	LAP-Gris	176	48,6654998	-68,0712223	5392047,27	262727,753	Bouteille		X	X	
DdEa-7-1GPS024	2021-07-05	LAP-Gris	177	48,6655109	-68,0712244	5392048,5	262727,614	Bouteille de verre vert moulée		X		
DdEa-7-1GPS025	2021-07-05	LAP-Gris	194	48,6654244	-68,0714480	5392039,02	262711,072	Ruisseau linéarisé ou fossé	X			
DdEa-7-1GPS026	2021-07-05	LAP-Gris	195	48,6654467	-68,0713716	5392041,45	262716,714	Ruisseau linéarisé ou fossé	X			
DdEa-7-1GPS027	2021-07-05	LAP-Gris	196	48,665494	-68,0712675	5392046,65	262724,421	Ruisseau linéarisé ou fossé	X			
DdEa-7-1GPS028	2021-07-05	LAP-Gris	197	48,6655565	-68,0710545	5392053,49	262740,166	Ruisseau linéarisé ou fossé	X			
DdEa-7-1GPS029	2021-07-05	LAP-Gris	198	48,6655803	-68,0710576	5392056,13	262739,951	Petit pont de bois		X		P1050979 et P1050981
DdEa-7-1GPS030	2021-07-05	LAP-Gris	199	48,6648248	-68,0711480	5391972,18	262732,667	Clôture de broche avec poteaux de cèdre		X		P1050983 et P1060985
DdEa-7-1GPS031	2021-07-05	LAP-Gris	200	48,6648362	-68,0711664	5391973,45	262731,325	Clôture de broche avec poteaux de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS032	2021-07-05	LAP-Gris	201	48,664836	-68,0711666	5391973,44	262731,306	Clôture de broche avec poteaux de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS033	2021-07-05	LAP-Gris	202	48,6648816	-68,0711922	5391978,51	262729,461	Clôture de broche avec poteaux de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS034	2021-07-05	LAP-Gris	203	48,6649002	-68,0711860	5391980,58	262729,933	Clôture de broche avec poteaux de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS035	2021-07-05	LAP-Gris	204	48,6649007	-68,0711850	5391980,63	262730,002	Clôture de broche avec poteaux de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS036	2021-07-05	LAP-Gris	205	48,6649265	-68,0712024	5391983,51	262728,745	Amas de pierres plus ou moins circulaire	X			P1050986
DdEa-7-1GPS037	2021-07-05	LAP-Gris	207	48,6651269	-68,0718090	5392006,13	262684,234	Ancien chemin?	X			

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				cotton	Anomalie	Artefacts ou écofacts	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-7-1GPS038	2021-07-05	LAP-Gris	208	48,665126	-68,0717972	5392006,02	262685,104	Ancien chemin? (suite)	X			
DdEa-7-1GPS039	2021-07-05	LAP-Gris	209	48,665343	-68,0719436	5392030,23	262674,5	Clairière avec tapis de mousse	X			P1050988
DdEa-7-1GPS040	2021-07-05	LAP-Gris	210	48,6653898	-68,0721133	5392035,53	262662,043	Petit dépotoir de surface: un pot de verre avec peinture blanche (?); 2 autres pots de verre transparents à goulot fileté; bouteille de bière		X		P1050993 et P1050994
DdEa-7-1GPS041	2021-07-05	LAP-Gris	211	48,6654472	-68,0721666	5392041,95	262658,159	Pierres, près du coin du cimetière	X			P1050999
DdEa-7-1GPS042	2021-07-05	LAP-Gris	212	48,6657182	-68,0718000	5392071,88	262685,388	Ruisseau ou fossé?	X			
DdEa-7-1GPS043	2021-07-05	LAP-Gris	215	48,6656552	-68,0722665	5392065,13	262650,98	Morceau de sac de plastique (vraisemblablement apporté par la mer)		X		
DdEa-7-1GPS044	2021-07-05	LAP-Gris	216	48,6656043	-68,0722234	5392059,45	262654,11	Bout de montant de bois et surface de bois pourri		X		P1060005
DdEa-7-1GPS045	2021-07-05	LAP-Gris	217	48,6655758	-68,0721128	5392056,22	262662,236	Emballage cellophane vert		X		
DdEa-7-1GPS046	2021-07-05	LAP-Gris	218	48,6655866	-68,0721494	5392057,43	262659,547	Clôture de cèdre		X		P1060006, P1060007, P1060010. P1060011, P1060018 et P1060020
DdEa-7-1GPS047	2021-07-05	LAP-Gris	219	48,6656223	-68,0721220	5392061,38	262661,595	Clôture de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS048	2021-07-05	LAP-Gris	220	48,6656532	-68,0721200	5392064,82	262661,769	Clôture de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS049	2021-07-05	LAP-Gris	221	48,6656871	-68,0720787	5392068,56	262664,835	Clôture de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS050	2021-07-05	LAP-Gris	222	48,6657197	-68,0720689	5392072,18	262665,584	Clôture de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS051	2021-07-05	LAP-Gris	223	48,6658036	-68,0720630	5392081,51	262666,092	Clôture de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS052	2021-07-05	LAP-Gris	224	48,665845	-68,0720456	5392086,11	262667,405	Clôture de cèdre (suite)		X		
DdEa-7-1GPS053	2021-07-05	LAP-Gris	225	48,6658838	-68,0720143	5392090,4	262669,74	Ruisseau ou fossé	X			P1060015
DdEa-7-1GPS054	2021-07-05	LAP-Gris	226	48,66565	-68,0727971	5392064,84	262611,891	3 briques sur la plage, trace de mortier, pas d'inscription (une a été collectée)		X	X	P1060030
DdEa-7-1GPS055	2021-07-05	LAP-Gris	227	48,6660574	-68,0724440	5392109,95	262638,24	Briques sur la plage (suite)		X		
DdEa-7-1GPS056	2021-07-05	LAP-Gris	228	48,6653496	-68,0725883	5392031,32	262627,025	Légère dépression au nord du cimetière	X			
DdEa-7-1GPS057	2021-07-05	LAP-Gris	230	48,6653345	-68,0726687	5392029,69	262621,085	Dépression (chablis?)	X			
DdEa-7-1GPS058	2021-07-05	LAP-Gris	231	48,6653345	-68,0726688	5392029,69	262621,079	Bouteille prise dans un chablis (6 fragments jointifs)		X		P1060034 à P1060036
DdEa-7-1GPS059	2021-07-06	LAP-Gris	233	48,6654625	-68,0723909	5392043,77	262641,657	Restant de clôture		X		P1060040 et P1060041
DdEa-7-1GPS060	2021-07-06	LAP-Gris	235	48,6653638	-68,0727263	5392032,98	262616,869	Légère dépression	X			P1060045
DdEa-7-1GPS061	2021-07-06	LAP-Gris	236	48,6653678	-68,0727069	5392033,41	262618,304	Replat avec planche, fond de cabane?	X			P1060052
DdEa-7-1GPS062	2021-07-06	LAP-Gris	237	48,6653959	-68,0728215	5392036,6	262609,882	Zone avec planche, madrier avec clous tréfilés		X		
DdEa-7-1GPS063	2021-07-06	LAP-Gris	239	48,6653576	-68,0730138	5392032,45	262595,688	Amas de matériaux, légère dépression	X	X		P1060056
DdEa-7-1GPS064	2021-07-06	LAP-Gris	240	48,6653571	-68,0730124	5392032,4	262595,793	Artefacts divers (suite)		X		

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				cotton	Anomalie	Artefacts ou écofacts	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-7-1GPS065	2021-07-06	LAP-Gris	241	48,665341	-68,0731096	5392030,65	262588,618	Milieu cabane de chasse/ myes, morceaux crabes, débris de cabane de chasse, bouteilles		X		1060059, P1060062, P1060065, P1060067, P1060070, P1060073, P1060074, P1060084 et P1060091
DdEa-7-1GPS066	2021-07-06	LAP-Gris	242	48,6652775	-68,0730587	5392023,57	262592,319	Replat mou	X			P1060093
DdEa-7-1GPS067	2021-07-06	LAP-Gris	243	48,665255	-68,0728014	5392020,92	262611,246	Bouteille de verre à goulot large fileté		X		P1060094
DdEa-7-1GPS068	2021-07-06	LAP-Gris	244	48,6653192	-68,0732296	5392028,3	262579,766	Pièce de bois avec gros clou forgé		X		P1060098 et P1060103
DdEa-7-1GPS069	2021-07-06	LAP-Gris	245	48,6653226	-68,0732345	5392028,68	262579,404	Bouteille avec inscriptions		X	X	P1060106
DdEa-7-1GPS070	2021-07-06	LAP-Gris	247	48,6651421	-68,0732125	5392008,59	262580,877	Bouteille		X		P1060112
DdEa-7-1GPS071	2021-07-06	LAP-Gris	248	48,6651246	-68,0732342	5392006,67	262579,264	Ossements		X		P1060115
DdEa-7-1GPS072	2021-07-06	LAP-Gris	249	48,6649664	-68,0735380	5391989,24	262556,752	Légère dépression	X			P1060118
DdEa-7-1GPS073	2021-07-06	LAP-Gris	251	48,6649694	-68,0736990	5391989,66	262544,895	Bouteille moulée		X		P1060124 et P1060127
DdEa-7-1GPS074	2021-07-06	LAP-Gris	252	48,6649717	-68,0736978	5391989,91	262544,99	Bouteille verre transparent moulée		X		P1060128
DdEa-7-1GPS075	2021-07-06	LAP-Gris	253	48,6650206	-68,0736066	5391995,31	262551,748	Bouteille verte et bouteille brune		X		P1060131 et P1060135
DdEa-7-1GPS076	2021-07-06	LAP-Gris	254	48,6649384	-68,0737081	5391986,22	262544,203	Légère dépression	X			P1060138
DdEa-7-1GPS077	2021-07-06	LAP-Gris	255	48,6648018	-68,0738657	5391971,12	262532,482	Bouteille de verre transparent rectangulaire		X		P1060139
DdEa-7-1GPS078	2021-07-06	LAP-Gris	256	48,6647247	-68,0736873	5391962,45	262545,555	Bouteille de verre transparent , traces de peinture?		X		P1060142
DdEa-7-1GPS079	2021-07-06	LAP-Gris	257	48,664722	-68,0735835	5391962,1	262553,196	Relief (déblais) à l'extérieur des limites du cimetières	X			P1060144
DdEa-7-1GPS080	2021-07-06	LAP-Gris	258	48,6649444	-68,0718332	5391985,85	262682,298	Pierres en surface	X			P1060147
DdEa-7-1GPS081	2021-07-06	LAP-Gris	259	48,6648882	-68,0715424	5391979,44	262703,673	Bouteilles de verre transparent moulé, bouteille de verre vert		X		P1060151, P1060154, P1060156, P1060157, P1060158 et P1060163
DdEa-7-1GPS082	2021-07-06	LAP-Gris	260	48,6649173	-68,0715623	5391982,69	262702,228	Entrée de chemin, sentier	X			P1060196, P1060197 et P1060199
DdEa-7-1GPS083	2021-07-06	LAP-Gris	261	48,6647534	-68,0712241	5391964,28	262727,002	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			
DdEa-7-1GPS084	2021-07-06	LAP-Gris	262	48,6646973	-68,0713386	5391958,11	262718,522	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			
DdEa-7-1GPS085	2021-07-06	LAP-Gris	263	48,6645685	-68,0715642	5391943,91	262701,802	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			
DdEa-7-1GPS086	2021-07-06	LAP-Gris	264	48,6644769	-68,0716865	5391933,79	262692,712	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			
DdEa-7-1GPS087	2021-07-06	LAP-Gris	265	48,6643355	-68,0717773	5391918,11	262685,908	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			
DdEa-7-1GPS088	2021-07-06	LAP-Gris	266	48,6642827	-68,0719489	5391912,35	262673,227	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			
DdEa-7-1GPS089	2021-07-06	LAP-Gris	267	48,6642636	-68,0722075	5391910,35	262654,165	Entrée de chemin, sentier (suite)	X			

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				cotton	Anomalie	Artefacts ou écofacts	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-7-1GPS090	2021-07-06	LAP-Gris	268	48,6642213	-68,0720378	5391905,56	262666,626	Reounée du Japon	X			P1060165, P1060168 et P1060170
DdEa-7-1GPS091	2021-07-06	LAP-Gris	269	48,6643299	-68,0717978	5391917,51	262684,391	Plantes ornementale, herbe aux goutteux	X			P1060171, P1060173, P1060178 et P1060181
DdEa-7-1GPS092	2021-07-06	LAP-Gris	270	48,6643826	-68,0716875	5391923,3	262692,566	Plantes ornementales, herbe aux goutteux (suite)	X			
DdEa-7-1GPS093	2021-07-06	LAP-Gris	271	48,6643921	-68,0714393	5391924,23	262710,854	Clôture avec une pancarte		X		P1060183, P1060184, P1060189 et P1060190
DdEa-7-1GPS094	2021-07-06	LAP-Gris	272	48,6646107	-68,0713166	5391948,47	262720,074	Bouteille Coca-Cola		X		P1060191
DdEa-7-1GPS095	2021-07-06	LAP-Gris	273	48,6647156	-68,0710318	5391959,97	262741,133	Tuyau en grès		X		P1060202 et P1060205
DdEa-7-1GPS096	2021-07-06	LAP-Gris	274	48,6645774	-68,0710688	5391944,62	262738,296	Feuille de tôle derrière l'église		X		P1060209
DdEa-7-1GPS097	2021-07-06	LAP-Gris	275	48,6645673	-68,0710839	5391943,51	262737,176	Bouteille de verre transparent cassée «40 oz»		X		P1060211
DdEa-7-1GPS098	2021-07-13	GEO1374	47	48,66468	-68,0715100	5391956,28	262705,884	Dépression	X			P1020749
DdEa-7-1GPS099	2021-07-13	GEO1374	48	48,664691	-68,0719020	5391957,71	262677,021	Bûche travaillée		X		P1020754
DdEa-7-1GPS100	2021-07-13	GEO1374	49	48,664678	-68,0720890	5391956,37	262663,237	Bouteille de verre vert «hand made Canada»		X		P1020759 et P1020760
DdEa-7-1GPS101	2021-07-13	GEO1374	50	48,664496	-68,0721210	5391936,15	262660,728	Extrémité distale humérus scié, gros mammifère		X		
DdEa-7-1GPS102	2021-07-13	GEO1374	51	48,66475	-68,0724750	5391964,59	262634,866	Morceau de céramique. Pot à fleurs?		X	X	P1020762 et P1020764
DdEa-7-1GPS103	2021-07-13	GEO1374	53	48,664624	-68,0724360	5391950,56	262637,634	Pot en verre transparent avec couvercle de métal		X		P1020765
DdEa-7-1GPS104	2021-07-13	GEO1374	54	48,664615	-68,0724640	5391949,57	262635,564	Bouteille en verre vert		X		P1020769
DdEa-7-1GPS105	2021-07-13	GEO1374	55	48,664492	-68,0725770	5391935,96	262627,138	Ampoule de bateau?		X		P1020771 et P1020772
DdEa-7-1GPS106	2021-07-13	GEO1374	56	48,664352	-68,0719110	5391920,03	262676,075	Pieux de métal		X		P1020775
DdEa-7-1GPS107	2021-07-13	GEO1374	57	48,664315	-68,0715920	5391915,74	262699,54	7 poteaux de clôture et broche		X		P1020777 et P1020782
DdEa-7-1GPS108	2021-07-13	GEO1374	58	48,664356	-68,0715910	5391920,29	262699,648	Poteau de service au sol		X		P1020784 à P1020787
DdEa-7-1GPS109	2021-07-13	GEO1374	59	48,664337	-68,0717990	5391918,3	262684,312	Sentier entre église et la berge	X			
DdEa-7-1GPS110	2021-07-13	GEO1374	60	48,66432	-68,0717270	5391916,37	262689,601	Sentier entre église et la berge (suite)	X			
DdEa-7-1GPS111	2021-07-13	GEO1374	61	48,664281	-68,0716730	5391912	262693,546	Sentier entre église et la berge (suite)	X			
DdEa-7-1GPS112	2021-07-13	GEO1374	62	48,664284	-68,0716800	5391912,34	262693,033	Sentier entre église et la berge (suite)	X			
DdEa-7-1GPS113	2021-07-13	GEO1374	63	48,664308	-68,0716200	5391914,97	262697,472	Sentier entre église et la berge (suite)	X			
DdEa-7-1GPS114	2021-07-13	GEO1374	64	48,664285	-68,0715110	5391912,36	262705,481	Sentier entre église et la berge (suite)	X			
DdEa-7-1GPS115	2021-07-13	GEO1374	65	48,664288	-68,0714600	5391912,66	262709,24	Sentier Est-Ouest?	X			P1020789
DdEa-7-1GPS116	2021-07-13	GEO1374	66	48,664644	-68,0720710	5391952,58	262664,534	Sentier Est-Ouest? (suite)	X			
DdEa-7-1GPS117	2021-07-13	GEO1374	67	48,664715	-68,0720200	5391960,45	262668,349	Sentier Est-Ouest? (suite)	X			
DdEa-7-1GPS118	2021-07-13	GEO1374	68	48,664756	-68,0719720	5391964,98	262671,919	Sentier Est-Ouest? (suite)	X			
DdEa-7-1GPS119	2021-07-13	GEO1374	69	48,664792	-68,0717850	5391968,88	262685,722	Sentier Est-Ouest? (suite)	X			

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				cotton	Anomalie	Artefacts ou écofacts	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-7-1GPS120	2021-07-13	GEO1374	70	48,664698	-68,0726600	5391958,91	262621,197	Butte, remblai? Environ 60 cm de haut avec roches	X			
DdEa-7-1GPS121	2021-07-13	GEO1374	71	48,664674	-68,0727330	5391956,28	262615,8	Bouteille de verre transparent «6 oz liq/170 ml/ Non réutilisable»		X		P1020791
DdEa-7-1GPS122	2021-07-13	GEO1374	72	48,66464	-68,0731450	5391952,73	262585,426	Dépression peu compacte	X			
DdEa-7-1GPS123	2021-07-13	GEO1374	73	48,664627	-68,0734810	5391951,47	262560,668	3 petits trous - anomalie topographique et végétale	X			P1020796 et P1020798
DdEa-7-1GPS124	2021-07-13	GEO1374	74	48,665113	-68,0719040	5392004,64	262677,225	Petite plaque de métal et décoration de jardin en plastique		X	X	P1020802 et DSC_0063
DdEa-7-1GPS125	2021-07-13	GEO1374	75	48,665308	-68,0718440	5392026,29	262681,807	Balle de golf		X	X	P1020805
DdEa-7-1GPS126	2021-07-16	GEO1374	76	48,665329	-68,0728710	5392029,19	262606,183	Bouteille de Bacardi		X		DSC_03115
DdEa-7-1GPS130	2021-07-16	GEO1374	80	48,665269	-68,0728550	5392022,51	262607,311	Pot de verre		X		DSC_0319
DdEa-7-1GPS142	2021-07-16	LAP-Gris	276	48,6652512	-68,0717867	5392019,94	262685,98	Centre du presbytère	X	X		
DdEa-7-1GPS143	2021-07-16	LAP-Gris	277	48,6658997	-68,0719424	5392092,13	262675,05	Fossé aligné avec le coin NO du Killiecrankie Inn, formant un îlot entre 2 fosses	X			P1060746, P1060749, P1060751, P1060752 et P1060753
DdEa-7-1GPS144	2021-07-16	LAP-Gris	278	48,6659159	-68,0718929	5392093,91	262678,712	Fossé aligné avec le coin NO du Killiecrankie Inn, formant un îlot entre 2 fossés (suite)	X			
DdEa-7-1GPS145	2021-07-16	LAP-Gris	279	48,6659029	-68,0719836	5392092,51	262672,022	Fossé aligné avec le coin NO du Killiecrankie Inn, formant un îlot entre 2 fosses (suite)	X			
DdEa-7-1GPS146	2021-07-16	LAP-Gris	281	48,6659544	-68,0718705	5392098,17	262680,392	Plate-forme dans un arbre		X		P1060751
DdEa-7-1GPS147	2021-07-16	LAP-Gris	282	48,6659334	-68,0715082	5392095,64	262707,063	Plantes ornementale (Herbe aux goutteux)	X			P1060754
DdEa-7-1GPS148	2021-07-16	LAP-Gris	283	48,6654068	-68,0715875	5392037,13	262700,778	Broche et bardeau d'asphalte dans le fossé		X		P1060756 et P1060759

Annexe 1.2.
Description des unités stratigraphiques

DdEa-7	Type de Sondage	U.S.	Résultats U.S.	Description des unités stratigraphiques	Relations stratigraphiques	Photos
1.99				Artefacts hors contexte		
A	À la pelle	1	positif	Limon brun foncé-noir avec beaucoup de racines près de la surface et cailloutis vers le	Sur DdEa-7-1A2	DSC_0051 et DSC_0053
		2	non fouillé	Limon sableux compact gris noir avec cailloutis et quelques rares graviers plus gros	Sous DdEa-7-1A1	
B	À la pelle	1	positif	Limon argileux brun foncé avec beaucoup de racines, cailloutis et plaquettes de schistes grossières	Sur DdEa-7-1B2	DSC_0055 et DSC_0058
		2	non fouillé	Cailloutis et de plaques de schistes, avec peu de sédiment brunâtre	Sous DdEa-7-1B1	
C	À la pelle	1	positif	Limon brun foncé-noir avec racines et cailloutis		DSC_0074 et DSC_0080
D	Manuel	1	positif	U.S. hétérogène composée d'humus très foncé tacheté de sédiments bruns, meuble, beaucoup de racines, des fragments de mortier	Sur DdEa-7-1D2, 1D3, 1D4, 1D5, 1D6, 1D7 et 1D8	DSC_0069
		2	architecture	Âtre: mortier et blocs de pierre taillée.	Sous DdEa-7-1D1 et 1D8; Sur 1D6; Inclus dans 1D7	P1060253, P1060254, P1060256, P1060261 à P1060274
		3	architecture	Pièces de bois décomposées, orientées nord-sud	Sous DdEa-7-1D1; Sur 1D6; Contemporain à 1D4	P1060238 à P1060240, P1060243 et P1060248
		4	architecture	Pièces de bois décomposées, orientées nord-sud	Sous DdEa-7-1D1; Sur 1D6; Contemporain à 1D3	P1060275 et P1060276
		5	non fouillé	Sable gris foncé, avec cailloutis et petits galets, très meuble.	Sous DdEa-7-1D1 et 1D6	P1060377 à P1060379
		6	architecture	Niveau de blocs de pierre de moyennes et grosses dimensions interprétée comme un aménagement pour installer l'âtre (1D2)	Sous DdEa-7-1D1; Supporte 1D2, 1D3 et 1D4; Sur 1D5	
		7	architecture	Mur ouest du presbytère, deux assises de pierre sont conservées	Sous DdEa-7-1D1; Contemporain à 1D2	
		8	non fouillé	Sédiment hétérogène brun clair composé de mortier pulvérulent, de sol organique noir, mélangée à des fragments de blocs de pierres, à la jonction du mur de fondation et du foyer, dans la partie sud du sondage	Sous DdEa-7-1D1; Sur 1D2	
		99	positif	Artefacts hors contexte près du sondage DdEa-7-1D		
E	Manuel	1	positif	Humus gras, noir et fibreux, avec petites racines, et des aiguilles de conifère. Occupe toute la surface du sondage de 3 x 1 m.	Sur DdEa-7-1E2, 1E3, 1E4. 1E5, 1E6, 1E7, 1E9, 1E10 et 1E11	DSC_0086, DSC_0097, DSC_101, DSC_102 et DSC_107
		2	positif	Limon sableux noir foncé, meuble, avec cailloutis et petites pierres de 5 cm et moins arrondies, de géologie diverse. Occupe la partie ouest du sondage; mesure 0,70 à 0,90 m (Est-Ouest) x 1 m (Nord-Sud)	Sous DdEa-7-1E1; Sur 1E8; Similaire à 1E3	P1060291
		3	non fouillé	Limon sableux noir foncé avec cailloutis et petites pierres de 5 cm et moins. Non fouillé.	Sous DdEa-7-1E1; Similaire à 1E2	P1060291
		4	Architecture	Pièces de bois (cèdre)	Sous DdEa-7-1E1 ; Sur 1E8?	P1060291
		5	positif	Limon noir foncé de compaction moyenne, avec pierres arrondies et subarrondies d'env. 5 à 15 cm	Sous DdEa-7-1E1 et 1E9; Sur 1E6 et 1E12	P1060291, P1060335, P1060343 et P1060358
		6	positif	Limon argileux noir foncé, avec cailloutis. Similaire à 1E5, mais avec une concentration d'artefacts. Correspond à la partie la plus profonde de la dépression. L'espace devenant trop restreint, cette partie n'a pu être fouillée en entier.	Sous DdEa-7-1E1; Sous 1E5 et 1E7	P1060291, P1060315, P1060319, P1060321, P1060335, P1060343 et P1060358

DdEa-7	Type de Sondage	U.S.	Résultats U.S.	Description des unités stratigraphiques	Relations stratigraphiques	Photos
		7	positif	Limon sableux noir foncé avec cailloutis et petites pierres de 5 cm et moins; Similaire à 1E2. Interprété comme du 1E2 qui aurait déboulé sous les pièces de bois 1E4	Sous DdEa-7-1E1; Sur 1E6	
		8	négatif	Sable de plage grossier, noir-gris, meuble, avec galets arrondies et subarrondies (jusqu'à env. 15 cm de diamètre) et coquillage. Partiellement fouillé. mesure 0,70 à 0,90 m (Est-Ouest) x 1 m (Nord-Sud)	Sous DdEa-7-1E2	P1060296, P1060304 et P1060306
		9	négatif	Limon sableux noir foncé, meuble, cailloutis avec petites pierres. Interprété comme du 1E3	Sous DdEa-7-1E1; Sur 1E5	
		10	architecture	Pièce de bois (cèdre)	Sous DdEa-7-1E1	
		11	architecture	Pièce de bois (cèdre)	Sous DdEa-7-1E1; Sur 1E2	
		12	non fouillé	Sable grossier, noir-gris, avec pierres arrondies et subarrondies de 5 à 10 cm. Similaire à 1E8	Sous DdEa-7-1E5; Lien incertain avec 1E6	
F	À la pelle	1	positif	Sédiment organique gras et noir, meuble, avec cailloutis et beaucoup de petits galets et des racines près de la surface		P1060294
G	À la pelle	1	positif	Limon argileux brun très foncé, assez meuble, avec galets de 1 à 3 cm de diamètre	Sur DdEa-7-1G2	P1060383
		2	non fouillé	Sable noir avec gravillons et morceaux de coquillage	Sous DdEa-7-1G1	
H	À la pelle	1	positif	Limon noir avec racines, gravillons et des fragments de mortier pulvérulent	Sur DdEa-7-1H2	P1060381
		2	non fouillé	Sable meuble avec cailloutis et galets	Sous DdEa-7-1H1	
J	À la pelle	1	positif	Limon noir avec racines et cailloutis		P1060385
K	À la pelle	1	négatif	Litière forestière avec grosses racines	Sur DdEa-7-1K2	P1060390 et P1060391
		2	positif	Limon brun foncé avec racines et cailloutis d'env. 10 cm	Sous DdEa-7-1K1; Sur 1K3	
		3	non fouillé	Sable	Sous DdEa-7-1K2	
L	À la pelle	1	positif	Limon brun foncé, meuble, avec de grosses racines	Sur DdEa-7-1L2	P1060387
		2	non fouillé	Sable noir avec gravillons et morceaux de coquillage	Sous DdEa-7-1L1	
M	À la pelle	1	positif	Humus de surface avec limon brun foncé-noir avec racines de 27 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1M2	P1020814, P1020815 et P1020816
		2	positif, partiellement fouillé	Sable gris foncé avec cailloutis et galets	Sous DdEa-7-1M1	
N	À la pelle	1	positif	Limon brun noir, avec mortier friable	Sur DdEa-7-1N2	P1020808, P1020809 et P1020811
		2	architecture	Pierres et mortier	Sous DdEa-7-1N1	
P	À la pelle	1	positif	Limon brun foncé-noir meuble avec des racines, pierre angulaire de 1 à 2 cm. Une pièce de métal traverse le sondage.		P1020819
Q	À la pelle	1	positif	Limon brun foncé noirâtre avec cailloutis d'env. 28 cm.	Sur DdEa-7-1Q2	P1020821
		2	non fouillé	Sable gris meuble avec galets et cailloutis	Sous DdEa-7-1Q1	
R	À la pelle	1	positif	Limon organique brun foncé, avec racines, cailloutis, meuble, 15 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1R2	P1020824 et P1020826
		2	non fouillé	Sable gris foncé avec galets et cailloutis	Sous DdEa-7-1R1	
S	À la pelle	1	positif	Limon organique brun foncé, avec racines, cailloutis, meuble,28 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1S2	P1020830 et P1020834
		2	non fouillé	Sable gris foncé avec galets et cailloutis	Sous DdEa-7-1S1	
T	À la pelle	1	positif	Limon organique brun foncé, avec racines, cailloutis, meuble, 26 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1T2	P1020835
		2	non fouillé	Sable gris foncé avec galets et cailloutis	Sous DdEa-7-1T1	
U	À la pelle	1	positif	Limon organique brun foncé, avec racines, cailloutis, meuble, 20 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1U2	P1020838
		2	non fouillé	Sable gris foncé avec galets et cailloutis	Sous DdEa-7-1U1	
V	À la pelle	1	positif	Sol organique noir hétérogène, avec racines et cailloutis		P1020841
W	À la pelle	1	négatif	Sable limoneux brun foncé compact avec cailloutis et petits galets, 24 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1W2	P1020843

DdEa-7	Type de Sondage	U.S.	Résultats U.S.	Description des unités stratigraphiques	Relations stratigraphiques	Photos
		2	partiellement fouillé	Sable gris foncé, meuble, avec galets et cailloutis, fouillé sur une profondeur de 4 cm (profondeur totale du sondage: 28 cm)	Sous DdEa-7-1W1	
X	À la pelle	1	positif	Limon organique brun foncé noirâtre avec cailloutis, assez compact, 20 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1X2	P1020846
		2	partiellement fouillé	Sable gris foncé, meuble, avec galets et cailloutis, fouillé sur une profondeur de 6 cm (profondeur totale du sondage: 26 cm)	Sous DdEa-7-1X1	
Y	À la pelle	1	négatif	Limon brun foncé avec racines, blocs de pierre et mortier, épaisseur de 23 cm	Sur DdEa-7-1Y2	P1020850
		2	non fouillé	Sable gris foncé meuble avec cailloutis et galets	Sous DdEa-7-1Y1	
Z	À la pelle	1	positif	Limon organique homogène avec racine et galet de 10 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1Z2	DSC_0316
		2	partiellement fouillé	Sable gris foncé très meuble avec cailloutis et galets, fouillé sur une profondeur de 14 cm (profondeur totale du sondage 24 cm)	Sous DdEa-7-1Z1	
AA	À la pelle	1	positif	4 unités stratigraphiques: 1) Litière forestière de 9 à 10 cm d'épaisseur; 2) humus très noir de 19 à 20 cm d'épaisseur; 3) gravier de plage mêlé de fragments de coquillage et d'humus (de 3 cm d'épaisseur) ; 4) gravier de plage sans humus (fouillé partiellement sur quelques centimètres) (profondeur du sondage env. 30 cm)		
AB	À la pelle	1	négatif	Humus fibreux d'environ 13 cm d'épaisseur et petits galets de plage et gravier mêlé d'humus (non fouillé), non tamisé.		DSC_0318
AC	À la pelle	1	négatif	Limon organique homogène avec racine et galet de 18 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1AC2	DSC_320
		2	non fouillé	Sable gris foncé très meuble avec cailloutis et galets	Sous DdEa-7-1AC1	
AD	À la pelle	1	positif	3 unités stratigraphiques: 1) Litière forestière; 2) Humus très noir; 3) Sable de plage fin gris, picoté de blanc (coquillage). Le mobilier provient de 1 et 2 (tamisage un seau sur 2)		DSC_0324
AE	À la pelle	1	positif	Limon brun foncé organique avec litère forestière, bois décomposé, 24 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1AE2	DSC_0325
		2	partiellement fouillé	Sable gris foncé très meuble avec cailloutis, fouillé sur une profondeur de 12 cm (profondeur totale du sondage: 36 cm)	Sous DdEa-7-1AE1	
AF	À la pelle	1	négatif	Trois unités stratigraphiques: 1) Litière de 4 à 5 cm d'épaisseur, 2) humus de 14 à 18 cm d'épaisseur et 3) sable (fouillé partiellement sur quelques centimètres). Profondeur totale: 22 cm.		DSC_0333
AG	À la pelle	1	positif	Sédiment organique noir, avec racines et cailloutis, profondeur de 19 cm, couvre une pièce de bois	Sur DdEa-7-1AG2	DSC_0336 et DSC_0337
		2		Sable gris foncé très meuble avec cailloutis	Sous DdEa-7-1AG1	
AH	À la pelle	1	positif	Litière (env. 4 cm d'épaisseur), Humus (10 à 15 cm d'paisseur), limon, gravier, petits gablets et humus (non fouillé)		DSC_0340
AJ	À la pelle	1	positif	Limon brun-noir organique homogène, avec racines et blocs de pierre, 16 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1AJ2	P1060776
		2	partiellement fouillé	Sable gris foncé très meuble, fouillé sur une profondeur de 5 cm (profondeur totale du sondage 21 cm)	Sous DdEa-7-1AJ1	
AK	À la pelle	1	positif	Humus noir meuble d'une épaisseur de 22 cm	Sur DdEa-7-1AK2	
		2	non fouillé	Cailloutis compact	Sous DdEa-7-1AK1	
AL	À la pelle	1	positif	Limon argileux mal drainé, très noir, 14 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1AL2	P1060762, P1060766, P1060768 et P1060771
		2	non fouillé	Pierres: Structure construite ou roche-mère?	Sous DdEa-7-1AL1	
AM	À la pelle	1	négatif	Limon argileux noir, de 29 à 32 cm d'épaisseur	Sur DdEa-7-1AM2	P1060778 et P1060785
		2	non fouillé	Sable grossier	Sous DdEa-7-1AM1	

Annexe 1.3.
Catalogue des photos annexées

Crédits : NB : Nicolas Beaudry ; CR : Christophe Robert ; RM : René Marquis – 15 Secondes Films ; MS : Manon Savard ; LAP : Laboratoire d'archéologie et de patrimoine.

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0014, DSC_0017 et DSC_0018	21/07/05	Bouteille de Pepsi trouvée en surface lors de la coupe des branches (1969)	NB
P10500956	21/07/05	Prospection; alignement de souches (en bordure nord de l'ancien chemin?), points DdEa-7-1GPS002 à 008	LAP
P1050946 et P1050947	21/07/05	Prospection; Bouteille d'alcool de verre transparent, point DdEa-7-1GPS001	LAP
P1050951	21/07/05	Prospection; souche (en bordure nord de l'ancien chemin?), point DdEa-7-1GPS002 à DdEa-7-1GPS008	LAP
P1050953 et P1050954	21/07/05	Prospection; Bouteille d'alcool de verre transparent, point DdEa-7-1GPS009	LAP
P1050957	21/07/05	Prospection; replat (l'ancien chemin?), point DdEa-7-1GPS010	CR
P1050960	21/07/05	Prospection; vertèbre de mammifère marin (en bordure de l'ancien chemin?), point DdEa-7-1GPS015	LAP
P1050962	21/07/05	Prospection; Alignement de souches, points DdEa-7-1GPS011 à 014.	CR
P1050963	21/07/05	Prospection; Ouverture dans la végétation et affleurement rocheux, point DdEa-7-1GPS017	CR
P1050965	21/07/05	Prospection; Restant de clôture en broche, point DdEa-7-1GPS016	CR
P1050966	21/07/05	Prospection; Tesson de bouteille de verre coloré transparent vert moulée, point DdEa-7-1GPS018	LAP
P1050967	21/07/05	Prospection; Fragments de moustiquaire, point DdEa-7-1GPS022	LAP
P1050968	21/07/05	Prospection; Piquets (associés à une ligne de propriété?), point DdEa-7-1GPS020	LAP
P1050972	21/07/05	Prospection; Ruisseau ou fossé, points DdEa-7-1GPS025 à 028	LAP
P1050974	21/07/05	Prospection; Canette de bière Budweiser, édition Grand Prix de Montréal – Déchet de bord de route, point DdEa-7-1GPS021	LAP
P1050979 et P1050981	21/07/05	Prospection; Petit pont de bois traversant le ruisseau ou fossé, point DdEa-7-1GPS029	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1050982	21/07/05	Panneau de bord de route présentant l'histoire du Killicrankie Inn	LAP
P1050983 et P1050985	21/07/05	Prospection; Piquet de cèdre avec clôture de broche, points DdEa-7-1GPS030 à 035	LAP
P1050986	21/07/05	Prospection; Anomalie. Amas de pierre plus ou moins circulaire, point DdEa-7-1GPS036	LAP
P1050988	21/07/05	Prospection; Ouverture dans la végétation et tapis de mousse, point DdEa-7-1GPS039	LAP
P1050990	21/07/05	Prospection; Ouverture dans la végétation; ancien chemin?, point DdEa-7-1GPS037 et 038	LAP
P1050991	21/07/05	Vue générale, aspect de la végétation	LAP
P1050993	21/07/05	Prospection; Pot de verre (avec restes de peinture?), point DdEa-7-1GPS040	LAP
P1050994	21/07/05	Prospection; Bouteille de bière en verre coloré transparent brun et deux pots de verre transparents, point DdEa-7-1GPS040	LAP
P1050999	21/07/05	Prospection; Pierre en surface, près du coin du cimetière, point DdEa-7-1GPS041	LAP
P10600015	21/07/05	Prospection; Embouchure du ruisseau ou fossé, point DdEa-7-1GPS053	LAP
P10600030	21/07/05	Prospection; Trois briques avec mortier sur la plage, point DdEa-7-1GPS054 et 055	LAP
P1060005	21/07/05	Prospection; Pièces de bois en surface et bois pourri, point DdEa-7-1GPS044	LAP
P1060006, P1060007, P1060010, P1060011, P1060018 et P1060020	21/07/05	Prospection; Restant de clôture de perches de cèdre en chicane parallèle au rivage, points DdEa-7-1GPS046 à 052.	LAP
P1060032	21/07/05	Prospection; Anomalie; Légère dépression au nord du cimetière, point DdEa-7-1GPS056	CR
P1060034 à P1060036	21/07/05	Prospection; Fragments (dont certains sont jointifs) d'une bouteille de verre teinté entre les racines d'un chablis, point DdEa-7-1GPS058	LAP
P1060040 et P1060041	21/07/05	Prospection; Piquets de clôture de cèdre, point DdEa-7-1GPS059	LAP
P1060045	21/07/05	Prospection; Anomalie; Légère dépression, point DdEa-7-1GPS060	MS
P1060052	21/07/05	Prospection; Surface plane avec planche (fond de cabane?), point DdEa-7-1GPS061	MS

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_0020, DSC_021, DSC_024, DSC_0027, DSC_0029, DSC_0031, DSC_0033, DSC_0035, DSC_0036, DSC_0038, DSC_0042, DSC_0048	21/07/06	Aspect général du site à l'arrive, après la coupe de quelques branches	NB
DSC_0051 et DSC_0053	21/07/06	Sondage à la pelle DdEa-7-1A	NB
DSC_0055 et DSC_0058	21/07/06	Sondage à la pelle DdEa-7-1B	NB
DSC_0059, DSC_0060 et DSC_0062	21/07/06	Poupée de chiffon DdEa-7-1D99	NB
DSC_0063	21/07/06	Prospection, petite plaque de métal et décoration de jardin en plastique, voir point DdEa-7-1GPS124	NB
DSC_0066	21/07/06	Fragment de verre DdEa-7-1D99	NB
DSC_0069	21/07/06	DdEa-7-1D1	NB
DSC_0074	21/07/06	Sondage à la pelle DdEa-7-1C	NB
DSC_0080	21/07/06	Applique décorative en laiton trouvée dans DdEa-7-1C1	NB
P1060056	21/07/06	Prospection; Amas de matériaux divers, point DdEa-7-1GPS063 et 064	MS
P1060059, P1060062 et P1060065	21/07/06	Prospection; Fragments de gros canard (Colvert) (appelant de canard flottant), près d'une structure de bois, point DdEa-7-1GPS065	LAP
P1060067	21/07/06	Prospection; Bouteilles de verre transparent à Vodka de marque Polar Ice et autre bouteille d'alcool de verre transparent, près d'une structure de bois, près du point DdEa-7-1GPS065	LAP
P1060070, P1060073, P1060074 et P1060084	21/07/06	Prospection; Structure de bois (affût pour la chasse au canard), point DdEa-7-1GPS065	MS
P1060091	21/07/06	Prospection; Structure de bois, Détail d'une fenêtre étroite (en meurtrière), point DdEa-7-1GPS065	LAP
P1060093	21/07/06	Prospection; Replat avec surface spongieuse, point DdEa-7-1GPS066	MS
P1060094	21/07/06	Prospection; Bouteille de verre transparent à goulot large, fileté, point DdEa-7-1GPS067	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1060098 et P1060103	21/07/06	Prospection; Pièce de bois avec clou de type « spike », point DdEa-7-1GPS068	LAP
P1060106	21/07/06	Prospection; Fragment de bouteille de bière en verre transparent coloré brun, avec trace de feu?, point DdEa-7-1GPS069	LAP
P1060112	21/07/06	Prospection; Bouteille de verre transparent avec bouchon de métal, point DdEa-7-1GPS070	LAP
P1060115	21/07/06	Prospection; fragment de crane animal, point DdEa-7-1GPS071	LAP
P1060118	21/07/06	Prospection; Anomalie topographique, légère dépression, point DdEa-7-1GPS072	CR
P1060121	21/07/06	Berce *cf* laineuse	LAP
P1060124 et P1060127	21/07/06	Prospection; Bouteille en verre transparent, point DdEa-7-1GPS073	LAP
P1060128	21/07/06	Bouteille de verre transparent moulée, point DdEa-7-1GPS074	LAP
P1060131 et P1060135	21/07/06	Prospection; Bouteilles d'alcool en verre transparent colorée brun et en verre transparent coloré vert, point DdEa-7-1GPS075	LAP
P1060138	21/07/06	Prospection; Légère dépression, point DdEa-7-1GPS076	MS
P1060139	21/07/06	Prospection; Bouteille rectangulaire en verre transparent, point DdEa-7-1GPS077	LAP
P1060142	21/07/06	Prospection; Bouteille à alcool en verre transparent, avec résidus (de peinture?), point DdEa-7-1GPS078	LAP
P1060144	21/07/06	Prospection; Relief (déblais?) à l'extérieur de la clôture du cimetière, point DdEa-7-1GPS079	MS
P1060147	21/07/06	Prospection; Pierres en surface, point DdEa-7-1GPS080	LAP
P1060151, P1060154, P1060156, P1060157, P1060158 et P1060163	21/07/06	Prospection; Bouteille de verre transparent de whisky canadien Wiser's et bouteille de verre transparent colorée vert, point DdEa-7-1GPS081	MS
P1060165, P1060168 et P1060170	21/07/06	Prospection; Renouée du japon (*Reynoutria japonica*), une espèce envahissante exotique (avec détail des feuilles et des tiges), point DdEa-7-1GPS090	CR
P1060171, P1060173, P1060178 et P1060181	21/07/06	Prospection; Replat couvert d'herbe aux goutteux (*Aegopium podagraria variegata*), un couvre-sol envahissant (avec détail des feuilles), points DdEa-7-1GPS091 et 092	MS
P1060183, P1060184, P1060189 et P1060190	21/07/06	Prospection; Clôture de broche avec piquets de cèdre, derrière l'église et le presbytère actuel, point DdEa-7-1GPS093	LAP
P1060191	21/07/06	Prospection; Bouteille de Coca-Cola, point DdEa-7-1GPS094	LAP

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1060196, P1060197 et P1060199	21/07/06	Sentier passant derrière l'église et le presbytère actuel, points DdEa-7-1GPS082 à 089	LAP
P1060202 et P1060205	21/07/06	Prospection; Tuyau de grès, point DdEa-7-1GPS095	LAP
P1060209	21/07/06	Prospection; Feuille de tôle derrière l'église, point DdEa-7-1GPS096	LAP
P1060211	21/07/06	Prospection; Bouteille de verre transparent, point DdEa-7-1GPS097	LAP
P1060212	21/07/06	Repère géodésique en bordure du chemin Leggatt, à l'est de l'église	LAP
DSC_0086	21/07/07	DdEa-7-1E1 vers l'est	NB
DSC_0097	21/07/07	DdEa-7-1E1	NB
DSC_0101 et DSC_0102	21/07/07	DdEa-7-1E1 avec 1D1 à l'arrière-plan, et le cimetière	NB
DSC_0107	21/07/07	DdEa-7-1E1 avec 1D1 à l'arrière-plan, en cours de fouille	NB
DSC_0112	21/07/07	Manon Savard	NB
DSC_0120, DSC_0127, DSC_0129 et DSC_0131	21/07/08	DdEa-7-1E, en cours de fouille	NB
P1026790 10 P1026800 12 et P1026853 18, Edited	21/07/09	Anson R. McKim apportant une photo ancienne et visitant le site (crédits René Marquis de 15 secondes films)	RM
P1060217, P1060220	21/07/09	DdEa-7-1E1 en cours de fouille, vue d'ensemble et détails	MS
P1060224 à P1060227, P1060229 et P1060230	21/07/09	Vue générale des ruines de la fondation après nettoyage	MS
P1060235	21/07/09	DdEa-7-1D, vue générale	JG
P1060238 à P1060240, P1060243 et P1060248	21/07/09	DdEa-7-1D3, vue d'ensemble et détails	JG
P1060253, P1060254, P1060256, P1060261 à P1060274	21/07/09	DdEa-7-1D2, vue d'ensemble et détails permettant de voir les modes de construction	JG
P1060275 et P1060276	21/07/09	DdEa-7-1D4	JG
P1060291	21/07/09	DdEa-7-1E2, 3, 4, 5 et 6	MS
P1060294	21/07/09	Sondage à la pelle DdEa-7-1F	JG

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1060296, P1060304 et P1060306	21/07/12	DdEa-7-1E8, erreur de date sur le panneau	MS
P1060315, P1060319 et P1060321	21/07/12	DdEa-7-1E6, en cours de fouille, cercles de tonneau et morceaux de gants.	MS
P1060323, P1060324, P1060326 et P1060327	21/07/12	Pièce de bois sculpté qui aurait été trouvé sur la plage qui se trouve à la réception du Killiecrankie Inn	MS
P1060332	21/07/12	Vue arrière du Killiecrankie Inn	MS
P1020749	21/07/13	Prospection, dépression, voir point DdEa-7-1GPS098	LAP
P1020754	21/07/13	Prospection, bûche travaillée, voir point DdEa-7-1GPS099	LAP
P1020759 et P1020760	21/07/13	Prospection, Bouteille de verre vert « Hand Made Canada », voir point DdEa-7-1GPS100	LAP
P1020762 et P1020764	21/07/13	Prospection, pot à fleur, voir point DdEa-7-1GPS102	LAP
P1020765	21/07/13	Prospection, Pot en verre transparent avec couvercle de métal, voir point DdEa-7-1GPS103	LAP
P1020769	21/07/13	Prospection, Bouteille en verre vert, voir point DdEa-7-1GPS104	LAP
P1020771 et P1020772	21/07/13	Prospection, ampoule de bateau, voir point DdEa-7-1GPS105	LAP
P1020775	21/07/13	Prospection, Pieux de métal, voir point DdEa-7-1GPS106	LAP
P1020777 et P1020782	21/07/13	Prospection, 7 poteaux de clôture et broche, voir point DdEa-7-1GPS107	LAP
P1020784 à P1020787	21/07/13	Prospection, Poteau de service au sol, voir point DdEa-7-1GPS108	LAP
P1020789	21/07/13	Prospection, Poteau de service au sol, voir points DdEa-7-1GPS115 à 119	LAP
P1020791	21/07/13	Prospection, Bouteille de verre transparent «6 oz liq/170 ml/ Non réutilisable», voir point DdEa-7-1GPS121	LAP
P1020796 et P1020798	21/07/13	Prospection, 3 petits trous anomalie topographiques et végétales, voir point DdEa-7-1GPS123	LAP
P1020796 et P1020798	21/07/13	Prospection, Petite plaque de métal et décoration de jardin en plastique, voir point DdEa-7-1GPS124	LAP
P1020805	21/07/13	Prospection, balle de golf, voir point DdEa-7-1GPS125	LAP
P1060335, P1060343 et P1060358	21/07/13	DdEa-7-1E5 et 1E6 en cours de fouille	MS
P1060373 et P1060375	21/07/13	DdEa-7-1D Fin de fouilles	JG
P1060377 à P1060379	21/07/13	DdEa-7-1D5 et 1D6	JG
P1060381	21/07/13	DdEa-7-1H	JG

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1060383	21/07/13	DdEa-7-1G	JG
P1060385	21/07/13	DdEa-7-1J	JG
P1060387	21/07/13	DdEa-7-1L	JG
P1060390 et P1060391	21/07/13	DdEa-7-1K	JG
DSC_0144	21/07/14	Jérémy Gribaut	NB
DSC_0145	21/07/14	Gaëlle Tremblay	NB
DSC_0146, DSC_0149, DSC_0150, DSC_0159, DSC_0160, DSC_0189, DSC_0190, DSC_0192, DSC_0193, DSC_0195, DSC_0197, DSC_0199, DSC_0200 et DSC_0203	21/07/14	Vue générale du site	NB
DSC_0210	21/07/14	DdEa-7-1E et 1D à l'arrière-plan	NB
DSC_0212 et DSC_0215	21/07/14	DdEa-7-1E, vue d'ensemble et détails	NB
DSC_0217 et DSC_0220	21/07/14	DdEa-7-1D	NB
DSC_0221 et DSC_0223	21/07/14	DdEa-7-1D et 1E à l'arrière-plan	NB
P1020808 et P1020809	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1N, en cours de fouille	GT
P1020811	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1N, fin de fouille	GT
P1020814, P1020815 et P1020816	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1M	JG
P1020819	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1P	GT
P1020821	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1Q	JG
P1020824 et P1020826	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1R	JG
P1020830 et P1020834	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1S	JG
P1020835	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1T	JG
P1020838	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1U	JG
P1020841	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1V	CR
P1020843	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1W	JG
P1020846	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1X	JG

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1020850	21/07/14	Sondage à la pelle DdEa-7-1Y	JG
P1060392 et P1060393	21/07/14	Affiche du Laboratoire d'archéologie et de patrimoine	MS
P1060410, P1060412 et P1060418.	21/07/14	Ruines de la fondations	MS
P1060430 et P1060431	21/07/14	Tamisage	MS
P1060434	21/07/14	Sondages à la pelle	MS
P1060439	21/07/14	Plage de la pointe Leggatt	MS
P1060445 et P1060455	21/07/14	Géoradar sur le terrain du Killiecrankie Inn	MS
P1060456	21/07/14	Nicolas Beaudry	MS
DJI_0039	21/07/15	Paysages de la pointe Leggatt, vers le sud-est	NB
DJI_0040	21/07/15	Paysages de la pointe Leggatt, vers le sud	NB
DJI_0042	21/07/15	Le Killiecrankie Inn et le chemin de la pointe Leggatt, vers l'est	NB
DJI_0043	21/07/15	Paysages de la pointe Leggatt, vers le sud-ouest	NB
DJI_0044	21/07/15	Anse des morts, vers l'ouest	NB
DJI_0051 et DJI_0056	21/07/15	Cimetière et site de l'ancien presbytère, vue verticale	NB
DSC_0224, DSC_0226, DSC_0227, DSC_0229, DSC_0231, DSC_0235, DSC_0238 et DSC_0240	21/07/15	Détails de la fondation	NB
DSC_0243	21/07/15	DdEa-7-1E, en cours de fouille, détails	NB
DSC_0247, DSC_0250, DSC_0255, DSC_0258, DSC_0260, DSC_0263, DSC_0264, DSC_0265, DSC_0266, DSC_0271	21/07/15	Les restes d'une ancienne clôture de perches de cèdre	NB

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1060487, P1060494, P1060499, P1050502, P1060505, P1050521, P1060525 et P1060531	21/07/15	DdEa-7-1E, paroi sud, de l'est vers l'ouest	MS
P1060538 et P1060545	21/07/15	DdEa-7-1E, paroi est	MS
P1060553, P1060562, P1060569, P1060572, P1060606 et P1060612	21/07/15	DdEa-7-1E, paroi nord, de l'ouest vers l'est	MS
DSC_0275	21/07/16	Pot de terre jeté au-delà de la clôture du cimetière	NB
DSC_0294, DSC_0296et DSC_0297	21/07/16	Fondation	NB
DSC_0308, DSC_0309, DSC_0310, DSC_0311, DSC_0313 et DSC_0314	21/07/16	DdEa-7-1D, détails	NB
DSC_0315	21/07/16	Prospection, bouteille de Bacardi, voir point DdEa-7-1GPS126	NB
DSC_0316	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1Z	NB
DSC_0318	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AB	NB
DSC_0319	21/07/16	Prospection, pot de verre, voir point DdEa-7-1GPS130	NB
DSC_0320	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AC	NB
DSC_0324	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AD	NB
DSC_0325	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AE	NB
DSC_0333	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AF	NB
DSC_0336 et DSC_0337	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AG	NB
DSC_0340	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AH	NB
P1060622, P1060628, P1060629, P1060636, P1060637 et P1060642	21/07/16	DdEa-7-1E, paroi sud	MS

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
P1060647 et P1060653	21/07/16	DdEa-7-1E, paroi est	MS
P1060655 et P1060675	21/07/16	DdEa-7-1E, paroi ouest	MS
P1060680, P1060686, P1060692, P1060698, P1060701 et P1060708	21/07/16	DdEa-7-1E, paroi nord	MS
P1060711, P1060717 et P1060718	21/07/16	DdEa-7, site tel que laissé	MS
P1060746, P1060749, P1060752 et P1060753	21/07/16	Prospection, Fossé aligné avec le coin NO du Killiecrankie Inn, voir points DdEa-7-1GPS130 à 132	MS
P1060751	21/07/16	Prospection, Plate-forme dans un arbre, voir point DdEa-7-1GPS146	MS
P1060754	21/07/16	Prospection, Plate-forme dans un arbre, voir point DdEa-7-1GPS147	MS
P1060756 et P1060759	21/07/16	Prospection, broche et bardeau d'asphalte dans le fossé, voir point DdEa-7-1GPS148	MS
P1060762, P1060766, P1060768 et P1060771	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AL et sa paroi est	MS
P1060776	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AJ	MS
P1060778 et P1060785	21/07/16	Sondage à la pelle DdEa-7-1AM et l'une de ses paroi	MS

Annexe 1.4.
Inventaire des artefacts et écofacts

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1.99	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Bouteille complète avec bouchon de plastique blanc vissable
1.99	1	1	M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		MINIFAMOUS VAMPIRE [Instrutions pour transplantation d'une plante ornementale]		Étiquette d'identification de fleur en pot
1.99	1	1	M5.5.11	Tissu	F5.17	Commémoration				Épinglette en forme coquelicot porté du dernier vendredi d'octobre jusqu'au jour du Souvenir.
1A1	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			À l'éponge bleu pâle	1 fragment de rebord
1A1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				1 fragment de rebord
1A1	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décalque bleu	
1A1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Bande bleue et orange et motif de type seaweeds	Rappelle les motifs que l'on trouve sur le mocha ware et banded ware mais sur une terre cuite fine blanche
1A1	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				1 fragment de côte ou os long
1A1	3		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				
1B1	3		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				
1B1	5		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décalque bleu, motif floral	
1B1	3	1	M3.04.2	Fer laminé	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture	Truelle de jardin			
1C1	3		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				
1C1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décor à l'éponge bleu	
1C1	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décalque bleu, motifs géométriques	
1C1	3	1	M1.2.4	Terre cuite fine à pipe	F5.03.1	Absorption des narcotiques				
1C1	1	1	M3.03.2	Laiton	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Applique		Forme de feuille de vigne moulée	
1C1	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1C1	1		M5.1	Solides stables	E1	Animaux				Os ou pièce de coquillage
1C1	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				Os long
1D1	1		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				
1D1	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1D1	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.1.3	Éclairage des habitations et des autres constructions				Fragment de verre de lampe
1D1	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1D1	10	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliment	Verre		moulé	Verre rosée très claire (contenant du manganèse), voir aussi 1D99
1D1	1		M3	Métal	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouchon - capsule	Labatt [en lettre attachées" Bleaue	Fond bleu et feuille d'érable rouge	
1D1	1		M3	Métal	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				Plaque de métal courbée
1D1	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Rebord d'objet de métal
1D1	23	23	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1D1	5	5	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			avec bois minéralisé

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1D1	2		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				
1D1	18		M5.1	Solides stables	E1.1	Mollusques				Coquillages divers: couteaux; bulots, etc.
1D1	6	1	M5.1.2	Charbon	E2.2	Plantes vasculaires				
1D1	8		M5.1.7	Os	E1.3.1	Vertébrés				
1D1	7		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				1 animal os blanchi et 1 fragment de mâchoire avec une dent.
1D1	3		M5.2.1	Bois	E2.2	Plantes vasculaires				Bois torréfiié
1D99	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliment			moulé forme d'ovale allongé avec une étoile au centre	Un fragment en verre épais avec une coloration rosée très claire (verre contient du manganèse) Voir aussi 1D1 (un objet compté
1D99	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				Traces de boucherie
1D99	1	1	M5.5.11	Tissu	F5.09	Jeux et divertissements	Poupée			Poupée de tissus (coton?) avec bourrure synthétique
1E1	8		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				
1E1	64		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				Certains fragments noircis
1E1	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1E1	350		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de contenants ou de tuyau (voir les autres entrées pour la même US).
1E1	54		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de contenants de métal?
1E1	196		M3.04	Métal ferreux	F5.08.1.6	Plomberie des habitations et des autres constructions				Fragments de tuyau texturé
1E1	1		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Morceau de penture?
1E1	10	10	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			Plusieurs type de clous rangés ensemble
1E1	2	2	M3.04.1	Fer forgé	F5.08.4.2	Fixations	Clou			Oxyde blanc. Plusieurs type de clous rangés ensemble
1E1	90		M3.04.2	Fer laminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1E1	12	12	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			Plusieurs type de clous rangés ensemble
1E1	23	23	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			Plusieurs type de clous rangés ensemble
1E1	1		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				
1E1	4		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				2 fragments de couteau; 2 fragments de mye
1E1	1		M5.1.7	Os	E1.3.1	Vertébrés				
1E1	1		M5.2	Solides fibreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de bouchon de liège?
1E1	4		M5.2.1	Bois	F5.08.3.5	Matériaux de base - bois				Pièces de bois avec clou (env. 1 pouce 1/2) dans une des pièces
1E1	63	7	M6	Matériau indéterminé	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	pile		Rouge et blanc, avec flèche (?) noire	7 à 8 piles à électrode et des fragments de son enveloppe de carton et de métal.
1E2	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1E2	9	9	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			Bois minéralisé collé aux clous
1E2	5		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1E5	376		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				Morceaux de briques 2 (sac 1) + 34 (sac 3) + 236 (sac 1 1 de 2) + 104 (sac 2 de 2)
1E5	1		M1.2.2.05	Cream-coloured earthenware	F5.01	Alimentation			Moulé wheat pattern	
1E5	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				
1E5	3		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1E5	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre vert
1E5	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			
1E5	1	1	M3.04.1	Fer forgé	F5.08.4.2	Fixations	Clou forgé			
1E5	3		M3.04.2	Fer laminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1E5	3	3	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1E5	14	14	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1E5	2		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				
1E5	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				
1E6	3		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				Fragments de brique
1E6	3		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				Morceau de brique
1E6	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille	[Près de la base:] CONTENTS 16 FL OZ [Dessous:] CANADA VINEGARS LTD [Triangle avec une lettre illisible]	Corps avec facettes	Bouteille complète - Traces de moule
1E6	2		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				Fragment de verre à vitre
1E6	31	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à gin			Au moins 3 fragments jointifs, corps de bouteille carré
1E6	5		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à gin		Lignes verticales dans le verre	Morceaux de bouteille à gin 1 morceau de coin
1E6	50		M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides				Morceaux de boîtes de conserves 13 morceaux de bords
1E6	270		M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides				30 morceaux de rebord
1E6	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			
1E6	3		M3.04	Métal ferreux	N/A	Indéterminée				Tige de métal
1E6	1	1	M3.04.1	Fer forgé	F5.08.4.2	Fixations	Clou forgé			
1E6	76		M3.04.2	Fer laminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de contenants de métal indéterminé
1E6	4		M3.04.2	Fer laminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Contentant de métal carré
1E6	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Grosse boîte de conserve ou autre contenant de métal
1E6	3		M3.04.2	Fer laminé	F5.08.2	Éléments architecturaux des habitations et autres constructions	Cercle de tonneau			
1E6	10	10	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1E6	3	3	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1E6	3	3	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1E6	1	1	M3.04.3	Fer tréfilé	F5.08.4.2	Fixations	Clou tréfilé			
1E6	1		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				
1E7	9		M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides				
1E7	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1F1	1		M2	Verre	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				Verre incolore ou teinté. La teinte bleu-vert est peut-être attribuable à l'oxydation
1F1	1	1	M2.3.1	Verre coloré opaque	F5.04.2	Attaches	Bouton			
1F1	18	18	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1F1	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				
1G1	2		M1.1	Terre cuite commune	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Deux objets distincts, pâte différente
1G1	4		M1.2.3.2	Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée (mocha wares, banded wares)	F5.01	Alimentation				
1G1	2		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1G1	6		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				
1G1	2	1	M5.1.7	Os	E1.3.1.4	Oiseaux	Crâne d'oiseau			
1G1	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				Os animal
1GPS015	2		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				Grosse Vertèbre de baleine de >31 cm de large x 19,5 cm de haut; fragments jointifs.
1GPS023	1	1	M2.1	Verre incolore	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille		Motif moulé étoilé sous le cul	Bouteille entière sans bouchon
1GPS054	1	1	M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique			Trace de béton des deux côtés longs
1GPS058	6	1	M2.2	Verre teinté	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	8 sur le fond		Verre bleu-vert Bouteille soufflée dans un moule en plusieurs parties
1GPS069	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	[moulée, à la base, d'un côté:] BOTT[…] / PRO[…] / FYON & FY[…] / MONTREAL [moulée, à la base, de l'autre côté:] […]EE / […] MITEE [En dessous:] ENREGISTREE 1941 / C [dans un triangle sur sa pointe, surplombé d'un] 7[ou 1] 1 [ou 7] [sur le côté du triangle]		Verre brun Fyon et Fyon était une usine de produits chimiques
1GPS102	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		BRITISH PORCELAIN WORKS / armoirie du Royaume-Uni / IRONSTONE CHINA	Timbre avec armoirie du Royame-Unie: lion, licorne, bouclier et couronne	
1GPS124	1		M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Plaque de métal indéterminé
1GPS124	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée		Exhart [dans un ovale sous l'objet]		Décoration en forme de libellule Mis en sac avec les artefacts de 1D99.
1GPS125	1	1	M5	Matières organiques et d'origine organique, naturelles ou synthétiques	F5.09	Jeux et divertissements	balle	Prostaff [écrit en noir]		Balle de golf
1H1	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décalque bleu	

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1H1	3		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				
1H1	2		M2	Verre	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				Verre incolore ou verre teinté bleu-vert. La couleur pourrait aussi être attribuable à de l'oxydation.
1H1	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1H1	4	4	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	Clou découpé			
1J1	4		M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	F5.01	Alimentation				
1J1	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1J1	27		M5.1.6	Nacre	E1.2.1	Crustacés				
1K2	1		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				
1K2	11		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides			Décalque motif bleu cobalt	Motif floral
1K2	7		M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	F5.03.1	Absorption des narcotiques				7 fragments de tuyau de pipe
1K2	2		M1.6	Porcelaine fine	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides			Décalque rose et restes de dorure	Fragments de rebord avec décor ligne violette d'un côté et gerbe de plante de l'autre
1K2	1	1	M2	Verre	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Col et goulot de bouteille en verre incolore ou bleu-vert
1K2	2		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1K2	15	15	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1K2	1		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				Morceau de mortier ou l'on voit encore le négatif des briques
1K2	2		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				
1K2	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				Morceau de maxillaire de cochon avec molaire en place
1L1	1		M2	Verre	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				Verre incolore ou verre teinté bleu-vert
1L1	1	1	M3	Métal	F5.08.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions				Plaque de métal avec 5 trous percés au poinçon
1L1	9	9	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1L1	2		M4.3.3	Mortier	F5.08.3.2	Matériaux de liaison				
1M1	3		M4.3.3	Mortier	F5.08	Architecture des habitations et autres constructions				
1M1	1	1	M5.2.1	Bois	F5.04.2	Attaches	Bouton			Bouton à 4 trous
1M2	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				Vernissé blanc d'un côté et bleu de l'autre
1M2	1		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1M2	6		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				4 fragment de couteau 1 fragment de moule 1 fragment de mye?
1M2	1		M5.1.7	Os	E1.3.1	Vertébrés				
1N1	6	6	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			
1N1	1		M3.04.5	Fonte	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Plaque de fonte carré avec crénelures aux abords et surface avec relief moulé
1P1	10	10	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1P1	3		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				
1P1	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragment de plastique vert. Sac? Emballage?
1Q1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			
1R1	1		M1.2.1	Terre cuite fine émaillée (faïence)	F5.01	Alimentation				
1R1	4	4	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1S1	3		M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique				
1S1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				Un fragment de rebord
1S1	1		M1.6	Porcelaine fine	F5.01	Alimentation			Décalque bleu	
1S1	6		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Verre vert
1S1	3		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1S1	1		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Pièce de métal indéterminée pliée
1S1	12	12	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1S1	1		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				Fragment de mye
1T1	1	1	M3.04.2	Fer laminé	F5.08.4.2	Fixations	Clou découpé			
1U1	1		M1.2	Terre cuite fine	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides			Décalque bleu. Motif géométrique quadrillé fin bleu	Morceau de bord
1U1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides			Rebord crestellé	Fragment de rebord
1U1	1		M1.2.3	Terre cuite fine recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides			Bleu avec vaguelettes blanches	Morceau de bord
1V1	10		M5.1.6	Nacre	E1.1	Mollusques				
1X1	1	1	M1.1	Terre cuite commune	F5.08.3.4	Matériaux de base - brique	Brique			
1Z1	2	2	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			Deux clous dont un clou de 6 pouces de long et un autre de 7 pouces de long tordu.
1AA1	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1AD1	1		M3.10.1	Aluminium	F5.05.3	Soins de beauté		HAWAIIAN/ Tropic /DARK/ TANNING OIL/ WITH EXTRA/ SUNSCREEN/ SPF FPS/ 4/ HUILE POUR/ BRONZAGE/ FONCÉ/ AVEC EXTRA/ FILTRE SOLAIRE/ 200 mL GP 02074435/ TANNING RESEARCH/ HONOLULU HAWAII 96815		Étiquette en aluminium
1AD1	5		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux de plastique blancs
1AD1	4		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux de plastiques oranges
1AD1	2		M5.3.4	Polystyrène	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceaux de styromousse
1AD1	1		M6	Matériau indéterminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1AE1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			Restant de bois collés; Six pouces de long.
1AG1	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou indéterminé			Clou de 4,5 pouces de long avec résidus de bois
1AH1	1		M3.04.5	Fonte	F5.08.4	Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions				Plaque circulaire. Système de fermeture?

U.S. DdEa-7	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Materiau	Code de fontion ou d'écofact	Fonction ou Écofact	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1AJ1	12		M3.04.2	Fer laminé	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Fragments de contenants de métal, point GPS 152
1AK1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Shell edge bleu	
1AK1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décalque bleu, motif floral	
1AK1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation			Décalque vert	
1AL1	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				

Annexes

Deuxième partie :
embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2

Annexe 2.1.
Compilation des points GPS relevés lors du monitoring

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				Description	Artefacts	Autre	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-2-1GPS001	2021-07-30	LAP-Gris	382	48,6310119	-68,1307247	5388247,043	258313,5555	Éclat de verre	X			DSC_1139 à DSC_1141
DdEa-2-1GPS003	2021-07-30	LAP-Gris	384	48,6310462	-68,1306957	5388250,846	258315,7246	Tesson de verre, verre à bouteille ou verre	X		X	DSC_1142
DdEa-2-1GPS004	2021-07-30	LAP-Gris	385	48,6310066	-68,1309613	5388246,600	258296,1172	Piquet de métal	X			DSC_1146
DdEa-2-1GPS005	2021-07-30	LAP-Gris	386	48,6310188	-68,1309539	5388247,956	258296,6721	Métal et éclat de verre vert	X		X	
DdEa-2-1GPS006	2021-07-30	LAP-Gris	387	48,6310112	-68,1309552	5388247,109	258296,5662	Éclat de céramique, os et boîte de conserve	X		X	
DdEa-2-1GPS007	2021-07-30	LAP-Gris	388	48,6310078	-68,1310012	5388246,755	258293,1715	Bouteille de bière en verre vert et semelle (?)	X		X	
DdEa-2-1GPS008	2021-07-30	LAP-Gris	389	48,6309943	-68,1310110	5388245,260	258292,4425	Bouteille de bière	X		X	
DdEa-2-1GPS009	2021-07-30	LAP-Gris	390	48,6310003	-68,1310700	5388245,967	258288,0990	3 bouteilles	X		X	
DdEa-2-1GPS010	2021-07-30	LAP-Gris	391	48,6309617	-68,1310836	5388241,679	258287,0565	Soulier d'enfant et canette à "pulltab", voir point 051	X			DSC_1148 et DSC_1149
DdEa-2-1GPS011	2021-07-30	LAP-Gris	392	48,6309658	-68,1310813	5388242,134	258287,2332	Pneu	X			DSC_1151
DdEa-2-1GPS012	2021-07-30	LAP-Gris	393	48,6309711	-68,1312725	5388242,838	258273,1467	Barre de fer	X			DSC_1152
DdEa-2-1GPS013	2021-10-27	LAP-Gris	395	48,6303193	-68,1328606	5388170,241	258155,4735	Départ du monitoring		X		DSC_1504
DdEa-2-1GPS014	2021-10-27	LAP-Gris	396	48,6303283	-68,1328906	5388171,266	258153,2702	Couvercle de boîte de conserve	X			DSC_1505 et DSC_1506
DdEa-2-1GPS015	2021-10-27	LAP-Gris	397	48,6303396	-68,1328785	5388172,517	258154,1764	Fond de bouteille en verre vert et tesson de verre incolore en haut de plage	X		X	DSC_1507 et DSC_1508
DdEa-2-1GPS016	2021-10-27	LAP-Gris	398	48,6303841	-68,1329558	5388177,504	258148,5153	Fragment de verre vert avec étiquette imprimée et fragment de verre brun	X		X	DSC_1509
DdEa-2-1GPS017	2021-10-27	LAP-Gris	399	48,6303905	-68,1329679	5388178,229	258147,6316	Clou tréfilé à tête plate d'env 8 pouces avec tronc ou pièce de bois en paroi	X			DSC_1513, DSC_1515 et DSC_1516
DdEa-2-1GPS018	2021-10-27	LAP-Gris	400	48,6303957	-68,1330381	5388178,849	258142,4594	Pièce de bois	X			DSC_1518 et DSC_1520
DdEa-2-1GPS019	2021-10-27	LAP-Gris	401	48,6308801	-68,1333005	5388232,869	258123,5698	Restes du quai	X			DSC_1527, DSC_1530, DSC_1532 et DSC_1534; DSC_1541 à DSC_1545, DSC_1547 et DSC_1548
DdEa-2-1GPS020	2021-10-27	LAP-Gris	402	48,6306603	-68,1331267	5388208,326	258136,1735	Cartouche de fusil récente avec inscription: 3"/ SUPER / MAGNUM /1450 f/s /CHALLENGER/ STEEL SHOT / MAX -1.1/4 / 2. [Sur le bout:] CHALLENGER CANADA 12.	X			DSC_1558
DdEa-2-1GPS021	2021-10-27	LAP-Gris	403	48,6306883	-68,1327815	5388211,228	258161,6455	Fragement de verre brun récent aux arrêtes fraiches	X			DSC_1561
DdEa-2-1GPS022	2021-10-27	LAP-Gris	404	48,6306863	-68,1328063	5388211,020	258159,8150	Début de la stratigraphie exposée, paroi presque verticale, voir point DdEa-2S025		X		DSC_1562, DSC_1563, DSC_1565 à DSC_1567, DSC_1569 à

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				Description	Artefacts	Autre	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-2-1GPS023	2021-10-27	LAP-Gris	405	48,6307013	-68,1325274	5388212,518	258180,3821	Petit fragment de verre brun et cartouche de projectile	X			DSC_1564, DSC_1577 et DSC_1581
DdEa-2-1GPS024	2021-10-27	LAP-Gris	406	48,6307344	-68,1324520	5388216,144	258185,9725	Petit fragment de verre brun	X			DSC_1582 et DSC_1583
DdEa-2-1GPS025	2021-10-27	LAP-Gris	407	48,6307319	-68,1324253	5388215,857	258187,9348	FIN de la stratigraphie exposée, paroi presque verticale voir point DdEa-2S022		X		
DdEa-2-1GPS026	2021-10-27	LAP-Gris	408	48,6307454	-68,1323827	5388217,332	258191,0855	Talus en érosion		X		DSC_1578 et DSC_1579
DdEa-2-1GPS027	2021-10-27	LAP-Gris	409	48,6307456	-68,1323827	5388217,350	258191,0919	Début de la stratigraphie exposée, paroi presque verticale, voir point 029		X		DSC_1584
DdEa-2-1GPS028	2021-10-27	LAP-Gris	410	48,6307696	-68,1323532	5388220,007	258193,2824	Pièce de béton arrondies avec métal	X			DSC_1593 et DSC_1596
DdEa-2-1GPS029	2021-10-27	LAP-Gris	411	48,6307670	-68,1323130	5388219,694	258196,2453	Fragment de plastique gauffré et FIN de la stratigraphie exposée, paroi presque verticale, voir point 027	X	X		DSC_1590 et DSC_1592
DdEa-2-1GPS030	2021-10-27	LAP-Gris	412	48,6307810	-68,1323107	5388221,249	258196,4312	Éclat de brique ou céramique commune, bouchon-capsule, tesson de verre brun	X		X	DSC_1602 et DSC_1608
DdEa-2-1GPS031	2021-10-27	LAP-Gris	413	48,6307895	-68,1323004	5388222,184	258197,1927	Fragments de céramique jaune glaçurée	X		X	DSC_1613 et DSC_1614
DdEa-2-1GPS032	2021-10-27	LAP-Gris	414	48,6308059	-68,1321987	5388223,948	258204,7076	Fragment de verre vert en paroi	X			DSC_1621 et DSC_1622
DdEa-2-1GPS033	2021-10-27	LAP-Gris	415	48,6308058	-68,1321967	5388223,938	258204,8557	Sac de plastique en paroi, fond de bouteille vis-à-vis une borne UQAR GME 49 C à 1,5m et masque médical (non ramassé)	X		X	DSC_1624 et DSC_1625
DdEa-2-1GPS034	2021-10-27	LAP-Gris	416	48,6308289	-68,1320400	5388226,405	258216,4231	Broche de métal et plaque de métal	X		X	DSC_1628, DSC_1630 et DSC_1631
DdEa-2-1GPS035	2021-10-27	LAP-Gris	417	48,6308261	-68,1320905	5388226,128	258212,7016	Pièce de bois en surface	X			DSC_1632
DdEa-2-1GPS036	2021-10-27	LAP-Gris	418	48,6308301	-68,1319887	5388226,504	258220,2050	Emballage de plastique en paroi, sacs de pastique (4 sacs différents); petit déppotoir récent	X			DSC_1640 DSC_1642
DdEa-2-1GPS037	2021-10-27	LAP-Gris	419	48,6308074	-68,1318907	5388223,919	258227,4059	Bouteille de verre incolore avec équiquette imprimée	X			DSC_1649 et DSC_1651
DdEa-2-1GPS038	2021-10-27	LAP-Gris	420	48,6308028	-68,1319619	5388223,459	258222,1568	Fragment de bois 2X4	X			DSC_1645
DdEa-2-1GPS039	2021-10-27	LAP-Gris	421	48,6308730	-68,1316432	5388231,065	258245,7090	Début de côte mieux végétalisée, fragement de broche à clotûre, voir point 043	X	X		
DdEa-2-1GPS040	2021-10-27	LAP-Gris	422	48,6308545	-68,1316926	5388229,036	258242,0533	Tas de feraille, tas de détectoriste ?	X		X	DSC_1657
DdEa-2-1GPS041	2021-10-27	LAP-Gris	423	48,6308642	-68,1316063	5388230,064	258248,4192	Fragments de bouteille(s) en verre vert	X		X	DSC_1664
DdEa-2-1GPS042	2021-10-27	LAP-Gris	424	48,6308855	-68,1315544	5388232,400	258252,2628	Tuyeau de plastique de 3/4" de diamètre	X			

Nouvel Identifiant	Date	Points originaux		Coordonnées				Description	Artefacts	Autre	Collecte	Photos
	AA-MM-JJ	GPS	N°	Lat	Long	y proj.	x proj.					
DdEa-2-1GPS043	2021-10-27	LAP-Gris	425	48,6308862	-68,1315538	5388232,483	258252,3128	Fin vers l'est du talus végétalisé. Petit glissement de terrain vers la mer, rendant la stratigraphie de nouveau visible, voir point 039		X		DSC_1674, DSC_1676, DSC_1678 et DSC_1682
DdEa-2-1GPS044	2021-10-27	LAP-Gris	426	48,6309351	-68,1312638	5388237,740	258273,7265	Fragment de verre	X		X	DSC_1673
DdEa-2-1GPS045	2021-10-27	LAP-Gris	427	48,6309412	-68,1312301	5388238,400	258276,2217	Chaussure en cuir	X		X	DSC_1676 et DSC_1677
DdEa-2-1GPS046	2021-10-27	LAP-Gris	428	48,6309583	-68,1311892	5388240,276	258279,2522	Grosse tige de fer	X		X	DSC_1684
DdEa-2-1GPS047	2021-10-27	LAP-Gris	429	48,6309318	-68,1311605	5388237,313	258281,3406	Fragments de verre brun et grosse dent	X		X	DSC_1686
DdEa-2-1GPS048	2021-10-27	LAP-Gris	430	48,6309313	-68,1311597	5388237,257	258281,4019	Deux canettes de bière Black Label et Budweiser	X			
DdEa-2-1GPS049	2021-10-27	LAP-Gris	431	48,6309555	-68,1311498	5388239,935	258282,1531	Bouteille de verre vert et incolore, et plastique brun en paroi (non ramassé) et fragments de céramique	X		X	DSC_1693
DdEa-2-1GPS050	2021-10-27	LAP-Gris	432	48,6310541	-68,1310903	5388250,868	258286,6299	Fragment de céramique	X		X	DSC_1698
DdEa-2-1GPS051	2021-10-27	LAP-Gris	433	48,6310144	-68,1310759	5388246,442	258287,6498	Boîte de conserve, chassure d'enfant, étiquette de plastique, verre à vitre, voir point 010	X		X	DSC_1699, DSC_1701 et DSC_1704
DdEa-2-1GPS052	2021-10-27	LAP-Gris	434	48,6309847	-68,1310341	5388243,117	258290,7052	Boîtes de conserve, céramique, essuie-glace (en surface), fragment de mortier ou plâtre, sac de plastique	X		X	
DdEa-2-1GPS053	2021-10-27	LAP-Gris	435	48,6309624	-68,1309802	5388240,605	258294,6570	Fragment de verre bleu, brun et vert et fragment de céramique	X		X	DSC_1732, DSC_1735
DdEa-2-1GPS054	2021-10-27	LAP-Gris	436	48,6309713	-68,1309865	5388241,597	258294,2018	Fragment de verre vert et verre teinté, goulot, tesson de céramique, fragment de boîte de conserve en sufrace	X		X	DSC_1719, DSC_1722
DdEa-2-1GPS055	2021-10-27	LAP-Gris	437	48,6309412	-68,1308345	5388238,159	258305,3743	Bouteille de bière récente	X			

Annexe 2.2.
Catalogue des photos annexées

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_1139 à DSC_1141	21/07/30	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S001	NB
DSC_1142	21/07/30	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S003	NB
DSC_1143	21/07/30	Monitoring et état général de la plage	NB
DSC_1144	21/07/30	Côte argileuse	NB
DSC_1145	21/07/30	Prospection	NB
DSC_1146	21/07/30	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S004	NB
DSC_1148 et DSC_1149	21/07/30	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S010	NB
DSC_1151	21/07/30	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S011	NB
DSC_1152	21/07/30	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S012	NB
DSC_1500, DSC_1501, DSC_1502 et DSC_1503	21/10/17	Vue générale de l'embouchure de la rivière Mitis, extrémité ouest de la flèche	NB
DSC_1504	21/10/17	Point de départ du monitoring, voir point GPS DdEa-2-S013	NB
DSC_1505 et DSC_1506	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S014	NB
DSC_1507 et DSC_1508	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S015	NB
DSC_1509	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S016	NB
DSC_1510 et DSC_1512	21/10/17	Monitoring, aspect général de l'intérieur et de l'extrémité de la flèche	NB
DSC_1513, DSC_1515 et DSC_1516	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S017	NB
DSC_1518 et DSC_1520	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S018	NB
DSC_1522, DSC_1525 et DSC_1526	21/10/17	Monitoring, aspect général des lieux, vue vers le nord	NB

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_1527, DSC_1530, DSC_1532 et DSC_1534; DSC_1541 à DSC_1545, DSC_1547 et DSC_1548	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S019, restes du quai	NB
DSC_1533	21/10/17	Monitoring, aspect général des lieux, vue vers l'ouest	NB
DSC_1536 et DSC_1538	21/10/17	Monitoring, aspect général des lieux, vue vers l'ouest vers la rive opposée où se trouve le Parc de la rivière Mitis	NB
DSC_1558	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S020	NB
DSC_1561	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S021	NB
DSC_1562, DSC_1563, DSC_1565 à DSC_1567, DSC_1569 à DSC_1572, DSC_1574, DSC_1575; DSC_1597 et DSC_1598	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S022	NB
DSC_1564, DSC_1577 et DSC_1581	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S023	NB
DSC_1578 et DSC_1579	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S026	NB
DSC_1582 et DSC_1583	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S024	NB
DSC_1584	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S027	NB
DSC_1593 et DSC_1596	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S028	NB
DSC_1590 et DSC_1592	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S029	NB
DSC_1597 et DSC_1598	21/10/17	Partie de la flèche en érosion, vue de l'estran, vers le sud	NB
DSC_1599 et DSC_1600	21/10/17	Monitoring, aspect général des lieux, vue vers le sud-est	NB
DSC_1602 et DSC_1608	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S030	NB
DSC_1613 et DSC_1614	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S031	NB
DSC_1621 et DSC_1622	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S032	NB

Photo	Date aa/mm/jj	Description	Crédits
DSC_1624 et DSC_1625	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S033	NB
DSC_1628, DSC_1630 et DSC_1631	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S034	NB
DSC_1632	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S035	NB
DSC_1640 DSC_1642	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S036	NB
DSC_1649 et DSC_1651	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S037	NB
DSC_1645	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S038	NB
DSC_1657	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S040	NB
DSC_1664	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S041	NB
DSC_1665	21/10/17	Monitoring, aspect général des lieux, vue vers l'ouest	NB
DSC_1674, DSC_1676, DSC_1678 et DSC_1682	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S043	NB
DSC_1673	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S044	NB
DSC_1676 et DSC_1677	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S045	NB
DSC_1684	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S046	NB
DSC_1686	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S047	NB
DSC_1696	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S049	NB
DSC_1698	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S050	NB
DSC_1699, DSC_1701 et DSC_1704	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S051	NB
DSC_1708, DSC_1710 et DSC_1714	21/10/17	Monitoring, aspect général des lieux, vue vers le sud	NB
DSC_1719, DSC_1722	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S054	NB
DSC_1732, DSC_1735	21/10/17	Monitoring, voir point GPS DdEa-2-S053	NB
DSC_1749	21/10/17	Monitoring	NB
DSC_1762, DSC_1771, DSC_1772, DSC_1777. DSC_1780 et DSC_1782	21/10/17	Côte argileuse en contrebas des jardins de Métis	NB

Annexe 2.3.
Inventaire des artefacts et écofacts

Lot DdEa-2	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction ou d'écofact	Fonction	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1GPS003	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		Ondulations moulée	Bouteillle de boisson gazeuse?
1GPS005	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Morceau d'épaule de bouteille en verre transparent vert clair
1GPS005	6		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à gin		Lignes verticales dans le verre	Morceaux de bouteille à gin
1GPS005	1		M3.04	Métal ferreux	F4.3.1.4	Traînage et roulage				Lame de suspension d'un véhicule
1GPS006	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01	Alimentation				
1GPS006	1		M5.1.7	Os	E1.3.1.5	Mammifères				Fragment d'os long
1GPS007	4		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille	NO REFEAL NO DEPOSITE		Morceaux de bouteille de bière en verre vert
1GPS007	1		M5.4.2	Caoutchouc	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				
1GPS008	1	1	M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Bouteille de verre vert complète avec capsule
1GPS009	2		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	P (sur le cul)		Goulot de bouteille de verre transparent. Boisson gazeuse?
1GPS009	3		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Morceaux de bouteille de bière en verre brun
1GPS015	1		M2.1	Verre incolore	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille	PEPS...		Morceau de bouteille de Pepsi
1GPS015	2		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Cul de bouteille en verre vert
1GPS016	1		M2.3	Verre coloré	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Verre vert
1GPS016	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Épaule de bouteille de verre brun translucide
1GPS030	1		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot à fleur-plante			
1GPS030	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.01	Alimentation	Bouteille			Tesson de verre de bouteille brun
1GPS030	2		M6	Matériau indéterminé	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	capsule			Capsule de caoutchouc dans une capsule de métal
1GPS031	10		M1.2.3.2	Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée (mocha wares, banded wares)	F5.01	Alimentation				

Lot DdEa-2	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction ou d'écofact	Fonction	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1GPS033	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille		relief quadrillé petit (environ 2 mm par carré) et rond	Cul de bouteille de liqueur?
1GPS034	1		M3.10.1	Aluminium	N/A	Indéterminée				Plaque de métal malléable sans rouille
1GPS040	35		M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations				Clous avec tête allongée
1GPS041	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de cul de bouteille
1GPS041	1		M2.3	Verre coloré	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Goulot de bouteille de vin en verre vert vissable avec sceau de métal
1GPS044	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Tesson de verre vert-brun avec bulles (marques de fabrication)
1GPS045	1		M5.5.02	Cuir	F5.04.3	Chaussures	Semelle			Semelle de botte/soulier en caoutchouc ou cuir
1GPS046	1	1	M3.04	Métal ferreux	F5.08.4.2	Fixations	Clou			Très gros clou mesurant 21 cm
1GPS047	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille			Tesson de verre de bouteille brun translucide
1GPS047	1		M5.1.5	Ivoire	E1.3.1.5	Mammifères	Dent			Prémolaire de gros cervidé?
1GPS049	1		M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot à fleur-plante			Morceau de pot à fleur terra cotta
1GPS049	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides			ligne bleue poudre près de la base	Base avec bourrelet
1GPS049	8		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Pot de marmelade	...73/ ...ONS/ FOR MARMELAD/ ...ON.. 1862	Couronne de feuilles	Pot de marmelade, 1862 ou après
1GPS049	1		M2.1	Verre incolore	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	C [dans un triangle] / 20 01 [sur le fond]		Cul de bouteille de verre transparent ovale
1GPS049	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille	MADE IN CANADA / B76/ 5152 triangle		Cul de bouteille verre vert
1GPS050	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides	Assiette		3 lignes rouges, une large et deux fines	Tesson de bord d'une assiette
1GPS051	3		M2.1	Verre incolore	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre				
1GPS051	1		M3.04	Métal ferreux	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Boîte de conserve	RING PULL		Boîte de conserve complète avec ouverture «peel-off»
1GPS051	2		M4.1.1	Roche	N/A	Indéterminée				Pierres (taillée?) rubéfiées/ Matériaux de construction?
1GPS051	1		M5.3	Solides semi-plastiques	F5.04.3	Chaussures	Soulier			Petit soulier d'enfant en cuirette bleu avec anneaux blancs pour les lacets
1GPS051	1		M5.3.3	Plastique	F5.04	Habillement		10534-0/12		Bande de plastique blanc avec 6 trous, bracelet
1GPS051	1		M5.3.3	Plastique	N/A	Indéterminée		Vivian		Étiquette en plastique brisée
1GPS052	2		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides				

Lot DdEa-2	Nombre d'article(s	Nombre d'objet(s)	Code de matériau	Matériau	Code de fonction ou d'écofact	Fonction	Objet	Inscriptions	Décor	Commentaires
1GPS052	1		M3	Métal	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Essui-glace	trico / PAT2260905		Essui-glace en métal avec bout en caoutchouc
1GPS052	113	2	M3.04	Métal ferreux	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Boîte de conserve			Morceaux de boîtes de conserve
1GPS052	1		M4.3.3	Mortier	F5.08.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions				
1GPS052	1		M5.3.3	Plastique	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Sac			Sac de plastique
1GPS053	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides				
1GPS053	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Bouteille			Morceau de verre de bouteille brun
1GPS053	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Pot			Morceau de verre bleu goulot de pot
1GPS053	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille	NO RETURN NOT TO BE...		Épaule de bouteille de type bière en verre vert
1GPS054	1		M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	F5.01.1	Absorption des aliments solides et liquides				
1GPS054	1		M2.2	Verre teinté	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée				Morceau de bouteille avec épaule, cou et goulot, verre bleu vert
1GPS054	1		M2.3.2	Verre coloré transparent	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à gin		Lignes verticales dans le verre	Verre vert
1GPS054	1		M3.04	Métal ferreux	F5.01	Alimentation				Dessus de boîte de conserve avec ouverture «peel-off»